C. JULLIAN

EXTRAITS DES HISTORIENS FRANÇAIS DU XIXe SIÈCLE

U d'/of OTTAWA
39003001443372

EXTRAITS

DES

HISTORIENS FRANÇAIS

DU XIXE SIÈCLE

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

A LA MÊME LIBRAIRIE

Fustel de Coulanges, membre de l'Institut : *Histoire de institutions politiques de l'ancienne France*, nouvelle édition revue par M. C. Jullian. Six vol. in-8, brochés. 45 fr

La Gaule romaine. Un vol.. . . . . 7 fr. 5
L'Invasion germanique. Un vol. . . . . 7 fr. 5
La Monarchie franque. Un vol.. . . . . 7 fr. 5
L'Alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne. Un vol. . . . . 7 fr. 5
Les Origines du système féodal. Un vol. . . . . 7 fr. 5
Les Transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne. Un vol. . . . . 7 fr. 5

Vercingétorix, par M. C. Jullian, 3e édition. Un volume avec cartes et gravures, broché . . . . . 3 fr. 5

Gallia, Tableau sommaire de la Gaule sous la domination romaine, par M. C. Jullian. Un vol. in-16, avec gravures, cart. toile . . . . . 3 fr

Ouvrages couronnés par l'Académie française.

Montesquieu : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* ; nouvelle édition publiée avec introduction, variantes, commentaires et tables par M. C. Jullian. Un vol. petit in-16, cartonné. . . 1 fr. 8

—— *Extraits de l'Esprit des Lois et des Œuvres diverses* publiés avec une introduction, des notices et des notes, par M. C. Jullian. Un vol. petit in-16, cart. . . . . 2 f

Histoire de Bordeaux, depuis les origines jusqu'à nos jours par M. C. Jullian. Un vol. in-4, contenant environ 250 planches gravures, cartes et plans, broché. . . . . 30 fr

Ouvrage couronné par l'Académie française.

52501. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Boyer

EXTRAITS

DES

HISTORIENS FRANÇAIS

DU XIXE SIÈCLE

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET PRÉCÉDÉS
D'UNE INTRODUCTION SUR L'HISTOIRE EN FRANCE

PAR

CAMILLE JULLIAN
Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux
Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

TROISIÈME ÉDITION REVUE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1904

Université d'Ottawa BIBLIOTHÈQUE
Université d'Ottawa LIBRARY
Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

DC
252.5
.J8 E
1904

AVERTISSEMENT

On n'a point eu l'ambition, dans les *notes* qui suivent, de faire une histoire du mouvement historique en France au XIXe siècle. Elles paraîtront nécessairement incomplètes à ceux qui y chercheraient la biographie et la bibliographie de tous nos historiens. On a essayé seulement de replacer dans leur milieu politique et littéraire les écrivains et les œuvres dont les fragments sont publiés ici, et de réunir les divers renseignements de biographie ou de critique qui peuvent permettre de comprendre ces fragments. Ces *notes* sont le commentaire en quelque sorte contemporain des extraits que nous donnons.

On nous excusera de n'avoir point voulu, à partir de 1870, analyser les œuvres et raconter la vie des historiens aujourd'hui vivants.

Les notes[1] mises au bas des extraits sont de diverse sorte : ce sont tantôt des résumés de l'œuvre citée, tantôt des extraits d'historiens actuels ayant écrit sur le même sujet, tantôt des résumés bibliographiques destinés à montrer les progrès faits par la science historique

1. Les notes suivies d'un crochet .] — sont de l'auteur publié.

sur le point en question, tantôt enfin des analyses critiques du passage publié : on a voulu, dans ces analyses, montrer de quelle manière l'auteur travaillait, combinait ses textes, utilisait ses sources, groupait ses pensées.

Nous aurions désiré, dans le choix de ces extraits, ne laisser en dehors aucune grande époque de l'histoire; nous avons dû cependant sacrifier l'histoire de l'Orient et celle de la Grèce. Nous avons cru utile, à côté de morceaux purement historiques, d'insérer quelques pages sur la méthode. On a fait une place égale, autant que possible, à l'histoire politique et à l'histoire religieuse, aux récits, aux portraits et à l'étude des institutions; on a exclu l'histoire littéraire, qui trouvera sa place ailleurs. Comme il convenait, on n'a choisi que les morceaux qui, indépendamment de leur portée historique, ont une véritable valeur littéraire.

Pour choisir ces morceaux, je me suis aidé, non point seulement des lectures faites à ce propos, mais aussi de mes souvenirs de rhétorique : j'ai tenu à insérer dans ce livre quelques-uns des fragments que nous admirions le plus, au temps de notre vie d'écolier.

Un des maîtres qui ont rendu le plus de services à l'Université de France, M. A. Ammann, nous apprenait au lycée de Marseille, il y a vingt ans, à lire et à comprendre les historiens dont on publie ici les extraits. Il a été le premier à me les faire connaître. Si j'ai fait de l'histoire ma carrière et ma joie, c'est à lui que je le dois. Si ce travail peut n'être point inutile, c'est grâce à lui.

CAMILLE JULLIAN.

Marseille, 7 octobre 1896.

INTRODUCTION

NOTES SUR L'HISTOIRE EN FRANCE

AU XIXe SIÈCLE

I

1800-1815

1° LES ÉTUDES HISTORIQUES VERS 1800

Vers 1800, il y avait en France pénurie d'historiens et peu de goût pour l'histoire. L'histoire demande de studieux loisirs et de longues pensées : depuis douze ans, la France vivait au jour le jour, dans les secousses des brusques révolutions.

On lisait toujours la dernière *Histoire de France* qui eût été publiée, celle de l'abbé Velly (1755 et suiv.), continuée par Villaret et Garnier[1]. Ce livre avait eu, au milieu du XVIIIe siècle, un fort grand succès[2] : il avait conservé sa vogue au début du XIXe, ce qui n'était point à l'éloge des tendances littéraires de la nouvelle génération[3]. C'est une œuvre faite sans

1. Les deux continuateurs de Velly ont moins d'esprit que lui et plus de science. Voyez sur Velly la *IIIe* et la *IVe lettre* de Thierry *sur l'Histoire de France*.

2. Deuxième édit., 1769 et s.; troisième, 1785 et suiv.

3. Une continuation parut en 1808. En 1819-21, nouvelle édit., par Dufau. On lisait également l'*Abrégé* du président Hénault (réimprimé en 1817) et Millot, auteur d'*Eléments de l'Histoire de France* (1767 et s.) et de nombreux précis; on verra que Napoléon voulut les faire continuer. J. Chénier appelle avec raison Millot (*Littérature française*, chap. V) « décoloré, timide et médiocrement instructif ».

études et écrite sans goût, manquant aussi bien de vérité que de jugement : le principal soin de l'auteur avait été de mettre en lumière, sous chaque règne, les *fêtes galantes des cours*. Tous les rois francs sont transformés par lui en superbes seigneurs, vivant d'amours et de batailles, contemporains aimables du maréchal de Saxe :

« Childéric », dit Velly, « fut un prince à grandes aventures. C'était l'homme le mieux fait de son royaume; il avait de l'esprit, du courage; mais, né avec un cœur tendre, il s'abandonnait trop à l'amour : ce fut la cause de sa perte. »

Et tout est dans ce ton. L'abbé Velly avait écrit l'histoire « à la Pompadour » : grâce à cela, le livre devint à la mode, et demeura classique. Napoléon l'avait lu, et ne devait point le trouver mauvais, car il donna des ordres pour qu'il fût continué [1].

Aucune histoire ne l'avait en effet remplacé. Anquetil (né en 1723, il était alors presque octogénaire) songeait depuis fort longtemps à écrire une histoire générale de la monarchie française « d'après les documents originaux [2] », mais il avait le bon sens de reculer encore devant l'entreprise. Il s'était borné à écrire, pour les érudits un peu superficiels, son *Histoire de la ville de Reims* (1756-7) et son *Esprit de la Ligue* (1767), livres où l'on trouvait une saine critique des sources, et une assez fidèle expression des pensées et des coutumes d'autrefois [3]. En 1800, il étudiait toujours son histoire de France ; mais, s'il travaillait beaucoup, il travaillait mal.

Depuis que la Révolution avait accompli sa tâche, les philosophes et les politiques abandonnaient ces recherches sur

1. « Velly », disait Napoléon en 1808, « est le seul auteur un peu détaillé qui ait écrit sur l'histoire de France ». Et il ajoutait : « L'*Abrégé chronologique* du président Hénault est un bon livre classique. Il est très utile de les continuer l'un et l'autre. » « Sa Majesté », continuait la note de Napoléon, « a chargé le ministre de la police de veiller à la continuation de Millot. » Dans quel esprit devaient être faits ces travaux, on le devine : « Il faut que la faiblesse du gouvernement sous Louis XIV même, sous Louis XV et sous Louis XVI inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli. » *Correspondance de Napoléon*, t. XVI, p. 575, note pour le ministre de l'Intérieur.

2. Dacier, *Notice historique sur Anquetil* (dans son *Histoire de France*, I, édit. de 1826), p. XI.

3. Cf. Thierry, *lettre IV*.

les origines du Tiers État, du privilège et de la liberté, qui avaient passionné les contemporains de Turgot et de Sieyès. Ceux qui s'intéressaient encore à l'histoire de nos institutions maintenaient pieusement les doctrines de Mably. Les *Observations sur l'Histoire de France* (1765)[1], du célèbre défenseur du Tiers, étaient parole sacrée pour les derniers disciples de la Constituante. — Le long despotisme des empereurs, avait dit Mably, accoutuma les Gaulois à ne pas même désirer d'être libres : les Francs leur rendirent l'esprit de l'indépendance; Charlemagne apprit au peuple à connaître ses droits, en fondant l'assemblée de la nation. La liberté est née dans les forêts de la Germanie : le rétablissement des États Généraux doit être le retour à cette liberté et à la vertu. — Lire Mably, en 1800, c'était une dernière communion de la foi révolutionnaire ; et lorsqu'en 1815, Napoléon voulut se réconcilier avec le peuple et la liberté, il emprunta au livre de Mably l'assemblée extraordinaire du Champ de Mai[2].

Mais l'histoire de France avait alors infiniment moins d'attraits que celle de Rome ou de la Grèce. L'antiquité régnait en souveraine sur les esprits. A quoi bon étudier les destinées militaires et politiques de l'ancienne monarchie? Une France nouvelle était née, et c'était Rome qui revivait en elle.

Millin, qui dirigeait alors la grande revue française des sciences et des arts, le *Magasin encyclopédique* (1795-1816)[3], était une sorte de chef officiel de la science du passé. Certes il ne négligeait pas de parti pris les antiquités nationales ; il avait fait beaucoup pour les sauver, et plus encore pour les faire connaître[4]. Mais il semblait alors voué aux monuments romains, aux peintures antiques et aux vases étrusques ; contemporain de Canova, il collaborait à sa manière à l'œuvre du sculpteur. L'Italien Piranesi, fixé à Paris depuis 1798, y préparait cette admirable publication des *Antiquités romaines*, le plus beau recueil de gravures qu'on ait jamais consacré aux vues de l'ancienne Rome[5].

1. Ire partie, 1765; IIe, 1788, Cf. Villemain, *Cours de littérature au XVIIIe siècle*, t. II, leçons I et II ; Thierry, *Considérations* (*Récits*, t. I), p. 84 et suiv.
2. Cf. Thierry, *Consid.*, ch. IV.
3. Continué en 1817 par les *Annales encyclopédiques*.
4. *Antiquités nationales*, par Millin, 1790. Millin fut un des grands travailleurs de ce temps.
5. Cf. ici p. 362.

La Révolution avait fondé, à Paris, dans le cloître des Petits-Augustins, un musée des *Monuments français*; Alexandre Lenoir, qui le dirigeait[1], s'appliquait sans relâche à sauver de la destruction les débris des sanctuaires gothiques et des palais de la Renaissance. Mais sa vie était une vraie bataille; il était seul contre beaucoup, et il lui fallait parfois la risquer pour conserver des chefs-d'œuvre. Ses efforts étaient inconnus ou méconnus. Le musée du Louvre attirait seul la foule, et tel était le goût dominant que, de 1792 à 1800, les directeurs du grand musée écartèrent tous les chefs-d'œuvre de notre école et tous les monuments de notre pays.

De rares écrivains, reprenant la tradition de Montesquieu ou de Mably, s'essayaient aux considérations historiques; mais ils se laissaient obséder par la vision de l'antiquité. René de Chateaubriand, tout jeune encore (né en 1768), alors émigré à Londres, venait de publier un *Essai sur les Révolutions* (1797)[2]. C'est une longue comparaison, parfois éloquente, souvent inexacte, incohérente et bizarre, entre la France, Rome et la Grèce : « L'homme », disait-il, « circule dans un cercle dont il tâche en vain de sortir », et la destinée est venue enserrer la France dans le cercle qui avait enveloppé Athènes et Rome[3]. — Thouret, l'ancien constituant, avait écrit avant sa mort (1794) un *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*; on le publiait en 1800. Thouret s'inspirait sans doute de Mably, mais il remettait en honneur les livres et les théories de Dubos sur l'administration romaine[4]; François de Neufchâteau, en annonçant l'œuvre posthume du législateur révolutionnaire, insistait sur cette partie du travail : « Après avoir parcouru un long cercle d'aberrations politiques », disait-il, « nous semblons revenir à beaucoup de parties du plan adopté par les Romains[5] ». Ainsi cette voix révolutionnaire, sortie

1. Voyez Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, 1878; cf. ici, p. 97. Courajod, *l'Influence du Musée des monuments français sur le développement de l'art et des études historiques*, dans la *Revue historique*, 1888, t. I.

2. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son Groupe littéraire* (1860, 2 vol.), I, p. 141 et suiv.

3. La comparaison entre les Français et les Athéniens, que nous donnons plus loin (p. 11), a été transportée par Chateaubriand de l'*Essai* dans le *Génie du Christianisme*. Cf. Sainte-Beuve, I, p. 151.

4. Cf. *Extraits de Montesquieu*.

5. Cf. Thierry, *Considérations*, ch. III et IV.

d'outre-tombe, semblait répondre à la voix, toute jeune d'espérances, du noble Breton : c'était en étudiant Rome qu'on voulait comprendre la France.

Dans les poésies de Delille, dans les peintures de David, dans la constitution de l'an VIII, l'ancienne Rome triomphait : comme Octave, Bonaparte était consul, et comme lui, il allait être *imperator*.

C'est au moment, et presque au jour où Bonaparte reçut sa première et plus belle apothéose, en avril 1802, le mois du Concordat et du *Te Deum* de Notre-Dame, que Chateaubriand, revenu en France, fit paraître le *Génie du Christianisme*.

2° CHATEAUBRIAND, LE « GÉNIE DU CHRISTIANISME »

Le *Génie* n'est un livre ni d'histoire ni de philosophie ; ce n'est même pas une série de considérations sur l'histoire et la philosophie du christianisme. C'est une lente succession de tableaux, où Chateaubriand nous présente tour à tour les beautés et les vertus du christianisme, dans ses dogmes et ses mystères, dans sa littérature et son art, et enfin dans les cérémonies de son culte. Aucun raisonnement et point de récit : le lien est très faible entre les différentes parties ; l'œuvre est toute de poésie descriptive, et son unité est surtout dans le lumineux coloris du style et dans l'enthousiasme jamais ralenti de l'écrivain. Il n'explique pas, il ne déduit pas ; il regarde et il admire.

Peu de livres sont moins marqués à cet esprit d'exactitude et d'analyse qui est la condition de l'histoire ; peu de livres cependant ont eu plus d'importance sur les destinées de l'histoire.

Il rompait avec la tradition romaine. Sans doute, comme dans l'*Essai*, Chateaubriand compare sans cesse le paganisme à l'Evangile : son nouveau livre est un long parallèle. Mais, cette fois, la supériorité du christianisme apparaît éclatante : la civilisation chrétienne, telle qu'il nous l'expose, se suffit à elle-même ; elle se soutient par ses propres ressources ; tout y procède de la même inspiration et y révèle le même esprit, depuis le dogme de la Trinité jusqu'aux ruines de la voûte gothique et aux colonies des Jésuites du Paraguay. Chateau-

briand lui a rendu son identité artistique et son autonomie historique.

Par là, il montrait aux historiens et aux artistes que le christianisme était un champ de travail aussi fécond et aussi riche que les annales de Rome. Aux musiciens il rappelait le plain-chant, l'arc gothique aux sculpteurs, et aux historiens les institutions sociales et politiques de la France de saint Louis. Car, dans ce livre, au fond du christianisme on retrouve toujours la France d'autrefois : il est plein de la vieille monarchie[1].

Lorsque l'œuvre parut, en 1802, on vit en Chateaubriand l'auxiliaire poétique de Bonaparte : tous deux ils réconciliaient l'Eglise et la France[2]. Le succès fut inouï : quatre mille exemplaires étaient vendus en dix mois. En 1803, la préface d'une nouvelle édition annonçait que « le consul Bonaparte la prenait sous sa protection ». Chateaubriand était nommé secrétaire d'ambassade à Rome.

En réalité, le livre annonçait la réaction contre l'idolâtrie gréco-romaine des dix années révolutionnaires. L'État protégeait à Notre-Dame le culte longtemps méprisé ; les souvenirs religieux et poétiques de l'ancienne France se réveillaient. Cette renaissance chrétienne et médiévale qui est le point de départ du romantisme, le *Génie* en a été, sinon le premier, au moins le plus éclatant symptôme. Il a révélé aux générations du Consulat ces désirs nouveaux qui germaient confusément en elles.

3° L'HISTOIRE SOUS L'EMPIRE ; LES PRÉCURSEURS

A la date même où paraissait le *Génie du Christianisme*, le poète Edmond Geraud exhortait ses compagnons en poésie à abandonner les défroques surannées de la mythologie classique et à demander leurs inspirations et leurs métaphores aux fées de la France et aux bardes de la Gaule. Raynouard, qui sera plus tard l'historien des dialectes provençaux, et qui n'est encore que poète tragique, disait adieu aux *Caton d'Utique* et aux *Scipion* qu'il avait célébrés avant 1800, et faisait représenter le drame des *Templiers* (1805). Et dès

1. Cf. ici, p. 3.

2. Cf. ici, p. 1, n. 1.

1806 au moins, les élèves de l'atelier de David exposaient au Salon les grandes scènes de l'histoire de France.

Plus obscurément, les archéologues et les historiens reprenaient le travail suspendu par la Révolution, et renouaient la tradition des bénédictins du siècle passé. C'était l'Institut de France qui donnait une suite à l'œuvre de la pieuse congrégation[1] : dom Brial continuait les *Historiens des Gaules* (depuis 1806), Pastoret, les *Ordonnances des rois de France* (depuis 1811); d'autres préparaient de nouveaux volumes de l'*Histoire littéraire de la France*.

Millin s'associait volontiers à cette tâche. Il faisait l'exploration archéologique du midi de la France; et, si les monuments romains l'attiraient tout d'abord, il n'épargnait point ses soins pour les autres[2]. A Lyon, Revoil formait une admirable collection d'objets d'art, qui, acquise par l'Etat en 1828-30, formera au Louvre le département du moyen âge et de la Renaissance. L'excellent Lenoir multipliait les catalogues de son musée, en faisait connaître, par de beaux livres et de belles gravures, les principaux chefs-d'œuvre.

La publication des poésies ossianesques réveillait en même temps un passé plus lointain : un renouveau gaulois point en archéologie comme en poésie[3]. Il se fonde en 1804 une Académie Celtique, origine de la Société des Antiquaires de France, et, dès le début, à côté d'un peu de fantaisie, elle fait de bonne besogne. Quant à la *Gaule poétique* de Marchangy (1813), c'est un fatras de romantisme « archéographique ».

Les historiens narrateurs ou philosophes s'étaient remis au travail, regardant peut-être trop volontiers au delà de 1789. Dans son traité *de la Monarchie française* (1814), Montlosier agita encore les questions ressassées depuis Boulainvilliers, Dubos et Mably, et défendit, avec « une amertume de sauvages regrets[4] », les droits historiques de la noblesse. — Ch. Lacretelle écrivit un *Précis historique de la Révolution* (1801-6), qui n'en était qu'une habile satire.

Ce petit livre a pourtant son importance dans notre littérature : ce fut la première narration suivie de l'histoire de la Révolution; il en fixa pour longtemps les traits traditionnels :

1. Cf. ici, p. 39 et 97.
2. 1804. *Voyage dans les départements du midi de la France*, I, 1807.
3. Sur la « celtomanie », cf. Reinach, *Revue Celtique*, 1898, n° 2.
4. Cf. Thierry, *loco citato*.

Thiers s'en inspirera souvent[1]. — L'*Histoire de France pendant le* XVIII*e siècle* (1808), du même Lacretelle, est meilleure : elle offre du jugement, de la gravité, un effort de sobriété. C'est de l'histoire académique, noble et froide, un peu à la manière qu'affectionnera plus tard Mignet. — Au reste, Lacretelle mérite, à d'autres égards, mieux qu'une simple mention. Professeur d'histoire à la Sorbonne, il y eut de réels succès : le premier, il en fit connaître l'antique chemin à la population parisienne. Il a été pour beaucoup dans cette vogue incroyable dont jouira l'enseignement historique en 1820 : il l'a commencée et justifiée[2].

A côté de lui, Lemontey faillit être l'historien officiel de Napoléon. Pensionné par l'empereur depuis 1808, en réalité il travailla pour son propre compte, et rédigea, pour ne le publier qu'en 1818, son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*. Ce livre a pour lui, d'abord, d'avoir été le premier bon livre d'histoire de ce siècle ; il précède ceux de Guizot, Thierry et les autres. Puis il est fait sur les documents originaux, inédits et alors fort peu accessibles. Enfin, Lemontey a pensé par lui-même : son travail a fait la première brèche dans l'histoire traditionnelle de la monarchie absolue ; Louis XIV, selon lui, est le premier agent de la révolution : c'est un novateur et un niveleur; il a rendu 89 possible. C'est presque la théorie que développera plus tard Tocqueville : Lemontey l'a très intelligemment entrevue. Comme Michaud, dont nous allons parler, comme Lacretelle, que nous venons de citer, c'est un précurseur, et supérieur aux deux autres[3].

Enfin Anquetil se décida à publier son *Histoire de France* (1805).

A celui-là, la Révolution n'avait rien appris ni rien fait oublier. C'est l'héritier direct de Velly, et souvent son compilateur. La narration est aisée, claire, sérieuse, un peu lente ; mais la critique est nulle, et la notion des documents originaux paraît manquer à Anquetil. Il y a entre Velly et lui de très

1. Cf. Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française*, 1893, p. 32. Lacretelle complétera et développera plus tard son précis (à partir de 1821, *Histoire de l'Assemblée Constituante*, etc.). Son précis servait de suite à l'*Almanach historique de la Révolution française* (1791), publié par Rabaut Saint-Etienne, et dont Mignet semble s'être inspiré.

2. Desjardins, *Biogr.* Didot, 1859.

3. On doit rappeler encore l'*Histoire des Républiques italiennes* de Sismondi (1807-1818), si souvent pillée de nos jours. Cf. p. XXIV.

nombreux points de ressemblance. Nous avons vu le Childéric de l'abbé; voici celui du vieil historiographe :

« La première année de Childéric sur le trône fut celle d'un libertin audacieux qui, se jouant avec une égale indépendance et de l'honneur du sexe et du mécontentement des grands, souleva contre lui l'indignation générale, et se fit chasser du trône. »

Le tendre galant de Velly a fait place au tyran licencieux : au fond, c'est la même manière d'habiller le passé à la mode contemporaine.

Les romans de Chateaubriand étaient presque plus vrais que l'histoire d'Anquetil. Mécontent de la politique, brouillé avec Napoléon, l'auteur du *Génie* écrivit ses *Martyrs*, qu'il publia, à son retour d'Orient, en 1809. Il y a là un peu moins d'histoire que dans le *Génie* : c'est une épopée en prose où tous les siècles sont amalgamés et où Velléda, devenue prêtresse gauloise, est contemporaine de Clodion le Franc. Mais peu importe : ces peintures sont d'une telle fraîcheur et ces héros d'une telle vigueur, tel est le charme varié du récit, l'apparente vérité des épisodes, que ces Romains de la décadence, ces martyrs de l'Évangile et ces Francs de l'invasion prennent à nos yeux l'attitude historique de personnages célèbres et semblent parfois les héros symboliques des civilisations disparues. Ni le livre n'est plus de nature à plaire aux esprits jeunes, à réveiller les vocations encore endormies.

De l'influence de Chateaubriand naquit alors une œuvre qui doit être mise à un assez bon rang parmi les travaux historiques de ce temps, l'*Histoire des Croisades* de Michaud (1808 et s.). Jusque-là journaliste et poète, Michaud devint historien par amour pour le moyen âge ; il eut l'enthousiasme des croisades ; les raconter fut pour lui une tâche de réhabilitation. La philosophie du XVIIIe siècle n'avait vu en elles qu'une sanglante folie : Michaud expliqua les sentiments qui les avaient produites, la foi qui les fit durer, l'héroïsme qu'elles engendrèrent. Son récit est assez exact, du moins quand il eut corrigé les grosses inadvertances de la première édition : il suit pas à pas les chroniques des croisés, et il reproduit assez élégamment « la couleur poétique des vieux siècles ». Peu de profondeur ; trop peu de curiosité des institutions et des faits sociaux : une narration doucement intéressante.

Ce qui achève de rendre Michaud tout à fait sympathique, c'est que, toute sa vie, il relut, refit, réforma son livre. Trente ans plus tard, il l'améliorait encore. A soixante ans, il faisait vers les Lieux-Saints un pèlerinage de chrétien et d'historien, pour y chercher une inspiration et une force nouvelles. Quand il mourut, en 1840, on put dire qu' « il ne s'était jamais séparé de ces héros de son livre, dont une longue et douce habitude avait fait en quelque sorte les compagnons de sa vie[1] ».

4° LA JEUNESSE DES ÉCOLES

Tandis que des écrivains déjà célèbres marchaient, un peu péniblement, dans la voie nouvelle, les jeunes gens, « le peuple naissant » de l'école, écoutaient avec enthousiasme les échos de poésie et d'histoire qui leur venaient parfois du dehors. Guizot (né en 1787) envoyait des vers à l'auteur du *Génie du Christianisme*, et défendait dans les journaux Velléda et Cymodocée : dès 1812, il suppléait Lacretelle à la Sorbonne. Écœurés peut-être des insipides abrégés chronologiques qui demeuraient le fond de l'enseignement classique, Augustin Thierry (né en 1795) et Michelet (né en 1798), répudiant les leçons des maîtres officiels, s'adressaient en secret aux livres de Chateaubriand ou aux pierres des Petits-Augustins.

« En 1810[2] », raconte Thierry, « j'achevais mes classes au collège de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs*, apporté du dehors, circula dans le collège. Ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient déjà le goût du beau et l'admiration de la gloire. Nous nous disputions le livre ; il fut convenu que chacun l'aurait à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour-là, je feignis de m'être fait mal au pied et je restai seul à la maison....

« A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement ; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Franks est quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé :

« Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée !... »

1. Mignet, *Éloge* de Michaud. 2. Préface des *Récits*.

« Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. Je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi; mon attention ne s'y arrêta pas; je l'oubliai même durant plusieurs années; mais lorsque, après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision. Aujourd'hui, si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. Voilà ma dette envers l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire[1]. Tous ceux qui, en divers sens, marchent dans les voies de ce siècle, l'ont rencontré de même à la source de leurs études, à leur première inspiration; il n'en est pas un qui ne doive lui dire comme Dante à Virgile :

« *Tu duca, tu signore e tu maestro.* »

A Paris, Michelet, presque encore enfant, sentait l'histoire se révéler en lui à la vue des monuments réunis par Lenoir :

« Ma plus forte impression, c'est le Musée des Monuments français. C'est là, et nulle autre part, que j'ai reçu d'abord la vive impression de l'histoire[2].... Que d'âmes y avaient pris l'étincelle historique, l'intérêt des grands souvenirs, le vague désir de remonter les âges! Je me rappelle encore l'émotion, toujours la même et toujours vive, qui me faisait battre le cœur, quand, tout petit, j'entrais sous ces voûtes sombres et contemplais ces visages pâles, quand j'allais et cherchais, ardent, curieux, craintif, de salle en salle et d'âge en âge. Je cherchais. Quoi? je ne le sais; la vie d'alors sans doute, et le génie des temps. Je n'étais pas bien sûr qu'ils ne vécussent point, tous ces dormeurs de marbre, étendus sur leurs tombes, et quand, des somptueux monuments du XVIe siècle éblouissants d'albâtre, je passais à la salle basse des Mérovingiens, où se trouvait la croix de Dagobert, je ne savais trop si je ne verrais point se mettre sur leur séant Chilpéric et Frédégonde[3]. »

En 1814, une génération de grands historiens arrivait à l'âge d'homme.

1. Il y a peut-être un peu d'exagération voulue de la part de Thierry à se rattacher ainsi à Chateaubriand. Au moment où il écrivait ces lignes (1840) il était fort désireux de plaire au vieil écrivain, devenu sympathique à l'école libérale.

2. Michelet, *le Peuple*, p. XXVI.

3. *Révolution*, XII, VII.

II

1815-1830

1° POLÉMIQUES D'HISTOIRE ET DE POLITIQUE; LES CAMPAGNES DE THIERRY (1815-1820)

Ces hommes n'arrivèrent point du premier coup à la notion de l'histoire impartiale, à l'amour de la science pure et du travail désintéressé. Ceci est un fait caractéristique de l'esprit français au début du XIXe siècle : les études historiques sourdirent, non de leur milieu naturel, de cet Institut où travaillaient sans gloire les derniers représentants de Saint-Maur et de l'Oratoire; mais de l'Université et de la jeunesse des écoles, alors passionnées par ces discussions politiques que la Restauration avait enfin permises et provoquées. L'histoire naquit à nouveau, non pas du paisible travail de cabinet, mais de la lutte des partis.

Montlosier, dans son livre sur la monarchie, parlait sans cesse de ces deux ennemis éternels, *l'ancien et le nouveau peuple*[1], la noblesse des Francs et les Gaulois vaincus; il justifiait par l'histoire, comme Boulainvilliers un siècle auparavant, les droits de la noblesse. La Charte de 1814 faisait, elle aussi, de l'érudition à sa manière; elle proclamait, à peu près en ces termes : « L'autorité entière réside dans la personne du roi : mais les rois, nos prédécesseurs, ont affranchi les communes; à leur exemple nous concédons une charte à nos sujets. »

Les hommes au pouvoir faisaient appel au passé pour demeurer les maîtres; la jeunesse libérale y fit appel pour lancer ses principes. La parole appartenait surtout à ceux qui, par profession, enseignaient l'histoire[2].

A peu de chose près, les destinées de Guizot et de Thierry

1. Thierry, *Consid.*, ch. IV. | 2. Cf. ici, p. XXX.

se ressemblent alors, si différents que soient leurs tempéraments ; Thierry, cœur chaud, âme toujours jeune, esprit un peu naïf, épris de vie et amoureux de sensations, passionné et inégal ; Guizot, esprit froid et méthodique, âme austère, volonté ferme, travailleur incomparable, raisonnable, raisonneur, rationnel et rationaliste dès sa jeunesse.

Depuis 1812, Guizot enseignait à la Sorbonne l'histoire moderne. La Restauration de 1815 en fit un fonctionnaire : il fut d'abord secrétaire général dans les ministères, puis maître des requêtes au Conseil d'État, où il trouva pour collègue et eut pour ami Barante. En 1820, les libéraux furent brutalement frappés : ce qu'on appelait alors la *contre-révolution* l'emporta. Guizot redevint historien pour être pamphlétaire, et, reprenant les expressions courantes de Franc et de Gaulois, il se mit du côté des Gaulois vaincus et revendiqua leurs droits historiques. Il écrivait :

« La Révolution a été une guerre, la vraie guerre, telle que le monde la connait entre peuples étrangers. Depuis plus de treize siècles, la France en contenait deux, un peuple vainqueur et un peuple vaincu. Depuis plus de treize siècles, le peuple vaincu luttait pour secouer le joug du peuple vainqueur. Notre histoire est l'histoire de cette lutte. De nos jours une bataille décisive a été livrée ; elle s'appelle la Révolution [1]. »

Augustin Thierry, cette même année 1820, faisait, lui aussi, « de la polémique avec l'antagonisme social des Francs et des Gaulois », et cherchait dans les vieux livres « un arsenal d'armes nouvelles contre le gouvernement [2] ». Ancien élève de l'Ecole Normale, il avait quelque peu enseigné dans l'Université [3]. Puis, en 1814, la philosophie humanitaire de Saint-Simon le séduisit ; pendant trois ans il se dit « le fils adoptif » du maître et publia avec lui des traités sur la régénération de l'homme. En 1817, détaché du Saint-Simonisme, il se fit journaliste et défendit, dans le *Censeur Européen*, les droits du Gaulois vaincu, du conquis opprimé et de Jacques Bonhomme.

Ce fut dans ce journal que, de 1817 à 1820, il publia ces

1. Guizot, *du Gouvernement de la France depuis la Restauration*, 1820. Dans ses *Mémoires* (t. I, p. 298), Guizot est vraiment trop indulgent pour cet écrit, qui n'a qu'une valeur de circonstance.

2. *Dix Ans*, p. 6.

3. Voyez le livre de M. Valentin sur *Thierry* (collection Lecène et Oudin).

résumés vivants, imagés, pleins d'émotion et de noblesse, qu'il a plus tard réunis dans ses *Dix Ans d'études historiques*[1] : ce sont assurément des écrits de jeunesse et de circonstance, rapidement pensés et vite composés, mais où se marquent déjà le souci du document original et le goût de la couleur historique. Le premier et plus important est celui *sur les Révolutions d'Angleterre*, où il abuse étrangement de la conquête et de ses conséquences : mais, en parlant de l'Angleterre, c'était à la France qu'il songeait; il montrait comment, de l'autre côté du détroit, les vaincus avaient perdu et recouvré leurs droits et fondé leurs libertés : en ce temps-là, les journalistes et les orateurs français parlaient aussi fréquemment des libertés anglaises que leurs ancêtres de 89 avaient parlé des Gracques et de Marius. — Trois ans après sa *Vue sur les Révolutions d'Angleterre*, Thierry terminait sa campagne dans le *Censeur Européen* par son *Histoire véritable de Jacques Bonhomme* (mai 1820), où les passions du moment et les intérêts du parti se manifestaient encore trop clairement sous cette histoire de la conquête[2] :

« Il semble que le jour où, pour la première fois, la servitude, fille de l'invasion armée, a mis le pied sur la terre qui porte aujourd'hui le nom de France, il ait été écrit là-haut que cette servitude n'en devait plus sortir; que, bannie sous une forme, elle devait reparaître sous une autre, et, changeant d'aspect sans changer de nature, se tenir debout à son ancien poste, en dépit du temps et des hommes. Après la domination des Romains vainqueurs, est venue la domination des vainqueurs franks, puis la monarchie absolue, puis l'autorité absolue des lois républicaines, puis la puissance absolue de l'empire français, puis cinq années de lois d'exception sous la Charte constitutionnelle. Il y a vingt siècles que les pas de la conquête se sont empreints sur notre sol ; les traces n'en ont pas disparu ; les générations les ont foulées sans les détruire; le sang des hommes les a lavées sans les effacer jamais. Est-ce donc pour un destin semblable que la nature forma ce beau pays que tant de verdure colore, que tant de moissons enrichissent, et qu'enveloppe un ciel si doux ? »

Thierry entra, en juillet 1820, dans la rédaction du *Courrier français*, et commença à écrire ses *Lettres sur l'Histoire de France*[3]. Là encore, la pensée de la conquête le domine. Mais

1. Cf. ici, p. 20 et s.
2. *Dix Ans d'études historiques*, IIe partie, IX.
3. Cf. ici, p. 38, surtout n. 1.

dès lors la lecture des anciennes chroniques l'a changé : il a lu les vieux documents, Grégoire de Tours et les Annales de Metz; il a trouvé dans les in-folio de dom Bouquet son chemin de Damas. Il n'écrit plus en faveur de Jacques Bonhomme, méconnu par la Charte de 1814; il écrit en faveur de l'histoire de France elle-même, défigurée et travestie par les Velly et les Anquetil :

« Dès les premiers mois de 1820[1], j'avais commencé à lire la grande collection des historiens originaux de la France et des Gaules[2]. A mesure que j'avançais dans cette lecture, à la vive impression du plaisir que me causait la peinture contemporaine des hommes et des choses de notre vieille histoire, se joignait un sourd mouvement de colère contre les écrivains modernes, qui, loin de reproduire fidèlement ce spectacle, avaient travesti les faits, dénaturé les caractères, imposé à tout une couleur fausse ou indécise.... Au calme d'esprit avec lequel je parcourais ce labyrinthe de doutes et de difficultés, il me semblait que je venais enfin de rencontrer ma véritable vocation. »

Qu'on donne aux Francs, répète Thierry, la barbarie franque; que l'historien leur rende la francisque, les longs cheveux, les mœurs brutales, l'avidité et la luxure; qu'il montre chez ces conquérants l'allure barbare de la conquête. — A côté de ce premier conseil, en voici un autre, plus fertile en conséquences : que l'on refasse l'histoire du peuple conquis; les Francs ne sont pas la France : on a envers celle-ci le devoir de connaître les institutions, les mœurs, les pensées des populations soumises et des classes inférieures, des campagnes et des villes : « La roture a son histoire autant que la noblesse »; qu'on suive le développement des libertés communales, « berceau de la liberté du Tiers Etat ». — Et enfin, la monarchie française est faite de la conquête des provinces : étudions séparément l'histoire de chacune d'elles, au même titre que l'histoire de la monarchie[3].

En donnant ces conseils, Thierry remettait en honneur les publications obscures des érudits du siècle passé, les éditions des documents originaux, les recherches sur les Ordonnances, les histoires provinciales; il invitait à continuer et à assu-

1. Préface des *Dix Ans*. | cf. p. 39.
2. Editée par dom Bouquet, | 3. Cf. ici, p. 37 et 38.

jettir ces assises éternellement solides de l'histoire de France. — Mais en même temps il introduisait dans la science ce qu'on appelait déjà le romantisme : la recherche des traditions populaires et provinciales, le sens de la couleur locale et de la peinture historique, le récit faisant tableau.

La contre-révolution de 1820 rendit à ces esprits d'élite le service de les renvoyer à leurs travaux. Barante et Guizot furent exclus du Conseil d'État ; Guizot reprit au mois de décembre sa place à la Sorbonne. En janvier 1821, le *Courrier français* congédia Thierry, devenu trop sérieux pour les abonnés de la province, trop hardi pour la censure[1].

Alors, sans oublier les intérêts politiques qui avaient inspiré leurs premiers écrits, ils demandèrent à l'histoire, non plus des instruments de combat, mais l'occupation de leur vie et les jouissances de la vérité.

2° GUIZOT, DE 1822 A 1830.. L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE[2]

Guizot se trouva le premier à « marcher dans la voie du siècle » : c'était l'aîné de tous, sa raison l'avait mûri avant l'âge, et les nécessités de l'enseignement avaient fixé sa méthode. Surtout, c'était un travailleur prodigieux, peut-être le plus énergique et le plus solide de son temps. Ajoutez à cela cette décision d'esprit, cette netteté d'organisation qu'il apporta dans ses travaux historiques comme dans le gouvernement de l'État.

En 1823, il publia les *Essais sur l'Histoire de France*[3].

Telle était encore la réputation de Mably, que Guizot voulut placer son livre sous le patronage posthume du grand homme : il ne le fit paraître que comme complément aux *Observations* de Mably, dont il publiait en même temps une nouvelle édition. Mais, dès l'année suivante, ses *Essais* paraissaient à part.

1. Voyez la note de la p. 39.

2. L'expression d'*école philosophique* se trouve dans les *Etudes historiques* de Chateaubriand (1831), opposée à celles d'*école narrative* et *école fataliste*. Il n'est point sûr qu'elles aient été imaginées par Chateaubriand. Voyez encore sur les différentes manières d'écrire l'histoire en ce temps-là, Barante, *Etudes littéraires*, t. II, p. 352 ; Nettement, *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, t. II, 1853, liv. VI.

3. Cf. ici, p. 127.

Entre Mably et Guizot il y avait un monde de pensées nouvelles et de nouveaux travaux. Mably s'était assez peu préoccupé de l'analyse des documents : de là, « des méprises, des variantes sur les mêmes données fausses, des suppositions bâties à côté des faits[1] ». Chez Guizot, la lecture des textes originaux a précédé la théorie, l'a déterminée ou l'a contrôlée. Après s'être servi des textes, il a recouru aux ouvrages modernes ; il a eu la curiosité de lire ce que les juristes et les philosophes allemands avaient écrit sur la matière ; il ne craint pas d'accepter leur doctrine et de le dire. Les *Essais* sont un travail de rigoureuse méthode et de scrupuleuse droiture.

Certes Guizot subit encore l'influence de Mably et des philosophes politiques. Son but est de rechercher comment « les institutions libres, les institutions aristocratiques, les institutions monarchiques » se sont transformées ou combattues jusqu'au xe siècle. C'est de Germanie que dérivent, selon lui, les institutions politiques de la Gaule : « Les Germains ont appliqué à leur nouvelle situation les principes d'après lesquels ils gouvernaient » ; le système féodal est né au delà du Rhin, et Charlemagne a rendu vigueur au principe de liberté. Guizot, comme Mably, est *germaniste* convaincu. Mais l'est-il devenu en lisant les textes ou sous l'action de Mably? La lecture de ses pamphlets nous inviterait à la seconde conclusion, mais la lecture de ses livres nous fait pencher pour la première[2].

Même après trois quarts de siècle d'analyses minutieuses et de discussions acerbes, les *Essais* demeurent un bon et beau livre. Il a fallu à Guizot, en plus de ses efforts de travail, une clairvoyance instinctive de la vérité, pour arriver, sans guide sûr, à d'indiscutables résultats. Son livre est la première percée de lumière qui ait traversé les ténèbres de nos primitives institutions. Sur la ruine des classes moyennes au IVe siècle, sur l'Église, héritière du régime municipal romain, sur les caractères communs du gouvernement de Clovis et de Syagrius, sur l'étroite relation qui existe entre l'état des terres, l'état des personnes et les institutions politiques, sur les assemblées carolingiennes, instrument de gouvernement et non pas intervention populaire[3], sur les caractères propres

1. Thierry, *Considérations*.
2. Ne pas oublier que Guizot est professeur d'histoire depuis 1812.
3. On reprocha à Guizot cette théorie. Suivant Daunou, il n'avait pas donné assez d'importance

du régime féodal, sur l'opposition entre la royauté anglaise et la royauté française, celle-là, forte dès le début, mais ayant en face d'elle une résistance collective, celle-ci, faible, mais ne luttant que contre des forces individuelles, sur tous ces points on a, depuis Guizot, multiplié les recherches et varié les formules : nul n'a dit ce qu'il y avait à dire plus exactement et mieux que lui.

Six ans après, dans son cours de la Sorbonne (1828-1830) sur l'*Histoire de la Civilisation*, Guizot reprenait et développait la plupart de ses théories : dans le volume sur l'Europe, il poursuivait l'histoire des institutions jusqu'au XVIIIe siècle; dans les volumes sur la France, seulement jusqu'à Philippe le Bel.

Ses recherches s'étaient étendues; non seulement il s'avançait bien au delà du Xe siècle, mais à l'étude des institutions sociales et politiques il joignait celle de la société religieuse, du mouvement des idées et des lettres. C'est l'esprit de toutes les lois publiques et de toutes les pensées morales qu'il voulut retrouver. Il ne refaisait pas seulement la théorie des institutions, mais il pénétrait, disait-il, l'âme de la société tout entière.

La méthode d'investigation est ici plus sûre que dans les *Essais* : non seulement Guizot recourt aux documents, mais, le cas échéant, il s'inquiète des manuscrits qui les renferment, des variantes et des gloses. La *Civilisation* a formé le sujet de cours publics : mais, si applaudies que fussent ses leçons, Guizot songeait, en les faisant, plus aux étudiants qui travaillent qu'aux curieux qui entendent. Il n'a point, dans son nouveau livre, dissimulé l'armature scientifique de ses développements : des pages entières de textes originaux sont citées et commentées; des catalogues et des statistiques apparaissent dans le cours même de la leçon. En même temps qu'il donnait le résultat de ses recherches, Guizot indiquait comment il les avait conduites, comment l'historien doit procéder. C'est un livre de méthode.

La marche des idées ne semble pas alourdie. On la suit sans peine. Personne, sauf Fustel de Coulanges, n'a eu au même

aux Assemblées du Champ de Mars. Voyez le *Journal des Savants* de décembre 1823. Ainsi, de son temps, Guizot était jugé comme trop peu *germaniste*. Qu'aurait-on dit de Fustel?

point que lui l'art de trouver une idée dans un fait, un sentiment dans un texte, une pensée dans une phrase, et de grouper en tableaux vivants (qu'on me pardonne l'expression) des phénomènes de l'ordre social. Rien de concret ; de rares images ; quelques comparaisons çà et là, sobrement présentées ; une sorte de crainte des métaphores : c'est, comme disait Thierry, la pure « abstraction des faits », et, à certains moments pourtant, l'intérêt est celui du récit le plus coloré.

Ce qui était nouveau dans ces livres, c'était la place prépondérante faite à l'Église. Quelqu'un avait enfin compris que le sentiment religieux a été la raison d'être de la civilisation médiévale. Et cet ennemi des évêques parla de saint Benoît, du clergé gallo-romain et du rôle de l'Église, en termes que le plus fougueux congréganiste n'eût point désavoués.

Guizot a beau être un « abstracteur » et un théoricien. Il a fait, dans son livre, une très belle place aux grands hommes : ils avaient été laissés un peu à l'écart par les historiens politiques du siècle passé ; ils seront plus oubliés encore des vrais héritiers de Guizot, Tocqueville et Fustel de Coulanges. Dans cette *école philosophique*, l'écrivain de 1828 est le seul[1] à revendiquer pour les grands hommes le pouvoir d'influer sur la société et de transformer le monde[2]. Il avait vécu trop près de Napoléon pour ne voir en lui qu'un simple produit de la Révolution, et dans l'Empire que le résultat de forces fatales. Que ces conducteurs des hommes soient grands surtout parce qu'ils mettent leur génie « à comprendre les besoins de leur temps », à s'en emparer, à les satisfaire au profit de leur ambition, Guizot le dit et le répète. Mais il affirme que le grand homme « veut agir et agit en effet sur l'esprit humain comme sur la société[3] ». De là, dans son livre, ces belles pages sur Clovis, sur saint Louis, et cet admirable chapitre sur Charle-

1. Il faut ajouter à cet égard Victor Cousin qui, dans sa *Philosophie de l'Histoire*, fait une place essentielle aux « chefs » : « Par chefs, je n'entends pas ceux qui commandent en apparence, j'entends ceux qui commandent en réalité, ceux que les peuples suivent en tout genre, parce qu'ils ont foi en eux et qu'ils les considèrent comme leurs interprètes et leurs organes, et parce qu'ils le sont en effet. » Cf. ici, p. XXXII.

2. *Civilisation en France*, IIe p., XVe leçon : « Le caractère personnel, la volonté libre des rois qui régnèrent du XIe au XIIIe siècle, influa puissamment sur le cours des choses. »

3. Cf. ici, p. 164.

magne; de là aussi, pour le lecteur que la théorie pure pourrait fatiguer, des moments de halte et de repos.

Ce qui explique peut-être la place que les personnages ont prise dans ces livres, c'est que, depuis les *Essais*, Guizot avait écrit son premier ouvrage d'histoire narrative, le *Règne de Charles Ier*, première partie de son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* (1826-27).

Les premiers mots de cette histoire montrent en effet qu'elle n'est et ne veut être qu'un récit :

« Le 27 mai 1625, Charles Ier monta sur le trône, et aussitôt il convoqua un Parlement. A peine la Chambre des Communes était assemblée qu'un homme de bien, compté sous ce dernier règne parmi les adversaires de la cour, sir Benjamin Rudyard, se leva, et fit la motion qu'on ne négligeât rien désormais pour maintenir entre le roi et le peuple une parfaite harmonie : « Car », dit-il, « nous pouvons tout espérer du prince qui nous gouverne, pour le bonheur et les libertés de notre pays.... »

C'est exactement de la même manière que l'ami de Guizot, Barante, avait commencé son *Histoire des ducs de Bourgogne*, qui est et demeurera le type de la chronique historique (parue en 1824); je ne doute pas que Guizot, dans son livre sur Charles Ier, ne se soit inspiré de la méthode de Barante. Immédiatement après ce préambule viennent le portrait du roi et le tableau de l'Angleterre en 1625; quinze pages plus loin, le récit reprend. Barante ne procédait pas autrement.

On pouvait s'y attendre : la narration, chez Guizot, est un peu froide et presque trop digne; elle est loin d'être terne, mais elle manque d'éclat; si l'émotion n'en est pas absente, elle est noblement contenue; la vie y est forte et sans expansion. Mais le style est si clair et si ferme, l'auteur s'efface si complètement et repousse avec une telle habileté les ornements étrangers, que, lorsque la scène est grandiose ou terrible, le lecteur la voit sans peine dans toute sa beauté. Il y a dans les cérémonies de l'Église protestante, même sous ces voûtes nues et grises, au son de ces chants d'une simple mélodie, au milieu de ce culte sans ornements et sans mystères, des moments d'une émouvante grandeur : c'est ce genre d'émotion que Guizot connaissait et qu'il mit dans son œuvre[1].

1. Voyez Taine, *Essais de critique*; Faguet, *XIXe Siècle*; Jules Simon, *Thiers, Guizot, Rémusat*, 1885; Bardoux, *Guizot*, 1894, etc.

Plus encore peut-être que dans ses ouvrages sur les institutions de la France, la science, dans *la Révolution*, est impeccable. Chaque ligne a sa preuve, chronique, pamphlet ou procès-verbal officiel. Chez les savants anglais de nos jours, Guizot passe pour un guide d'une sûreté absolue. Ce théoricien des lois était devenu un habile metteur en scène de documents.

Guizot avait en effet la passion des documents au même degré que Thierry. Avant de publier son *Histoire de Charles Ier*, il avait organisé et dirigé une *Collection de documents relatifs à la Révolution d'Angleterre*. Après avoir publié ses *Essais*, il entreprit une *Collection de mémoires relatifs à l'Histoire de France* (depuis le 15 déc. 1823). Il disait, dans le prospectus de cette collection :

« Les monuments originaux de notre ancienne histoire ont été jusqu'ici le patrimoine exclusif des savants; le public n'en a point approché. Il n'a pu connaître la France et sa vie, du Ve au XIIIe siècle, que par les ouvrages d'écrivains modernes. »

Dans cette collection, qu'il surveilla de très près, Guizot traduisit l'histoire de Grégoire de Tours : sa traduction était exacte, élégante, d'une naïveté tout historique. C'était une façon, pour Guizot, de faire son « récit des temps mérovingiens ».

En 1822, l'État suspendit le cours que Guizot professait à la Sorbonne; il ne put le reprendre qu'en 1828. De cette manière, il n'avait pas été affaibli par l'action parfois énervante du professorat continu; d'autre part, il n'avait pas eu le temps de s'endormir dans la douce quiétude d'un travail que rien ne dérange. A la fois orateur et érudit, chef d'équipes de travailleurs et écrivain aux réflexions personnelles, documenté par le livre et par la pensée, narrateur entre deux ouvrages de philosophie historique, Guizot était, en 1830, un des hommes les mieux doués que la France possédât, l'historien qui pouvait paraître le plus prêt pour les plus belles choses.

Guizot était alors le principal représentant de l'école philosophique. On ne citait guère, au-dessous de lui, que Lemontey[1], dont nous avons parlé, et Raynouard, définitivement gagné aux études historiques : son *Histoire du droit municipal*

1. Lemontey, *l'Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV* (1832 et s.) se rattache davantage au genre narratif.

(1829), malgré de nombreuses erreurs et le parti pris de tout ramener à des origines romaines, contribuait fortement à développer l'étude des institutions communales et le patriotisme rétrospectif du Tiers État. Il a été le premier à suivre les conseils donnés par Thierry.

3° L'ÉCOLE NARRATIVE : BARANTE, THIERRY

Mais les goûts romanesques de l'époque demandaient surtout des récits de bataille, des scènes attendrissantes, de pittoresques descriptions. Walter Scott et Fenimore Cooper s'imposaient même à Guizot, qui, dans ses cours et ses livres, es nommait sans sourire et les citait sans crainte.

En ce genre, Michaud avait été un devancier assez oublié en ce temps-là. Sismondi vint ensuite avec son *Histoire des Français*[1]. Les trois premiers livres de ce dernier ouvrage furent le gros événement historique de 1821.

Celui-là aussi suivit les conseils de Thierry. Anquetil avait copié Velly, Velly avait copié Mezeray ; Sismondi affecta de ne point connaître ses devanciers; il alla, dit-il, aux textes, et en tira son livre. Les faits sont exactement présentés ; il y a effort pour éviter ces anachronismes de style que Thierry pourchassait, et, comme disait Guizot, « pour transporter ses lecteurs au sein de la vieille France[2] ». Tout le monde, et avec raison, vanta dans ce livre « une riche et solide instruction ». Mais, en ce qui concernait les institutions, les mœurs, les lettres, les idées, Sismondi était fort superficiel ; et on lui reprochait[3] d'avoir échoué dans le récit de ces deux règnes de saint Louis

1. Pour ne point parler de son *Histoire des Républiques italiennes* (1807-1818), à laquelle les contemporains reprochaient d'être mal écrite (et avec raison) et d'avoir négligé l'histoire littéraire. Du même temps et de la même école : Ségur, *Histoire universelle*, 1821 et s. ; Villemain, *Histoire de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires*, 1819, 2 v. ; Daru, *Histoire de la République de Venise*, 1819 et s. Il faut dire toutefois que de tous les historiens de ce temps, Daru est peut-être celui qui a fait le plus complètement et le plus méthodiquement de la critique des sources. *L'Histoire de Paris* de Dulaure (1821) fut fort discutée.

2. Guizot dans le prospectus de sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

3. Daunou, *Journal des Savants*, août et sept. 1821.

et de Charlemagne, auxquels ses contemporains tenaient particulièrement. Le style manque d'élégance, de pureté, et parfois même de correction. Et enfin, quelle étrange manière d'envisager l'invasion barbare!

« Deux nations dont le caractère est dissemblable, dont les institutions sont absolument différentes, la gauloise et la française, se sont succédé : l'histoire de l'une est indépendante de celle de l'autre. Confondre l'histoire des Français avec celle des Gaulois, ce serait faire perdre à la première l'unité qui la distingue. »

Malgré les dates, Sismondi est plus près d'Anquetil que de Guizot, et il fallait que cette génération eût une ardente passion des choses historiques pour s'engouer de lui.

L'*Histoire des ducs de Bourgogne*, qui suivit quelques mois après (1824-1826), fut accueillie avec plus d'enthousiasme encore, et cette fois le public ne fut point trop égaré par ses goûts. Le livre de Barante est le modèle, non pas précisément de l'histoire narrative, mais, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, de la chronique historique. Pas la moindre discussion, pas même çà et là un mot de l'auteur : il n'intervient jamais[1]. Il met bout à bout, du reste avec un art infini aux points de suture, les chroniqueurs du temps, et il a choisi fort habilement le temps le plus fertile en chroniques détaillées et pittoresques, celui de Froissart et du religieux de Saint-Denys. S'il traduit leurs récits en bon français moderne, il laisse à la phrase un archaïsme d'une naïveté légèrement factice. Les réflexions ne manquent pas pour couper la narration. Mais Barante n'a garde d'y exprimer sa propre pensée : comme Tacite et Tite-Live, il fait juger les hommes et les choses par les personnages qu'il met en scène. Il y a dans l'*Histoire des ducs* un assez grand nombre de documents, intéressants et bien traduits : mais ils sont placés au moment où on a dû les lire à haute voix devant le peuple assemblé ou le conseil réuni. A quoi bon, disait Barante, « des recherches sur le progrès des lumières, l'état des lettres, la direction des études » au xve siècle? des harangues et des sermons servent à l'historien à « mettre en action » les résumés qu'il aurait pu donner. De cette façon, non seulement on voit

1. Voyez ce qu'il dit de sa méthode, ici, page 113 et s.

les événements, mais on les entend en quelque sorte: « on se mêle à la réalité ; il n'y a plus d'historien ni d'auteur; c'est le vrai qui s'offre lui-même aux regards de l'observateur ».

L'œuvre de Barante est à la limite extrême qui sépare l'histoire du roman historique. Elle ne la dépasse pas. Car l'auteur a fait des recherches chronologiques profondément sérieuses; il a critiqué les documents avant de les accepter ; il a choisi entre les chroniqueurs, et, luttant par droiture historique contre l'esprit même de son livre, il n'a pas toujours choisi le plus pittoresque[1].

Thierry arriva le dernier dans ce mouvement historique, que ses articles avaient en partie provoqué ou dirigé. Il avait quelque temps hésité entre les deux écoles. Le succès de Barante, mais surtout la lecture un peu trop assidue de Walter Scott le déterminèrent à écrire le récit de *la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. L'ouvrage parut en 1825, et le succès, quoique trouvant un public déjà habitué à ces sortes d'œuvres, dépassa, semble-t-il, tous ceux qui avaient précédé[2].

Il y a dans ce livre sympathique et célèbre un travail de réflexion et d'observation personnelles qui manque à celui de Barante. Thierry n'est pas comme ce dernier, l'esclave heureux de la chronique. Les institutions l'intéressent autant que les faits. Les causes de la conquête sont indiquées ; les conséquences, c'est-à-dire les luttes entre les deux races, sont suivies jusqu'aux dernières limites possibles, par exemple jusqu'à l'histoire de l'Irlande contemporaine. On peut presque dire que, sous la forme d'une narration, l'ouvrage est le développement d'une théorie : — la perpétuité des conflits entre les races, la durée de l'influence d'une conquête sur l'état social et politique d'une nation. Mably et les autres, en étudiant cette influence dans l'histoire française, avaient présenté leurs résultats sous une forme déductive; Thierry dissimule les siens sous le récit d'un long drame.

Que cette théorie soit exacte, c'est ce que peu de personnes acceptent aujourd'hui. Les conséquences sociales ou morales de la conquête ont été assez rapidement effacées. Elle a eu de

1. Sur Barante, cf. Guizot dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1867.

2. Évidemment le sujet alors était par lui-même populaire. En 1822 Dorion eut le courage de publier *la Bataille d'Hastings, poème en 12 chants.*

longues conséquences politiques (la force de la royauté, la cohésion de la féodalité anglaise); mais les questions de race n'ont rien à voir là dedans, et le développement des libertés anglaises est non pas la revanche des vaincus, mais le travail naturel de la société sur elle-même. Il a manqué à Thierry, pour faire un livre de science, cette minutieuse analyse des documents, cette discussion acharnée avec les chroniqueurs, cette patiente statistique des faits ou des noms qui sont le travail préalable à tout jugement sur le passé. Le doute est la condition de l'histoire : Thierry, par nature, était la confiance même. Il a trop vu sa *Conquête* avant de l'avoir achevée.

Dans le récit même, il n'a pas été assez scrupuleux sur le choix de ses chroniques. Il emprunte au *Roman de Rou* le passage sur le débarquement de Guillaume en Angleterre[1] : mais les incidents en semblent tellement des réminiscences classiques, que l'on demeure incertain. Le discours du duc normand avant Hastings est superbe d'énergie et de concision : Thierry l'a du reste fait et refait plusieurs fois; mais le ton et les idées principales, il les a empruntés fidèlement au *Roman*. Est-il bien sûr de sa source? Guillaume le Conquérant n'y parle pas autrement que les Romains de Tite-Live ou l'Agricola de Tacite. Et on pourrait citer des défaillances plus dangereuses.

Ces réserves faites (et elles sont graves), le livre de Thierry demeure une œuvre historique fort séduisante : elle a une telle grâce d'allure, la langue y est d'une si franche clarté, une si douce émotion y est répandue! c'est, comme on l'a dit, l'aimable « épopée des vaincus ».

Avec la gloire, le malheur arrivait à Thierry. Aveugle, malade, il s'arrêta près de deux ans dans cette vie de travail qui était sa grande joie[2]. Il ne put, pendant les années qui suivirent, écrire que quelques lettres sur l'histoire des communes, en particulier de Laon, de Reims et de Vézelay. Tout en demeurant fidèle à ses habitudes narratives, il abordait cette étude du Tiers État qu'il avait lui-même proposée à ses contemporains. Là encore, il retrouvait « ses vaincus », chers à son esprit de saint-simonien et de libéral. Ces *Lettres* paru-

1. Cf. ici, p. 49 et suiv. | 2. Cf. ici, p. 23.

rent en 1827, et il les fit précéder de celles qu'il avait données en 1820 sur l'*Histoire de France*.

Depuis dix ans, les conseils de Thierry avaient porté leurs fruits; « la véritable science s'élevait et commençait à rallier autour d'elle les penseurs et les esprits droits ». L'ingratitude inhérente aux écrivains faisait oublier que Thierry avait été l'initiateur de cette renaissance : il rappela noblement, en publiant ce livre[1], ce que l'histoire lui devait.

4° LES HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION : THIERS ET MIGNET

Entre ces deux écoles, ou plutôt ces deux tendances historiques, l'*école philosophique* et l'*école narrative*, les critiques de 1830 faisaient une place à part à ce qu'ils appelaient l'*école fataliste*[2] : elle était représentée par les deux historiens de la Révolution, Thiers et Mignet, dont les œuvres parurent en 1823 et 1824. — On lui donnait ce nom parce que l'un et l'autre voyaient dans la Révolution le développement logique de causes données; que l'un et l'autre regardaient la Terreur comme un mal nécessaire : sans elle on n'eût pu sauver la patrie. « La résistance intérieure », disait Mignet, « a conduit à la souveraineté de la multitude, et l'agression du dehors à la domination militaire. » « La Révolution », écrivait Thiers, « prit enfin le caractère militaire, parce qu'au milieu de cette lutte perpétuelle avec l'Europe il fallait qu'elle se constituât d'une manière solide et forte. » « Le 18 Brumaire était nécessaire. » Et la parole suivante de Mignet résume bien les opinions essentielles et communes de l'un et l'autre écrivain : « Lorsqu'une réforme est devenue nécessaire, et que le moment de l'accomplir est arrivé, rien ne l'empêche, et tout la sert. »

Toutefois ni Thiers ni Mignet ne sont, tant s'en faut! des théoriciens et des philosophes. Leurs livres ne rappellent rien moins que ceux de Guizot ou de Tocqueville. Quelques réflexions, assez banales, on le voit, à propos de chaque

1. *Lettres*, p. 3; cf. ici, p. 38.

2. Expression de Chateaubriand dans la préface de ses *Etudes historiques* (1831) : « MM. Thiers et Mignet sont les chefs de l'école fataliste. » Plus loin il appelle leurs disciples « les dogmatiques de la Terreur ».

événement; de vagues considérations au début et à la fin de l'ouvrage, et combien écourtées ! Trente pages sur dix volumes suffisent à Thiers pour exposer les causes de la Révolution, et il y a bien des assertions hasardées en quelques mots : « Les Barbares » (ce sont les premiers mots de Thiers) « établirent en Gaule leur hiérarchie militaire : l'autorité s'y partagea entre le chef féodal appelé roi, et les chefs secondaires appelés vassaux. » Et Mignet de même, tout au début : « Le roi n'était qu'un simple chef militaire; la nation élisait son chef. Cette démocratie royale fit place, pendant le régime féodal, à une aristocratie royale. » Dans le courant de ces livres, vous ne trouverez aucune étude sérieuse sur les transformations administratives, les luttes sociales, les idées morales, l'état des provinces, et sur ce qu'on peut appeler la vie intérieure de la Révolution. Ce sont des narrateurs, et rien de plus, et, malgré la pensée qu'on a eu de les grouper en une école séparée, ils doivent être placés à côté et au-dessous de Thierry.

Thiers et Mignet se tiennent, comme lui, tout à fait à la surface des faits, tels que le récit peut en être assez aisément tracé à l'aide des mémoires et des comptes rendus officiels. Ils ont créé, ou plutôt ils ont popularisé cette histoire traditionnelle et classique de la Révolution, que les érudits de nos jours ont peine à déraciner de nos souvenirs[1].

Mais ces deux narrations, sans avoir la couleur et le charme qu'ont trouvés nos beaux conteurs historiques, se lisent avec facilité, souvent avec agrément. Mignet est froid, prudent, précis, presque déjà académique; ses informations sont plus exactes. Thiers est plus irrégulier, plus jeune, avec, çà et là, des réflexions subites de colère, de tolérance, d'admiration, également naïves et bourgeoises : « La cocarde tricolore », dit-il quelque part, « est foulée aux pieds : ce fait a été nié, mais le vin ne rend-il pas tout croyable et excusable ? » Mignet n'est pas à l'abri de ces bourgeoisismes : « Heureux les hommes », s'écrie-t-il par exemple[2], « s'ils savaient s'entendre ! les révolutions se feraient à l'amiable. » Tous deux, malgré leur jeunesse (Mignet était né en 1796, Thiers en 1797), malgré leur origine méridionale (celui-là est Aixois, celui-ci Marseil-

1. Thiers s'inspirerait plutôt de Lacretelle; Mignet, de Rabaut Saint-Etienne, que Lacretelle a continué (Aulard, cf. ici, p. x, n. 1).

2. Tome I, p. 180.

lais), malgré la fougue habituelle à leur vie d'avocat ou de journaliste, tous deux ont atténué le dramatique de la Révolution. Ils ont presque éteint la chaleur, la couleur, la variété et la vie qui rayonnent dans les documents de l'époque, ces œuvres passionnées de 1789. Dans la régulière canalisation de leur récit, tout se perd uniformément.

5° CARACTÈRES COMMUNS DE CES ÉCRIVAINS

Tous ces historiens se ressemblent en plusieurs points. Ils appartiennent au parti libéral : ce sont des hommes d'opposition au gouvernement contre-révolutionnaire ; le travail est chez eux une manière d'occuper leurs forces et aussi d'essayer et d'exercer leur influence ; leurs études groupent autour d'eux des élèves, des auditeurs, des amis : ils ont une clientèle historique dont ils font aussi un clan politique. — Ils appartiennent par leur origine (Barante excepté) à cette classe moyenne, à cette bourgeoisie honnête et laborieuse dont ils souhaitent l'avènement aux affaires ; presque tous exercent des professions libérales : avocats, journalistes, professeurs surtout, ils vivent de leur talent et souvent de leurs livres mêmes. — Enfin, l'amour des libertés et l'amour-propre de la bourgeoisie donnent à leurs œuvres une inspiration commune. Mignet et Thiers veulent venger la Révolution des écrits de Lacretelle[1] et des attaques de la Congrégation : ils en écrivent l'histoire pour justifier les espérances ou assurer les positions du parti libéral. Thierry, en Angleterre, à Reims ou à Vézelay, est l'homme des vaincus. Barante préfère les chroniqueurs hostiles à Louis XI, alors le type consacré du despotisme[2]. Guizot ne dissimule jamais sa sympathie pour

1. M. Aulard dit avec raison : « M. Thiers exposait avec bonne humeur les faits que Lacretelle et les autres exposaient avec tristesse. » *Etudes et Leçons*, p. 33.

2. On doit lire toute la préface de Barante pour voir jusqu'à quel point il est préoccupé de trouver dans l'histoire du XVe siècle des raisons de mieux aimer et de mieux faire aimer la liberté politique et la liberté religieuse. Voyez t. I, p. 79 : « J'espère donc, sans l'avoir traitée explicitement, ne pas être demeuré inutile à cette vaste question qui occupe et absorbe tous les esprits, et qui se plaide sur toute la surface du monde civilisé par la parole ou par les armes ; à cette question qui embrasse aujourd'hui la politique, la morale, la religion, et

« l'idée de liberté », et il la recherche avec un certain plaisir sous les Romains du Bas-Empire et au temps de Charlemagne. Pourtant (dût cette assertion paraître paradoxale en notre temps trop hostile à Guizot), c'est lui peut-être qui, sans y réussir toujours, a fait le plus heureux effort pour n'être jamais qu'historien[1]. — C'est enfin le tempérament libéral de ces écrivains qui explique l'intérêt particulier qu'ils ont pris à l'histoire de l'Angleterre, la patrie et le modèle des institutions qu'ils aimaient.

Qu'ils aient campé un peu la vérité à la moderne, cela était inévitable. Leurs récits ressemblent aux vignettes qui accompagnaient leurs livres; les personnages ont les costumes de leur temps, mais ils ont une allure romantique et théâtrale, et il n'est pas une très grande différence entre la pose de Charles le Téméraire et celle de Mirabeau. Mais quel historien pourra jamais s'abstraire entièrement de son époque, de son milieu, de ses sympathies personnelles? Lenain de Tillemont n'a pu y arriver lui-même; Fustel de Coulanges et Tocqueville, sous les dehors d'une science austère et toute objective, ont été des passionnés, des hommes de combat et, à certaines heures, des hommes du moment.

Rendons la justice aux historiens de 1820 qu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour ne point subordonner la vérité à la liberté. Et voici peut-être la principale ressemblance qu'on trouvera entre eux tous : le recours constant et immédiat aux documents. C'est, dans notre littérature historique, le plus large emprunt qui ait encore été fait aux sources mêmes de l'histoire.

6° LES DÉBUTS DE MICHELET. NOUVELLES TENDANCES[2]

En dehors volontiers de toute école française et de toute influence politique, travaillaient alors Michelet et Quinet, les

jusqu'à l'intelligence humaine; à cette question du pouvoir et de la liberté, ou, pour mieux parler, de la force et de la justice. »

1. On peut le croire lorsqu'il dit dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, chap. VII : « Plus soigneusement encore qu'en 1821, je tins mon cours [en 1828-1830] en dehors de toute politique. »

2. C'est l'école qu'on a appelée *idéaliste* ou *symbolique*.

derniers venus dans l'histoire ou l'enseignement. En 1822, au moment où les grands livres paraissaient, Quinet n'avait pas encore vingt ans; Michelet avait vingt-cinq ans, était professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe. Des projets nombreux grondaient en lui; sa vocation était confuse : ses goûts l'entraînaient vers la philosophie ou mieux vers les spéculations métaphysiques sur l'histoire et les idées des peuples.

Dans l'histoire de la vocation et des œuvres de Michelet et de son ami Quinet, il est juste de rappeler d'abord l'influence de leur maître commun Victor Cousin. C'est lui qui les dirigea vers la philosophie et qui leur montra l'Allemagne; c'est à lui qu'ils durent de connaître et de traduire, Michelet, Vico, et Quinet, Herder[1]. Puis Cousin, dans ses leçons sur la *Philosophie de l'Histoire* (1828), indiquait, en s'inspirant de Herder, quelques-unes des règles de méthode dont Michelet ne s'écartera jamais. — L'historien, disait Cousin, doit d'abord étudier le pays dont il parle; l'histoire est un drame : que l'écrivain connaisse « le théâtre du drame ». Et dans ce drame, continuait Cousin, il faut distinguer le rôle de « la masse », qui « remplit la scène », et celui des « chefs », qui parlent et gesticulent. « Les lieux, les peuples, les grands hommes », concluait Cousin, « voilà les trois choses par lesquelles l'esprit d'une époque se manifeste[2]. » Michelet ni Quinet n'oublièrent jamais ces leçons.

Pour concilier ses devoirs de professeur et ses tendances naturelles, Michelet traduisait la *Scienza nuova*, de Vico[3]. Dans

1. Cousin, *Cours de philos., introd.*, 1828, p. 26 : « L'ouvrage de Herder [sur la philosophie de l'histoire de l'humanité] est le premier grand monument élevé à l'idée du progrès perpétuel de l'humanité, en tout sens et dans toutes les directions. Les races, les langues, les religions, les arts, les gouvernements, les systèmes de philosophie, tout a sa place dans l'histoire de l'humanité telle que l'a conçue Herder. » « Herder aussi a vu que dans ce monde l'homme ne pourrait se soustraire à l'influence des climats et des lieux, et la géographie physique a pour la première fois joué entre ses mains un grand rôle dans l'histoire. » « Cet ardent amour de la civilisation, dans Herder, est porté jusqu'à l'enthousiasme; dans Vico, l'enthousiasme n'est pas dans la forme, mais il est dans le fond.... Je me félicite moi-même d'avoir encouragé mes deux jeunes amis, MM. Michelet et Quinet, à donner à la France Vico et Herder. »

2. *Cours de l'histoire de la philosophie, introduction*, VIIIe leçon.

3. *Principes de la Philosophie de l'Histoire*, 1827. Cf. Monod, *Portraits et Souvenirs*, 1897, p. 34.

la préface apparaissent déjà quelques-unes des intentions maîtresses de sa vie : retrouver dans l'histoire, à travers les faits, les luttes éternelles des idées et des principes, le retour périodique des mêmes puissances, fatales ou libres. C'était ce que l'italien Vico avait voulu faire; l'œuvre de Michelet est née en partie de la sienne. Vers la même date, Quinet traduisait les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, de Herder[1]; dans sa préface, comme Michelet dans la sienne, il demandait à l'histoire non pas le récit d'un drame ou la connaissance d'une époque, mais « les lois éternelles du règne des actions humaines[2] ».

Presque en même temps que son *Vico*, en 1827, parut, de Michelet, un *Précis de l'Histoire moderne*. C'est un simple manuel à l'usage des collèges royaux et de l'École Préparatoire (École Normale). Qu'on l'étudie de près cependant; ce livre de classe marque, dans la vie de Michelet et dans les destinées de notre enseignement, une date importante. Il enseignait alors, à l'École, à la fois l'histoire et la philosophie.

Ce petit livre a chassé ou fait mépriser, dans les écoles, ces abominables *tableaux chronologiques et synchroniques*, qui exaspéraient Thierry et qui dataient presque tous de l'ancien régime[3]. Michelet donnait un récit continu, avec seulement les dates essentielles ; la narration était vivante, imagée. En note, il citait les ouvrages étrangers qu'il avait consultés, italiens, anglais, espagnols même. Souvent, il intercalait des citations d'auteurs originaux, des pages mêmes de Luther. Tout cela était nouveau, presque une révolution en matière d'enseignement. Comme Thierry révélait les vieux chroniqueurs au public des journaux, Michelet révélait à celui des écoles les paroles des réformateurs protestants. Songeons que de 1827 à 1848 la jeunesse apprit l'histoire dans ce livre. J'ai sous les yeux quelques-uns des exemplaires du volume de Michelet : que de noms d'écrivains futurs sur la garde des premières pages, Jules Simon, Fustel de Coulanges, Chéruel, Dareste, Geffroy.

1. Traduction publiée en 1834.

2. La traduction de Quinet était dédiée à Creuzer, dont la *Symbolique et la mythologie des peuples anciens*, traduite et développée par Guigniaut (depuis 1825), devait fortement accélérer le mouvement d'idées marqué alors par la lecture de Herder.

3. Et qui, hélas ! ont encore leurs héritiers. Michelet lui-même a fait de ces *tableaux* (1825 et 1826).

Dans l'avant-propos, Michelet laissait échapper quelques paroles fort expressives :

Il voulait, disait-il, « laisser dans la mémoire des élèves une empreinte durable de l'histoire moderne ». Pour cela, il lui fallait « marquer dans une division large et simple l'unité dramatique de l'histoire des derniers siècles ». Les idées, il devait « les représenter, non par des expressions abstraites, mais par des faits caractéristiques, qui pussent saisir de jeunes imaginations ». Ces faits devaient être « peu nombreux, mais assez bien choisis pour servir de symboles à tous les autres ». Et l'ensemble présenterait ainsi « à l'enfant une suite d'images, à l'homme vieux une chaîne d'idées ».

Il y a, dans ces lignes qui passèrent peut-être inaperçues, les trois principes de la méthode avec laquelle Michelet composera toutes ses œuvres, l'*unité dramatique* de l'histoire, l'idée présentée sous forme d'*image*, et le fait sous forme de *symbole*.

En 1828, il visita l'Allemagne, qui était alors dans l'ardente vitalité de sa philosophie et la pleine conscience de son patriotisme national. Plus que la France peut-être, l'Allemagne avait le sentiment et le patriotisme de ce qu'elle appelait son « génie ». Et en outre, plus que la France encore, elle savait regarder au delà des frontières, et « communier avec le génie des autres peuples » : Niebuhr avait été romain dans son *Histoire Romaine* (1811); Herder avait lancé ses *Idées sur la Philosophie de l'histoire de l'humanité* (1784). La philosophie en Allemagne pénétrait l'histoire, y cherchait l'application de ses principes, le mouvement de ses idées, l'éternité de ses symboles. Michelet retrouvait là-bas l'écho de ses propres sentiments : Quinet, qui devait être son ami et son compagnon de lutte, subissait la même attraction.

L'apparition du livre de Jacob Grimm sur les *Antiquités du droit allemand* (en 1828) compléta et arrêta les impressions de Michelet. Ce livre acheva, comme les chroniqueurs francs pour Thierry, de lui révéler ses destinées historiques :

« Jamais livre n'éclaira plus subitement, plus profondément une science. Il n'y avait là ni confusion, ni doute. Ce n'était pas un système plus ou moins ingénieux. Nous entendîmes dans ce livre, non les hypothèses d'un homme, mais la vive voix de l'antiquité elle-même. Ce livre a une valeur immense en lui-même, comme révélation de la poésie juridique d'un peuple, une plus grande encore

comme terme de comparaison avec celle de tous les peuples. Une science nouvelle, indiquée par Vico, est devenue possible : la symbolique du droit ! [1] »

Dans le livre de Grimm encore, Michelet aperçut l'âme de l'Allemagne, et les impressions qu'il reçut fixèrent les images que faisait naître en lui le voyage de 1828 :

« Nulle part le droit ne s'est plus richement épanoui en formules juridiques : capricieuse végétation et luxuriante, à désespérer l'analyse. Vous compteriez tout aussi bien les feuilles bruissantes dans les chênes de la Forêt-Noire [2]. »

Ce que Michelet a éprouvé en rêvant à l'Allemagne — la sensation du « génie » d'un peuple, la vue d'une nation qui « travaille sur elle-même [3] », l'harmonie qui existe entre la terre et l'homme, entre les aspects du sol et la forme des institutions, — tout cela, lorsque deux ans plus tard la France « lui sera révélée », il le cherchera dans l'histoire de sa patrie.

L'esprit de Michelet fut donc surtout formé par la philosophie et par l'Allemagne : l'œuvre de Guizot et celle de Thierry sont surtout nées de la politique et des intérêts de la France contemporaine. Et il arrivera par là, naturellement et en dépit de l'apparence, que l'œuvre de Michelet sera plus complète et plus française que celle de ses prédécesseurs. Hommes de parti, ceux-ci s'intéressent plutôt à un groupe d'hommes, les vaincus (Thierry), aux institutions (Guizot), à une époque donnée (la Révolution : Thiers et Mignet). Homme d'idées, Michelet conçoit une nation : quand il s'occupera de la France, il verra la France « intégrale », ses forêts et ses fleuves, son peuple et ses grands hommes, ses arts et sa politique, son génie éternel dans ses paysages variés et ses diverses révolutions.

7° DOCUMENTS ET MUSÉES

Tous les recueils de documents qui parurent ces quinze années répondent à ce même désir de « retrouver la vie du passé » : assez peu de chartes et de lois, mais beaucoup de

1. Michelet, *Origines du Droit*, p. III.
2. *Ibidem*, p. LXXI.
3. *Ibidem*, p. LXXXVI.

chroniques et de mémoires : les deux collections de Guizot, celle de Petitot (depuis 1818) ; des recueils de poésies et de chants populaires : de Raynouard, les *Choix de poésies originales des troubadours* (1816 et s.), de Fauriel, *les Chants populaires de la Grèce moderne* (1824-1825). L'épigraphie romaine, qui commençait à passionner l'Allemagne, nous serait demeurée étrangère, sans les mémoires de Letronne sur l'Égypte impériale ; par une réaction toute naturelle, la Restauration est une des époques (en dépit des consciencieux travaux de Naudet) où la France a le moins étudié l'antiquité romaine et nous n'avons jamais regagné l'avance que nous laissions prendre alors par nos rivaux. Letronne et Raoul Rochette maintenaient en revanche le goût de l'antiquité grecque : mais déjà l'Allemagne nous avait atteints et dépassés : car ces années sont les plus belles de l'activité scientifique de Bœckh. Nous conservions une prépondérance incontestable en numismatique ancienne, grâce aux grands répertoires de Mionnet[1].

L'État se désintéressait peut-être un peu trop de ce mouvement ; toutes les recherches sur le passé de la France semblaient l'inquiéter. Il fonda l'École des Chartes (1816), mais l'idée première en appartient à Napoléon, qui rêvait de « bénédictins laïques travaillant dans une espèce de Port-Royal ». Par contre, il suspendit (de 1822 à 1828) le cours de Guizot, et supprima, vers le même temps, l'École Normale. Il subventionnait plus volontiers les études orientales : là, croyait-il, point de danger pour lui. Surtout, il constituait le Louvre : fondation, en 1828-1830, de la galerie des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance ; en 1824, de la galerie de sculpture des mêmes époques ; en 1827, de la galerie égyptienne ; en 1821, la Vénus de Milo entrait au Louvre. Mais les ennemis du régime bourbonien lui en savaient peu de gré, songeant seulement à ce que le Louvre avait été sous l'Empire, enrichi des chefs-d'œuvre de l'Europe entière. Puis, en 1816, le gouvernement avait lamentablement dispersé le Musée des Monuments français, qu'un demi-siècle d'efforts n'a pu parvenir à reconstituer dans les thermes romains de Cluny[2].

---

1. Commencés en 1806. Mionnet est mort en 1842.

2. Le Musée des Thermes est en germe dès 1819-1820. Cf. ici,

8° HISTORIENS DE LA LITTÉRATURE ET DE LA PHILOSOPHIE L'ORIENTALISME. RÉSUMÉ

Il n'y eut jamais dans notre pays une plus riche poussée de travail littéraire que dans ces dix années de la Restauration : l'année 1821 est peut-être celle où la France a le plus produit de livres historiques; puis viennent les noms célèbres, Guizot en 1823, Thiers en 1823, Mignet en 1824, Barante en 1824, Thierry en 1825, chaque année amenant sa grande œuvre. En même temps que l'histoire politique, l'histoire de la littérature ou de la philosophie s'affranchissait de la tradition classique de La Harpe ou de Laromiguière : celle-là avec Villemain et Sainte-Beuve, celle-ci avec Cousin.

De 1828 à 1830, les cours que firent, à la Sorbonne, Guizot, Cousin, Villemain, furent des événements politiques et littéraires. Ils attirèrent une affluence d'auteurs « dont le souvenir », dit Thierry, « est presque fabuleux[1] ». C'était une école à la fois de science et de libéralisme :

« Des souffles divers portaient le même mouvement dans les esprits », dit Guizot à ce sujet dans ses *Mémoires*[2]. « Nous avions à cœur de les animer sans les agiter. Nous pensions librement et tout haut sur les grands intérêts, les grands souvenirs et les grandes espérances de l'homme et des sociétés humaines, ne nous souciant que de propager nos idées, point indifférents sur leurs résultats possibles, mais point impatients de les atteindre, heureux du mouvement intellectuel au centre duquel nous vivions, et confiants dans l'empire de la vérité que nous nous flattions de posséder. »

Cousin a sa place marquée dans le mouvement historique : non pas seulement à cause des aimables livres qu'il consacra sur le tard aux femmes du XVIIe siècle, mais aussi parce qu'il essaya de faire, en 1828, la théorie de la méthode et de la philosophie historiques : avec quelle légèreté de connaissances,

p. 97. De ce temps sont les premiers travaux de Caumont à Caen (1824) et le célèbre recueil de Seroux d'Agincourt sur *l'Histoire de l'Art* (1815 et suiv.). A certains égards, les antiquités de la France étaient alors plus étudiées en province qu'à Paris même. Il y aurait une étude à faire sur la décentralisation scientifique pendant la Restauration et sous l'influence du romantisme; cf. ici, p. 41.

1. *Considérations*, chap. IV
2. Chapitre VII.

quelle assurance d'expression, quelle ignorance du travail érudit, à peine est-il besoin de le dire. Pourtant, il y a encore beaucoup à prendre dans ses leçons sur la *philosophie de l'histoire*[1] : de larges vues, des idées séduisantes, les réminiscences non déguisées de Herder et de l'Allemagne, et le souvenir de l'incontestable impression qu'elles firent sur Michelet.

Un autre théoricien de l'histoire était alors l'excellent Daunou, polygraphe à la fois superficiel et consciencieux, rédacteur omniscient du *Journal des Savants*, professeur au Collège de France[2], maître fort écouté, à la méthode excellente, si on en croit Thierry, et auquel on pardonnera beaucoup de jugements rapides et de théories surannées en faveur de cet excellent témoignage et de son ardent amour pour l'histoire.

Aux mêmes années, cette science de l'Orient, où la France et l'Angleterre se sont toujours partagé ou disputé la prééminence, était en des coups d'éclat renouvelée par des Français de génie, Champollion et Burnouf.

Celui-là (né en 1790) s'était, dès la sortie de l'enfance, fait de l'Égypte une seconde patrie ; il l'avait devinée, comprise et conquise sans l'avoir visitée. En 1811, il commence à préparer son livre sur l'*Egypte sous les Pharaons* ; puis il s'attaque aux hiéroglyphes, et, le 17 septembre 1822, dans sa *lettre à M. Dacier* sur l'inscription trilingue de Rosette, il montre que les caractères mystérieux y sont la traduction des mots grecs ou démotiques. Ce jour-là, comme on l'a dit souvent, le plus ancien monde était découvert. Les années qui suivirent, Champollion continua sa tâche avec cette ardeur juvénile qui ne le quitta jamais. En décembre 1827, il préside à l'inauguration de la galerie égyptienne du Louvre, qui est à la fois pour lui un temple et un foyer. Mais il n'a point encore vu « la terre promise » de l'Egypte : enfin, l'État lui confie une mission ; il débarque à Alexandrie (1828), et ni Moïse à la vue de Canaan, ni Colomb à la vue de San Salvador, n'eurent un tel enthousiasme. Au cours de son voyage, Champollion envoyait des lettres au *Moniteur* : cet égyptologue impénitent écrivait ses impressions avec la fougue d'un romantique.

Eugène Burnouf (1801-1855), quoique plus jeune, est plus

1. Cf. ici, p. XXXII.
2. De 1819 à 1830 ; publié plus tard sous le titre de *Cours d'Etudes historiques*, 1842 et s.
3. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

calme. Celui-ci, c'est l'Inde et la Perse qui l'attirent : il a des précurseurs : ses maîtres immédiats, Abel Rémusat et Silvestre de Sacy; et au delà, le promoteur des études asiatiques, Anquetil-Duperron (mort en 1805); ce dernier, frère de l'historien, fut un homme incroyable, d'une verve diabolique, passant toute sa vie au milieu des manuscrits et des souvenirs de l'Asie, traduisant l'Avesta, le vivant même, gymnosophiste farouche dans le Paris du Directoire et du Consulat. Burnouf reprend l'œuvre incohérente d'Anquetil. En 1826, il découvre, avec Lassen, le pâli; en 1830, il publie enfin, correctement, le premier texte zend. Cette fois, la science de la Perse est chose française : elle le demeurera. Burnouf avait à peine trente ans.

Que ces deux grands noms ne fassent cependant pas oublier les deux fondateurs[1], ou plutôt les deux organisateurs de la science asiatique en France, Abel Rémusat et Silvestre de Sacy[2] : ils créèrent la Société asiatique (1821) et le *Journal asiatique* (15 juillet 1822), la plus ancienne des publications de ce genre dans le monde. Leurs articles, multipliés à l'infini dans le *Journal des Savants*, pouvaient faire croire au monde érudit que l'Orient absorbait alors toutes les forces scientifiques de la France.

La vieille France, l'Égypte, l'Asie, tous les mondes que l'antiquité grecque et romaine avaient fait oublier, ressuscitaient à la fois : le romantisme de 1820 était, comme, l'humanisme de 1520, une renaissance.

« Le plus beau mouvement d'études sérieuses », dit Thierry[3], « succéda, presque sans intervalle, à l'effervescence révolutionnaire.... En s'appliquant aux recherches studieuses, la jeunesse du parti rejeté loin des affaires y porta toute l'ardeur de ses espérances.... Il y eut pour les lettres une classe d'hommes jeunes et dévoués, dont l'ambition n'avait de chances que par elles; il y eut une passion de renouvellement littéraire associée par l'opinion aux honneurs et à la popularité de l'opposition politique. Le professorat s'éleva au rang de puissance sociale; il y avait pour lui des ovations et des couronnes civiques ... On avait soif d'apprendre, sur ce passé dont l'ombre semblait encore menaçante, la vérité tout entière, et de là vinrent, spécialement pour les études historiques, dix années telles que la France n'en avait jamais vu de pareilles. »

1. Il faut rappeler ici les études de Saint-Martin sur l'histoire arménienne.

2. Voyez la notice publiée par M. Derembourg (oct. 1895).

3. *Considérations*, chap. IV.

III

1830-1848

1° ORGANISATION DE LA SCIENCE HISTORIQUE

La révolution de 1830 fut considérée par les historiens comme leur victoire. Les Francs et les Gaulois de Thierry, les deux races que la conquête avait opposées, se réconciliaient enfin, dirent les vainqueurs des Trois Glorieuses. Ces institutions dont Guizot suivait l'antagonisme depuis la chute de l'empire romain, les institutions libres, aristocratiques et monarchiques, se combinaient harmonieusement dans le gouvernement de Juillet. Comme ces communes dont Thierry refaisait l'histoire, la France avait imposé sa loi à l'autorité seigneuriale. Mignet et Thiers avaient déclaré que la Révolution n'avait pas achevé son œuvre : elle avait transformé la société, elle n'avait pas fondé la liberté ; 1830 la fondait enfin. Les Trois Journées étaient la conclusion nécessaire de l'histoire de France. Il n'y avait plus de races, il n'y avait plus de principes ennemis. On ne connaissait plus que des Français et « le roi des Français » ; en ces jours lumineux, Michelet aperçut enfin « une nation » ; il vit la France[1].

Les historiens, qui avaient aidé au triomphe, eurent leur part du profit. Le gouvernement de Louis-Philippe les appela au pouvoir : Thiers, Villemain, Cousin, Guizot furent ministres ; Barante fut ambassadeur : Guizot, de 1840 à 1848, fut le véritable souverain du royaume. La politique les enleva à l'histoire. Thiers ne reprit qu'en 1840 la suite de la *Révolution* ; Guizot ne devait pas achever sa *Civilisation*, et il suspendit pendant trente ans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*.

Arrivés au pouvoir, ces hommes n'oublièrent pas les sciences historiques qui avaient fait leur force : leur plus cher désir fut de leur trouver des adeptes, de leur fournir les moyens de

1. Cf. page 312, et, pour Thierry, page 95

grandir, et de leur assurer une efficace protection. Le gouvernement de Juillet, en particulier sous les ministères de Villemain, de Salvandy et de Guizot, a été le véritable organisateur, en France, de la science historique[1].

Il l'a organisée avec méthode, habileté, esprit de suite, et ce qu'il n'a pu faire, il n'a pas empêché l'initiative particulière de l'exécuter. L'histoire devint, comme disait Thierry, une « institution nationale ».

1° L'Etat lui assura une première place dans l'enseignement supérieur. De nouvelles chaires sont fondées au Collège de France. De nombreuses Facultés des Lettres sont rétablies en province, et dans chacune d'elles il y a une chaire d'histoire. A Caen, Caumont professe (depuis 1830), sous les auspices de la Société des Antiquaires de Normandie, un « cours d'antiquités monumentales », et grâce à lui « l'enseignement de nos arts était né[2] ».

2° Des Ecoles spéciales sont développées pour former la jeunesse aux méthodes de travail et de recherches : l'Ecole des Langues Orientales à Paris est réorganisée[3], et, à Athènes, l'École française est fondée (1846) : par ce coup hardi, la France s'emparera bientôt, en Grèce, de la direction des études historiques[4]. L'École des Chartes, remaniée en 1847, reçoit pour professeur d'archéologie nationale Jules Quicherat.

3° Il ne suffit pas aux historiens de s'instruire ou d'enseigner. Il leur faut aussi des moyens pour faire connaître leurs recherches. Au XVIIIe siècle, ils avaient les inépuisables ressources des Ordres religieux, les libéralités intéressées des intendants et des fermiers généraux. Sous la Restauration, la librairie avait été fort généreuse, un peu imprudente ; le nombre d'ouvrages scientifiques qui furent alors lancés « par livraisons », chez les Didot ou chez Treuttel et Wurtz, nous étonne même aujourd'hui : mais elle avait le droit de se lasser. Le gouvernement pensa qu'il devait être le tuteur naturel des publications savantes. Guizot fit commencer, en 1835, le grand

1. Sur ce qui a été fait de 1830 à 1848 pour les monuments de la France, cf. Courajod, *Revue historique*, XXX, 1886, p. 116 et s.
2. Courajod, p. 117.
3. Fondée en 1795, réorganisée en 1858. Voy. les publications qu'elle a faites pour son Centenaire (1895).
4. Cf. Radet, *l'Histoire et l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes*, 1898.

recueil des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*[1]. C'est là que Mignet publie les *Négociations relatives à la succession d'Espagne* (1835[2]), Michelet, *le Procès des Templiers* (1841), Thierry, *les Documents relatifs à l'Histoire du Tiers État* (1850 et s.[3]), Quicherat, *le Procès de Jeanne d'Arc* (1841-1845), Beugnot, *les Olim* (1839-1848) et *les Assises de Jérusalem* (1841-1843), et Guérard enfin (1797-1854), ces *Polyptyques* et ces *Cartulaires* du moyen âge, accompagnés de préfaces qui sont des modèles de précision et de sagacité. — A côté de l'Etat, des compagnies ou des librairies scientifiques rivalisent d'activité. A ses deux grandes publications d'histoire politique et littéraire, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ajoute son *Recueil des Historiens des Croisades* (depuis 1841), et Pardessus reprend sous ses auspices la collection des *Diplomata*[4]. La Société de l'Histoire de France inaugure, en 1835, sa collection des chroniqueurs et des historiens de notre pays. Les *Archives curieuses de l'Histoire de France* commencent en 1834. L'abbé Migne fonde vers ce temps-là (1835?) cette étonnante imprimerie où tout un personnel de prêtres réimprime les *Patrologies grecque* et *latine*. — Enfin, de grandes collections d'histoire universelle sont annoncées, à l'usage commun des gens du monde et des étudiants : par exemple, l'*Univers pittoresque* de la maison Didot, abordé avec enthousiasme (1835) et terminé hâtivement.

4° Au-dessous du gros livre et du recueil de documents, il y a le mémoire, l'étude, l'article, le document isolé. Ce fut, depuis 1830, une préoccupation générale de former des asiles pour ces articles de courte haleine. Les *Mémoires de l'Institut* et le *Journal des Savants* étaient des sanctuaires fermés. Mais il y eut une floraison inaccoutumée de revues savantes. On eut (depuis 1831) la *Revue des Deux Mondes*, où Thierry donna ses premiers récits mérovingiens (1833). Pour les médiévistes s'ouvrit la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1835); pour les archéologues, classiques ou orientalistes, se fonda la *Revue Archéologique* (1844)[5]; pour les numismates, la *Revue française de Numismatique* (1836). Jusque vers 1870, ces trois

1. Cf. ici, p. 98.
2. Cf. ici, p. 261.
3. Cf. ici, p. 102.
4. Cf. ici, p. 97.
5. Ajoutez les *Annales Archéologiques*, 1844 et s., consacrées surtout à l'art français du moyen âge.

derniers recueils devaient être les « nouvelles » attitrées de notre science historique.

5° Comme il publiait les documents de notre histoire, l'État s'efforçait de protéger les monuments de notre art, si souvent menacés depuis un demi-siècle. En 1834 Guizot crée, en 1837 Salvandy développe une Commission des Arts et Monuments, chargée d'inventorier les richesses d'art de la France. En 1837 est fondée, à Paris, la Commission des Monuments Historiques, qui fera réparer aux frais de l'État les monuments « classés »; dans chaque département il y eut une Commission des Monuments et Documents Historiques, qui publia souvent des bulletins. Vitet, puis Mérimée, inspecteurs généraux des monuments historiques, veillèrent à la conservation des vieux édifices français, avec beaucoup de zèle, d'excellents principes d'esthétique moderne, et de vagues notions archéologiques[1]. Enfin, à Paris, en 1845, le Musée des Thermes de Cluny est officiellement reconnu.

6° Hors de France, des missions confiées par le gouvernement permettaient à nos savants de continuer leurs études et d'enrichir notre pays de précieux butins faits sur l'étranger : on a déjà parlé de l'École d'Athènes. L'opposition raillait volontiers ces dépenses. Mais enfin des fouilles et des découvertes comme celles de Botta à Khorsabad (1843) étaient une victoire nationale.

7° En France, des Congrès s'organisaient pour grouper les travailleurs, leur révéler les richesses de leur pays, les soutenir par l'entente commune. L'esprit d'association s'était réveillé dans notre pays depuis 1815 : la science bénéficia de ce réveil presque autant que l'industrie. Elle aussi donna naissance à des organismes sociaux. Les académies de province, rapidement reformées après 1815, augmentèrent en nombre, parlèrent plus haut, et se mirent à enfler leurs mémoires de dissertations historiques (surtout après 1840). La Société de l'Histoire de France se fait brillamment connaître dès 1835. Caumont a fondé en 1830 la Société française d'Archéologie[2], dont les Congrès et le *Bulletin monumental* contribuèrent peut-être plus au salut et à la connaissance des monuments français

1. On pardonnera difficilement à Mérimée d'avoir dit : « Le τὸ καλὸν de la sculpture n'existe qu'au centre de la France. » *Revue de Paris*, 15 nov. 1895.

2. Toujours existante.

que les commissions officielles, à organisation compliquée et à marche laborieuse. L'initiative provinciale, depuis 1815, faisait beaucoup pour la science.

Sous la tutelle du gouvernement, la science historique s'organisait donc en véritable puissance, avec ses maîtres, ses écoles, ses missionnaires et ses assises, le cours périodique de ses journaux et la masse compacte de ses gros recueils.

Remarquons bien ceci : rien de ce qui sert à l'histoire ne fut négligé dans cette organisation méthodique : les manuscrits, les inscriptions, les médailles, les monuments, tout ce qu'une nation laisse d'elle fut mis au jour. Ce fut la recherche « intégrale » du passé.

2° MICHELET[1], « L'HISTOIRE ROMAINE »

L'œuvre de Michelet correspond à ce mouvement.

C'est vers 1828 qu'il commença son premier grand livre, l'*Histoire romaine* : elle parut en 1831.

En ce temps-là, comme il le disait lui-même, « deux écoles étaient dominantes, la grisaille et l'enluminure, l'école raisonneuse et les pastiches de Froissart », celle de Guizot et celle de Barante. Les idées héritées du XVIIIe siècle et reprises par Thierry étaient maîtresses : l'histoire s'explique par la conquête et ses conséquences, et par les luttes des races.

Dans l'*Histoire romaine*, Michelet « marche seul, inexpérimenté, mais très riche de faits et d'idées, plein d'un grand souffle[2] ». C'est lui qui parle ainsi de lui-même.

La race, il en tient compte, mais seulement pour les époques lointaines : il a eu Niebuhr sous les yeux, et il explique l'ancienne Italie par la prédominance de la race pélasgique :

« Rome est une cité d'origine pélasgo-latine. La tradition qui lui donne Albe pour métropole, et fait remonter son origine, par Albe et Lavinium, jusqu'à la grande ville pélasgique de Troie, fut adoptée

1. Voyez Faguet, *XIXe siècle* ; le livre de Corréard sur *Michelet* (collection Lecène et Oudin), et celui de Monod, *Renan, Taine, Michelet*, 1894. Le centenaire de Michelet (1898) a donné lieu à de nombreux articles et discours sur l'historien.

2. Cf. ici, p. 301 et s. M. Boissier a étudié ce livre de Michelet, *Revue des Deux-Mondes*. 1898.

publiquement par le peuple romain, qui reconnut les habitants d'Ilium pour ses parents. Le culte asiatique de Vesta, celui des Pénates, analogues aux Cabires pélasgiques, et représentés, comme Romulus et Rémus, sous la forme de deux jeunes gens, témoignent encore de cette origine[1]. »

Mais, une fois Rome fondée, Michelet abandonne cette question de races. Il a devant lui une nation, avec un génie déterminé, et cette nation se fait d'elle-même, « va se créant de son énergie propre, s'engendrant de son âme et de ses actes incessants ». On reconnaît là l'élève de Vico, de Herder et de l'Allemagne régénérée.

Dans cette nation, deux choses préoccupent d'abord Michelet : le sol où elle a vécu, le droit dont elle a vécu ; ses premiers chapitres sont consacrés à une description du Latium et de l'Italie, à un examen des formules des Douze Tables. Voilà qui était nouveau en ce temps-là, en France du moins : dans aucun des livres dont nous avons parlé, il n'était question de la configuration du sol[2], dans aucun non plus, des formules et des principes juridiques. C'est que Michelet retrouve, dans la nation, l'image morale de sa demeure et de son sol, et, dans son droit, l'expression symbolique de son âme. Notez que Michelet, pour faire son livre, a visité la péninsule : à chaque fois que l'histoire romaine se déplace en Italie, il ajoute une description nouvelle. La guerre samnite éclate, et avant de conduire les légions en Campanie, Michelet décrit le pays, comme il l'a vu.

Dans le récit qui se termine à la mort de César, même abstraction de la question de race, même emploi parallèle de la terre et du symbole. La guerre du Samnium n'est point la lutte entre deux races, mais celle « de la cité contre la tribu, de la plaine contre la montagne ». Le symbolisme mythologique de Grimm et de Creuzer est complété chez Michelet par un symbolisme historique.

Comme « du fatalisme des races », Michelet se défie « du fatalisme des grands hommes », dont Thiers et Mignet, et peut-être même Guizot, avaient abusé. Il les ramène volontiers

1. On ne saurait faire trop de réserves au sujet de ces vagues et rapides assertions.

2. Sauf le premier livre de Daru sur Venise et les leçons de Cousin. Cf. p. XXXII. En cela encore, on peut noter l'influence de Herder, cf. p. XXXII, n. 1.

à n'être que des symboles d'un temps, d'une idée, d'une institution. César est « l'homme de l'humanité »; Caton l'Ancien est « le vieux génie italien ». — Ici Michelet aurait pu prendre garde. Que les grands hommes soient la conséquence fatale d'une révolution, ou qu'ils soient le symbole vivant d'un peuple ou d'une idée, leur force est la même, et il faut également s'incliner devant eux.

L'*Histoire Romaine* de Michelet manque trop de cette analyse critique des documents, qui était d'ailleurs étrangère aux écrivains de cette génération, et qui est nécessaire surtout à l'histoire de l'antiquité. La véritable histoire de l'antiquité repose en partie sur des subtilités de critique et des arguties de texte, et Michelet procédait par belles envolées d'images.

Et cependant, il y a dans ce livre toute la matière de l'histoire : Michelet a lu les textes et de droit et de littérature ; il connaît les inscriptions et les médailles ; il a vu le pays, examiné ses conditions agricoles ; il a fait des études sur la langue latine : il a cherché des points de comparaison avec les autres peuples ; il a recouru au procédé de l'analogie. Il s'est servi des lois qu'Abel Rémusat avait trouvées pour les langues tartares. Que nous sommes loin de Thierry, qui ne connaît que le chroniqueur ; de Guizot même, qui s'attache surtout à l'imprimé ! Ici tout est matériaux pour l'histoire ; tout est histoire, le sol, la pierre gravée, la langue parlée.

3° MICHELET, L'HISTOIRE DE FRANCE[1]

De 1833 à 1844, Michelet donna les six premiers volumes de son *Histoire de France*, allant des origines à la mort de Louis XI. On sera vite frappé de l'absolue similitude qui existe entre la méthode de cette œuvre et celle de la précédente.

L'objet de Michelet est la *résurrection de la vie intégrale* du passé — répétons encore ce mot *intégral*, puisque Michelet y tenait. Il le dit nettement dès sa préface de 1833[2] :

1. En 1831, de Michelet, *l'Introduction à l'Histoire universelle*; en 1833, le *Précis de l'Histoire de France*.

2. Voyez ici, p. 312 et suiv., de quelle manière Michelet, dans sa préface de 1869, caractérisa lui-même son œuvre: Il l'a jugée sans

le sol et les hommes, le peuple et les chefs, les événements, les institutions et les croyances, il ne négligera rien. Voltaire avait, dans son *Siècle de Louis XIV*, donné de l'histoire une formule presque semblable. Mais chez Voltaire, l'étude des institutions et des beaux-arts ne fait que compléter un tableau : ce sont des chapitres qui viennent s'ajouter à d'autres chapitres ; chez Michelet, au contraire, il faut que « l'histoire politique soit éclaircie par l'histoire intérieure, celle de la philosophie et de la religion, du droit et de la littérature ». De ces éléments divers naîtra une seule et même idée ; la vue du sol et le récit des faits, la lecture des grandes œuvres et la vie des grands hommes produiront la même impression ; l'étude dans l'espace et l'étude dans le temps amèneront à la même conclusion. Comme l'examen de la physionomie, des facultés et de la conduite d'un homme permet de connaître et de juger son âme, de la même manière il faudra retrouver le génie de la nation ou l'esprit d'une époque :

« Ce n'est pas moins », disait Michelet en annonçant son livre en 1833, « qu'une formule de la France, considérée d'une part dans sa diversité de races et de provinces, dans son extension géographique, d'autre part dans son développement chronologique, dans l'unité croissante du drame national. C'est un tissu dont la trame est l'espace et la matière, dont la chaine est le temps et la pensée. »

Pour arriver à « cet idéal », Michelet combine les méthodes des deux écoles qui l'ont précédé[1]. De l'école narrative, il tient le goût des beaux *récits*, vivants, imagés, colorés à la couleur du temps. Aux *systèmes* de l'école philosophique, il emprunte ses études sur le gouvernement, sur l'état social, sur les questions religieuses. Mais il a mêlé ces deux méthodes de manière à ce que la fusion soit complète. — Car, dans le récit, il rattache le fait local et temporaire, bataille ou construction d'église, à un principe permanent qui dirige les actions humaines, à l'idée éternelle pour laquelle on combat. La vie

fausse modestie, mais avec une profonde vérité. A la rigueur, cette préface aurait pu nous dispenser d'en parler ici à notre tour. Toutefois Michelet apportait, en 1869, dans ses théories sur l'histoire, plus de précision qu'il n'en avait sans doute en 1833.

1. Cf. ici page 313. Et préface de 1833 : « Ce livre est *un récit* et *un système*. » Par là il indique bien qu'il a voulu réunir les deux écoles.

batailleuse des Liégeois est le résultat du « principe d'action, qui veut qu'on ne cesse un moment de produire sans détruire[1] »; la Renaissance est « la réconciliation du beau et du vrai[2] ». — Dans l'examen des institutions, Michelet retrouvera de même les passions ou les espérances de la vie humaine. La formation de la féodalité, c'est « le triomphe de la matière, qui s'en va et se dissipe vers les quatre vents du monde[3] »; l'or, c'est « la richesse subtilisée[4] ». — Ainsi, l'histoire de France sera la lutte, dans l'âme d'une nation, de forces vitales et de principes éternels. J'ai embrassé la France, disait Michelet, « dans l'unité vivante des éléments naturels qui l'ont constituée. Le premier, je la vis comme une âme[5] ». Augustin Thierry, en voyant ainsi ses beaux récits concrets et humains se transformer en luttes de symboles, s'indigna contre cette nouvelle manière de présenter l'histoire : c'est, disait-il, une pure lutte d'esprits, *une perpétuelle psychomachie*[6]. Prenons le mot en bonne part, et nous pourrons l'accepter pour vrai.

D'autant plus vrai qu'au-dessous des forces en lutte, Michelet, du moins dans les six premiers volumes de son *Histoire de France*, a bien vu et bien jugé les hommes, les faits et les monuments, et qu'il les a jugés d'après les sources, très minutieusement étudiées. Il a fait, du XIIIe au XVe siècle, un emploi constant et judicieux des documents originaux, et en partie de textes inédits. Rappelons-nous que ces volumes ont été faits dans les Archives du Royaume ; Michelet y était employé ; il a classé des inventaires, il a publié des procès-verbaux. Les Archives ont été « le paisible théâtre de ses travaux[7] »; c'est « le lieu qui les a inspirés ». Ni Thierry à cette date ni Guizot dans sa *Civilisation* n'ont eu grand souci de l'inédit[8]. Michelet eut le désir obsédant de demander à l'inconnu la source d'une connaissance nouvelle. Ce n'est pas en vain qu'il avait passé à l'école de Niebuhr et des maîtres allemands ; il a voulu, comme eux, être un découvreur de textes.

Cela donne à ses volumes sur la fin du moyen âge, outre leur charme littéraire et leur portée philosophique, de

1. Ici, p. 356.
2. Ici, p. 366.
3. Cf. ici, p. 334.
4. Cf. ici, p. 343.
5. Cf. ici, p. 313.
6. Cf. ici, p. 99.
7. Tome II, p. 699.
8. Cf. ici, p. 318.

solides assises d'érudition. Ses études sur l'art gothique[1] reposent sur de très consciencieuses recherches, que les archéologues des cathédrales et les Antiquaires de Normandie lui ont aidé à faire, et qu'il complétera plus tard à l'aide des renseignements oraux fournis par Quicherat. Son livre sur Louis XI, le plus détaillé de tous, sera peut-être le morceau le plus durable de son Histoire : il y a là une connaissance très approfondie des sources, un sage emploi des documents, une fort juste appréciation du règne et du personnage, toutes choses qui étaient fort malaisées dans l'état de la science en 1844.

De cette manière d'envisager l'histoire devaient résulter un plan et des théories fort opposées à celles de ses prédécesseurs. Le premier volume est une sorte de préface : c'est la France d'avant la fusion des races (jusque vers l'an mille). Les races, Michelet les accepte encore pour ces temps reculés ; il garde, dans ce volume, l'influence de Thierry et de ce *fatalisme* ethnographique contre lequel il s'insurgera plus tard : peu ou point de recours au symbolisme, beaucoup de récits et des portraits[2]. — Mais au second volume, assez brusquement, l'action de la race a disparu : dès après la dissolution carolingienne, il n'y a qu'une nation prenant conscience d'elle-même, une France, *personne* ayant une *âme* : « La France est le pays du monde où la personnalité nationale se rapproche le plus de la personnalité individuelle[3]. »

Aussi est-ce à ce second volume que commence véritablement l'*Histoire de France* de Michelet. Il voit enfin le *corps* de la patrie avant d'assister à la naissance de son *génie*. Ce corps et ces membres, c'est le sol et ce sont les provinces, dont l'historien fait la description au début de ce second volume. On connaît le « tableau de la France », qui est peut-être le chef-d'œuvre de Michelet[4], et n'oublions pas que pour le tracer il vit et revit le pays.

La géographie, avons-nous déjà remarqué, ne tient aucune place dans les œuvres de Guizot et de Thierry. Michelet a, le premier en France, affirmé hautement que « les divisions

1. Fin du t. II, 1re édit.
2. Je ne serais pas étonné que ce volume ait été écrit en grande partie avant 1830 et avant l'*Histoire romaine* même.
3. Tome II, p. 127.
4. Nous en donnons le principal fragment, p. 321 et s.

politiques répondent aux divisions physiques », que les hommes et les événements sont « les fruits des diverses contrées ». — C'était, dans l'histoire de France, une révolution ; d'autres l'ont préparée, mais c'est bien Michelet qui l'a faite.

Chacune des provinces de la France, continue-t-il, a son rôle, son génie, son action, comme chaque organe a sa fonction. Voilà encore, à mon sens, une autre révolution faite en histoire par Michelet. Avant lui, d'autres historiens de la France, Thierry surtout, avaient parlé de la province[1] : Michelet est le premier qui ait essayé, tout en faisant l'histoire générale du pays, de faire l'histoire particulière de ses provinces et de ses villes. Il a eu cet inoubliable mérite, à la fois de rattacher les destinées de la France à celles de l'humanité, et de retrouver la vie municipale dans la vie nationale. Quand il voyageait en France, une de ses vives curiosités était de chercher comment les villes s'étaient formées, les causes qui expliquaient leur topographie et leur rôle social. De tous nos historiens, Michelet a été, si l'on peut dire, le moins dynastique et le moins centralisateur.

Sous quelles influences maintenant la France va-t-elle grandir? Les races? il n'en est plus question; les grands hommes? ils ne sont que les porte-paroles de leur temps et de leur nation. La France se transformera sous les mêmes influences inconnues et complexes qui transforment l'individu : le travail que le peuple fait sur lui-même, souffrant et luttant, lisant et pensant, explique comment les institutions et les religions changent et périssent; à ce travail, les conquêtes ne touchent qu'à peine, les races ne le modifient point, les grands hommes sont impuissants devant lui. *Le peuple est son propre Prométhée*[2].

« Races sur races, peuples sur peuples; Galls, Kymry, Bolg, d'autre part Ibères, d'autres encore, Grecs, Romains; les Germains viennent les derniers. Cela dit, a-t-on dit la France? presque tout est à dire encore. La France s'est faite elle-même de ces éléments dont tout autre mélange pouvait résulter. Les mêmes principes chimiques composent l'huile et le sucre. Les principes donnés, tout n'est pas donné; reste le mystère de l'existence propre et spéciale. Combien

1. Cf. ici, p. 41. | 2. Cf. ici, p. 318.

plus doit-on en tenir compte, quand il s'agit d'un mélange vivant et actif, comme une nation; d'un mélange susceptible de se travailler, de se modifier? Ce travail, ces modifications successives, par lesquels notre patrie va se transformant, c'est le sujet de l'histoire de France.

« Ne nous exagérons donc ni l'élément primitif du génie celtique, ni les additions étrangères. Les Celtes y ont fait sans doute, Rome aussi, la Grèce aussi, les Germains encore. Mais qui a uni, fondu, dénaturé ces éléments, qui les a transmués, transfigurés, qui en a fait un corps, qui en a tiré notre France? La France elle-même, par ce travail intérieur, par ce mystérieux enfantement mêlé de nécessité et de liberté, dont l'histoire doit rendre compte. »

Michelet, par là, recule évidemment la solution des problèmes historiques. Mais qui niera qu'en réalité ils ne soient insolubles et que l'histoire, trop souvent, ne déplace les questions au lieu de les résoudre? Pourquoi le monde s'est-il au IVe siècle converti au christianisme? besoin de croire, diront les uns, action des grands évangélistes, diront les autres : cela ne suffit pas à nous expliquer cet irrésistible courant qui transforma en quelques générations la foi de l'univers. Et il faut en revenir à l'expression de Michelet : l'invisible travail de la société sur elle-même. Au fond, en présentant cette formule, Michelet ne fait qu'avouer son impuissance; mais aussi il écarte par là les doctrines, tout autrement dangereuses, de l'influence des races, de la perpétuité des conquêtes, et de l'action providentielle des grands hommes.

La méthode historique de Michelet a enfin déterminé son style. Il est banal de dire que de tous nos historiens, c'est l'écrivain le plus brillant, le plus pittoresque, le plus imagé. Mais il importe de dire pourquoi il l'a été.

D'abord, Michelet a toujours eu la vision concrète des événements : il a vu les hommes, les foules, les pays et les batailles. L'ayant vue, c'est une humanité vivante et mouvante qu'il met sous nos yeux. Avant de parler de la Bretagne, il l'a visitée. Voir et ressusciter sont chez lui deux actes identiques.

Non seulement il a vu les choses; mais, pour qu'on les voie mieux après lui, il les transforme en êtres vivants : de la foule, il fait un individu; de la rivière, de la ville, de la province et de la France, une personne qui veut. Plus encore, il entend les vieux papiers des Archives, et il leur répond.

« Je ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces

galeries », dit Michelet des Archives du Royaume[1], « qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps, ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples. D'abord, les familles et les fiefs, blasonnés dans leur poussière, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se soulevaient, alléguant qu'à tort la centralisation avait cru les anéantir. Les ordonnances de nos rois prétendaient n'avoir pas été effacées par la multitude des lois modernes. Si on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues que faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire.

« Doucement, Messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît.... »

Nul écrivain, sauf Victor Hugo, n'a poussé plus loin cette transformation des choses en personnes. Victor Hugo parle des passions comme Michelet des papiers des Archives :

« Toutes les passions s'envolent avec l'âge,
« L'une emportant son masque et l'autre son couteau... »

L'*Histoire de France* est, à certains égards, un chef-d'œuvre d'anthropomorphisme historique et littéraire. Mais qu'on ne s'y trompe pas : c'est le procédé du romantisme[2]. Les théories historiques de Michelet cadraient merveilleusement avec les théories littéraires de l'école triomphante.

Enfin, le dernier procédé de Michelet est la conséquence, non plus du romantisme contemporain, mais du symbolisme à la façon allemande. Si l'objet inanimé devient homme, l'homme devient symbole[3]. Pélage est le symbole du génie helléno-celtique. En Jeanne d'Arc apparurent la Vierge et la France. Michelet anime ce qui ne respire pas, idéalise ce qui respire.

1. *Histoire de France*, t. II, 1833, p. 703.

2. Nul n'a mieux montré ce caractère romantique de l'œuvre de Michelet que M. Lanson dans son *Histoire de la littérature française* (3e édition, 1895, p. 1006-1011), livre excellent, et en particulier en ce qui concerne la littérature historique.

3. Cf. ici, p. 391. Il est à remarquer que ce symbolisme existe à peine dans le 1er volume, beaucoup moins même que dans l'*Histoire romaine*. Vercingétorix, Charlemagne, sont chez lui de simples figures historiques. Cf. la note 2 de la p. XLIX.

De là, pour ceux qui lisent Michelet, une séduction, une émotion qu'aucun autre livre d'histoire n'a jamais donnée et ne donnera jamais. C'est à la fois la couleur des images et l'intensité de la pensée; et, quand Michelet voit et pense juste c'est l'éclat de lumière de la vérité bienfaisante.

4° THIERRY, LES « RÉCITS MÉROVINGIENS » ET LES « ÉTUDES SUR LE TIERS ÉTAT »

L'initiateur du mouvement historique de 1820, Augustin Thierry, s'affligea, on l'a vu, des procédés de cette nouvelle école « venue d'Allemagne ». L'histoire, écrivait-il avec amertume, « passe du domaine de l'analyse et de l'observation exacte dans celui des hardiesses synthétiques »; « chaque fait est le signe d'une idée », et « le cours des événements humains » est transformé en une « perpétuelle psychomachie[1] ».

Après 1830, Thierry se sentit isolé; ses compagnons de lutte, Guizot et Barante, avaient émigré « vers ces régions » de la politique, « d'où on ne revient guère ». Il ne désespéra pas néanmoins, et pour réagir par son exemple, il publia ses *Récits des Temps Mérovingiens* (1833-1840).

Ces récits sont une réponse à la fois de méthode et de théorie aux premiers livres de Michelet : — de théorie, car Thierry recherche surtout, dans la Gaule du vi^e siècle, l'antagonisme des races :

« Romains et Franks, l'esprit de discipline civile et les instincts violents de la barbarie, voilà le double spectacle et le double sujet d'étude qu'offrent les hommes et les choses au commencement de notre histoire. »

— de méthode, car il montre, en écrivant ces Récits, que la narration seule « ressuscite » une époque :

« La dissertation historique ne suffit plus, le récit doit s'y joindre et suppléer à ce qu'elle a, par sa nature, d'arbitraire et d'incomplet. Je vais tenter, pour le vi^e siècle, de faire succéder au raisonnement sur les choses la vue des choses elles-mêmes, et de présenter en action les hommes, les mœurs et les caractères[2]. »

1. Ici, page 99. | 2. *Considérations*, ch. vi, *in fine*.

Il est bien inutile de louer, après tant d'autres, les grâces un peu frêles des *Récits*, l'aimable clarté du style, l'émotion douce et naïve que Thierry ressent et communique. On fera des réserves sur la valeur historique de nombreux détails : Thierry ajoute bien souvent au récit de Grégoire de Tours des circonstances qu'il suppose, et qui ont bien pu ne point se présenter[1]. « Chilpéric s'empara du trésor paternel », dit le chroniqueur; et Thierry ajoute, sans doute pour montrer par un détail précis la brutalité des Barbares, « en forçant les gardiens ». Il attribue aux poésies de Fortunat une trop grande valeur historique; volontiers il ajoute au mot Gaulois l'épithète de « tremblant », celle de « féroce » au mot Franc : vous les chercheriez en vain dans les documents[2]. Cette limite entre le roman et l'histoire, qu'il avait presque atteinte dans la *Conquête*, il l'a, cette fois, un peu dépassée. Mais si l'historien n'a que de faibles enseignements à tirer du récit même, il trouvera, presque à chaque page du livre, des réflexions admirablement justes sur la décadence mérovingienne, la perte en ce temps-là de tout sens administratif, le déchaînement des forces individuelles. Le beau livre de Fustel de Coulanges sur le VIe siècle[3] est en germe dans les *Récits*.

Quand Thierry réunit ses *Récits* en volume, en 1840, il les fit précéder de *Considérations sur l'Histoire de France*, où, pour la première fois, ses théories sur les races et sur l'origine du Tiers Etat étaient exposées en système :

« La masse nationale », en France, « est de filiation gallo-romaine par le sang, par les lois, par la langue, par les idées. » Quand les Franks vinrent en Gaule, « l'ordre social romain leur répugnait »; « l'habitude du vasselage », d'origine franke, « finit par se rendre dominante »....

Au XIIe siècle, « sur les vieux débris des municipalités romaines », une révolution générale se produisit, dont « l'impulsion partit des cités italiennes ». Le mouvement de liberté communale alla « du midi au nord ». Au sud de la Gaule se créèrent les *cités consulaires*, renaissance de la tradition romaine. Au nord, l'influence germanique avait été trop forte : les *communes jurées* se constituèrent autour de la *ghilde*, la confrérie sacrée d'origine scandinave....

« Toutes les traditions de notre régime administratif sont nées dans

1. Cf. ici, p. 60, n. 2.
2. Cf. ici, p. 67 et 69.
3. *Les Transformations de la Royauté*, livre Ier.

les villes, elles y ont existé longtemps avant de passer dans l'État... L'égalité devant la loi, le gouvernement de la société par elle-même, l'intervention des citoyens dans toutes les affaires publiques, sont des règles que pratiquaient et maintenaient énergiquement les grandes communes.

« Nos institutions présentes se trouvent dans leur histoire et peut-être nos institutions à venir. »

Cette date de 1840 marque une nouvelle direction dans la vie d'Augustin Thierry. Désormais il renonce aux narrations héroïques. Il ne s'attache plus qu'à l'étude analytique des institutions communales ; il s'est promis d'y consacrer ce qui lui restait de force et d'espérance.

Guizot, en 1836, avait chargé Thierry de diriger la publication de documents inédits sur l'histoire du Tiers Etat. L'admirateur des chroniques populaires est maintenant aux prises avec les chartes et les diplômes. Il subit, dans la dernière période de sa vie, l'influence de ces documents froids et précis dont il s'était autrefois détourné ; il accepte tout aussi volontiers l'influence de Guizot, devenu son tout-puissant protecteur, et dans le dernier livre qu'il publia, l'*Essai sur le Tiers Etat* (1850), on reconnaît sans trop de peine quelques réminiscences de la *Civilisation*.

Ce sont, çà et là, les mêmes théories, c'est parfois la même manière abstraite et philosophique de présenter les faits ; c'est partout le même apaisement scientifique, la même sérénité d'historien. Les exagérations et la passion de la jeunesse ou de la politique ont entièrement disparu. Il n'y est plus question qu'à peine, et au début seulement, de la conquête et de ses effets. C'est tout au plus s'il les prolonge jusqu'au xe siècle. L'établissement du régime féodal, dit-il, est « l'époque où finit dans la Gaule franke la distinction de races ». Par ces mots, suggérés peut-être par la lecture de Michelet[1], Thierry désavouait la théorie qui lui avait été la plus chère. Et il est intéressant de voir que ces études sur le Tiers Etat, abordées par lui, il y avait trente ans, dans le désir de la justifier, l'ont amené à la détruire.

Sous sa forme actuelle, ce livre se compose de deux parties. L'une renferme l'histoire du Tiers État, de la bourgeoisie

1. Cf. ici, p. L.

et des États généraux, depuis l'échec de la révolution communale jusqu'au triomphe de la monarchie absolue. C'est la meilleure partie du livre : c'était alors la plus originale, et elle est demeurée le seul travail d'ensemble que nous possédions sur ce sujet. Du reste, sauf sur quelques points, Thierry a bien vu et bien parlé : la marche ascensionnelle des hommes de la bourgeoisie et le déclin simultané des institutions bourgeoises, la double politique de la royauté, élevant ceux-là pour renverser celles-ci, tout cela est présenté avec précision et clarté, et aussi avec une vie et un mouvement qui rappellent le conteur des temps mérovingiens[1].

L'autre partie, plus lue et plus discutée, traite de la révolution communale.

Le principal morceau de cette partie est le « tableau de l'ancienne France municipale » : c'est un essai de classement géographique des anciennes communes, suivant leur origine ou leur constitution :

« Le fond » de la révolution communale « est le même d'un bout à l'autre de la France actuelle : c'est un désir plus ou moins violent de substituer aux pouvoirs féodaux une magistrature élective ; quant à la forme, elle varie selon les zones du territoire. Au midi s'est propagée de ville en ville une constitution municipale venue d'Italie où les magistrats ont le titre de consuls ; au nord s'est répandue de la même manière une constitution d'origine différente, la commune proprement dite, ou la municipalité organisée par association sous la garantie du serment. Ces deux courants de propagande constitutionnelle ont laissé neutre une zone intermédiaire où l'administration urbaine a conservé ses anciennes formes, soit intactes, soit diversement et faiblement modifiées. »

De toutes les parties de l'œuvre de Thierry sur le Tiers État, celle-là est la plus arbitraire. On semble reconnaître de nos jours que le système communal est loin de présenter des divisions géographiques aussi nettes et aussi compactes : peut-être aussi n'y a-t-il pas de différence essentielle entre le régime consulaire et le régime de la commune jurée, et ces diversités de noms n'entraînent-elles pas nécessairement des oppositions d'origine ou de constitution[2].

1. Cf. ici, p. 110.
2. Voyez par exemple la charte de Rouen dont l'influence a gagné jusqu'à Bayonne.

Une autre théorie de l'historien, tout aussi discutée, a plus de chances de pouvoir être réhabilitée. Ce que pense Thierry sur la persistance des municipalités romaines (et au surplus la pensée et les expressions de l'auteur sont beaucoup moins nettes et moins exagérées qu'on ne le lui reproche d'ordinaire), ne peut être ni fermement accepté ni justement rejeté. Les documents font défaut pour ou contre lui. Et d'autre part, tant d'usages, d'habitudes, de noms et de rues ont survécu dans les villes à l'époque romaine, il y a dans tout groupement municipal une telle force de la tradition, une telle identité de la vie, qu'il faut se garder à tout prix de nier, sans texte formel, un lien possible entre le municipe gallo-romain et la commune jurée.

On a enfin fortement combattu la façon dont Thierry a caractérisé la révolution communale[1] : il a prononcé trop souvent, à ce propos, les mots de liberté, d'égalité, de république; il a négligé de montrer que la commune fut à l'origine une puissance aristocratique et foncière, reposant sur les droits de famille et de propriété, qu'elle ne faisait pas plus de place à la liberté et à la démocratie que la Rome des patriciens ou l'Athènes des eupatrides; encore moins a-t-il montré comment la commune s'est enveloppée du cadre féodal, militaire et seigneurial, avec ses remparts, son beffroi, ses titres, ses droits et ses symboles. Ces reproches sont justes. Mais, malgré tout, Thierry n'a pas entièrement tort. Si aristocratique que fût la commune, elle introduisait, dans ce monde du gouvernement monarchique par le seigneur, la loi du gouvernement collectif par des hommes égaux entre eux; ce n'était peut-être pas le principe de liberté, c'était déjà un peu celui d'égalité : égalité restreinte, liberté théorique, mais qui ne devaient point disparaître. Toutes les communes, insensiblement, marchèrent à la démocratie, comme les cités antiques, et ce fut la royauté, comme Rome pour les villes du passé, qui arrêta cette marche. On peut faire la preuve par les textes : il est possible de rattacher, sans de trop longues lacunes, l'idée moderne de république, telle que les Girondins l'ont conçue, à l'idée de commune, telle qu'on l'avait sous Louis VI.

1. Voyez la préface et les premières pages du livre de Luchaire sur *les Communes françaises*, 1890. Cf. ici, p. 102.

Ne médisons plus de ces dernières études de Thierry. Elles n'ont pas fondé la vérité : elles ont au moins préparé le sol où les premières bases ont été posées.

5° LA PATRIE CELTIQUE : HENRI MARTIN

L'*Histoire de France* d'Henri Martin, contemporaine des travaux de Thierry sur le Tiers État, se rattache directement à ses leçons et à son exemple[1].

Elle marquait un progrès considérable sur celle de Sismondi : le récit est plus vivant, mieux écrit ; l'emphase prudhommesque des réflexions fait sourire, mais n'est pas absolument inutile pour raviver l'intérêt dans cet interminable ouvrage de dix mille pages.

Sur tous ses prédécesseurs, Martin a l'incomparable avantage de traiter longuement, et avec bon sens et méthode, les révolutions artistiques et littéraires. Ce qu'ils n'ont pas fait, il analyse avec assez d'habileté les ordonnances administratives des différents rois. Ce qu'ils ont fait moins encore, il a constamment soin de rattacher l'histoire de France à l'histoire générale de la chrétienté. Ce n'est pas un beau ni un très bon livre : mais, quoi qu'il soit convenu d'en dire du mal, il sera longtemps encore consulté avec profit, et peut-être surtout par ceux qui font profession d'en médire.

Ce qui fait de l'*Histoire de France* un livre, après tout, original et vivant, c'est qu'une seule idée l'inspire de la première à la dernière page : la perpétuité de la race et de l'esprit gaulois. « Le vieux fonds celtique », Martin le retrouve à la fois dans la féodalité, dans les communes, dans les États généraux. Les institutions, les coutumes, les formes sociales ont disparu : le fonds essentiel, la nature de la France n'a pas changé ; « la France nouvelle, l'ancienne France, la Gaule, sont une seule et même personne morale ». — Il y avait dans ce livre

1. Tome Ier sans nom d'auteur et en collaboration avec Paul Lacroix, 1833 (ce n'est qu'une compilation) ; jusqu'au t. IX, par H. Martin seul, mais sans nom d'auteur ; H. Martin signe à partir du t. X. Le t. XVI et dernier en 1854. — Seconde édition, complètement remaniée et refondue, 1858-1854, 19 volumes ; c'est la véritable *Histoire de France* d'Henri Martin. — Troisième édition, remaniée encore, 1855-1860.

la double influence de Thierry et de Michelet. A celui-ci il empruntait « le génie d'une nation », à celui-là « la persistance de la race ». Et de la combinaison de ces deux systèmes, l'un ethnographique, l'autre psychologique, naissait la formule la plus compréhensive, la plus solennelle, la plus patriotique[1] et la moins scientifique de l'histoire de France.

Pour la méthode de composition, Henri Martin se déclare très nettement un « narrateur », simple élève de Thierry : comme lui, il veut « s'effacer derrière les récits contemporains »; comme lui, il aspire à donner à l'histoire « une généreuse sympathie pour les vaincus, pour les proscrits, pour tous les opprimés ». Et dans sa préface, c'est à Thierry qu'il rapporte l'hommage de son livre.

6° L'ÉCOLE ET L'INFLUENCE DE THIERRY

Si Thierry ne retrouvait plus à côté de lui ses compagnons de 1820, la nouvelle génération, oubliant volontiers Guizot, trop mêlé aux querelles des partis, voyait en lui « le cher et illustre maître » par excellence. Chateaubriand lui-même s'inspirait de ses écrits : et on pouvait, auprès de Thierry, rencontrer tour à tour « le maître par qui le siècle avait commencé », et celui, peut-être, par lequel on peut dire qu'il a fini, Ernest Renan[2]. Son frère Amédée écrivait, sous son inspiration et suivant ses habitudes, cette *Histoire des Gaulois* (1828), excellente en son temps, et où des vues nouvelles et hardies sur les Galls et les Kimris étaient suivies d'une narration extrêmement bien faite; il la compléta (1840-1842) par son *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, qui lui est inférieure comme récit et comme critique[3]. Fauriel, le meilleur de ses amis, avait composé l'*Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germains* (1846), où Thierry retrouvait l'écho de ses doctrines et l'imitation de ses plus chères habitudes. Les études d'histoire locale et provinciale, qu'il avait si fortement encouragées depuis 1817, n'avaient

1. « Celtomanie », dit M. Reinach (cf. p. IX, n. 3) avec infiniment de raison.

2. Renan appelle Thierry son « père spirituel », *Souvenirs* p. 371; *Avenir de la Science*, p. III.

3. Ajoutez l'*Histoire d'Attila*, 1856, et ses derniers livres sur l'Empire romain.

cessé de prospérer, et dans toutes les villes où on travaillait, c'était aux conseils, aux leçons, à l'exemple de Thierry qu'on rapportait la reconnaissance des résultats acquis. Aujourd'hui encore, c'est de lui, dans certaines villes, que les vieux érudits aiment à dater le renouveau des études locales. Bientôt, autour de lui, un groupe de jeunes érudits, ardents au travail et enthousiastes de leur maître, l'aidèrent dans sa tâche, et, sous sa direction, enrichirent de publications importantes la *Collection des documents inédits*, collaborant à son recueil : Ch. Louandre, le fils de l'historien d'Abbeville, Granier de Cassagnac, qui publiait son *Histoire des Classes nobles* (1840), M. Ludovic Lalanne, curieux de toutes choses anciennes et d'une curiosité jamais déçue, et surtout Bourquelot, le plus fidèle et le plus cher de tous. Nul historien en France n'avait encore exercé une telle influence, si complète, si durable, si bienfaisante.

Ces années (1840-1850), qui marquèrent pour Thierry l'apogée de la gloire, lui apportaient en même temps la monotonie d'une éternelle souffrance. La cécité était sans remède; la paralysie s'y était jointe. C'est de son fauteuil qu'il dicta ses derniers livres. Ses amis et ses élèves demeurèrent toute leur vie sous l'impression de « ces prodiges de volonté et de persévérance » accomplis par Thierry. Il ne leur laissa pas seulement des leçons d'histoire, mais, ce qui valait mieux, l'exemple de la plus ferme vertu.

« Ses écrits », écrivit Renan[1], « resteront comme un monument de ce que peut la volonté humaine contre des obstacles en apparence insurmontables, et sa vie aura réalisé le prodige, sans exemple peut-être, d'une âme forte sachant se passer des sens extérieurs et continuant durant trente années une brillante carrière intellectuelle avec des organes plus qu'à demi conquis par la mort.

« Là est la grande leçon morale qu'Augustin Thierry a donnée à notre temps. Le monde des sens lui a manqué, et il a toujours eu des raisons de vivre. L'univers lui apparut comme quelque chose de curieux et d'attachant qui mérite qu'on s'en occupe : il eut cet esprit d'investigation, cet immense appétit de vérité qui fait embrasser la vie avec ardeur ou la supporter avec courage. C'est par là, disons-le, que notre siècle se relèvera de son abattement. »

---

1. Renan, *Essais de morale et de critique*, p. 139.

7° HISTOIRE NARRATIVE ET PUREMENT OBJECTIVE : THIERS ET MIGNET

Ni Mignet ni Thiers, que je sache, n'ont jamais fait profession d'appartenir à l'école de Thierry. Pourtant ils sont demeurés, bien au delà de 1840, et presque jusqu'à nos jours, les représentants attardés de la pure narration historique, à la manière de Thucydide ou de Tite-Live.

Thiers, exclu du pouvoir par son rival tout-puissant, reprit, l'année même où Guizot l'emporta, en 1840, la suite de son histoire de la Révolution : en 1845 parut le premier volume de l'*Histoire du Consulat*; en 1855, le dernier volume de l'*Histoire de l'Empire*.

Je ne suis plus convaincu que Thiers, en écrivant ces livres, ait, comme dans sa *Révolution*, obéi à quelque suggestion politique. Le gouvernement de Juillet n'avait plus grand profit à tirer des idées napoléoniennes; et d'ailleurs Thiers était chef de l'opposition libérale. Il voulut d'abord donner une suite à son premier ouvrage; il voulut ensuite, et surtout, traiter un sujet qui lui plaisait fort. L'*Histoire du Consulat* a contribué, très imprudemment, à développer le culte de Napoléon; elle est née en partie de ce culte : mais Thiers n'avait aucun motif pour le répandre.

Ce qu'il aimait dans son sujet, ce qu'il a traité avec le plus de complaisance, ce sont les questions budgétaires et les questions militaires. Tel récit de bataille, tel examen de virements de fonds, se ressemblent et sont également des chefs-d'œuvre d'exposition. Thiers fait mouvoir avec la même aisance les régiments et les chiffres. Tout est présenté avec une telle clarté, une telle simplicité, qu'on se sent gagné, à cette lecture, par l'illusion de l'expérience du métier même. Le Thiers de *l'Empire* est tout à fait celui que Jérôme Paturot prenait pour maître d'éloquence historique (1843-5).

« Il supposait toujours (et Dieu sait avec quel à-propos!) que la Chambre ignore jusqu'au premier mot des choses; cela indiquait une profonde étude du cœur humain. Il prenait une question au berceau et ne la quittait qu'après l'avoir épuisée. Grâce à lui, je faillis connaître la question d'Orient : un discours de plus et je mordais au problème. Rien n'effacera de mon souvenir les impressions que m'a

laissées l'éloquence du plus éveillé, du plus alerte, du plus fécond de nos orateurs, son ingénieuse manière d'exposer et de raconter, la ductilité, l'élégance de son langage, enfin une érudition historique qui n'est jamais à bout de ressources ni de rapprochements[1]. »

L'*Histoire du Consulat* n'avait pas encore paru : Reybaud la jugeait par avance.

Si on ajoute à ces études financières et militaires l'analyse un peu longue des relations diplomatiques, et, à la fin du volume, une comparaison emphatique entre Napoléon et les autres grands capitaines, on aura l'essentiel de ces vingt volumes. Sur le mouvement littéraire, sur l'évolution religieuse, sur l'état des esprits, sur la situation matérielle, il n'y a quasiment rien. Thiers, qui a étudié avec soin les champs de bataille de l'Europe, qui a analysé tous les papiers diplomatiques, qui a lu tant de mémoires manuscrits, me paraît avoir trop négligé les rapports des préfets et des commissaires de police. La vie intérieure de la France, politique, économique et morale, l'intéresse à peine. Il ne quitte pas volontiers le voisinage immédiat de Napoléon. Comme Velly ou Anquetil, c'est un historien « dynastique ».

On lui a reproché ses erreurs : il est aisément excusable, si l'on songe qu'il a été le premier à faire cette histoire colossale, et que personne n'a osé l'entreprendre après lui. Bien des événements seraient ignorés aujourd'hui si Thiers n'avait demandé à les connaître : il les a mal vus, on a rectifié après lui, et son erreur a été une étape vers la vérité. — On lui a reproché un vice de méthode qui est plus grave : c'est d'avoir, avant chaque bataille, prêté à Napoléon un plan définitif, alors que presque toujours l'empereur n'a développé ce plan que peu à peu, au fur et à mesure des incidents de la journée. Dans ce cas, Thiers a été trompé par son désir d'être clair : il a été victime de ses procédés d'exposition[2].

Thiers a eu son idéal en histoire. Son genre est celui des écrivains anciens, Tite-Live ou Thucydide. Il n'intervient jamais; il a « éteint toute passion dans son âme; il a cherché à ce que ses sentiments ne soient jamais ni aperçus ni sentis ». Les réflexions que peuvent suggérer les événements, il les place dans des discours indirects; et en revanche, il analyse ou il

1. Reybaud, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, 6e édit., 1845, p. 336.

2. Voyez Zévort, *Thiers*.

refait les documents originaux, il transforme en sa prose molle et abondante les violentes et saccadées boutades de Napoléon. Le sentiment de l'auteur n'est presque jamais dans ce livre, et sa parole y est toujours. Le but de l'historien est, selon lui, d'abord de raconter, et ensuite d'inviter le lecteur à conclure et à profiter des leçons du passé. C'est un idéal extraordinairement reculé, celui de la préface de Tite-Live ou des Institutions de Quintilien, mais enfin c'est un idéal. C'est l'esthétique diamétralement opposée à celle du romantisme, dont Thiers est, en toute chose, l'ennemi.

Mais le modèle de l'historien suivant le cœur de Thiers — « être simplement vrai, être ce que sont les choses elles-mêmes, n'être rien de plus qu'elles, n'être rien que par elles, comme elles, autant qu'elles[1] », — ce modèle est donné par Mignet, demeuré le meilleur ami de l'auteur du *Consulat*. Mignet a sur Thiers l'avantage de n'avoir aucune passion politique, de se vouer exclusivement aux travaux historiques et à l'éloquence des Académies. Il vit surtout à l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques; et, sans raillerie, il fait de l'histoire avec l'aimable impartialité, l'effacement intelligent qui conviennent à un secrétaire perpétuel. Nul historien en France, Barante excepté (mais est-ce bien un historien?), n'a fait preuve d'une telle objectivité scientifique.

Ces mémoires et ces livres sont tous (même *la Révolution*) conçus suivant un type uniforme. A peu près toujours, ils ont été déterminés par une publication récente de documents importants, que Mignet veut faire connaître, mettre en œuvre et compléter : par exemple, les pièces diplomatiques sur la succession d'Espagne, qu'il a réunies et qu'il fait précéder d'une *Introduction*. Ses renseignements sont donc puisés aux sources, et les erreurs, s'il en est, ne seront pas le fait de Mignet. Au début, très peu de considérations générales, d'ordinaire un résumé historique : par exemple, dans son mémoire sur Genève, quelques pages sur la réforme en France jusqu'en 1530; et dans ce résumé, l'objet du travail fermement indiqué : « Pour que le protestantisme français eût sa forme particulière et sa marche décidée, il avait besoin d'une ville qui lui servît de centre, et d'un chef qui devînt son législateur[2]. » Le corps

1. *Empire*, t. XI, p. xxiv.

2. Cf. ici, p. 274.

du mémoire est un récit ininterrompu, tressé uniquement à l'aide des documents originaux[1] : çà et là quelques portraits, traduits ou résumés des textes anciens ; une réflexion de loin en loin, qui résume une période et annonce la suivante. Mignet a peu de goût pour l'étude des institutions : il ne l'a abordée que dans deux mémoires, sur la *Germanie au VIIIe et au IXe siècle* (1839) et sur la *Formation territoriale et politique de la France* (1838?), qui ne sont point les meilleurs : on dirait que les analyses délicates, que les rapprochements habiles de textes pris loin l'un de l'autre le fatiguent et l'inquiètent. En revanche, il a un goût très prononcé pour les détails minutieux et qui fleurent l'anecdote, mais l'anecdote sérieuse : son *Antonio Perez* et son *Abdication de Charles-Quint*, qui sont de la pleine maturité de sa vie (1844-1852), le prouvent aisément. Pourtant, quand il veut grouper en une idée commune les événements d'une période, faire le tableau d'une vie ou d'un siècle, il réussit admirablement : voyez sa *Succession d'Espagne*[2] et les résumés dont il termine sans exception tous ses livres, résumés où il n'y a rien de trop et où rien n'est oublié, où toute expression porte, où la longueur même de chaque période semble proportionnée à l'importance du fait qu'elle exprime[3].

Tout cela fait des œuvres de Mignet des modèles de composition historique, de précision scientifique et d'élégance académique. Le style est d'une limpidité, d'une sobriété classique. Aucune couleur, aucune saveur : Thiers a peut-être songé à Mignet en parlant quelque part du style historique : « C'est une glace si pure que le verre ne s'aperçoit pas, c'est la transparence absolue » : le verre, dans cette métaphore, c'est l'auteur. Dans l'épisode le plus dramatique qu'il ait eu à écrire, la mort de Marie Stuart, je défie de trouver un mot qui soit une réflexion de l'auteur[4]. Et malgré tout, les livres de Mignet se lisent avec presque autant de plaisir que de profit, et, si l'intérêt et l'émotion y viennent toujours du fait historique et non de l'écrivain, c'est qu'il a réussi à donner, avec l'exactitude du fait, la vérité de l'impression.

La carrière de Mignet devait être aussi régulière que son

1. Par exemple, p. 294.
2. Ici, p. 268.
3. Cf. p. 273 et 287.
4. Ici, p. 279.

œuvre. Périodiquement, il soumettait ses mémoires à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, ou les confiait au *Journal des Savants*; puis, il les publiait en volumes. De temps à autre, il les interrompait pour composer, sur ses collègues défunts, des *notices* où apparaissaient les mêmes qualités que dans ses livres. Une telle vie, où la vérité était une profession plus qu'une passion, fut féconde jusqu'à la fin. Sa *Rivalité* fut publiée enfin en volume en 1875 ; Mignet avait 80 ans. Il mourut huit ans plus tard.

Les ouvrages de Mignet marquaient, dans notre littérature historique, un symptôme de bon augure : la tendance à abandonner les trop grands sujets, à restreindre le champ d'études au récit d'un règne ou à une nature d'institutions. La multiplicité des documents publiés rendait nécessaire cette division du travail. Elle commence à être très sensible en 1840, et elle s'accentuera dix ans plus tard.

8° HISTOIRE PHILOSOPHIQUE : CHATEAUBRIAND ET TOCQUEVILLE

L'histoire philosophique fut représentée, pendant les dix premières années du règne de Louis-Philippe, par Chateaubriand et Tocqueville.

Nous avons perdu de vue Chateaubriand depuis la chute de l'Empire. En 1814, il avait dit « adieu aux Muses » pour soutenir de ses pamphlets et de son ardeur combattive le gouvernement des Bourbons. Les journées de Juillet l'obligèrent au repos. Quelques mois après, il publiait ses *Études historiques*, le seul livre d'histoire, à proprement parler, qu'il ait écrit[1].

Il semble bien que, dans ce livre, Chateaubriand ait voulu concilier l'*école narrative* et l'*école philosophique* (n'oublions pas que c'est peut-être lui qui a lancé ces deux noms). Son *Analyse de l'histoire de France* renferme des récits à la manière de Froissart. D'autre part, en admettant qu'il ait eu, en écrivant ces pages, une idée précise et constante, Cha-

1. Il eût été étonnant que Chateaubriand n'eût pas, comme Guizot, Villemain, Thierry et tous les écrivains de son temps, touché à la Révolution anglaise. Il en a parlé en effet dans ses *Quatre Stuart*, où il y a de belles phrases, mais où il n'y a que cela.

teaubriand pense refaire la *Civilisation* de Guizot : il part de cet axiome, qu'il y a dans le monde trois vérités, la *vérité religieuse*, qui est la loi du Christ, la *vérité philosophique*, qui est le travail de l'esprit, la *vérité politique*, qui est la liberté ; et il suit les luttes et les accords de ces trois vérités « jusqu'au jour où elles produisent la société perfectionnée des temps actuels ». C'est ainsi que Guizot avait procédé pour les trois ordres d'institutions, liberté, aristocratie, despotisme.

Du reste, ce livre de Chateaubriand est plein de réminiscences. A Guizot, outre sa méthode, il emprunte les idées maîtresses de longs développements ; à Thierry, l'orthographe des noms francs ; à son propre *Génie du Christianisme*, les poétiques descriptions des voûtes gothiques. Son érudition est de mauvais aloi ; ses prétendus récits historiques paraissent l'œuvre de collaborateurs inexpérimentés. L'ouvrage ne se tient pas : à court d'argent, Chateaubriand avait hâte de le livrer au libraire. Mais çà et là son génie intelligent et poétique se révèle par des pages admirablement inspirées, où il a vu la vérité et retrouvé le passé par divination plutôt que par analyse.

Chateaubriand ne devait mourir qu'en 1848. Il vécut ses dernières années entouré d'admirateurs ; son salon de l'Abbaye-aux-Bois parut souvent la véritable académie de la France. Volontiers les premiers de ses disciples, déjà eux-mêmes près de la tombe, comme Thierry, rappelaient ce qu'ils lui devaient, exagérant peut-être leur reconnaissance[1] : Chateaubriand est, dans notre littérature, celui qui a trouvé le moins d'ingrats.

Alexis, comte de Tocqueville, semblait désigné pour être, ce qu'il fut vraiment, le maître incontesté, au milieu du XIXe siècle, de l'histoire philosophique. Son père, préfet de la Restauration, préparait en ce temps-là une *Histoire philosophique du règne de Louis XV* (parue en 1846). Dès l'âge de 22 ans (il était né en 1805), il était juge au tribunal de Versailles ; en 1831-32, il fut chargé d'une mission pour étudier le régime pénitentiaire aux États-Unis. Observer et juger les hommes, raisonner et entendre raisonner, c'est à cela que se passe la jeunesse de Tocqueville[2].

1. Cf. ici, p. XII.
2. Asse dit avec raison, à propos de *la Démocratie* : « C'est peut-être le premier exemple d'une aussi

Son livre sur *la Démocratie en Amérique* (1836-1839) eut un succès comparable à ceux des livres de Thierry et de Barante : ce qui montrait bien quel changement se faisait peu à peu dans les goûts de la nation. L'esprit critique succédait déjà à la mode du romanesque. Il ne renferme aucun récit, aucune description : des jugements et des raisonnements. A certains moments, on croit lire, développé en volume, le célèbre chapitre de *l'Esprit des Lois* sur l'aristocratie anglaise : « Comment les lois peuvent contribuer à former les mœurs, les manières et le caractère d'une nation[1]. »

Mais ce livre est fait suivant la plus saine méthode historique, et je ne crois pas qu'il existe au monde un meilleur ouvrage d'histoire contemporaine. Il débute par une étude géographique, « sur la configuration extérieure de l'Amérique du Nord » (notez que Michelet a fait ainsi, en 1833, pour son *Histoire de France*). Suit une étude « sur le point de départ », c'est-à-dire les causes historiques qui devaient amener les États-Unis à être une démocratie. Vient alors la partie fondamentale du livre, sur l'organisation de cette démocratie : mais, avant l'*état politique*, Tocqueville veut examiner l'*état social* (ainsi fera Fustel de Coulanges dans sa *Cité Antique*), et dans le chapitre sur la société il marquera de préférence (comme le fera Fustel dans tous ses ouvrages) le rapport qui existe entre le droit de propriété ou de succession et les conditions sociales et politiques[2]. Enfin, la constitution démocratique de l'Amérique étudiée dans ses moindres détails, Tocqueville en dérive l'état moral du peuple. — Nulle part en France ni hors de France, l'esprit d'une nation n'avait été présenté d'une manière à la fois plus désintéressée, plus logique et plus complète. C'est, à tout prendre, un chef-d'œuvre de construction, de raisonnement, et aussi de précision : aucun « point n'est établi » sans l'aide de documents écrits ou de plusieurs témoignages concordants et contrôlés : l'auteur applique à l'histoire contemporaine les procédés de critique rigoureuse

grande précocité littéraire, dans un genre d'écrit où l'expérience n'est pas moins nécessaire que la profondeur de la pensée. » *Biographie* Didot. Voyez sur Tocqueville la *Notice* de Mignet, la préface de ses *Œuvres complètes*, et un article de M. Faguet dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1894.

1. XIX, XXVII.

2. Cf. ici, p. 422.

que revendique pour elle la science du passé. Ainsi, à sa façon, si contraire à celle de Michelet, Tocqueville recherchait et retrouvait ce que celui-ci appelait « l'âme d'un peuple ».

Chateaubriand et Tocqueville ont un trait commun : l'esprit chrétien et le vague désir de réconcilier la religion et la liberté, l'Église et la démocratie :

« Le moine et le curé », dit Chateaubriand, « sont les compagnons du pauvre : pauvres comme lui, ils ont pour compagnons les entrailles de Jésus-Christ; le prêtre catholique est le successeur des douze hommes du peuple qui prêchèrent Jésus-Christ ressuscité. »

Et Tocqueville ne regarde pas comme une pure chimère l'avènement d'une démocratie chrétienne :

« On rencontre encore parmi nous des chrétiens pleins de zèle dont l'âme religieuse aime à se nourrir des vérités de l'autre vie; ceux-là vont s'animer sans doute en faveur de la liberté humaine, source de toute grandeur morale. Le christianisme, qui a rendu tous les hommes égaux devant Dieu, ne répugnera pas à voir tous les citoyens égaux devant la loi. »

Au moment où Tocqueville, prévoyant l'avènement de la démocratie en France, cherchait à l'attirer vers l'Église, d'autres historiens, ardents prophètes des espérances populaires, mettaient au service du principe nouveau leur talent d'écrivains et leur connaissance du passé.

9° LA DÉMOCRATIE CHEZ LES HISTORIENS : « LA RÉVOLUTION », DE MICHELET; « LES RÉVOLUTIONS D'ITALIE », DE QUINET

Depuis 1840, le gouvernement de Juillet luttait contre les principes libéraux et les aspirations démocratiques auxquels il avait dû sa naissance. Guizot, qui le dirigeait, essayait d'entraver le courant qui l'avait porté au pouvoir. Il voulut arrêter la marche de la Révolution au jour de triomphe des classes moyennes : il refusa au peuple sa part de pouvoir. Les conflits qui s'étaient produits vingt ans plus tôt reparurent : seulement, la démocratie remplaça la bourgeoisie dans la guerre au pouvoir.

Après vingt ans de labeurs désintéressés, l'histoire se jeta de nouveau dans la mêlée politique ; comme en 1820, ce furent des historiens et des philosophes qui prirent l'initiative des polémiques. Durant tout ce siècle, il est arrivé que les partis ont eu leur apologie historique avant d'avoir leur triomphe public. Le gouvernement de la bourgeoisie avait inspiré Guizot bien avant 1830; celui de la démocratie inspira Michelet longtemps avant 1848.

Michelet fut en effet un des premiers à prendre part à la lutte des partis; sa vie suivit une marche inverse de celle de Thierry ou de Guizot : ceux-ci furent ramenés par la politique à l'histoire, Michelet fut poussé par l'histoire dans la politique.

Si l'on se rappelle le point de départ de ses premières pensées et les influences maîtresses de ses œuvres, la transformation de Michelet en homme politique paraîtra toute naturelle. Depuis 1825, il s'était laissé obséder par l'enthousiasme des « nations » ressuscitées : il avait vu l'Allemagne et compris son génie. En 1830, il « aperçut » la France, non pas la France bourgeoise et parlementaire qui prit le pouvoir, mais la France plébéienne et populaire qui espéra ce pouvoir pendant soixante-douze heures et qui se le vit confisquer. Dans son *Histoire de France* (même dans son *Histoire Romaine*), Michelet cherche, au-dessous des chefs, en dehors des institutions, le peuple lui-même, et parmi les grands hommes n'aime que ceux qui sont « peuple » ou « humanité[1] ». S'il a été merveilleusement inspiré dans son chapitre sur Jeanne d'Arc, c'est parce qu'en elle apparurent la France et le peuple. — Or, en 1840, c'est la France plébéienne qui réclame ses droits à la vie publique. Parler en sa faveur c'est, pour Michelet, continuer son œuvre d'historien.

Depuis 1838, Michelet est au Collège de France, professeur d'histoire. Il a pour collègues (depuis 1841) son ami Quinet[2], qui enseigne les littératures du midi de l'Europe, et le réfugié Mickiewicz, qui enseigne les langues slaves. Ce que la Sorbonne était en 1828, le Collège de France le devient maintenant : au triumvirat bourgeois de Guizot, Villemain et Cousin succède un triumvirat démocratique.

Et ce ne sont pas seulement « les génies des nations » pros-

1. Cf. ici, Cousin, p. XXXII.
2. De Quinet, en ce temps-là, *de la Grèce moderne* (1830), *le Génie des Religions* (1843).

crites et réveillées (la France, l'Italie, la Pologne) que ces trois hommes représentent; mais une nouvelle idée germe, par eux, dans l'enseignement et la politique : c'est que les peuples sont frères, et qu'ils doivent se tenir dans leurs revendications, comme ils se tiennent dans leur histoire et leurs idées : « Fraternité des peuples, fraternité des idées », s'écriait Michelet, « je distinguais l'une et l'autre dans l'analogie des symboles[1] » ; et pour le prouver il publiait ses *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel* (1837). Quinet écrivait de l'Italie : « Ses plaies sont nos plaies[2] ».

C'est le temps où la Pologne soutenait sa dernière lutte ; où l'Italie, cherchant « sa conscience nationale », se préparait à l'unité. La théorie de Michelet sur le « génie des nations » répondait à l'esprit de son temps. Il était l'historien désigné de ces démocraties nationales.

Après son livre sur *les Jésuites* (1843), qu'il fit en collaboration avec Quinet, ceux sur *le Prêtre, la Femme et la Famille* (1844) et sur *le Peuple* (1846), il aborda enfin l'histoire du premier peuple dans le monde moderne qui se soit constitué en nation. Il publia, à partir de 1847, l'*Histoire de la Révolution française*, livre de combat autant que les trois qui ont précédé.

On a trop rabaissé la valeur historique de ce livre. Ne le jugeons pas d'après ce qui a été fait depuis, mais d'après ce qui avait été fait avant lui. Il renferme le résultat d'investigations longues et profondes; la vue de Michelet est parfois obscurcie par le parti-pris, mais s'il juge mal, il est dans la bonne voie historique. Il a étudié les documents des Archives nationales; quand il l'a pu, ceux des archives départementales[3]. Il a connu les registres de la Commune de Paris, aujourd'hui disparus; il a regardé les estampes et les médailles. Il n'y a ni plus ni moins d'erreurs que chez Thiers, il y en a beaucoup moins à coup sûr que chez Lamartine. En revanche, le livre de Michelet marque sur ceux de ses devanciers un énorme progrès. Ceux-là s'étaient tenus à la façade visible des

1. *Origines du Droit*, p. ccv.
2. *Révolutions d'Italie*, p. xx.
3. Ce livre, dit-il, « est né du sein des Archives. Je l'écrivis six ans dans le dépôt central, où j'étais chef de la section historique. » Michelet reproche à Louis Blanc de n'avoir connu que l'imprimé.

événements, aux grandes scènes classiques. Michelet s'inquiète longuement des causes de la Révolution : il fait autant de place, presque, à Rousseau qu'à Mirabeau, et il a raison ; il cherche à saisir les transformations intimes de l'esprit et des croyances populaires, à se rendre compte de la vie du peuple pendant la crise ; il marque l'influence de 1789 en Europe, et il en saisit les raisons ; il refait l'histoire morale et religieuse de la Révolution, sa psychologie et sa théologie. C'est avec Michelet que commence l'*histoire intégrale* et l'analyse critique de la Révolution.

On lui reprochera, là plus que dans aucun de ses livres, d'avoir transformé « le fait en idée », l'homme en symbole. Le peuple symbolise la France, Danton symbolise le peuple. Nulle part ses procédés ne sont plus sensibles que dans ce livre. Mais comme Michelet parle de principes qu'il aime, de temps qui sont voisins de lui, d'un sol et d'une ville qu'il connaît, comme il a dans son enfance entendu l'écho de cette Révolution, jamais ses images ne sont plus nettes, ses scènes plus vivantes, sa phrase plus passionnée. Ce livre « est un poème épique dont le peuple est le héros ».

Les *Révolutions d'Italie* d'Edgar Quinet parurent à peu près en même temps que la *Révolution française* de Michelet. A la différence de son ami, Quinet raconte peu : la narration est presque entièrement exclue de son livre ; le symbolisme le tourmente moins, les institutions le préoccupent plus que les hommes. Mais il y a entre ce livre et les œuvres de Michelet une profonde parenté[1].

C'est le peuple italien et c'est « l'âme de l'Italie » que Quinet veut retrouver à tous les âges. Il les recherche, non pas seulement dans les révolutions politiques et sociales, mais aussi dans les révolutions littéraires et religieuses. Comme Michelet, c'est l'Italie entière, sol et monuments, hommes et dieux, que sa pensée veut embrasser. Il y a, dit-il, un lien étroit entre tous ces êtres et toutes ces choses.

Pour faire son livre, Quinet visite l'Italie d'abord : les palais, les églises, les vieilles fresques lui ouvrent les yeux ; « les murailles l'éblouirent » : alors il touche « la vie réelle du moyen âge ». De retour en France, il « entre profondément

1. « Ingénieux écrit », disait Renan de ce livre (*Essais de morale*, p. 257). Je crois qu'il mérite mieux que cette épithète. — Sur Quinet, voy. Mme Quinet, *Edgar Quinet avant l'exil*, 1888, 2e édit.

dans l'étude des chroniqueurs », il « dévore l'immense recueil » des *Antiquités* de Muratori, le dom Bouquet italien. Puis il « met la main à son ouvrage », bien décidé à ne pas avancer un seul principe historique, qu'il ne l'ait vu « sortir avec évidence du témoignage universel ». Voilà la vraie méthode historique, qui ne demande ses preuves qu'au passé, mais qui du passé ne néglige rien.

Aussi fortement outillé, le livre des *Révolutions* est un livre d'histoire de premier ordre. Le style est celui d'un prophète : c'est la manière de parler et d'écrire des hommes de 1848. On se disait prophète en ce temps-là comme on se dit socialiste de nos jours[1]. Mais ne regardez que la manière de

1. Et on était prophète à tort et à travers, Quinet comme les autres. — Voici cependant une page admirable, trop peu connue, où, s'insurgeant contre l'engouement pour l'Allemagne, il prévoit et prédit la résurrection intégrale, au détriment de la France, de l'empire germanique. Cette fois, la prophétie est la conclusion des longues études historiques faites par Quinet. *De l'Allemagne et de la Révolution*, 1832 :

« Ainsi, voilà l'unité du monde germanique que tout sert à relever, rois, peuples, religion, liberté, despotisme, et qui menace de fouler la France au premier pas. Cette unité n'est point un accord de passions que le temps mine chaque jour. C'est le développement nécessaire, inévitable, de la civilisation du Nord. Jusqu'ici nous n'avions guère redouté que la Russie et les peuples slaves : nous avions sauté à pieds joints cette race germanique qui commence, elle aussi, à entrer à grands flots dans l'histoire contemporaine. Nous n'avions pas compté que tous ces systèmes d'idées, cette intelligence depuis longtemps en ferment, et toute cette philosophie du Nord qui travaille ces peuples, aspireraient aussi à leur tour à se traduire en événements dans la vie politique, qu'ils frapperaient sitôt à coups redoublés pour entrer dans les faits et régner chez eux avec l'Etat sur l'Europe actuelle. Nous qui sommes si bien préparés pour savoir quelle puissance est aux idées, nous nous endormions, je ne sais comment, sur ce mouvement d'intelligence et de génie; nous l'admirions naïvement, pensant qu'il ferait exception à tout ce que nous savons, et que jamais il n'aurait, pour son compte, l'ambition de passer des consciences dans les volontés, des volontés dans les actions, et de rechercher pour lui la puissance sociale et la force politique. Et voilà cependant que ces idées, qui devaient rester si insondables et si incorporelles, font comme toutes les idées qui ont jusqu'à présent apparu dans le monde, et qu'elles se soulèvent en face de nous avec toute la destinée d'une race d'hommes; et cette race elle-même se range sous la dictature d'un peuple, non pas plus éclairé qu'elle, mais plus avide, plus ardent, plus exigeant, plus dressé aux affaires. Elle le charge de son ambition, de ses rancunes, de ses rapines, de ses ruses, de sa diplomatie, de sa violence, de sa gloire, de sa force

grouper les faits, de conclure du document à l'idée, de rechercher les causes et les conséquences, vous verrez que ce livre est une histoire critique de la société italienne, aussi précise et aussi sérieuse à certains moments que *la Démocratie en Amérique* et que *la Cité Antique*.

Quinet recherche quel est « le principe de gouvernement » des républiques italiennes, *la terreur*, comment « les arts se sont rattachés » à la constitution; il montre « le caractère social » des révolutions d'apparence politique, et pourquoi ces révolutions ont « jeté les Italiens dans le cosmopolitisme »; il essaie d'expliquer les grands hommes par leur éducation et leur milieu, quel rapport étroit, par exemple, existe entre la politique de Machiavel et la peinture de Raphaël, et comment « les œuvres de Michel-Ange portent l'empreinte de la vie publique » : il « montre au fond de leur cœur le travail continu d'une nation qui se cherche ». Quinet annonce Fustel et Tocqueville par la manière dont il étudie les révolutions, et Taine par celle dont il groupe les différents traits de la physionomie d'une époque.

Ce livre, par endroits si puissant, mais aujourd'hui trop peu lu, marque une nouvelle étape dans la science historique : le progrès que Michelet avait fait faire à l'histoire racontée, à l'école narrative, Quinet et Tocqueville l'ont fait faire à l'histoire analysée, à l'école philosophique. C'est *l'intégrité* de la vie d'une nation qu'ils ressuscitent : celui-là par le récit, ceux-ci par l'analyse.

Ce progrès était au reste la conséquence du point de départ de cette école démocratique : faire revivre la nation. D'autres avant eux avaient songé surtout aux classes dirigeantes; d'autres, plus anciennement, surtout aux dynasties régnantes. Les nouveaux venus cherchent le peuple même : mais pour le trouver, il faut se détacher des grands événements qui frappent l'imagination; il faut pénétrer les idées, les

au dehors, se réservant à elle l'honnête et obscure discipline des libertés intérieures; or, ce peuple, vous le connaissez. Depuis la fin du moyen âge, la force et l'initiative des Etats germaniques passent du midi au nord avec tout le mouvement de la civilisation. C'est donc la Prusse que l'Allemagne est occupée à cette heure à faire son agent au lieu de l'Empire d'Autriche? Oui; et si on la laisse faire, elle la pousse lentement, et par derrière, au meurtre du vieux royaume des Francs. »

croyances, les faits, la vie économique, la vie matérielle : il faut tout voir et tout lire.

10° LA DÉMOCRATIE CHEZ LES HISTORIENS : LOUIS BLANC ET LAMARTINE

Malgré leurs aspirations démocratiques, Quinet et Michelet demeurèrent fidèles à leurs devoirs d'historiens. Trop souvent, au contraire, Louis Blanc et Lamartine, qui s'essayaient alors à l'histoire, demeuraient les esclaves celui-là de sa philosophie socialiste, celui-ci de son lyrisme politique.

L'*Histoire de la Révolution*, de Louis Blanc (1847-1862), est un panégyrique politique. « Trois principes », dit-il, « se partagent l'histoire : l'autorité, l'individualisme, la fraternité ». La Révolution n'est qu'un chapitre de la lutte de ces trois principes, lutte que l'auteur fait commencer en 1414 à Constance et avec Jean Huss. L'autorité a été vaincue en 1789, mais est-ce au profit de la liberté? erreur et mensonge, dit Louis Blanc, « c'était l'individualisme qui arrivait », c'est-à-dire la bourgeoisie, avec ses philosophes, ses avocats, ses industriels. Il faut, pour compléter cette première révolution, une seconde, qui amène la fraternité. La Montagne a essayé de la faire, mais « tumultueusement », et un seul homme l'a bien comprise, Robespierre. C'est cette révolution que Louis Blanc « appelle », au nom « de l'harmonie et de la liberté ».

Il fallait donc que tous les partis, tour à tour, demandassent à l'histoire de confirmer leurs théories et de justifier leurs révolutions. Pour Thierry 1830, et pour Louis Blanc 1848, ont été le couronnement logique de l'histoire de France. Aussi celui-là cesse de la comprendre à la révolution de Février, celui-ci ne commence qu'alors à la comprendre.

L'*Histoire* de Louis Blanc vaut cependant mieux que son apparence et que sa réputation :

« Louis Blanc », m'écrit à ce propos le plus compétent des juges, M. Aulard, « est dépassé sur bien des points, mais pas plus et peut-être moins que les autres historiens de la Révolution. Quand il se trompe, ce n'est point par vice de méthode, mais parce que, de son temps et surtout à Londres (où il a composé la plus grande partie de son livre), on n'avait pas les documents que nous avons.

Sa méthode est vraiment scientifique, en ce qu'il n'allègue pas un fait sans s'appuyer sur un texte cité en note. Il est le premier qui ait ainsi traité l'histoire de la Révolution, et j'ajoute avec un désir d'impartialité fort méritoire. *Désir* n'est pas assez dire : il a été, je crois, plus impartial que nul autre. Voyez comme il a peur de trop abonder dans son propre sens, d'être injuste pour les adversaires de ses idées. Certains de ces appendices où il discute sa propre méthode et ses résultats sont des chefs-d'œuvre de critique historique. Sans doute, on peut lui reprocher d'avoir admis certaines sources douteuses ou médiocres, et je crois que nous avons progressé depuis lui, à cet égard et à d'autres. Mais c'est encore l'ouvrage d'ensemble le plus propre à faire connaître la Révolution. J'ajoute que certaines parties de son livre, notamment sur la Vendée, sont presque définitives, et étaient fort nouvelles à l'époque. »

L'*Histoire des Girondins*, de Lamartine (1847), est un admirable récit, tour à tour tendre et passionné, plein de scènes émouvantes, d'audacieux portraits, la plus belle œuvre de prose qu'un poète ait écrite. Mais, si apparent qu'ait été le désir de Lamartine de recourir aux originaux, il ignore en tout la science de la critique. — Le dernier repas des Girondins est peut-être le plus beau passage du livre. C'est une page que l'on ne lira jamais froidement :

« Le souper funéraire était dressé dans le grand cachot. Les mets recherchés, les vins rares, les fleurs chères, les flambeaux nombreux, couvraient la table de chêne des prisons. Luxe de l'adieu suprême, prodigalité des mourants qui n'ont rien à épargner pour le jour suivant. Les condamnés s'assirent à ce dernier banquet, d'abord pour restaurer en silence leurs forces épuisées, puis ils y restèrent pour attendre avec patience et avec distraction le jour.....

« L'entretien prit vers le matin un tour plus sérieux et un accent plus solennel. Brissot parla en prophète des malheurs de la République, décapitée de ses plus vertueux et de ses plus éloquents citoyens. « Que « de sang ne faudra-t-il pas pour laver le nôtre! » s'écria-t-il en finissant. Ils se turent tous un moment, et parurent consternés devant le fantôme de l'avenir évoqué par Brissot. « Mes amis », reprit Vergniaud, « en greffant l'arbre nous l'avons tué; il était trop vieux, « Robespierre le coupe. Sera-t-il plus heureux que nous? Non. Ce sol « est trop léger pour nourrir les racines de la liberté civique, ce « peuple est trop enfant pour manier ses lois sans se blesser; il « reviendra à ses rois, comme l'enfant revient à ses hochets!... Nous « nous sommes trompés de temps en naissant et en mourant pour « la liberté du monde », poursuivit-il, « nous nous sommes crus à « Rome, et nous étions à Paris! Mais les révolutions sont comme ces

« crises qui blanchissent en une nuit la tête d'un homme : elles « mûrissent vite les peuples. Le sang de nos veines est assez chaud « pour féconder le sol de la République. N'emportons pas avec nous « l'avenir, et laissons l'espérance au peuple en échange de la mort « qu'il va nous donner ! »

« Il y eut un long silence après ces paroles de Vergniaud, et l'entretien s'élança de la terre au ciel avec les pensées..... »

Rien de tout cela n'est vrai ; nul n'a entendu les dernières paroles des Girondins, et de leur dernier repas nous ne savons rien. Lamartine s'est laissé tromper[1], sans doute d'assez bonne grâce. Ce beau récit fait pendant à *la mort de Socrate* : c'est le même charme triste et solennel, c'est la même absence de toute valeur historique[2].

11° SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE. ORIENTALISME ET ANTIQUITÉ. DURUY

L'histoire purement scientifique, dégagée de tout souci littéraire ou de toute préoccupation politique, l'érudition objective et désintéressée, eut, sous le règne de Louis-Philippe, un éclat presque supérieur à celui dont elle avait brillé en France

1. Avant lui, Ch. Nodier et bien d'autres. Voyez, en dernier lieu, Biré, *la Légende des Girondins*, p. 416 et suiv. « En résumé, il est possible que les Girondins, au sortir du tribunal révolutionnaire, aient pris ensemble quelques aliments, mais il est certain que ce *dernier repas*, si on veut lui donner ce nom, n'a rien eu de remarquable, car, alors, comment s'expliquer que Riouffe n'en ait pas parlé? Ce que M. Thiers a dit de la physionomie de ce repas et en particulier des discours de Vergniaud, ce qu'ont écrit à leur tour sur ce *souper funéraire* Charles Nodier et M. de Lamartine, tout cela est donc du domaine de l'imagination et du roman. »

2. Parmi les ouvrages d'histoire contemporaine publiés de ce temps il faut citer l'honnête *Histoire des Deux Restaurations*, de Vaulabelle (1844 et s.), et l'*Histoire de dix ans* (1830-1840), de Louis Blanc, « écrite en pleine lutte (1841), mais très remarquable au point de vue de l'effort d'impartialité », m'écrit M. Aulard. — On pourrait, en face des écrivains démocratiques, étudier encore tout un groupe d'historiens à tendances ultramontaines et « providentielles », Gabourd, Ozanam, Falloux, Rohrbacher, l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, le plus caractérisé sinon le plus intéressant de ce groupe. Voyez pour cette littérature Nettement, *Histoire de la Littérature française sous le gouvernement de Juillet*, t. II, 1854, livre XI.

au temps des Bénédictins. La fondation des écoles, des revues et des sociétés scientifiques eut des résultats immédiats. Puis, l'Allemagne était alors ardente à la gloire scientifique : on commençait à le savoir et à la jalouser; la France essaya de reprendre le premier rang, que quarante années de luttes politiques lui avaient fait perdre.

L'orientalisme n'a plus sans doute ces grands coups de surprise qui étonnèrent la génération précédente; mais les découvertes faites sont exploitées avec une admirable persévérance, et des gains imprévus sont faits par la science. Eugène Burnouf est là le maître reconnu : en 1834, il publie son *Commentaire sur le Yaçna*, qui est peut-être, dans l'histoire des études sur la langue et la religion des anciens Perses, la plus grande date de ce siècle; en 1844, son *Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien*. Il commence l'interprétation des inscriptions cunéiformes (1836). Champollion est mort (1832) trop tôt pour tirer parti de sa découverte. Mais l'égyptologie, qu'il a fondée, demeure une science éminemment française, grâce depuis 1846 à Emmanuel de Rougé, « le second chef de l'école[1] ». Dans l'étude des langues orientales, Reinaud, Garcin de Tassy, Chézy continuent les leçons et la méthode de Sacy.

Une autre science où la France demeure alors maîtresse incontestée est la numismatique. C'est vers 1835 qu'elle commence, chez nous, à se dégager de ces catalogues où s'attardaient volontiers les numismates. Le Polonais Lelewel, que la France eut le tort de ne savoir pas adopter, établit des règles fort ingénieuses dans sa *Numismatique du moyen âge* (1835). Charles Lenormant, par son *Trésor de numismatique et de glyptique* (1834-50), et surtout Saulcy, la Saussaye, Charles Robert, par leurs mémoires d'une sagacité rare, fondent ou plutôt rétablissent en France la numismatique scientifique, un peu oubliée depuis la fin du XVIIIe siècle.

La paléographie et la diplomatique reprennent, assez lentement, les traditions laissées en France par Mabillon. Natalis de Wailly édite ses *Eléments de paléographie* (1838). Mais c'est surtout l'archéologie du moyen âge que l'on sent alors vivante et active. L'impulsion donnée par Lenoir et Chateau-

1. Maspero, à la fin de son *Histoire ancienne de l'Orient*. Voyez de ce dernier son article *l'Egyptologie au Collège de France*, 1895.

briand ne se fera jamais plus fortement sentir, continuée qu'elle est par Vitet et Mérimée. Notons que Victor Hugo vient de faire paraître (1831) *Notre-Dame de Paris*[1]. Caumont et Quicherat enseignent; celui-là publie à Caen son *Cours d'antiquités monumentales*[2]. Didron, dans ses *Annales archéologiques* (1844 et s.), révèle périodiquement les merveilles d'art de la France chrétienne; les Pères Cahier et Martin l'aident vigoureusement; Du Sommerard imprime ses *Arts au moyen âge* (1838-1846). Enfin Viollet-le-Duc prépare son grand *Dictionnaire* qui commencera à paraître dès 1854.

Sur deux points seulement, l'œuvre laissée interrompue, à la fin du XVIIIe siècle, par les savants français n'était point encore reprise, au grand avantage de la suprématie allemande: les antiquités grecque et romaine. La réaction nationale, qui les écartait peu à peu depuis 1802, leur nuisait toujours. Guigniaut, le traducteur célèbre de la *Symbolique* de Creuzer, Dureau de la Malle, Letronne, Naudet, les jurisconsultes Laboulaye et Laferrière, l'helléniste Brunest de Presle, en étaient les principaux représentants. Mérimée s'essayait aux *Études d'Histoire romaine* (1841). Un nouveau venu, M. Wallon, donnait un bon livre sur *l'Esclavage dans l'antiquité* (1847). Mais la fondation de l'École d'Athènes va préparer, pour quelques années plus tard, un regain inespéré aux études helléniques.

En 1789, le Français Séguier annonçait un recueil général des inscriptions grecques et latines du monde entier. Villemain ne réussit pas à faire reprendre cette œuvre. L'exploration archéologique de l'Afrique romaine, que l'Etat fit commencer en 1833, traîna pendant longtemps. Et en ce même moment Bœckh poursuivait le *Corpus* des inscriptions grecques; l'Académie des Sciences de Berlin songeait à celui des inscriptions latines; l'Institut de Correspondance archéologique, fondé à Rome par des savants de tous les pays, se laissait diriger par les plus actifs, c'est-à-dire par les Allemands[3]; et l'Italien Borghesi était regardé par le monde entier comme le maître incontesté de l'archéologie latine.

Toutefois, la « tradition romaine » de la France était reprise

1. Cf. ici, p. 3, n. 2.
2. 1830-1841. Repris dans ses *Abécédaires d'Archéologie* (1850-1862), aujourd'hui encore si lus en province.
3. Cf. ici, p. 504.

alors par un jeune professeur de lycée, élève cher à Michelet[1], Duruy, qui, à l'âge de 32 ans, commença avec une noble imprudence une *Histoire romaine* (1843). N'oublions pas la date : en ce temps-là, M. Mommsen n'avait encore que 26 ans, et n'avait écrit que quelques mémoires.

Les deux premiers volumes de l'*Histoire romaine* de Duruy subissaient l'influence de Niebuhr et de Michelet : les questions de géographie, de race et d'institutions, y étaient largement traitées, mais avec de sages précautions contre le symbolisme; puis venait le récit, clair, vivant, d'une langue un peu molle et de couleurs assez ternes : — à tout prendre, avec le réel intérêt du livre, un progrès énorme, non pas sur Michelet, mais sur l'histoire traditionnelle enseignée dans les écoles; de plus, à cette date de 1843, un assez éclatant réveil donné en France aux études classiques.

Au reste, ce qui attirait Duruy, ce qui devait faire son originalité, c'était l'histoire de l'Empire romain. Nul ne l'avait tentée dans le monde depuis la fin du XVIIe siècle, où parut celle de Lenain de Tillemont, que le public lettré avait toujours ignorée. C'est une œuvre bien française qu'il fallait reprendre. Duruy, en 1848, avait achevé en manuscrit le troisième volume, qui traitait de la fondation de l'Empire[1].

1 Cf. ici, p. 463.

IV

1848-1870[1]

1° DESTINÉES DES GRANDS HISTORIENS DE LA GÉNÉRATION DE 1830. LA FIN DE MICHELET

La révolution de 1848 commença, celle de 1851 acheva la dispersion de ces historiens qui, depuis près de 30 ans, avaient vécu de science, de calme et de confiance.

Chateaubriand mourut en 1848 ; Thierry, cette même année, cessa d'écrire : son *Histoire du Tiers État* était conduite jusqu'à la fin du règne de Louis XIV : il laissa tomber sa plume[2], l'âme brisée par cette révolution populaire qui dérangeait ses théories historiques et ruinait ses amitiés politiques. Il avait cru l'histoire finie en 1830. Elle recommençait : il ne la comprenait plus. Il n'avait plus qu'à mourir. Son corps, disait-il, « s'en allait pièce à pièce ». En 1856, il mourut.

La révolution chassa Thierry de l'histoire ; elle y fit rentrer Guizot. De 1848 jusqu'à sa mort (1874), il se tint éloigné des affaires publiques ; les séances des Académies le rappelaient à Paris, mais il préférait la vie dans son domaine de Val-Richer, avec ses livres et sa famille. C'est là qu'il écrivit ses *Mémoires* et cette suite de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* (1854-55), où il est impossible de noter une défaillance dans la méthode et dans le style : après 20 ans de vie publique, Guizot retrouvait ses talents historiques dans leur intégrité. Quand l'âge lui eut interdit les longues recherches nécessaires pour achever cette histoire, il dicta l'*Histoire de France racontée à ses petits-enfants*, qui fut sa dernière œuvre (1870-73). Sa vie s'encadre ainsi entre deux enseignements de l'histoire : il y avait soixante ans, en 1872, qu'il avait fait sa première leçon à la Sorbonne.

1. Voyez, sur l'état des études historiques dans cette période, les *Rapports sur les études historiques* (1867), de Geffroy, Zeller et Thiénot.

2. Cf. ici, p. 104.

Son ami d'autrefois, Barante, vivait, comme lui, dans la retraite et le travail. Il publiait, de temps à autre, des livres sur la Révolution[1], où l'on eût cherché en vain l'éclat des anciennes « enluminures ». Il mourut en 1866.

Thiers, chassé de France en 1851, n'y rentra que pour reprendre et achever son *Histoire de l'Empire*. Il fit effort pour demeurer impartial et pardonner au fondateur du régime napoléonien ce que lui avait fait souffrir le restaurateur de l'Empire. Quoi qu'on en ait dit, il l'a été. Sans doute, dans les livres parus de 1855 à 1862, la parole est plus acerbe, l'éloge plus rare. Napoléon avait été à ses yeux, jusque-là, « les délices de son pays et l'admiration du monde »; il est, maintenant, surtout l'homme « à l'insatiable orgueil ». Mais on songe que Thiers a repris son histoire à la date de 1808, qui est l'année où commencent les folies de Napoléon, et on peut croire que c'est l'étude du passé et non la rancune du présent qui explique la volte-face de l'historien. Aussi bien, dit-il en terminant, quand le peuple a perdu sa liberté (en 1851 ou en 1799, il ne le dit pas), il est le premier coupable, et ses fautes ou sa lâcheté expliquent le despotisme de ses maîtres :

« Qui donc eût pu prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 et de 1813? Oui, on aurait pu le prévoir, en se rappelant que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on peut tout faire, même le mal après le bien. — Ainsi, dans cette grande vie où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour apprendre une chose, c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importent les circonstances! En finissant cette longue histoire de nos triomphes et de nos revers, c'est le dernier cri qui s'échappe de mon cœur, cri sincère, cri que je voudrais faire parvenir au cœur de tous les Français, afin de leur persuader à tous qu'il ne faut jamais aliéner sa liberté, et, pour n'être pas exposé à l'aliéner, n'en jamais abuser[2]. »

Puis, son *Histoire* finie, il rentra peu à peu dans la politique (1863), qui ne le quitta plus.

Michelet est peut-être celui qui souffrit le plus : la réaction catholique de 1849 fut pour lui, comme pour tous les libéraux de son temps, un désastre intime. Puis vinrent les persécutions

1. *Histoire de la Convention*, 1851; *Histoire du Directoire*, 1855.

2. Dernier mot de l'ouvrage, écrit en 1862, je crois.

politiques : en 1851, il perd sa chaire au Collège de France, en 1852 sa place aux Archives. Le travail le console à peine : il a hâte de terminer son *Histoire de la Révolution* et l'arrête, brusquement et sans conclusion naturelle, au 9 Thermidor (1853). On sent qu'à lui, comme à Thierry, l'histoire n'apporte plus que défiance ou regrets.

Il revint pourtant, deux ans après, à son *Histoire de France*, interrompue en 1844, par son livre sur la *Renaissance*. Mais Michelet n'a plus, dans ses nouveaux volumes, le chaud enthousiasme des premiers. Lui qui admirait sans cesse, désormais, plus volontiers, grincera des dents. Sa *Renaissance* est tout aussi bien une attaque sauvage contre le moyen âge qu'une apologie du XVIe siècle. Sa *Réforme* est d'une émotion puissante, mais trop continue, et qui sent l'apothéose voulue. Les volumes sur la royauté sont un long dénigrement. Décidément le polémiste l'emporte : le voyant est devenu halluciné. Michelet raconte de moins en moins; on devine qu'il a moins lu ses sources, ou qu'il les a mal lues[1], qu'il se perd dans la multiplicité des documents, qu'il préfère apprécier plutôt qu'exposer, conclure d'un seul fait qu'amasser des preuves. Et avec tout cela, nul ne lira ces pages, même les dernières (1867), sans en emporter la conviction profonde que cet homme-là, au milieu de tous ses défauts, demeurait le génie même de l'histoire : je prends l'expression qui lui était chère.

Du reste la foi lui revenait : il était trop foncièrement bon, trop tenace dans l'espoir pour douter longtemps de l'avenir. Ses livres de *l'Amour*, de *la Femme*, ses écrits descriptifs sur *l'Insecte*, *la Montagne*, *la Mer*, *l'Oiseau* (le plus beau de tous), le bonheur domestique qui lui fut rendu, firent à Michelet une nouvelle vie. Quand en 1869 il écrivit la préface de son *Histoire de France*, il parla de son œuvre avec un orgueil légitime et un jugement équitable[2]. De nouveau, après 1870, le deuil de la France, les fatigues de l'âge le mirent à bas. Si en trois ans il écrivit trois volumes de son *Histoire du XIXe siècle*, cette fois la décadence est irrémédiable. Il mourut la même année que Guizot, en 1874, à soixante-seize ans.

1. « Michelet dit : « Voyez de Luynes, voyez d'Argenson. » Nous avons vu d'Argenson, nous avons vu de Luynes. Ils ne disent rien de ce qu'en tire Michelet. » (Thiénot dans les *Rapports* pour l'exposition de 1867, p. 178.)

2. Cf. ici, p. 312.

« Michelet », a dit l'historien qui l'a le plus connu et qui est demeuré le plus fidèle à sa mémoire, M. Gabriel Monod [1], « n'a pas formé plus d'élèves par ses livres que par son enseignement. Il a laissé des chefs-d'œuvre à admirer, il n'a pas laissé de modèles à imiter.

« Sans doute, il a mis en lumière des côtés de l'histoire, des points de vue négligés avant lui. Il a donné la place qu'elle méritait à la peinture des mœurs et des caractères, et il a montré combien les documents les plus secs peuvent devenir instructifs pour qui sait les interroger; il a insisté sur l'influence, jusque-là négligée, des causes physiologiques et pathologiques en histoire, et ouvert aux investigations une voie nouvelle très dangereuse il est vrai, mais fertile en découvertes curieuses. Il a marqué tous les sujets qu'il a traités, d'une empreinte ineffaçable; il est impossible à ceux qui s'en occupent après lui, de négliger ce qu'il a dit, et il est bien rare qu'il n'ait pas éclairé d'un trait de flamme quelque point obscur, qui, sans lui, serait resté dans l'ombre.

« Néanmoins il ne peut servir de guide; il faut toujours le contrôler, le rectifier, et très souvent le contredire. Il voit avec une puissance extraordinaire, mais il ne voit pas tout, et il ne voit pas toujours juste. Il n'a pas la précision scientifique, la méthode, l'unité de plan et d'idées qui sont nécessaires pour devenir le chef d'une école historique. »

L'influence de Michelet a été plus grande cependant que ne le pense M. Monod. Directement, elle a agi sur Chéruel, sur Duruy, sur bien d'autres de ses élèves immédiats, sur Renan enfin. Et si Renan, avec des tendances semblables à celles de Michelet, a pu éviter quelques-uns de ses défauts, c'est grâce aux précieux avertissements d'Augustin Thierry [2]. Indirectement, je crois, cette action de Michelet a agi sur Fustel de Coulanges [3]. C'est dans ses livres que celui-ci a appris l'histoire; son meilleur maître, Chéruel, a été un des meilleurs élèves de Michelet. Fustel et Michelet, au fond, ont la même manière de juger l'histoire et ont combattu les mêmes ennemis. Tôt ou tard on reconnaîtra que le rôle de Michelet dans notre littérature historique a été plus étendu, plus durable qu'on ne veut l'avouer. D'autres, Guizot, Fustel, ont mis dans l'histoire plus de vérités; aucun n'y a mis plus de sentiments et plus d'images, sans doute. Mais nul historien n'aura mieux compris l'histoire, donné plus de sensations profondes, laissé une gloire plus complète.

1. *Renan, Taine, Michelet*, p. 180.
2. Cf. la préface de *l'Avenir de la Science*. Cf. ici, p. LIX, n. 1.
3. Voyez plus loin, p. CII et CXXI.

Nous avons parlé de Mignet, celui dont toutes ces crises politiques changèrent le moins la vie. Quinet, qui avait abandonné le Collège de France en 1846, dut quitter la France en 1851 et, comme Victor Hugo, ne termina sa vie d'exil que dix-huit ans plus tard[1]. Tocqueville, un instant emprisonné en 1851, vécut désormais loin de la vie publique et mourut, prématurément, en 1859.

Quinet et Tocqueville, les plus jeunes d'ailleurs de cette génération, durent à ces années de retraite leurs meilleures œuvres ; et, chose singulière, ces œuvres semblent se compléter l'une l'autre.

2° TOCQUEVILLE, « L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION »

Le livre de Tocqueville est, avec *la Cité Antique*, l'œuvre historique la plus originale et la mieux faite que le XIXe siècle ait produite. Elle est la mieux faite, car on y trouve trois qualités maîtresses : la conscience, l'intelligence et l'habileté. — *La conscience* : elle est fort courte, elle renferme 300 pages de texte, d'une impression large, elle n'a point de notes, seulement des appendices ; ce volume a suffi à Tocqueville pour exposer l'état des esprits, des institutions, de la société, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Mais qu'on ne croie pas qu'il se soit borné à analyser des livres de seconde main : il est allé aux sources, et en particulier à celles qui étaient alors le moins abordables, les documents officiels, les archives des intendants ; il a lu les milliers de pétitions adressées aux chefs tout-puissants des provinces ; et il a vu ce que les moindres gens pensaient et désiraient. De tout cela il a condensé son livre. Une seule assertion est le résultat de cent ou de mille textes. Tel chapitre de 20 pages est le produit de plus d'un an de recherches. — *L'intelligence* : Tocqueville n'a accepté aucune des idées courantes en son temps sur la Révolution ; nul auteur, dans ce siècle, ne s'est plus complètement abstrait de la tradition ; nul livre n'a moins d'antécédents directs[2] et dans toute la littérature historique on n'en trouverait pas (*la Cité Antique* excepté) dont les

1. Mme Quinet, *Quinet depuis l'exil*, 1889.

2. Sauf Lemontey, conférez p. x.

théories reposent moins sur des théories antérieures. Or, sur presque tous les points, cet ouvrage, qui a dû paraître une œuvre de contradiction, amène et fonde le vrai. Peu d'auteurs ont deviné avec plus de flair le caractère d'une révolution, la marche d'une institution : « .... La Révolution, dit-il, a procédé à la manière des révolutions religieuses ; la centralisation administrative et la prédominance de Paris sont l'œuvre de l'ancien régime ; le morcellement de la propriété est antérieur à 1789 ; la royauté française avait favorisé l'égalité des hommes ; le règne de Louis XVI fut une époque de grande prospérité matérielle ; la philosophie devint alors une puissance politique et quasi religieuse.... » Toutes ces idées, que d'énormes publications de documents sont venues sans cesse confirmer, nous sont aujourd'hui à peu près familières. C'est Tocqueville qui les a insérées dans notre histoire. — *L'habileté* : aucun effet littéraire chez lui, même le style est pénible parfois (et c'est la seule faiblesse qui fait placer ce livre au-dessous de celui de Fustel), mais il montre un art consommé en présentant les faits dans chaque chapitre de manière à préparer l'idée qui les résume, et en groupant ces chapitres, c'est-à-dire les idées, de façon à amener la conclusion définitive de l'ouvrage. Voici le début :

« Il n'y a rien de plus propre à rappeler les philosophes et les hommes d'Etat à la modestie que l'histoire de notre Révolution : car il n'y eut jamais d'événements plus grands, conduits de plus loin, mieux préparés et moins prévus. »

Moins prévus : c'est là l'objet du Ier livre ; *conduits de plus loin* : c'est ce qu'explique l'étude du régime administratif de la France (la royauté conduisant elle-même le peuple à l'égalité ; livre II) ; *mieux préparés* : c'est ce que prouve la situation religieuse, philosophique, matérielle du royaume sous Louis XVI (développement du goût pour la liberté). Et voici la conclusion :

« Ceux qui ont étudié attentivement la France au XVIIIe siècle, en lisant ce livre, ont pu voir naître et se développer dans son sein deux passions principales, qui n'ont point été contemporaines et n'ont pas toujours tendu au même but.

« L'une, plus profonde et venant de plus loin, est la haine violente et inextinguible de l'inégalité. Celle-ci était née et s'était nourrie de

la vue de cette inégalité même, et elle poussait depuis longtemps les Français, avec une force continue et irrésistible, à vouloir détruire jusque dans leurs fondements tout ce qui restait des institutions du moyen âge, et, leur terrain vidé, à y bâtir une société où les hommes fussent aussi semblables et les conditions aussi égales que l'humanité le comporte.

« L'autre, plus récente et moins enracinée, les portait à vouloir vivre non seulement égaux, mais libres.

« Vers la fin de l'ancien régime, ces deux passions sont aussi sincères et paraissent aussi vives l'une que l'autre. A l'entrée de la Révolution, elles se rencontrent; elles se mêlent alors et se confondent un moment, s'échauffent l'une l'autre dans le contact, et enflamment à la fois tout le cœur de la France. Alors les Français furent assez fiers de leur cause et d'eux-mêmes pour croire qu'ils pouvaient être égaux dans la liberté. Au milieu des institutions démocratiques, ils placèrent donc partout des institutions libres. »

3° QUINET, « LA RÉVOLUTION[1] »

Le livre de Quinet sur *la Révolution*, paru seulement dix ans plus tard, en 1865, était en partie écrit dès 1854. A la première lecture, il semble l'antipode de celui de Tocqueville. Celui-ci est d'une froideur parfois désespérante, celui-là d'une passion souvent irritante. Le style de Tocqueville est d'un logicien, ferme, nu, un peu lent, sans image et sans secousse; celui de Quinet est bouillant, saccadé, rempli de métaphores, il est poète et prophète : « Les massacres de septembre », dira-t-il, « ce fut la robe rouge de Nessus aux flancs du peuple-Hercule. » Quinet parle en protestant et en révolutionnaire, Tocqueville en catholique et en royaliste.

Cependant les deux livres sont inséparables; ce sont les premiers essais sérieux et méthodiques pour refaire l'*histoire critique* de la Révolution et des luttes de parti, et retrouver, en dehors des grands acteurs, l'esprit des institutions et la marche des idées. Tous deux sont la rupture définitive avec « ces gens qui considèrent la Révolution comme une tragédie classique de l'ancien répertoire ». Quinet doit beaucoup à Tocqueville : il ne consacre que quelques mots à l'ancien régime, et on sent

1. Entre les *Révolutions d'Italie* et la *Révolution française*, Quinet écrivit dans son exil, en 1851, une *Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies*.

qu'il s'y inspire de son prédécesseur. Il l'appelle « un écrivain fait pour tout éclairer d'une lumière sereine, impartiale ». Le groupement de l'ouvrage de Quinet en livres et en chapitres, la façon de rédiger les titres de certains chapitres, rappellent l'*Ancien Régime* et la *Révolution*. Leur méthode de travail à tous deux est la même : une série de considérations qui se déduisent logiquement l'une de l'autre, appuyées sur quelques faits saillants ou sur des textes caractéristiques; et partout, le dédain absolu des récits convenus ou des théories traditionnelles. Tocqueville arrête son livre aux vœux des États : c'est par là que Quinet commence le sien. L'écrivain royaliste voulait terminer son ouvrage par une étude sur *la Société née de la Révolution* : c'est le titre du dernier livre de Quinet.

Enfin, si Tocqueville eût parlé de la Révolution, ses jugements (surtout en ce qui concerne les hommes) eussent été fort différents de ceux de Quinet; ses conclusions eussent été peut-être identiques.

Les deux thèses principales que soutient Quinet sont celles-ci : — la Révolution, par faiblesse et par incohérence, a toujours échoué dans ses tentatives religieuses, qui ne sont que des avortements successifs; — la Terreur n'était point nécessaire, elle ne fut point utile, elle était la négation même de la Révolution :

« Il y a incompatibilité absolue entre les moyens de 93 et le but, entre les barbaries jacobines et la philosophie du XVIIIe siècle, entre la théorie et la pratique, entre la forme et le fond, entre l'instrument et l'idée. »

Tocqueville n'eût point pensé différemment; à peine se serait-il exprimé d'une manière moins solennelle.

Comme Tocqueville, Edgar Quinet recherche dans la Révolution « les précédents » et les transitions :

« La Terreur a été le legs fatal de l'histoire de France. On a ramassé l'arme du passé pour défendre le présent. Les cages de fer et Tristan l'Hermite de Louis XI, les échafauds de Richelieu, les proscriptions en masse de Louis XIV, voilà l'arsenal où a puisé la Révolution. Par la Terreur, les hommes nouveaux redeviennent subitement, à leur insu, des hommes anciens. »

Sous ces phrases légèrement déclamatoires, Quinet aurait

pu placer des citations caractéristiques : quand le peuple de 1793, disent des contemporains, voyait les mystérieuses arrestations des victimes, il se rappelait celles auxquelles il avait assisté sous l'ancien régime ; il pensait : *Cela vient d'en haut*, ne comprenait pas et se résignait.

Ces deux livres ont donc encore ceci de commun et de profondément historique, qu'ils retrouvent, même dans les révolutions, la persistance suivie des tendances, des institutions et des habitudes du passé : les crises comptent peu en histoire, les transformations se font lentement, dans les lois comme dans les croyances et comme dans les mœurs. « Le passage d'un état à un autre », écrivait Sénèque, « ne se fait jamais tout d'un coup » : *non fit statim ex diverso in diversum transitus*[1]. Cette parole de l'écrivain latin sera désormais la devise d'une nouvelle génération d'historiens, la troisième depuis 1815.

4° RENAN, TAINE, FUSTEL DE COULANGES ; SOUS QUELLES INFLUENCES ILS SE SONT FORMÉS

Les trois œuvres maîtresses de cette nouvelle génération parurent à quelques semaines de distance : la *Vie de Jésus* en juin 1863 ; l'*Histoire de la Littérature anglaise*, en décembre 1863 ; *la Cité Antique*, en octobre 1864. Même aux beaux jours de la Restauration (1823-1825), on n'avait vu, avec une telle simultanéité, apparaître tant de chefs-d'œuvre. Voyons sous quelles influences, fort diverses en apparence, ces trois livres furent écrits.

Ernest Renan était, de quelques années à peine, l'aîné de ces trois écrivains : il était né à Tréguier en Bretagne, en 1823. Comme Taine et comme Fustel de Coulanges, il avait vécu en dehors de toute lutte politique ; leur vie à tous trois avait été jusque-là uniquement de réflexions intimes, de recherches désintéressées, et, suivant l'expression de Michelet, du travail de l'esprit sur lui-même. Il n'y a pas eu, dans leur vie, ni de ces « éclairs de Juillet », comme ceux qui frappèrent Michelet 1830, ni de ces luttes pour la liberté, comme celles qui

1. *Questions naturelles*, II, XIV.

firent de Thierry un historien. Venus tous trois à une époque de silence politique, de dépression publique, ils consacrèrent à la pure science les forces de leur jeunesse ou les aspirations de leur esprit. « Depuis 1852[1] », écrivait Renan, « je suis devenu tout curiosité : nous devons nous abstraire de la politique. » Ils firent de la science pour la science, comme Flaubert et tant d'autres à la même date, et pour les mêmes causes, faisaient de l'art pour l'art.

Le vrai maître de Renan, celui qui le dirigea vers la voie qu'il ne quittera plus, fut le Père La Hir, son professeur au séminaire de Saint-Sulpice (1843-1845), orientaliste et philologue de premier ordre. La Hir lui donna ses premières leçons d'hébreu, lui apprit la théorie comparée des langues sémitiques, et dès lors la vocation de Renan fut arrêtée :

« M. La Hir », a écrit Renan, « fixa ma vie; j'étais philologue d'instinct. Je trouvai en lui l'homme le plus capable de développer cette aptitude. Tout ce que je suis comme savant, je le suis par M. La Hir. »

Mais à cet enseignement méthodique, précis et minutieux s'ajouta ce goût de la philosophie théologique que son éducation et son milieu lui avaient insensiblement imposé. Renan demeura toute sa vie moraliste, mystique et prédicateur : et ces deux tendances d'apparences si opposées, l'onction du prêtre et la dialectique du grammairien, apparurent unies pour la première fois dans des œuvres historiques.

Sorti de Saint-Sulpice en 1845, les seuls événements de sa vie seront désormais ses livres et ses leçons. Il complète ses recherches grammaticales par les études de science pure, dont la méthode précise le séduisit toujours. Il passe ses examens jusqu'au doctorat; il est attaché à la Bibliothèque Nationale; puis, en 1862, professeur au Collège de France. C'est la vie calme d'un universitaire studieux.

Dès le début de sa vie scientifique, il mêle la philosophie et l'histoire à la philologie pure. Ce qu'il y a de remarquable dans son *Histoire des langues sémitiques*[2], c'est l'heureuse habileté avec laquelle il fait intervenir, pour comparer les idiomes, l'histoire sociale et morale des peuples orientaux;

1. Voy. Monod, *Renan, Taine, Michelet*, p. 14.

2. Écrite en 1847, couronnée par l'Institut, parue en 1855.

même pour un profane, ce livre offre un intérêt séduisant, et le style en a déjà la grâce élégante de la *Vie de Jésus*. Le livre sur *Averroès* (1852) rappelait que Renan avait fait, au séminaire, des études sérieuses de philosophie. Le philologue et le philosophe s'unirent encore dans l'*Origine du langage* (1848). L'on pouvait déjà deviner que ces deux éléments combinés, la philologie et la philosophie, feront de Renan l'historien des religions d'origine sémitique. — Il tentera, toute sa vie, la conciliation de ces deux choses si différentes : « l'esprit religieux » et « l'esprit critique ». Il partira de l'exégèse du texte tout aussi bien que de la rêverie mystique. Les *Origines du christianisme* sont faites à la fois de pure philologie et d'idéalisme subtil.

En 1860, il songeait déjà, je pense, à écrire l'histoire du christianisme : il fit à cette date son voyage en Phénicie, d'où il rapporta une ample moisson de documents archéologiques et l'ébauche de sa *Vie de Jésus*.

Pourtant, à côté de l'influence que Renan reçut de son éducation, il faut ajouter que le goût du temps était à l'histoire religieuse; dans une certaine mesure, Fustel de Coulanges et Renan ont, en écrivant leurs deux grands livres, je ne dis pas sacrifié, mais répondu à ce goût.

Je ne doute pas qu'il ne nous soit venu de l'Allemagne. Il commence en France avec la traduction, faite par Guigniaut, de la *Symbolique* de Creuzer (1825 et s.) : cette traduction eut un retentissement considérable, et de ce livre sont nés en partie les chapitres de Michelet sur la religion romaine et les beaux tableaux de Quinet sur les religions anciennes [1]. En 1842, Quinet avait publié son *Génie des religions* [2]. Le sentiment religieux, totalement méconnu au XVIIIe siècle, reprend son rang dans l'histoire sociale. Tocqueville le considère pour une bonne partie comme l'origine de la démocratie américaine. Puis, vers 1848, ce mouvement d'histoire religieuse se dédouble; les études se dégagent peu à peu du symbolisme, des généralités philosophiques, du concept de l'humanité, pour devenir plus précises, recourir aux textes, les discuter, connaître les faits avant d'établir les lois. — D'une part, les

1. Cf. ce que dit à ce sujet Renan, *Études d'histoire religieuse*, p. 1 et suiv.

2. En 1837, de Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*.

études sur le christianisme des historiens orthodoxes, bien conduites et noblement pensées : les premiers livres de M. de Broglie sur *l'Église et l'Empire romain* (1856), celui de Pressensé sur l'*Histoire des premiers siècles de l'Église* (1858), ceux de Champagny sur les empereurs romains (1843-1870). — D'autre part, une série d'écrivains précis, judicieux, littérateurs de goût et critiques sûrs, faisaient l'histoire du sentiment religieux dans l'antiquité : Alfred Maury donnait son *Histoire des religions de la Grèce antique* (1857-1859), Denis, son *Histoire des théories et des idées morales de l'antiquité* (1856), Ménard, sa *Morale avant les philosophes* (1860). Ce double mouvement devait aboutir d'une part à Renan, et de l'autre à *la Cité Antique*[1].

La vie de Fustel de Coulanges (né en 1830) avait jusque-là présenté plus de calme encore que celle de Renan : aucun orage intérieur; la vocation historique, née tout naturellement à l'École Normale, affirmée à l'École d'Athènes, paisiblement entretenue et dirigée par l'enseignement dans les Lycées et les Facultés. Quant à l'éducation scientifique, elle est faite surtout par la lecture des textes latins et grecs et par l'étude des inscriptions grecques. Le premier travail d'érudition est le mémoire sur l'île de Chio (1857), fort original déjà par le goût prononcé des institutions et l'excellence du style. Puis les deux thèses de doctorat (1858) : l'une sur Polybe, où l'auteur montre comment l'aristocratie grecque accepta la domination de Rome et de son aristocratie; l'autre sur le culte de Vesta, où il présente la transformation en culte public de la cité le culte tout domestique du foyer. Dès ces deux livres, on peut pressentir *la Cité Antique* : au début, le culte du foyer, puis la lutte des démocraties contre les aristocraties, à la fin la fusion des cités dans Rome. Comme influences historiques, on devine, chez Fustel de Coulanges, d'abord celle de Montesquieu (l'étude des formes de gouvernement), peut-être celle de Michelet, et, bien davantage, celle de Tocqueville (le rôle du sentiment religieux dans la vie de la société). Il ne serait

1. On trouvera une histoire de ces études dans la préface du *Christianisme et ses origines*, de Havet. Rappelons que ce mouvement est continué après *la Cité Antique* par les ouvrages de M. Boissier et de Martha, que nous citerons plus loin, et de M. Jules Girard, *le Sentiment religieux en Grèce*, 1868.

pas étonnant que *l'Ancien Régime* eût eu une action décisive sur le talent de Fustel : dans *la Cité Antique* nous retrouverons la même manière d'exposer, la même allure inductive, et le même désir de ramener un livre à deux ou trois idées directrices.

La carrière de Taine (né en 1828) était un peu plus agitée que celle de Fustel, son cadet à l'École Normale : il était reçu docteur en 1853, à l'âge de vingt-cinq ans, avec son livre sur *les Fables de La Fontaine*. Puis, pendant ses années d'enseignement, souvent interrompues par la maladie ou la disgrâce, il publia tour à tour son *Essai sur Tite-Live* (1856), ses *Études sur les philosophes français du* XIX*e siècle* (1857), son *Histoire de la littérature anglaise* (1863), ses *Études sur la philosophie de l'art* (1865 et suiv.).

Taine semblait partagé entre deux carrières : la critique littéraire et la philosophie. Mais en réalité il ne procédait pas autrement pour analyser ses philosophes, ses écrivains, les facultés de l'intelligence et les passions des révolutions. Pour tout expliquer, il eut de très bonne heure sa formule, à laquelle il ne renoncera jamais, qu'il s'agisse de l'âme d'une nation ou de l'âme d'un individu :

« Une âme a un mécanisme comme une plante, elle est une matière de science, et, dès qu'on connaît la force qui la fonde, on pourrait, sans décomposer ses œuvres, la reconstruire par un pur raisonnement[1]. »

L'histoire est tour à tour une anatomie et une mécanique psychologiques. Pour découvrir les facultés et le fonctionnement de ces âmes, la critique historique ou littéraire a des moyens aussi sûrs que les sciences physiques et naturelles. Retrouvez les conditions de pays, de climat, de race, de milieu, d'éducation, d'habitudes dans lesquelles un homme a vécu, et vous en déduirez à coup sûr la nature de son talent et de ses œuvres, et, dans les diverses manifestations de sa vie, vous constaterez la *faculté maîtresse*, cause et conséquence à la fois. C'est, par exemple, pour Tite-Live le « génie oratoire ».

Le point de départ de Taine est donc la psychologie. Quoi qu'il doive écrire, il sera avant tout un observateur et un

1. *Essai sur Tite-Live.*

analyste d'âmes et de tempéraments. Et comme, d'autre part, il y a solidarité entre l'esprit et la matière, les études purement scientifiques trouveront leur place en histoire. « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre[1]. » Pour connaître le peuple anglais, demandons-nous de quoi il se nourrit, sous quelles actions d'air extérieur et de suc gastrique il pense, travaille et jouit. — L'influence scientifique de la physiologie et de l'histoire naturelle est chez Taine infiniment plus grande que chez aucun de nos historiens. Pour faire de la psychologie, il a suivi des cours de médecine. Il s'instruit avec passion auprès des aliénistes. Il s'inspire de leurs méthodes.

Si diverses qu'aient été les influences subies et les aspirations intimes, si contradictoires que soient leurs façons de penser et d'écrire, ces trois hommes ont fait de l'histoire en procédant de la même manière : par l'étude minutieuse des facultés, des documents ou de la langue. Ils ont été les représentants en histoire de l'*école réaliste*, qui remportait alors ses premières victoires[2]. L'un est surtout théologien, l'autre surtout psychologue, Fustel, surtout politique ; tous ont la même méthode. Comme les romanciers et les peintres de leur temps, comme Flaubert et Millet, ces nouveaux historiens s'attachent à la vérité du document, à la sincérité de l'expression : la critique des textes fut chez eux ce qu'était chez ceux-là l'observation de la nature. D'eux on peut presque dater le triomphe définitif de l'histoire critique[3]. « Aujourd'hui », écrivait Taine en 1863, « l'histoire comme la zoologie a trouvé son anatomie[4]. »

5° TAINE, L' « ESSAI SUR TITE-LIVE » ET « LA LITTÉRATURE ANGLAISE »

Si Taine a consacré une étude à Tite-Live et une histoire à la littérature anglaise, ce n'est pas qu'il ait une curiosité particulière du peuple anglais et de l'écrivain romain : il les a choisis

1. *Littérature anglaise.*
2. Cela a été très bien vu par Monod, *Renan*, etc., p. 138.
3. L'auteur du rapport de 1867, Thiénot, disait : « Si l'art a perdu [cela est douteux : l'art est aussi grand chez Renan que chez Thierry], la science a gagné. C'est dans la méthode historique que s'est révélé le progrès. »
4. *Littérature anglaise, préface.*

pour justifier, à leur propos, ses théories de psychologie historique ; ce sont, pour lui, moins des objets de recherches que des exemples de démonstration.

L'*Essai sur Tite-Live*[1] est la première manifestation bien nette de la méthode historique que Taine conservera jusqu'à la fin de sa vie.

L'histoire est, pour lui, plutôt que la science des faits, celle des âmes, ou mieux encore la recherche des états d'âme, et des peuples et des individus. Aussi bien n'y a-t-il pas grande différence entre le caractère d'un homme et d'une nation. La définition qu'on peut donner du talent de Tite-Live tient dans une formule qui conviendrait sans peine au peuple romain tout entier :

« Son génie oratoire conforme à son caractère, qui est celui d'un citoyen et d'un honnête homme, romain comme son caractère, explique le reste. »

Ce même procédé, Taine l'appliquera au peuple anglais : il montrera, dans la *Littérature*, comment du climat, de la race, de la conquête sont dérivés son tempérament et son histoire. Montesquieu les avait déduits surtout de lois politiques, Taine les déduit surtout de lois physiques :

« J'ai choisi l'Angleterre, parce qu'étant vivante encore et soumise à l'observation directe, elle peut être mieux étudiée qu'une civilisation détruite dont nous n'avons plus que les lambeaux, et parce qu'étant différente, elle présente mieux que la France des caractères tranchés aux yeux d'un Français. D'ailleurs il y a cela de particulier dans cette civilisation, qu'outre son développement spontané, elle offre une déviation forcée, qu'elle a subi la dernière et la plus efficace de toutes les conquêtes, et que les trois données d'où elle est sortie, la *race*, le *climat*, l'*invasion normande*, peuvent être observées dans les monuments avec une précision parfaite. »

De telles théories et de telles propositions sont, pour la vraie méthode historique, un grave danger : à force de s'en pénétrer, quelques imitateurs de Taine ont fait courir à la vérité de réels périls. Certes il a eu raison de dire, comme l'avaient dit Montesquieu, Thierry ou Michelet, que le climat, la race ou le sol sont des éléments primordiaux de toute étude historique, mais le caractère d'un peuple ne s'en déduit pas né-

1. Présenté à l'Institut en 1853, paru en 1856.

cessairement, et Taine oublie les mille circonstances, connues ou inconnaissables, qui font *dévier* les destinées d'une nation. A son compte, il n'y aurait, dans le monde, qu'un petit nombre de *catégories* humaines, car, en somme, les divers éléments dont il parle ne se prêtent pas à des combinaisons infinies, et les *facultés maîtresses* ne sont point si nombreuses chez les peuples et chez les individus. — Après tout, ne serait-ce pas la vraie pensée de Taine? Il constate, dans son *Essai*, que, de son temps, on a refait l'histoire de toutes les provinces romaines : « Le Grec, le Romain, l'Espagnol, l'Égyptien, le Numide sont entrés dans l'histoire avec leur physionomie propre ». Est-ce un progès? Il semble bien qu'il ne le croit pas : « Cette recherche des traits particuliers », ajoute-t-il, « finit par changer l'histoire en une suite d'anecdotes ». Et par cette boutade, voilà tout le travail d'érudition condamné au nom d'une incertaine science de psychologie générale.

Si Taine fait bon marché (au moins quand il a trop d'esprit) des résultats de l'histoire, il s'exagère étrangement la précision scientifique de l'*anatomie* ou de la critique historique, et cette confiance a été un autre danger, pour lui comme pour ses élèves. — Il est impossible, quoi qu'on en ait dit, de comparer le texte ou le document au fait scientifique, observé ou expérimenté. Le document est œuvre d'homme, et échappe à la précision mathématique, comme tout produit de l'âme humaine : il peut être incertain ou mensonger, et souvent même on ne le saura jamais. Vous appuyez votre dire sur un texte de Tacite, mais, pour bien juger ce texte, il faut d'abord connaître Tacite, ses opinions et ses tendances, et vous ne les connaîtrez que par d'autres textes qui vous offriront les mêmes difficultés. A force de critique, vous arriverez sans doute à des probabilités infinies; à la certitude mathématique l'histoire doit renoncer. Ses procédés sont scientifiques, mais d'une application si délicate, qu'il n'est historien au monde dont la main ne doive trembler.

Taine est trop sûr de ses raisonnements et de ses textes. Ni dans son *Tite-Live* ni dans sa *Littérature* il ne jaugera ses documents et ne contrôlera ses déductions avec la défiance nécessaire. Certains passages résistent peu à la chicane. On connaît le beau portrait des Saxons au début de sa *Littérature* : « Sous cette barbarie native, il y avait des penchants

nobles, inconnus au peuple romain » : je cherche le texte, et je trouve une phrase de Grimm. « Même dans leurs villages », continue-t-il, « leurs chaumières ne se touchent pas; ils ont besoin d'indépendance et d'air libre. » Cela est du Tacite : mais chez quel peuple sauvage, laotien ou malgache, sans parler des premiers Latins ou de l'Attique avant Thésée, ne trouve-t-on pas des chaumières ainsi construites, et que peut-on en conclure pour l'humeur des peuples?

Taine, qui s'est rendu compte un des tout premiers de cette *anatomie* de l'histoire, n'a pas eu de suite l'aptitude à la faire. Après tout, il n'avait pas reçu de son passé l'éducation historique : elle ne lui venait pas de ses premières études.

En revanche, l'*Essai sur Tite-Live* renferme une admirable définition de l'histoire, à laquelle on ne peut rien ajouter ni rien retrancher :

« Que l'histoire, pareille à la nature, touche le cœur et les sens en même temps que l'intelligence. Que le passé, reconstruit par la raison, ressuscite devant l'imagination. Jusqu'ici nous n'avions que des matériaux inertes et des lois inactives. Les voilà qui se meuvent au souffle divin de l'âme. La science devient art....

« L'artiste dans l'historien n'est pas séparé du savant. Les deux génies s'entr'aident, ou plutôt il n'y en a qu'un, qui tantôt prépare et raisonne, et, appliqué deux fois au même objet, y découvre, par la même clairvoyance, d'abord la vérité, puis la vie [1]. »

Certes l'histoire est un art autant qu'une science, et elle est un art un peu à cause de la délicatesse infinie de ses procédés scientifiques. — Chez Taine, la science est nombreuse, complexe et parfois de mauvais aloi. L'art, sans être très varié, est incomparable. Son tableau du peuple anglais, son étude sur l'Angleterre de *la Restauration* (après 1660) et sur l'Angleterre de *la Révolution* (1688) sont des morceaux historiques de premier ordre. Faux peut-être à certains endroits, ils sont en tout cas présentés avec une esthétique oratoire incomparable; le raisonnement n'y est point sûr, la description y est parfaite. Taine n'est pas un dialecticien, c'est un avocat de premier ordre, et Cicéron se fût singulièrement délecté de

1. Cf. Taine, *Essais de critique et d'histoire* (3e édit., 1874), p. 111 (1855) : « L'histoire est un art..., elle demande à l'écrivain l'inspiration..., elle a pour ouvrière l'imagination créatrice... ; il faut que ses peintures soient aussi vivantes que celles de la poésie. »

ses portraits : ils font thèse; l'auteur ne les prouve pas, et s'en sert comme de preuves[1].

6° RENAN, « LES ORIGINES DU CHRISTIANISME »

La définition de l'histoire, donnée par Taine, ne convient à personne mieux, après Michelet, qu'à Ernest Renan. Michelet et Renan ne doivent point être séparés. Celui-là, passionné et incohérent, celui-ci, calme et onctueux; Renan, formé à la double sévère discipline du séminaire et de la philologie, Michelet, suragité dès les premières années de sa vie scientifique par les rêveries idéalistes de la philosophie allemande, l'un et l'autre cependant ont eu la même manière de travailler, de comprendre et de présenter l'histoire. L'un et l'autre l'ont vue dans sa plénitude et son *intégrité*, et tous deux, avec une curiosité particulière du document, ont eu une rare puissance de vision. Ces deux chercheurs minutieux ont été des voyants.

Pour Renan comme pour Michelet, le domaine de l'histoire est à la fois la terre et l'homme, le monde physique et le monde moral. Le premier volume de l'*Histoire des Origines du christianisme* est consacré à la *Vie de Jésus*. Mais, avant d'étudier la vie et l'action du fondateur du christianisme, Renan ira visiter la Palestine; il l'étudiera village par village, pierre par pierre, presque arbre par arbre, et il risquera la mort par la fièvre à Beyrouth. De retour en France, les yeux imprégnés des paysages galiléens, il les reproduira dans les premières pages de son livre en traits ineffaçables :

« La ville de Nazareth, au temps de Jésus, ne différait peut-être pas beaucoup de ce qu'elle est aujourd'hui. Les rues où il joua enfant, nous les voyons dans ces sentiers pierreux ou ces petits carrefours qui séparent les cases. La maison de Joseph ressembla beaucoup sans doute à ces pauvres boutiques, éclairées par la porte, servant à la fois d'établi, de cuisine, de chambre à coucher, ayant pour ameublement une natte, quelques coussins à terre, un ou deux vases d'argile et un coffre peint. »

1. Taine s'est très bien rendu compte de sa *faculté maîtresse*, lorsqu'il a écrit : « Ma forme d'esprit est française et latine : classer les idées en files régulières, avec progression... bref oratoirement. » Citation prise dans Monod, p. 98.

Ainsi a fait Michelet, visitant et décrivant la France avant de montrer la naissance de la nation.

Dans ce cadre géographique où le christianisme est né, voici maintenant le milieu social, intellectuel et politique qui l'a déterminé. « La première tâche de l'historien », dit Renan[1], « est de bien dessiner le milieu où se passe le fait qu'il raconte. » C'est d'abord l'entourage immédiat de Jésus, « population en parfaite harmonie avec le pays lui-même, active, honnête, pleine d'un sentiment gai et tendre de la vie ». Puis, le tableau moral de la Judée, « poursuivant depuis des siècles un rêve gigantesque, et le rajeunissant sans cesse dans sa décrépitude ». Enfin, les tentatives de réforme ou les élans de prophétisme qui précèdent ou accompagnent l'œuvre de Jésus : « mélange confus de claires vues et de songes, alternative de déceptions et d'espérances, aspirations sans cesse refoulées par une odieuse réalité », qui trouveront enfin dans le Christ leur interprète.

Maintenant, dans le récit de la vie de Jésus, rien ne sera oublié : Renan décrira les paysages que Jésus a vus, il cherchera à retrouver ses impressions physiques comme ses angoisses morales; aux jours de la Passion, il étudiera le drame divin en psychologue, en juriste, en médecin. Renan a suivi les conseils de Michelet. Il a voulu ressusciter Jésus une seconde fois.

Comme base à ce récit et à ceux qui suivent, jusqu'à la fin de l'ouvrage, il y a un prodigieux amas de renseignements variés, et presque toujours sûrement choisis. Dans sa recherche des sources comme dans sa manière de présenter l'histoire, la méthode de Renan, tout autant que celle de Michelet, est la méthode intégrale. A certains moments, Michelet attribuait plus de valeur à l'inédit qu'à l'imprimé, aux médailles qu'aux documents : c'était peut-être le résultat d'une ardeur de numismate néophyte ou de paléographe improvisé. Renan n'a pas de ces naïfs emportements. Il appartient à une génération plus rassise, dont l'éducation historique est achevée, et qui est familiarisée avec les découvertes. Aussi use-t-il avec une sage pondération de toutes les ressources dont il dispose : il n'en néglige aucune et les groupe avec un art que personne encore au monde n'a dépassé[2]. Remarquables à cet égard sont

1. *Vie de Jésus*, 13e édit., p. XXII. | 2. Cf. ici, p. 511, n. 1.

ces tableaux de l'Empire romain sous les différents règnes, et en particulier, dans *les Apôtres*, sa description du monde méditerranéen au milieu du premier siècle, au moment où « la barque apostolique a tendu ses voiles[1] ». Pour dresser ces tableaux, textes, inscriptions, littérature, ruines et médailles sont tour à tour utilisés, et chaque chose est posée, avec une dextérité de main infinie, à la place qu'elle doit occuper, sans excès de lumière et sans erreur de perspective. Remarquons que Renan, en se faisant historien de Rome, n'est pas sur son domaine : et cependant sa marche est confiante et assurée, et, de fait, les faux pas y sont fort rares. Renan a été un historien d'instinct et de tempérament.

Qu'il n'y ait pas un peu trop d'art dans la manière de combiner ces textes, de présenter ces récits ou ces tableaux, cela est incontestable. Il y en aura toujours dans la résurrection des choses passées, à moins qu'on ne fasse, comme Lenain de Tillemont, une simple combinaison de textes. Mais il n'y a pas plus de fantaisie chez Renan que chez Michelet : Thierry lui-même en a peut-être mis davantage dans ses *Récits*. Renan au surplus a avoué franchement la part qu'il a dû faire à l'imagination :

« Dans un tel effort pour faire revivre les hautes âmes du passé, une part de divination et de conjecture doit être permise. Une grande vie est un tout organique qui ne peut se rendre par la simple agglomération de petits faits. Il faut qu'un sentiment profond embrasse l'ensemble et en fasse l'unité.... La condition essentielle des créations de l'art est de former un système vivant dont toutes les parties s'appellent et se commandent. Dans les histoires du genre de celle-ci, le grand signe qu'on tient le vrai est d'avoir réussi à combiner les textes d'une façon qui constitue un récit logique, vraisemblable, ou rien ne détonne.... Ce qu'il s'agit de retrouver, ce n'est pas la circonstance matérielle, impossible à vérifier ; c'est l'âme même de l'histoire. Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la petite certitude des minuties, c'est la justesse du sentiment général, la vérité de la couleur[2]. »

Comme Taine et comme Michelet, Renan aime les portraits et à retrouver chez les hommes dont il parle soit la faculté maîtresse, soit l'action d'un principe éternel. Il était trop de son temps pour ne pas faire de la psychologie : saint Paul est,

1. Cf. ici, p. 481.

2. *Vie de Jesus*, 17e édit., p. c.

pour Renan, l'*homme d'action*; Marc-Aurèle symbolise la fin du monde antique; Néron est l'histrion et Domitien l'homme méchant, Hadrien, le « Lucien couronné »; le martyre de sainte Blandine représente le triomphe de l'humilité chrétienne. Mais les portraits de Renan sont infiniment plus matériels, partant plus historiques, que ceux de Taine ou de Michelet; celui-là est l'esclave de ses catégories, celui-ci de ses symboles; Renan, dans ses descriptions d'hommes ou de peuples, suit de plus près le texte, recherche davantage la physionomie et le trait visible. De tous nos historiens, Thierry excepté, Renan est le plus concret, on dira presque le plus *humain*, et ce mérite est dû peut-être à l'influence de Thierry, qui dirigea et aima ses débuts littéraires[1]. Sans doute on peut dans Blandine retrouver un symbole[2], mais avec quelle discrétion Renan présente la chose : ce que la vertu de la sainte offre de symbolique et d'éternel ne doit point nous faire oublier la pauvre esclave, qui croit, qui souffre et qui meurt; et c'est elle surtout que nous montre le récit de Renan[3]. Marc-Aurèle symbolise le monde antique dans ce qu'il eut de plus pur et de plus noble : mais, en lisant le livre admirable que Renan lui a consacré, c'est l'homme seul que nous voyons, luttant contre le mal et vivant sa vertu.

Enfin, comme Michelet et plus que lui encore, Renan sympathise volontiers avec les temps et les hommes dont il parle. Par tempérament, mais aussi par doctrine, il est bienveillant pour le passé :

« Celui qui parle avec irrévérence de la royauté du moyen âge, de Louis XIV, de la Révolution, de l'Empire, commet un acte de mauvais goût; celui qui ne parle pas avec douceur du christianisme et de l'Église dont il fait partie se rend coupable d'ingratitude[4]. »

Assurément, il a eu ses moments d'injustice; ils se trahissent, non pas par de longs réquisitoires, comme chez Taine ou chez Michelet, mais par des épithètes invariablement les mêmes (*abominable*, *monstrueux*, etc.). Renan n'a point toujours compris la beauté du moyen âge ou la vertu du paganisme; il n'a pas su ou n'a point voulu expliquer l'apothéose des empe-

1. Cf. ici, p. LIX, n. 1.
2. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'on veuille par là nier son existence.
3. Ici, p. 519.
4. *Vie de Jésus*, 13e édit., p. XXX.

reurs, si conforme aux croyances du temps[1]; il n'a pas su, quand il a parlé de la masse des idées païennes, s'abstraire du jugement traditionnel : il les condamne sans chercher à s'en rendre compte. A cet égard *la Cité Antique* de Fustel de Coulanges et le livre d'Ernest Havet sur *le Christianisme et ses Origines* (1870-71)[2], si probe, si noble, si finement pensé, sont d'excellents correctifs à l'œuvre de Renan. Mais enfin la malveillance et la colère sont rarement les défauts de l'historien. Au fond il veut tout excuser, parce qu'il croit qu'on peut tout expliquer, et sa bienveillance est une forme morale du raisonnement scientifique. Il n'y a peut-être pas, dans le travail historique de ce siècle, une œuvre à lecture plus apaisante que celle de Renan.

7° FUSTEL DE COULANGES, « LA CITÉ ANTIQUE[3] »

Taine écrivait en 1863[4] : « L'empire de ce monde est à la force ». Un an après, Fustel de Coulanges voulut montrer, par un exemple éclatant, que la force matérielle est peu de chose dans la formation des sociétés et le jeu des institutions, qu'une force morale tout autrement puissante, la religion, a été dans *la Cité Antique* la source de toute vie sociale[5].

Cette pensée est fondamentale dans l'œuvre et peut-être dans l'existence de Fustel de Coulanges. On la retrouvera dans son *Histoire des Institutions*; il semble que, jusqu'à ses derniers jours, il ait voulu par ses recherches assurer la revanche de l'idée sur la force, la suprématie des lois de l'esprit sur les révolutions violentes et les conquêtes matérielles[6].

Il y a entre Michelet et Fustel des divergences infinies. Pourtant Fustel a eu la même conception de l'histoire que Michelet;

1. Cf. p. 482 et 632.
2. Cf. p. 483, 490, 491.
3. Voyez, en dernier lieu, le livre de M. Paul Guiraud sur *Fustel de Coulanges* (Hachette, 1897).
4. *Littérature anglaise*, t. IV, p. 617.
5. « Les grands changements qui paraissent de temps en temps dans la constitution des sociétés ne peuvent être l'effet ni du hasard ni de la force seule. » *Introduction*.
6. C'est ce qu'a exprimé M. d'Arbois de Jubainville dans son livre récent, *Deux manières d'écrire l'histoire* (1896), en disant (p. 256) : « Fustel de Coulanges est un des héritiers de cette population civile », etc.

s'il a limité ses recherches à des problèmes déterminés de la vie du passé, la religion et les institutions, il a compris l'immensité du domaine historique :

« L'histoire n'étudie pas seulement les faits matériels et les institutions; son véritable objet d'étude est l'âme humaine; elle doit aspirer à connaître ce que cette âme a cru, a pensé, a senti aux différents âges de la vie du genre humain. »

Cinq ans plus tard, dans sa préface de l'*Histoire de France* (1869), Michelet rappelait que son livre avait eu pour objet « le grand mouvement progressif, intérieur, de l'âme nationale[1] ». On sait avec quelle insistance Michelet parlait sans cesse alors, comme de la cause première des transformations historiques, « du travail incessant que fait sur soi toute société[2] » (1866). Dans la préface de sa *Cité Antique*, Fustel de Coulanges prononçait ces paroles, que Michelet n'eût point désavouées et qu'il a peut-être inspirées :

« L'intelligence humaine est toujours en mouvement, et à cause d'elle nos institutions et nos lois sont sujettes au changement. L'homme ne pense plus aujourd'hui ce qu'il pensait il y a vingt-cinq siècles, et c'est pour cela qu'il ne se gouverne plus comme il se gouvernait. »

L'action de Tocqueville est cependant plus marquée encore que celle de Michelet dans *la Cité Antique*. Le titre même de l'*Introduction* : « De la nécessité d'étudier les plus vieilles croyances des anciens pour connaître leurs institutions », semble calqué sur le début de la *Démocratie en Amérique*. Un des grands mérites du livre sur l'*Ancien Régime et la Révolution* est d'avoir montré combien, après 1789, les institutions, les habitudes, l'état d'esprit d'autrefois, ont persisté dans la France nouvelle, à son insu légataire universelle de la France monarchique. Fustel de Coulanges montrait dans son livre la longue persistance des traditions et des coutumes religieuses; et cette *loi de la continuité* n'a nulle part été plus admirablement définie que dans ces lignes de *la Cité Antique* :

« Le passé ne meurt jamais complètement pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui. Car,

1. Cf. p. 312 et suiv.

2. Cf. p. 303, n. 2.

tel qu'il est à chaque époque, il est le produit et le résumé de toutes les époques antérieures. S'il descend en son âme, il peut retrouver et distinguer ces différentes époques d'après ce que chacune d'elles a laissé en lui. »

La Cité Antique est une thèse : — la religion des morts est à l'origine des croyances de l'humanité ; c'est elle qui, dans le monde antique, a été le principe de la famille. La famille a constitué la cité, et la religion municipale s'est développée sur le modèle de la religion familiale. Quand le christianisme eut détruit cette religion familiale, une société nouvelle s'établit.

Cette thèse peut être discutée. On lui a reproché de reposer sur le faux raisonnement du *cum hoc, ergo propter hoc*[1]. — Que le culte des morts se rencontre à l'origine des religions humaines, cela ne prouve pas que le sentiment religieux ait commencé par là. — Qu'il soit inséparable de la vie de famille, cela ne prouve pas qu'il en soit le principe. — Que la famille soit l'élément essentiel de la cité, cela ne prouve pas qu'elle en ait été la force constitutive. — Que les conditions du gouvernement se soient modifiées avec le triomphe du christianisme, cela ne prouve pas que le changement de religion ait réformé la société. — Et d'une manière générale, si les croyances des hommes se modifient en même temps que leurs institutions, il n'en résulte pas qu'elles soient la cause principale de ces transformations[2].

La vérité peut-être est que le culte des morts n'a constitué ni la famille ni la cité, mais qu'il s'est tout naturellement adapté à l'une et à l'autre ; il s'est appliqué au cadre social ; il a fourni à la société antique quelques-unes de ses formules, de ses institutions, de ses habitudes maîtresses. Il n'en a pas été l'élément primordial. — De la même manière le christianisme n'a point changé les conditions du gouvernement ; Fustel de Coulanges montrera lui-même plus tard[3] que le christianisme viendra, en quelque sorte, se plaquer sur le gouvernement civil pour lui donner sa formule et comme sa couleur

1. Voyez ici, p. 595, n. 1.

2. Fustel de Coulanges dira même *la cause seule* : « PAR CELA SEUL que la famille n'avait plus sa religion domestique, sa constitution et son droit furent transformés ; PAR CELA SEUL que l'État n'avait plus sa religion officielle, les règles du gouvernement des hommes furent changées pour toujours. »

3. *Institutions*, t. II. Ici, p. 636.

religieuses. Dans l'un et l'autre cas, les croyances sont des forces et des formes essentielles de la vie politique et familiale, mais celle-ci, née en dehors d'elles, reçoit d'ailleurs son premier mouvement.

Mais si nous ne cherchons dans *la Cité Antique* que ceci : — le rapport qui exista dans l'antiquité entre les croyances et les formes sociales, entre les révolutions religieuses et les révolutions politiques, la part que la religion a eue dans l'union des groupes humains et dans la vie extérieure des hommes; — alors, il n'y a peut-être pas une ligne à changer à ce livre. Chacun de ces développements sur le culte des morts, sur la famille, sur la cité, sur les révolutions, sur l'avènement de l'unité romaine, est une chose absolument parfaite : rien n'y manque, ni l'exactitude des documents, ni l'art de les grouper, ni l'habileté à les faire valoir, ni la belle ordonnance de l'exposition, ni la progressive séduction de la lecture.

Il n'y a pas, en effet, dans notre littérature historique, un livre qui, insensiblement, retienne, attache et captive davantage. Fustel de Coulanges, comme Guizot et comme Tocqueville, ne fait que l'histoire des institutions. Mais Tocqueville est, à la lecture, sec et froid, Guizot, grave et absolu. On devine leur personne dans leurs œuvres et on se rebute parfois. Fustel de Coulanges disparaît derrière le passé qu'il évoque. Son style a une précision, une simplicité, une limpidité à travers lesquelles vous ne voyez que l'antiquité — Guizot a des portraits de personnages historiques : Fustel ne s'occupe pas de tels ou tels hommes; la géographie, la race, le climat n'ont aucune place dans son livre; il n'y a là que l'histoire d'une croyance : rien, en apparence, de plus philosophique, de plus abstrait, de plus immatériel. Et cependant *la Cité Antique* a l'intérêt d'un récit historique, d'une narration émouvante. C'est que la phrase est rarement faite à l'aide d'abstractions: la croyance n'est point séparée de l'homme qui croit, de la maison où il prie, de l'autel qu'il honore; les expressions sont d'ordinaire les expressions mêmes dont se servaient les anciens dans leur culte ou dans leur vie publique. L'auteur laisse parler les écrivains dont il se sert, il reproduit les paroles ou les gestes des hommes d'autrefois. De là, chez le lecteur, une impression de vie, de vérité et de couleur

même. « Son procédé », a-t-on dit fort justement[1], « rappelle celui de l'école réaliste. » Fustel de Coulanges est bien, par sa *Cité Antique*, le contemporain de Flaubert[2]. Ce qui n'a été pour Fustel qu'une précaution scientifique devient, à son insu, un merveilleux procédé d'art. C'est ainsi que chez lui, comme aurait dit Taine, la science devient art, et que « le même génie arrive, par la même clairvoyance, à la vérité et à la vie ».

La Cité Antique marque enfin une date importante dans les destinées de la méthode historique. Ce n'était pas la première fois qu'on avait comparé entre elles deux sociétés, comme Fustel faisait pour Rome et la Grèce. *L'Esprit des Lois*, pour ne point remonter plus haut, était une longue comparaison. Michelet et Quinet avaient eu, pour ces rapprochements, une prédilection un peu affectée : les *Origines du Droit* ou l'*Histoire romaine* de Michelet rappellent parfois certains parallèles de *la Cité Antique*. Il y a, chez les Allemands Niebuhr, Schwegler et M. Mommsen, des phrases qui semblent annoncer ce dernier livre. Mais personne encore n'avait fait une telle étude comparée et systématique des institutions des deux grands peuples classiques; nul n'avait encore montré comment deux nations d'humeur, de domicile et d'histoire si différents avaient pourtant parcouru deux carrières semblables. Par *la Cité Antique*, la sociologie pénétrait dans l'histoire, et elle y entrait de la bonne manière, la critique du texte et le désintéressement de la pensée.

8° L'ÉRUDITION ET L'ENSEIGNEMENT. MINISTÈRE DE DURUY[3]

Ces trois grandes œuvres ne sont point isolées. Le gouvernement de Napoléon III n'a point nui à l'histoire : elle a continué le travail commencé avant 1848; ses progrès ont été

1. Guiraud. De même Lanson, p. 1075.

2. On retrouverait chez Flaubert les mêmes méthodes et presque les mêmes expressions que chez Fustel. L'*impassibilité* qu'il exige du roman ressemble à la *sérénité* que Fustel demande à l'histoire. L'un et l'autre représentent également le triomphe en littérature de l'objectif et de l'impersonnel. *Madame Bovary* est de 1857.

3. Voyez outre les *Rapports* cités p. LXXX, n. 1, les *Rapports* sur les *études relatives à l'Egypte et à l'Orient*; sur les *études classiques et du moyen âge*, sur l'*Archéologie* (1867 et 1868).

même plus rapides, grâce à l'excellente discipline que les écoles et les revues lui avaient imposée ; si elle oublia parfois sa méthode et son but, *la Revue critique*, fondée en 1866, les lui rappela fermement. Il y eut assurément, pendant ces vingt années, moins d'historiens et d'érudits qu'il n'y en a de nos jours ; mais chacun travaillait peut-être davantage et s'attachait plus dévotement à son œuvre : le professeur ou le savant n'avaient point ce secret désir de quitter le livre pour la tribune, ces ambitions politiques qui de nos jours coupent si brusquement tant de belles carrières historiques. Il n'y avait pas en ce temps-là « cette absorption de toutes les capacités, cette prodigieuse dépense d'hommes publics que font les gouvernements nationaux et populaires[1] ». L'avancement étant plus lent, la concurrence moins forte, le travail était moins hâtif. Les revues n'étaient pas multipliées de manière à faire tort au livre et à briser l'effort continu d'un grand labeur. L'universitaire n'était point incessamment distrait de ses études ou de son enseignement par les exigences périodiques des commissions d'examen ou de réformes. La liberté multiplie les devoirs de la vie et les responsabilités de la pensée. Avant 1870 l'historien se sentait responsable surtout envers la science.

C'est en ce temps-là que, sur les assises solides des documents, l'histoire vraiment critique de l'ancienne France commence à se faire, pièce par pièce : dans cette œuvre, l'École des Chartes prend et conservera dès lors le premier rang. Elle eut quelques maîtres de premier ordre dont l'influence vraiment directrice n'a point cessé de grandir : Jules Quicherat, peut-être l'initiateur de la méthode critique dans l'histoire de l'art français ; Bourquelot, le fidèle collaborateur d'Augustin Thierry ; Boutaric, mort prématurément ; de Rozière, si clair dans ses éditions de documents, si sagace dans l'art de les interpréter, et M. Léopold Delisle. Celui-là, le dernier survivant de cette génération, aura été le maître incontesté des médiévistes de notre temps : il leur laissera un modèle de livre (ses *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie*, 1851), d'une précision, d'une clarté, d'une exactitude hors ligne, en même temps que le souvenir d'une curiosité toujours active et d'une science toujours serviable.

1. Mot de Thierry, à propos de 1830, *Considérations*, IV.

C'est encore à l'École des Chartes que s'est fondée la science de l'histoire littéraire de la France médiévale, avec MM. Paris et Meyer : celui-là, attiré plus volontiers par la littérature comparée, et dont l'*Histoire poétique de Charlemagne* (1865) fait époque dans l'étude du rôle intellectuel de la France; celui-ci, adonné de préférence à la pure philologie, et le chef souverain de la science des langues provençales : tous deux ardents au travail et à la propagande scientifique, chefs d'école et organisateurs de premier ordre; il suffirait pour le montrer de raconter l'histoire de la revue la *Romania*, qu'ils ont fondée en 1872.

Enfin, les études de philologie et d'histoire celtiques se rattachent encore à l'enseignement de l'École des Chartes : c'est à la Gaule celtique que, sorti de cette dernière école, s'est consacré maintenant M. d'Arbois de Jubainville. Grâce à lui, à M. Gaidoz et à quelques autres, le « celtisme » a été renouvelé ; il s'est dégagé de cette atmosphère de nuages religieux, de symboles moraux et de néo-druïdisme où il vivait depuis 1830 (avec Henri Martin, Jean Reynaud, de Belloguet), et il est entré dans une nouvelle voie, la critique philologique des documents anciens et des textes du moyen âge : la *Revue celtique* (1870), comme la *Romania* sa camarade, a organisé le travail et surveille les travailleurs, sous la direction successive de MM. Gaidoz et d'Arbois de Jubainville.

La France administrative des temps modernes était étudiée dans quelques livres qui furent regardés, en leur temps, comme des révélations : les cinq ou six livres de Clément sur *Colbert* et son gouvernement (1846-74), celui de Rousset sur *Louvois* (1861-63), ceux de M. Dareste sur *la Justice administrative en France* (1862) et sur *les Progrès du pouvoir royal* (1848), et surtout les livres de Chéruel (*Administration de Louis XIV*, 1849; *Minorité de Louis XIV*, 1879 et suiv.; *Administration en France*, 1855).

Chéruel (mort en 1891) mérite, entre tous ces noms, une place à part par l'influence qu'il a exercée, surtout dans le milieu de l'École Normale. Son *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France* (1855), est demeuré classique : peu de manuels ont eu une telle valeur scientifique et ont rendu des services aussi salutaires. Chéruel, par ce livre et par son enseignement, a formé des centaines

d'élèves : à tous il a inculqué le respect de la vérité, le *culte du texte*[1], la précision de l'expression, la clarté de l'exposition, le goût des études d'institutions. Fustel de Coulanges relevait directement de lui, le répétait et s'en faisait gloire : élève de Michelet, Chéruel fut peut-être le trait d'union entre celui-ci et Fustel. Puis, si réservée qu'elle ait été, la vie de Chéruel a été fort belle. Il a publié, enseigné pendant soixante ans. Dans les derniers jours, plus qu'octogénaire, il continuait paisiblement ses œuvres d'enseignement et d'érudition, sachant que la mort allait l'interrompre, et faisant comme si elle ne devait point venir. Je ne connais, dans ce siècle, qu'une carrière d'historien aussi droite : celle de son élève préféré, Fustel.

En dehors de toute tradition d'école et de toute influence officielle, quelques écrivains s'attachaient, un peu en manière de protestation politique, à l'histoire contemporaine : l'*Empire* de Thiers suscitait un virulent pamphlet historique dans l'*Histoire de Napoléon* (1867 et suiv.), de Lanfrey. — L'histoire étrangère avait de nombreux et brillants adeptes, avec Geffroy (Suède), Rosseeuw Saint-Hilaire (Espagne), MM. Perrens et Zeller (Italie), M. Wallon (Angleterre).

A la différence de la génération précédente, celle-ci semble préférer, en archéologie classique, Rome à la Grèce. D'ouvrages sur la Grèce, les plus célébrés furent alors ceux de Beulé[2], grâce auquel, en 1853, « la France a découvert la porte de l'Acropole ». L'École française d'Athènes recevait, chaque année, des recrues intelligentes et vaillantes : mais, de retour en France, l'enseignement des Lycées, les lettres pures, le journalisme les disputaient souvent à l'archéologie. De ses membres, About ne voulut connaître que *la Grèce contemporaine*, Fustel de Coulanges s'attacha surtout aux institutions. Mais trois érudits en fondaient et en représentent particulièrement l'esprit et les méthodes : M. Foucart, fidèle surtout à l'épigraphie grecque, M. Heuzey, à l'archéologie, M. Perrot, hésitant encore entre l'épigraphie, le droit et l'histoire de l'art.

Rome au contraire redevient première favorite : elle l'est sous

1. Fustel de Coulanges a dit de Chéruel : « Il nous enseignait les conditions rigoureuses par lesquelles on obtient l'exactitude ; il nous habituait à aimer la vérité, quelle qu'elle puisse être ».

2. En particulier, l'*Acropole d'Athènes*, 1854.

le second empire comme sous le premier. Le chef de l'État donne l'exemple en faisant publier sous son nom une *Vie de César* (1865). Les grands travaux de l'Académie de Berlin et de l'Institut archéologique de Rome activent l'impulsion donnée par Napoléon III : la France tient à honneur de faire l'exploration de ses deux patrimoines épigraphiques, la Gaule et l'Afrique; Léon Renier publie ses *Inscriptions romaines de l'Algérie*, M. Le Blant, ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*; M. Allmer, à Vienne et à Lyon, devient insensiblement le chef d'une école épigraphique provinciale qui reconstituera le passé gallo-romain de la Gaule méridionale. Desjardins, en Italie, étudie le Latium, avant de se laisser conquérir par la Gaule romaine; Blacas, en traduisant *la Monnaie romaine* de M. Mommsen, la complète; Noël des Vergers fait connaître l'*Étrurie et les Étrusques* (1864). Les problèmes des mythes et des langues italiotes ont enfin en France un représentant, M. Bréal. La géographie historique y renaissait, grâce aux leçons de Desjardins, aux études de M. Deloche, à l'enseignement et aux livres de M. Himly. Une commission de l'Institut, sur l'initiative de l'Empereur, entreprend le recueil des œuvres de l'archéologue italien Borghesi. M. Mommsen vient à Paris en 1867 et y reçoit son ovation.

Ce sont là œuvres de science pure. Mais Rome suscitait aussi de belles études d'histoire littéraire, religieuse et politique, qui initient le grand public à l'admiration de son passé : nous avons déjà cité les livres de Champagny, sur les empereurs romains, celui de M. Albert de Broglie, qui est le premier travail sérieux entrepris de notre temps sur les transformations religieuses du monde à la fin de l'Empire; les études de M. Gaston Boissier sur les écrivains romains : Attius (1856), Varron (1859), *Cicéron et ses amis* (1866). Ce dernier livre eut un succès particulier; M. Boissier y affirmait, en même temps qu'un talent d'écrivain souple et limpide, sa connaissance profonde de la littérature romaine, et son habileté à replacer les écrivains de Rome dans le milieu politique et religieux où se formaient leurs ouvrages. Les livres de Martha sur les *Moralistes romains* (1854) et sur le *Poème de Lucrèce* (1869) se rattachent à la même tendance. On a déjà parlé de celui de Havet sur *le Christianisme*, que les générations nouvelles ont le tort de ne pas lire plus assidûment. L'*Histoire des*

Chevaliers Romains, de Belot (1866), est un des livres les plus pénétrants qu'ait suggérés l'étude des institutions romaines.

La connaissance de la Gaule celtique était complétée par les études d'archéologie : là encore la science recevait une véritable organisation. Napoléon III fondait à Saint-Germain le Musée des Antiquités Nationales et y appelait pour directeur M. Alexandre Bertrand (1862). De ce dernier paraissait, en 1864, *les Anciennes populations de la Gaule*. La Commission de topographie des Gaules était installée; le *Dictionnaire des Antiquités Celtiques* était commencé, et Desjardins abordait la publication de la Table de Peutinger par son livre sur *la Gaule romaine* (1869). — A toutes ces œuvres et à toutes ces fondations, le gouvernement témoignait sa sympathie et accordait ses subventions. Jamais Vercingétorix et Jules César n'eurent une telle gloire. Saulcy, Jacobs, Quicherat, Léon Renier, Bertrand, Desjardins, Longpérier, sans parler de Napoléon III lui-même, se passionnèrent pour Alésia, Gergovie et Uxellodunum. On fouilla à Gergovie, à Bibracte et à Alise. La numismatique sembla surtout dévouée à l'empire romain et à la Gaule : Hucher essaya d'établir l'histoire du monnayage gaulois (*l'Art Gaulois*, 1868-72); Saulcy, Longpérier apportèrent de vives lumières dans les ténèbres de la numismatique celtique; de Witte dressa le catalogue des pièces frappées par les empereurs des Gaules au IIIe siècle.

La France maintenait du reste dans la numismatique ancienne son antique suprématie. La *Description historique des monnaies romaines* (1859 et s.), de Cohen, est encore célèbre (un peu trop). Sabatier constitua la numismatique byzantine; Waddington rendit d'immenses services à la connaissance des monnaies de l'Asie Mineure, Saulcy établit les bases de la numismatique judaïque. A côté d'eux, d'Ailly, Duchalais, La Saussaye, F. Lenormand, Beulé, le duc de Luynes, Robert, Ponton d'Amécourt, M. A. de Barthélemy formaient un groupe compact de numismates, tels que la science d'aucun pays n'en offrit peut-être jamais.

Un coup d'éclat rappela au monde savant que la France revendiquait toujours pour elle la maîtrise des études orientales. Depuis Champollion, l'égyptologie avait langui : Letronne, Ch. Lenormand, qui l'avaient remplacé, n'avaient point sa haute compétence; les études de Rougé étaient plus sérieuses

que connues[1]. Mariette rendit brusquement à la science de l'Égypte ancienne sa gloire et sa popularité : le 13 novembre 1851 (et c'est la seconde grande date de l'égyptologie), il entra enfin dans la nécropole des Apis, le *Serapeum*, dont depuis un an il déblayait les alentours :

« Mariette débouche l'entrée et découvre la rampe, très étroite et très raide, qui mène à la tombe du dieu. C'est à quatre heures du matin qu'il descendit cette rampe. Elle le conduit, non plus dans des tombeaux qu'il fallait déblayer, mais dans d'immenses galeries entièrement dégagées, donnant accès aux tombes divines, aux soixante chambres, avec les Apis dans leurs sarcophages monolithes. Dans ces soixante chambres, les Apis avaient été déposés, chacun dans un sarcophage, d'une seule pièce, pesant 64000 kilogrammes. Chaque Apis était accompagné d'*ex-voto* qui mentionnent le règne sous lequel il est mort. C'est toute une série de personnages qui ne nous sont connus que par là. Mariette était fou, il était ivre[2]. »

Les recherches de M. Oppert en Mésopotamie (1851-1854) furent moins connues du grand public; elles eurent une aussi grande influence sur la science de l'assyriologie. C'est à lui, disait, avec une justice dépourvue d'élégance, le rapport officiel, « qu'il appartient d'avoir dissipé les ténèbres qui pesaient sur l'antique idiome de Ninive », et son étude sur *l'Inscription de Borsippa* (1857) est le premier essai d'interprétation d'une inscription unilingue en langue assyrienne[3]. — La France enfin conservait un premier rang dans les études sémitiques, grâce à Renan, M. Barbier de Meynard, Derenbourg, d'autres encore; dans les recherches sur l'extrême Orient, grâce à Stanislas Julien.

Quoi qu'on ait dit du règne de Napoléon III, il faut reconnaître que, si le mouvement historique fut alors considérable, l'État ne l'entrava point, tout au contraire. On a vu ce qu'il fit pour la connaissance de la Gaule et de l'Empire romain : il ne traita pas Vercingétorix plus mal que César. Il eut ses moments de puérile colère, au début surtout : Taine ne sortit de sa disgrâce qu'en 1863, sans doute grâce à Duruy. Il les

1. Guigniaut, Rapport de 1867 sur les études de l'Égypte, p. 5-7. — Maspero, art. cité p. LXXVII.

2. Desjardins, *Conférence sur la vie et les travaux de Mariette*, 1882.

3. Il serait injuste de ne pas citer ici les recherches de M. Ménant sur l'alphabet assyrien, qui complètent les découvertes de M. Oppert.

retrouva, lorsqu'en 1864, après la *Vie de Jésus*, Renan fut exclu du Collège de France. Mais on ne peut oublier que ce règne fut celui de quelques grandes missions scientifiques, qui assurèrent le privilège des premières découvertes aux savants français : celles de M. Oppert en Mésopotamie, de Renan en Palestine, de M. Heuzey en Macédoine, de M. Perrot en Galatie, de Desjardins dans l'ancienne Mésie, de Geffroy en Danemark et en Norvège, de Boutaric en Belgique, d'H. de la Ferrière à Saint-Pétersbourg, d'Hippeau et de M. P. Meyer en Angleterre. Je ne parle pas des missions permanentes en Égypte et dans l'Afrique romaine.

Antérieure à Victor Duruy, cette protection donnée à l'histoire scientifique et historique devait être, après 1863, plus régulière, plus intelligente, plus désintéressée.

Lorsque le coup d'État éclata, en 1851, Duruy venait d'achever le troisième volume de son *Histoire romaine*. C'était celui où il racontait et justifiait l'avènement d'Auguste. Il refusa de le publier et le garda vingt ans dans ses cartons : dévoué au régime impérial, il ne voulut point cependant le flagorner par un livre d'histoire. C'est un des plus beaux traits de la vie de Duruy[1].

Pendant dix ans il se consacra à l'enseignement : ses *Manuels historiques* (depuis 1851), son *Histoire de la Grèce ancienne* (1862), complétèrent et étendirent son action. Clairs, alertes, exacts, accompagnés de citations nombreuses, bien français d'allure en semblant un mélange de Tite-Live et de Plutarque, ces manuels ont élevé la génération actuelle, et lui ont appris à ne pas séparer le goût de l'histoire du soin de bien dire. — Puis, en 1863, Duruy devint ministre de l'Instruction publique et le demeura jusqu'en 1869. Ce qu'il fit pour les sciences historiques, on peut s'en rendre compte en recherchant, dans les listes qui précèdent, toutes les créations qui prennent place entre ces deux dates. Mais on doit insister sur la fondation de l'École des Hautes Études (1868) : ce fut, avec l'École des Chartes et l'École Normale, un laboratoire intime de travail historique, où, le maître et l'élève cherchant ensemble, les méthodes se transmettaient et les traditions scientifiques se fondaient[2].

Cf. p. 463, n. 1. — 2. V. le livre de M. Lavisse sur Duruy.

V

1870-1896

1° INFLUENCE DES ÉVÉNEMENTS DE 1870

Comme les révolutions de 1830 et de 1848, les événements de 1870 eurent leur contre-coup sur la littérature historique, sur la vie et les œuvres de nos écrivains. Il n'est aucun d'eux qui n'ait eu à souffrir ou à s'inquiéter de nos désastres et du changement de régime. On peut presque dire que Michelet mourut, en 1874, des douleurs qu'il avait endurées pour la France. Les luttes politiques enlevèrent Thiers à la science jusqu'à son dernier jour, arrivé en 1877. Quinet revint de l'exil pour mourir en France (1875). Guizot vécut dans une retraite souvent attristée, enseignant l'*Histoire de France à ses petits-enfants* : il mourut en 1874, la même année que Michelet. Louis Blanc et Henri Martin disparurent presque en même temps, celui-là en 1882, celui-ci en 1883. Le dernier représentant de ces générations d'historiens fut Mignet, qui prolongea jusqu'en 1884 le cours paisible de sa vie. Mort à près de 90 ans, il a été peut-être le doyen d'âge de nos historiens.

La génération qui avait suivi fut plus secouée par les événements qu'elle n'en voulut toujours convenir. Elle se mit à étudier de plus près les origines et l'histoire de cette Allemagne qui venait de transformer l'Europe politique. Duruy sembla vouloir donner à la France une revanche scientifique, en reprenant courageusement, dès le lendemain de la guerre, son *Histoire Romaine* (t. III, 1871), qu'il eut la gloire d'achever quinze ans plus tard. Renan se laissa même inquiéter dans sa vie : par deux fois, en 1869 et 1872, il eut des ambitions électorales qui, grâce à son démon protecteur, ne réussirent pas. Il est vrai qu'il ne fut point troublé dans son œuvre, car il continua avec sérénité l'*Histoire des Origines du christianisme*, et, quand elle fut terminée, en 1881, il commença son

Histoire du peuple d'Israël qui en est la préface et le prélude.

Taine et Fustel de Coulanges se mêlèrent moins en apparence à la lutte des partis : elle eut cependant une sérieuse influence sur leurs destinées scientifiques. Il est probable que Fustel de Coulanges a songé dès 1866 à écrire l'*Histoire des Institutions de l'ancienne France*; mais ce n'est qu'en 1871 qu'il se mit délibérément à l'œuvre, et il ne paraît point douteux que s'il voulut rechercher le caractère et les vicissitudes de nos anciennes institutions, c'était pour indiquer plus sûrement celles qui convenaient à la France régénérée. Taine, en reprenant à 1789 l'histoire des institutions françaises, se proposa le même objet actuel que Fustel de Coulanges : il le dit, fort clairement, dans la préface de son premier volume :

On a construit de notre temps, dit-il, « une constitution comme une maison, d'après le plan le plus beau, le plus neuf ou le plus simple, et il y en avait plusieurs à l'étude : hôtel de marquis, maison de bourgeois, logement d'ouvriers, caserne de militaires, phalanstère de communistes et même campement de sauvages »..... Mais il faut, pour faire une constitution, « acquérir l'idée exacte et complète d'un grand peuple qui a vécu âge de peuple et qui vit encore. Mais c'est le seul moyen de ne pas constituer à faux après avoir raisonné à vide, et je me promis que, pour moi du moins, si j'entreprenais un jour de chercher une opinion politique, ce ne serait qu'après avoir étudié la France ».

De tous les problèmes contemporains, celui qui a le plus préoccupé ces trois historiens, c'est à coup sûr la fondation de la république démocratique. Il est à remarquer que les uns et les autres ont constaté le fait plutôt avec regret. Tandis que les historiens ont formé l'avant-garde, en 1820, du parti libéral, en 1840, du parti démocratique, on dirait maintenant qu'ils voient avec inquiétude le triomphe de la démocratie pure, qu'ils inclinent volontiers vers une réaction aristocratique.

Fustel de Coulanges esquissait le plan d'une constitution nouvelle et réclamait, pour l'aristocratie, une place essentielle dans la France républicaine. Sans une aristocratie, répétait-il, la liberté ne peut durer, et dans un des travaux les plus vivants qu'il ait écrits[1], il montrait le rôle pondérateur que les aristocraties ont joué dans l'histoire de tous les pays. Taine, dans

1. Inédit. Cf. le livre de M. Paul Guiraud.

ses volumes sur la *Révolution*, flagellait impitoyablement, de ses textes et de ses colères, l'idole jacobine.

Plus conciliant, à son habitude, était Renan. Il s'effarouche certes à certains moments : en sa qualité d'homme d'esprit et de travailleur paisible, il redoute cette démocratie « à l'américaine » qui envahit la France[1]. « J'étais fait », disait-il, « pour une société fondée sur le respect, où l'on est salué, classé, placé d'après son costume, où l'on n'a point à se protéger soi-même. » Puis, s'apercevant qu'après tout, cette démocratie le laisse travailler à sa guise, lui donne honneurs, gloire et popularité incessante, il reconnaît qu'il ne faut point désespérer d'elle, et il conclut qu'« on pourra se procurer, en un tel monde, des retraites fort tranquilles ». « Laissons donc, sans nous troubler, les destinées de la planète s'accomplir[2] », et, j'ajoute, faisons notre métier d'historien.

2° TAINE, « LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE »

Les deux nouvelles œuvres de Taine et de Fustel de Coulanges commencèrent à paraître la même année, en 1875.

Les *Origines de la France contemporaine* prêtent, comme travail d'histoire, à un certain nombre de critiques.

C'est une œuvre de dénigrement et de colère. Michelet avait vu dans la Révolution une création de l'amour ; Taine y a vu le produit de la jalousie et de la haine. Peut-être a-t-il plus souvent raison que Michelet ; mais, à son tour, il a écrit un livre de passion, on dirait de rancune. Nulle part, je crois, il ne parle avec sympathie d'un homme ou d'une chose. Voyez comme insensiblement, dans son portrait de ces hommes de travail et d'action qui furent Jeanbon Saint-André, Carnot et Prieur, il arrive de l'éloge apparent à la condamnation suprême[3]. Si la foule applaudit et pleure, c'est qu'elle est puérile ; si elle menace, c'est qu'elle est bête fauve : toujours grotesque ou tragique. Le tableau que Taine fait des qualités maîtresses de Danton est un chef-d'œuvre de notre littérature[4] ; le lecteur attend un mot de conclusion qui admire, mais Taine arrête brusquement l'enthousiasme qu'il a fait naître :

1. *Souvenirs*, p. XVIII.
2. *Ibidem*.
3. Ici, p. 580.
4. Ici, p. 571.

« Mandrin aussi », dit-il, « fut un homme supérieur. » — « En matière d'histoire de la Révolution », a dit Quinet, « la colère, la stupeur sont de mauvaises conseillères[1]. »

Taine a simplifié à l'extrême les états d'âme des hommes et des foules. Il a beau dire qu'une nation est un être extrêmement compliqué[2] : il réduit les aspects et les sentiments des individus sous des formules courtes et décisives. Danton est un barbare, Robespierre un cuistre, Marat un fou, Napoléon un condottiere, frère posthume de Dante et de Michel-Ange, la société moderne, une caserne philosophique, et la Révolution, un accès de délire alcoolique[3]. Et le tort de ces formules est que, pour les rendre plus précises, l'auteur les choisit concrètes, matérielles, palpables. — Dans cette œuvre de l'historien, qui doit être faite si souvent de nuances incertaines et de réserves infinies, Taine introduit, comme raison, la brutalité décisive de la comparaison.

Les transitions entre les grandes périodes de l'histoire lui échappent ou sont écartées par lui. Ces différents états qui se sont succédé, l'ancien régime, l'anarchie révolutionnaire, le gouvernement jacobin, la France napoléonienne, sont décrits avec une précision, une logique, une verve incomparables. Mais par quelle série d'institutions la royauté avait préparé 1789, ce qui a survécu d'elle dans la Révolution, comment celle-ci a rendu possible la dictature militaire, par quelle chaîne continue tous ces gouvernements se tiennent, s'expliquent et s'annoncent, il ne pense point à nous le dire. On lit en tête de son ouvrage : « A la fin du siècle dernier, pareille à un insecte qui mue, la France subit une métamorphose. Par un sourd travail intérieur, un nouvel être s'est substitué à l'ancien. » Ces différents êtres, résultats de métamorphoses successives, Taine les décompose d'un scalpel sûr et cruel; mais il ne nous fait pas assister au lent travail de la métamorphose. — Cette notation patiente de la décomposition ou de la reconstitution des forces sociales, c'est ce que Taine fait le moins, c'est ce que Fustel fera le plus, et c'est le propre de l'histoire.

Par suite, la manière dont Taine présente les hommes et les choses de la Révolution donne de ce temps une impression for-

1. *Critique*, édit. de 1869, I, p. 5.
2. « Une société humaine, surtout une société moderne, est une chose vaste et compliquée. » Préface du t. II de *la Révolution*.
3. *Révolution*, t. I, p. 459.

cément incomplète et trompeuse. Certes son Danton, son Napoléon, son jacobin, son bourgeois de 1788, sont d'admirables portraits, vrais, puissants, colorés. Mais il n'y a pas, dans la Révolution, que des hommes de parti et des états psychologiques. Il y a un énorme travail administratif, rapidement exécuté, préparé par six générations d'enquêteurs et achevé par quelques années de décision ferme. Cette besogne des affaires courantes, ponts et chaussées, subsistances, instruction publique, finances, Taine ne veut pas en parler : il a à cœur de ne s'occuper que de l'état d'esprit, idées, passions, volontés et espérances, des gouvernants et des gouvernés. Mais même pour juger sainement cet état d'esprit, n'est-il pas bon de connaître par le menu la tâche matérielle à laquelle il s'est appliqué? — Et voici le résultat de cette élimination voulue : l'œuvre administrative des Jacobins est surtout bonne, Taine la résume pour l'écarter; ils ont eu bien des pensées mauvaises, Taine n'en négligera aucune.

Enfin, les yeux fixés sur son but, Taine évite de nous parler des événements militaires au milieu desquels s'est agitée la Révolution, quelque impression que ces événements aient pu faire sur l'esprit des chefs et les passions de la foule. Quinze ans auparavant, Quinet avait prévu et condamné cette manière d'écrire l'histoire[1] : « Si l'on isole du spectacle des armées celui de l'intérieur, on voit au dedans un peuple furieux, sans apercevoir la cause de sa fureur. Il arriverait quelque chose de semblable, si l'on voyait l'intérieur d'une ville assiégée, et qu'on ne sût rien de ce qui se passe autour de ses murailles. En supposant que vous ignoriez que l'ennemi est sur la brèche ou dans les fossés, cette ville, ainsi éperdue, vous semblerait en démence. » — Et cette démence est peut-être la plus forte impression que nous laisse la *Révolution* de Taine[2].

Le livre de Taine est le plus admirable réquisitoire à dossier historique que possède notre littérature. Cet homme, qui n'était pas encore un historien, y est un artiste d'une vigueur, d'une hardiesse, d'une précision, d'un mouvement prodigieux.

S'il n'était pas encore historien, il le devenait. Son livre

1. *Révolution*, XI, II.

2. Voyez, préface de la *Révolution* (t. II), le passage sur le crocodile adulé et dévorant. I, p. 439 : « Pour la première fois, on va voir des brutes devenues folles travailler en grand et longtemps sous la conduite de sots devenus fous. »

sur *le Régime moderne*, où la passion est plus rare, où la psychologie soi-disant scientifique est moins absorbante, est peut-être le plus près, de tous ceux qu'il a écrits, de la vérité et de la vraie méthode historiques. Dans ses chapitres sur l'État, sur l'éducation, sur l'Église, Taine a été admirablement servi par la précision de son analyse, par sa dextérité à grouper les faits et les textes, par l'acuité de son jugement et de son esprit d'observation. Son chapitre sur l'Église en particulier, la dernière chose qu'il ait écrite, est un chef-d'œuvre d'arrangement, de logique et de vérité ; puis il est écrit avec une sérénité qui nous étonne. Taine marchait insensiblement à l'histoire.

Il l'aima d'ailleurs comme pas un ; ainsi que Michelet, il a vécu dans les Archives. Il parle des poudreux dossiers dans les mêmes termes que le grand historien :

« Avec les ressources » qu'ils nous offrent, dit-il, « on devient presque le contemporain des hommes dont on fait l'histoire, et plus d'une fois, aux Archives, en suivant sur le papier jauni leurs vieilles écritures, j'étais tenté de leur parler tout haut. »

Taine fut un grand cœur autant qu'un grand talent. Comme Michelet, il eut, malgré ses colères, le lancinant désir d'arriver à la vérité. L'histoire, en lui donnant le calme, l'y conduisait à la fin de sa vie.

Qu'il me soit permis de prendre à mon compte quelques-unes des paroles que M. de Vogüé a consacrées à Taine [1] :

« Je me persuade que le loyal écrivain m'eût pardonné la liberté respectueuse de mes contradictions. Ce chercheur de vérité savait qu'elle a des faces multiples et qu'on peut l'apercevoir sous des angles opposés. Sa puissante intelligence s'attachait à certains aspects ; elle en négligeait d'autres qu'une complexion différente nous fait préférer....

« Le vrai maître n'est pas celui qui nous inculque des doctrines ou des méthodes auxquelles notre esprit se refuse ; c'est celui qui nous instruit à aimer la vérité, et qui nous donne la plus haute, la plus rare leçon : l'exemple d'une vie parfaitement noble.

« Cette leçon, nul ne l'a donnée mieux que Taine. De lui aussi, on peut dire que son plus beau livre fut sa vie. »

---

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1894.

3° FUSTEL DE COULANGES, « LES INSTITUTIONS DE LA FRANCE »

L'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, de Fustel de Coulanges, forme contraste avec les *Origines de la France contemporaine*. Malgré la vivacité des polémiques scientifiques, l'œuvre est faite de prudence, de sagesse, de tranquillité. Qu'on fasse lire ces volumes à un homme que le courant habituel de sa vie et de ses pensées éloigne des choses historiques, il sera surtout frappé de la dignité, de la noblesse, de la probité qu'ils respirent. On peut presque prononcer à leur sujet le mot de santé scientifique. C'est une des œuvres les plus saines et les plus franches de notre littérature historique.

L'unité de l'ouvrage consiste en ceci : Fustel étudie, du 1er au xe siècle, l'évolution, la lutte ou l'accord des deux principes de gouvernement qui unissent les sociétés politiques — la subordination des hommes à la loi, la toute-puissance de l'État, le principe, en un mot, de la *res publica*, — et d'autre part, le système aristocratique de la subordination de l'homme à l'homme, de la terre à la terre, la clientèle ou la vassalité, le principe, en un mot, de la fidélité réciproque, de la *fides*. — Celui-là est le principe organisateur auquel les Romains ont soumis la Gaule ; celui-ci, développé d'abord dans les rapports privés, gagnant de proche en proche les rapports publics, a donné naissance au régime féodal. — En d'autres termes, le but des *Institutions*, du moins dans la forme dernière que l'ouvrage a reçue de Fustel[1], est de montrer la formation de la féodalité.

Ces origines du régime féodal, la presque totalité des historiens français les avaient jusque-là cherchées dans les institutions de l'ancienne Germanie[2]. Depuis Montesquieu, on eût répété volontiers que le sentiment de la fidélité personnelle avait été « trouvé dans les bois » de l'Allemagne, et implanté en Gaule, dans le vieux monde romain, par la jeunesse conquérante des

1. Que dans les deux premières éditions de son livre, Fustel ait voulu le conduire jusqu'en 1789, cela est certain. Mais dès 1880 il ne songeait plus, je crois, qu'à arriver à l'an mille.

2. Sauf Dubos, qui d'ailleurs ne fut jamais très populaire en France. Voyez nos *Extraits de Montesquieu*.

envahisseurs barbares[1]. La grande nouveauté du livre de Fustel, nouveauté qui, il y a vingt ans, sembla un coup d'État scientifique, est d'avoir montré que l'invasion n'a pas été une conquête et qu'un tel sentiment n'était pas étranger au monde romain. A ceux[2] qui voyaient dans l'invasion le triomphe d'une race, la victoire de conquérants et l'avènement d'institutions nouvelles, il a répondu que l'invasion a été soit un acte de brigandage vite oublié, soit une acceptation pure et simple de la chose romaine par des barbares transplantés. A ceux[3] qui remerciaient presque les Barbares d'avoir introduit en Gaule le noble sentiment du « dévouement de l'homme à l'homme », Fustel a répondu en étudiant chez les Romains la clientèle et le patronage, en montrant la vieille clientèle religieuse de la Rome patricienne transformée sous la République en clientèle politique, développée sous l'empire, et, dès avant l'arrivée des envahisseurs, organisée dans le monde latin en système tout-puissant.

Que le désordre des invasions, que, plus encore, l'anarchie intérieure et la faiblesse des rois, ont achevé la ruine des institutions publiques, de la *res publica*, que les Germains, enclins à ces habitudes de fidélité personnelle, ont contribué à les développer dans l'Empire, Fustel l'affirma hautement. Germains et Romains ont eu, selon lui, des coutumes semblables, et la rencontre plus ou moins brutale des deux sociétés a achevé la crise où ces coutumes ont triomphé[4].

1. Cf. ici Guizot, p. 156.
2. Thierry; ici, p. 38, 104.
3. Guizot, p. 157.
4. Citation de Fustel empruntée au livre de Guiraud : « Suis-je *romaniste* ou *germaniste*? Je ne place la source du régime féodal ni chez les Germains, ni chez les Romains; je la place dans certaines institutions et certaines nécessités communes aux Germains, aux Romains, à tous les peuples. Je dis aux romanistes : Vous avez cru voir l'origine des fiefs dans certaines concessions militaires de quelques empereurs, et vous vous êtes trompés. Je dis aux germanistes : Vous faites découler le régime des fiefs d'un prétendu comitat germanique que vous ne connaissez que par un mot de Tacite et que vous interprétez inexactement. Je dis aux uns et aux autres : Le régime des fiefs est au fond un certain système de propriété et de tenure. Le système existait déjà dans l'Empire romain, et en voici les preuves. Il existait aussi, suivant toute apparence, dans l'ancienne Germanie, mais nous n'en avons aucune preuve, parce que les documents nous manquent sur l'état de la propriété germanique. Je suis donc à la fois romaniste et germaniste, ou bien je ne suis ni l'un ni l'autre. »

Aussi, Fustel de Coulanges n'aimait point à être traité de *romaniste*, c'est-à-dire de partisan exclusif de l'influence romaine. — Il l'était cependant, et dans plus d'un sens : il suffit de voir le peu de place qu'il laisse aux souvenirs germains après l'invasion, et l'insistance avec laquelle il a combattu les *germanistes*, qui l'ont précédé. — En un sens seulement, il pouvait répudier cette appellation. C'est qu'il soutenait et croyait que la féodalité ne venait ni de Rome, ni de la Germanie : elle émane, dit-il, de sentiments et de principes éternels qui se rencontrent chez tous les peuples et dans tous les temps; elle n'appartient ni à une époque, ni à une nation; elle appartient à la nature humaine[1].

Cette préoccupation des sentiments éternels et de la « nature humaine » revenait de plus en plus dans les livres de Fustel de Coulanges. Aussi ses *Institutions*, tout en étant un champ d'étude bien plus limité que *la Cité Antique*, n'en sont pas moins un livre d'histoire comparée et, comme nous dirions aujourd'hui, de *sociologie*. Tout en songeant surtout à la France, peut-être à la fin de sa vie a-t-il voulu fournir, par une étude définitive des institutions de son pays, un exemple salutaire à la méthode sociologique. En tout cas, si désireux qu'il paraisse de ne point s'abstraire des institutions, il est visible qu'il comprend l'histoire, dans son dernier livre comme dans *la Cité Antique*, avec la même ampleur de vision que Michelet : il le répète, c'est la société tout entière qu'il voudrait faire revivre, dans ses fonctions publiques comme dans sa vie intime; et dans cette âme de la nation il voudrait retrouver les sentiments permanents de l'humanité.

Il y a d'autres ressemblances entre l'œuvre de Michelet et celle de Fustel. Comme Michelet, Fustel fait la part la plus restreinte à l'invasion, à la conquête, aux luttes de races; moins que lui encore, il ne s'inquiète des grands hommes « providentiels » : voyez comme Jules César et Charlemagne sont relégués dans son histoire. Et remarquons à ce propos combien, pour le dernier historien de ce siècle, ces théories qui dominaient l'histoire il y a soixante ans, semblent réduites au néant : conquête, race, grands hommes, après les doutes de Michelet, les dédains de Tocqueville, les

1. Cf. p. 552.

attaques de Fustel, on peut croire qu'il n'en subsiste plus rien.

Ce qu'il y a de surprenant, pour ainsi dire de prestigieux, dans cette œuvre de Fustel, c'est de voir la manière par laquelle il arrive, partant du détail infini, à ces lois générales, les plus compréhensives peut-être que l'histoire puisse établir. Personne n'aura poussé plus loin l'habileté, la sûreté, l'intérêt du travail scientifique. De ces textes lointains, de ces définitions délicates, l'esprit est peu à peu conduit au fait particulier, à l'idée maîtresse, à la loi générale. Pas un instant le fil n'est perdu ni l'attention lassée. L'apparence de l'effort littéraire n'existe pas; et au point de vue littéraire cependant, le livre est comparable à *la Cité Antique*.

Il lui est supérieur comme travail de science. L'hypothèse y joue, quoi qu'on en dise, un très faible rôle. Il n'y a pas de ces dégradations habiles du doute en certitude, du « peut-être » en définition, qu'on remarque parfois dans *la Cité Antique*. C'est le livre d'histoire de ce siècle où il y a le plus de vérités nouvelles, et le plus de vérité.

Taine appelait une « anatomie » le travail historique de notre temps. Le mot caractérise admirablement cette œuvre de Fustel. Nul n'a su mieux que lui disséquer une institution dans ses moindres éléments et la suivre comme au microscope dans ses transformations à peine visibles[1].

On comprend qu'un tel travail ait pu être une lutte perpétuelle avec le texte et avec le doute. Ce livre a usé les forces de Fustel de Coulanges et brisé sa vie. Mais il lui a fait une fin d'existence aussi poignante et aussi belle que celle de Thierry.

« Comme il s'imposait un travail assidu de huit à dix heures par jour, qu'il se refusait tout exercice physique, tout repos, même pendant les vacances, qu'il ne donnait aucune relâche à son esprit toujours tendu par l'étude, son corps finit par s'user. Étant directeur de l'École Normale, il eut une crise assez grave qui inquiéta sérieusement son entourage. Néanmoins il se soutint encore, malgré une toux opiniâtre qui le lassait et l'énervait de plus en plus. Il aurait dû s'astreindre alors à un régime plus raisonnable et mieux approprié à son état. Jamais, au contraire, il ne fut plus âpre à la besogne. On eût

1. Ses mémoires (cf. p. 659) et en particulier ceux sur *le colonat* et sur *le tirage au sort des archontes athéniens* sont à cet égard de purs chefs-d'œuvre de méthode analytique.

dit qu'un pressentiment secret l'avertissait de sa fin prochaine et l'invitait à produire d'urgence tout ce qu'il avait découvert de vérités. Il alla passer deux hivers consécutifs à Cannes et à Arcachon ; mais il eut soin d'emporter avec lui ses livres et ses notes, pour y achever chaque fois un volume.

« Quand il revint du Midi au mois d'avril 1889, il était visible que ses jours étaient comptés. Il s'installa bientôt dans la maison de campagne qu'il possédait à Massy, et dès lors il ne quitta guère son lit, tout en continuant de travailler[1]. »

Fustel de Coulanges, le plus jeune de cette génération, mourut le premier, en 1889, rongé par le travail autant que par la maladie ; Renan le suivit en 1892 ; Taine, en 1893 ; Duruy, leur aîné à eux trois, mourut en 1894 ; tous quatre moururent en quelque sorte à la dernière page de leur œuvre, avant de l'écrire, comme Fustel et Taine, après l'avoir signée, comme Renan et Duruy.

De la lignée d'historiens qui se mit au travail vers 1870, de celle, plus jeune, qui s'est formée aux leçons de Fustel ou à l'école de Taine et de Renan, il ne convient pas de parler encore. Celle-là a commencé de belles œuvres, mais n'est point près de les terminer : celle-ci entre à peine dans sa voie.

4° LE TRAVAIL HISTORIQUE DEPUIS 25 ANS

Le gouvernement actuel n'a rien supprimé de ce qu'ont fondé ses prédécesseurs. Du ministère Duruy jusqu'en 1895, il n'y a pas solution de continuité dans la politique scientifique de nos gouvernants.

Les écoles furent complétées. Après l'École d'Athènes, on eut celle de Rome (1874), celle du Caire (1880). Nous aurons un jour, il faut l'espérer et le demander, l'École de Carthage. — Chacune de ces écoles a été pourvue d'une *Bibliothèque* qui publie les ouvrages qu'elle élabore, ou d'une revue qui annonce les découvertes qu'elle fait. Des missions, chaque année, complètent leur besogne et suppléent à l'ab-

1. Guiraud.

sence d'écoles dans les pays lointains de l'Asie centrale ou de l'Orient. Et enfin, des crédits exceptionnels sont alloués aux écoles ou aux missions pour les fouilles à grande portée scientifique : telles les fouilles de Perse, de Chaldée, de Délos ou de Delphes. C'est là, surtout, dans ce travail de découvertes, que la vigilance doit être constante et l'effort soutenu : l'étranger nous y menace de toutes parts.

Quant au travail historique, celui qui se fait dans nos frontières, on peut se rassurer; nul pays, à l'heure présente, pas même l'Allemagne, n'a une organisation administrative de l'histoire comparable à la nôtre. Huit écoles ou groupes de chaires à Paris, une vingtaine de centres universitaires en province, voilà pour l'enseignement; — une dizaine de sociétés historiques à Paris, une au moins dans chaque département, deux sections de l'Institut : voilà pour la recherche; — les sociétés savantes groupées en fédération officielle, ayant leur congrès périodique à Paris; d'autres congrès libres en province; une demi-douzaine de grandes collections de documents, tout autant de bibliothèques, subventionnées par l'Etat; à Paris, la *Revue historique*, la *Revue des Questions historiques*, puis les revues spéciales pour telle ou telle science; en province, chaque département ou chaque grande ville ayant sa revue, universitaire, religieuse ou libre; il y en a, en Gironde, au moins cinq où l'histoire a accès : voilà pour la publication.

Il est vrai de dire que, en dépit de l'excellence de ces cadres, la science historique ne paraît pas avoir, en France, la solidité et la cohésion qu'elle a en Allemagne. Il nous manquera toujours cet esprit de discipline qu'ils ont là-bas, et malgré toutes nos sociétés, nos revues et nos écoles, l'esprit individualiste, qui est le fonds de notre nature, persistera toujours. L'esprit d'école n'est point notre fait.

Mais je ne suis pas sûr que l'infériorité scientifique existe ou demeure. L'histoire en Allemagne s'émiette et s'effrite : la discipline y est plus grande que chez nous, mais la routine s'y glissera peut-être; dans certains ordres de recherches, le travail, si quelque maître ne réagit pas pour réveiller les esprits, se perd peu à peu en une sorte de scolastique philologique : les grands noms disparaissent l'un après l'autre; craignons de voir poindre les épigones d'Alexandre ou les petits-fils de Charlemagne.

Enfin, connaissons-nous exactement ce qui se fait chez nous? Il n'est aucun pays du monde, aucune époque de l'histoire qui n'y ait été abordé depuis vingt-cinq ans. La *spécialisation* a fait de tels progrès, que chaque règne de notre histoire, chaque région de l'empire romain ou du monde hellénique sont devenus une province historique ayant son personnel, ses légats et sa loi, c'est-à-dire un maître, ses disciples et sa méthode. On peut par un exemple montrer jusqu'à quel point, depuis vingt ans, le travail historique a, par une sorte de répartition inconsciente, exploité sans en rien omettre tout le champ du passé.

Faites l'histoire de l'Eglise de la Gaule chrétienne, jusqu'à Clovis. — L'évangélisation de la Gaule n'était connue que par les Actes des Saints : M. Le Blant et M. l'abbé Duchesne les ont critiqués et épurés à nouveau. Mais les inscriptions et les tombeaux sont venus ajouter des ressources imprévues à l'étude de ces premiers siècles chrétiens : M. Le Blant a publié tour à tour les unes et les autres. Maintenant, sur cette question si délicate des premiers apôtres de la Gaule, de pieuses légendes s'étaient greffées : M. Duchesne les a discutées, M. Albanès et M. Arbellot les ont en partie défendues. L'histoire authentique peut se composer des chapitres suivants : l'évangélisation, et on retrouve encore le nom de M. Duchesne; la persécution, et il faut consulter les travaux de M. Allard; l'organisation de l'épiscopat, et on a un livre de M. Duchesne et les études particulières des savants de chaque province; l'installation des paroisses rurales, et ici se place un mémoire de M. Imbart de La Tour; la lutte contre le paganisme, l'étude littéraire des pères de l'Église : M. Boissier nous offre sa *Fin du Paganisme*. Et ceux qui veulent des tableaux d'ensemble les demanderont à Fustel de Coulanges. Tout cela a été écrit ces vingt-cinq dernières années

Enfin c'est en France que les règles de la méthode historique ont été posées le plus nettement. Si la France travaille moins, elle réfléchit plus volontiers sur ce qu'elle fait. Ces règles, on les trouvera disséminées dans ce recueil. Qu'il me soit permis de les rappeler ici, en groupant en quelques formules ce que les historiens français du XIXe siècle ont pensé de l'histoire[1].

1. La méthode historique a donné lieu en France, ces dernières années, à d'intéressants ouvrages : Ch. et V. Mortet, *la Science de l'Histoire*, 1894; Lacombe, *l'Histoire considérée comme une science*, 1894; Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 1898.

VI

Quelques règles du travail historique.

Le premier devoir de l'historien est de se mettre au travail sans préjugé, sans colère, sans idée ni passion préconçues[1]. Il s'abstraira de tous les sentiments de l'époque présente; il étudiera la Révolution française avec le même désintéressement que s'il s'agissait des révolutions de Florence[2]. « Le meilleur historien sera celui qui aura fait le plus abstraction de soi-même[3]. » Le pire sera celui qui « aura cherché dans l'histoire des arguments pour sa doctrine et des armes pour sa cause[4] ». « Nous voudrions voir planer l'histoire dans cette région sereine où il n'y a ni passions, ni rancunes, ni désirs de vengeance. Nous lui demandons ce charme d'impartialité parfaite qui est la chasteté de l'histoire[5]. »

Voici un conseil qui est la conséquence de celui-là : — Que l'on se garde de supposer aux anciens ses propres pensées ou celles de son temps. « Transporter dans des siècles reculés les idées du siècle où l'on vit, c'est, des sources de l'erreur, celle qui est la plus féconde[6]. »

Autant que possible, il faut s'imprégner des pensées et des sentiments du siècle dont on veut refaire l'histoire. Soyez Gaulois avec les Gaulois, et Franc avec les Francs[7]. Il faut « voir les faits comme les contemporains les ont vus, non pas comme l'esprit moderne les imagine[8] ». Quinet répétait cette pensée d'Otfried Müller[9] : « La vraie histoire serait impossible sans cette faculté de l'historien de se placer tour à tour à des points de vue différents, opposés même. Ce n'est qu'en épousant momentanément les idées de ses adversaires qu'il peut comprendre et faire comprendre quelle en est la raison d'être. »

La première base du travail historique est la lecture du

1. Thierry, p. 36; Fustel, p. 661.
2. Taine, p. 556, note.
3. Fustel, p. 661.
4. Taine, *Essais*.
5. Fustel, *Questions historiques*, p. 16.
6. Montesquieu, *Esprit des Lois*.
7. Thierry, p. 47.
8. Fustel, p. 661.
9. *Littérature grecque*, trad. Hillebrand, t. II, p. 561.

document. Il faut lire les documents de l'époque dont on s'occupe, « les lire tous », et sinon ne lire qu'eux, « du moins n'accorder qu'à eux une entière confiance[1] ». — Et par documents, il ne faut pas entendre seulement les textes imprimés des écrivains, mais les chartes, les pièces inédites, où se trouve souvent « le meilleur » de l'histoire[2], les inscriptions, les monnaies, les monuments de l'art. Il importe enfin de connaître et d'avoir visité le pays dont on refait l'histoire[3].

Voir et lire ne suffisent pas : il faut apprécier et juger. Pour faire la critique d'un texte, on aura soin de s'informer des manuscrits qui l'ont transmis, de manière à n'avoir d'abord aucun doute sur l'authenticité et la constitution de la phrase même. Puis il convient de définir chacune des expressions dont elle se compose, et d'en arrêter le sens, non pas d'une manière générale, mais à l'époque précise où ces textes ont été écrits. Enfin, on ne séparera jamais le texte du *contexte*, c'est-à-dire de ce qui précède et de ce qui suit ; on le replacera dans la pensée de l'auteur, et on ne lui fera dire que ce que l'auteur a exactement voulu lui faire dire[4]. — S'il s'agit d'une inscription, qu'on s'assure si elle est authentique, si elle a été bien lue, d'où elle est originaire : ne concluez pas d'une inscription lue dans le musée d'une ville comme si elle a été trouvée dans cette ville même.

L'étude du document est le commencement et la fin de la vraie science. Il est utile de lire les ouvrages écrits par les modernes : il est nécessaire de leur rendre hommage quand ils ont trouvé, avant nous, la vérité. Les consulter est un devoir d'historien ; les citer quand on les utilise est un devoir d'honnête homme. Mais la conviction ne doit pas se former par leur lecture, mais par celle des documents[5].

La lecture et la critique des textes forment la première partie du travail historique : c'est l'*analyse*. Les grouper et tirer de leur concordance une conclusion en est la seconde partie : c'est la *synthèse*. Avant de conclure, il faut hésiter longtemps, voir et revoir encore les textes : des années d'analyse avant une heure de synthèse[6].

1. Fustel, *Monarchie franque*, p. 503.
2. Michelet, p. 318.
3. Michelet, p. 318.
4. Fustel de Coulanges, p. 661.
5. Fustel, p. 662.
6. Thierry, p. 99 ; Michelet, p. 314 ; Fustel de Coulanges, p. 625.

Pour dresser le tableau d'une époque ou décrire la vie d'un pays, il ne suffit pas de parler des institutions, ou de raconter les événements. Une nation est un être complexe dont il faut retrouver tous les éléments d'action. « Tout influe sur tout[1]. » A l'histoire politique doit se joindre celle des arts, de la religion, des mœurs et du sol même du pays. « L'histoire n'est pas l'accumulation des événements de toute nature qui se sont produits. Elle est la science des sociétés humaines[2]. » Il s'agit pour l'historien de reconstituer le passé et de lui rendre sa vraie forme : l'histoire est « la résurrection de la vie intégrale[3] ».

Autant que possible, l'historien sera simple et précis dans son style. Il s'effacera devant ses documents : il laissera parler ses auteurs. L'histoire la plus séduisante sera peut-être celle où l'écrivain apparaîtra le moins et où le lecteur sera plus directement frappé par l'expression de la vérité[4]. La vérité est, dans une œuvre, la source même de la vie[5]. L'histoire est un art. à la condition d'être d'abord une science.

L'obligation de l'historien, son œuvre achevée, est de la revoir et de la refaire encore. Il se souviendra toujours que sa science est une « science conjecturale[6] ». Le propre de sa tâche doit être de douter[7]. Il cherchera la vérité et ne croira jamais l'avoir atteinte. *Quæro* doit être la devise de sa vie[8].

Enfin, l'historien se rappellera que son œuvre a une portée plus noble que de satisfaire à une vaine curiosité. Les écrivains dont nous venons de parler ont tous accru le renom de la France et le patrimoine de la vérité. Ils ont fait honneur à l'humanité par leur énergie et leur intelligence. Thierry, Taine, Fustel de Coulanges ont rendu service à la patrie autant que « le soldat mutilé sur le champ de bataille[9] ». Ils ont, au profit de la science, usé leurs forces et leur vie; ils ont, pour leur part d'homme, fait leur devoir.

1. Michelet, p. 314.
2. Fustel, *l'Alleu*, p. IV.
3. Michelet, p. 314.
4. Thiers, p. 226; p. LXIII. Barante, p. 114.
5. Ici Taine, p. XCVI; cf. Renan, p. XCIX.
6. Mot de Renan.
7. Fustel : « Il faut, en histoire comme en philosophie, un doute méthodique. Le véritable érudit, comme le philosophe, *commence* par être un douteur. »
8. Fustel, p. 664.
9. Cf. ici, p. 23.

EXTRAITS
DES
HISTORIENS FRANÇAIS
DU XIXE SIÈCLE

CHATEAUBRIAND
1768-1848

LE GÉNIE DU CHRISTIANISME[1]
1802

La France en 1802.
(Préface du livre, édit. de 1828.)

Lorsque le *Génie du Christianisme* parut, la France sortait du chaos révolutionnaire; tous les éléments de la société étaient confondus : la terrible main qui commençait à les séparer n'avait point encore achevé son ouvrage; l'ordre n'était point encore sorti du despotisme et de la gloire.

Ce fut donc, pour ainsi dire, au milieu des débris de

1. Paris, Firmin-Didot; 2 vol. in-12. — Le *Génie du Christianisme ou Beautés de la Religion chrétienne* parut le 14 avril 1802, à Paris, en 5 vol. in-8. La *Préface*, disparue depuis, était un hommage à Bonaparte. Chateaubriand y substitua dans l'édition de 1828 une autre préface, où il caractérisa lui-même l'influence de son œuvre.

nos temples que je publiai le *Génie du Christianisme*, pour rappeler dans ces temples les pompes du culte et les serviteurs des autels. Saint-Denis était abandonné : le moment n'était pas venu où Buonaparte devait se souvenir qu'il lui fallait un tombeau ; il lui eût été difficile de deviner le lieu où la Providence avait marqué le sien. Partout on voyait des restes d'églises et de monastères que l'on achevait de démolir : c'était même une sorte d'amusement d'aller se promener dans ces ruines.

Si les critiques du temps, les journaux, les pamphlets, les livres, n'attestaient l'effet du *Génie du Christianisme*, il ne me conviendrait pas d'en parler ; mais, n'ayant jamais rien rapporté à moi-même, ne m'étant jamais considéré que dans mes relations générales avec les destinées de mon pays, je suis obligé de reconnaître des faits qui ne sont contestés de personne : ils ont pu être différemment jugés, leur existence n'en est pas moins avérée.

La littérature se teignit en partie des couleurs du *Génie du Christianisme* : des écrivains me firent l'honneur d'imiter les phrases de *René* et d'*Atala*, de même que la chaire emprunta et emprunte encore tous les jours ce que j'ai dit des cérémonies, des missions et des bienfaits du christianisme.

Les fidèles se crurent sauvés par l'apparition d'un livre qui répondait si bien à leurs dispositions intérieures : on avait alors un besoin de foi, une avidité de consolations religieuses, qui venait de la privation même de ces consolations depuis longues années. Que de force surnaturelle à demander pour tant d'adversités subies ! Combien de familles mutilées avaient à chercher auprès du Père des hommes les enfants qu'elles avaient perdus ! Combien de cœurs brisés, combien d'âmes devenues solitaires, appelaient une main divine pour les guérir ! On se précipitait dans la maison de Dieu comme on entre dans la maison

du médecin au jour d'une contagion. Les victimes de nos troubles (et que de sortes de victimes!) se sauvaient à l'autel, de même que les naufragés s'attachent au rocher sur lequel ils cherchent leur salut.

Rempli des souvenirs de nos antiques mœurs, de la gloire et des monuments de nos rois, le *Génie du Christianisme* respirait l'ancienne monarchie tout entière : l'héritier légitime était pour ainsi dire caché au fond du sanctuaire dont je soulevais le voile, et la couronne de saint Louis suspendue au-dessus de l'autel du Dieu de saint Louis. Les Français apprirent à porter avec regret leur regard sur le passé; les voies de l'avenir furent préparées, et des espérances presque éteintes se ranimèrent[1].

Des églises gothiques[2].

Chaque chose doit être mise en son lieu, vérité triviale à force d'être répétée, mais sans laquelle, après tout, il

1. Quatre jours après l'apparition du livre, le 18 avril 1802, eurent lieu la publication solennelle du Concordat et un *Te Deum* à Notre-Dame : pour la première fois depuis douze ans, l'église s'ouvrait à un cortège officiel. Le même jour, Fontanes annonçait et louait dans le *Moniteur* le *Génie du Christianisme*. Tout le monde vit dans ce livre l'auxiliaire des desseins de Bonaparte : « Le *Génie du Christianisme* faisait essentiellement partie de la décoration de ce *Te Deum*, de cet *Alleluia* de renaissance auquel répondait le vœu d'alors. » (Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, éd. de 1861, I, p. 271.)

2. Le XVIIIe siècle n'avait pas méconnu l'art gothique aussi complètement qu'on le dit : Montesquieu l'a examiné avec surprise et a cherché à se rendre compte de l'impression qu'il produisait. Il n'en est pas moins vrai que ces pages de Chateaubriand sont le point de départ de la résurrection du gothique, qui est un des caractères de l'histoire de l'art au XIXe siècle : célébré par les romanciers et les poètes (Victor Hugo, en particulier dans *Notre-Dame de Paris*, où vous trouverez des pages semblables à celles-ci : « Imposons à la nation », disait-il dans sa préface de 1832, « l'amour de l'architecture nationale : c'est là un des buts principaux de ce livre »), réhabilité par l'Église, qui abandonne en sa faveur le style classique et les traditions romaines (construction des églises néo-gothiques, par exemple à Paris, à Bordeaux, à Nîmes), il est enfin et surtout minutieusement

ne peut y avoir rien de parfait. Les Grecs n'auraient pas plus aimé un temple égyptien à Athènes que les Égyptiens un temple grec à Memphis. Ces deux monuments, changés de place, auraient perdu leur principale beauté, c'est-à-dire leurs rapports avec les institutions et les habitudes des peuples. Cette réflexion s'applique pour nous aux anciens monuments du christianisme. Il est même curieux de remarquer que, dans ce siècle incrédule, les poètes et les romanciers, par un retour naturel vers les mœurs de nos aïeux, se plaisent à introduire dans leurs fictions des souterrains, des fantômes, des châteaux, des temples gothiques[1] : tant ont de charmes les souvenirs qui se lient à la religion et à l'histoire de la patrie! Les nations ne jettent pas à l'écart leurs antiques mœurs comme on se dépouille d'un vieil habit. On leur en peut arracher quelques parties, mais il en reste des lambeaux qui forment avec les nouveaux vêtements une effroyable bigarrure[2].

étudié par les archéologues et les architectes, avec le même soin et le même amour qu'on consacrait jusque-là à l'art classique : travaux de Caumont (1802-1873), *Abécédaire d'archéologie*, etc., de Jules Quicherat (1814-1882) et de Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'architecture française du* XIe *au* XVIe *siècle*, 1854-1868, 10 vol. : c'est surtout à Quicherat et à son enseignement que se rattachent aujourd'hui les travaux si précis et si critiques de l'Ecole des Chartes sur l'art gothique; voyez la fin de ses *Mélanges d'archéologie*, tome II.

1. Passage important, qui nous rappelle que dès 1802 le mouvement dit *romantique* avait déjà commencé.

2. Viollet-le-Duc, *Préface* de son *Dictionnaire* : « Les arts en France, du IXe au XVe siècle, ont suivi une marche régulière et logique, ils ont rayonné en Angleterre, en Allemagne, dans le nord de l'Espagne et jusqu'en Italie, en Sicile et en Orient; et nous ne profiterions pas de ce labeur de plusieurs siècles? Nous ne conserverions pas et nous refuserions de reconnaître ces vieux titres enviés avec raison par toute l'Europe? Nous serions les derniers à étudier notre propre langue? Les monuments de pierre ou de bois périssent, ce serait folie de vouloir les conserver tous et de tenter de prolonger leur existence en dépit des conditions de la matière : mais ce qui ne peut et ne doit périr, c'est l'esprit qui a fait élever ces monuments, car cet esprit, c'est le nôtre, c'est l'âme du pays.... Nous ne saurions admettre l'étude du vêtement indépendamment de l'étude de l'homme qui le porte. Nous avons été frappé de l'harmonie complète qui existe entre les arts du moyen âge et l'esprit des peuples au milieu desquels ils se sont développés. »

On aura beau bâtir des temples grecs bien élégants[1], bien éclairés, pour rassembler le *bon peuple* de saint Louis, et lui faire adorer un Dieu *métaphysique*, il regrettera toujours ces *Notre-Dame* de Reims et de Paris, ces basiliques toutes moussues, toutes remplies des générations des décédés et des âmes de ses pères; il regrettera toujours la tombe de quelques messieurs de Montmorency, sur laquelle il *soulait* se mettre à genoux durant la messe, sans oublier les sacrées fontaines où il fut porté à sa naissance. C'est que tout cela est essentiellement lié à nos mœurs; c'est qu'un monument n'est vénérable qu'autant qu'une longue histoire du passé est pour ainsi dire empreinte sous ces voûtes toutes noires de siècles. Voilà pourquoi il n'y a rien de merveilleux dans un temple qu'on a vu bâtir, et dont les échos et les dômes se sont formés sous nos yeux. Dieu est la loi éternelle; son origine et tout ce qui tient à son culte doit se perdre dans la nuit des temps.

On ne pouvait entrer dans une église gothique sans éprouver une sorte de frissonnement et un sentiment vague de la Divinité. On se trouvait tout à coup reporté à ces temps où des cénobites, après avoir médité dans les bois de leurs monastères, se venaient prosterner à l'autel, et chanter les louanges du Seigneur dans le calme et le silence de la nuit. L'ancienne France semblait revivre : on croyait voir ces costumes singuliers, ce peuple si différent de ce qu'il est aujourd'hui; on se rappelait et les révolutions de ce peuple, et ses travaux, et ses arts. Plus ces temps étaient éloignés de nous, plus ils nous paraissaient magiques, plus ils nous remplissaient de ces pensées qui finissent toujours par une réflexion sur le néant de l'homme et la rapidité de la vie.

1. L'église de la Madeleine, commencée en 1764, et qui alors n'était point encore achevée (elle ne le fut qu'en 1842).

L'ordre gothique, au milieu de ces proportions barbares, a toutefois une beauté qui lui est particulière.

Les forêts ont été les premiers temples de la Divinité, et les hommes ont pris dans les forêts la première idée de l'architecture. Cet art a donc dû varier selon les climats. Les Grecs ont tourné l'élégante colonne corinthienne avec son chapiteau de feuilles sur le modèle du palmier. Les énormes piliers du vieux style égyptien représentent le sycomore, le figuier oriental, le bananier et la plupart des arbres gigantesques de l'Afrique et de l'Asie[1].

Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères, et nos bois de chênes ont ainsi maintenu leur origine sacrée[2]. Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages, qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique; tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la divinité. Les deux tours hautaines plantées à l'entrée de l'édifice

1. Ces théories sur l'origine des formes architecturales sont hasardées. Voyez l'étude si complète faite par MM. Perrot et Chipiez sur les piliers et les chapiteaux des temples égyptiens dans leur *Histoire de l'art*, t. Ier, 1882, p. 545 et s. Les colonnes égyptiennes empruntent leur ornementation surtout au lotus.

2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, t. VIII : « Faire sortir un art libre, poursuivant le progrès par l'étude de la nature, en prenant un art hiératique comme point de départ, c'est ce que firent avec un incomparable succès les Athéniens de l'antiquité. Quand leurs artistes furent sûrs de leur habileté manuelle, ils se tournèrent du côté de la nature, et ils s'élancèrent à la recherche de l'idéal ou plutôt de la nature idéalisée. Ce phénomène se reproduisit en France, à la fin du XIIe siècle. » Mais il est fort douteux que les architectes aient songé à reproduire, dans les nefs d'église, le sombre mystère des forêts. L'église gothique est née insensiblement, par une série de transformations que l'archéologue peut retrouver, de la basilique romane, et ce n'est que lorsque l'architecture ogivale avait arrêté ses principes et ses formes, qu'on a pu se rendre compte de l'impression qui en résultait. Malgré ce qu'il y a de factice, historiquement parlant, dans cette page, elle en demeure une des plus belles qu'ait écrite Chateaubriand.

surmontent les ormes et les ifs du cimetière, et font un effet pittoresque sur l'azur du ciel. Tantôt le jour naissant illumine leurs têtes jumelles, tantôt elles paraissent couronnées d'un chapiteau de nuages, ou grossies dans une atmosphère vaporeuse. Les oiseaux eux-mêmes semblent s'y méprendre et les adopter pour les arbres de leurs forêts : des corneilles voltigent autour de leurs faîtes et se perchent sur leurs galeries. Mais tout à coup des rumeurs confuses s'échappent de la cime de ces tours et en chassent les oiseaux effrayés. L'architecte chrétien, non content de bâtir des forêts, a voulu, pour ainsi dire, en imiter les murmures, et au moyen de l'orgue et du bronze suspendu, il a attaché au temple gothique jusqu'au bruit des vents et des tonnerres, qui roule dans la profondeur des bois. Les siècles, évoqués par ces sons religieux, font sortir leurs antiques voix du sein des pierres, et soupirent dans la vaste basilique : le sanctuaire mugit comme l'antre de l'ancienne Sibylle ; et, tandis que l'airain se balance avec fracas sur votre tête, les souterrains voûtés de la mort se taisent profondément sous vos pieds.

Du chant grégorien[1].

Si l'histoire ne prouvait pas que le chant grégorien est le reste de cette musique antique dont on raconte tant de

1. Ou le plain-chant, dont l'enseignement fut prescrit et les mélodies recueillies par le pape Grégoire le Grand (mort en 604). Il y a eu de notre temps une véritable rénovation du chant grégorien : on l'a étudié avec plus de précision et une méthode plus sûre, on en a essayé différentes réformes, et enfin un Congrès se réunit, de temps à autre (à Bordeaux, en 1895), pour l'étudier et le propager. Ce morceau de Chateaubriand marque le point de départ de cette renaissance du plain-chant et du chant purement religieux. Voyez la bibliographie de ces travaux dans le livre de Félix Clément, *Histoire générale de la musique religieuse*, 1861 ; et le résumé donné par Fétis, *Histoire générale de la musique*, t. IV, 1874. L'origine grégorienne du plain-chant vient d'être fort intelligemment attaquée par M. Gevaërt.

miracles, il suffirait d'examiner son échelle pour se convaincre de sa haute origine. Avant Gui-Arétin[1], elle ne s'élevait pas au-dessus de la quinte, en commençant par l'*ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*. Ces cinq tons sont la gamme naturelle de la voix, et donnent une phrase musicale pleine et agréable.

M. Burette[2] nous a conservé quelques airs grecs. En les comparant au plain-chant, on y reconnaît le même système[3]. La plupart des psaumes sont sublimes de gravité, particulièrement le *Dixit Dominus Domino meo*, le *Confitebor tibi*, et le *Laudate, pueri*. L'*In exitu*, arrangé par Rameau, est d'un caractère moins ancien[4]; il est peut-être du temps de l'*Ut queant laxis*[5], c'est-à-dire du siècle de Charlemagne.

Le christianisme est sérieux comme l'homme, et son sourire même est grave[6]. Rien n'est beau comme les soupirs que nos maux arrachent à la religion. L'office des morts est un chef-d'œuvre; on croit entendre les sourds retentissements du tombeau. Si l'on en croit une ancienne tradition, le *chant qui délivre les morts*, comme l'appelle un de nos meilleurs poètes[7], est celui-là même que l'on

1. C'est Gui d'Arezzo (vers l'an mille) qui, suivant une tradition aujourd'hui rejetée, serait l'auteur de la gamme; c'est lui en tout cas qui fit des syllabes connues *ut*, *ré*, etc., des signes musicaux.

2. Burette, médecin et archéologue français (1665-1747), a publié sur la gymnastique et la musique des anciens d'excellents traités dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, notamment tomes IV, V et VIII.

3. Très exact : « Le goût des Grecs était dominé », comme celui des chrétiens, « par des idées religieuses. En musique comme en tout, ils aiment une clarté pure et tranquille, plutôt fine de ton que richement colorée. Ils aiment les impressions nettes; ils les préfèrent comme artistes et aussi comme moralistes; ils se défient d'une harmonie trop riche et trop sensible qui leur semble voluptueuse. » Alfred Croiset, *la Poésie de Pindare*, 2e édit., 1886, p. 76.

4. Psaumes 109, 137, 112 et 113.

5. C'est l'hymne de saint Jean-Baptiste, dont les premières syllabes de chaque vers ont précisément fourni à Gui les noms des notes de l'échelle diatonique.

6 Tout le livre de Clément est le développement de cette idée.

7. « Là, retentit le chant qui délivre les morts »,

dit Fontanes dans sa poésie si longtemps célèbre sur le *Jour des Morts dans une campagne* (écrite vers 1785?).

chantait aux pompes funèbres des Athéniens vers le temps de Périclès.

Dans l'office de la semaine sainte on remarque la *Passion* de saint Matthieu. Le récitatif de l'historien, les cris de la populace juive, la noblesse des réponses de Jésus, forment un drame pathétique[1].

Pergolèse[2] a déployé dans le *Stabat Mater* la richesse de son art; mais a-t-il surpassé le simple chant de l'Église? Il a varié la musique sur chaque strophe; et pourtant le caractère essentiel de la tristesse consiste dans la répétition du même sentiment, et, pour ainsi dire, dans la monotonie de la douleur. *Diverses* raisons peuvent faire couler les larmes; mais les larmes ont toujours une *semblable* amertume : d'ailleurs il est rare qu'on pleure à la fois pour une foule de maux; et quand les blessures sont multipliées, il y en a toujours une plus cuisante que les autres, qui finit par absorber les moindres peines. Telle est la raison du charme de nos vieilles romances françaises. Ce chant *pareil*, qui revient à chaque couplet sur des paroles variées, imite parfaitement la nature : l'homme qui souffre promène ainsi ses pensées sur différentes images, tandis que le fond de ses chagrins reste le même.

Pergolèse a donc méconnu cette vérité qui tient à la théorie des passions, lorsqu'il a voulu que pas un soupir de l'âme ne ressemblât au soupir qui l'avait précédé. Partout où il y a variété, il y a distraction; et partout où

1. C'est, en effet, un véritable *drame liturgique* qui se déroule sans interruption depuis la nuit de la cinquième férie (jeudi saint : son des cloches, appel des apôtres) jusqu'au samedi saint (retour des cloches, *Gloria in excelsis*, réconciliation du ciel avec la terre).

2. Pergolèse, 1704-1737. Mais la véritable révolution musicale date de Palestrina (1529-1594) : il a été, dit le fougueux admirateur du plain-chant, Clément, « le grand destructeur de la piété chez les fidèles. La musique cessa souvent d'être belle pour être riche. La mélodie disparut sous le luxe des combinaisons harmoniques. »

il y a distraction, il n'y a plus de tristesse : tant l'unité est nécessaire au sentiment ! tant l'homme est faible dans cette partie même où gît toute sa force, nous voulons dire dans la douleur !

La leçon des *Lamentations* de Jérémie porte un caractère particulier : elle peut avoir été retouchée par les modernes, mais le fond nous en paraît hébraïque ; car il ne ressemble point aux airs grecs du plain-chant. Le *Pentateuque* se chantait à Jérusalem, comme des bucoliques, sur un mode plein et doux ; les prophéties se disaient d'un ton rude et pathétique ; et les psaumes avaient un mode extatique qui leur était particulièrement consacré. Ici nous retombons dans ces grands souvenirs que le culte catholique rappelle de toutes parts. Moïse et Homère, le Liban et le Cythéron, Solyme[1] et Rome, Babylone et Athènes, ont laissé leurs dépouilles à nos autels.

Enfin c'est l'enthousiasme même qui inspira le *Te Deum*. Lorsque, arrêtée sur les plaines de Lens ou de Fontenoy, au milieu des foudres et du sang fumant encore, aux fanfares des clairons et des trompettes, une armée française, sillonnée des feux de la guerre, fléchissait le genou et entonnait l'hymne au Dieu des batailles ; ou bien, lorsqu'au milieu des lampes, des masses d'or, des flambeaux, des parfums, aux soupirs de l'orgue, au balancement des cloches, au frémissement des serpents et des basses, cette hymne faisait résonner les vitraux, les souterrains et les dômes d'une basilique, alors il n'y avait point d'homme qui ne se sentît transporté, point d'homme qui n'éprouvât quelque mouvement de ce délire que faisait éclater Pindare aux bois d'Olympie, ou David au torrent de Cédron.

1. Jérusalem, en latin et en grec *Hierosolyma*.

Les Français[1].

Fils aînés de l'antiquité, les Français, Romains par le génie, sont Grecs par le caractère. Inquiets et volages dans le bonheur, constants et invincibles dans l'adversité; formés pour les arts, civilisés jusqu'à l'excès, durant le calme de l'État; grossiers et sauvages dans les troubles politiques, flottants comme des vaisseaux sans lest au gré des passions; à présent dans les cieux, l'instant d'après dans les abîmes; enthousiastes et du bien et du mal, faisant le premier sans en exiger de reconnaissance, et le second sans en sentir de remords; ne se souvenant ni de leurs crimes ni de leurs vertus; amants pusillanimes de la vie pendant la paix, prodigues de leurs jours dans les batailles; vains, railleurs, ambitieux, à la fois routiniers et novateurs, méprisant tout ce qui n'est pas eux; individuellement les plus aimables des hommes, en corps les plus désagréables de tous; charmants dans leur propre pays, insupportables chez l'étranger : tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.

1. Ce morceau se trouve pour la première fois (avec des différences dans la forme) dans l'*Essai sur les Révolutions*, dont le premier et unique volume parut en 1797. Chateaubriand ne le laissa pas perdre. Voyez le portrait fait des Français par Montesquieu, *Extraits de l'Esprit des Lois*, page 248; celui de la France par Guizot, ici, p. 152.

ÉTUDES HISTORIQUES[1]

1831

Les monastères.

L'imagination s'est représenté les possessions d'un monastère comme une chose sans aucun rapport avec ce qui existait auparavant : erreur capitale.

Une abbaye n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le père abbé était le maître; les moines, comme les affranchis de ce maître, cultivaient les sciences, les lettres et les arts. Les yeux même n'étaient frappés d'aucune différence dans l'extérieur de l'abbaye et de ses habitants; un monastère était une maison romaine pour l'architecture : le portique ou le cloître au milieu, avec les petites chambres au pourtour du cloître[2]. Et, comme sous les derniers Césars il avait été permis et même ordonné aux particuliers de fortifier leurs demeu-

1. Paris, Firmin-Didot; 2 vol. in-12. — Avant-propos, mars 1831 : « J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le christianisme sous les rapports poétiques et moraux; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques : les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi. » L'ouvrage, paru d'abord en 3 vol. en 1831 dans les *Œuvres complètes* (t. III-V), renferme six études sur le christianisme, l'Empire romain et les Barbares, études auxquelles fait suite immédiatement l'*Analyse raisonnée de l'histoire de France*, d'où sont extraits tous ces passages.

2. Voyez l'article *Cloître* dans le *Dictionnaire de l'architecture* de Viollet-le-Duc (t. III. p. 413).

res, un couvent enceint de murailles crénelées ressemblait à toutes les habitations un peu considérables. L'habillement des moines était celui de tout le monde : les Romains, depuis longtemps, avaient quitté le manteau et la toge; on avait été obligé de porter une loi pour leur défendre de se vêtir à la *gothique*; les braies des Gaulois et la robe longue des Perses étaient devenues d'un usage commun. Les religieux ne nous paraissent aujourd'hui si extraordinaires dans leur accoutrement que parce qu'il date de l'époque de leur institution[1].

L'abbaye, pour le répéter, n'était donc qu'une maison romaine; mais cette maison devint bien de mainmorte par la loi ecclésiastique, et acquit par la loi féodale une sorte de souveraineté : elle eut sa justice, ses chevaliers et ses soldats, petit État complet dans toutes ses parties, et en même temps ferme expérimentale, manufacture (on y faisait de la toile et des draps) et école.

On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle, que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentait une famille artificielle toujours dans sa virilité, et qui n'avait pas, comme la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse : elle ignorait les temps de tutelle et de minorité, et tous les inconvénients attachés à l'infirmité de la femme. Cette famille, qui ne mourait point, accroissait ses biens sans les pouvoir perdre, et, dégagée des soins du monde, exerçait sur lui un prodigieux empire. Aujourd'hui que la société n'a plus à souffrir de l'accaparement d'une propriété immobile, du célibat, nuisible à la population, et de l'abus de la puissance monacale, elle juge avec impartialité des institu-

1. Cf. le livre désormais classique de Jules Quicherat, *Histoire du costume en France* (1875), p. 101 et suiv.

tions qui furent, sous plusieurs rapports, utiles à l'espèce humaine à l'époque de sa formation.

Les couvents devinrent des espèces de forteresses où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière de quelque saint : la culture de la haute intelligence s'y conserva avec la vérité philosophique, qui renaquit de la vérité religieuse. La vérité politique, ou la liberté, trouva un interprète et un complice dans l'indépendance du moine, qui recherchait tout, disait tout et ne craignait rien[1]. Ces grandes découvertes dont l'Europe se vante n'auraient pu avoir lieu dans la société barbare : sans l'inviolabilité et le loisir du cloître, les livres et les langues de l'antiquité ne nous auraient point été transmis, et la chaîne qui lie le passé au présent eût été brisée[1].

Le protestantisme et la liberté.

On a dit que le protestantisme avait été favorable à la liberté politique, et avait émancipé les nations. Les faits parlent-ils comme les personnes[2]?

Il est certain qu'à sa naissance la réformation fut républicaine, mais dans le sens aristocratique, parce que ses premiers disciples furent des gentilshommes. Les calvinistes rêvèrent pour la France une espèce de gouverne-

1. Tout cela est développé (d'une manière un peu déclamatoire) dans la préface du livre de Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. I (1860). Voyez p. ex. p. LXVII : « Qui rendra seulement aux lecteurs studieux, mais surtout aux auteurs, ces vastes et innombrables bibliothèques toujours tenues à jour et au courant de toutes les publications sérieusement utiles, et qui assuraient par cela même à ces publications le débouché qui leur manque aujourd'hui et qu'on demande comme tout le reste, avec un servile empressement, à l'Etat? » Ces bibliothèques ont fourni le fonds principal de nos dépôts publics.

2. Montesquieu, *Esprit des Lois*, livre XXIV, chap. v : « Que la religion catholique convient mieux à une monarchie, et que la protestante s'accommode mieux d'une république. »

ment à principautés fédérales, qui l'aurait fait ressembler à l'empire germanique : chose étrange! on aurait vu renaître la féodalité par le protestantisme. Les nobles se précipitèrent par instinct dans ce culte nouveau, et à travers lequel s'exhalait jusqu'à eux une sorte de réminiscence de leur pouvoir évanoui. Mais, cette première ferveur passée, les peuples ne recueillirent du protestantisme aucune liberté politique

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue ; vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue ; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains ; il ne put envahir Gênes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite Église secrète, qui mourut : les arts et le beau soleil du Midi lui étaient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques, analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre il n'a point été le véhicule de la constitution, formée bien avant le seizième siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le Parlement avait déjà jugé et déposé des rois ; les trois pouvoirs[1] étaient distincts ; l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des Lords et des Communes ; la monarchie représentative était trouvée et marchait ; le temps, la civilisation, les lumières croissantes y auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le

1. Législatif, exécutif, judiciaire ; cf. *Extraits* de Montesquieu, p. 90.

peuple anglais fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le Parlement de Henri VIII : ce Parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran, fondateur de l'Église anglicane, avait force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Élisabeth que sous celui de Marie? La vérité est que le protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a trouvé une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées; là où il a rencontré des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé, et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies anglaises ont formé la république plébéienne des États-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au protestantisme; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère-patrie, protestante comme elles. Le Maryland, État catholique et très peuplé, fit cause commune avec les autres États, et aujourd'hui la plupart des États de l'ouest sont catholiques; les progrès de cette communion dans ce pays de liberté passent toute croyance[1], parce qu'elle s'y est rajeunie dans son élément naturel populaire, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès de cette grande république des colonies anglaises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques : certes celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement

1. Progrès qui se sont continués sans relâche jusqu'à nos jours.

représentatif, avant d'avoir rompu le faible lien qui les attachait au sein maternel.

Une seule république s'est formée en Europe à l'aide du protestantisme, la république de la Hollande; mais il faut remarquer que la Hollande appartenait à ces communes industrielles des Pays-Bas qui, pendant plus de quatre siècles, luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étaient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance; et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain[1].

Il faut conclure de l'étroite investigation des faits, que le protestantisme n'a point affranchi les peuples : il a apporté aux hommes la liberté philosophique, non la liberté politique; or, la première liberté n'a conquis nulle part la seconde, si ce n'est en France, vraie patrie de la catholicité. Comment arrive-t-il que l'Allemagne, très philosophique de sa nature et déjà armée du protestantisme, n'ait pas fait un pas vers la liberté politique dans le XVIIIe siècle, tandis que la France, très peu philosophique de tempérament et sous le joug du catholicisme, a gagné dans le même siècle toutes ses libertés?

Descartes, fondateur du doute raisonné, auteur de la *Méthode* et des *Méditations*, destructeur du dogmatisme scolastique, Descartes, qui soutenait que pour atteindre à la vérité il fallait se défaire de toutes les opinions reçues, Descartes fut toléré à Rome, pensionné du cardinal Mazarin, et persécuté par les théologiens de la Hollande.

L'homme de théorie méprise souverainement la pra-

1. Révolution de Bruxelles, en 1830, favorisée par le clergé.

tique : de la hauteur de sa doctrine jugeant les choses et les peuples, méditant sur les lois générales de la société, portant la hardiesse de ses recherches jusque dans les mystères de la nature divine, il se sent et se croit indépendant, parce qu'il n'a que le corps d'enchaîné. Penser tout et ne faire rien, c'est à la fois le caractère et la vertu du génie philosophique : ce génie désire le bonheur du genre humain; le spectacle de la liberté le charme, mais peu lui importe de le voir par les fenêtres d'une prison. Comme Socrate, le protestantisme a été un accoucheur d'esprits; malheureusement les intelligences qu'il a mises au jour n'ont été jusqu'ici que de belles esclaves[1].

Au surplus, la plupart de ces réflexions sur la religion réformée ne se doivent appliquer qu'au passé : aujourd'hui les protestants, pas plus que les catholiques, ne sont ce qu'ils ont été : les premiers ont gagné en imagination, en poésie, en éloquence, en raison, en liberté, en vraie piété, ce que les seconds ont perdu. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont resserrés au pied du Calvaire, souche commune de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord serait bientôt fait. Je répéterai ce que j'ai déjà dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur, venu à son heure et dans sa place. La religion chrétienne entre dans

1. Cf. Prevost-Paradol, *Essais sur l'Histoire universelle* (3e édit., 1875), t. II, p. 265 : « Luther ne semblait affranchir l'homme du jugement de ses semblables que pour l'abaisser plus profondément sous la main de Dieu. » Cf. ici, pages 370 et suiv.

une ère nouvelle; comme les institutions et les mœurs, elle subit la troisième transformation[1] : elle cesse d'être politique; elle devient philosophique sans cesser d'être divine; son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la croix marque à jamais son centre immobile[2].

La monarchie sous Louis XIV.

Tout devint individuel sous Louis XIV. Le peuple disparut comme aux temps féodaux : on eût dit d'une nouvelle conquête, d'une nouvelle irruption des Barbares, et ce n'était que l'invasion d'un seul homme. Observons néanmoins une différence : le nom du peuple ne se rencontre nulle part dans la monarchie de Hugues Capet, parce que le peuple n'existait pas; il n'y avait que des serfs; la nation, militaire et religieuse, consistait dans la noblesse et le clergé. Sous Louis XIV le peuple était créé; il se perdait seulement dans l'arbitraire, ce qui fait qu'il se retrouva au moment où ses chaînes rompirent.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La royauté, qui avait favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avait élevé un autre rival, moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit sur le terrain de l'égalité. Il y eut monarchie absolue sous Louis XIV, parce que la liberté aristocratique était morte, et que l'égalité démocratique

1. Allusion à la théorie développée par Chateaubriand au début de ces études, que l'ordre social se manifeste sous trois formes, *religieuse, politique* et *philosophique*.

2. Chateaubriand a pressenti la grande transformation morale de l'Église catholique au XIXe siècle, transformation qui s'achève sous le pontificat de Léon XIII.

vivait à peine : dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore en germe, il y eut despotisme, et il ne pouvait y avoir que cela.

La monarchie absolue naquit le jour où l'hérédité royale dans la famille capétienne s'établit; cette monarchie mit sept siècles à croître au travers des transformations sociales : comme toute institution qui ne tombe pas fortuitement dans sa marche, elle monta, degré à degré, à son apogée. Le despotisme de Louis XIV fut un fait progressif naturel, venu à point, dans son temps, dans son lieu, un résultat inévitable des opinions et des mœurs à cette époque, un anneau de la chaîne qui servait à joindre le principe répudié de la liberté au principe non encore adopté de l'égalité. Il fallait enfin que la royauté s'usât comme l'aristocratie, que l'on sentît les abus du gouvernement d'un seul, comme on avait senti l'oppression du gouvernement de plusieurs[1]. Du moins ce fut une chance heureuse pour la France d'avoir produit, dans ce moment même, un roi capable de remplir avec éclat cette période obligée d'asservissement : l'héritier de Richelieu et l'élève de Mazarin fut en rapport de caractère avec l'autorité absolue qui lui échéait; l'homme et le temps se corroborèrent. Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés, éclairé par mille flambeaux de la gloire, que tenait alentour un cortège de grands hommes.

1. Remarquez comme Chateaubriand se montre ici *fataliste*, c'est-à-dire suit la méthode qu'il a précisément reprochée aux historiens de la Révolution, Thiers et Mignet. Il y a un développement semblable chez Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire du Tiers État*, chap. IX et X.

AUGUSTIN THIERRY

1795-1856

DIX ANS D'ÉTUDES HISTORIQUES

1817-1827 [1]

Le dévouement à la science.

(Fragments de la préface.)

Le catalogue des livres que je devais lire et extraire était énorme [2]; et, comme je n'en pouvais avoir à ma disposition qu'un très petit nombre, il me fallait aller chercher le reste dans les bibliothèques publiques. Au plus fort de l'hiver, je faisais de longues séances dans les galeries glaciales de la rue de Richelieu, et plus tard, sous le soleil d'été, je courais, dans un même jour, de Sainte-Geneviève à l'Arsenal, et de l'Arsenal à l'Institut, dont la bibliothèque, par une faveur exceptionnelle, restait ouverte jusqu'à près de cinq heures. Les semaines et les mois s'écoulaient rapidement pour moi, au milieu de ces recherches préparatoires, où ne se rencontrent ni

1. Garnier frères; 1 vol. in-12. — La préface a été écrite en nov. 1834; le volume, paru en 1834 (1e édit., complétée, 1842) renferme tout ce que Thierry a écrit sur des sujets historiques, en dehors des deux ouvrages alors parus, depuis 1817 jusqu'en 1827 (cf. p. 38 et p. 48). Il y ajouta quelques pages écrites en 1842. La préface est une véritable autobiographie de l'historien, une histoire de sa pensée et de ses livres jusqu'à cette date (cf. p. 38, n. 1; p. 48, n. 1).

2. Années 1821-1825 : préparation de la *Conquête de l'Angleterre*.

les épines, ni les découragements de la rédaction; où l'esprit, planant en liberté au-dessus des matériaux qu'il rassemble, compose et recompose à sa guise, et construit d'un souffle le modèle idéal de l'édifice que, plus tard, il faudra bâtir pièce à pièce, lentement et laborieusement. En promenant ma pensée à travers ces milliers de faits épars dans des centaines de volumes, et qui me présentaient pour ainsi dire à nu les temps et les hommes que je voulais peindre, je ressentais quelque chose de l'émotion qu'éprouve un voyageur passionné à l'aspect du pays qu'il a longtemps souhaité de voir et que souvent lui ont montré ses rêves.

A force de dévorer les longues pages in-folio, pour en extraire une phrase et quelquefois un mot entre mille, mes yeux acquirent une faculté qui m'étonna, et dont il m'est impossible de me rendre compte, celle de lire, en quelque sorte par intuition, et de rencontrer presque immédiatement le passage qui devait m'intéresser. La force vitale semblait se porter tout entière vers un seul point. Dans l'espèce d'extase qui m'absorbait intérieurement, pendant que ma main feuilletait le volume ou prenait des notes, je n'avais aucune conscience de ce qui se passait autour de moi. La table où j'étais assis se garnissait et se dégarnissait de travailleurs; les employés de la bibliothèque ou les curieux allaient et venaient par la salle; je n'entendais rien, je ne voyais rien; je ne voyais que les apparitions évoquées en moi par ma lecture. Ce souvenir m'est encore présent; et depuis cette époque de premier travail, il ne m'arriva jamais d'avoir une perception aussi vive des personnages de mon drame, de ces hommes de race, de mœurs, de physionomies et de destinées si diverses, qui successivement se présentaient à mon esprit, les uns chantant sur la harpe celtique l'éternelle attente du retour d'Arthur, les autres naviguant

dans la tempête avec aussi peu de souci d'eux-mêmes que le cygne qui se joue sur un lac; d'autres, dans l'ivresse de la victoire, amoncelant les dépouilles des vaincus, mesurant la terre au cordeau pour en faire le partage, comptant et recomptant par têtes les familles comme le bétail; d'autres enfin, privés par une seule défaite de tout ce qui fait que la vie vaut quelque chose, se résignant à voir l'étranger assis en maître à leurs propres foyers, ou frénétiques de désespoir, courant à la forêt pour y vivre, comme vivent les loups, de rapine, de meurtre et d'indépendance....

Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille[1]. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral, qui est la maladie de la génération nouvelle; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement. Pourquoi se dire avec tant d'amertume que, dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là? et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous? Avec elle, on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée; on use noblement la vie. Voilà ce que j'ai fait et

1. Thierry devint à peu près aveugle en 1826 : « Depuis », disait-il, « seulement j'ai pu glaner çà et là quelques heures de travail parmi de longs jours de souffrance. » Et il ajoute : « Presque aveugle, je retrouvai tout mon zèle pour de nouvelles études. »

ce que je ferais encore ; si j'avais à recommencer ma route; je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle, et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science[1]. 1834.

Sur l'esprit national des Irlandais[2].

(Fragment.)

C'est un sentiment singulièrement tendre et touchant que le patriotisme des Irlandais. Tandis que les autres peuples, chassant de leur esprit les souvenirs du passé et mettant dans un égal oubli la servitude et la liberté de leurs pères, revendiquent la liberté pour eux-mêmes, au seul nom de la raison éternelle et de la justice imprescriptible, le peuple irlandais rétrograde, dans sa pensée et dans ses désirs, vers une antique indépendance dont la trace confuse et presque effacée lui apparaît dans de vagues traditions, dans des mœurs et dans un langage qui luttent encore, sur le point de périr, contre la langue et les lois des Anglais, vainqueurs et tyrans de l'Irlande. A l'aide de ce fil mince et léger, il s'efforce de renouer la chaîne qui le rattache à la patrie libre, chaîne rompue il y a déjà près de sept siècles par les épées des conquérants. Pour conserver une sorte de

1. C'est par ces mots que se termine la préface. Je ne connais pas de plus belle page sur la valeur morale de la science et du travail.

2. *Censeur européen* du 24 novembre 1819. — C'était le moment où la question irlandaise préoccupait à nouveau tous les esprits : on songeait à abolir le *bill du test*, qui excluait les catholiques, partant les Irlandais, des emplois civils et militaires.

personnalité dans sa dépendance actuelle, pour se distinguer de ceux qui le tiennent lié malgré lui à leur gouvernement qu'il déteste, il se crée une vie dans le passé, il adore des ruines, il répète avec amour de vieux chants nationaux, ouvrages d'anciens poètes populaires, conservés et agrandis par les successeurs de ces poètes, chantres intrépides de l'antique patrie, souvent persécutés par la haine de ses maitres, pauvres, vagabonds, mendiants, mais toujours inspirés par la muse de l'indépendance. Ces chants retentissent encore dans les villages et sur les bords des lacs, accompagnés du son de la harpe, instrument révéré comme eux. C'est là que sont enregistrés les malheurs de l'Irlande et les crimes de ses oppresseurs; c'est là que les générations qui se sont insurgées ont lu le devoir de mourir ou de vaincre; tel est le sujet grave et sombre des chansons qui aident le laboureur à tromper l'ennui de son travail solitaire, et par lesquelles la mère inquiète attire le sommeil sur les yeux de son enfant.

Dans les grands villes où la langue de ces airs nationaux n'est plus comprise, on en a retenu la musique et on les chante sur des paroles anglaises composées dans le style des anciennes poésies qu'elles remplacent. Il y a dans ces vers modernes un mot dont l'effet ne peut se traduire : c'est le nom de l'Irlande dans le vieil idiome irlandais, *Erin*, qui se prononce *Irin*. Ce mot, étranger à la langue anglaise, semble un nom propre de personne, et cette illusion est souvent augmentée par le style vague des successeurs des bardes de l'Irlande. Ils s'adressent à la patrie avec des expressions de tendresse et de dévouement qui laissent presque douter si ce n'est pas un être réel et vivant qui les excite, si ce n'est pas une mère malheureuse, un ami dans les fers, une maitresse absente ou perdue pour jamais. Les odes et les chansons

de Thomas Moore[1], le premier poète irlandais et l'un des plus grands poètes de notre époque, commencent quelquefois, sans rappeler en rien l'idée du sol natal, par ces phrases adressées à un objet qui n'est point nommé : *J'espérais te voir heureuse et brillante... Ceux que tu aimais t'ont délaissée... Pleurons, pleurons, car elle n'est plus...* Le patriotisme, ainsi revêtu de la simple couleur des affections journalières, peut se mêler à toute la vie humaine, sans effort et sans pédanterie. Les femmes peuvent l'exprimer sans sortir de leur sexe; c'est pour elles comme un second amour. Aussi toute Irlandaise sensible est patriote. Il n'est pas rare de voir, au milieu des fêtes les plus gaies, de belles personnes vives et frivoles, qu'on croirait livrées au seul besoin de plaire et au seul bonheur d'être jeunes, porter gravée sur la pierre de leurs bagues, ou sur l'écusson de leurs bracelets, la vieille devise patriotique, dans la vieille langue nationale : *Erin ma vournin! ma chère Irlande!*

Coup d'œil sur l'histoire d'Espagne[2].

C'est l'indépendance qui est ancienne, c'est le despotisme qui est moderne, a dit énergiquement Mme de Staël[3]; et dans ce seul mot elle a retracé toute notre histoire, et l'histoire de toute l'Europe. Il n'y a point lieu de séparer la destinée de l'Espagne de cette destinée

1. Né en 1780, mort en 1852, Thomas Moore fut regardé par l'Irlande, depuis ses *Mélodies irlandaises* (1810), comme son grand poète national. Au moment où Thierry écrivait ces pages, il venait de publier *Lalla-Rookh* (1817).

2. *Courrier français* du 6 novembre 1820.] — Ecrit à propos de la révolution libérale en Espagne (janvier-mars 1820) et du rétablissement de la constitution de 1812.

3. Très hasardé. Voyez, de Mme de Staël, le commencement et la fin de ses *Considérations sur la Révolution française* (1818).

commune; sa situation présente, si nouvelle en apparence, n'est point non plus une nouveauté pour elle.

Plus d'une fois son beau soleil s'est levé sur des générations d'hommes libres, et ce qu'elle fait apparaître aujourd'hui aux yeux de l'Europe étonnée n'est guère que la restauration d'un édifice mal détruit, dont son sol gardait les fondements. Si les choses de ce monde avaient un cours égal et uniforme, l'Espagne eût toujours été, pour la liberté civile, bien loin en avant de la France.

La guerre intestine, suite et développement de la conquête, ne cessa jamais d'agiter la population mêlée de la Gaule : la population de l'Espagne fut de bonne heure, par un grand désastre commun, réunie en fraternité commune, confondue dans le même intérêt, le même sentiment, la même condition, les mêmes mœurs. En l'année 712, les Arabes envahirent tout le pays, hors un petit désert au nord-ouest, entre la mer et les montagnes[1], seule habitation laissée à ceux qui n'avouaient pas le droit des conquérants sur la demeure de leurs ancêtres. Resserrés dans ce coin de terre, devenu pour eux toute la patrie, Goths et Romains[2], vainqueurs et vaincus, étrangers et indigènes, maîtres et esclaves, tous unis dans le même malheur, oublièrent leurs vieilles haines, leur vieil éloignement, leurs vieilles distinctions; il n'y eut plus qu'un nom, qu'une loi, qu'un État, qu'un langage; tous furent égaux dans cet exil.

Ils descendirent de leurs côtes escarpées, et reculèrent dans la plaine les limites de leur demeure; ils bâtirent des forteresses pour assurer leurs progrès, et le nom de *pays des châteaux*[3] resta encore à deux provinces

1. La province des Asturies.]
2. C'était le nom que la race gothique donnait à la race espagnole, comme les Franks le donnaient aux Gaulois.]
3. Castilla.]

qui furent successivement les frontières du territoire reconquis. Ils firent alliance, pour ces expéditions, avec la vieille race des habitants des Pyrénées, race dans tous les temps indépendante, qui n'avait point cédé à la fortune des Romains, dont elle ne parla jamais la langue; qui n'avait point cédé à la valeur féroce des Franks, dont elle écrasa l'arrière-garde à Roncevaux; qui avait vu le torrent des guerriers fanatiques de l'Orient gronder vainement à ses pieds. Cette union enleva aux Maures, vers le commencement du XIIe siècle, les grandes villes de Saragosse et de Tolède; d'autres cités eurent bientôt le même sort. La plus belle partie de l'histoire d'Espagne est l'histoire politique de ces villes, successivement reconquises par la vieille population du pays.

L'égalité qui régnait dans les armées patriotiques des Asturies et de Léon ne pouvait périr par la victoire : ce furent des hommes pleinement libres qui occupèrent les maisons et les remparts désertés par la fuite de l'ennemi; ce furent des hommes pleinement libres qui devinrent bourgeois et citoyens. La propriété urbaine et la propriété rurale n'établirent entre les hommes aucune distinction de rang. Le grade ou la considération personnelle ne passèrent point du possesseur au domaine; et nul domaine ne put communiquer à celui qui l'obtint pour son lot des droits sur les terres ou sur les hommes. Personne ne pouvait prétendre d'un autre que le respect de ses droits légitimes; personne ne pouvait arracher des mains d'un autre les armes qu'ils avaient portées ensemble. Ainsi l'homme du fort et l'homme de la ville, le châtelain et le paysan, également libres dans leurs possessions diverses, vivaient en voisins et non en ennemis. Ce n'était pas que, dans ces contrées, les hommes valussent mieux qu'ailleurs : c'est que là tout

s'établissait sur un fond d'égalité et de fraternité primitives; tandis que, dans les pays voisins, les révolutions roulaient au contraire sur la base d'une inégalité absolue, imprimée au sol par les pas de la conquête et se dégradant peu à peu sans jamais pouvoir s'effacer[1].

Toute ville repeuplée de chrétiens devint une commune, c'est-à-dire une association jurée, sous des magistrats librement élus : tout cela naquit sans effort, sans dispute, par le simple effet de l'occupation de la cité. Les citoyens n'eurent rien à payer, hors la contribution civile; ils n'eurent aucune obligation, hors celle de maintenir leur société et de défendre son territoire. Ils devaient se rallier, dans les dangers communs, au chef suprême du pays; chacun se rendait à l'appel, sous la bannière de la commune et sous des capitaines de son choix. Quiconque possédait un cheval de bataille et l'armure d'un combattant à cheval était exempt, pour ce service, de la contribution de guerre; les autres devaient une redevance modique : ainsi la population se divisait, dans le langage, en *cavaliers* et en *contribuables*; cette distinction de fait était la seule distinction. L'influence des mœurs étrangers vint y ajouter, dans la suite, des droits qui n'en dérivaient pas.

Souvent les chefs établis sur de vastes territoires, pour le soin de la défense commune, fondèrent aussi des villes, en appelant dans une enceinte protégée par leurs forteresses les chrétiens échappés du pays maure et ceux qui n'avaient point de domicile assuré. Ici il y eut des traités, des contrats, des chartes qui énonçaient

1. Cf. Mariéjol, *l'Espagne sous Ferdinand et Isabelle*, 1892, en particulier p. 239 et suiv. : « Ces hommes ont la religion de leur dignité. Gueux, mendiants ou soldats, ils gardent une attitude héroïque. Il n'y a plus ici de scepticisme gouailleur : on ne met pas son plaisir à se rapetisser. Cette nation a foi en elle-même. »

les droits de la cité future, et stipulaient le prix de la terre pour quiconque y ferait sa demeure. La charte liait à perpétuité, ou jusqu'à un nouvel accord, les bourgeois et leurs fils, ainsi que les fils de celui qui avait fondé la commune; les villes avaient autour d'elles de grands espaces, de grandes étendues de terre, soumis à leur juridiction municipale ; leur *justice* s'étendait sur les châteaux, qui la recevaient au lieu de la donner. Il n'y avait point, pour les laboureurs, de condition ni de travaux serviles. Il semblait que tous ceux qui avaient reconquis la patrie fussent sacrés les uns pour les autres ; un respect mutuel, un mutuel orgueil les protégeait; et les traces de ce noble caractère se retrouvent encore aujourd'hui dans la fierté du paysan de la Castille.

Les territoires renfermant plusieurs villes, lesquels, suivant l'usage du temps, prenaient le nom de royaumes, avaient pour organisation générale l'organisation même des cités municipales, des chefs électifs, et une grande assemblée commune. La dignité de chef suprême devint, avec le temps, héréditaire, par l'influence des mœurs féodales, qui furent une mode pour toute l'Europe.

Quant aux assemblées générales, il n'y a pas lieu de se demander à quelle époque vinrent y siéger les représentants des villes. Les villes valaient les châteaux : la même race d'hommes les habitait, une race égale en tout à l'autre par son origine, ses mœurs, ses armes. Aussitôt qu'il y eut à prendre conseil, les villes donnèrent leur avis. Si, dans la suite des temps, un grand nombre de cités furent privées de leur droit naturel d'envoyer des mandataires[1] aux assemblées communes[2], c'est qu'elles-mêmes l'avaient laissé tomber en désuétude, satisfaites qu'elles étaient de la seule indépendance

1. *Procuradores.*]
2. *Las Cortes.*]

de leur gouvernement intérieur[1]. Le pouvoir despotique s'autorisa de cette négligence pour les frapper, au nom de la prescription, d'une incapacité perpétuelle.

Le flux et le reflux des successions féodales amena en Espagne des rois de race étrangère[2]; ils achevèrent sans scrupule l'œuvre de tyrannie que le mauvais génie des nations avait inspirée déjà aux premiers chefs qui réunirent tout le pays sous une autorité unique[3]. Les assemblées ne furent plus qu'une ombre devant la réalité du pouvoir. Cependant, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, les cortès de la Castille ne cessèrent de porter leurs doléances d'un ton quelquefois énergique, et de traiter d'illégitimes les actes arbitraires des rois : mais ces voix courageuses se perdirent dans le silence de toute l'Europe; il n'y avait plus d'écho nulle part pour les accents de l'indépendance.

Telle fut la destinée de la terre reconquise par les fils des compagnons de ce roi bandit par patriotisme, à qui la tradition donne le nom peu authentique de Pélage. Dans les provinces du nord-est qui formèrent les territoires de Catalogne et d'Aragon, pays arrachés par les armes des Franks aux armes des Sarrasins, il subsista toujours quelques traces de cette délivrance étrangère; la main du vainqueur y demeura longtemps empreinte; les formules politiques de ces contrées admirent les noms de serf et de maître, de tributaire et de supérieur. Toutefois, à côté de la dépendance héréditaire qu'elles imposaient à une partie des hommes, les lois de l'Aragon établissaient, pour les puissants du pays[4], une indépen-

1. Une commune espagnole s'appelait *concejo*, conseil.]
2. Charles-Quint et ses successeurs.]
3. Ferdinand et Isabelle. Voyez le livre de Mariéjol.
4. *Ricos hombres*. Le mot *ricos* garde ici sa première signification tudesque.] — Du gothique *reiki*, puissant? Je ne garantis pas l'étymologie.

dance complète, l'indépendance des vieux Franks, compagnons des Karl ou des Chlodowig. La formule d'élection des rois, tant citée par les historiens, a quelque chose de ce langage fier et dur qui se parlait, à l'invasion de la Gaule, sous les tentes de Soissons ou de Reims[1].

L'Espagne a renoué d'une main hardie le fil brisé de ses anciens jours de gloire et de liberté : puisse aucun revers ne démentir son noble et périlleux effort ! *Esto perpetua !* c'est le souhait d'un étranger qui pense que, partout où sont des hommes libres, là sont des amis pour les hommes. Heureuse mère d'un peuple uni depuis tant de siècles par la communauté de biens et de maux, d'un peuple qui n'a point derrière lui de souvenirs d'hostilités intestines, elle ne verra pas sans doute son sol déshonoré par ces proscriptions politiques qui reproduisent les guerres de peuple à peuple, longtemps après que les noms ennemis ne sont plus, et que tout semble réuni à jamais par la même langue et les mêmes mœurs. Si des discussions trop vives, fruits inévitables de la faiblesse de nos intelligences passionnées, troublent pour un moment son repos, du moins, le sentiment d'une antique égalité, la conscience qu'il n'y a sur la tête d'aucun citoyen ni injures ni torts héréditaires, que l'Espagnol aima toujours, respecta toujours l'Espagnol, et que les malheurs du despotisme furent l'œuvre de mains étrangères, ces idées consolantes et calmes adouciront, n'en doutons point, l'âpreté des vaines disputes et le choc des prétentions opposées. Le sang ne coulera jamais au milieu de ces débats de famille; l'Espagnol sera, dans tous les temps, le frère chéri de l'Espagnol[2].

---

1. « Nous qui sommes autant que vous et qui valons plus que vous, nous vous choisissons pour seigneur, à condition que vous ne pecterez nos lois; sinon, non. ». — Il y a de très belles pages de Michelet sur l'Espagne dans son *Précis de l'Histoire moderne*, 1re partie, chap. II.

2. Quoique les événements postérieurs aient, à plusieurs reprises,

Vue des révolutions d'Angleterre[1].

(Fragment.)

Sur la foi d'un exemple, nous avons attendu vainement que la liberté nous vînt du gouvernement démocratique; sur la foi d'un exemple, nous l'attendons à présent du gouvernement mixte.

Depuis cent cinquante ans, en Angleterre, le peuple qui pratique l'industrie, le peuple qui n'a point de brevets pour vivre sur le travail d'autrui, le peuple civilisé à notre manière moderne, déclare qu'il est heureux, et qu'il le doit à sa *constitution*.

Cette voix nationale, l'orgueil avec lequel les habitants de l'Angleterre comparent leur état social à celui du reste des Européens[2], un gouvernement vanté par d'autres que par ceux qui en vivent, tout cela devait produire un grand effet sur nos esprits incertains de nouveau après une expérience malheureuse.

L'opinion se précipita vers la *constitution* des Anglais comme vers la *constitution* des Romains[3]; et nous ne pensâmes point à nous rendre plus de compte de ce que le peuple entendait réellement lorsqu'il se disait heureux par elle. « Les *constitués* sont heureux, à les en croire; il faut que leur bonheur soit l'effet d'un travail commun de toutes les parties de la *constitution*; il faut que chaque pièce y joue son rôle : pour nous assurer

démenti cette prédiction, il y a un fait digne de remarque, c'est que l'insurrection armée contre la réforme des institutions et le progrès social a eu constamment pour foyer, ou les provinces basques, étrangères à l'Espagne proprement dite, par les mœurs et même par la langue, ou la Navarre, dont la population, comme son nom l'indique, est basque d'origine.] — Note ajoutée en 1834, je crois.

1. Morceau publié en 1817, dans le IVe volume du *Censeur européen*.
2. Cf. *Extraits de l'Esprit des Lois* de Montesquieu, p. 193 et suiv.
3. Vers celle-ci sous la Convention; vers celle-là en 1815.

le même bien-être, n'oublions pas le moindre détail. » C'est sur cette idée, qu'après avoir regardé comme des machines à produire le bien des hommes en société, des *tribuns*, des *orateurs*, des *comices*, l'*ostracisme*, les *lois agraires*, nous dotâmes de cette propriété merveilleuse des *pairs*, des *députés de provinces*, une *noblesse*, des *pensions* et des *bourgs pourris*.

Il n'y a rien d'absolu pour l'espèce humaine, ni dans le mal, ni dans le bien. Un pauvre naufragé, rejeté par la mer sur une côte déserte, va s'écrier qu'il est heureux; et il est nu, et il a faim : de même, un peuple longtemps gêné dans l'exercice de ses facultés, se trouvant tout d'un coup plus au large, peut proclamer qu'il est heureux; ce qui ne veut rien dire alors, sinon que son état est plus supportable. On se tromperait si l'on entendait par là que toute sa situation lui est propice, que nulle action exercée sur lui ne le trouble, ne le gêne, ne le contrarie; qu'il veut sa condition tout entière, qu'il s'y maintient à plaisir, et qu'il s'interdit de changer.

Nous nous sommes enthousiasmés de l'instinct admirable avec lequel le peuple anglais a bâti sa *constitution*, pièce à pièce, ajoutant, retranchant, remplissant les vides, accordant les parties, jusqu'à la perfection systématique de l'ensemble; nous nous sommes félicités de vivre dans un temps où ce chef-d'œuvre de la sagesse moderne était achevé et s'offrait à l'imitation; nous n'avons plus aspiré qu'à le connaître, qu'à le transporter parmi nous.

Mais les Anglais n'ont point fait leur *constitution*. Jamais ils n'ont eu en tête le dessein de se partager par générations les travaux successifs qui devaient *compléter leur organisation*, *finir leur état social*, les amener *au meilleur système*[1].

1. Expressions de quelques écrivains. — Il est bon de remarquer que ces termes magnifiques de *société parfaite*, de *constitution incom-*

Ils ne se sont point avisés qu'il y avait trois éléments essentiels qu'il s'agissait de combiner sans les confondre, savoir : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Il n'est pas vrai que, de dessein prémédité, ils aient élevé sur eux une monarchie, et en même temps une aristocratie pour la combattre ; qu'ils aient mis ensuite à côté une dose de démocratie, laquelle ils ont voulu grossir peu à peu, jusqu'à ce qu'elle fît équilibre avec les deux autres principes, et qu'il y eût symétrie. Ces spéculations abstraites peuvent bien passionner quelques penseurs de profession, mais elles n'occupent guère les peuples, qui sont plus matériels dans leurs intérêts.

Vivre, jouir de son travail, exercer librement ses facultés et son industrie, voilà à quoi tendent les hommes réunis, et où le peuple anglais, comme tous les autres, s'est efforcé d'atteindre. Les voies qu'il a suivies ont été simples : c'était de s'attaquer aux obstacles qui arrêtaient ses désirs ; il en a détruit ce qu'il a pu détruire. Voilà son ouvrage, voilà son succès ; hors de là rien n'est de lui.

Nous devons nous défier de l'histoire. Trop souvent l'écrivain, au lieu de raconter naïvement ce qu'il a devant les yeux, nous présente ce qu'il imagine, et substitue ses idées aux faits, ou dénature les faits en établissant des rapports forcés entre eux et d'autres faits étrangers. On peut prouver que, pendant sept cents ans, tous les esprits de l'Angleterre ont été occupés à ajuster ensemble le roi, les pairs et les Communes, pour se tenir après en repos et jouir du spectacle ; on peut prouver que cette idée leur venait des Romains, dont ils voulaient se procurer les institutions, et avoir à la fin dans un roi deux consuls, dans une Chambre

parable, sont un signe du peu d'avancement de la science politique. C'est avec ce faste que, dans tous les temps, l'ignorance a parlé des premiers procédés des arts ; les vraies lumières ont un ton plus modeste.] — Cf. les *Extraits de l'Esprit des Lois*, page 195.

Haute un sénat, dans une Chambre Basse des comices en petit ; on peut prouver qu'ils se proposaient pour modèles les Barbares de la Germanie[1].

On peut tout prouver par les faits, avec des systèmes et des allusions; souvent l'histoire n'est qu'un mensonge continuel, et malheureusement, pendant que les écrivains la contournent à leur mode et en font un habit pour leurs pensées, ils la présentent aux peuples et aux hommes comme la vraie règle de leurs actions, l'institutrice qui enseigne à vivre, *magistra vitae*; c'est qu'ils savent bien qu'ils sont cachés derrière, et qu'en préconisant l'histoire, c'est proprement leur esprit qu'ils vantent.

Sans proposer de notre chef aux Français l'exemple de la nation anglaise, sans nier cependant que cet exemple leur soit applicable, sans mettre en avant aucune espèce de ressemblance dans la situation des deux peuples, mais aussi sans rejeter l'opinion de ceux qui y trouvent quelque rapport, nous allons essayer de décrire simplement et avec vérité les principales révolutions qui ont changé l'état des hommes en Angleterre. Dans ce récit, nous nous dépouillerons, autant que possible, de toute vue politique prise d'avance; nous ne tiendrons nul compte des idées courantes ni même des mots qu'on échange tous les jours, sans trop en vérifier le titre; enfin, nous chercherons à remonter toujours jusqu'aux faits, à laisser toujours parler les faits.

Qu'on trouve dans cette histoire quelque chose de bizarre, d'extraordinaire, cela ne nous étonnera point : les notions des événements ont été si fort obscurcies, que la vérité a lieu de paraître étrange. Que certaines personnes crient à la malveillance, cela ne nous étonnera pas non plus. Mais nous avertissons tous ceux qui se

1. Montesquieu, *Extraits de l'Esprit des Lois*, page 205.

croiraient blessés, qu'ils doivent s'en prendre, non point au narrateur qui n'est pas libre, qui n'a pas le choix de ce qu'il doit dire, mais aux faits qui gouvernent sa plume, et dont il n'est que l'interprète[1].

La véritable histoire de France.

L'histoire de France, telle que nous l'ont faite les écrivains modernes, n'est point la vraie histoire du pays, l'histoire du pays, l'histoire nationale, l'histoire populaire : cette histoire est encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines. La meilleure partie de nos annales, la plus grave, la plus instructive, reste à écrire ; il nous manque l'histoire des citoyens, l'histoire des sujets, l'histoire du peuple.

Nos âmes s'attacheraient à la destinée des masses d'hommes qui ont vécu et senti comme nous, bien mieux qu'à la fortune des grands et des princes, la seule qu'on nous raconte et la seule où il n'y ait point de leçons à notre usage ; le progrès des masses populaires vers la liberté et le bien-être nous semblerait plus imposant que la marche des faiseurs de conquêtes, et leurs misères plus touchantes que celles des rois dépossédés.

13 juillet 1820.

1. L'étude comparée des constitutions de l'Angleterre et de la France a toujours passionné nos philosophes, nos juristes et nos historiens. Dès le XVIIIe siècle, Voltaire et Montesquieu se sont demandé comment ces deux pays, partis à peu de chose près du même régime féodal, ont abouti l'un au plus haut degré de liberté (*Esprit des Lois*, édition des *Extraits*, p. 205), l'autre aux confins du despotisme (*id.*, p. 105). Ces préoccupations revinrent au temps où les historiens officieux du système représentatif, Guizot et Thierry, en recherchèrent l'origine. (Cf. p. 127, n. 1.) De nos jours, des chercheurs plus désintéressés et d'esprit plus critique ont refait l'histoire des législations des deux pays : Franqueville, *le Gouvernement britannique*, 1887 ; Boutmy, *le Développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, 1887 ; Glasson, *Histoire du droit et des institutions de l'Angleterre*, 6 vol., 1882-83.

LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE[1]

1820-1828

Sur la fausse couleur donnée aux premiers temps de l'histoire de France, et la fausseté de la méthode suivie par les historiens modernes.

Une grande cause d'erreur, pour les écrivains et pour les lecteurs de notre histoire, est son titre même, le nom

1. Paris, Garnier frères; 1 vol. in-12. — Sous-titre : *Pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire.* Il y a 25 lettres, dont les dix premières (édit. de 1827) ont paru dans le *Courrier français* de 1820. Réunies en volume en 1827; seconde édition, complètement remaniée, en 1828 (1829). Thierry a raconté lui-même (*Dix Ans d'études historiques, préface*) l'histoire de ces lettres :

« Je fis proposer aux administrateurs du *Courrier français* une série de Lettres sur l'histoire de France, et ma collaboration fut agréée. La première de ces Lettres, que j'aurais pu intituler mon manifeste, parut le 13 juillet 1820. La rénovation de l'histoire de France, dont je signalais vivement le besoin, se présentait à moi sous deux faces : l'une scientifique, et l'autre politique. J'invoquais à la fois une complète restauration de la vérité altérée ou méconnue, et une sorte de réhabilitation pour les classes moyennes et inférieures, pour les aïeux du Tiers-État mis en oubli par nos historiens modernes. Né roturier, je demandais qu'on rendît à la roture sa part de gloire dans nos annales, qu'on recueillît, avec un soin respectueux, les souvenirs d'honneur plébéien, d'énergie et de liberté bourgeoise; en un mot, qu'à l'aide de la science unie au patriotisme, on fît sortir de nos vieilles chroniques des récits capables d'émouvoir la fibre populaire. Sans doute, je m'exagérais la possibilité de mettre en scène le peuple à toutes les époques de notre histoire; mais cette illusion même prêtait à mes paroles plus de chaleur et d'entraînement. Dès l'apparition de ma seconde Lettre, je fus traité en ennemi par les journalistes du parti antilibéral; on m'accusait de vouloir amener un démembrement de la France, et d'ébranler la monarchie française en lui retranchant malignement cinq siècles d'antiquité. La censure mutila plusieurs de mes pages, et biffa, de son encre rouge, ma dissertation sur la véritable époque de l'établissement de la monarchie.

« Malgré ces attaques officielles, je poursuivais tranquillement ma route, lorsque des traverses inattendues vinrent m'assaillir. A mesure que j'entrais plus avant dans la discussion, soit de la méthode suivie

d'histoire de France, dont il conviendrait avant tout de bien se rendre compte. L'histoire de France, du cinquième siècle au dix-huitième, est-elle l'histoire d'un même peuple, ayant une origine commune, les mêmes mœurs, le même langage, les mêmes intérêts civils et politiques? Il n'en est rien; et la simple dénomination de Français, reportée, je ne dis pas au delà du Rhin, mais seulement au temps de la première race, produit un véritable anachronisme.

On peut pardonner au célèbre bénédictin dom Bouquet d'écrire par négligence, dans ses *Tables chronologiques*[1], des phrases telles que celles-ci : *Les Français pillent les Gaules, ils sont repoussés par l'empereur Julien.* Son livre ne s'adresse qu'à des savants, et le texte latin, placé en regard, corrige à l'instant l'erreur. Mais cette erreur est d'une bien autre conséquence dans un ouvrage écrit pour le public et destiné à ceux qui veulent apprendre les premiers éléments de l'histoire nationale. Quel moyen un pauvre étudiant a-t-il de ne pas se créer les idées les plus fausses, quand il lit : *Clodion le Chevelu, roi de France; conversion de Clovis et des Français*, etc.?

par nos historiens, soit des bases mêmes de notre histoire, la teinte politique s'effaçait, l'érudition se montrait sans entourage; l'intérêt de mes articles devenait spécial et borné aux seuls esprits curieux de la science. A Paris, on me lisait toujours avec plaisir; mais je soulevai contre moi une partie de la clientèle de province. Plusieurs lettres, pleines de mécontentement, arrivèrent l'une après l'autre; je ne sais plus d'où elles étaient écrites; mais elles parlaient avec tant d'aigreur de ces longs articles, *bons pour le Journal des Savants*, que l'administration du *Courrier* craignit une désertion d'abonnés. On me pria de changer de sujet, en m'objectant, d'une manière aimable, la variété de mes publications dans le *Censeur européen*. Je répondis que j'avais fait vœu de ne plus écrire que sur des matières historiques; et au mois de janvier 1821, je cessai de prendre part à la rédaction du *Courrier français.* »

Cette lettre, qui est la IIe, a paru dans le *Courrier français* de 1820.

1. Du grand *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, admirable *Corpus* des sources de notre histoire. Le premier volume parut en 1758. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres en continue la publication depuis 1806; t. XXIII, 1876.

Le Germain Chlodio n'a pas régné sur un seul département de la France actuelle, et, au temps de Chlodowig, que nous appelons Clovis, tous les habitants de notre territoire, moins quelques milliers de nouveaux venus, étaient chrétiens et bons chrétiens.

Si notre histoire se termine par l'unité la plus complète de nation et de gouvernement, elle est loin de commencer de même. Il ne s'agit pas de réduire nos ancêtres à une seule race, ni même à deux, les Franks et les Gaulois : il y a bien d'autres choses à distinguer. Le nom de Gaulois est vague ; il comprenait plusieurs populations différentes d'origine et de langage ; et quant aux Franks, ils ne sont pas la seule tribu germanique qui soit venue joindre à ces éléments divers un élément étranger. Avant qu'ils eussent conquis le nord de la Gaule, les Visigoths et les Burgondes en occupaient le sud et l'est. L'envahissement progressif des conquérants septentrionaux renversa le gouvernement romain et les autres gouvernements qui se partageaient le pays au ve siècle ; mais il ne détruisit pas les races d'hommes, et ne les fondit pas en une seule. Cette fusion fut lente ; elle fut l'œuvre des siècles ; elle commença, non à l'établissement, mais à la chute de la domination franke.

Ainsi, il est absurde de donner pour base à une histoire de France la seule histoire du peuple frank. C'est mettre en oubli la mémoire du plus grand nombre de nos ancêtres, de ceux qui mériteraient peut-être à un plus juste titre notre vénération filiale. Le premier mérite d'une histoire nationale écrite pour un grand peuple serait de n'oublier personne, de ne sacrifier personne, de présenter sur chaque portion du territoire les hommes et les faits qui lui appartiennent. L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale, est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique ; les autres

peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration; mais elles ne nous touchent point de cette manière. Or, comment veut-on qu'un Languedocien ou qu'un Provençal aime l'histoire des Franks et l'accepte comme histoire de son pays? Les Franks n'eurent d'établissements fixes qu'au nord de la Loire; et lorsqu'ils passaient leurs limites et descendaient vers le sud, ce n'était guère que pour piller et rançonner les habitants, auxquels ils donnaient le nom de *Romains*. Est-ce de l'histoire nationale pour un Breton que la biographie des descendants de Clovis ou de Charlemagne, lui dont les ancêtres, à l'époque de la première et de la seconde race, traitaient avec les Franks de peuple à peuple? Du VIe au Xe siècle, et même dans les temps postérieurs, les héros du nord de la France furent des fléaux pour le midi [1].

Le Charles Martel de nos histoires, Karl le Marteau, comme l'appelaient les siens, d'un surnom emprunté au culte aboli du dieu Thor, fut le dévastateur, non le sauveur de l'Aquitaine et de la Provence. La manière dont les chroniques originales détaillent et circonstancient les exploits de ce chef de la seconde race, contraste singulièrement avec l'enthousiasme patriotique de nos historiens et de nos poètes modernes. Voici quelques fragments de leur récit : (731) « Eudes, duc des Aquitains, s'étant écarté de la teneur des traités, le prince des Franks, Karl, en fut informé. Il fit marcher son armée, passa la Loire, mit en fuite le duc Eudes, et, enlevant un grand butin de ce pays, deux fois ravagé par ses troupes dans la même année, il retourna dans son propre pays.... »

1. Pour bien comprendre l'esprit de ce développement, il faut se rappeler qu'il y eut en France, de 1815 à 1830, un réveil (du reste un peu factice) des souvenirs, des coutumes et surtout des idiomes provinciaux. On essaya de créer un patriotisme provincial, et Thierry accommode ici ses théories au goût du temps.

— (735) « Le duc Eudes mourut : le prince Karl, en ayant reçu la nouvelle, prit conseil de ses chefs, et, passant encore une fois la Loire, il arriva jusqu'à la Garonne et se rendit maître de la ville de Bordeaux et du fort de Blaye; il prit et subjugua tout ce pays, tant les villes que les campagnes et les lieux fortifiés.... » — (736) « L'habile duc Karl, ayant fait marcher son armée, la dirigea vers le pays de Bourgogne. Il réduisit sous l'empire des Franks Lyon, cité de la Gaule, les principaux habitants et les magistrats de cette province. Il y établit des juges à lui, et de même jusqu'à Marseille et Arles. Emportant de grands trésors et beaucoup de butin, il retourna dans le royaume des Franks, siège de son autorité.... » — (737) « Karl renversa de fond en comble, murs et murailles, les fameuses villes de Nîmes, d'Agde et de Béziers; il y fit mettre le feu et les incendia, ravagea les campagnes et les châteaux de ce pays.... » Je m'arrête à ce dernier trait, qu'aucune histoire de France n'a relevé, et dont l'admirable cirque de Nîmes[1] atteste la vérité. Sous les arcades de ses immenses corridors, on peut suivre de l'œil, le long des voûtes, les sillons noirs qu'a tracés la flamme en glissant sur les pierres de taille qu'elle n'a pu ni ébranler ni dissoudre.

Le grand précepte qu'il faut donner aux historiens, c'est de distinguer au lieu de confondre[2]; car, à moins d'être varié, l'on n'est point vrai. Malheureusement les esprits médiocres ont le goût de l'uniformité; l'uniformité est si commode! Si elle fausse tout, du moins elle tranche tout, et avec elle aucun chemin n'est rude. De là vient

1. Les Arènes. Il y a évidemment des traces d'incendie aux Arènes : mais il ne faut pas oublier qu'elles ont été habitées, assiégées, dévastées pendant tout le moyen âge.

2. C'est le conseil que ne cesseront de répéter tous les vrais historiens de ce siècle, jusqu'à Fustel de Coulanges. Montesquieu avait dit quelque chose de semblable : *Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 47 et 48.

que nos annalistes visent à l'unité historique; il leur en faut une à tout prix; ils s'attachent à un seul nom de peuple, ils le suivent à travers les temps, et voilà pour eux le fil d'Ariane. *Francia*, ce mot, dans les cartes géographiques de l'Europe, au IVe siècle, est inscrit au nord des embouchures du Rhin, et l'on s'autorise de cela pour placer en premier lieu tous les Français au delà du Rhin. Cette France d'outre-Rhin se remue, elle avance; on marche avec elle. En 460, elle parvient au bord de la Somme; en 493, elle touche à la Seine; en 507, le chef de cette France germanique pénètre dans la Gaule méridionale jusqu'au pied des Pyrénées, non pour y fixer sa nation, mais pour enlever beaucoup de butin et installer quelques évêques. Après cette expédition, l'on a soin d'appliquer le nom de France à toute l'étendue de la Gaule, et ainsi se trouvent construites d'un seul coup la France actuelle et la monarchie française. Établie sur cette base, notre histoire se continue avec une simplicité parfaite, par un catalogue biographique de rois ingénieusement numérotés, lorsqu'ils portent des noms semblables.

Croiriez-vous qu'une si belle unité n'ait point paru assez complète? Les Franks étaient un peuple mixte; c'était une confédération d'hommes parlant tous à peu près la même langue, mais ayant des mœurs, des lois, des chefs à part. Nos historiens s'épouvantent à la vue de cette faible variété; ils la nomment barbare et indéchiffrable. Tant qu'elle est devant eux, ils n'osent entrer en matière; ils tournent autour des faits et ne se hasardent à les aborder franchement qu'à l'instant où un seul chef parvient à détruire ou à supplanter les autres. Mais ce n'est pas tout : l'unité d'empire semble encore vague et douteuse; il faut l'unité absolue, la monarchie administrative; et quand on ne la rencontre pas (ce qui est fort

commun), on la suppose; car en elle se trouve le dernier degré de la commodité historique. Ainsi, par une fausse assimilation des conquêtes des rois franks au gouvernement des rois de France, dès qu'on rencontre la même limite géographique, on croit voir la même existence nationale et la même forme de régime. Et cependant, entre l'époque de la fameuse cession de la Provence, confirmée par Justinien, et celle où les galères de Marseille arborèrent pour la première fois le pavillon aux trois fleurs de lis et prirent le nom de galères du roi, que de révolutions territoriales entre la Meuse et les deux mers! Combien de fois la conquête n'a-t-elle pas rétrogradé du sud au nord et de l'ouest à l'est! Combien de dominations locales se sont élevées et ont grandi, pour retomber ensuite dans le néant!

Ce serait une grave erreur de croire que tout le secret de ce grand mouvement fût dans les simples variations du système social et de la politique intérieure, et que, pour le bien décrire, il suffît d'avoir des notions justes sur les éléments constitutifs de la société civile et de l'administration des États. Dans la même enceinte territoriale, où une seule société vit aujourd'hui, s'agitaient, durant les siècles du moyen âge, plusieurs sociétés rivales ou ennemies l'une de l'autre. De tout autres lois que celles de nos révolutions modernes ont régi les révolutions qui changèrent l'état de la Gaule, du VIe au XVe siècle. Durant cette longue période où la division par provinces fut une séparation politique plus ou moins complète, il s'est agi pour le territoire, qu'aujourd'hui nous appelons français, de ce dont il s'agit pour l'Europe entière, d'équilibre et de conquêtes, de guerre et de diplomatie. L'administration intérieure du royaume de France proprement dit n'est qu'un coin de ce vaste tableau.

Ces accessions territoriales, ces réunions à la couronne, comme on les appelle ordinairement, qui, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe, sont les grands événements de notre histoire, il faut leur rendre leur véritable caractère, celui de conquête plus ou moins violente, plus ou moins habile, plus ou moins masquée par des raisons diplomatiques. Il ne faut pas que l'idée d'un droit universel préexistant, puisée dans des époques postérieures, leur donne un faux air de légalité; on ne doit pas laisser croire que les habitants des provinces de l'Ouest et du Sud, comme Français de vieille date, soupiraient au XIIe siècle après le gouvernement du roi de France, ou simplement reconnaissaient dans leurs gouvernements seigneuriaux la tache de l'usurpation. Ces gouvernements étaient nationaux pour eux; et tout étranger qui s'avançait pour les renverser leur faisait violence à eux-mêmes; quel que fût son titre et le prétexte de son entreprise, il se constituait leur ennemi[1].

Le temps a d'abord adouci, puis effacé les traces de cette hostilité primitive; mais il faut la saisir au moment où elle existe, sous peine d'anéantir tout ce qu'il y a de vivant et de pittoresque dans l'histoire. Il faut que les bourgeois de Rouen, après la conquête, ou, si l'on veut, la confiscation de la Normandie par Philippe Auguste, témoignent pour le roi de France cette haine implacable dont se plaignent les auteurs du temps, et que les Provençaux du XIIIe siècle soient joyeux de la captivité de saint Louis et de son frère, le duc d'Anjou; car c'est un fait

1. Ne pas oublier que l'idée de *conquête* est fondamentale dans les théories historiques de Thierry, comme elle l'était dans les théories politiques du XVIIIe siècle; voyez Montesquieu, *Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 227. Thierry a même dit (*Préface* des *Dix Ans*): « Il me sembla » (en 1818) « que, malgré la distance des temps, quelque chose de la conquête des Barbares pesait encore sur notre pays. » Il faut ajouter qu'au fur et à mesure de ses études, il a atténué la part faite à l'influence de la conquête.

qu'à cette nouvelle, si accablante pour les vieux sujets du royaume, les Marseillais chantaient des *Te Deum* et remerciaient Dieu de les avoir délivrés du gouvernement des *sires*. Ils employaient comme un terme de dérision contre les princes français ce mot étranger à leur langue.

Si l'on veut que les habitants de la France entière, et non pas seulement ceux de l'Ile-de-France, retrouvent dans le passé leur histoire domestique, il faut que nos annales perdent leur unité factice et qu'elles embrassent dans leur variété les souvenirs de toutes les provinces de ce vaste pays, réuni seulement depuis deux siècles en un tout compact et homogène. Bien avant la conquête germanique, plusieurs populations de races différentes habitaient le territoire des Gaules. Les Romains, quand ils l'envahirent, y trouvèrent trois peuples et trois langues. Quels étaient ces peuples, et dans quelle relation d'origine et de parenté se trouvaient-ils à l'égard des habitants des autres contrées de l'Europe[1]? Y avait-il une race indigène, et dans quel ordre les autres races, émigrées d'ailleurs, étaient-elles venues se presser contre la première? Quel a été, dans la succession des temps, le mouvement de dégradation des différences primitives de mœurs, de caractère et de langage? En retrouve-t-on quelques vestiges dans les habitudes locales qui distinguent nos provinces, malgré la teinte d'uniformité répandue par la civilisation? Les dialectes et les patois provinciaux, par les divers accidents de leur vocabulaire et de leur prononciation, ne semblent-ils pas révéler une antique diversité d'idiomes? Enfin, cette inaptitude à prendre l'accent français, si opiniâtre chez nos compatriotes du Midi, ne pourrait-elle pas servir à marquer la limite commune de deux races

1. Thierry indique très nettement ici la méthode de recherche

d'hommes anciennement distinctes? Voilà des questions dont la portée est immense, et qui, introduites dans notre histoire à ses diverses périodes, en changeraient complètement l'aspect.

Peut-être l'histoire n'a-t-elle rien à faire dans le débat des opinions et la lutte des intérêts modernes; mais si l'on persiste à l'y introduire, on peut en tirer une grande leçon : c'est qu'en France personne n'est l'affranchi de personne, qu'il n'y a point chez nous de droit de fraîche date, et que la génération présente doit tous les siens au courage des générations qui l'ont précédée. 1827.

Il y a, en fait d'histoire, plus d'un genre d'inexactitude; et si le travail des chronologistes nous garantit désormais de la fausseté matérielle, il faut un nouveau travail, un nouvel art pour écarter également la fausseté de couleur et de caractère.

Un esprit capable de sentir la dignité de l'histoire eût peint nos aïeux tels qu'ils furent et non tels que nous sommes[1]. Il eût empreint ses récits de la couleur particulière de chaque population et de chaque époque; il eût été Frank en parlant des Franks, Romain en parlant des Romains.

historique qu'il comptait suivre et qu'il suivit en effet dans ses ouvrages : méthode dont l'originalité consiste moins dans la manière d'étudier les questions que dans le choix des questions à résoudre.

1. Mêmes conseils chez Montesquieu, voyez le volume des *Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 48.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS[1]

1825

Bataille de Hastings.

LE DÉBARQUEMENT

Les troupes de Guillaume abordèrent ainsi sans résistance à Pevensey, près de Hastings, le 28 septembre

1. Paris, Furne et Jouvet, 13e édit.; 4 vol. in-12. — Première édition, 1825; deuxième, accompagnée de pièces justificatives, 1826; troisième, revue et corrigée, 1830; nouvelle, 1858, publiée d'après les corrections de l'auteur, après sa mort, par son frère Amédée et Henri Martin, son exécuteur testamentaire, avec le concours de M. Wallon.

Thierry commença sa carrière historique par l'étude des révolutions anglaises. Son premier essai scientifique fut sur ce sujet et parut en 1817 dans le *Censeur européen*, t. IV (réimprimé dans *Dix Ans d'études historiques*; ici p. 33). Après ses *Lettres sur l'histoire de France*, il revint immédiatement à l'Angleterre en avouant le « peu de maturité » qu'avaient alors ses études sur l'histoire de France. *Préface* des *Dix Ans* : « J'étais loin de me sentir convenablement préparé pour traiter les mêmes questions dans un ouvrage de longue haleine, conçu à tête reposée et exécuté avec méthode. Mais, si je me jugeais moi-même faible de ce côté, j'avais déjà de la confiance dans mes vues sur l'histoire d'Angleterre, et sur cette question de la conquête qui n'avait cessé de s'agrandir pour moi à chacune de mes nouvelles excursions dans le champ de l'histoire du moyen âge. Je me tournai donc encore une fois vers mon ancien sujet de prédilection » (en 1821), « et je l'abordai plus hardiment, et avec plus de science des faits, plus d'élévation dans le point de vue et une compréhension plus large. Tout ce que j'avais lu depuis quatre ans, tout ce que je savais, tout ce que je sentais, venait s'encadrer dans le plan que je conçus alors avec une décision aussi ferme que prompte. Je résolus d'écrire l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, en remontant jusqu'à ses causes premières pour descendre ensuite jusqu'à ses dernières conséquences; de peindre ce grand événement avec les couleurs les plus vraies, et sous le plus grand nombre d'aspects possible; de donner pour théâtre à cette variété de scènes, non seulement l'Angleterre, mais tous les pays qui, de près ou de loin, avaient ressenti l'influence de la population normande, ou le contre-

de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norvégiens[1]. Les archers débarquèrent d'abord ils portaient des vêtements courts, et leurs cheveux étaient rasés; ensuite descendirent les gens de cheval, portant des cottes de mailles et des heaumes en fer poli de forme conique, armés de longues et fortes lances et d'épées droites à deux tranchants. Après eux sortirent es travailleurs de l'armée, pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent, pièce à pièce, sur le rivage, trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance.

Le duc ne prit terre que le dernier de tous; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva; des voix crièrent : « Dieu nous garde! c'est mauvais signe. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous? quelle chose vous étonne? J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, tant qu'il y en a, elle est à nous. » Cette vive repartie arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lesquels on plaça des vivres. Des corps de soldats parcoururent toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons.

coup de sa victoire. Dans ce cadre étendu, je donnais place à toutes es questions importantes qui m'avaient successivement préoccupé : celle de l'origine des aristocraties modernes, à celle des races primitives, de leurs diversités morales et de leur coexistence sur le même sol; enfin à la question même de la méthode historique, à celle de la forme et du style, que j'avais attaquée récemment dans mes Lettres sur l'histoire de France. Ce que je venais de conseiller, e voulais le mettre en pratique, et tenter à mes risques et périls expérience de ma théorie : en un mot, j'avais l'ambition de faire de l'art en même temps que de la science, d'être dramatique à l'aide de matériaux fournis par une érudition sincère et scrupuleuse. » — l est bon de rappeler que, par suite d'une critique fort imparfaite des sources, le livre de Thierry est un des ouvrages historiques de ce siècle qui ont le plus perdu de leur valeur.

1. Le combat eut lieu sur la colline de Senlac. Cf. Green, *Histoire du peuple anglais*, trad. Monod (2 vol., 1888), t. I, p. 89.

Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, et se portaient en foule vers les églises et les cimetières qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais, dans leur soif de butin, les Normands tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile.

LES DEUX CAMPS EN PRÉSENCE

Harold était à York, blessé et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que le duc de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire anglo-saxon. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs milices et de les conduire à Londres. Les combattants de l'Ouest vinrent sans délai; ceux du Nord tardèrent à cause de la distance; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi d'Angleterre se verrait bientôt entouré de toutes les forces du pays. Un de ces Normands, en faveur desquels on avait dérogé autrefois à la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agents secrets de l'envahisseur, manda au duc Guillaume d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours, le fils de Godwin[1] aurait avec lui cent mille hommes. Harold, trop impatient, n'attendit pas les quatre jours; il ne put maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute espèce qu'ils faisaient autour de leur camp. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compatriotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui lui avait réussi contre les Norvégiens, le déterminé-

1. Le roi Harold. Godwin avait été le plus puissant des chefs saxons.

rent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie.

Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des détachements de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux. Prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, Harold fut contraint de modérer sa fougue; il fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et, changeant tout d'un coup de tactique, il se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions, parlant le français, furent envoyés par lui près de l'armée d'outre-mer, pour observer ses dispositions et évaluer ses forces. A leur retour, ils racontèrent qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guillaume, que de combattants du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit : « Ceux que vous avez trouvés en si grand nombre », dit-il, « ne sont point des prêtres, mais de braves gens de guerre qui nous feront voir ce qu'ils valent. » Plusieurs des chefs saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays, pour affamer les envahisseurs. « Moi », répondit Harold, « que je ravage le pays qui m'a été donné en garde! Par ma foi, ce serait trahison, et je dois tenter plutôt les chances de la bataille avec le peu d'hommes que j'ai, mon courage et ma bonne cause. »

Le duc normand, que son caractère entièrement opposé portait, en toute circonstance, à ne négliger aucun moyen, et à mettre l'intérêt au-dessus de la fierté personnelle, profita de la position défavorable où il voyait son adver-

saire, pour lui renouveler ses demandes et ses sommations. Un moine appelé dom Hugues Maigrot vint inviter, au nom de Guillaume, le roi saxon à faire de trois choses l'une : ou se démettre de la royauté en faveur du duc de Normandie, ou s'en rapporter à l'arbitrage du pape pour décider qui des deux devait être roi, ou enfin remettre cette décision à la chance d'un combat singulier. Harold répondit brusquement : « Je ne me démettrai point de mon titre, ne m'en rapporterai point au pape, et n'accepterai point le combat. » Sans se rebuter de ces refus positifs, Guillaume envoya de nouveau le moine normand, auquel il dicta ses instructions dans les termes suivants : « Va dire à Harold que, s'il veut tenir son ancien pacte avec moi, je lui laisserai tout le pays qui est au delà du fleuve de l'Humber, et que je donnerai à son frère Gurth toute la terre que tenait Godwin ; que s'il s'obstine à ne point prendre ce que je lui offre, tu lui diras, devant ses gens, qu'il est parjure et menteur, que lui et tous ceux qui le soutiendront sont excommuniés de la bouche du pape, et que j'en ai la bulle. »

Dom Hugues Maigrot prononça ce message d'un ton solennel, et la Chronique normande dit qu'au mot d'excommunication les chefs anglais s'entre-regardèrent, comme en présence d'un grand péril. L'un d'eux prit alors la parole : « Nous devons combattre », dit-il, « quel qu'en soit pour nous le danger ; car il ne s'agit pas ici d'un nouveau seigneur à recevoir comme si notre roi était mort ; il s'agit de bien autre chose. Le duc de Normandie a donné nos terres à ses barons, à ses chevaliers, à tous ses gens ; et la plus grande partie lui en ont déjà fait hommage : ils voudront tous avoir leur don, si le duc devient notre roi ; et lui-même sera tenu de leur livrer nos biens, nos femmes et nos filles ; car tout leur est promis d'avance. Ils ne viennent pas seule-

ment pour nous ruiner, mais pour ruiner aussi nos descendants, pour nous enlever le pays de nos ancêtres; et que ferons-nous, où irons-nous, quand nous n'aurons plus de pays? » Les Anglais promirent d'un serment unanime, de ne faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands.

Tout un jour fut employé à ces messages inutiles; c'était le dix-huitième depuis le combat livré aux Norvégiens près d'York. La marche précipitée de Harold n'avait encore permis à aucun nouveau corps de troupes de le rejoindre à son camp. Edwin et Morkar, les deux grands chefs du Nord, étaient à Londres, ou en chemin vers Londres; il ne venait que des volontaires, un à un ou par petites bandes, des bourgeois armés à la hâte, des religieux qui abandonnaient leurs cloîtres pour se rendre à l'appel du pays. Parmi ces derniers on vit arriver Leofrik, abbé du grand monastère de Peterborough, près d'Ely, et l'abbé de Hida, près de Winchester, qui amenait douze moines de sa maison et vingt hommes d'armes levés à ses frais.

L'heure du combat paraissait prochaine; les deux frères de Harold, Gurth et Leofwin, avaient pris leur poste auprès de lui; le premier tenta de lui persuader de ne point assister à l'action, mais d'aller vers Londres chercher de nouveaux renforts, pendant que ses amis soutiendraient l'attaque des Normands. « Harold », disait-il, « tu ne peux nier que, soit de force, soit de bon gré, tu n'aies fait au duc Guillaume un serment sur les corps des saints[1]; pourquoi te hasarder au combat avec un parjure contre toi? Nous qui n'avons rien juré, la guerre est pour nous de toute justice; car nous défendons notre pays. Laisse-nous donc seuls livrer bataille; tu nous

1. En 1065, lors de son voyage en Normandie, Harold avait juré à Guillaume de respecter ses droits sur la couronne d'Angleterre.

aideras si nous plions, et si nous mourons, tu nous vengeras. » A ces paroles touchantes dans la bouche d'un frère, Harold répondit que son devoir lui défendait de se tenir à l'écart pendant que les autres risquaient leur vie : trop plein de confiance dans son courage et dans la bonté de sa cause, il disposa les troupes pour le combat.

LES PRÉPARATIFS DU COMBAT

Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la bataille*, les lignes des Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, se réunirent pour prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes. Ceux-ci, après ce premier soin, employèrent le temps qui leur restait à faire la confession de leurs péchés, soit à un homme d'Église s'ils en trouvaient quelqu'un, soit entre compagnons sous la tente. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière bien différente ; tout entiers à l'exaltation patriotique et pleins d'une confiance en eux-mêmes que l'événement devait démentir, les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin.

Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet ; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. L'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de

Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard béni par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toustain le Blanc. Au moment où les troupes allaient se mettre en marche, le duc, élevant la voix, leur parla en ces termes :

« Mes vrais et loyaux amis, vous avez passé la mer pour l'amour de moi et vous êtes mis en aventure de mort, ce dont je me tiens grandement obligé envers vous. Or, sachez que c'est pour une bonne querelle que nous allons combattre, et que ce n'est pas seulement pour conquérir ce royaume que je suis venu ici d'outre-mer. Les gens de ce pays, vous ne l'ignorez pas, sont faux et doubles, parjures et traîtres. Ils ont tué sans cause les Danois, hommes, femmes et enfants, dans la nuit de la Saint-Brice[1]; ils ont décimé les compagnons d'Alfred, frère d'Édouard mon parent, et l'ont aveuglé et mis à mort[2]. Ils ont fait encore d'autres cruautés et trahisons contre les Normands; vous vengerez aujourd'hui ces méfaits, s'il plaît à Dieu. Pensez à bien com-

1. En 1041. En réalité, il y eut soulèvement national des Saxons contre les Danois.

2. En 1036, Alfred, frère d'Édouard (plus tard roi d'Angleterre, 1042-1066), fut exécuté par ordre des chefs saxons. Tous deux étaient neveux du duc Richard, arrière-grand-père de Guillaume.

battre et mettez tout à mort, car si nous pouvons les vaincre, nous serons tous riches. Ce que je gagnerai, vous le gagnerez; si je conquiers, vous conquerrez; si je prends la terre, vous l'aurez. Pensez aussi au grand honneur que vous aurez aujourd'hui, si la victoire est à nous, et songez bien que, si vous êtes vaincus, vous êtes morts sans remède, car vous n'avez aucune voie de retraite. Vous trouverez devant vous, d'un côté des armes et un pays inconnu, de l'autre, la mer et des armes. Qui fuira sera mort, qui se battra bien sera sauvé. Pour Dieu! que chacun fasse bien son devoir, et la journée sera pour nous[1]. »

LA BATAILLE

L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : « Dieu aide! Dieu aide! »

A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins armés de lances et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des retranchements, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs palissades une masse compacte et

1. Discours composé par Thierry, à l'aide des paroles que les chroniqueurs prêtent à Guillaume. Et il l'a souvent modifié.

solide, reçurent les assaillants à grands coups de hache, qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles. Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume.

Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche, mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de : « Notre-Dame! Dieu aide! Dieu aide! » Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes, où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance, puis se découvrant la tête : « Me voilà », leur cria-t-il, « regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu. »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes; mais ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche : alors le duc s'avisa d'un stratagème, pour faire quitter aux Anglais leur position et leurs rangs; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid; ils coururent tous à la poursuite, la hache suspen-

due au cou. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées; cavaliers et fantassins y pénétrèrent; mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts, au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattants des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage.

LE CHAMP DE BATAILLE

Alors finit cette résistance désespérée; les compagnons de Harold se dispersèrent, et beaucoup moururent, sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les cavaliers normands les poursuivaient sans relâche, ne faisant quartier à personne. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valery. Un grand nombre d'entre eux, morts ou mourants, gisaient à côté des vaincus. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'étaient l'abbé de Hida et ses douze compagnons. Le nom de leur

monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérants.

Les mères et les femmes de ceux qui étaient venus de la contrée voisine combattre et mourir avec leur roi se réunirent pour rechercher ensemble et ensevelir les corps de leurs proches. Celui du roi Harold demeura quelque temps sur le champ de bataille, sans que personne osât le réclamer. Enfin la veuve de Godwin, appelée Ghitha, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guillaume, pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs. Elle offrait, disent les historiens normands, de donner en or le poids du corps de son fils. Le duc refusa durement, et dit que l'homme qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre tombeau qu'un tas de pierres sur le sable du rivage. Il donna commission à l'un de ses capitaines, appelé Guillaume Malet, de faire que le vaincu de Hastings fût ainsi enterré comme un ignoble malfaiteur.

Mais, par une cause qu'on ignore, cet ordre ne s'exécuta point; le corps du dernier roi anglo-saxon reçut une sépulture honorable dans l'église collégiale de Waltham que Harold lui-même avait fondée[1], et voici la tradition à la fois touchante et douteuse qui existait à cet égard. On disait que deux chanoines de Waltham, Osgod et Ailrik, députés par leur chapitre pour voir l'issue de la bataille, obtinrent du vainqueur adouci pour eux la grâce d'emporter dans leur église les restes de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtements, les examinèrent avec soin l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes, et désespérant de réussir

1. Au nord de Londres, dans le comté d'Essex.

seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme que Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Édith, et on la surnommait la Belle au cou de cygne. Elle consentit à suivre les deux prêtres, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.

Tous ces événements sont racontés par les chroniqueurs de race anglaise avec un ton d'abattement qu'il est difficile de reproduire. Ils nomment le jour de la bataille un jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des nobles et des braves. « Angleterre, que dirai-je de toi », s'écrie l'historien de l'église d'Ély, que raconterai-je à nos descendants? Que tu as perdu ton roi national et que tu es tombée au pouvoir de l'étranger; que tes fils ont péri misérablement; que tes conseillers et tes chefs sont vaincus, morts ou déshérités. » Bien longtemps après le jour de ce fatal combat, la superstition patriotique crut voir encore des taches de sang sur le terrain où il avait eu lieu; elles se montraient, disait-on, sur les hauteurs au nord-ouest de Hastings, quand la pluie avait humecté le sol.

Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en

langue normande, l'*Abbaye de la Bataille*[1]. Des moines du grand couvent de Marmoutiers près de Tours vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de ceux qui étaient morts dans cette journée. On dit que, dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait : ils allèrent, tout déconcertés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours », répliqua le conquérant d'un ton jovial; « car si Dieu me prête vie, il y aura plus de vin chez les religieux de la Bataille, qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur couvent de la chrétienté ».

L'Angleterre au lendemain de la conquête[2].

En terminant le récit des événements que le lecteur vient de parcourir, les chroniqueurs de race anglaise se livrent à des regrets vifs et touchants sur les misères de leur nation. « Il n'y a point à en douter », s'écrient les uns, « Dieu ne veut plus que nous soyons un peuple, que nous ayons l'honneur et la sécurité. » D'autres se plaignent de ce que le nom d'Anglais est devenu une injure,

1. Battle, au nord de Hastings. Cf. pages 49 et 54.
2. Boutmy, *le Développement de la constitution et de la société politique en Angleterre* (Paris, Plon et Marescq, in-12, 1887), p. 4 et suiv. : « Augustin Thierry a exagéré la profondeur et la durée de la séparation entre les conquérants et les vaincus. » Et il ajoute que beaucoup de propriétaires saxons, rentrés en grâce, après un temps, auprès des nouveaux maîtres du sol, avaient recouvré la liberté et une partie de leurs terres; plusieurs documents du XIIe siècle nous montrent ces Saxons en excellents rapports avec les hommes libres et les barons normands, unis à eux par des mariages, et de bonne heure s'élevant eux-mêmes au rang baronnial. Dès le temps de la conquête, Guillaume accueillit un certain nombre d'Anglais, qui s'étaient ralliés dès le début à sa cause, leur conserva leurs terres et leur en donna de nouvelles. On le vit même récompenser des Anglais fidèles au détriment de Normands rebelles. Il ne connut jamais vainqueurs ni vaincus, mais hommes du roi et révoltés.

et ce n'est pas seulement de la plume des contemporains que s'échappent de semblables plaintes : le souvenir d'une grande infortune et d'une grande honte nationale se reproduit de siècle en siècle dans les écrits des enfants des Saxons, quoique plus faiblement à mesure que le temps avance. Au xve siècle, on rattachait encore à la conquête la distinction des rangs en Angleterre; et un historien de couvent, peu suspect de théories révolutionnaires, écrivait ces paroles remarquables : « S'il y a chez nous tant de distance entre les conditions diverses, on ne doit point s'en étonner, c'est qu'il y a diversité de races; et s'il y a parmi nous si peu de confiance et d'affection mutuelle, c'est que nous ne sommes point du même sang. » Enfin, un auteur qui vivait au commencement du xviie siècle rappelle la conquête normande par ces mots : *Souvenir de douleur*; il trouve des expressions tendres en parlant des familles déshéritées alors et tombées depuis dans la classe des pauvres, des ouvriers et des paysans; c'est le dernier coup d'œil de regret jeté dans le passé sur l'événement qui avait amené en Angleterre des rois, des nobles et des chefs de race étrangère.

Si, résumant en lui-même tous les faits exposés plus haut, le lecteur veut se faire une idée juste de ce qu'était l'Angleterre conquise par Guillaume de Normandie, il faut qu'il se représente non point un simple changement de régime ni le triomphe d'un compétiteur, mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple, dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social que comme propriétés personnelles, comme *vêtement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes. On ne doit point poser d'un côté Guillaume roi et despote, et de l'autre des sujets grands ou petits, riches ou pauvres, tous habitants de

l'Angleterre et par conséquent tous Anglais; il faut s'imaginer deux nations, les Anglais d'origine et les Anglais par invasion, divisés sur le même pays, ou plutôt se figurer deux pays dans une condition bien différente : la terre des Normands, riche et franche de taillages, celle des Saxons, pauvre, serve et grevée de cens; la première, garnie de vastes hôtels, de châteaux murés et crénelés, la seconde, parsemée de cabanes de chaume ou de masures dégradées; celle-là, peuplée d'heureux et d'oisifs, de gens de guerre et de cour, de nobles et de chevaliers, celle-ci, peuplée d'hommes de peine et de travail, de fermiers et d'artisans : sur l'une le luxe et l'insolence, sur l'autre, la misère et l'envie, non pas l'envie du pauvre à la vue des richesses d'autrui, mais l'envie du dépouillé en présence de ses spoliateurs.

Enfin, pour achever le tableau, ces deux terres sont, en quelque sorte, entrelacées l'une dans l'autre; elles se touchent par tous les points, et cependant elles sont plus distinctes que si la mer roulait entre elles. Chacune a son idiome à part, idiome étranger pour l'autre; le français est la langue de la cour, des châteaux, des riches abbayes, de tous les lieux où règnent le luxe et la puissance, tandis que l'ancienne langue du pays reste aux foyers des pauvres et des serfs. Durant longtemps ces deux idiomes se propagèrent sans mélange, et furent, l'un, signe de noblesse, et l'autre, signe de roture. C'est ce qu'expriment avec une sorte d'amertume quelques vers d'un vieux poète qui se plaint de ce que l'Angleterre, de son temps, offre l'étrange spectacle d'un pays qui renie sa propre langue[1].

1. L'ouvrage de Thierry, dont les deux premiers livres résument l'histoire anglaise jusqu'en 1048, se termine en réalité (XIe livre) en 1196. Mais une *conclusion* résume l'histoire de l'Angleterre jusqu'au XVe siècle, et celle des pays soumis, Écosse, etc., jusqu'au XVIIIe siècle; Thierry y insiste, à son ordinaire, sur les conflits de races.

RÉCITS DES TEMPS MÉROVINGIENS[1]

1833-1840

PREMIER RÉCIT[2]

Les quatre fils de Clother Ier. — Leur caractère. Leurs mariages. — Histoire de Galeswinthe[3]. (561-568)

LA VILLA ROYALE DE BRAINE

A quelques lieues de Soissons, sur les bords d'une rivière, se trouve la petite ville de Braine. C'était, au

1. Furne et Jouvet; 2 vol. in-12, 10e édit. — Six de ces récits parurent, de 1833 à 1837, dans la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de *Nouvelles Lettres sur l'histoire de France*. L'ouvrage parut en 1840, sous le titre qu'il a toujours conservé depuis. Il renferme sept récits, qui nous mènent de la mort de Clotaire Ier à 580, et qui se rapportent tous aux fils de ce prince, et surtout à Frédégonde.

2. La remarque suivante s'applique à tout le système de Thierry, et en particulier à ce récit. Lavisse, *Revue des Deux Mondes*, 25 déc. 1885 (*Études sur l'histoire d'Allemagne*) : « Un roi mérovingien, gouvernant la Gaule romaine, procédait à la fois du roi germanique et de l'empereur romain. Aussi est-il intéressant de rechercher quel est celui des deux personnages auquel il doit le plus. Cette recherche a produit la querelle des *romanistes* et des *germanistes* : les premiers tiennent pour la victoire de l'esprit romain, les seconds pour la victoire de l'esprit germanique, mais il faut prendre garde de simplifier ainsi les choses, car les choses ne sont jamais simples. Quand on a discerné, dans les documents ou les faits de l'histoire mérovingienne, tels ou tels éléments romains ou germaniques, on n'est pas autorisé à dire : Ceci est romain, cela est germanique, et le mélange a produit la société mérovingienne. Une pareille méthode oublie quelque chose, qui est l'histoire, c'est-à-dire une rencontre de faits et de circonstances qui produisent le nouveau. »

3. Quelque jugement qu'on porte en général sur l'adoption de l'orthographe germanique pour les noms des personnages franks de notre histoire, on sentira que cette restitution était ici une convenance inhérente au sujet. Elle contribue à la vérité de couleur dans ces récits, où j'ai mis en scène les diverses populations de la Gaule

vi^e siècle, une de ces immenses fermes où les rois des Franks tenaient leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge, c'était un vaste bâtiment, entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin, et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine, et ceux des chefs de bande qui, selon la coutume germanique, s'étaient mis avec leurs guerriers dans la *truste* du roi, c'est-à-dire, sous un engagement spécial de vasselage et de fidélité. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin.

La plupart de ces familles étaient gauloises, nées sur la portion du sol que le roi s'était adjugée comme part de conquête, ou transportée violemment de quelques villes voisines pour coloniser le domaine royal; mais si l'on en juge par la physionomie des noms propres, il y avait aussi, parmi elles, des Germains et d'autres Barbares dont les pères étaient venus en Gaule, comme ouvriers ou gens de service, à la suite des bandes conquérantes. D'ailleurs, quelle que fût leur origine ou leur genre d'industrie, ces familles étaient placées au même rang, et désignées par le même nom, par celui de *lites* en langue

conquise : elle forme un contraste qui sépare, en quelque sorte, les hommes de races différentes. Si le lecteur s'étonne de trouver changés des noms qu'il croyait bien connaître, de rencontrer des syllabes dures et des lettres insolites, cette surprise même sera utile en rendant plus marquées les distinctions que j'ai voulu établir.]

tudesque, et en langue latine par celui de *fiscalins*, c'est-à-dire attachés au fisc. Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. Dans le site même de ces résidences il y avait quelque chose qui rappelait le souvenir des paysages d'outre-Rhin; la plupart d'entre elles se trouvaient sur la lisière et quelques-unes au centre des grandes forêts mutilées depuis par la civilisation, et dont nous admirons encore les restes.

LA MORT DE CHLOTHER

Braine fut le séjour favori de Chlother, le dernier des fils de Chlodowig, même après que la mort de ses trois frères lui eut donné la royauté dans toute l'étendue de la Gaule. C'était là qu'il faisait garder, au fond d'un appartement secret, les grands coffres à triple serrure qui contenaient ses richesses en or monnayé, en vases et en bijoux précieux; là aussi qu'il accomplissait les principaux actes de sa puissance royale. Il y convoquait en synode les évêques des villes gauloises, recevait les ambassadeurs des rois étrangers, et présidait les grandes assemblées de la nation franke, suivies de ces festins traditionnels parmi la race teutonique, où des sangliers et des daims entiers étaient servis tout embrochés, et où des tonneaux défoncés occupaient les quatre coins de la salle. Tant qu'il n'était pas appelé au loin par la guerre contre les Saxons, les Bretons ou les Goths de la Septimanie, Chlother employait son temps à se promener d'un domaine à l'autre. Il allait de Braine à Attigny, d'Attigny à Compiègne, de Compiègne à Verberie, consommant à tour de rôle, dans ses fermes royales, les provisions en

nature qui s'y trouvaient amassées, se livrant, avec ses *leudes* de race franke[1], aux exercices de la chasse, de la pêche ou de la natation, et recrutant ses nombreuses maîtresses parmi les filles des *fiscalins*. Souvent, du rang de concubines, ces femmes passaient à celui d'épouses et de reines, avec une singulière facilité.

Chlother, dont il n'est pas facile de compter et de classer les mariages, épousa de cette manière une jeune fille de la plus basse naissance, appelée Ingonde, sans renoncer d'ailleurs à ses habitudes déréglées, qu'elle tolérait, comme femme et comme esclave, avec une extrême soumission. Il l'aimait beaucoup, et vivait avec elle en parfaite intelligence; un jour elle lui dit : « Le roi mon seigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu; il mettrait le comble à ses bonnes grâces en accueillant la requête de sa servante. J'ai une sœur nommée Aregonde et attachée à votre service; daignez lui procurer, je vous prie, un mari qui soit vaillant et qui ait du bien, afin que je n'éprouve pas d'humiliation à cause d'elle. » Cette demande, en piquant la curiosité du roi, éveilla son humeur libertine; il partit le jour même pour le domaine sur lequel habitait Aregonde, et où elle exerçait quelques-uns des métiers alors dévolus aux femmes, comme le tissage et la teinture des étoffes. Chlother, trouvant qu'elle était pour le moins aussi belle que sa sœur, la prit avec lui, l'installa dans la chambre royale et lui donna le titre d'épouse. Au bout de quelques jours, il revint auprès d'Ingonde, et lui dit, avec ce ton de bonhomie sournoise qui était l'un des traits de son caractère et du caractère germanique : « La grâce que ta douceur désirait de moi, j'ai songé à te l'accorder; j'ai cherché pour ta sœur un homme riche et sage, et n'a

1. Et sans doute aussi avec les nobles de race romaine.

rien trouvé de mieux que moi-même. Apprends donc que j'ai fait d'elle mon épouse, ce qui, je pense, ne te déplaira pas. » — « Que mon seigneur », répondit Ingonde, sans paraître émue, et sans se départir aucunement de son esprit de patience et d'abnégation conjugale, « que mon seigneur fasse ce qui lui semble à propos, pourvu seulement que sa servante ne perde rien de ses bonnes grâces. »

En l'année 561, après une expédition contre l'un de ses fils, dont il punit la révolte en le faisant brûler avec sa femme et ses enfants, Chlother, dans un calme parfait d'esprit et de conscience, revint à sa maison de Braine. Là, il fit ses préparatifs pour la grande chasse d'automne, qui était chez les Franks une espèce de solennité. Suivi d'une foule d'hommes, de chevaux et de chiens, le roi se rendit à la forêt de Cuise, dont celle de Compiègne, dans son état actuel, n'est qu'un mince et dernier débris. Au milieu de cet exercice violent, qui ne convenait plus à son âge, il fut pris de la fièvre, et, s'étant fait transporter sur son domaine le plus voisin, il y mourut après cinquante ans de règne. Ses quatre fils, Haribert, Gonthramn, Hilperik et Sighebert, suivirent son convoi jusqu'à Soissons, chantant des psaumes et portant à la main des flambeaux de cire.

LE PARTAGE DE LA GAULE

A peine les funérailles étaient-elles achevées, que le troisième des quatre frères, Hilperik, partit en grande hâte pour Braine, et força les gardiens de ce domaine royal à lui remettre les clefs du trésor. Maître de toutes les richesses que son père avait accumulées, il commença par en distribuer une partie aux chefs de bande et aux guerriers qui avaient leurs logements, soit à Braine, soit dans le voisinage. Tous lui jurèrent fidélité en plaçant leurs mains entre les siennes, le saluèrent par acclama-

tion du titre de *koning*, et promirent de le suivre partout où il les conduirait[1]. Alors, se mettant à leur tête, il marcha droit sur Paris, ancien séjour de Chlodowig Ier, et plus tard capitale du royaume de son fils aîné Hildebert[2].

Peut-être Hilperik attachait-il quelque idée de prééminence à la possession d'une ville habitée jadis par le conquérant de la Gaule; peut-être n'avait-il d'autre envie que celle de s'approprier le palais impérial, dont les bâtiments et les jardins bordaient, en dehors de la cité, la rive méridionale de la Seine. Cette supposition n'a rien d'improbable, car les vues ambitieuses des rois franks n'allaient guère au delà de la perspective d'un gain immédiat et personnel; et d'ailleurs, tout en conservant une forte teinte de la barbarie germanique, des passions effrénées et une âme impitoyable, Hilperik avait pris quelques-uns des goûts de la civilisation romaine. Il aimait à bâtir, se plaisait aux spectacles donnés dans des cirques de bois, et, par-dessus tout, avait la prétention d'être grammairien, théologien et poète. Ses vers latins, où les règles du mètre et de la prosodie étaient rarement observées, trouvaient des admirateurs parmi les nobles Gaulois qui applaudissaient en tremblant[3], et

1. *Koning* signifie *roi* dans le dialecte des Franks.]

2. Tout ce récit est traduit, pas très fidèlement, de Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre IV, dont Thierry cite en note les principaux passages. Voici du reste de quelle manière l'historien franc raconte la prise de Paris par Chilpéric. On verra le procédé suivi par Thierry pour développer le récit original : « Chilpéric, après les funérailles de son père, s'empara des trésors amassés dans la villa royale de Braine [voyez comment Thierry donne ici le détail précis : *Il força les gardiens*, etc.], s'aboucha avec les Franks les plus capables de le servir, et se les gagna par des présents [ici Thierry ajoute les détails de la proclamation]. Bientôt il entre dans Paris, et occupe le siège du roi Childebert [tout ce qui suit sur Paris est supposé par Thierry, et le portrait de Chilpéric est emprunté à Fortunat]. Mais il ne put le posséder longtemps : car ses frères se réunirent pour l'en chasser [*à grandes journées*, etc., ajoute Thierry] et alors les quatre frères firent du royaume un partage légal. »

3. Les nobles francs ne devaient pas moins applaudir et trembler.

s'écriaient que l'illustre fils des Sicambres l'emportait en beau langage sur les enfants de Romulus, et que le fleuve du Wahal en remontrait au Tibre[1].

Hilperik entra à Paris sans aucune opposition, et logea ses guerriers dans les tours qui défendaient les ponts de la ville, alors environnée par la Seine. Mais, à la nouvelle de ce coup de main, les trois autres frères se réunirent contre celui qui voulait se faire à lui-même sa part de l'héritage paternel, et marchèrent sur Paris à grandes journées, avec des forces supérieures. Hilperik n'osa leur tenir tête, et, renonçant à son entreprise, il se soumit aux chances d'un partage fait de gré à gré. Ce partage de la Gaule entière et d'une portion considérable de la Germanie s'exécuta par un tirage au sort, comme celui qui avait eu lieu, un demi-siècle auparavant, entre les fils de Chlodowig. Il y eut quatre lots, correspondant, avec quelques variations, aux quatre parts de territoire désignées par les noms de royaume de Paris, royaume d'Orléans, Neustrie et Austrasie[2].

1. Portrait de Chilpéric par M. Lavisse, *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1885 (*Etudes sur l'histoire d'Allemagne*) : « Chilpéric s'était mis en tête de réformer le dogme de la Trinité, conte son projet à Grégoire de Tours : « Et voilà ! » dit-il en conclusion, « ce que je veux « que vous croyiez, toi et les autres docteurs des églises ! » Grégoire s'en défendit, et comme le roi l'avertissait qu'il s'adresserait à de plus sages : « Celui qui accepterait tes propositions, » s'écria l'évêque, « serait non pas un sage, mais un sot. » Sur ce chapitre, Grégoire, comme on sait, n'entendait pas la discussion. Un autre évêque, auprès duquel le roi renouvela sa tentative, voulut lui arracher le parchemin où il avait écrit sa profession de foi. Chilpéric « grinça les dents » et se tut. Il semble d'ailleurs qu'il ait été le seul théologien de la famille, ce singulier personnage que Grégoire de Tours accable d'une malédiction méritée, mais dont la physionomie nous intéresse au plus haut degré, parce qu'il a été le plus exact imitateur du gouvernement impérial et le disciple maladroit de la civilisation ancienne. Il faisait des *praeceptiones* et des vers latins ; il était philologue et il commanda qu'on ajoutât des lettres à l'alphabet. Sa théologie, sa philosophie, sa poésie, ses *praeceptiones* se ressemblent et se valent. Son gouvernement boite comme ses vers. Il parodie Auguste comme Virgile, et il est le type de cette royauté d'imitation grossièrement plaquée d'or antique. »

2. Lavisse : « Les quatre fils de Clovis se partagent sa succession. Ils

Haribert obtint dans le tirage la part de son oncle Hildebert, c'est-à-dire le royaume auquel Paris donnait son nom, et qui, s'étendant du nord au sud, tout en longueur, comprenait Senlis, Melun, Chartres, Tours, Poitiers, Saintes, Bordeaux et les villes des Pyrénées. Gonthramn eut pour lot, avec le royaume d'Orléans, part de son oncle Chlodomir, tout le territoire des Burgondes, depuis la Saône et les Vosges, jusqu'aux Alpes et à la mer de Provence. La part de Hilperik fut celle de son père, le royaume de Soissons, que les Franks appelaient *Neoster-rike* ou royaume d'Occident, et qui avait pour limites, au nord, l'Escaut, et au sud le cours de la Loire. Enfin le royaume d'Orient, ou l'*Oster-rike*, échut à Sighebert, qui réunit dans son partage l'Auvergne, tout le nord-est de la Gaule, et la Germanie jusqu'aux frontières des Saxons et des Slaves. Il semble, au reste, que les villes aient été comptées une à une, et que leur nombre seul ait servi de base pour la fixation de ces quatre lots; car, indépendamment de la bizarrerie d'une pareille division territoriale, on trouve encore une foule d'enclaves dont il est impossible de se rendre compte. Rouen et Nantes sont du royaume de Hilperik, et Avranches du royaume de Haribert; ce dernier possède Marseille; Arles est à Gonthramn et Avignon à Sighebert. Enfin Soissons, capitale de la Neustrie, se trouve, pour ainsi dire, bloquée entre quatre villes, Senlis et Meaux, Laon et Reims, qui appartiennent aux deux royaumes de Paris et d'Austrasie.

croient faire la chose du monde la plus naturelle, et nous ne voyons pas qu'ils aient étonné personne. Comme il n'y avait pas de droit d'aînesse dans les familles royales, tous les princes apportaient en naissant l'aptitude à régner, et lorsque la coutume de l'élection se fut perdue, les fils d'un roi succédèrent ensemble à leur père. Les Francs, bien qu'ils eussent sous les yeux l'indivisible monarchie impériale, se représentèrent la royauté, non comme une magistrature suprême, unique, et pour ainsi dire impersonnelle, mais comme un patrimoine composé de droits, d'honneurs et de propriétés, très propre à être partagé. »

HILPERIK, HARIBERT, GONTHRAMN ET LEURS FEMMES

Après que le sort eut assigné aux quatre frères leur part de villes et de domaines, chacun d'eux jura, sur les reliques des saints, de se contenter de son propre lot et de ne rien envahir au delà, soit par force, soit par ruse. Ce serment ne tarda pas à être violé; Hilperik profitant de l'absence de son frère Sighebert, qui guerroyait en Germanie, attaqua Reims à l'improviste, et s'empara de cette ville, ainsi que de plusieurs autres également à sa portée. Mais il ne jouit pas longtemps de cette conquête; Sighebert revint victorieux de sa campagne d'outre-Rhin, reprit ses villes une à une, et, poursuivant son frère jusque sous les murs de Soissons, le défit dans une bataille, et entra de force dans la capitale de la Neustrie. Suivant le caractère des Barbares, dont la fougue est violente, mais de peu de durée, ils se réconcilièrent en faisant de nouveau le serment de ne rien entreprendre l'un contre l'autre. Tous deux étaient d'un naturel turbulent, batailleur et vindicatif; Haribert et Gonthramn, moins jeunes et moins passionnés, avaient du goût pour la paix et le repos. Au lieu de l'air rude et guerrier de ses ancêtres, le roi Haribert affectait de prendre la contenance calme et un peu lourde des magistrats qui, dans les villes gauloises, rendaient la justice d'après les lois romaines. Il avait même la prétention d'être savant en jurisprudence, et aucun genre de flatterie ne lui était plus agréable que l'éloge de son habileté comme juge dans les causes embrouillées, et de la facilité avec laquelle, quoique Germain d'origine et de langage, il s'exprimait et discourait en latin. Chez le roi Gonthramn, par un singulier contraste, des manières habituellement douces et presque sacerdotales s'alliaient à des accès de fureur subite, dignes des forêts de la

Germanie. Une fois, pour un cor de chasse qu'il avait perdu, il fit mettre plusieurs hommes libres à la torture; une autre fois, il ordonna la mort d'un noble frank, soupçonné d'avoir tué un buffle sur le domaine royal. Dans ses heures de sang-froid, il avait un certain sentiment de l'ordre et de la règle, qui se manifestait surtout par un zèle religieux et par sa soumission aux évêques, qui alors étaient la règle vivante.

Au contraire, le roi Hilperik, sorte d'esprit fort à demi sauvage, n'écoutait que sa propre fantaisie, même lorsqu'il s'agissait du dogme et de la foi catholique. L'autorité du clergé lui semblait insupportable, et l'un de ses grands plaisirs était de casser les testaments faits au profit d'une église ou d'un monastère. Le caractère et la conduite des évêques étaient le principal texte de ses plaisanteries et de ses propos de table; il qualifiait l'un d'écervelé, l'autre d'insolent, celui-ci de bavard, cet autre de luxurieux. Les grands biens dont jouissait l'Église, et qui allaient toujours croissant, l'influence des évêques dans les villes, où, depuis le règne des Barbares, ils possédaient la plupart des prérogatives de l'ancienne magistrature municipale, toutes ces richesses et cette puissance qu'il enviait, sans apercevoir aucun moyen de les faire venir à lui, excitaient vivement sa jalousie. Les plaintes qu'il proférait dans son dépit ne manquaient pas de bon sens, et souvent on l'entendait répéter : « Voilà que notre fisc est appauvri ! voilà que nos biens s'en vont aux églises ! Personne ne règne, en vérité, si ce n'est les évêques des villes. »

Du reste, les fils de Chlother Ier, à l'exception de Sighebert qui était le plus jeune, avaient tous à un très haut degré le vice de l'incontinence, ne se contentant preque jamais d'une seule femme, quittant sans le moindre scrupule celle qu'ils venaient d'épouser, et la repre-

nant ensuite, selon le caprice du moment. Le pieux Gonthramn changea d'épouse à peu près autant de fois que ses deux frères, et, comme eux, il eut des concubines, dont l'une, appelée Vénérande, était la fille d'un Gaulois attaché au fisc. Le roi Haribert prit en même temps pour maîtresses deux sœurs d'une grande beauté, qui étaient au nombre des suivantes de sa femme Ingoberghe. L'une s'appelait Markowefe et portait l'habit de religieuse, l'autre avait nom Meroflede; elles étaient filles d'un ouvrier en laine, barbare d'origine, et *lite* du domaine royal.

Ingoberghe, jalouse de l'amour que son mari avait pour ces deux femmes, fit tout ce qu'elle put pour l'en détourner, et n'y réussit pas. N'osant cependant maltraiter ses rivales, ni les chasser, elle imagina une sorte de stratagème qu'elle croyait propre à dégoûter le roi d'une liaison indigne de lui. Elle fit venir le père des deux jeunes filles, et lui donna des laines à carder dans la cour du palais. Pendant que cet homme était à l'ouvrage, travaillant de son mieux pour montrer du zèle, la reine, qui se tenait à une fenêtre, appela son mari : « Venez », lui dit-elle, « venez ici voir quelque chose de nouveau. » Le roi vint, regarda de tous ses yeux, et ne voyant rien qu'un cardeur de laine, il se mit en colère, trouvant la plaisanterie fort mauvaise. L'explication qui suivit entre les deux époux fut violente, et produisit un effet tout contraire à celui qu'en attendait Ingoberghe; ce fut elle que le roi répudia pour épouser Meroflede.

Bientôt, trouvant qu'une seule femme légitime ne lui suffisait pas, Haribert donna solennellement le titre d'épouse et de reine à une fille nommée Théodehilde, dont le père était gardeur de troupeaux. Quelques années après, Meroflede mourut, et le roi se hâta d'épouser sa sœur Markowefe. Il se trouva ainsi, d'après les lois de l'Église, coupable d'un double sacrilège, comme bigame,

et comme mari d'une femme qui avait reçu le voile de religieuse. Sommé de rompre son mariage par saint Germain, évêque de Paris, il refusa obstinément, et fut excommunié. Mais l'Église n'était pas toujours la plus forte dans sa lutte contre l'orgueil brutal des héritiers de la conquête; Haribert ne s'émut point d'une pareille sentence, et garda près de lui ses deux femmes.

Entre tous les fils de Chlother, Hilperik est celui auquel les récits contemporains attribuent le plus grand nombre de reines, c'est-à-dire de femmes épousées d'après la loi des Franks, par l'anneau et par le denier[1]. L'une de ces reines, Audowere, avait à son service une jeune fille nommée Fredegonde, d'origine franke, et d'une beauté si remarquable que le roi, dès qu'il l'eut vue, se prit d'amour pour elle. Cet amour, quelque flatteur qu'il fût, n'était pas sans danger pour une servante que sa situation mettait à la merci de la jalousie et de la vengeance de sa maîtresse. Mais Fredegonde ne s'en effraya point; aussi rusée qu'ambitieuse, elle entreprit d'amener, sans se compromettre, des motifs légaux de séparation entre le roi et la reine Audowere. Si l'on en croit une tradition qui avait cours un siècle après, elle y réussit, grâce à la connivence d'un évêque et à la simplicité de la reine. Hilperik venait de se joindre à son frère Sighebert, pour marcher au delà du Rhin contre les peuples de la Confédération Saxonne; il avait laissé Audowere enceinte de plusieurs mois. Avant qu'il fût de retour, la reine accoucha d'une fille, et ne sachant si elle devait la faire baptiser en l'absence de son mari, elle consulta Fredegonde, qui, parfaitement habile à dissimuler, ne lui inspirait ni soupçon ni défiance : « Madame », répondit la suivante, « lorsque le roi mon seigneur reviendra

1. Le Franc donnait à sa fiancée l'anneau et une pièce de monnaie.

victorieux, pourrait-il voir sa fille avec plaisir, si elle n'était pas baptisée? » La reine prit ce conseil en bonne part, et Fredegonde se mit à préparer sourdement, à force d'intrigues, le piège qu'elle voulait lui dresser.

Quand le jour du baptême fut venu, à l'heure indiquée pour la cérémonie, le baptistère était orné de tentures et de guirlandes; l'évêque, en habits pontificaux, était présent; mais la marraine, noble dame franke, n'arrivait pas, et on l'attendit en vain. La reine, surprise de ce contre-temps, ne savait que résoudre, quand Fredegonde, qui se tenait près d'elle, lui dit : « Qu'y a-t-il besoin de s'inquiéter d'une marraine? aucune dame ne vous vaut pour tenir votre fille sur les fonts; si vous m'en croyez, tenez-la vous-même. » L'évêque, au mépris de ses devoirs, accomplit les rites du baptême, et la reine se retira sans comprendre de quelle conséquence était pour elle l'acte religieux qu'elle venait de faire.

Au retour du roi Hilperik, toutes les jeunes filles du domaine royal allèrent à sa rencontre, portant des fleurs et chantant des vers à sa louange. Fredegonde, en l'abordant, lui dit : « Dieu soit loué de ce que le roi notre seigneur a remporté la victoire sur ses ennemis, et de ce qu'une fille lui est née! Mais avec qui mon seigneur habitera-t-il désormais? car la reine, ma maîtresse, est aujourd'hui ta commère, et marraine de ta fille Hildeswinde. — Eh bien! » répondit le roi d'un ton jovial, « si je ne puis demeurer avec elle, je demeurerai avec toi. » Sous le portique du palais, Hilperik trouva sa femme Audowere tenant entre ses bras son enfant, qu'elle vint lui présenter avec une joie mêlée d'orgueil; mais le roi, affectant un air de regret, lui dit : « Femme, dans ta simplicité d'esprit, tu as fait une chose criminelle; désormais tu ne peux plus être mon épouse. » En rigide observateur des lois ecclésiastiques, le roi punit par

l'exil l'évêque qui avait baptisé sa fille, et il engagea Audowere à se séparer de lui sur-le-champ, et à prendre, comme veuve, le voile de religieuse. Pour la consoler, il lui donna plusieurs domaines d'une valeur considérable; elle se résigna et fit choix d'un monastère situé dans la ville du Mans. Hilperik épousa Fredegonde, et ce fut au bruit des fêtes de ce mariage que la reine répudiée partit pour sa retraite, où, quinze ans plus tard, elle fut mise à mort par les ordres de son ancienne servante.

MARIAGE DE SIGHEBERT AVEC BRUNEHILDE

Pendant que les trois fils aînés de Chlother vivaient ainsi dans la débauche, et se mariaient à des femmes de service, Sighebert, le plus jeune, loin de suivre leur exemple, en conçut de la honte et du dégoût. Il résolut de n'avoir qu'une seule épouse, et d'en prendre une qui fût de race royale. Athanaghild, roi des Goths établis en Espagne, avait deux filles en âge d'être mariées, et dont la cadette, nommée Brunehilde, était fort admirée pour sa beauté; ce fut sur elle que s'arrêta le choix de Sighebert. Une ambassade nombreuse partit de Metz, avec de riches présents, pour aller à Tolède faire au roi des Goths la demande de sa main. Le chef de cette ambassade, Gog, ou plus correctement Godeghisel, maire du palais d'Austrasie, homme habile en toutes sortes de négociations, eut un plein succès dans celle-ci, et amena d'Espagne la fiancée du roi Sighebert. Partout où passa Brunehilde, dans son long voyage vers le Nord, elle se fit remarquer, selon le témoignage d'un contemporain, par la grâce de ses manières, les charmes de sa figure, la prudence et l'agrément de ses discours. Sighebert l'aima, et toute sa vie conserva pour elle un attachement passionné.

Ce fut en l'année 566 que la cérémonie des noces eut lieu, avec un grand appareil, dans la ville royale de Metz.

Tous les seigneurs du royaume d'Austrasie étaient invités par le roi à prendre part aux fêtes de ce jour. On vit arriver à Metz, avec leur suite d'hommes et de chevaux, les comtes des villes et les gouverneurs des provinces septentrionales de la Gaule, les chefs patriarcaux des vieilles tribus frankes demeurées au delà du Rhin, et les ducs des Alamans, des Baïwares et des Thorins ou Thuringiens. Dans cette bizarre assemblée, la civilisation et la barbarie s'offraient côte à côte à différents degrés. Il y avait des nobles gaulois, polis et insinuants, des nobles franks, orgueilleux et brusques, et de vrais sauvages, tout habillés de fourrures, aussi rudes de manières que d'aspect. Le festin nuptial fut splendide et animé par la joie; les tables étaient couvertes de plats d'or et d'argent ciselés, fruit des pillages de la conquête; le vin et la bière coulaient sans interruption dans des coupes ornées de pierreries, ou dans les cornes de buffle dont les Germains se servaient pour boire. On entendait retentir, dans les vastes salles du palais, les santés et les défis que se portaient les buveurs, des acclamations, des éclats de rire, tout le bruit de la gaieté tudesque. Aux plaisirs du banquet nuptial succéda un genre de divertissement beaucoup plus raffiné, et de nature à n'être goûté que du très petit nombre des convives.

Il y avait alors à la cour du roi d'Austrasie un Italien, Venantius Honorius Clementianus Fortunatus, qui voyageait en Gaule, accueilli partout avec une grande distinction. C'était un homme d'un esprit superficiel mais agréable, et qui apportait de son pays quelques restes de cette élégance romaine déjà presque effacée au delà des Alpes. Recommandé au roi Sighebert par ceux des évêques et des comtes d'Austrasie qui aimaient encore et qui regrettaient l'ancienne politesse, Fortunatus obtint, à la cour semi-barbare de Metz, une généreuse

hospitalité. Les intendants du fisc royal avaient ordre de lui fournir un logement, des vivres et des chevaux. Pour témoigner sa gratitude, il s'était fait le poète de la cour; il adressait au roi et aux seigneurs des pièces de vers latins, qui, si elles n'étaient pas toujours parfaitement comprises, étaient bien reçues et bien payées. Les fêtes du mariage ne pouvaient se passer d'un épithalame; Venantius Fortunatus en composa un dans le goût classique, et il le récita devant l'étrange auditoire qui se pressait autour de lui, avec le même sérieux que s'il eût fait une lecture publique à Rome sur la place de Trajan [1].

Dans cette pièce qui n'a d'autre mérite que celui d'être un des derniers et pâles reflets du bel esprit romain, les deux personnages obligés de tout épithalame, Vénus et l'Amour, paraissent avec leur attirail de flèches, de flambeaux et de roses. L'Amour tire une flèche droit au cœur du roi Sighebert, et va conter à sa mère ce grand triomphe : « Ma mère », dit-il, « j'ai terminé le combat! » Alors la déesse et son fils volent à travers les airs jusqu'à la cité de Metz, entrent dans le palais, et vont orner de fleurs la chambre nuptiale. Là, une dispute s'engage entre eux sur le mérite des deux époux; l'Amour tient pour Sighebert, qu'il appelle un nouvel Achille; mais Vénus préfère Brunehilde, dont elle fait ainsi le portrait :

« O vierge que j'admire et qu'adorera ton époux, Brunehilde, plus brillante, plus radieuse que la lampe éthérée, le feu des pierreries cède à l'éclat de ton visage; tu es une autre Vénus, et ta dot est l'empire de la beauté! Parmi les Néréides qui nagent dans les mers d'Hibérie, aux sources de l'Océan, aucune ne peut se dire ton égale [2]; aucune Napée n'est plus belle, et les

1. Nous possédons les œuvres de Fortunat; traduction française, sous la direction de Nisard, 1884. Sur le *forum Trajanum* se trouvait alors une école de déclamation et de rhétorique (*auditorium*).

2. Les Napées sont les divinités des bois.

Nymphes des fleuves s'inclinent devant toi! La blancheur du lait et le rouge le plus vif sont les couleurs de ton teint; les lis mêlés aux roses, la pourpre tissue avec l'or, n'offrent rien qui lui soit comparable, et se retirent du combat. Le saphir, le diamant, le cristal, l'émeraude et le jaspe sont vaincus; l'Espagne a mis au monde une perle nouvelle. »

Ces lieux communs mythologiques et ce cliquetis de mots sonores, mais à peu près vides de sens, plurent au roi Sighebert et à ceux des seigneurs franks qui, comme lui, comprenaient quelque peu la poésie latine. A vrai dire, il n'y avait, chez les principaux chefs barbares, aucun parti pris contre la civilisation; tout ce qu'ils étaient capables d'en recevoir, ils le laissaient volontiers venir à eux; mais ce vernis de politesse rencontrait un tel fond d'habitudes sauvages, des mœurs si violentes, et des caractères si indisciplinables, qu'il ne pouvait pénétrer bien avant. D'ailleurs, après ces hauts personnages, les seuls à qui la vanité ou l'instinct aristocratique fit chercher la compagnie et copier les manières des anciens nobles du pays, venait la foule des guerriers franks, pour lesquels tout homme sachant lire, à moins qu'il n'eût fait ses preuves devant eux, était suspect de lâcheté. Sur le moindre prétexte de guerre, ils recommençaient à piller la Gaule comme au temps de la première invasion; ils enlevaient, pour les faire fondre, les vases précieux des églises, et cherchaient de l'or jusque dans les tombeaux. En temps de paix, leur principale occupation était de machiner des ruses pour exproprier leurs voisins de race gauloise, et d'aller sur les grands chemins attaquer, à coups de lance ou d'épée, ceux dont ils voulaient se venger. Les plus pacifiques passaient le jour à fourbir leurs armes, à chasser ou à s'enivrer. En leur donnant à boire, on obtenait tout d'eux, jusqu'à la promesse de protéger de leur crédit, auprès

du roi, tel ou tel candidat pour un évêché devenu vacant.

Harcelés continuellement par de pareils hôtes, toujours inquiets pour leurs biens ou pour leur personne, les membres des riches familles indigènes perdaient le repos d'esprit sans lequel l'étude et les arts périssent ; ou bien, entraînés eux-mêmes par l'exemple, par un certain instinct d'indépendance brutale que la civilisation ne peut effacer du cœur de l'homme, ils se jetaient dans la vie barbare, méprisaient tout, hors la force physique, et devenaient querelleurs et turbulents. Comme les guerriers franks, ils allaient de nuit assaillir leurs ennemis dans leurs maisons ou sur les routes, et ils ne sortaient jamais sans porter sur eux le poignard germanique appelé *skramasax*, couteau de sûreté. Voilà comment, dans l'espace d'un siècle et demi, toute culture intellectuelle, toute élégance des mœurs disparut de la Gaule, par la seule force des choses, sans que ce déplorable changement fût l'ouvrage d'une volonté malveillante et d'une hostilité systématique contre la civilisation romaine[1].

HILPERIK DEMANDE GALESWINTHE EN MARIAGE

Le mariage de Sighebert, ses pompes, et surtout l'éclat que lui prêtait le rang de la nouvelle épouse, firent, selon les chroniques du temps, une vive impression sur l'esprit du roi Hilperik. Au milieu de ses concubines et des femmes qu'il avait épousées à la manière des anciens chefs germains, sans beaucoup de cérémonie, il lui sembla qu'il menait une vie moins noble, moins royale que celle de son jeune frère. Il résolut de prendre, comme lui, une épouse de haute naissance ; et, pour l'imiter en tout point, il fit partir une ambassade, chargée d'aller demander au roi des Goths la main de

1. Passage très important et pensées remarquablement justes.

Galeswinthe[1], sa fille aînée. Mais cette demande rencontra des obstacles qui ne s'étaient pas présentés pour les envoyés de Sighebert. Le bruit des débauches du roi de Neustrie avait pénétré jusqu'en Espagne; les Goths, plus civilisés que les Franks, et surtout plus soumis à la discipline de l'Évangile, disaient hautement que le roi Hilperik menait la vie d'un païen. De son côté, la fille aînée d'Athanaghild, naturellement timide et d'un caractère doux et triste, tremblait à l'idée d'aller si loin, et d'appartenir à un pareil homme. Sa mère Goïswinthe, qui l'aimait tendrement, partageait sa répugnance, ses craintes et ses pressentiments de malheur; le roi était indécis et différait de jour en jour sa réponse définitive. Enfin, pressé par les ambassadeurs, il refusa de rien conclure avec eux, si leur roi ne s'engageait par serment à congédier toutes ses femmes, et à vivre selon la loi de Dieu avec sa nouvelle épouse. Des courriers partirent pour la Gaule, et revinrent apportant de la part du roi Hilperik une promesse formelle d'abandonner tout ce qu'il avait de reines et de concubines, pourvu qu'il obtînt une femme digne de lui et fille d'un roi.

Une double alliance avec les rois des Franks, ses voisins et ses ennemis naturels, offrait tant d'avantages politiques au roi Athanaghild, qu'il n'hésita plus, et, sur cette assurance, passa aux articles du traité de mariage. De ce moment, toute la discussion roula, d'un côté, sur la dot qu'apporterait la future épouse, de l'autre, sur le douaire qu'elle recevrait de son mari, après la première nuit des noces, comme *présent du lendemain*. En effet, suivant une coutume observée chez tous les peuples d'origine germaine, il fallait qu'au réveil de la mariée,

1. J'adopte, pour l'orthographe de ce nom, la forme propre au dialecte gothique ; celle qui répond au dialecte des Franks est *Galeswinde* ou *Gaileswinde*.]

l'époux lui fit un don quelconque pour prix de sa virginité. Ce présent variait beaucoup de nature et de valeur : tantôt c'était une somme d'argent ou quelque meuble précieux, tantôt des attelages de bœufs ou de chevaux, du bétail, des maisons ou des terres; mais, quel que fût l'objet de cette donation, il n'y avait qu'un seul mot pour la désigner, on l'appelait don du matin, *morghengabe* ou *morgane-ghiba*, selon les différents dialectes de l'idiome germanique. Les négociations relatives au mariage du roi Hilperik avec la sœur de Brunehilde, ralenties par l'envoi des courriers, se prolongèrent ainsi jusqu'en l'année 567; elles n'étaient pas encore terminées, lorsqu'un événement survenu dans la Gaule en rendit la conclusion plus facile.

L'aîné des quatre rois franks, Haribert, avait quitté les environs de Paris, sa résidence habituelle, pour aller près de Bordeaux, dans un de ses domaines, jouir du climat et des productions de la Gaule méridionale. Il y mourut presque subitement, et sa mort amena, dans l'empire des Franks, une nouvelle révolution territoriale. Dès qu'il eut fermé les yeux, l'une de ses femmes, Theodehilde, qui était la fille d'un berger, mit la main sur le trésor royal; et, afin de conserver le titre de reine, elle envoya proposer à Gonthramn de la prendre pour épouse. Le roi accueillit très bien ce message, et répondit avec un air de parfaite sincérité : « Dites-lui qu'elle se hâte de venir avec son trésor; car je veux l'épouser et la rendre grande aux yeux des peuples; je veux même qu'auprès de moi elle jouisse de plus d'honneurs qu'avec mon frère qui vient de mourir. » Ravie de cette réponse, Theodehilde fit charger sur plusieurs voitures les richesses de son mari, et partit pour Châlon-sur-Saône, résidence du roi Gonthramn. Mais, à son arrivée, le roi, sans s'occuper d'elle, examina le bagage, compta les

chariots, et fit peser les coffres; puis il dit aux gens qui l'entouraient « Ne vaut-il pas mieux que ce trésor m'appartienne plutôt qu'à cette femme, qui ne méritait pas l'honneur que mon frère lui a fait? » Tous furent de cet avis, le trésor de Haribert fut mis en lieu de sûreté, et le roi fit conduire sous escorte, au monastère d'Arles[1], celle qui, bien à regret, venait de lui faire un si beau présent.

Aucun des deux frères de Gonthramn ne lui disputa la possession de l'argent et des effets précieux qu'il venait de s'approprier par cette ruse; ils avaient à débattre, soit avec lui, soit entre eux, des intérêts d'une bien autre importance. Il s'agissait de réduire à trois parts, au lieu de quatre, la division du territoire gaulois, et de faire, d'un commun accord, le partage des villes et des provinces qui formaient le royaume de Haribert. Cette nouvelle distribution se fit d'une façon encore plus étrange et plus désordonnée que la première. La ville de Paris fut divisée en trois, et chacun des frères en reçut une portion égale. Pour éviter le danger d'une invasion par surprise, aucun ne devait entrer dans la ville sans le consentement des deux autres, sous peine de perdre non seulement sa part de Paris, mais sa part entière du royaume de Haribert. Cette clause fut ratifiée par un serment solennel, sur les reliques de trois saints vénérés, Hilaire, Martin et Polyeucte, dont le jugement et la vengeance furent appelés sur la tête de celui qui manquerait à sa parole.

De même que Paris, la ville de Senlis fut divisée, mais en deux parties seulement; des autres villes on forma trois lots, d'après le calcul des impôts qu'on y percevait, et sans aucun égard à leur position respective. La con-

1. Ce monastère, le premier couvent de femmes établi dans la Gaule franke, avait été fondé, au commencement du VIe siècle, par l'évêque Caesarius ou saint Césaire.]

fusion géographique devint encore plus grande, les enclaves se multiplièrent, les royaumes furent, pour ainsi dire, enchevêtrés l'un dans l'autre. Le roi Gonthramn obtint, par le tirage au sort, Melun, Saintes, Angoulême, Agen et Périgueux. Meaux, Vendôme, Avranches, Tours, Poitiers, Albi, Conserans et les cantons des Basses-Pyrénées, échurent à Sighebert. Enfin, dans la part de Hilperik se trouvaient, avec plusieurs villes que les historiens ne désignent pas, Limoges, Cahors, Dax et Bordeaux, les cités aujourd'hui détruites de Bigorre et de Béarn, et plusieurs cantons des Hautes-Pyrénées.

Les Pyrénées orientales se trouvaient, à cette époque, en dehors du territoire soumis aux Franks; elles appartenaient aux Goths d'Espagne qui, par ce passage, communiquaient avec le territoire qu'ils possédaient en Gaule depuis le cours de l'Aude jusqu'au Rhône. Ainsi, le roi de Neustrie, qui n'avait pas eu jusque-là une seule ville au midi de la Loire, devint le plus proche voisin du roi des Goths, son futur beau-père. Cette situation réciproque fournit au traité de mariage une nouvelle base, et en amena presque aussitôt la conclusion. Parmi les villes que Hilperik venait d'acquérir, quelques-unes confinaient à la frontière du royaume d'Athanaghild; les autres étaient disséminées dans l'Aquitaine, province autrefois enlevée aux Goths par les victoires de Chlodowig le Grand. Stipuler que plusieurs de ces villes, perdues par ses ancêtres, seraient données en douaire à sa fille, c'était faire un coup d'adroit politique; et le roi des Goths n'y manqua pas. Soit défaut d'intelligence pour des combinaisons supérieures à celle de l'intérêt du moment, soit désir de conclure à tout prix son mariage avec Galeswinthe, le roi Hilperik n'hésita point à promettre, pour douaire et pour *don du matin*, les cités de Limoges, Cahors, Bordeaux, Béarn et Bigorre, avec leur territoire.

La confusion qui régnait dans les idées des nations germaniques, entre le droit de possession territoriale et le droit de gouvernement, pouvait quelque jour mettre ces villes hors de la domination franke, mais le roi de Neustrie ne prévoyait pas de si loin. Tout entier à une seule pensée, il ne songea qu'à stipuler, en retour de ce qu'il abandonnerait, la remise entre ses mains d'une dot considérable en argent et en objets de grand prix : ce point convenu, il n'y eut plus aucun obstacle, et le mariage fut décidé.

DÉPART ET VOYAGE DE GALESWINTHE

A travers tous les incidents de cette longue négociation, Galeswinthe n'avait cessé d'éprouver une grande répugnance pour l'homme auquel on la destinait, et de vagues inquiétudes sur l'avenir. Les promesses faites au nom du roi Hilperik par les ambassadeurs franks n'avaient pu la rassurer. Dès qu'elle apprit que son sort venait d'être fixé d'une manière irrévocable, saisie d'un mouvement de terreur, elle courut vers sa mère, et jetant ses bras autour d'elle, comme un enfant qui cherche du secours, elle la tint embrassée plus d'une heure en pleurant, et sans dire un mot. Les ambassadeurs franks se présentèrent pour saluer la fiancée de leur roi, et prendre ses ordres pour le départ; mais à la vue de ces deux femmes sanglotant sur le sein l'une de l'autre et se serrant si étroitement qu'elles paraissaient liées ensemble, tout rudes qu'ils étaient, ils furent émus et n'osèrent parler de voyage. Ils laissèrent passer deux jours, et le troisième, ils vinrent de nouveau se présenter devant la reine, en lui annonçant cette fois qu'ils avaient hâte de partir, lui parlant de l'impatience de leur roi et de la longueur du chemin. La reine pleura, et demanda pour sa fille encore un jour de délai. Mais le lendemain, quand on vint lui dire que tout était prêt

pour le départ : « Un seul jour encore », répondit-elle, « et je ne demanderai plus rien; savez-vous que là où vous emmenez ma fille, il n'y a plus de mère pour elle? » Mais tous les retards possibles étaient épuisés; Athanaghild interposa son autorité de roi et de père; et, malgré les larmes de la reine, Galeswinthe fut remise entre les mains de ceux qui avaient mission de la conduire auprès de son futur époux.

Une longue file de cavaliers, de voitures et de chariots de bagage traversa les rues de Tolède, et se dirigea vers la porte du Nord. Le roi suivit à cheval le cortège de sa fille jusqu'à un pont jeté sur le Tage, à quelque distance de la ville; mais la reine ne put se résoudre à retourner si vite, et voulut aller au delà. Quittant son propre char, elle s'assit auprès de Galeswinthe, et, d'étape en étape, de journée en journée, elle se laissa entraîner à plus de cent milles de distance. Chaque jour, elle disait : « C'est jusque-là que je veux aller », et, parvenue à ce terme, elle passait outre. A l'approche des montagnes, les chemins devinrent difficiles; elle ne s'en aperçut pas, et voulut encore aller plus loin. Mais comme les gens qui la suivaient, grossissant beaucoup le cortège, augmentaient les embarras et les dangers du voyage, les seigneurs goths résolurent de ne pas permettre que leur reine fît un mille de plus. Il fallut se résigner à une séparation inévitable, et de nouvelles scènes de tendresse, mais plus calmes, eurent lieu entre la mère et la fille. La reine exprima, en paroles douces, sa tristesse et ses craintes maternelles : « Sois heureuse », dit-elle; « mais j'ai peur pour toi; prends garde, ma fille, prends bien garde.... » A ces mots, qui s'accordaient trop bien avec ses propres pressentiments, Galeswinthe pleura et répondit : « Dieu le veut, il faut que je me soumette »; et la triste séparation s'accomplit.

Un partage se fit dans ce nombreux cortège; cavaliers et chariots se divisèrent, les uns continuant à marcher en avant, les autres retournant vers Tolède. Avant de monter sur le char qui devait la ramener en arrière, la reine des Goths s'arrêta au bord de la route, et, fixant ses yeux vers le chariot de sa fille, elle ne cessa de le regarder, debout et immobile, jusqu'à ce qu'il disparût dans l'éloignement et dans les détours du chemin. Galeswinthe, triste mais résignée, continua sa route vers le Nord. Son escorte, composée de seigneurs et de guerriers des deux nations, Goths et Franks, traversa les Pyrénées, puis les villes de Narbonne et de Carcassonne, sans sortir du royaume des Goths, qui s'étendait jusque-là; ensuite elle se dirigea, par la route de Poitiers et de Tours, vers la cité de Rouen où devait avoir lieu la célébration du mariage. Aux portes de chaque grande ville, le cortège faisait halte, et tout se disposait pour une entrée solennelle; les cavaliers jetaient bas leurs manteaux de route, découvraient les harnais de leurs chevaux, et s'armaient de leurs boucliers suspendus à l'arçon de la selle; la fiancée du roi de Neustrie quittait son lourd chariot de voyage pour un char de parade, élevé en forme de tour, et tout couvert de plaques d'argent. Le poète contemporain à qui sont empruntés ces détails[1], la vit entrer ainsi à Poitiers, où elle se reposa quelques jours; il dit qu'on admirait la pompe de son équipage, mais il ne parle point de sa beauté.

Cependant Hilperik, fidèle à sa promesse, avait répudié ses femmes et congédié ses maîtresses. Fredegonde elle-même, la plus belle de toutes, la favorite entre celles qu'il avait décorées du nom de reines, ne put échapper à cette proscription générale; elle s'y soumit avec une

1. Venance Fortunat.

résignation apparente, avec une bonne grâce qui aurait trompé un homme beaucoup plus fin que le roi Hilperik. Il semblait qu'elle reconnût sincèrement que ce divorce était nécessaire, que le mariage d'une femme comme elle avec un roi ne pouvait être sérieux, et que son devoir était de céder la place à une reine vraiment digne de ce titre. Seulement, elle demanda, pour dernière faveur, de ne pas être éloignée du palais, et de rentrer, comme autrefois, parmi les femmes qu'employait le service royal. Sous ce masque d'humilité il y avait une profondeur d'astuce et d'ambition féminine, contre laquelle le roi de Neustrie ne se tint nullement en garde. Depuis le jour où il s'était épris de l'idée d'épouser une fille de race royale, il croyait ne plus aimer Fredegonde, et ne remarquait plus sa beauté; car l'esprit du fils de Chlother, comme en général l'esprit des Barbares, était peu capable de retenir à la fois des impressions de nature diverse. Ce fut donc sans arrière-pensée, non par faiblesse de cœur, mais par simple défaut de jugement, qu'il permit à son ancienne favorite de rester près de lui, dans la maison que devait habiter sa nouvelle épouse.

NOCES DE GALESWINTHE. SA MORT

Les noces de Galeswinthe furent célébrées avec autant d'appareil et de magnificence que celles de sa sœur Brunehilde; il y eut même, cette fois, pour la mariée, des honneurs extraordinaires; et tous les Franks de la Neustrie, seigneurs et simples guerriers, lui jurèrent fidélité comme à un roi. Rangés en demi-cercle, ils tirèrent tous à la fois leurs épées, et les brandirent en l'air en prononçant une vieille formule païenne, qui dévouait au tranchant du glaive celui qui violerait son serment. Ensuite le roi lui-même renouvela solennellement sa promesse de constance et de foi conjugale; posant sa main sur une

châsse qui contenait des reliques, il jura de ne jamais répudier la fille du roi des Goths, et, tant qu'elle vivrait, de ne prendre aucune autre femme.

Galeswinthe se fit remarquer, durant les fêtes de son mariage, par la bonté gracieuse qu'elle témoignait aux convives : elle les accueillait comme si elle les eût déjà connus; aux uns elle offrait des présents, aux autres elle adressait des paroles douces et bienveillantes; tous l'assuraient de leur dévouement, et lui souhaitaient une longue et heureuse vie. Ces vœux, qui ne devaient point se réaliser pour elle, l'accompagnèrent jusqu'à la chambre nuptiale: et le lendemain, à son lever, elle reçut le *présent du matin*, avec le cérémonial prescrit par les coutumes germaniques. En présence de témoins choisis, le roi Hilperik prit dans sa main droite la main de sa nouvelle épouse, et de l'autre il jeta sur elle un brin de paille, en prononçant à haute voix les noms des cinq villes qui devaient, à l'avenir, être la propriété de la reine. L'acte de cette donation perpétuelle et irrévocable fut aussitôt dressé en langue latine; il ne s'est point conservé jusqu'à nous; mais on peut en reproduire jusqu'à un certain point la teneur, d'après les formules consacrées et le style usité dans les autres monuments de l'époque mérovingienne :

« Puisque Dieu a commandé que l'homme abandonne père et mère pour s'attacher à sa femme, qu'ils soient deux en une même chair, et qu'on ne sépare point ceux que le Seigneur a unis, moi, Hilperik, roi des Franks, homme illustre, à toi Galeswinthe, ma femme bien-aimée, que j'ai épousée suivant la loi salique, par le sou et le denier, je donne aujourd'hui par tendresse d'amour, sous le nom de dot et de *morgane-ghiba*, les cités de Bordeaux, Cahors, Limoges, Béarn et Bigorre, avec leur territoire et toute leur population. Je veux qu'à compter

de ce jour, tu les tiennes et possèdes en propriété perpétuelle, et je te les livre, transfère et confirme par la présente charte, comme je l'ai fait par le brin de paille et par le *handelang*[1]. »

Les premiers mois de mariage furent, sinon heureux, du moins paisibles pour la nouvelle reine; douce et patiente, elle supportait avec résignation tout ce qu'il y avait de brusquerie sauvage dans le caractère de son mari. D'ailleurs Hilperik eut quelque temps pour elle une véritable affection; il l'aima d'abord par vanité, joyeux d'avoir en elle une épouse aussi noble que celle de son frère; puis, lorsqu'il fut un peu blasé sur ce contentement d'amour-propre, il l'aima par avarice, à cause des grandes sommes d'argent et du grand nombre d'objets précieux qu'elle avait apportés. Mais après s'être complu quelque temps dans le calcul de toutes ces richesses, il cessa d'y trouver du plaisir, et dès lors aucun attrait ne l'attacha plus à Galeswinthe. Ce qu'il y avait en elle de beauté morale, son peu d'orgueil, sa charité envers les pauvres, n'étaient pas de nature à le charmer; car il n'avait de sens et d'âme que pour la beauté corporelle. Ainsi le moment arriva bientôt où, en dépit de ses propres résolutions, Hilperik ne ressentit auprès de sa femme que de la froideur et de l'ennui.

Ce moment, épié par Fredegonde, fut mis à profit par elle avec son adresse ordinaire. Il lui suffit de se montrer comme par hasard sur le passage du roi, pour que la comparaison de sa figure avec celle de Galeswinthe fît revivre, dans le cœur de cet homme sensuel, une passion mal éteinte par quelques bouffées de vanité. Fredegonde fut reprise pour concubine, et fit éclat de son nouveau

1. *Handelang* ou *handelag*, du mot *hand*, main, exprimait, en langue germanique, l'action de livrer, donner, transmettre de sa main.]

triomphe; elle affecta même envers l'épouse dédaignée des airs hautains et méprisants. Doublement blessée comme femme et comme reine, Galeswinthe pleura d'abord en silence; puis elle osa se plaindre, et dire au roi qu'il n'y avait plus dans sa maison aucun honneur pour elle, mais des injures et des affronts qu'elle ne pouvait supporter. Elle demanda comme une grâce d'être répudiée, et offrit d'abandonner tout ce qu'elle avait apporté avec elle, pourvu seulement qu'il lui fût permis de retourner dans son pays.

L'abandon volontaire d'un riche trésor, le désintéressement par fierté d'âme, étaient des choses incompréhensibles pour le roi Hilperik; et, n'en ayant pas la moindre idée, il ne pouvait y croire. Aussi, malgré leur sincérité, les paroles de la triste Galeswinthe ne lui inspirèrent d'autre sentiment qu'une défiance sombre, et la crainte de perdre, par une rupture ouverte, des richesses qu'il s'estimait heureux d'avoir en sa possession. Maîtrisant ses émotions et dissimulant sa pensée avec la ruse du sauvage, il changea tout d'un coup ses manières, prit une voix douce et caressante, fit des protestations de repentir et d'amour qui trompèrent la fille d'Athanaghild. Elle ne parlait plus de séparation, et se flattait d'un retour sincère, lorsqu'une nuit, par ordre du roi, un serviteur affidé fut introduit dans sa chambre, et l'étrangla pendant qu'elle dormait. En la trouvant morte dans son lit, Hilperik joua la surprise et l'affliction; il fit même semblant de verser des larmes, et, quelques jours après, il rendit à Fredegonde tous les droits d'épouse et de reine.

Ainsi périt cette jeune femme qu'une sorte de révélation intérieure semblait avertir d'avance du sort qui lui était réservé, figure mélancolique et douce qui traversa la barbarie mérovingienne, comme une apparition d'un

autre siècle. Malgré l'affaiblissement du sens moral au milieu de crimes et de malheurs sans nombre[1], il y eut des âmes profondément émues d'une infortune si peu méritée, et leurs sympathies prirent, selon l'esprit du temps, une couleur superstitieuse. On disait qu'une lampe de cristal, pendue près du tombeau de Galeswinthe, le jour de ses funérailles, s'était détachée subitement sans que personne y portât la main, et qu'elle était tombée sur le pavé de marbre sans se briser et sans s'éteindre. On assurait, pour compléter le miracle, que les assistants avaient vu le marbre du pavé céder comme une matière molle, et la lampe s'y enfoncer à demi. De semblables récits peuvent nous faire sourire, nous qui les lisons dans de vieux livres, écrits pour des hommes d'un autre âge; mais au VIe siècle, quand ces légendes passaient de bouche en bouche, comme l'expression vivante et poétique des sentiments et de la foi populaires, on devenait pensif et l'on pleurait en les entendant raconter[2].

Le sceau d'une destinée irrésistible n'est, dans aucune histoire, plus fortement empreint que dans celle des rois

1. Sur la décadence mérovingienne, voyez Lavisse (l'article cité plus haut, p. 70) et Fustel de Coulanges, *les Transformations de la royauté*, livre Ier.

2. On a, dans ce récit, le plus beau spécimen peut-être de la *méthode narrative* chère à Sismondi, Barante, Thierry et Thiers. De nos jours on a repris en France l'histoire des « temps mérovingiens » soit au point de vue des institutions (voyez Lehuërou, *Histoire des institutions mérovingiennes*, 1842; Tardif, *Études sur les institutions politiques et administratives de la France*, 1882; Fustel de Coulanges (cf. plus loin, p. 622 et suiv.); Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France*, t. II, 1888), soit au point de vue de la critique des sources (Monod, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1872).

Malgré leur sécheresse apparente, ces dernières études sur les sources nous ont permis de connaître plus intimement que ne l'avait fait Augustin Thierry les moindres détails de la vie gallo-franque. M. Monod a dit justement, à ce propos : « Ces travaux d'érudition et de cri-

de la dynastie mérovingienne. Ces fils de conquérants à demi sauvages, nés avec les idées de leurs pères au milieu des jouissances du luxe et des tentations du pouvoir, n'avaient dans leurs passions et leurs désirs ni règle ni mesure. Vainement des hommes plus éclairés qu'eux, sur les affaires de ce monde et sur la conduite de la vie élevaient la voix pour leur conseiller la modération et la prudence, ils n'écoutaient rien; ils se perdaient faute de comprendre; et l'on disait : Le doigt de Dieu est là. C'était la formule chrétienne; mais, à les voir suivre en aveugles, et comme des barques emmenées à la dérive, le courant de leurs instincts brutaux et de leurs passions désordonnées, on pouvait, sans être un prophète, deviner et prédire la fin qui les attendait presque tous.

Dans ce déclin de la Gaule vers la barbarie, l'impatience et l'oubli de toute règle étaient la maladie du siècle; et, pour tous les esprits, même les plus éclairés, la fantaisie individuelle en l'inspiration du moment tendait à remplacer l'ordre ou la loi.

tique rebutent quelquefois par une apparence de sécheresse et de monotonie ceux qui ne les ont point encore abordés. Aucune étude pourtant ne fait pénétrer plus profondément dans la connaissance des temps passés. Le critique est obligé de vivre avec les historiens dont il analyse les ouvrages; il cherche à surprendre leur vie de tous les instants, leur manière de travailler, les mobiles cachés de leurs idées et de leurs paroles. Il assiste à la composition de leurs écrits, il voit les manuscrits déposés sur leur table et les sources qu'ils consultent. Et lorsque le critique étend cette étude à toute une époque, lorsqu'il marque les liens qui unissent entre elles les diverses sources historiques, lorsqu'il découvre comment elles se copient et s'imitent les unes les autres, comment les mêmes idées, les mêmes sentiments se répètent et se transforment d'âge en âge, n'est-ce pas à l'histoire même de l'esprit humain qu'il travaille? Ne pénètre-t-il pas dans l'âme humaine bien plus profondément que s'il se contentait de raconter les événements de l'histoire politique ou militaire? C'est le récit des événements au contraire qui est sec et froid si l'on ignore de quelles idées et de quels sentiments ils sont la conséquence et l'expression. »

CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

1840[1]

Révolution de 1830[2]. Son caractère, ses effets.

ELLE A FIXÉ LE SENS DES RÉVOLUTIONS ANTÉRIEURES

La révolution de 1830, merveilleuse par sa rapidité et plus encore parce qu'elle n'a pas, un seul instant, dépassé son but, a rattaché, sans retour, notre ordre social au grand mouvement de 1789. Aujourd'hui tout dérive de là, le principe de la constitution, la source du pouvoir, la souveraineté, les couleurs du drapeau national[2]. La fusion des anciennes classes et des anciens partis a repris son cours ; elle se poursuit sous nos yeux, et se précipite par la lutte même de ces partis nés d'hier, qui ont remplacé, en la fractionnant de diverses manières, la profonde et fatale division du pays en deux camps, celui de la vieille France et celui de la France nouvelle.

De tous les pouvoirs antérieurs à notre grande révolution, un seul subsiste, la royauté, rajeunie et confirmée par l'adoption populaire. Si l'on regarde ce fait comme l'œuvre de la seule raison politique, on se trompe ; il a de plus sa raison historique. Notre histoire témoignait auprès de

1. Écrites en 1838-1839, puis placées en tête des *Récits* (édit. de 1840) et réimprimées avec ce dernier ouvrage, mais fortement remaniées dans les édit. suiv. « C'est une chose utile », disait-il dans la préface, « que de temps en temps un homme d'études consciencieuses vienne reconnaître le fort et le faible, et, pour ainsi dire, dresser le bilan de chaque portion de la science. » Thierry insista, dans ses *Considérations*, sur le régime municipal, ce qui annonçait ses études ultérieures.

2. Ceci a été écrit en 1840.] — Cf. plus loin, page 102.

nous, société renouvelée, en faveur de la royauté; car son développement durant six siècles a marché de front avec celui du Tiers-État; la révolution a voulu et n'a pu l'abolir, elle n'a pu que lui faire subir une interruption de douze ans si l'on compte jusqu'à l'Empire, et de huit ans si l'on s'arrête au consulat à vie, sorte d'ébauche du pouvoir royal. Elle durera sans doute, liée invariablement aux garanties de nos libertés politiques, mais c'est à des conditions expresses; la révolution des trois jours a inscrit en regard du vœu national le fameux *sinon*, *non* des cortès aragonaises.

Cette révolution, que l'avenir jugera dans ses conséquences sociales, a fait faire un pas au développement logique de notre histoire; elle a rendu à la première Révolution et à l'Empire la place qui leur était contestée parmi les grands faits légitimes, et, en terminant les années de la Restauration, elle a commencé pour celle-ci l'ère du jugement historique. Vue de ce point extrême, la série de nos changements sociaux prend un sens plus fixe et plus complet; les époques[1] où Mably et son école ne voyaient que décadence, honte et misère morale, sont réhabilitées. Depuis le XIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe, il y a suite et progression dans la vie nationale; d'un point à l'autre, à travers l'intervalle de sept cents ans, l'œil peut mesurer une même carrière laborieusement parcourue, l'esprit se figurer un même but, poursuivi sans relâche par toutes les générations politiques, par tous ceux à qui la coutume, la loi ou la force des choses ont tour à tour donné le pouvoir. Les révolutions ont achevé l'œuvre des réformes; les contre-révolutions n'ont point fait disparaître ce qui avait été fondé sur la vraie ligne de ce progrès. De tant de destructions, de créations, de transformations successives, sont résultées à la fin

1. Du despotisme monarchique. *Observations sur l'histoire de France*, 1765.

trois choses : la nation une et souveraine; la loi une, égale pour tous, faite par les représentants de la nation; le pouvoir royal s'appliquant, sous le contrôle du pays, aux nouvelles conditions de la société. Tout est renouvelé aujourd'hui sans que la tradition soit rompue; voilà ce qu'a fait le travail des siècles, et voilà pour nous, dans l'avenir, le chemin que trace l'expérience, la leçon que donne l'histoire du pays.

SON INFLUENCE SUR LES ÉTUDES HISTORIQUES

Notre histoire, dont le gouvernement restauré en 1814 méconnut, pour son malheur, les véritables voies et la pente irrésistible, fut, de la part de ce gouvernement, l'objet de deux actes bien contraires, l'un à jamais déplorable, la dispersion du Musée des Monuments français[1], l'autre digne d'éloges et de reconnaissance, la création de l'École des Chartes. Cet établissement, dont la pensée première appartient à l'Empire et que la Restauration nous a légué, se trouve lié aujourd'hui à une entreprise colossale conçue et dirigée par le gouvernement, la recherche et la publication de tous les matériaux encore inédits de l'histoire de France. Le grand travail de collection des monuments de notre ancienne existence politique et civile, commencé en 1762 et interrompu en 1792, cette œuvre à laquelle s'attachent, avec le nom de Bréquigny[2], les noms des ministres Bertin, de Miromesnil, Lamoignon, Barentin, d'Ormesson et de Calonne[3], a été

1. Fondé par les soins d'Alexandre Lenoir, institué par un *décret* du 29 vendémiaire an IV (1796), et supprimé par *ordonnance royale*, le 18 décembre 1816.] — Cf. Courajod, *Al. Lenoir*, t. I, 1878.

2. Bréquigny, *Table chronologique des diplômes*, etc., *concernant l'histoire de France*, in-folio, depuis 1769; reprise en 1856 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. « Bréquigny », a dit Thierry (*Considérations*, III), « a le premier mis la main au débrouillement des origines du Tiers Etat; c'est une gloire que notre siècle doit attacher à son nom. »

3. Fondation du Cabinet des Chartes par Bertin, 1762.

reprise, et, dans son nouveau cadre, elle embrasse les documents relatifs à l'histoire intellectuelle et morale du pays, à celle des sciences, des lettres et des arts[1]. L'application de la centralité administrative aux recherches historiques était en quelque sorte une loi pour le XIXe siècle, car elle est, tout à la fois, d'accord avec son esprit et avec la nécessité des circonstances. Nous n'avons plus que deux forces, l'action publique et le zèle individuel; la grande puissance des anciennes corporations savantes, l'association religieuse, a disparu. Il faut marcher cependant avec les moyens qui nous restent, et c'est ce qu'a senti l'homme d'État, grand historien lui-même, dont les plans tendent à élever chez nous l'étude des souvenirs et des monuments du pays au rang d'institution nationale[2].

CONTRE LA NOUVELLE ÉCOLE SYMBOLIQUE

Mais, il faut le dire, la fin de cette grande lutte où la France entière, divisée en deux partis, combattait d'un côté et de l'autre avec toutes les forces de l'opinion, cet événement si heureux dans l'ordre politique[3] a produit dans l'ordre moral et intellectuel le relâchement et la désunion des volontés et des efforts. Par cela même qu'elle a été profondément nationale, qu'elle a appelé à la vie politique tous les enfants du pays capables d'y entrer à quelque titre que ce fût, la dernière révolution a été fatale au recueillement des études et à la perfection du sens littéraire. Elle a dispersé dans toutes les carrières administratives cette nouvelle école d'historiens que de

1. Voyez les rapports adressés au roi par M. Guizot, le 31 décembre 1833, le 27 novembre 1834 et le 2 décembre 1835; *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique.] — In-4°, depuis 1835.
2. Guizot.
3. La révolution de 1848 bouleversa les idées de Thierry; cf. p. 102.

mauvais jours avaient rassemblés. La plupart de ceux qui avaient fait leurs preuves et de ceux qui s'étaient préparés à les faire, ont pris des fonctions publiques; ils sont partis, maîtres et disciples, pour ces régions d'où l'on ne revient guère, et où, parfois, l'on perd jusqu'au souvenir des études qu'on a quittées [1]. La discipline de l'exemple, la tradition des règles s'est affaiblie. Dans une science qui a pour objet les faits réels et les témoignages positifs, on a vu s'introduire et dominer des méthodes empruntées à la métaphysique, celle de Vico, par laquelle toutes les histoires nationales sont créées à l'image d'une seule, l'histoire romaine [2], et cette méthode venue d'Allemagne qui voit dans chaque fait le signe d'une idée, et dans le cours des événements humains une perpétuelle psychomachie. L'histoire a été ainsi jetée hors des voies qui lui sont propres; elle a passé du domaine de l'analyse et de l'observation exacte dans celui des hardiesses synthétiques. Il peut se rencontrer, je le sais, un homme [3] que l'originalité de son talent absolve du reproche de s'être fait des règles exceptionnelles, et qui, par des études consciencieuses et de rares qualités d'intelligence, ait le privilège de contribuer à l'agrandissement de la science, quelque procédé qu'il emploie pour y parvenir; mais cela ne prouve pas qu'en histoire toute méthode soit légitime. La synthèse, l'intuition historique, doit être laissée à ceux que la trempe de leur esprit y porte invinciblement et qui s'y livrent, par instinct, à leurs risques et périls; elle n'est point le chemin de tous, elle ne

1. Guizot, Barante, Thiers. Les révolutions de 1848 et de 1851 devaient les rendre tous trois aux lettres.

2. Allusion aux premiers livres de Michelet, *Principes de la philosophie de l'histoire* (traduction de Vico), 1827; son *Histoire romaine*, 1831; son *Histoire de France*, 1833 et suiv.; ses *Origines du droit français*, 1837.

3. Michelet.

ASITAS

saurait l'être sans conduire à d'insignes extravagances.

« Il faut que l'histoire soit ce qu'elle doit être et qu'elle s'arrête dans ses propres limites », dit M. Victor Cousin, « ces limites sont les limites mêmes qui séparent les événements et les faits du monde extérieur et réel, des événements et des faits du monde invisible des idées[1]. » Cette règle, posée par un homme d'une rare puissance d'esprit philosophique, est la plus ferme barrière contre l'irruption désordonnée de la philosophie dans l'histoire. Si les événements les plus généraux, ceux dont le cours marque la destinée de l'humanité tout entière, peuvent, jusqu'à un certain point, trouver leur type dans une histoire idéale, il n'en est pas de même des faits qui sont propres à chaque peuple et révèlent, en la caractérisant, son existence individuelle. Toute histoire nationale qui s'idéalise et passe en abstractions et en formules sort des conditions de son essence; elle se dénature et périt. La nôtre, après un rapide mouvement de progrès, risque de se trouver comme enrayée par l'affectation des méthodes et des formes transcendantes; il faut qu'elle soit ramenée fortement à la réalité, à l'analyse; il faut qu'on cherche des vues nouvelles, non pas au-dessus, mais au dedans des questions nettement posées. Au point où est parvenue la science de nos origines, ce qui peut la pousser en avant, ce sont des études analytiques sur les institutions du moyen âge, considérées dans leur action variée sur les diverses portions du sol de la France actuelle. Là se trouveront les moyens de revenir, avec des développements neufs et des résultats certains, sur tous les problèmes agités par l'école historique moderne[2].

1. Thierry oublie que Cousin a été un des principaux promoteurs de l'école symbolique et qu'il a encouragé Michelet et Quinet.
2. Profondément vrai, aujourd'hui encore.

Parmi ces problèmes il en est deux qui, ainsi que le montre ce qui précède, sont comme les pivots autour desquels la théorie de notre vieille histoire tourne en sens divers, selon la diversité des systèmes. C'est la question des conséquences sociales de l'établissement des Franks dans la Gaule, et celle de l'origine des grandes municipalités du moyen âge. La première domine toute l'histoire de la société française, la seconde domine toute l'histoire de ce Tiers État qui a détruit le régime des Ordres et fondé l'unité nationale sur l'égalité des droits civils. Au début de mes études historiques, une sorte d'instinct m'attira vers ces deux questions fondamentales ; elles ont été le point de ralliement d'une grande part des travaux de ma vie; je reviens à elles, et, dans les pages qui vont suivre, je leur apporte un dernier tribut de réflexions et de recherches.

Depuis 1791, les constitutions ont passé vite et changé souvent; elles changeront sans doute encore; elles sont le vêtement de la société; mais, sans cet extérieur qui varie, quelque chose d'immuable se perpétuera, l'unité sociale, l'indivisibilité du territoire, l'égalité civile, et la centralisation administrative.

L'histoire donne des leçons, et, à son tour, elle en reçoit; son maître est l'expérience, qui lui enseigne, d'époque en époque, à mieux voir et à mieux juger.

ESSAI SUR L'HISTOIRE
DE LA FORMATION ET DES PROGRÈS DU TIERS ÉTAT[1]
1850

La révolution de 1848.

(Extrait de la Préface.)

Une chose m'a frappé, c'est que, durant l'espace de six siècles, du XIIe au XVIIIe, l'histoire du Tiers État et

1. Garnier frères; 1 vol. in-12. — Paru en partie dans la *Revue des Deux Mondes*, 1846-50, puis en 1850, joint au premier volume du *Recueil des Monuments inédits de l'histoire du Tiers Etat*. Réimprimé à part en 1853, avec quelques changements; 3e édit., 1856.

Les travaux d'Aug. Thierry sur le Tiers État ont été diversement appréciés de nos jours. M. Luchaire en a dit : « Ne nous plaignons pas trop de ces assimilations superficielles et des appréciations hasardées que la passion politique inspira aux admirateurs des Communes. Elles donnèrent, au moins indirectement, une impulsion féconde en France aux études locales sur les villes et à la publication de nos archives municipales. » Cela est très vrai, mais il faut dire *directement*.

M. Giry est peut-être moins favorable : « L'histoire des institutions municipales n'a fait que peu de progrès en France depuis les beaux travaux d'Augustin Thierry sur cette matière si ample et si féconde. Les généralisations brillantes de l'auteur du *Tableau de l'ancienne France municipale*, au lieu de stimuler les savants, ont longtemps contribué à faire déserter ce terrain scientifique. Les théories de l'illustre historien du Tiers État, loin de faire l'éducation des érudits provinciaux en provoquant des vérifications, des recherches, des investigations nouvelles, se sont imposés à eux comme des vérités incontestables; on retrouve dans toutes les histoires locales son système sur la persistance du régime municipal romain, sur le caractère du mouvement communal, sur les conditions démocratiques de l'ancienne organisation municipale, adapté tant bien que mal aux villes des différentes régions de la France. »

Quoi qu'il en soit, ce n'est que tout à fait de notre temps qu'on a refait la première enquête assez sommairement conduite par Augustin Thierry sur l'histoire des Communes. « Un professeur distingué de l'École des Chartes », dit M. Luchaire de M. Giry, « a entrepris la lourde tâche de continuer l'œuvre d'Augustin Thierry, avec la sûreté de critique qui est la marque de la science actuelle, et

celle de la royauté sont indissolublement liées ensemble, de sorte qu'aux yeux de celui qui les comprend bien, l'une est pour ainsi dire le revers de l'autre. De l'avènement de Louis le Gros à la mort de Louis XIV, chaque époque décisive dans le progrès des différentes classes de la roture en liberté, en bien-être, en lumières, en importance sociale, correspond, dans la série des règnes, au nom d'un grand roi ou d'un grand ministre. Le XVIIIe siècle seul fait exception à cette loi de notre développement national; il a mis la défiance et préparé un divorce funeste entre le Tiers État et la royauté. Au point où un dernier progrès, garantie et couronnement de tous les autres, devait, par l'établissement d'une constitution nouvelle, compléter la liberté civile et fonder la liberté politique, l'accord nécessaire manqua sur les conditions d'un régime à la fois libre et monarchique. L'œuvre mal assise des Constituants de 1791 croula presque aussitôt, et la monarchie fut détruite.

Vingt-deux ans se passèrent durant lesquels, à d'immenses misères, succéda une admirable réparation, et l'on put croire alors tout lien brisé entre la France nouvelle et la royauté de l'ancienne France. Mais le régime constitutionnel de 1814 et celui de 1830 sont venus renouer la chaîne des temps et des idées, reprendre sous de nouvelles formes la tentative de 1789, l'alliance de la tradition nationale et des principes de liberté.

dans cet esprit de sereine impartialité qui s'impose maintenant à l'histoire. Ses publications ont jeté une vive lumière sur une partie déjà étendue du domaine des institutions municipales. Son enseignement, non moins fécond, a fait éclore quelques-unes de ces monographies précieuses qui contribueront, avec ses propres livres, à fonder définitivement l'histoire de notre Tiers État. »

Voyez Giry, *Histoire de la ville de Saint-Omer*, 1877; *les Établissements de Rouen*, 2 vol., 1883-1885, etc.; Prou, *les Coutumes de Lorris*, 1884, etc.; et le résumé de ces travaux dans le livre de M. Luchaire : *les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, 1890.

C'est à ce point de vue qui m'était donné par le cours même des choses que je me plaçai dans mon ouvrage, m'attachant à ce qui semblait être la voie tracée vers l'avenir, et croyant avoir sous mes yeux la fin providentielle du travail des siècles écoulés depuis le XIIe [1].

Tout entier à ma tâche lentement poursuivie selon la mesure de mes forces, j'abordais avec calme l'époque si controversée du XVIIIe siècle, quand vint éclater sur nous la catastrophe de février 1848. J'en ai ressenti le contre-coup de deux manières, comme citoyen d'abord, et aussi comme historien. Par cette nouvelle révolution, pleine du même esprit et des mêmes menaces que les plus mauvais temps de la première, l'histoire de France paraissait bouleversée autant que l'était la France elle-même. J'ai suspendu mon travail dans un découragement facile à comprendre, et l'histoire que j'avais conduite jusqu'à la fin du règne de Louis XIV est restée à ce point [2].

La société gallo-romaine et la société barbare.

Après la fin des grandes luttes du IVe et Ve siècle, soit entre les conquérants germains et les dernières forces de l'Empire, soit entre les peuples qui avaient occupé différentes portions de la Gaule, lorsque les Franks sont restés seuls maîtres de ce pays, deux races d'hommes, deux sociétés qui n'ont rien de commun que la religion, s'y montrent violemment réunies, et comme en présence, dans une même agrégation politique. La société gallo-romaine présente, sous la même loi, des conditions

1 Cf. plus haut, pages 95 et suiv.
2. Cet *Essai* s'arrête en effet sur la mort de Louis XIV (chap. XX).

très diverses et très inégales; la société barbare comprend, avec les classifications de rangs et d'états qui lui sont propres, des lois et des nationalités distinctes. On trouve dans la première des citoyens pleinement libres, des colons, ou cultivateurs attachés aux domaines d'autrui, et des esclaves domestiques privés de tous les droits civils; dans la seconde, le peuple des Franks est partagé en deux tribus ayant chacune sa loi particulière[1]; d'autres lois, entièrement différentes, régissent les Burgondes, les Goths et les autres populations teutoniques soumises de gré ou de force à l'empire frank, et, chez toutes aussi bien que chez les Franks, il y a au moins trois conditions sociales : deux degrés de liberté et la servitude. Entre ces existences disparates, la loi criminelle du peuple dominant établissait, par le tarif des amendes pour crime ou délit contre les personnes, une sorte de hiérarchie, point de départ du mouvement d'assimilation et de transformation graduelle qui, après quatre siècles écoulés, du ve au xe, fit naître la société des temps féodaux. Le premier rang dans l'ordre civil appartenait à l'homme d'origine franke et au *Barbare* vivant sous la loi des Franks; au second rang était le Barbare vivant sous sa loi originelle; puis venait l'indigène libre et propriétaire, le *Romain possesseur*, et, au même degré, le *lite* ou colon germanique; puis le *Romain tributaire*, c'est-à-dire le colon indigène; puis enfin l'esclave sans distinction d'origine[2].

Ces classes diverses que séparaient, d'un côté, la distance des rangs, de l'autre, la différence des lois, des mœurs et des langues, étaient loin de se trouver égale-

1. La loi des Franks saliens ou loi salique, et la loi des Franks ripuaires, ou loi des Ripuaires.]

2. Il semble bien que, dans les passages des lois barbares auxquels Thierry fait allusion, *romanus* désigne un homme affranchi selon la loi romaine, quelle que fût la race de cet affranchi.

ment réparties entre les villes et les campagnes. Tout ce qu'il y avait d'élevé, à quelque titre que ce fût, dans la population gallo-romaine, ses familles nobles, riches, industrieuses, habitaient les villes, entourées d'esclaves domestiques; et, parmi les hommes de cette race, le séjour habituel des champs n'était que pour les colons demi-serfs et pour les esclaves agricoles. Au contraire, la classe supérieure des hommes de race germanique était fixée à la campagne, où chaque famille libre et propriétaire vivait sur son domaine du travail des lites qu'elle y avait amenés, ou des anciens colons qui en dépendaient. Il n'y avait de Germains dans les villes qu'un petit nombre d'officiers royaux et des gens sans famille et sans patrimoine, qui, en dépit de leurs habitudes originelles, cherchaient à vivre en exerçant quelque métier[1].

La prééminence sociale de la race conquérante s'attacha aux lieux qu'elle habitait, et, comme on l'a déjà remarqué[2], passa des villes aux campagnes. Il arriva même que, par degrés, celles-ci enlevèrent aux autres la tête de leur population, qui, pour s'élever plus haut et se mêler aux conquérants, imita autant qu'elle put leur manière de vivre. Cette haute classe indigène, à l'exception de ceux qui parmi elle exerçaient les fonctions ecclésiastiques, fut en quelque sorte perdue pour la civilisation; elle inclina de plus en plus vers les mœurs de la barbarie, l'oisiveté, la turbulence, l'abus de la force, l'aversion de toute règle et de tout frein. Il n'y eut plus de progrès possible dans les cités de la Gaule pour les arts et la richesse; il n'y resta que des débris à recueillir et à conserver. Le travail de cette conservation, gage d'une civilisation à venir, fut, de ce moment, la tâche

1. Tout cela est exagéré : les nobles gallo-romains, dès le IVe siècle, vivaient fort volontiers dans leurs domaines, loin des villes.

2. *Histoire de la civilisation en France*, par M. Guizot, 3e édit., t. IV, p. 224.]

commune du clergé et des classes moyenne et inférieure de la population urbaine.

Naissance de la bourgeoisie. — Influence des villes sur les campagnes.

Au-dessus de la diversité presque infinie des changements qui s'accomplissent au XIIe siècle dans l'état des villes grandes ou petites, anciennes ou récentes, une même pensée plane, pour ainsi dire, celle de ramener au régime public de la cité tout ce qui était tombé par abus ou vivait par coutume sous le régime privé du domaine. Cette pensée féconde ne devait pas s'arrêter aux bornes d'une révolution municipale; en elle était le germe d'une série de révolutions destinées à renverser de fond en comble la société féodale, et à faire disparaître jusqu'à ses moindres vestiges. Nous sommes ici à l'origine du monde social des temps modernes; c'est dans les villes affranchies, ou plutôt régénérées, qu'apparaissent, sous une grande variété de formes, plus ou moins libres, plus ou moins parfaites, les premières manifestations de son caractère. Là se développent et se conservent isolément des institutions qui doivent un jour cesser d'être locales, et entrer dans le droit politique ou le droit civil du pays. Par les chartes de communes, les chartes de coutumes et les statuts municipaux, la loi écrite reprend son empire; l'administration, dont la pratique s'était perdue, renaît dans les villes, et ses expériences de tous genres, qui se répètent chaque jour dans une foule de lieux différents, servent d'exemple et de leçon à l'État. La bourgeoisie, nation nouvelle dont les mœurs sont l'égalité civile et l'indépendance dans le travail, s'élève entre la noblesse et le servage, et détruit pour jamais la dualité

sociale des premiers temps féodaux. Ses instincts novateurs, son activité, les capitaux qu'elle accumule, sont une force qui réagit de mille manières contre la puissance des possesseurs du sol, et, comme aux origines de toute civilisation, le mouvement recommence par la vie urbaine[1].

L'action des villes sur les campagnes est l'un des grands faits sociaux du XIIe et du XIIIe siècle; la liberté municipale, à tous ses degrés, découla des unes sur les autres, soit par l'influence de l'exemple et la contagion des idées, soit par l'effet d'un patronage politique ou d'une agrégation territoriale. Non seulement les bourgs populeux aspirèrent aux franchises et aux privilèges des villes fermées, mais, dans quelques lieux du nord, on vit la nouvelle constitution urbaine, la commune jurée, s'appliquer, tant bien que mal, à de simples villages ou à des associations d'habitants de plusieurs villages. Les principes de droit naturel qui, joints aux souvenirs de l'ancienne liberté civile, avaient inspiré aux classes bourgeoises leur grande révolution, descendirent dans les classes agricoles, et y redoublèrent, par le tourment d'esprit, les gênes du servage et l'aversion de la dépendance domaniale. N'ayant guère eu jusque-là d'autre perspective que celle d'être déchargés des services les plus onéreux, homme par homme, famille par famille, les paysans s'élevèrent à des idées et à des volontés d'un autre ordre; ils en vinrent à demander leur affranchissement par seigneureries et par territoires, et à se liguer pour l'obtenir. Ce cri d'appel au sentiment de

1. Luchaire, p. 294 : « Le régime communal faisait du bourgeois un citoyen; il développait chez lui l'esprit d'initiative, les instincts d'énergie que favorisent la vie militaire et la pratique quotidienne du danger, l'habitude de prendre sans hésitation les responsabilités et de les soutenir avec constance, enfin les sentiments de fierté et de dignité qu'inspirent à l'homme l'exercice d'un pouvoir indépendant, la disposition de soi-même, la gestion de ses propres affaires. » Cf. ici, p. 148.

l'égalité originelle : *Nous sommes hommes comme eux*, se fit entendre dans les hameaux et retentit à l'oreille des seigneurs, qu'il éclairait en les menaçant. Des traits de fureur aveugle et de touchante modération signalèrent cette nouvelle crise dans l'état du peuple des campagnes; une foule de serfs, désertant leurs tenures, se livraient par bandes à la vie errante et au pillage; d'autres, calmes et résolus, négociaient leur liberté, offrant de donner pour elle, disent les chartes, le prix qu'on voudrait y mettre. La crainte de résistances périlleuses, l'esprit de justice et l'intérêt amenèrent les maîtres du sol à transiger, par des traités d'argent, sur leurs droits de tout genre et leur pouvoir immémorial. Mais ces concessions, quelque larges qu'elles fussent, ne pouvaient produire un changement complet ni général; les obstacles étaient immenses, c'était tout le régime de la propriété foncière à détruire et à remplacer; il n'y eut point à cet égard de révolution rapide et sympathique comme pour la renaissance des villes municipales; l'œuvre fut longue, il ne fallut pas moins de six siècles pour l'accomplir[1].

---

1. Luchaire, p. 71 et suiv. : « La commune était naturellement tentée d'absorber en elle les campagnes voisines et les sujets seigneuriaux qui les habitaient : autant d'enlevé à l'autorité détestée de l'évêque ou chapitre; autant de gagné pour la puissance militaire et même pour les finances de la municipalité. Aussi, lorsque la féodalité, après une lutte plus ou moins vive avec les bourgeois des villes, se vit obligée de céder au gouvernement populaire la plus grande partie du territoire de la cité, elle n'en fut que plus attentive à conserver intactes ses possessions rurales. Il lui fallut prendre les précautions les plus minutieuses pour que ses paysans échappassent à la contagion.

« Vaincue et réprimée sur certains points, la propagande communaliste renaissait ailleurs et triomphait de toutes les résistances. La population rurale avait un moyen plus direct de se procurer les bénéfices du régime communal : c'était de se donner à elle-même une organisation indépendante, analogue à celle des municipalités urbaines. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que la population rurale ait cherché à s'approprier pour son compte les procédés d'affranchissement qui avaient eu de si heureux effets dans les villes. Rien de plus intéressant que le spectacle de ces villages et de ces hameaux mettant

...at des classes roturières à la fin du XVIe siècle.

Le règne de Henri IV est une de ces époques décisives où finissent beaucoup de choses et où beaucoup de choses commencent. Placé sur la limite commune de deux grands siècles, il recueillit tous les fruits du travail social et des expériences de l'un, et jeta dans leur moule toutes les institutions que devait perfectionner l'autre. La royauté, dégagée de ce que le moyen âge avait laissé de confus dans son caractère, apparut alors clairement sous sa forme moderne, celle d'une souveraineté administrative, absolue de droit et de fait jusqu'en 1789, et, depuis, subordonnée ou associée à la souveraineté nationale. Alors se réglèrent d'une manière logique les départements ministériels, et leurs attributions s'étendirent à tout ce que réclament les besoins d'une société vraiment civilisée. Alors enfin le progrès de la nation vers l'unité s'accéléra par une plus grande concentration du pouvoir, et le progrès vers l'égalité civile par l'abaissement dans la vie de cour des hautes existences nobiliaires, et par l'élévation simultanée des différentes classes du Tiers État.

Trois causes concoururent à diminuer pour la haute bourgeoisie l'intervalle qui la séparait de la noblesse : l'exercice des emplois publics, et surtout des fonctions judiciaires, continué dans les mêmes familles, et devenu pour elles comme un patrimoine par le droit de résignation ; l'industrie des grandes manufactures et des grandes entreprises qui créait d'immenses fortunes, et ce pouvoir de la pensée que la renaissance des lettres avait fondé

leurs destinées en commun pour mieux résister à leurs seigneurs, et finissant par leur arracher les mêmes concessions, les même privilèges que ceux dont bénéficiaient les grands centres urbains. »

au profit des esprits actifs. En outre, la masse entière de la population urbaine avait été remuée profondément par les idées et par les troubles du siècle ; des hommes de tout rang et de toute profession s'étaient rapprochés les uns des autres dans la fraternité d'une même croyance et sous le drapeau d'un même parti. La Ligue surtout avait associé étroitement et jeté pêle-mêle dans ses conseils l'artisan et le magistrat, le petit marchand et le grand seigneur ; l'union dissoute, les conciliabules fermés, il en resta quelque chose dans l'âme de ceux qui retournèrent alors à la vie de boutique ou d'atelier : un sentiment de force et de dignité personnelle qu'ils transmirent à leurs enfants.

Pendant que les emplois judiciaires et administratifs, le commerce, l'industrie, la science, les lettres, les beaux-arts, les professions libérales et les professions lucratives élevaient la bourgeoisie en considération, et créaient pour elle, sous mille formes, des positions importantes, ce qui dans l'origine avait fait sa force et son lustre, la liberté municipale, déclinait rapidement. La législation du xve siècle avait enlevé aux magistrats des villes l'autorité militaire, celle du xvie leur enleva la juridiction civile, restreignit leur juridiction criminelle, et soumit à un contrôle de plus en plus rigoureux leur administration financière. Le privilège de communauté libre et quasi souveraine, qui avait protégé la renaissance et les premiers développements de l'ordre civil, fut traité de la même manière que les privilèges féodaux, et passa comme eux sous le niveau du pouvoir royal, dont chaque envahissement était alors un pas vers la civilisation et vers l'unité nationale. Mais la noblesse perdait, et ses pertes étaient irréparables ; la bourgeoisie perdait, et ses pertes n'étaient qu'apparentes ; si on lui fermait le chemin battu, de nouvelles et plus larges voies s'ouvraient

aussitôt devant elle. L'élévation continue du Tiers État est le fait dominant et comme la loi de notre histoire. Cette loi providentielle s'est exécutée plus d'une fois à l'insu de ceux qui en étaient les agents, à l'insu ou même avec les regrets de ceux qui devaient en recueillir le fruit. Les uns pensaient ne travailler que pour eux-mêmes, les autres, s'attachant au souvenir des garanties détruites ou éludées par le pouvoir, croyaient reculer pendant qu'ils avançaient toujours. Ainsi a marché le Tiers État depuis son avènement jusqu'aux dernières années du XVIIIe siècle; vint alors un jour où l'on put dire qu'il n'était rien dans l'ordre politique, et, le lendemain de ce jour, ses représentants aux États Généraux, se déclarant investis de la souveraineté nationale, abolissaient le régime des Ordres, et fondaient en France l'unité sociale, l'égalité civile et la liberté constitutionnelle[1].

1. Guizot, *Civilisation en France*, t. IV, XIXe leçon : « Au moment où la bourgeoisie française perdait dans les communes une partie de ses libertés, à ce moment, par la main des parlements, des prévôts, des juges et des administrateurs de tout genre, elle envahissait une large part du pouvoir. Ce sont des bourgeois surtout qui ont détruit en France les communes proprement dites; c'est par les bourgeois entrés au service du roi, et administrant ou jugeant pour lui, que l'indépendance et les chartes communales ont été le plus souvent attaquées et abolies. Mais, en même temps, ils agrandissaient, ils élevaient la bourgeoisie; ils lui faisaient acquérir de jour en jour plus de richesse, de crédit, d'importance et de pouvoir dans l'État. »

Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, t. I. 1894 (tableau de la bourgeoisie en 1614) : « La noblesse française était héréditaire; mais ce n'était pas une caste fermée. Elle ouvrait sans cesse ses rangs aux parvenus du Tiers État. Du haut en bas du corps social, un mouvement continuel élevait lentement les classes inférieures vers celles qui détenaient le privilège. La royauté présidait au fonctionnement du système et en tenait la clef. »

BARANTE

1782-1866

HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE
DE LA MAISON DE VALOIS[1]

1824-1826

L'école narrative en histoire.

(Extrait de la Préface.)

Ce que j'ai voulu surtout, c'est présenter une peinture fidèle d'un des siècles de notre histoire, et je devais me garder d'omettre rien de ce qui le caractérise. C'est à moi de me faire excuser en présentant une narration qui ne soit jamais dénuée de suite ni d'intérêt.

C'est, je l'avoue, ce que je me suis proposé avant tout. Charmé des récits contemporains, j'ai cru qu'il n'était pas impossible de reproduire les impressions que j'en avais reçues et la signification que je leur avais trouvée. J'ai tenté de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Elle doit être, avant

1. Édition de Paris, Delloye, 12 vol. in-8°, 1839. — L'ouvrage parut de 1824 à 1826 ; 5e édit., 1837-38. Barante commence ainsi son histoire : « Philippe, duc de Bourgogne, mourut au château de Rouvre, dans les premiers jours de décembre 1361. » Il la termine après la mort de Charles, à la date de 1483, par une citation du *Rosier des Guerres*, écrit vers ce temps (cf. p. 126). Comme on le voit, Barante évitait de sortir de la période qu'il racontait, s'interdisant toute remarque en dehors de ce temps, et s'efforçant de garder « l'empreinte de l'époque dont il voulait donner l'idée ».

tout, exacte et sérieuse; mais il m'a semblé qu'elle pouvait être en même temps vraie et vivante. De ces chroniques naïves, de ces documents originaux, j'ai tâché de composer une narration suivie, complète, exacte, qui leur empruntât l'intérêt dont ils sont animés, et suppléât à ce qui leur manque. Je n'ai point tâché d'imiter leur langage; c'eût été une affectation et une recherche de mauvais goût; mais, pénétrant dans leur esprit, je me suis efforcé de reproduire leur couleur[1]. Ce qui pouvait le plus y contribuer, c'était de faire disparaître entièrement la trace de mon propre travail, de ne montrer en rien l'écrivain de notre temps. Je n'ai donc mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement les événements que je raconte. Ainsi que je l'ai dit plus haut, le dégoût du public pour les opinions calculées, sa méfiance pour toute tendance vers un but, m'ont encouragé à ne point faire des événements le support de mes pensées. Ce sont les jugements, ce sont les expressions des contemporains qu'il fallait exprimer; c'est en voyant ce qu'ils éprouvaient, c'est en apercevant l'effet que les actions produisaient sur leur propre théâtre, qu'on peut se faire une idée juste du temps passé.

Après la loi première que je me suis imposée de donner de l'intérêt au récit des faits, je n'ai rien souhaité autant que de représenter l'opinion publique, ses vicissitudes, ses progrès, son influence. Cette étude, où je devais bien me garder de me livrer à aucune supposition, où tout a dû être scrupuleusement puisé dans les contemporains, m'a semblé surtout profitable; elle fait rentrer dans l'histoire son mobile le plus puissant, et, si l'on peut ainsi parler, son principal personnage. Plus on examine de près le cours des choses politiques, plus

1. Remarquez l'absolue similitude de la méthode de Thierry et de celle de Barante et de Thiers. Cf. ici, pages 37, 48, n. 1; p. 227.

on voit s'amoindrir l'action des causes particulières, au point de ne paraître plus que les signes ou les moyens des causes générales. On demeure convaincu, avec une sorte de satisfaction, que, même dans ces temps barbares où régnait la force, où l'inégalité entre les droits que les hommes ont à la justice était une croyance admise de tous; dans ces temps où les communications entre les citoyens d'une même patrie étaient si imparfaites, la pensée et la voix du peuple exerçaient déjà un immense pouvoir. On remarque comment la plus extrême violence éprouvait le besoin de se faire autoriser de l'approbation publique, et la recherchait par l'hypocrisie et le mensonge. Ce que je pense de ce qui se faisaît il y a quatre cents ans importe peu; ce qu'on en pensait alors, voilà ce qui peut surtout y reporter notre imagination. Pas une des opinions exprimées sur les hommes ou sur les faits n'est donc tirée d'ailleurs que des sources où j'ai puisé.

A plus forte raison, j'ai dû m'interdire de supposer les discours directs[1]. Toutes les fois que je les ai trouvés dans les écrivains contemporains, et qu'ils ont pu venir naturellement dans le récit, j'ai saisi avec empressement ce moyen dramatique de faire connaître le caractère des personnages et l'esprit du temps. Rien, assurément, n'a plus de charme; toutefois, le langage simple que j'ai adopté, l'absence complète de tout artifice de rhéteur, tant recommandée par Quintilien[2], et, ce me semble, par le bon goût, ne me permettaient rien de plus que de copier en ceci les chroniqueurs du temps passé.

1. Nous donnons un exemple, le plus caractéristique, de ce procédé de Barante, ici, p. 119.

2 Allusion au mot qui sert d'épigraphe au livre de Barante : *Scribitur ad narrandum non ad probandum.* Quintilien, *Institutions oratoires*, livre Ier, chap. x.

Entrée à Paris de la reine Isabeau (1389).

La plus magnifique fête, ce fut l'entrée de la reine à Paris. Depuis quatre années qu'elle était mariée, elle y était souvent venue. Le roi voulut qu'elle fût enfin reçue en grande solennité, et jamais, jusqu'à ce jour, on n'avait rien vu de si beau que cette cérémonie.

La reine partit de Saint-Denis en litière, accompagnée de la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berri, la duchesse de Bar, la comtesse de Nevers, la dame de Coucy, chacune dans sa litière, et la duchesse de Touraine, montée sur un beau palefroi. Devant la litière marchaient, à cheval, le duc de Touraine et le duc de Bourbon; aux deux côtés, le duc de Bourgogne et le duc de Berri; en arrière, le comte d'Ostrevant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivaient la reine était aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire Guillaume de Namur étaient auprès de la duchesse de Bourgogne. En sortant de Saint-Denis, la route était bordée de douze cents bourgeois de Paris, à cheval et vêtus de robes rouges et vertes. Après que le cortège eut traversé la foule qui se pressait sur la route, il arriva à la porte Saint-Denis. On avait arrangé là un ciel et des nuages remplis de petits enfants représentant les anges; parmi eux, Notre-Dame tenant dans ses bras le petit enfant Jésus, qui s'amusait avec un moulinet fait d'une noix creuse. Un soleil d'or, portant les armes de France et de Bavière, brillait dans ce ciel, et les anges chantaient mélodieusement.

Dans la rue Saint-Denis, on avait établi une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lys, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France. La fontaine était entourée de belles jeunes

filles bien parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or. Elles chantaient et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui coulaient de la fontaine.

Plus loin, devant le couvent de la Trinité, était un grand échafaud où était représentée une forteresse. On voyait auprès le roi Saladin et ses Sarrasins, et de l'autre côté le roi Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade. Le roi de France était figuré là sur un trône entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approcha de lui respectueusement, lui demanda la permission d'aller combattre le roi Saladin, et l'on vit alors la représentation d'une belle bataille.

A la seconde porte Saint-Denis, qui, longtemps après, fut démolie par ordre de François Ier, il y avait encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils e le Saint-Esprit. Des enfants de chœur, vêtus en anges, chantaient, et tout à coup, lorsque la reine passa, il y en eut deux qui descendirent par mécanique et posèrent une couronne d'or sur sa tête, en chantant :

Noble dame des fleurs de lys,
Soyez reine du paradis
De France, de ce beau pays,
Nous retournons en paradis.

Toute la rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelots, d'étoffes de soie et de belles tapisseries représentant les personnages des diverses histoires.

Au Châtelet, on avait fait un parc planté d'arbres où se jouaient des lièvres, des lapins et des oiseaux; dans ce parc était un château avec ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur a ter-

rasse était le lit de justice du roi, où siégeait madame Sainte-Anne. Alors sortit du bois un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux : c'était pour rappeler la devise du roi [1]. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf; mais il prit le glaive de justice sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Les mécaniques de tous ces animaux étaient, au dire de chacun, très habilement faites.

Le grand pont Notre-Dame était couvert et tapissé plus magnifiquement encore que la rue Saint-Denis. Lorsque la reine fut au milieu, un Génois, homme très adroit, descendit tout à coup du haut des tours de Notre-Dame, en voltigeant sur une corde tendue, et portant deux flambeaux allumés. Enfin le cortège arriva à l'église de Notre-Dame. L'évêque [2] de Paris, avec tout son clergé, était venu recevoir la reine; les ducs de Bourgogne, de Berri, de Touraine et de Bourbon l'aidèrent à descendre de litière. Elle fut aussi couronnée par eux; et après avoir fait de magnifiques offrandes à l'église, elle fut ramenée au palais à la lueur de plus de cinq cents flambeaux.

Le matin de cette cérémonie, le roi avait dit au sire de Savoisy, son chambellan : « Je te prie, prends un bon cheval, je monterai derrière toi. Nous nous habillerons de façon à n'être pas connus, et nous irons voir l'arrivée de ma femme. » Savoisy n'en voulait rien faire; mais le roi en avait une telle volonté, qu'il fallut céder.

1. A l'âge de 12 ans, Charles VI, chassant dans la forêt de Senlis, fit une merveilleuse rencontre : il vit un cerf qui portait un beau collier de cuivre doré où on lisait : *Caesar hoc mihi donavit*. Il le revit en songe avant la bataille de Roosebeke. « Dès lors, il plaça sous son écusson le cerf merveilleux, et donna pour support aux armes de France la malencontreuse figure du fugitif animal. » (Michelet.)

2. Paris ne fut siège d'archevêché qu'à partir de 1623.

Il s'en alla donc au travers de la foule, et reçut des huissiers de bons coups de baguette pour avoir voulu approcher du cortège de trop près. Le soir il en fit de plaisants contes à la reine et aux dames[1].

Jugement sur Louis XI[2].

Huit jours après, il fut porté en grande cérémonie à Notre-Dame de Cléri.

Ce fut une grande allégresse dans le royaume; ce moment était impatiemment attendu comme une délivrance et comme la fin de tant de maux et de craintes. Depuis longtemps nul roi en France n'avait été si pesant à son peuple et n'en avait été tant haï. Toutefois le roi Louis XI fut, dès les premiers temps après sa mort, jugé fort diversement.

Les hommes[3] qui, comme le sire de Comines, avaient été ses serviteurs, qui avaient vécu dans sa confidence, qui avaient été employés dans ses affaires, ne pouvaient se défendre d'un fonds d'attachement et d'admiration pour lui, lors même qu'il avait été envers eux inégal,

1. Voici, à titre d'exemple, la manière dont les chroniqueurs contemporains racontent ce dernier détail : « Et eut le roi plusieurs coups et horions sur les épaules bien assez. Et au soir, en la présence des dames et demoiselles, fut la chose sue et récitée, et le roi même se farçait des horions qu'il avait reçus. » *Grandes Chroniques de Saint-Denys.* — Barante ajoute à ses textes beaucoup moins que Thierry. Son travail est, comme disait Michelet, de « l'enluminure ».

2. Remarquez bien là l'application que Barante fait de sa méthode (cf. page 115). Il apprécie le règne de Louis XI d'une manière indirecte, en relatant ou en résumant les opinions portées par ses contemporains au moment de sa mort, opinion qu'il n'est pas sans arranger ou coordonner légèrement. C'est le procédé cher aux historiens anciens. Voyez en particulier la façon dont Tacite (*Annales*, livre I) juge Auguste et son règne à propos de ses funérailles : *Multus hinc ipso de Augusto sermo... Vita ejus varie extollebatur, arguebaturque.*

3. Tout ce qui suit est le résumé de Comynes.

injuste, méfiant et rude. Ils avaient vu de près tout son savoir-faire, cette connaissance des hommes et des affaires, cette prudence, cet esprit dont tous les autres princes étaient bien loin; ils avaient entendu longtemps ce langage flatteur pour les uns, effrayant pour les autres, embarrassant pour tous, rempli d'indiscrétion et cependant de feinte, familier et inattendu, témoignant un génie qui comprend toutes choses et se croit permis de tout dire comme de tout faire. Si bien que le roi leur paraissait pour ainsi dire au-dessus de leur jugement. Sans doute ils croyaient voir de temps en temps des erreurs dans sa conduite; mais ils pensaient qu'il était plus habile qu'eux et en savait davantage; d'autant que l'événement avait parfois réparé ses fautes, parce qu'il savait promptement se retourner et saisir toutes les occasions. De sorte qu'ils n'osaient jamais prononcer que le roi avait eu tort. Ils pensaient bien aussi qu'il avait commis des cruautés et consommé de noires trahisons; toutefois ils se demandaient si elles n'avaient pas été nécessaires, et si l'on n'avait pas ourdi contre lui des trames criminelles, dont il avait eu à se défendre. Sa méfiance, surtout dans les derniers temps, paraissait sans doute horrible et presque insensée, mais ils s'étaient mis à l'en plaindre, comme d'un malheur ou d'une punition que le ciel lui avait envoyée pour l'expiation de ses péchés. Tellement que toute cette terreur qu'il avait répandue autour de lui, ces gens accrochés à des potences ou jetés à la rivière, ces grands seigneurs dans des cages de fer, leur donnaient un sentiment de pitié, non pour les victimes, mais pour le roi, à qui tant de craintes mal fondées avaient fait faire, disaient-ils, son purgatoire en ce monde. Ils espéraient même que les tourments de sa méfiance, son effroi de la mort, et même la brutalité

de maître Coittier, lui seraient comptés pour l'autre vie[1].

Dans tout le royaume, la foule de ses sujets qui n'avaient ni reçu ses bienfaits, ni vécu dans sa familiarité, ni connu l'habileté de ses desseins, ni goûté l'esprit de son langage, jugeait seulement par ce qui paraissait au dehors. Le royaume était ruiné, le peuple au dernier degré de la misère; les prisons étaient pleines; personne n'était assuré de sa vie ni de son bien; les plus grands du royaume et les princes du sang n'étaient pas en sûreté dans leur maison.

Il y avait toutefois des gens qui disaient qu'on ne pouvait refuser au roi d'avoir fait le royaume plus puissant que jamais; de s'être rendu redoutable à toute la chrétienté; d'avoir formé des armées trois ou quatre fois plus nombreuses que par le passé; d'avoir ajouté à la couronne les deux Bourgognes, l'Artois, la Provence, l'Anjou, le duché de Bar et le Roussillon; et enfin d'avoir mis chacun, petits ou grands, au point de trembler devant le pouvoir du roi.

A cela on répondait que le roi Charles VII son père avait fait de bien plus grandes et plus nobles choses, en laissant après lui le royaume heureux et tranquille et une mémoire bénie de ses peuples. Les Anglais avaient été chassés de la Normandie et de la Guienne, ce qui était bien plus difficile que de recueillir l'héritage du roi René ou de la duchesse Marie. Les armées avaient été puissantes sous le roi Louis ; mais la guerre n'avait pas

1. Barante ne cite que très rarement ses sources dans les notes de ses récits, à la différence de Thierry, mais leur est plus fidèle que ce dernier (cf. p. 69, n. 2). Voyez ce qu'est devenu chez lui le jugement de Comynes (VI, xi) : « Pour ce, je veux faire comparaison des maux et douleurs qu'il a fait souffrir à plusieurs et ceux qu'il a souffertes avant mourir, pour ce que j'ai espérance qu'ils l'auront mené en paradis, et que ce aura été cause en partie de son purgatoire.... La patience qu'il a portée en ses passions, semblables à celles qu'il a fait porter aux autres, je la répute à punition que Notre Seigneur lui a donnée en ce monde pour en avoir moins en l'autre. »

été glorieuse. Au contraire, le temps du roi Charles avait été tout chevaleresque. Les Français avaient eu pour lors des chefs vaillants et à jamais fameux; tandis que depuis, avec tant de troupes et d'artillerie, on avait toujours craint de livrer des batailles; et les deux qui avaient été données à Montlhéri et à Guinegate avaient été plutôt perdues que gagnées. Ces nombreuses armées, dont on parlait tant, devaient plutôt être regardées comme une calamité que comme un bien pour le royaume. Elles n'y avaient point gardé le bon ordre et n'y avaient pas maintenu la police ainsi qu'autrefois, mais l'avaient pillé et ravagé comme un pays ennemi. Pour les solder, il avait fallu lever d'incroyables impôts. Quant à la soumission des seigneurs, elle n'avait jamais été si grande que durant les dix dernières années du roi Charles, et s'il avait fallu les dompter de nouveau par la guerre, la prison et les supplices, c'était parce qu'on les avait inquiétés, trahis et poussés à bout. Si on leur avait ôté tout pouvoir dans le royaume, le peuple n'avait rien gagné à voir élever en leur place des hommes nouveaux, qu'il avait fallu enrichir des dépouilles de l'État et des sueurs du peuple; et encore valait-il mieux avoir pour conseillers de la couronne le duc de Bourbon et le duc d'Orléans, que des misérables comme maître Le Dain ou Jean Doyat. Tel était le langage que tenaient les hommes sensés du Parlement ou de l'Église. De plus, ils avaient à parler, les uns de la continuelle violation des formes de justice, les autres des rigueurs exercées contre les évêques

A tant de justes reproches le vulgaire ajoutait une foule de récits populaires qui lui rendaient plus odieuse encore la mémoire du feu roi. On en disait sur les cruautés de Tristan l'Hermite encore bien plus qu'il n'y en avait. Cette sombre retraite où le roi avait passé la fin de sa vie au Plessis, ce qu'on racontait de sa méfiance,

ce qui se disait de son effroi de la mort, donnaient lieu à toutes sortes d'histoires fabuleuses et terribles. On alla jusqu'à dire que, pour ranimer ses forces épuisées, il se baignait chaque jour dans le sang de petits enfants qu'on faisait égorger.

Mais si l'on s'exprimait ainsi sur le roi dans le royaume, en Flandre il y avait une bien autre aversion pour sa mémoire. Là il n'y avait point de crime qu'on ne lui attribuât; on allait même jusqu'à lui refuser toute prudence et toute habileté dans la conduite des affaires. On le peignait comme un prince d'un génie inquiet et variable, sans but ni desseins fixes, agissant sans cesse par fantaisie; humble dans la mauvaise fortune, timide dans la prospérité; épuisant son royaume pour préparer une guerre, et n'osant pas la commencer; disposant toutes ses armées pour combattre, et tremblant devant la pensée d'une bataille. On lui refusait cette vaillance de sa personne, qui était pourtant bien connue. On le montrait incapable d'amitié, inconstant dans sa confiance, s'ennuyant de ses anciens serviteurs et les changeant par pure fantaisie. Son langage vif et familier, on l'appelait un ignoble bavardage, et on le raillait d'avoir manqué de l'éloquence grave qui eût été séante à un roi. Sa familiarité et ses façons simples et bourgeoises étaient présentées comme indignes de la majesté et méprisables aux yeux des peuples. De sorte qu'à en croire les chroniqueurs flamands de ce temps-là, jamais la France n'aurait eu un plus méchant et un moindre roi.

Lorsqu'on reprochait à ces anciens serviteurs de la maison de Bourgogne leur partialité, ils disaient pour se justifier que leur jugement était à peine aussi sévère que celui des États Généraux du royaume, convoqués bientôt après la mort du roi Louis XI. Il est certain que d'un commun accord on y accusa durement son règne,

qu'on en montra les calamités, les injustices, les désordres, les cruautés. Et dans une telle assemblée on ne pourrait pas dire que ce fût un cri populaire poussé par des gens grossiers et passionnés. D'abord se présentèrent les requêtes de ceux qui avaient été victimes des cruautés du roi. On porta devant les États la plainte de Charles d'Armagnac, retenu depuis douze ans à la Bastille, où il avait souffert mille maux qu'il racontait, ainsi que les crimes qui avaient fait périr son frère et toute sa famille. Puis les enfants du duc de Nemours exposèrent la misère où ils avaient vécu depuis l'inique condamnation de leur père. Ce n'était pas seulement ceux qui avaient souffert dont les discours s'élevaient contre le roi. Jean de Rely, chanoine de Paris, qui l'avait assisté sur son lit de mort, Philippe Pot, seigneur de la Roche, chevalier de l'Ordre[1], et un de ses principaux serviteurs, s'exprimèrent avec une force toute pleine de sagesse et de gravité, et cependant leurs discours furent presque en tout conformes à la voix du peuple[2]. Ce fut au gouvernement du roi défunt, qu'en présence de son fils et sous la régence de sa fille, furent attribués tous les maux du royaume, sans que personne prît la parole pour dire qu'il se fût fait sous ce règne quelque chose de beau, de bon ou de grand.

Cette sentence sévère, mais équitable, fut pendant beaucoup de générations répétée par tous les hommes graves qui écrivirent sur l'histoire de France et sur la politique des divers rois. Elle fut aussi perpétuée par une sorte de tradition populaire.

Plus tard, on a vu s'effacer les souvenirs et s'affaiblir la justice. Répétant le mot d'un roi[3], qui fit à la France

1. De l'Ordre de la Toison d'or.
2. *Journal des États Généraux*, tenu par Masselin.] — De 1484. Publié maintenant dans la *Collection des Documents inédits*, 1855.
3. François Ier.]

plus de mal que Louis XI, beaucoup l'ont vanté pour avoir mis les rois hors de page. Une telle louange est toute simple en la bouche d'un prince qui veut avant tout agir selon ses volontés, et qui se trouve enchaîné et humilié quand il lui faut respecter les lois du royaume. Mais on s'étonnerait volontiers d'entendre un sujet s'applaudir de ce que son maître n'a plus aucun frein ni aucune règle, si l'on ne songeait pas que toujours en France il y a eu bon nombre de gens qui ont attendu leur fortune et leur agrandissement de la puissance royale, et qui la voulaient d'autant plus forte qu'elle pourrait prélever pour eux une plus large part sur le bien public. En même temps, dans des vues moins intéressées, beaucoup d'autres, émus des barbares souvenirs du régime des fiefs, sans cesse prévenus contre le pouvoir des seigneurs, trouvaient bon et heureux tout ce qui pouvait soumettre ceux-ci au joug commun. Le peuple fut longtemps à désirer, non pas des libertés qu'il pouvait conserver ou gagner, mais l'oppression de ceux dont il se sentait opprimé. Le même sentiment qui avait inspiré une molle et imprudente confiance pour le gouvernement paternel de Charles VII, qui ensuite avait facilité les exactions et les iniquités de son fils, contribua donc à affaiblir le jugement porté, en triste connaissance de cause, par ceux qui avaient vécu dans ces temps malheureux.

Puis sont venus d'autres gens[1] qui ont professé que, lorsqu'un sujet avait la hardiesse de penser, de dire et d'écrire qu'un roi avait pu encourir de graves reproches, « c'était une outrecuidance et une intempérance de plume qui appelait le châtiment ». Ils ont trouvé que

1. Le Père Garasse, jésuite, contre Etienne Pasquier, qui avait parlé de Louis XI.] — Garasse, *les Recherches des Recherches et autres œuvres* de Me Etienne Pasquier, 1622 p. 79 et suiv.

pour blâmer Louis XI, il fallait avoir « l'esprit dénaturé et l'humeur bien sauvage ». Sans tomber dans de telles bassesses, beaucoup d'autres, nourris dans la profonde humilité où la majesté vivante des rois maintenait le vulgaire, n'ont plus trouvé en eux-mêmes la force et la franchise nécessaires pour flétrir avec une justice suffisante la mémoire d'une majesté au tombeau.

Enfin, il y a eu plus tard des écrivains qui, avec une sorte d'insouciance, voyant les temps passés comme un spectacle de désordre, d'ignorance et de barbarie, ont excusé en quelque façon Louis XI aux dépens de l'époque où il vivait. Lui trouvant un esprit plus dégagé, une vue plus avisée, un langage plus railleur qu'à tout ce qui l'entourait, ils ont parlé de lui avec complaisance. L'habileté les a séduits, leur a fait oublier, non seulement la justice, mais la raison ; car cette habileté de Louis XI, quels en furent les effets pour le bonheur et même pour la grandeur du royaume? En quel état le laissa-t-il? Peut-on, après avoir écrit une telle histoire, la conclure en disant : « Tout mis en balance, ce fut un roi[1] »?

Louis XI lui-même répondrait que c'est faire une grande injure au nom de roi. Voici ce que, sous ses yeux, il fit écrire dans les avis qu'il destinait à son fils[2] : « Quand les rois n'ont pas égard à la loi, ils ôtent au peuple ce qu'ils doivent lui laisser, et ne lui donnent pas ce qu'il doit avoir; ce faisant, ils rendent leur peuple serf et perdent le nom de roi; car nul ne doit être appelé roi, hors celui qui règne sur des Francs. Les Francs aiment naturellement leur seigneur : les serfs naturellement le haïssent. »

1. Duclos.] — *Histoire de Louis XI*, 1745. C'est le dernier mot de Duclos.
2. *Rosier des Guerres*.] — *Rédigé par ordre du roi* (édit. de 1521).

GUIZOT

1787-1874

ESSAIS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE[1]

1823

De l'établissement des Francs dans les Gaules.

(IIe essai, fragment.)

DE L'ÉTAT DES FRANCS

Les bandes franques qui s'étaient établies dans la Belgique et sur les bords du Rhin se trouvèrent à peu

1. Paris, Didier; 1 vol. in-12. — Parus en 1823, avec ce sous-titre : *Pour servir de complément aux* OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE *de l'abbé Mably*, et accompagnés du texte annoté de ce dernier livre. Seconde édition en 1824, sans les *Observations*. Le sous-titre a disparu dans les dernières éditions. 14e édit., 1878. L'ouvrage renferme 6 *essais* : I. Du régime municipal dans l'Empire romain au ve siècle. II. De l'origine et de l'établissement des Francs dans les Gaules. III. Des causes de la chute des Mérovingiens et des Carlovingiens. IV. De l'état social et des institutions politiques en France sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. V. Du caractère politique du régime féodal. VI. Des causes de l'établissement du gouvernement représentatif en Angleterre (cf. ici, p. 149 et note 1).

A la fin de sa préface, Guizot affirmait n'avoir aucune préoccupation de politique contemporaine : « Le moment est venu de considérer avec la plus entière impartialité ces vieux temps de la vie de notre France, car nous en pouvons beaucoup apprendre et n'avons plus rien à démêler avec eux. Ce qui s'est passé de nos jours ne nous a point rendus étrangers aux souvenirs de la patrie; leur étude demeure toujours pleine d'intérêt; et pourtant rien n'y gêne plus le désintéressement de la pensée, car ce n'est point là que résident maintenant la solution des questions qui nous agitent ni le fondement des droits qui nous sont chers. » C'est une allusion aux théories sur la conquête et l'origine de la noblesse et du Tiers État, agitées

près dans leur ancienne situation. Leur nombre seulement devait s'être accru pendant la grande invasion; quelques-unes avaient pénétré plus avant dans l'intérieur du pays et s'y étaient fixées; presque toutes avaient dû apprendre que la Gaule entière était ouverte à leurs dévastations.

Ce n'était plus l'Empire romain qu'elles avaient à attaquer; elles ne voyaient plus autour d'elles que d'autres bandes barbares, des districts délaissés, ou des gouverneurs qui, bien que romains ou gaulois, avaient oublié l'empereur et l'empire à peu près autant que pouvait les oublier un chef franc ou bourguignon. La situation de Syagrius à Soissons différait peu de celle de Clovis à Tournai; ils étaient l'un et l'autre de petits souverains entourés d'une troupe de guerriers, portant des titres de fonctions impériales, et gouvernant, pour leur propre compte, le pays qu'ils occupaient[1]. Grégoire de Tours appelle Syagrius roi des Romains, comme Clovis roi des Francs. Ragnachaire à Cambrai, Sigebert à Cologne, Renomer au Mans, Chararich et tant

au XVIIIe siècle par Boulainvilliers, Dubos et Mably. Cf. les *Extraits de Montesquieu*, *Esprit des Lois*, pages 227 et suiv.

Cette préface a disparu devant une nouvelle, écrite en 1857, dans laquelle Guizot avouait plus franchement que ses *Essais* n'avaient pas été une œuvre d'entier désintéressement : « Ce n'est pas ici », disait-il, « une étude purement scientifique : elle a, pour nous, des enseignements pratiques, dont l'importance devient de jour en jour plus évidente. » En même temps, il marquait le caractère de ce livre et le rapport qu'il avait eu avec ses études ultérieures : « Pourquoi, entre deux peuples si voisins et si mêlés l'un à l'autre, des destinées si diverses? Pourquoi, en Angleterre, le ferme établissement de la liberté politique avec le maintien des éléments essentiels de la vieille société anglaise, et, en France, le mauvais succès des tentatives de liberté politique avec la destruction à peu près complète de l'ancienne société française? Dans le cours de mes travaux historiques, cette question m'a constamment préoccupé; plus ou moins directement, ils se rattachent presque tous au dessein de la résoudre. Les *Essais* ont été pour moi le premier pas dans cette voie. » Ils sont, en somme, le tronc commun d'où sortiront l'*Histoire de la Civilisation en France* et l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*. Cf. ici p. 37, n. 1.

1. Fustel de Coulanges, *l'Invasion germanique*, p. 490; ici, p. 643.

d'autres, étaient rois des Francs aussi bien que Clovis.

Tel était l'état des Francs dans le nord et l'orient de la Gaule, à la fin du ve siècle, lorsque Clovis devint, à la place de Childéric son père, le chef de la peuplade franque établie à Tournai. Je ne me propose point de raconter ses conquêtes successives, ni comment, de l'an 486 à l'an 509, il parvint à faire dominer, dans les deux tiers au moins de la Gaule, le nom des Francs et son propre pouvoir. Je ne veux que faire bien connaître la nature de ses conquêtes, le genre de domination qui en résultait, et le mode d'établissement de cette monarchie franque dont Clovis fut le premier et le véritable fondateur[1].

CLOVIS. — DU RÔLE DES GRANDS HOMMES

Dans les temps barbares comme dans les temps civilisés, c'est par l'activité, par cette activité infatigable née du besoin d'étendre en tous sens son existence, son nom et son empire, que se fait reconnaître un homme supérieur. La supériorité est une force vivante et expansive qui porte en elle-même le principe et le but de son action, regarde, sans s'en rendre compte, le monde ouvert devant elle comme son domaine, et travaille à s'y répandre, à s'en saisir, souvent sans autre nécessité sans autre dessein que de se satisfaire en se déployant. Elle agit pour ainsi dire comme une puissance prédestinée qui marche, s'étend, conquiert, subjugue, pour assouvir sa nature et remplir une mission qu'elle ne connaît pas.

Tel, à coup sûr, était Clovis. On a prétendu étudier sa politique et peindre son caractère ; on lui a prêté les combinaisons, les vues, les sentiments tantôt d'un savant et cruel despote, tantôt d'un conquérant à vastes desseins, quelquefois d'un profond législateur. D'autres se

1. Cf. plus loin les citations de Fustel de Coulanges, *Institutions politiques*, ici, pages 645 et suiv.

sont élevés contre ses vices, ses crimes, lui ont refusé tout mérite, toute gloire, et n'ont voulu voir en lui qu'un heureux et odieux Barbare. Les uns ont inventé un homme, les autres ont méconnu des faits.

Le caractère individuel de Clovis nous est inconnu ; la politique prévoyante et régulière qu'on lui attribue était impossible dans sa nation et de son temps. Tout ce qu'on peut dire, et ce que les faits ne permettent pas de nier, c'est qu'il était, au milieu des Barbares, un Barbare doué de facultés supérieures et de cette insatiable activité qui les accompagne ; un de ces hommes que rien ne satisfait ni ne lasse, qui ne trouvent dans le repos qu'impatience et fatigue, nés pour le mouvement parce qu'ils portent en eux-mêmes la force qui remue toutes choses, et incapables de s'arrêter devant un crime, un obstacle ou un danger. Tel fut le principe des guerres continuelles de Clovis ; ce ne fut point une nécessité extérieure, le déplacement de sa tribu ou telle autre cause, mais l'impulsion de sa propre nature, le besoin d'agir et de dominer, qui le poussa en tous sens dans les Gaules, et fit du chef de quelques milliers de guerriers le fondateur de la prédominance des Francs sur tous les peuples voisins.

Quand la civilisation s'est développée, de tels hommes sont des fléaux stériles ; dans les temps d'ignorance et de barbarie, ils sont aussi des fléaux : mais par eux commencent les grands États.

LES CONQUÊTES DE CLOVIS

On s'abuserait du reste étrangement si l'on attachait aux conquêtes et à la monarchie de Clovis les idées que réveillent pour nous aujourd'hui de semblables mots. Il s'en fallait bien qu'il régnât partout où il avait porté ses armes, ni qu'il possédât tout ce qu'il avait conquis. Ces

conquêtes n'étaient bien souvent que des expéditions entreprises pour sortir de l'inaction ou en vue du butin. Clovis et ses guerriers s'enfonçaient dans le pays, battaient les rois et les armées qui s'opposaient à leur marche, pillaient les campagnes, les villes, et revenaient ensuite emmenant des esclaves, des trésors, des troupeaux, mais sans avoir, en aucune façon, incorporé à la monarchie franque le territoire qu'ils venaient de parcourir. Quelquefois le roi s'y appropriait des domaines et y plaçait quelques guerriers pour les garder et les faire exploiter à son profit ; quelques chefs imitaient son exemple, ou s'établissaient eux-mêmes dans leurs nouvelles terres. Les Francs se disséminaient ainsi sur le sol des Gaules ; mais la plupart revenaient avec leur roi et leur butin dans le lieu d'où ils étaient partis ; ils n'étaient pas assez nombreux pour occuper militairement et avec sûreté un vaste territoire, ni assez habiles pour organiser, en se retirant, ces moyens de gouvernement et d'administration qui lient ensemble les parties les plus éloignées d'un grand État. Après leur départ, le pays dépeuplé et dévasté rentrait dans une indépendance à peu près entière, et les conquérants recommençaient vingt fois les mêmes conquêtes.

Les expéditions de Clovis au delà de la Loire, contre les rois visigoths, offrent surtout ce caractère ; il pénétra jusqu'à Angoulême, Bordeaux, Toulouse, et conquit, disent les historiens, toute l'Aquitaine ; ce fut une conquête du genre de celles que je viens de décrire, et qui laissa l'Aquitaine presque aussi étrangère au peuple et au roi des Francs qu'elle l'était auparavant. Il en fut de même des conquêtes de Clovis dans la partie méridionale du royaume des Bourguignons. Son expédition contre les peuples dits Armoricains qui occupaient non seulement la Bretagne, mais de nombreux districts de

l'Anjou et de la Normandie occidentale, eut encore moins de résultats[1].

Dans le nord et l'est de la Gaule, ses États étaient plus compacts et sa domination plus réelle. Là résidait la nation des Francs; Clovis réunit la plupart de ses tribus en exterminant les chefs et en attirant les guerriers par l'appât du butin que leur promettaient ses victoires. On verra, dans un des *Essais* suivants, quels étaient la nature de son autorité et l'état du gouvernement à cette époque, si l'on peut appeler de ce nom un chaos où l'on ne rencontre guère que la lutte des forces et des indépendances individuelles. Je n'ai voulu ici que décrire avec vérité l'établissement des Francs dans les Gaules. Il fut, comme on voit, lent et incohérent; ce ne fut point l'invasion vaste et subite de toute une nation barbare. Les bandes franques arrivèrent successivement, isolément, et occupèrent, chacune pour son compte, telle ou telle portion du territoire. Elles se rallièrent autour de Clovis, et avancèrent, sous sa conduite, dans l'intérieur du pays; mais elles étaient encore bien loin, à sa mort, de former une nation compacte et en possession d'une étendue déterminée. Aussi, de tous les peuples barbares transplantés dans l'Europe occidentale, les Francs sont-ils celui dont l'histoire, à cette époque, est le plus dépourvue d'unité, de régularité et d'ensemble. Ils étaient de plus celui qui demeurait le plus rapproché de la Germanie, et conservait au delà du Rhin les plus fréquents rapports. Aussi en reçurent-ils continuellement une impulsion nouvelle vers l'Occident et de nouvelles recrues. C'est surtout à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer la prépondérance toujours croissante qui fit enfin tomber la Gaule entière sous leur empire et sous leur nom.

1. Cf. Augustin Thierry, plus haut, page 40.

Des causes de la chute des Mérovingiens.

(IIIe essai, fragment.)

Les causes des révolutions sont toujours plus générales qu'on ne le suppose; l'esprit le plus pénétrant et le plus vaste ne l'est jamais assez pour percer jusqu'à leur première origine, et les embrasser dans toute leur étendue. Et je ne parle pas ici de cet enchaînement nécessaire des événements qui fait qu'ils naissent constamment les uns des autres, et que le premier jour portait dans son sein l'avenir tout entier. Indépendamment de ce lien éternel et universel de tous les faits, il est vrai de dire que ces grandes vicissitudes des sociétés humaines que nous appelons des révolutions, le déplacement des pouvoirs sociaux, le bouleversement des formes du gouvernement, la chute des dynasties, datent de plus loin que ne le dit l'histoire, et proviennent de causes bien moins spéciales que celles qu'elle leur attribue communément. En d'autres termes, les événements sont plus grands que ne le savent les hommes, et ceux-là même qui semblent l'ouvrage d'un accident, d'un individu, d'intérêts particuliers ou de quelque circonstance extérieure, ont des sources bien plus profondes et une bien autre portée[1].

C'est, par exemple, une foi héréditaire parmi nos historiens, que la chute de la race mérovingienne a été due à la honteuse nullité des rois fainéants et à l'ambition de Pépin le Bref. On a senti cependant qu'il fallait, pour expliquer un tel fait, quelque chose de plus que les vices et les passions de quelques hommes : on a pénétré un peu plus avant; à côté du pouvoir des rois, on a vu croître le pouvoir des maires du palais, et l'élévation de Pépin a été le dernier des envahissements progressifs de

1. Voilà une théorie maîtresse dans l'œuvre de Guizot, comme dans celle de Tocqueville et de Fustel de Coulanges.

la mairie sur la royauté. D'autres ont fait un pas de plus; ils ont cherché d'où les maires du palais avaient tiré leur force; ils les ont vus devenant par degrés les chefs de cette aristocratie de grands propriétaires qu'avaient créée d'une part la conquête[1], de l'autre les bénéfices; ils ont reconnu, dans le cours du VIIe siècle, le combat de cette aristocratie contre la royauté, et, dans le changement de dynastie qui s'accomplit au milieu du VIIIe, sa victoire définitive. Ainsi, l'événement s'est agrandi d'autant plus qu'on l'a considéré de plus près, et on lui a assigné des causes de plus en plus générales. La lutte de deux intérêts individuels est devenue d'abord celle de deux institutions politiques, ensuite celle de deux forces sociales; et, à mesure que la vue de l'historien s'est enfoncée dans les faits, elle y a rencontré la société elle-même, la nation, le pays, et non plus seulement ces noms propres qui, pour être écrits seuls dans l'histoire, n'en suffisent pas davantage à l'expliquer[2].

Du caractère politique du régime féodal.

(V^e essai.)

Je viens d'assister à la lente et laborieuse naissance du régime féodal; je ne me propose point de le suivre de près dans les détails et les vicissitudes de sa vie; je veux seulement reconnaître son vrai caractère politique, déter-

1. Elle préexistait à la conquête (cf. Fustel de Coulanges, *l'Alleu*), mais la conquête l'avait rattachée à la royauté et à son palais.

2. Cf. *contra*, Fustel de Coulanges, *les Transformations de la royauté*, p. 159 : « Beaucoup d'historiens modernes ont représenté le maire comme le chef d'une aristocratie habile; c'était plutôt le chef des fonctionnaires ». Et Fustel revient à la théorie antérieure à Guizot, en disant (p. 198) : Ce qui fait la force de la famille carlovingienne, c'est qu' « elle était la première dans l'Eglise comme dans l'Etat. Elle réunissait en elle tout ce qui donnait de la force, la terre sans laquelle on n'était rien, le prestige d'une sainteté native par laquelle on dominait les âmes, la tradition des usages administratifs, enfin la ferveur des sentiments nouveaux de vassalité ». Il n'y eut plus qu'un « changement de famille régnante ».

miner avec précision ce qu'était la féodalité comme système d'organisation sociale et de gouvernement.

LA HAINE QU'IL A INSPIRÉE

La destinée morale de ce régime a été singulière. Avant son établissement définitif, la société n'était pas. On ne peut vraiment appeler de ce nom le chaos que je viens de décrire, époque de dissolution et de guerre, où toutes choses fermentaient confusément, sans forme, sans consistance, sans loi. Au xe siècle seulement, les rapports et les pouvoirs sociaux acquirent quelque fixité; le pays appartint enfin à un système qui eut son unité, ses règles, son cours, un nom propre et une histoire [1]. Ce système n'a point été sans force ni sans éclat. De grandes choses et de grands hommes, la chevalerie, les croisades, la naissance des langues et des littératures populaires, l'ont illustré. Les temps de son règne ont été, pour l'Europe moderne, ce que furent pour la Grèce les temps héroïques [2]. De là datent presque toutes les familles dont le nom se lie aux événements nationaux, et une foule de monuments religieux où les hommes se rassemblent encore; là se rattachent des traditions, des souvenirs qui, aujourd'hui encore, se saisissent fortement de notre imagination; et pourtant le nom de la féodalité ne réveille dans l'esprit des peuples que des sentiments de crainte, d'aversion et de dégoût. Aucun temps, aucun système n'est demeuré aussi odieux à l'instinct public; jamais le berceau d'une nation ne lui inspira une telle antipathie. Et cette antipathie, quoi qu'on en dise, n'est point particulière à notre âge, ni seulement le fruit de la révolution qui nous a séparés, comme par un abîme, de notre passé.

1. Cf. Flach, *les Origines de l'ancienne France*, t. I, *le Régime seigneurial*, 1886, p. 7 : « Le régime seigneurial se présente au xe siècle dans sa pureté native et il atteint au xie son plein épanouissement. »
2. Remarque très vraie et très importante.

On peut remonter le cours de notre histoire, et s'y arrêter où l'on voudra : on trouvera partout le régime féodal considéré par la masse de la population comme un ennemi qu'il faut combattre et exterminer à tout prix. De tout temps, quiconque lui a porté un coup a été populaire en France. On a vu les gouvernements les plus divers, les systèmes les plus funestes, le despotisme, la théocratie, le régime des castes, acceptés, soutenus même de leurs sujets, par l'empire des traditions, des habitudes, des croyances. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, aux jours de son éclat comme dans sa décadence, le régime féodal n'a jamais été accepté des peuples. Je défie qu'on me montre une époque où il paraisse enraciné dans leurs préjugés et protégé par leurs sentiments. Ils l'ont toujours supporté avec haine et attaqué avec ardeur[1].

LA THÉORIE DE LA CONQUÊTE EST LE RÉSULTAT D'UN ANACHRONISME

Je n'ai garde de vouloir discuter et juger la légitimité d'un tel fait; c'est, à mon avis, le plus sûr et le plus irrévocable des jugements. Mais il vaut la peine d'en rechercher les causes; elles ne sont pas toutes, ni peut-être même les principales, dans les maux que, sous le régime féodal, les peuples ont eus à souffrir.

Qu'il me soit permis de le dire en passant : le malheur n'est pas ce que détestent et redoutent le plus les peuples; ils l'ont plus d'une fois soutenu, affronté, recherché presque, et il y a des époques déplorables dont le souvenir leur est demeuré très cher. C'est dans le caractère politique de la féodalité, dans la nature et la forme de son pouvoir que réside vraiment le principe de cette aversion populaire qu'elle n'a cessé d'inspirer.

1. Cf. *contra*, Fustel de Coulanges, *les Transformations de la royauté*, p. 666 : « Pourquoi les classes inférieures ont accepté le régime féodal ». Un fragment de ce chapitre, ici, plus loin, p. 656.

Je prie qu'on veuille bien se rappeler l'idée que se sont formée longtemps de l'origine de la féodalité, non seulement le public, mais beaucoup d'hommes savants. A les en croire, après la conquête, toute l'ancienne population fut dépossédée et réduite en servitude. Les vainqueurs se partagèrent tout le territoire, tous les habitants, et demeurèrent seuls propriétaires et libres. Chacun d'eux s'établit dans ses domaines, au milieu de ses nouveaux sujets; et ils se lièrent les uns envers les autres par un système hiérarchique de relations militaires, judiciaires et politiques, qui prit le nom de régime féodal[1].

A coup sûr, rien n'est plus faux qu'une telle hypothèse; on vient de voir qu'elle est démentie par tous les faits. Pourquoi donc est-elle née? Pourquoi a-t-elle été si généralement accueillie? Est-ce seulement à la légèreté, au défaut de science et de critique qu'on doit l'imputer?

Non certes; elle a eu une cause plus légitime et plus profonde; elle est provenue d'un anachronisme évident, mais naturel. Elle a transporté le xe siècle au vi^e^, et supposé que la féodalité s'était faite d'un seul coup, telle qu'elle fut cinq cents ans plus tard, lui donnant ainsi pour origine l'état social que son triomphe progressif devait amener.

Au xe siècle, en effet, la France, hommes et terres, était partagée entre les possesseurs de fiefs, comme on a cru qu'au vi^e^ elle l'avait été systématiquement entre les Barbares. Ce n'était plus de Francs et de Gaulois, de vainqueurs et de vaincus, qu'il s'agissait; tout s'était déplacé, altéré, confondu, les conditions individuelles et les peuples. Mais la conquête, les longs désordres qui la suivirent, la lutte des diverses tendances politiques avaient amené ce résultat qu'un certain nombre d'hommes, sous le nom de seigneurs et de vassaux, établis chacun dans ses domaines et liés

1. Théorie du xviiie siècle, cf. *Extraits de Montesquieu*, page 227.

entre eux par les relations féodales, étaient les maîtres de la population et du sol. Cette domination n'était point universelle ni partout régulièrement constituée; des propriétaires d'alleux demeuraient en dehors du régime des fiefs; quelques cités, surtout dans le midi de la Gaule, conservaient certaines franchises; dans la masse du peuple qui ne possédait ni alleux ni fiefs, les conditions étaient diverses et inégales : ici la pure servitude, là quelques restes de liberté, quelques débris des droits de propriété; ailleurs dans quelque recoin sauvage, dans quelque district oublié, une sorte d'indépendance due à l'isolement. Tels étaient le désordre des temps, la faiblesse de la population, la rareté des communications, l'ignorance des hommes, le défaut de généralité dans les institutions, les idées et les faits, qu'il y avait place pour tous les hasards, toutes les diversités, toutes les anomalies. Mais, en dépit de cette confusion, c'était à la hiérarchie féodale qu'appartenait la France; elle devenait de jour en jour au dehors plus étendue, au dedans plus compacte; de jour en jour les propriétaires de fiefs avançaient vers la possession exclusive du pays et du pouvoir.

CARACTÈRE PARTICULIER AU DESPOTISME FÉODAL

Or, quels étaient la nature particulière de cette aristocratie, le caractère politique de son gouvernement?

C'était une confédération de petits souverains, de petits despotes, inégaux entre eux et ayant, les uns envers les autres, des devoirs et des droits, mais investis dans leurs propres domaines, sur leurs sujets personnels et directs, d'un pouvoir arbitraire et absolu.

Là réside la féodalité tout entière, c'est par là qu'elle se distingue de toute autre aristocratie, de tout autre gouvernement.

Ni le despotisme, ni les aristocraties n'ont été rares en

ce monde. On a vu des peuples arbitrairement gouvernés, possédés même par un seul homme, par un collége de prêtres, par un corps de patriciens. Aucun de ces gouvernements n'a ressemblé au régime féodal.

Là où le pouvoir souverain a été placé aux mains d'un seul homme, la condition du peuple a pu être servile, déplorable. Au fond, la féodalité valait mieux, et tout à l'heure je dirai pourquoi. Cependant, il le faut reconnaître, bien souvent cette condition a paru moins lourde et s'est fait plus aisément accepter que le régime féodal. C'est que, dans les grandes monarchies, les hommes ont du moins obtenu une sorte d'égalité et de repos. Égalité honteuse, repos funeste, mais dont se contentent quelquefois les peuples sous l'empire de certaines situations ou dans le dernier période de leur existence. La liberté, l'égalité et le repos manquaient également, du xe au xiiie siècle, aux habitants des domaines de chaque seigneur. Leur souverain était à leur porte; aucun d'eux n'était obscur pour lui ni éloigné de son pouvoir. De toutes les tyrannies, la pire est celle qui peut ainsi compter ses sujets et voit de son siège les limites de son empire. Les caprices de la volonté humaine se déploient alors dans leur intolérable bizarrerie et avec une irrésistible promptitude. C'est alors aussi que l'inégalité des conditions se fait le plus rudement sentir; la richesse, la force, l'indépendance, tous les avantages et tous les droits s'offrent à chaque instant en spectacle à la misère, à la faiblesse, à la servitude. Les habitants des fiefs ne pouvaient se consoler au sein du repos; sans cesse compromis dans les querelles de leur seigneur, en proie aux dévastations de ses voisins, ils menaient une vie encore plus précaire, encore plus agitée que lui-même, et subissaient à la fois la continuelle présence de la guerre, du privilége et du pouvoir absolu.

La domination de la féodalité ne différait pas moins de celle d'un collège de prêtres ou d'un sénat de patriciens que du despotisme d'un seul. Ici, c'est un corps aristocratique qui possède et gouverne la masse du peuple; là c'est une aristocratie dissoute en individus, dont chacun possède et gouverne pour son propre compte un certain nombre d'hommes qui ne dépendent que de lui. Le corps aristocratique est-il un clergé? son pouvoir se fonde sur des croyances qui lui sont communes avec ses sujets; or, dans toute croyance commune à ceux qui commandent et à ceux qui obéissent, il y a un lien moral, un principe d'égalité, et, de la part de ceux qui obéissent, une adhésion tacite à l'empire. Est-ce un sénat de patriciens qui règne? il ne peut régner aussi capricieusement, aussi arbitrairement qu'un homme, car il procède par mesures générales, et sa souveraineté n'est que collective. Il y a diversité, délibération dans le sein même du gouvernement; il peut s'y former, il s'y forme toujours des factions, des partis qui, pour arriver à leurs fins, cherchent à se concilier la faveur du peuple, prennent quelquefois en main ses intérêts; et, quelque mauvaise que soit sa condition, en s'associant aux rivalités de ses maîtres, il exerce quelque influence sur son propre sort. La féodalité n'était point, à proprement parler, un gouvernement aristocratique, un sénat de rois, comme disait Cinéas à Pyrrhus; c'était une collection de despotismes individuels, exercés par des aristocrates isolés, dont chacun, souverain et législateur dans ses domaines, ne devait compte à aucun autre et ne délibérait avec personne de sa conduite envers ses sujets.

Peut-on s'étonner qu'un tel système ait encouru, de la part des peuples, plus de haine que ceux-là mêmes qui les ont réduits à une servitude plus monotone et plus durable? Le despotisme était là comme dans les monar-

chies pures, le privilège comme dans les aristocraties les plus concentrées, et l'un et l'autre s'y produisaient sous la forme la plus offensante, la plus crue, si je puis ainsi parler; le despotisme ne s'atténuait point par l'éloignement et l'élévation d'un trône; le privilège ne se voilait point sous la majesté d'un grand corps; l'un et l'autre appartenaient à un homme toujours présent et toujours seul, toujours voisin de ses sujets, jamais appelé, en traitant de leur sort, à s'entourer de ses égaux.

LE SENTIMENT DE LA DIGNITÉ

Maintenant, je quitte les sujets, la nation possédée; je ne considère plus que les maîtres, cette nation souveraine, dissoute en individus dont chacun règne, pour son compte, dans ses terres, et pourtant unie par ces rapports des fiefs qui, d'abord fondés sur la nécessité et l'usage, devinrent bientôt des institutions.

Ici je rencontre un autre spectacle; des libertés, des droits, des garanties, qui non seulement honorent et protègent ceux qui en jouissent, mais qui, par leur nature et leur tendance, ouvrent à la population sujette une porte vers un meilleur avenir.

Il faut bien que cela fût ainsi, car, d'une part, le régime féodal n'a manqué ni de dignité ni de gloire; de l'autre, il n'a point, comme la théocratie de l'Égypte, le despotisme de l'Asie ou l'aristocratie de Venise, condamné sans retour ses sujets à la servitude. Il les opprimait, mais ils ont pu s'affranchir[1].

Et d'abord, si la féodalité, en plaçant le maître près

1. Comparer, à cette appréciation du régime féodal, celle qu'en a donnée Montesquieu (*Extraits*, p. 240). Je ne crains pas de donner ici la supériorité à Guizot. Nul n'a encore montré avec plus de netteté, plus de force, plus d'ampleur, le caractère, les contradictions, les vices et les bienfaits du système féodal. Pour le détail des institutions, voy. Flach, *les Origines de l'ancienne France*, t. I, 1886, t. II, 1893.

du sujet, rendait le despotisme plus odieux et plus pesant, elle plaçait aussi, dans la nation souveraine, l'inférieur près du supérieur, cause très efficace d'égalité et de liberté. C'est le vice de la monarchie pure d'élever le pouvoir si haut, et de l'entourer d'un tel éclat que la tête tourne à celui qui le possède, et que ceux qui le subissent osent à peine le regarder. Le souverain s'y croit un dieu, le peuple y tombe dans l'idolâtrie. On peut écrire alors les devoirs des rois et les droits des sujets; on peut même les prêcher sans cesse; mais les situations ont plus de force que les paroles, et, quand l'inégalité est immense, les uns oublient aisément leurs devoirs, les autres leurs droits. La grandeur féodale était accessible et simple, la distance courte du vassal au suzerain. Ils vivaient entre eux familièrement et comme des compagnons, sans que la supériorité se pût croire illimitée, ni la subordination servile; presque également nécessaires l'un à l'autre, seule garantie assurée de la réciprocité des devoirs et des droits. De là cette étendue de la vie domestique, cette noblesse des services personnels où l'un des plus généreux sentiments du moyen âge, la fidélité, a pris naissance, et qui conciliait merveilleusement la dignité de l'homme avec le dévouement du vassal. D'ailleurs les situations n'étaient point exclusives; le suzerain d'un fief était le vassal d'un autre; souvent les mêmes hommes, à raison de fiefs différents, se trouvaient entre eux tantôt dans le rapport du vasselage, tantôt dans celui de la suzeraineté. Les plus puissants seigneurs avaient des devoirs envers de petits suzerains. Le roi de France, qui ne tenait sa couronne que de Dieu et de son épée, tenait des terres de plusieurs seigneurs. Nouveau principe de réciprocité et d'égalité. Enfin, par l'enchaînement hiérarchique des fiefs, l'abîme était comblé entre le plus petit et le plus élevé des pro-

priétaires féodaux; de degré en degré, le moindre d'entre eux se liait au roi sans courir le risque de perdre, dans l'inégalité qu'eût fait éclater un rapprochement subit et immédiat, le sentiment de sa propre dignité.

Ce sentiment qui, dans les sociétés les plus diverses de principes et de formes, est le plus sûr boulevard comme le plus noble effet de la liberté, puisait dans une autre cause une rare énergie. Je viens de dire quels étaient, quant à la nation sujette, les résultats de la dispersion des citoyens de la nation souveraine, gouvernant chacun isolément et non en corps. Le peuple en souffrait; l'aristocratie féodale y perdit beaucoup en consistance et en durée; mais les possesseurs de fiefs y gagnaient en indépendance et en dignité personnelle La puissance et la gloire du sénat de Rome ou de Venise faisaient la puissance et la gloire des patriciens; chacun d'eux avait sa part de cette grandeur collective; mais c'était à son corps, non à lui-même, qu'il devait sa propre grandeur. Dans l'aristocratie féodale, au contraire, tout était individuel, la destinée, le pouvoir, la gloire. De lui seul, non de sa corporation, chaque possesseur de fief tirait sa force et son éclat. Isolé dans ses domaines, c'était à lui à s'y maintenir, à les étendre, à se conserver des sujets soumis, des vassaux fidèles, à punir ceux qui lui manquaient d'obéissance ou de foi. Les liens qui l'unissaient à ses supérieurs ou à ses égaux étaient trop faibles, les garanties qu'il y pouvait trouver trop lointaines et trop tardives pour qu'il leur confiât son sort. De là cette individualité si forte et si fière, caractère des membres de la hiérarchie féodale. C'était un peuple de citoyens épars, dont chacun, toujours armé, suivi de sa troupe ou retranché dans son fort, veillant lui-même à sa sûreté, à ses droits, comptait bien plus sur son courage et son renom que sur la protection des pouvoirs

publics. Un tel état ressemble moins à la société qu'à la guerre; mais l'énergie et la dignité de l'individu s'y maintiennent; la société peut en sortir[1].

Aussi la vit-on bientôt s'affermir et croître au milieu de ce régime féodal, si turbulent, si oppressif, si détesté. Il avait fallu cinq siècles à la France pour poser définitivement le pied hors de la barbarie; pendant cinq siècles, toutes les existences individuelles, toutes les institutions publiques avaient été précaires, mobiles, flottant au gré de la force et du hasard; si bien que, durant cette époque, on ne peut démêler aucun principe général, ni saisir la trace d'aucun progrès, et que la société semble stationnaire au sein du chaos. A travers cette longue et obscure anarchie, on voit seulement la féodalité se former aux dépens tantôt de la liberté, tantôt de l'ordre, non comme un perfectionnement de l'état social, mais comme le seul système qui puisse acquérir quelque fixité, comme une sorte de pis aller nécessaire. Dès qu'elle a prévalu, toutes choses prennent un autre aspect. La société, jusque-là dissoute et sans forme, a retrouvé enfin, avec une forme déterminée, un point de départ et un but.

Le régime féodal, à peine vainqueur, est aussitôt atta-

1. Flach, t. II, p. 577 : Ce qui a déterminé la reconstitution de la société française aux xe et xie siècles, c'est « l'épanouissement de la famille et la libre prédominance des sentiments instinctifs. C'est la famille élargie par la parenté fictive ou la parenté spirituelle qui a enfanté les éléments primordiaux de la commune (corporations, confréries). C'est elle qui est à la base du régime féodal et de la chevalerie. L'amour provoqué par le lien du sang, la communauté de vie et de péril, le besoin de protection en commun sous l'égide d'un chef, engendre la solidarité familiale, les rapports de vassalité, les relations plus étroites du compagnonnage : le lien social ne se conçoit plus que sous la forme de la *foi*. La fidélité réciproque du seigneur et du vassal restaure, au sein des déchirements de la société, la notion de loyauté et de droit, le respect de la parole donnée, l'observation des pactes conclus, leur sanction par des cours de justice. Portée dans la chevalerie à sa suprême puissance, elle érige, sous l'influence de la vie des camps et de la vie de cour, l'honneur et la courtoisie en loi, elle fraie les voies à la sociabilité humaine. »

qué, dans les degrés inférieurs, par la masse du peuple qui essaye de reconquérir quelques libertés, quelques propriétés, quelques droits, dans le degré supérieur, par la royauté qui travaille à recouvrer son caractère public, à redevenir la tête d'une nation. Ces efforts ne sont plus tentés au milieu du choc de systèmes divers, confus, et qui se réduisent l'un l'autre à l'impuissance et à l'anarchie ; ils naissent au sein d'un système unique, et ne se dirigent que contre lui. Ce ne sont plus des hommes libres dans une situation vague et douteuse, et qui défendent mal, contre la domination des chefs dont ils habitent les terres, les débris de leur indépendance barbare. Ce sont des bourgeois, des colons, des serfs, dont la condition est claire, déterminée, qui savent bien quels sont leurs maux, leurs ennemis, et s'appliquent incessamment à s'en affranchir. Ce n'est plus un roi incertain du titre et de la nature de son pouvoir, tantôt le chef des guerriers, tantôt le plus riche des propriétaires, ici l'oint du Très-Haut, là l'héritier des empereurs, et qui s'agite confusément au milieu de sujets indépendants, de leudes avides, empressés tantôt d'envahir son autorité, tantôt de s'en isoler absolument. C'est le premier des seigneurs féodaux qui travaille à se faire le maître de tous, à changer sa suzeraineté en souveraineté.

Aussi, malgré la servitude où le peuple est tombé à la fin du xe siècle, dès ce moment c'est l'affranchissement du peuple qui est en progrès. Malgré la faiblesse, ou plutôt la nullité du pouvoir royal à la même époque, dès ce moment c'est le pouvoir royal qui gagne du terrain. Nul effort n'est vain, nul pas rétrograde. Ce système monarchique, que le génie de Charlemagne n'avait pu fonder, des rois bien inférieurs à Charlemagne le feront prévaloir peu à peu. Ces droits, ces garanties que les guerriers germains n'avaient pu conserver, les communes les ressaisiront successivement. La féodalité seule a pu naître

du sein de la barbarie; mais à peine la féodalité est grande qu'on voit naître et grandir dans son sein la monarchie et la liberté.

LA CONTAGION DE LA LIBERTÉ

Mon dessein n'est point de décrire ici cette double révolution, ni de faire voir comment l'affranchissement du peuple sortit de la servitude féodale et la royauté de la seigneurie. C'est du régime féodal seul que je recherche en ce moment le caractère. Or il faut bien que les causes d'un si grand changement y fussent déposées, quelques-unes du moins. Rien n'est obstacle qui ne soit aussi moyen. C'est sur le régime féodal et malgré lui que les rois ont conquis le pouvoir, les communes et les campagnes, la liberté; et pourtant c'est sous son empire que sont nées, qu'ont grandi les forces qui ont accompli cette conquête; il était donc en même temps contraire à leur but et propice à leur développement; il a résisté et concouru à leurs succès.

La liberté, dit-on, est contagieuse. Les peuples n'ont pas toujours eu ce bonheur. Plus d'une aristocratie a gardé le privilège de la liberté et condamné ses sujets à une invincible servitude. Mais tant de permanence n'a guère appartenu qu'aux aristocraties fortement concentrées et gouvernant par un sénat. Celles-là seules ont opposé un mur impénétrable aux efforts du peuple vers l'affranchissement, ou avili leurs sujets au point de leur faire accepter le joug. L'aristocratie féodale ne pouvait produire ni l'un ni l'autre effet.

Ses rangs n'étaient point serrés; elle opprimait et résistait individuellement. Son oppression en était plus arbitraire, mais moins savante, et sa résistance moins efficace, surtout moins obstinée. Les corps seuls sont à l'abri des accidents et ne se lassent jamais. Une chance

heureuse, une rébellion inopinée obligeait un seigneur à des concessions. Il essayait de les retirer et y réussissait quelquefois. Mais, quand les rébellions s'étaient renouvelées souvent, elles atteignaient leur but. Il n'y a pas de roi qui puisse vivre toujours en guerre avec ses sujets. Quand il arriva à la population des villes et des campagnes d'entreprendre, contre la noblesse, une lutte presque générale, la noblesse fut victorieuse; elle était contrainte d'agir en corps, ce qui lui donnait l'avantage; mais les résistances partielles, locales, eurent plus de succès, et c'était celles que provoquait surtout l'aristocratie féodale. Elle les provoquait plus que toute autre aristocratie, par les excès d'une tyrannie individuelle et toujours présente; et en même temps elle était beaucoup moins capable de les surmonter.

Elle n'avait pas non plus, et par les mêmes causes, cette puissance d'avilissement, cette aptitude à retenir les peuples dans un état d'apathie et de mutilation morale, dont le despotisme d'un seul et les sénats aristocratiques ont été si souvent doués. Jamais peut-être l'homme ne s'est vu plus durement, plus insolemment traité que sous le régime féodal; et pourtant ce n'est pas chez les seuls possesseurs de fiefs, c'est aussi parmi les sujets que ce régime a réveillé et fortifié l'instinct du droit, le sentiment de la dignité humaine. Un peuple peut perdre ce sentiment en présence d'un despote entouré de tous les prestiges de la superstition et de l'éclat d'une supériorité éblouissante, comme revêtu d'un pouvoir illimité; une nation vaincue peût tomber dans une humiliation sans remède sous l'empire d'une nation souveraine gouvernant en corps, et pesant ainsi tout entière sur chaque point de son territoire, sur chacun de ses sujets. La pensée des vaincus succombe comme leur existence sous un tel fardeau, et l'on voit alors des

masses d'hommes accepter la servitude comme leur condition naturelle et presque légitime. Mais quand le pouvoir est à la fois rapproché et individuel, quand il ne tombe pas de haut ou n'émane pas d'un grand corps, quand il s'exerce presque d'homme à homme et directement, il ne lui est point donné de détruire ainsi, dans le fond des cœurs, tous les instincts de résistance, tous les besoins de liberté, car l'homme refuse de s'humilier absolument devant son semblable, dès qu'ils se voient tête à tête et de près. Telle était la situation de l'aristocratie féodale; elle était oppressive, mais peu imposante, armée de la force qui disperse des paysans, mais non entourée des prestiges qui s'emparent de l'esprit humain.

Au xiᵉ siècle, la noblesse des familles n'était rien encore; ce n'était point sur le privilège de la naissance, sur la longue possession des avantages sociaux que se fondait la domination des propriétaires de fiefs. Leur supériorité était un fait matériel et redoutable, non un droit ancien et respecté. Aussi arriva-t-il que la liberté dont ils jouissaient fut en effet contagieuse, et que malgré leur brutale tyrannie, par le spectacle de leur propre existence, le sentiment de la dignité de l'individu se propagea autour d'eux. Le bourgeois, le vilain même apprirent de leur seigneur ce qu'ils n'auraient jamais appris d'un sénat aristocratique ni d'un roi, à se croire des droits et à les défendre. L'exemple de la liberté était voisin et individuel comme la source de l'oppression. Dans ses rapports avec son suzerain, avec ses vassaux, chaque seigneur revendiquait sans cesse ses droits, ses privilèges, l'exécution des contrats ou des promesses. Il appelait la population de ses domaines à les soutenir avec lui, et par la guerre. Cette population comprit qu'elle aussi pouvait réclamer des droits, conclure des traités; elle se sentit renaître à la vie morale; et un siècle s'était à peine écoulé qu'au mou-

vement général des communes vers l'affranchissement et les chartes on put reconnaître que le peuple, loin de s'avilir, avait recouvré quelque dignité et quelque énergie sous le régime le plus arbitraire, le plus vexatoire qui fut jamais.

En même temps, et par d'autres conséquences des mêmes causes, la féodalité s'ouvrait de toutes parts, sans cesser de les craindre et de les combattre, aux progrès du pouvoir royal. Elle n'était pas plus compacte contre la royauté que contre l'affranchissement du peuple. A l'une et à l'autre, un sénat eût opposé la force d'un corps unique, permanent, toujours animé du même esprit et voué au même dessein. La féodalité ne leur opposa que des individus ou des coalitions mal unies et passagères.

Qu'on y regarde : la formation progressive de la monarchie française n'est point une œuvre politique, la lutte d'un pouvoir central contre une aristocratie qui défend et perd ses libertés : c'est une série de conquêtes, la guerre d'un prince contre d'autres princes qui défendent et perdent leurs États. Là réside la différence fondamentale qui a distingué la France de l'Angleterre, et décidé longtemps du sort des deux pays. Les barons anglais ne furent jamais que des aristocrates; ils conservèrent leurs droits et imposèrent à leur souverain des institutions. Au XIe siècle, la France était couverte de souverains; ils furent vaincus et perdirent tout en perdant leur souveraineté. J'y reviendrai ailleurs[1].

1. Cf. de même Monod, *Introduction* à Green, p. XXII : « Les membres de la noblesse anglaise, impuissants individuellement et ayant devant eux un pouvoir royal très fortement constitué et qui pouvait aisément abuser de ses droits, étaient naturellement portés à s'unir pour résister à ses empiétements et pour défendre leurs privilèges. En France, au contraire, la dynastie capétienne ne jouissait d'un pouvoir effectif que sur ses domaines féodaux. Tel ou tel seigneur pouvait entrer en conflit avec le roi; mais les nobles pris en masse n'avaient point d'intérêts communs à défendre contre lui.... Tandis que l'histoire d'Angleterre est l'histoire du développement des droits et des libertés du peuple, l'histoire de France est l'histoire du déve-

Les rapports et les devoirs féodaux étaient le seul lien qui unît entre eux tous ces princes, qui prévînt leur complet isolement, qui donnât enfin, à leur coexistence sur le sol français, l'apparence d'une confédération aristocratique ; et ce lien, par sa nature même, tourna au profit, non de l'aristocratie, mais de la royauté. Toute aristocratie véritable est une association d'égaux. C'étaient des égaux que les patriciens de Rome, de Venise, les barons de l'Angleterre ; et la ferme union de leurs forces prit sa source dans l'égalité de leurs situations et de leurs droits. L'aristocratie féodale ne fut en France qu'une hiérarchie de supérieurs et d'inférieurs, une hiérarchie fondée sur des droits et des devoirs réciproques, maintenue par de généreux sentiments, mais qui, ne consacrant que des rapports individuels, ne put jamais acquérir la consistance d'un corps politique. Quand le roi se fut enfin placé au sommet de cette confédération où dominait le principe de l'isolement et de l'inégalité, il devint le centre de toutes les obligations féodales, l'objet le plus élevé de la fidélité et du dévouement. Dès lors la féodalité fut vaincue, et en même temps se manifesta pleinement son vrai caractère. Il fut clair que, bonne seulement pour faire faire à la société le premier pas hors de la barbarie, elle était incompatible avec les progrès de la civilisation, qu'elle ne portait dans son sein le germe d'aucune institution publique et durable, que le principe des gouvernements aristocratiques lui manquait aussi bien que tout autre, et qu'elle laisserait, en périssant, une noblesse autour du trône, des aristocrates au-dessus du peuple, mais point d'aristocratie dans l'État.

loppement des droits et de la puissance du roi ; là, nous voyons la conquête du pouvoir politique par la nation ; ici, nous voyons la conquête de la France par le roi. »

HISTOIRE DE LA CIVILISATION
EN EUROPE ET EN FRANCE
DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN[1]
1828-1830

Ce que nous enseigne notre histoire[2].

(Préface de 1855.)

En revoyant aujourd'hui ces leçons, j'ai retrouvé le même sentiment qui m'animait, il y a bientôt trente ans, en les donnant : le sévère mais profond plaisir d'assister au développement laborieux, mais puissant, de ma patrie, et de la voir grandir et briller à travers les obstacles, les efforts et les douleurs. Il en coûte cher pour devenir la France. Nous nous plaignons, et non sans droit, de nos épreuves et de nos mécomptes. Nos

1. Paris, Didier ; 5 vol. in-8 ou in-12. — Leçons faites par Guizot à la Sorbonne en 1828 (sur l'Europe) et en 1828-1830 (sur la France), parues d'abord sous le titre (longtemps conservé) de *Cours d'histoire moderne*, et réparties en deux ouvrages différents : 1° *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain*, 1 vol. ; nouvelle édition avec avertissement, 1840 ; 6e édition avec nouvelle préface, 1855 ; 25e édit., 1894 ; 2° *Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'Empire romain*, 4 vol. in-8 ; nouv. édit., 1846 ; préface nouvelle à la 6e édition, 1855 ; 14e édit., 1876. — Dans la première leçon de ce dernier ouvrage, Guizot indiquait pourquoi il abandonnait dans son cours l'étude de l'Europe pour celle de la France : « Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de maintenir, dans une histoire si vaste, et qui doit être en même temps détaillée, d'y maintenir, dis-je, quelque unité.... Il m'a paru qu'en étudiant spécialement l'histoire de la civilisation dans l'un des grands pays de l'Europe, j'arriverais plus vite avec vous au résultat que nous poursuivons. » Et si Guizot choisit la France, c'est qu'elle « est le pays dont la civilisation a paru la plus complète, la plus communicative, a le plus frappé l'imagination européenne ».

2. *Civilisation en France*, 6e édition, 1855.

pères n'ont pas vécu plus doucement que nous, ni recueilli plus tôt, et à meilleur marché, les fruits de leurs travaux. Il y a, dans le spectacle de leurs destinées, de quoi s'attrister et se fortifier à la fois. L'histoire abat les prétentions impatientes et soutient les longues espérances.

C'est le caractère particulier de la France que, pour conquérir un bon et libre gouvernement, elle a beaucoup tenté, peu réussi et jamais succombé sous ses fautes, même quand elle n'en a pas su profiter. Nation pleine de force intelligente et vitale, qui s'emporte, s'égare, le reconnait, change brusquement de route, ou bien s'arrête immobile, lasse en apparence et dégoûtée de chercher en vain, mais qui ne se résigne point à l'impuissance, et se distrait de ses revers politiques par d'autres travaux et d'autres gloires, en attendant qu'elle reprenne sa course vers son grand but[1]. La France a subi, depuis quatorze siècles, les plus éclatantes alternatives d'anarchie et de despotisme, d'illusion et de mécompte; elle n'a jamais renoncé longtemps ni à l'ordre, ni à la liberté, ces deux conditions de l'honneur comme du bien-être durable des nations.

C'est par là que notre histoire, souvent triste, demeure pourtant rassurante. Elle nous apprend que, malgré les erreurs et les crimes de nos jours, nous ne sommes pas des novateurs aussi inouïs, ni des rêveurs aussi chimériques qu'on nous en accuse. Le but que nous poursuivons est, au fond, le même qu'ont poursuivi nos pères; comme nous, ils ont travaillé à émanciper et à élever, moralement et matériellement, les diverses classes de notre société; comme nous, ils ont aspiré à garantir, par des institutions libres et par l'intervention efficace de la nation dans son gouvernement, la bonne gestion

1. Voyez un autre portrait de la France chez Montesquieu, *Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 248, et chez Chateaubriand, ici, p. 11.

des affaires publiques, les droits et les libertés des personnes. Et s'ils ont, à plusieurs reprises, échoué dans ce généreux dessein, toujours de grands et fermes esprits, nobles ou bourgeois, magistrats ou simples citoyens, sont restés debout au milieu de la défaillance générale, maintenant les bons principes, les hautes espérances, et ne souffrant pas que le feu sacré s'éteignît parce qu'on n'avait pas encore réussi à élever le temple. Et la confiance de ces persévérants défenseurs de la bonne cause malheureuse n'a point été trompée : non seulement elle a survécu à ses malheurs; mais, le jour venu, elle a reparu plus exigeante et plus forte. Le temps grandit ce qu'il ne tue pas.

Nous savons donc certainement qu'en aspirant à fonder un régime libre, loin de renier la France des siècles, nous la continuons, et que les échecs ne nous interdisent point l'espoir du succès[1].

A cette encourageante certitude, notre histoire ajoute deux enseignements, les plus essentiels à mon sens, entre beaucoup d'autres, et que je tiens particulièrement à mettre en lumière.

C'est la rivalité aveugle des hautes classes sociales qui a fait échouer, parmi nous, les essais de gouvernement libre. Au lieu de s'unir, soit pour se défendre du despotisme, soit pour fonder et pratiquer la liberté, la noblesse et la bourgeoisie sont restées séparées, ardentes à s'exclure ou à se supplanter, et ne voulant accepter, l'une aucune égalité, l'autre aucune supériorité. Préten-

1. Voilà le passage qui a fait accuser si souvent Guizot de ne chercher dans l'histoire que la confirmation de sa propre politique sur *l'ordre et la liberté*. Mais il faut remarquer à ce propos trois choses : 1° ce passage est de sa préface, et il fut écrit 25 ans après le livre ; 2° précisément dans son livre, Guizot ne s'attache jamais, systématiquement, à l'histoire de ces deux principes ; 3° il est certain que toujours en France, au XIIIe, au XVIe, au XVIIe siècle même, *de grands esprits ont maintenu ces principes*.

tions iniques en droit et vaines en fait. Les hauteurs un peu frivoles de la noblesse n'ont pas empêché la bourgeoisie française de s'élever et de prendre place au niveau supérieur de l'État. Les jalousies un peu puériles de la bourgeoisie n'ont pas empêché la noblesse de conserver les avantages que donnent la notoriété des familles et la longue possession des situations. Dans toute société qui vit et grandit, il y a un mouvement intérieur d'ascension et de conquête. Dans toute société qui dure, une certaine hiérarchie des conditions et des rangs s'établit et se perpétue. La justice, le bon sens, l'intérêt public, l'intérêt personnel bien entendu veulent que, de part et d'autre, on accepte ces faits naturels de l'ordre social. Les classes diverses n'ont pas su avoir, en France, cette équité habile. Aussi ont-elles, les unes et les autres, porté pour elles-mêmes, et fait porter à leur commune patrie la peine de leur inintelligent égoïsme. Pour le vulgaire plaisir de rester, les uns impertinents, les autres envieux, nobles et bourgeois ont été infiniment moins libres, moins grands, moins assurés dans leurs biens sociaux qu'ils n'auraient pu l'être avec un peu plus de justice, de prévoyance et de soumission aux lois divines des sociétés humaines. Ils n'ont pas su agir de concert pour être libres et puissants ensemble; ils se sont livrés et ils ont livré la France aux révolutions.

Voici le second grand enseignement que nous donne notre histoire.

Elle nous montre livrés en politique à la même disposition qui nous caractérise, dit-on, dans la guerre, à la *furia francese*. Quand un principe, un intérêt, un sentiment nous préoccupe, il nous domine absolument, exclusivement; nous l'écoutons et le suivons jusqu'au bout, en logiciens passionnés, sans tenir compte d'aucune autre considération, d'aucun autre fait. Sommes-nous

dans un accès d'ambition de liberté? Nous lui sacrifions tout, les plus pressantes conditions de l'ordre, les plus évidentes nécessités du pouvoir, le repos du présent, la sécurité de l'avenir. Que les conséquences de la faute éclatent, que l'anarchie apparaisse, que le besoin d'un pouvoir efficace devienne incontestable, nous nous précipiterons sous sa main; nous lui livrerons toutes nos places de sûreté; nous irons au-devant et au delà de ses exigences. Pour avoir été libéraux sans mesure, nous oublierons que nous voulions être libres. De tels emportements et de tels oublis ont leurs conséquences inévitables. La mesure, la prévoyance, prendre soin des intérêts divers qui coexistent dans la société, tenir compte des principes contraires qui s'y combinent en s'y combattant, faire aux uns et aux autres leur part et seulement leur part, s'arrêter à temps, transiger à propos, faire aujourd'hui des sacrifices dans la vue du lendemain, c'est la sagesse, c'est l'habileté, c'est la nécessité en politique; c'est la politique même. Aux peuples dans leur longue destinée, comme aux individus dans leur court passage, Dieu ne donne le succès politique qu'à ces conditions.

Les peuples ont sur les individus cet avantage que le temps ne leur manque pas pour apprendre à réussir. Et la France est certainement capable de l'apprendre, car, à toutes les époques et en dépit de toutes ses fautes, elle est restée grande, intelligente et forte. Elle a souvent échoué sans jamais dépérir. Ses succès ont surmonté ses revers. Elle est jeune, malgré ses quatorze siècles. Elle ne renoncera point à ce qu'au fond elle a toujours désiré et cherché. Je suis de ceux qui persistent à croire que, lorsqu'elle aura bien vu pourquoi elle n'a pas réussi, elle obtiendra, en le méritant, le succès qui lui a manqué.

Les Barbares introduisent dans le monde moderne les sentiments de l'indépendance personnelle et le dévouement d'homme à homme[1].

Il y a un sentiment, un fait qu'il faut avant tout bien comprendre pour se représenter avec vérité ce qu'était un Barbare : c'est le plaisir de l'indépendance individuelle, le plaisir de se jouer, avec sa force et sa liberté, au milieu des chances du monde et de la vie; les joies de l'activité sans travail; le goût d'une destinée aventureuse, pleine d'imprévu, d'inégalité, de péril. Tel était le sentiment dominant de l'état barbare, le besoin moral qui mettait ces masses d'hommes en mouvement. Aujourd'hui, dans cette société si régulière où nous sommes enfermés, il est difficile de se représenter ce sentiment avec tout l'empire qu'il exerçait sur les Barbares des IVe et Ve siècles. Il y a un seul ouvrage, à mon avis, où ce caractère de la barbarie se trouve empreint dans toute son énergie : c'est l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Thierry, le seul livre où les motifs, les penchants, les impulsions qui font agir les hommes dans un état social voisin de la barbarie, soient sentis et reproduits avec une vérité vraiment homérique. Nulle part on ne voit si bien ce que c'est qu'un Barbare et la vie d'un Barbare. Quelque chose s'en retrouve aussi, quoiqu'à un degré bien inférieur, à mon avis, d'une manière bien moins simple, bien moins vraie, dans les romans de M. Cooper sur les sauvages d'Amérique[2]. Il y a, dans la vie des sauvages d'Amérique, dans les relations et les sentiments qu'ils portent au

1. *Civilisation en Europe*, IIe leçon.
2. Le goût des romans de mœurs étrangères, général à cette époque (voyez l'influence de W. Scott sur Thierry), n'épargna pas Guizot.

milieu des bois, quelque chose qui rappelle jusqu'à un certain point les mœurs des anciens Germains. Sans doute ces tableaux sont un peu idéalisés, un peu poétiques; le mauvais côté des mœurs et de la vie barbares n'y est pas présenté dans toute sa crudité. Je ne parle pas seulement des maux que ces mœurs entraînent dans l'état social, mais de l'état intérieur, individuel du Barbare lui-même. Il y avait, dans ce besoin passionné d'indépendance personnelle, quelque chose de plus grossier, de plus matériel qu'on ne le croirait d'après l'ouvrage de M. Thierry; il y avait un degré de brutalité, d'ivresse, d'apathie, qui n'est pas toujours fidèlement reproduit dans ses récits. Cependant, lorsqu'on regarde au fond des choses, malgré cet alliage de brutalité, de matérialisme, d'égoïsme stupide, le goût de l'indépendance individuelle est un sentiment noble et moral qui tire sa puissance de la nature morale de l'homme : c'est le plaisir de se sentir homme, le sentiment de la personnalité, de la spontanéité humaine dans son libre développement.

C'est par les Barbares germains que ce sentiment a été introduit dans la civilisation européenne; il était inconnu au monde romain, inconnu à l'Église chrétienne, inconnu à presque toutes les civilisations anciennes. Quand vous trouvez, dans les civilisations anciennes, la liberté, c'est la liberté politique, la liberté du citoyen : ce n'est pas de sa liberté personnelle que l'homme est préoccupé, c'est de sa liberté comme citoyen; il appartient à une association, il est dévoué à une association, il est prêt à se sacrifier à une association. Il en était de même dans l'Église chrétienne; il y régnait un sentiment de grand attachement à la corporation chrétienne, de dévouement à ses lois, un vif besoin d'étendre son empire; ou bien le sentiment religieux amenait une forte

réaction de l'homme sur lui-même, sur son âme, un travail intérieur pour dompter sa propre liberté et se soumettre à ce que voulait sa foi. Mais le sentiment de l'indépendance personnelle, le goût de la liberté se déployant à tout hasard, sans autre but presque que de se satisfaire, ce sentiment, je le répète, était inconnu à la société romaine, à la société chrétienne. C'est par les Barbares qu'il a été importé et déposé dans le berceau de la civilisation moderne. Il y a joué un si grand rôle, il y a produit de si beaux résultats, qu'il est impossible de ne pas le mettre en lumière comme un de ses éléments fondamentaux.

Il y a un second fait, un second élément de civilisation que nous tenons pareillement des Barbares seuls : c'est le patronage militaire, le lien qui s'établissait entre les individus, entre les guerriers, et qui, sans détruire la liberté de chacun, sans même détruire absolument, dans l'origine, l'égalité entre eux, fondait cependant une subordination hiérarchique, et commençait cette organisation aristocratique qui est devenue plus tard la féodalité. Le trait fondamental de cette relation était l'attachement de l'homme à l'homme, la fidélité de l'individu à l'individu, sans nécessité extérieure, sans obligation fondée sur les principes généraux de la société[1]. Vous ne verrez dans les républiques anciennes aucun homme attaché spécialement et librement à un autre homme ; ils étaient tous attachés à la cité. Parmi les Barbares, c'est entre les individus que le lien social s'est formé, d'abord par la relation du chef au compagnon, quand ils vivaient à l'état de bandes parcourant l'Europe ; plus tard, par la relation du suze-

1. C'est là la théorie que développera Fustel de Coulanges (cf. p. 622, n. 1), à cela près qu'il a cherché cette *fidélité*, non seulement chez les Barbares, mais aussi dans l'Empire romain, et qu'il nie qu'elle eût dès le début un caractère militaire.

rain au vassal. Ce second principe, qui a joué aussi un grand rôle dans l'histoire de la civilisation moderne, ce dévouement de l'homme à l'homme, c'est des Barbares qu'il nous vient, c'est de leurs mœurs qu'il a passé dans les nôtres.

La Gaule au Vᵉ siècle (400) : décadence des écoles civiles; activité de la société chrétienne[1].

L'activité et la puissance intellectuelle des deux sociétés étaient prodigieusement inégales. Avec ses institutions, ses professeurs, ses privilèges, l'une n'était et ne faisait rien; avec ses idées seules, l'autre travaillait sans relâche et s'emparait de tout.

Tout atteste, au vᵉ siècle, la décadence des écoles civiles. Les beaux esprits contemporains, Sidoine Apollinaire et Mamert Claudien, par exemple, la déplorent à chaque page, disant que les jeunes gens n'étudient plus, que les professeurs n'ont plus d'élèves, que la science languit et se perd. On essayait, par une multitude de petits expédients, d'échapper à la nécessité de longues et fortes études; c'est le temps des abréviateurs, abréviateurs d'histoire, de philosophie, de grammaire, de rhétorique; et ils se proposent évidemment, non de propager l'instruction dans les classes qui n'étudieraient pas, mais d'épargner le travail de la science à ceux qui pouvaient et ne voulaient pas s'y livrer. C'étaient surtout les jeunes gens des classes supérieures qui fréquentaient les écoles : or, ces classes étaient en pleine dissolution. Les écoles tombaient avec elles; les institutions subsis-

1. *Civilisation en France*, t. I (cours de 1828-1829), IVᵉ leçon.

taient encore, mais vides; l'âme avait quitté le corps.

L'aspect intellectuel de la société chrétienne est bien différent. La Gaule était, au ve siècle, sous l'influence de trois chefs spirituels, dont aucun ne l'habitait : saint Jérôme à Bethléem, saint Augustin à Hippone, saint Paulin à Nole : celui-ci seul Gaulois d'origine. Ils gouvernaient véritablement la chrétienté gauloise; c'était à eux qu'elle s'adressait en toute occasion, pour en recevoir des idées, des solutions, des conseils. Les exemples abondent. Un prêtre, né au pied des Pyrénées, et qui s'appelait Vigilance, avait voyagé en Palestine; il y avait vu saint Jérôme, et s'était pris avec lui de controverse sur quelques questions de doctrine ou de discipline ecclésiastique. De retour dans les Gaules, il écrivit sur ce qu'il regardait comme des abus; il attaqua le culte des martyrs, leurs reliques, les miracles opérés sur leur tombeau, les jeûnes fréquents, les austérités, même le célibat. A peine son ouvrage était publié, qu'un prêtre, nommé Ripaire, qui habitait dans son voisinage, probablement le Dauphiné ou la Savoie, en informa saint Jérôme, lui rendant compte en gros du contenu du livre et de son danger, disait-il. Saint Jérôme répond sur-le-champ à Ripaire, et sa réponse est une première réfutation qui en promet une seconde plus détaillée. Aussitôt Ripaire et un autre prêtre voisin, Didier, envoient à Bethléem, par un troisième prêtre, Sisinnius, l'écrit de Vigilance; et, moins de deux ans après le commencement de la querelle, saint Jérôme fait passer dans les Gaules une réfutation complète, qui s'y répand avec rapidité. Le même fait avait lieu, presque au même moment, entre la Gaule et saint Augustin, au sujet de l'hérésie de Pélage sur le libre arbitre et la grâce : même soin de la part des clercs gaulois d'informer de tout le grand évêque; même activité de sa part à répondre à

leurs questions, à lever leurs doutes, à soutenir, à diriger leur foi. Toute hérésie qui menaçait, toute question qui s'élevait, devenait, entre les Gaules d'une part, Hippone, Bethléem et Nole de l'autre, l'occasion d'une longue et rapide succession de lettres, de messages, de voyages, de pamphlets. Il n'était pas même nécessaire qu'il s'élevât une grande question, qu'il s'agît d'un intérêt religieux général et pressant. De simples fidèles, des femmes étaient préoccupées de certaines idées, de certains scrupules; les lumières leur manquaient : ils recouraient aux mêmes docteurs, aux mêmes remèdes.

Une femme de Bayeux, Hédibie, et au même moment une femme de Cahors, Algasie, rédigent, pour les adresser à saint Jérôme, l'une douze, l'autre onze questions sur des matières philosophiques, religieuses, historiques; elles lui demandent l'explication de certains passages des livres saints; elles veulent savoir de lui quelles sont les conditions de la perfection morale; ou bien quelle conduite on doit tenir dans certaines circonstances de la vie. En un mot, elles le consultent comme un directeur spirituel quotidien et familier; et un prêtre, nommé Apodème, part du fond de la Bretagne, chargé de porter ces lettres au fond de la Palestine et d'en rapporter la réponse.

La même activité, la même rapidité de circulation règnent dans l'intérieur de la chrétienté gauloise[1]; saint Sulpice Sévère, compagnon et ami de saint Martin de Tours, écrit une *Vie* du saint encore vivant : en quatre ou cinq

1. Sur ces grands auteurs chrétiens de l'an 400, voyez Boissier, *la Fin du Paganisme*, 2 vol., 1881. Sur Sulpice Sévère, t. II, p. 63 : « Sa façon libre et vive de dire son opinion, sa clarté, son élégance, ses qualités de composition donnèrent alors aux ouvrages de Sulpice Sévère un très grand succès. Quoique faits pour un pays, ils se trouvèrent convenir aux autres. Nous savons qu'on ne les lisait pas seulement en Gaule, mais à Rome, à Alexandrie, à Carthage. Cette faculté de se répandre partout, d'être compris et goûté de tout le monde, est un des caractères des lettres françaises. »

ans, de l'an 397 à l'an 402, elle est partout répandue, dans la Gaule, en Espagne, en Italie; on en vend des copies dans toutes les grandes villes; les évêques se l'envoient avec empressement. Partout où se manifeste un besoin, une affaire, un embarras religieux, les docteurs travaillent, les prêtres voyagent, les écrits circulent. Et ce n'était pas une chose facile que cette activité, cette vive et vaste correspondance. Les moyens matériels manquaient; les routes étaient peu nombreuses, périlleuses; il fallait porter bien loin les questions, attendre bien longtemps les réponses; il fallait que le zèle actif, que la patience immobile ne s'épuisassent point; il fallait enfin cette persévérance dans les besoins moraux, qui de tout temps est une vertu rare, et qui peut seule suppléer à l'imperfection des institutions.

Du reste, les institutions commençaient à naître et à se régulariser parmi les chrétiens de la Gaule. A la première moitié du ve siècle appartient la fondation de la plupart des grands monastères des provinces méridionales. On attribue à saint Castor, évêque d'Apt jusque vers 422, celui de Saint-Faustin à Nîmes, et un autre dans son diocèse. Vers le même temps, Cassien fondait à Marseille celui de Saint-Victor; saint Honorat et saint Caprais, celui de Lérins, le plus célèbre du siècle, dans une des îles d'Hyères; un peu plus tard naquirent celui de Condat ou Saint-Claude en Franche-Comté, celui de Grigny dans le diocèse de Vienne, et plusieurs autres de moindre importance. Le caractère primitif de ces monastères gaulois a été tout autre que celui des monastères orientaux. En Orient, les monastères ont eu surtout pour but l'isolement et la contemplation; les hommes qui se retiraient dans la Thébaïde voulaient échapper aux plaisirs, aux tentations, à la corruption de la société civile; ils voulaient se livrer

seuls, hors de tout commerce social, aux élans de leur imagination et aux rigueurs de leur conscience. Ce ne fut que plus tard qu'ils se rapprochèrent dans les lieux où ils s'étaient d'abord dispersés, et d'anachorètes ou solitaires, devinrent cénobites, κοινόβιοι, vivant en commun. En Occident, et malgré l'imitation de l'Orient, les monastères ont eu une autre origine; ils ont commencé par la vie commune, par le besoin, non de s'isoler, mais de se réunir. La société civile était en proie à toutes sortes de désordres; nationale, provinciale ou municipale, elle se dissolvait de toutes parts; tout centre, tout asile manquaient aux hommes qui voulaient discuter, s'exercer, vivre ensemble; ils en trouvèrent un dans les monastères; la vie monastique n'eut ainsi, en naissant, ni le caractère contemplatif, ni le caractère solitaire; elle fut au contraire très sociale, très active; elle alluma un foyer de développement intellectuel; elle servit d'instrument à la fermentation et à la propagation des idées. Les monastères du midi de la Gaule sont les écoles philosophiques du christianisme : c'est là qu'on médite, qu'on discute, qu'on enseigne; c'est de là que partent les idées nouvelles, les hardiesses de l'esprit, les hérésies. Ce fut dans les abbayes de Saint-Victor et de Lérins que toutes les grandes questions sur le libre arbitre, la prédestination, la grâce, le péché originel, furent le plus vivement agitées, et que les opinions pélagiennes trouvèrent, pendant cinquante ans, le plus d'aliment et d'appui.

Vous le voyez, l'état intellectuel de la société religieuse et celui de la société civile ne sauraient se comparer : d'une part, tout est décadence, langueur, inertie; de l'autre, tout est mouvement, ardeur, ambition, progrès.

Charlemagne et Napoléon[1].

Il y a dans l'activité d'un grand homme deux parts; il joue deux rôles; on peut marquer deux époques dans sa carrière.

Il comprend mieux que tout autre les besoins de son temps, les besoins réels, actuels, ce qu'il faut à la société contemporaine pour vivre et se développer régulièrement. Il le comprend, dis-je, mieux que tout autre, et il sait aussi mieux que tout autre s'emparer de toutes les forces sociales et les diriger vers ce but. De là son pouvoir et sa gloire : c'est là ce qui fait qu'il est, dès qu'il paraît, compris, accepté, suivi; que tous se prêtent et concourent à l'action qu'il exerce au profit de tous.

Il ne s'en tient point là : les besoins réels et généraux de son temps à peu près satisfaits, la pensée et la volonté du grand homme vont plus loin. Il s'élance hors des faits actuels; il se livre à des vues qui lui sont personnelles; il se complaît à des combinaisons plus ou moins vastes, plus ou moins spécieuses, mais qui ne se fondent point, comme ses premiers travaux, sur l'état positif, les instincts communs, les vœux déterminés de la société, en combinaisons lointaines et arbitraires; il veut, en un mot, étendre indéfiniment son action, posséder l'avenir comme il a possédé le présent.

Ici commencent l'égoïsme et le rêve : pendant quelque temps, et sur la foi de ce qu'il a déjà fait, on suit le grand homme dans cette nouvelle carrière; on croit en lui, on lui obéit; on se prête, pour ainsi dire, à ses fantaisies,

1. *Civilisation en France*, t. II (cours de 1828-1829), XXe leçon. Voyez, plus loin, le tableau que Fustel de Coulanges fait du règne de Charlemagne (p. 653), et comparez à ces deux morceaux le portrait que Montesquieu a laissé du grand empereur (*Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 247). Sur Napoléon, cf. Taine, ici, p. 583.

que ses flatteurs et ses dupes admirent même et vantent comme ses plus sublimes conceptions. Cependant le public, qui ne saurait demeurer longtemps hors du vrai, s'aperçoit bientôt qu'on l'entraîne où il n'a nulle envie d'aller, qu'on l'abuse et qu'on abuse de lui. Tout à l'heure le grand homme avait mis sa haute intelligence, sa puissante volonté au service de la pensée générale, du vœu commun; maintenant il veut employer la force publique au service de sa propre pensée, de son propre désir; lui seul sait et veut ce qu'il fait. On s'en inquiète d'abord; bientôt on s'en lasse; on le suit quelque temps mollement, à contre-cœur; puis on se récrie, on se plaint, puis enfin on se sépare; et le grand homme reste seul, et il tombe; et tout ce qu'il avait pensé et voulu seul, toute la partie purement personnelle et arbitraire de ses œuvres tombe avec lui.

Je ne me refuserai point à emprunter de notre temps le flambeau qu'il nous offre en cette occasion pour en éclairer un temps éloigné et obscur. La destinée et le nom de Napoléon sont maintenant de l'histoire; je ne ressens pas le moindre embarras à en parler, et à en parler avec liberté[1].

Personne n'ignore qu'au moment où il s'est saisi du pouvoir en France, le besoin dominant, impérieux, de notre patrie, était la sécurité, au dehors, de l'indépendance nationale, au dedans, de la vie civile. Dans la tourmente révolutionnaire, la destinée extérieure et intérieure, l'État et la société, avaient été également compromis. Replacer la France nouvelle dans la confédération européenne, la faire avouer, accueillir des autres États, et la constituer au dedans d'une manière paisible, régu-

1. Comparez les portraits de Napoléon par Thiers (p. 250) et par Taine (p. 583).

lière; la mettre, en un mot, en possession de l'indépendance et de l'ordre, seuls gages d'un long avenir, c'était là le vœu, la pensée générale du pays. Napoléon la comprit et l'accomplit; le gouvernement consulaire fut dévoué à cette tâche.

Celle-là terminée ou à peu près, Napoléon s'en proposa mille autres : puissant en combinaisons et d'une imagination ardente, égoïste et rêveur, machinateur et poète, il épancha pour ainsi dire son activité en projets arbitraires, gigantesques, enfants de sa seule pensée, étrangers aux besoins réels de notre temps et de notre France. Elle l'a suivi quelque temps et à grands frais dans cette voie qu'elle n'avait point choisie; un jour est venu où elle n'a pas voulu l'y suivre plus loin, et l'empereur s'est trouvé seul, et l'Empire a disparu, et toutes choses sont retournées à leur propre état, à leur tendance naturelle.

C'est un spectacle analogue que nous offre, au IXe siècle, le règne de Charlemagne. Malgré d'immenses différences de temps, de situation, de forme, de fond même, le phénomène général est semblable : ces deux rôles d'un grand homme, ces deux époques de sa carrière se retrouvent dans Charlemagne comme dans Napoléon.

Quel est le caractère général, dominant, de ce changement, de la crise à laquelle Charlemagne a présidé?

Embrassez d'une seule pensée cette histoire de la civilisation en France sous les rois mérovingiens : c'est l'histoire d'une décadence constante, universelle. Dans l'homme individuel comme dans la société, dans la société religieuse comme dans la société civile, partout nous avons vu s'étendre de plus en plus l'anarchie et l'impuissance; nous avons vu toutes choses s'énerver et se dissoudre, les institutions et les idées, ce qui restait du monde romain et ce que les Germains avaient apporté. Jusqu'au VIIIe siècle rien de ce qui était auparavant ne

peut continuer à vivre; rien de ce qui semble poindre ne peut réussir à se fonder.

A partir de Charlemagne, la face des choses change; la décadence s'arrête, le progrès recommence. Longtemps encore le désordre sera immense, le progrès partiel, ou peu sensible, ou souvent suspendu. N'importe: nous ne rencontrerons plus ces longs siècles de désorganisation, de stérilité intellectuelle toujours croissante : à travers mille souffrances, mille lacunes, nous verrons la force et la vie renaître dans l'homme et la société. Charlemagne marque la limite à laquelle est enfin consommée la dissolution de l'ancien monde romain et barbare, et où commence vraiment la formation de l'Europe moderne, du monde nouveau. C'est sous son règne, et pour ainsi dire sous sa main, que s'est opérée la secousse par laquelle la société européenne, faisant volte-face, est sortie des voies de la destruction pour entrer dans celles de la création[1].

Voulez-vous savoir ce qui a vraiment péri avec lui, et quelle est, indépendamment des changements de forme et d'apparence, la portion de ses œuvres qui ne lui a point survécu? Si je ne m'abuse, le voici.

En ouvrant ce cours, le premier fait qui se soit présenté à nos yeux, le premier spectacle auquel nous ayons assisté, c'est celui du vieil Empire romain se débattant contre les Barbares. Ils ont triomphé; ils ont détruit l'Empire. En le combattant, ils le respectaient; à peine l'ont-ils détruit qu'ils ont aspiré à le reproduire. Tous les grands chefs barbares, Ataulphe, Théodoric, Euric, Clovis, se montrent préoccupés du désir de succéder aux empereurs romains, de pousser leurs peuples dans les cadres de cette société qui est leur conquête. Aucun d'eux n'y réussit; aucun d'eux ne parvient à ressusciter,

1. Passage très important dans l'œuvre de Guizot.

même un seul moment, le nom et les formes de l'Empire; ils sont surmontés par ce torrent d'invasion, par ce cours général de dissolution qui emporte toutes choses; la barbarie s'étend et se renouvelle sans cesse, mais l'Empire romain est encore présent à toutes les imaginations; c'est entre la barbarie et la civilisation romaine qu'est posée la question, dans tous les esprits un peu étendus, un peu élevés.

Elle se posait encore ainsi quand arriva Charlemagne; lui aussi, lui surtout rêva l'espoir de la résoudre comme avaient voulu la résoudre tous les grands Barbares venus avant lui, c'est-à-dire en reconstituant l'Empire. Ce que Dioclétien, Constantin, Julien, avaient tenté de soutenir avec les vieux débris des légions romaines, c'est-à-dire la lutte contre l'invasion, Charlemagne l'entreprit avec des Francs, des Goths, des Lombards : il occupait le même territoire; il se proposa le même dessein. Au dehors, et presque toujours sur les mêmes frontières, il soutint la même lutte; au dedans, il rendit à l'Empire son nom; il essaya de ramener l'unité de son administration; il remit sur sa tête la couronne impériale. Contraste bizarre! Il habitait en Germanie; à la guerre, dans les assemblées nationales, dans l'intérieur de sa famille, il agissait en Germain; sa nature personnelle, sa langue, ses mœurs, ses formes extérieures, sa façon de vivre, étaient germaines; et non seulement elles étaient germaines, mais il ne voulait pas les changer : « Il portait toujours », dit Éginhard, « l'habit de ses pères, l'habit des Francs.... Les habits étrangers, quelque riches qu'ils fussent, il les méprisait, et ne souffrait pas qu'on l'en revêtît. Deux fois seulement, dans les séjours qu'il fit à Rome, d'abord à la prière du pape Adrien, ensuite sur les instances de Léon, successeur de ce pontife, il consentit à prendre la longue tunique, la chlamyde et la

chaussure romaine. » Tout en lui, en un mot, était germain, sauf l'ambition de sa pensée; c'était vers l'Empire romain, vers la civilisation romaine qu'elle se portait; c'était là ce qu'il voulait établir, avec des Barbares pour instruments.

C'était là, en lui, la part de l'égoïsme et du rêve; ce fut en cela aussi qu'il échoua. L'Empire romain et son unité répugnaient invinciblement à la nouvelle distribution de la population, aux relations nouvelles, au nouvel état moral des hommes; la civilisation romaine ne pouvait plus entrer que comme un élément transformé dans le monde nouveau qui se préparait. Cette pensée, ce vœu de Charlemagne n'étaient point une pensée, un besoin public. Ce qu'il avait fait pour l'accomplir périt avec lui. De cela même, cependant, quelque chose resta; ce nom d'Empire d'Occident qu'il avait relevé, et les droits qu'on croyait attachés au titre d'Empereur, rentrèrent, si je puis ainsi parler, au nombre des éléments de l'histoire, et furent encore, pendant plusieurs siècles, un objet d'ambition, un principe d'événements. En sorte que, même dans la portion purement égoïste et éphémère de ses œuvres, on ne peut pas dire que la pensée de Charlemagne ait été absolument stérile, ni que toute durée lui ait manqué.

Nouveau caractère de la royauté sous Louis VI. Elle se dégage du passé et se met en harmonie avec l'état social[1].

Philippe meurt, Louis lui succède; la première idée qui vient à l'esprit de son historien est celle-ci :

1. *Civilisation en France*, t. III, cours de 1829-1830, XIIe leçon.

Louis, devenu roi des Français par la grâce de Dieu, ne perdit pas l'habitude qu'il avait contractée dans son adolescence, de protéger les églises, de soutenir les pauvres et les malheureux, et de veiller à la défense et à la paix du royaume[1].

Et il en donne aussitôt plusieurs preuves, parmi lesquelles je choisis l'anecdote suivante :

On sait que les rois ont les mains longues....

Singulière phrase à cette époque! croyez-vous qu'on eût dit de Robert, de Henri Ier, de Philippe Ier, qu'ils avaient les mains longues? Leurs flatteurs, les prêtres qui les entouraient, pouvaient leur parler de la majesté de leur titre, de la sublimité de leur rang; mais l'étendue réelle de leur pouvoir, la portée de leurs mains, nul n'y eût songé. Cette idée renaît au temps de Louis le Gros; la royauté se représente aux esprits comme un pouvoir général, qui a droit partout, peut atteindre partout. « On sait que les rois ont les mains longues », dit l'historien; et il continue aussitôt en développant sa phrase :

C'est le devoir des rois de réprimer de leur main puissante, et par le droit originaire de leur office, l'audace des tyrans qui déchirent l'État par des guerres sans fin, mettent leur plaisir à piller, désolent les pauvres, détruisent les églises, et se livrent à une licence qui, si on ne l'arrêtait, les enflammerait d'une fureur toujours croissante[2].

Certes, ceci n'est plus la royauté molle, inerte de Philippe Ier, de Robert; et pourtant ce n'est pas non plus l'ancienne royauté des Carlovingiens, au temps de sa force et de sa gloire. Dans les textes que je viens de vous lire, vous chercheriez en vain l'idée romaine, le

1. *Vie de Louis le Gros*, par Suger, c. XIV, t. VIII, p. 50.]
2. *Vie de Louis le Gros*, par Suger, dans ma *Collection*, t. VIII, p. 99.]

type impérial. La royauté nouvelle ne réclame point le pouvoir absolu, le droit d'administrer seule et partout; elle ne prétend point à cet héritage des anciens empereurs; elle reconnaît et respecte l'indépendance des seigneurs féodaux; elle laisse leur juridiction s'exercer librement dans leurs domaines elle ne nie et ne détruit point la féodalité. Seulement elle s'en sépare.

Elle se place au-dessus de tous ces pouvoirs comme un pouvoir distinct, supérieur, qui, par le titre originaire de son office, a droit d'intervenir pour rétablir l'ordre, la justice, pour protéger les faibles contre les puissants, les gens désarmés contre les gens armés : pouvoir d'équité et de paix, au milieu de la violence et de l'oppression générale; pouvoir dont le caractère essentiel, dont la vraie force résident, non dans quelque fait antérieur, mais dans son harmonie avec les besoins réels, immédiats, de la société, dans le remède qu'il apporte ou promet aux maux qui la travaillent. Car, remarquez-le bien, le caractère religieux ne tient guère plus de place dans la royauté de Louis le Gros que le caractère impérial; elle ne ressemble guère plus à la royauté de Robert qu'à celle de Charlemagne. Le prince est l'ami, l'allié de l'Église, ou plutôt des églises; il les honore en toute occasion, les protège quand elles en ont besoin, reçoit d'elles un utile appui; mais il ne paraît pas très préoccupé de la divine origine de son pouvoir; la théorie chrétienne tient peu de place dans son esprit et dans son règne; il ne l'invoque point pour s'arroger le pouvoir absolu; elle ne détermine point la physionomie de ses actes, la couleur de son langage. Il n'y a en tout, dans son gouvernement, rien de savant, de systématique; il s'inquiète peu de théorie, peu de l'avenir; il pourvoit, selon les règles du bon sens, aux besoins du présent; il maintient ou rétablit partout de son mieux l'ordre, la

justice. Il s'en croit la mission et le droit, mais ne les rattache à aucun principe général, ne poursuit aucun grand dessein[1].

Vie intérieure des propriétaires de fiefs[2].

Maintenant que nous voilà au courant de l'état matériel des habitations féodales à leur origine, que se passait-il au dedans? quelle vie y menait le possesseur? quelle influence devait exercer, sur lui et les siens, une telle demeure, et les circonstances matérielles qui en dérivaient? Comment et dans quelle direction devait se développer la petite société que renfermait le château, et qui était l'élément constitutif de la société féodale?

L'ISOLEMENT

Le premier trait de sa situation est l'isolement. A aucune époque peut-être, dans l'histoire d'aucune société, on n'en rencontre un pareil. Prenez le régime patriarcal, les peuples qui se sont formés dans les plaines de l'Asie occidentale; prenez les peuples nomades, les tribus de pasteurs; prenez ces tribus germaines dont je vous

1. Luchaire, *Histoire des Institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* (2 vol., 1883), t. II, p. 241 : « L'administration de Louis VI marque une phase nouvelle du développement de la puissance monarchique. La royauté ne change ni de nature, ni d'aspirations; mais elle entreprend une besogne différente. Abandonnant les traditions et les formes carolingiennes, elle rompt définitivement avec le passé. Ce n'est plus une simple continuation, une image affaiblie de la monarchie du IXe et du Xe siècle. Elle a maintenant son caractère propre et ses organes spéciaux. Nous allons la voir consacrer toutes ses forces à une œuvre qui est bien la sienne et qui n'avait pas été sérieusement abordée jusqu'ici. Abattre toute résistance féodale, faire que l'autorité du roi soit reconnue de tous, non seulement dans les limites du patrimoine capétien, mais encore sur toute l'étendue du territoire soumis jadis au commandement militaire des ducs des Francs, telle est l'idée dominante, tel sera le but constant des efforts et de l'activité de Louis le Gros. »

2. *Ibidem*, cours de 1829-1830, Ve leçon.

entretenais dans l'une de nos dernières réunions; assistez à la naissance de la société grecque ou de la société romaine; transportez-vous au milieu des bourgs qui sont devenus Athènes, sur les sept collines dont la population a formé Rome : partout vous trouverez les hommes infiniment plus rapprochés, bien plus à portée d'agir les uns sur les autres, c'est-à-dire de se civiliser, car la civilisation est le résultat de l'action réciproque et continuelle des individus. Jamais la molécule sociale[1] primitive n'a été ainsi isolée, ainsi séparée des autres molécules semblables; jamais la distance n'a été si grande entre les éléments essentiels et simples de la société[2].

A ce premier trait, à l'isolement du château et de ses habitants, se joignait l'oisiveté, une oisiveté singulière. Le possesseur du château n'avait rien à faire, rien d'obligé, rien de régulier. Chez les autres peuples, à leur origine, dans les classes supérieures même, les hommes ont été occupés, tantôt par les affaires publiques, tantôt par des rapports fréquents et de divers genres avec les familles voisines. On ne les voit jamais embarrassés de remplir leur temps, de satisfaire leur activité : ici ils cultivent et font valoir de grandes terres; là ils conduisent de grands troupeaux; ailleurs ils chassent pour

1. Expression empruntée aux sciences pures; cf. de même, p. 177, n. 1.

2. Michelet a paraphrasé ce développement en style superbe, lorsqu'il a dit (*Histoire de France*, fin du livre II) : « La matière s'en va et se dissipe vers les quatre vents du monde. La divison se subdivise, le grain de sable aspire à l'atome. Ils s'abjurent et se maudissent, ils ne veulent plus se connaître. Chacun dit : Qui sont mes frères ? Ils se fixent en s'isolant. Celui-ci perche avec l'aigle, l'autre se retranche derrière le torrent. L'homme ne sait bientôt plus s'il existe un monde au delà de son canton, de sa vallée. » Guizot et Michelet exagèrent, du reste, à mon avis, l'isolement du monde féodal. Des poèmes littéraires comme la *Chanson de Roland*, la merveilleuse épopée légendaire de Charlemagne, ce va-et-vient incessant de pèlerins vers Rome ou vers Saint-Jacques-de-Compostelle supposent plus d'union, de rapports, de solidarité matérielle et morale entre les hommes.

vivre; en un mot, ils ont une activité obligée. Dans l'intérieur du château, le propriétaire n'a rien à faire; ce n'est pas lui qui fait valoir ses champs; il ne chasse point pour sa nourriture; il n'a point d'activité politique, point d'activité industrielle d'aucun genre; jamais on n'a vu un tel loisir dans un tel isolement.

L'ESPRIT D'AVENTURE

Les hommes ne peuvent rester dans une situation semblable; ils y mourraient d'impatience et d'ennui. Le propriétaire du château n'a pensé qu'à en sortir. Enfermé là quand il le fallait absolument pour sa sûreté ou son indépendance, il est allé, aussi souvent qu'il l'a pu, chercher au dehors ce qui lui manquait, la société, l'activité. La vie des possesseurs de fiefs s'est passée sur les grands chemins, dans les aventures. Cette longue série de courses, de pillages, de guerres, qui caractérise le moyen âge, a été, en grande partie, l'effet du genre de l'habitation féodale, et de la situation matérielle au milieu de laquelle ses maîtres étaient placés. Ils ont cherché partout le mouvement social qu'ils ne trouvaient pas dans leur intérieur.

Croyez-vous que les croisades eussent été possibles chez un peuple qui n'eût pas été accoutumé, dressé de longue main à cette vie errante, aventureuse? Au XIIe siècle, les croisades n'ont pas été, à beaucoup près, aussi singulières qu'elles nous le paraissent. La vie des possesseurs de fiefs était, sauf le pieux motif, une course, une croisade continuelle dans leur pays. Ils sont allés plus loin, et pour d'autres causes; voilà la grande différence. Du reste, ils ne sont pas sortis de leurs habitudes; ils n'ont pas essentiellement changé leur façon de vivre. Concevrait-on aujourd'hui un peuple de propriétaires qui tout d'un coup se déplaçât, abandonnât

ses propriétés, ses familles, pour aller, sans une nécessité absolue, chercher ailleurs de telles aventures? Rien de pareil n'eût été possible, si la vie quotidienne des possesseurs de fiefs n'eût été, pour ainsi dire, un avant-goût des croisades, s'ils ne se fussent trouvés tout prêts pour de telles expéditions.

ESPRIT INDIVIDUEL ET PERSISTANCE DES MŒURS

Deux traits caractéristiques éclatent dans la féodalité. L'un est la sauvage et bizarre énergie du développement des caractères individuels : non seulement ils sont brutaux, féroces, cruels: mais ils le sont d'une façon singulière, étrange, comme il arrive à l'individu qui vit seul, livré à lui-même, à l'originalité de sa nature et aux caprices de son imagination[1]. Le second trait qui frappe également dans la société féodale, c'est l'obstination des mœurs, leur longue résistance au changement, au progrès. Dans aucune autre société, les idées, les mœurs nouvelles n'ont eu autant de peine à pénétrer. La civilisation a été dans l'Europe moderne plus lente et plus pénible que partout ailleurs; elle est arrivée au XVIe siècle avant d'avoir véritablement pris pied et fait la conquête du territoire. Nulle part il n'y a eu, pendant si longtemps, si peu de progrès avec tant de mouvement[2].

Comment ne pas reconnaître, dans ces deux faits, l'influence des circonstances matérielles sous l'empire desquelles vivait et se développait l'élément constitutif de la société féodale? Qui n'y voit l'effet de la situation du possesseur de fief, isolé dans son château, entouré d'une population subalterne et méprisée, obligé d'aller chercher au loin, et par des moyens violents, la société et l'activité qu'il n'a pas auprès de lui? Les remparts et

1. Ceci a été bien mis en lumière par M. Flach, t. I (cf. p. 144, n. 1).
2. Exagéré. Il y a progrès constant du XIe au XVe siècle.

les fossés des châteaux ont fait obstacle aux idées comme aux ennemis, et la civilisation a eu autant de peine que la guerre à les percer et à les envahir.

DÉVELOPPEMENT DE LA VIE FAMILIALE

Mais en même temps que les châteaux opposaient à la civilisation une si forte barrière, en même temps qu'elle avait tant de peine à y pénétrer, ils étaient, sous un certain rapport, un principe de civilisation; ils protégeaient le développement de sentiments et de mœurs qui ont joué, dans la société moderne, un rôle puissant et salutaire. Il n'est personne qui ne sache que la vie domestique, l'esprit de famille, et particulièrement la condition des femmes, se sont développés dans l'Europe moderne, beaucoup plus complètement, plus heureusement que partout ailleurs. Parmi les causes qui ont contribué à ce développement, il faut compter la vie de château, la situation du possesseur de fief dans ses domaines, comme une des principales. Jamais, dans aucune autre forme de société, la famille réduite à sa plus simple expression, le mari, la femme et les enfants, ne se sont trouvés ainsi serrés, pressés les uns contre les autres, séparés de toute autre relation puissante et rivale. Dans les divers états de société que je viens de rappeler, le chef de famille avait, sans s'éloigner, une multitude d'occupations, de distractions qui le tiraient de l'intérieur de sa demeure, empêchaient du moins qu'elle ne fût le centre de sa vie. Le contraire est arrivé dans la société féodale.

Aussi souvent qu'il est resté dans son château, le possesseur de fief y a vécu avec sa femme et ses enfants, presque ses seuls égaux, sa seule compagnie intime et permanente[1]. Sans doute il en sortait fort souvent, et

1. « La famille a comme encadré la féodalité. » Flach, t. II, p. 454.

menait au dehors la vie brutale et aventureuse que je viens de décrire ; mais il était obligé d'y revenir. C'était là qu'il se renfermait dans les temps de péril. Or, toutes les fois que l'homme est placé dans une certaine position, la partie de sa nature morale qui correspond à cette position se développe forcément en lui[1]. Est-il obligé de vivre habituellement au sein de sa famille, auprès de sa femme et de ses enfants; les idées, les sentiments en harmonie avec ce fait ne peuvent manquer de prendre un grand empire. Ainsi arriva-t-il dans la féodalité.

Quand le possesseur de fief d'ailleurs sortait de son château pour aller chercher la guerre et les aventures, sa femme y restait, et dans une situation toute différente de celle que jusque-là les femmes avaient presque toujours. Elle y restait maîtresse, châtelaine, représentant son mari, chargée en son absence de la défense et de l'honneur du fief. Cette situation élevée et presque souveraine, au sein même de la vie domestique, a souvent donné aux femmes de l'époque féodale une dignité, un courage, des vertus, un éclat qu'elles n'avaient point déployés ailleurs, et elle a, sans nul doute, puissamment contribué à leur développement moral et au progrès général de leur condition.

Ce n'est pas tout. L'importance des enfants, du fils aîné entre autres, fut plus grande dans la maison féodale que partout ailleurs. Là éclataient non seulement l'affection naturelle et le désir de transmettre ses biens à ses enfants, mais encore le désir de leur transmettre ce pouvoir, cette situation supérieure, cette souveraineté inhérente au domaine. Le fils aîné du seigneur était, aux yeux de son père et de tous les siens, un prince, un héritier présomptif, le dépositaire de la gloire d'une dynastie. En sorte que les

1. On est fort étonné de trouver chez Guizot ce principe légèrement matérialiste et « darwiniste » (anachronisme à part) sur l'influence du *milieu*.

faiblesses comme les bons sentiments, l'orgueil domestique comme l'affection, se réunissaient pour donner à l'esprit de famille beaucoup d'énergie et de puissance.

Ajoutez à cela l'empire des idées chrétiennes, que je ne fais ici qu'indiquer en passant, et vous comprendrez comment cette vie de château, cette situation solitaire, sombre, dure, a pourtant été favorable au développement de la vie domestique, et à cette élévation de la condition des femmes, qui tient tant de place dans l'histoire de notre civilisation[1].

L'idéal au moyen âge[2].

L'époque qui nous occupe est, sans nul doute, une des plus brutales, des plus grossières de notre histoire; une de celles où l'on rencontre le plus de crimes, de violences; où la paix publique était le plus incessamment troublée; où le plus grand désordre régnait dans les mœurs. A qui ne tient compte que de l'état positif et pratique de la société, toute cette poésie, toute cette morale de la chevalerie apparaît comme un pur mensonge. Et cependant on ne saurait nier que la morale, la

1. M. Gaston Paris a montré comment cette vie retirée du seigneur féodal a précisément engendré la poésie; *la Poésie du moyen âge*, t. I, 1885, p. 17 : « Le chevalier passait souvent de longues années dans son manoir solitaire, sans autre distraction que la chasse dans ses grandes forêts, la prière à l'église, les hommages de ses vassaux; puis tout à coup la guerre l'entraînait dans de lointaines expéditions, la croisade l'envoyait sous le ciel de Syrie en plein monde oriental, ou bien un tournoi proclamé par quelque prince l'appelait au milieu des fêtes guerrières, des armures étincelantes, des dames parées et prêtes à couronner le vainqueur, et surexcitait toutes ses passions ou satisfaisait tous ses rêves.... Pour tous, les impressions étaient à la fois plus rares et plus frappantes que de nos jours; l'imprévu jouait un bien plus grand rôle; un certain désordre favorisait l'imagination. Prise dans son ensemble, et mise en regard de la nôtre, la vie au moyen âge nous apparaît comme éminemment poétique. »

2. *Ibidem*, même cours, VIe leçon.

poésie chevaleresque n'existent à côté de ces désordres, de cette barbarie, de tout ce déplorable état social. Les monuments sont là; le contraste est choquant, mais réel.

C'est précisément ce contraste, qui fait le grand caractère du moyen âge. Reportez votre pensée vers d'autres sociétés, vers la société grecque ou romaine, par exemple, vers la première jeunesse de la société grecque, vers son âge héroïque, dont les poèmes qui portent le nom d'Homère sont un fidèle miroir. Il n'y a rien là qui ressemble à cette contradiction qui nous frappe dans le moyen âge. La pratique et la théorie des mœurs sont à peu près conformes. On ne voit pas que les hommes aient des idées beaucoup plus pures, plus élevées, plus généreuses que leurs actions de tous les jours. Les héros d'Homère ne paraissent pas se douter de leur brutalité, de leur férocité, de leur égoïsme, de leur avidité; leur science morale ne vaut pas mieux que leur conduite; leurs principes ne dépassent pas leurs actes. Il en est de même de presque toutes les autres sociétés, dans leur forte et turbulente jeunesse.

Dans notre Europe, au contraire, dans ce moyen âge que nous étudions, les faits sont habituellement détestables, les crimes, les désordres de tout genre abondent; et cependant les hommes ont dans l'esprit, dans l'imagination, des instincts, des désirs élevés, purs; leurs notions de vertus sont beaucoup plus développées, leurs idées de justice incomparablement meilleures que ce qui se pratique autour d'eux, que ce qu'ils pratiquent souvent eux-mêmes. Un certain idéal moral plane au-dessus de cette société grossière, orageuse, et attire les regards, obtient les respects des hommes dont la vie n'en reproduit guère l'image. Il faut, sans nul doute, ranger le christianisme au nombre des principales causes de ce fait : c'est précisément son caractère, de travailler à inspirer aux

hommes une grande ambition morale, de tenir constamment sous leurs yeux un type infiniment supérieur à la réalité humaine, et de les exciter à le reproduire. Mais quelle que soit la cause, le fait est indubitable. On le rencontre partout au moyen âge, dans les poésies populaires comme dans les exhortations des prêtres. Partout la pensée morale des hommes s'élève et aspire fort au-dessus de leur vie. Et gardez-vous de croire que parce qu'elle ne gouvernait pas immédiatement les actions, parce que la pratique démentait sans cesse et étrangement la théorie, l'influence de la théorie fût nulle et sans valeur. C'est beaucoup que le jugement des hommes sur les actions humaines; tôt ou tard il devient efficace : « J'aime mieux une mauvaise action qu'un mauvais prin « cipe, » dit quelque part Rousseau; et Rousseau a raison : une mauvaise action peut demeurer isolée, un mauvais principe est toujours fécond; car, après tout, c'est l'esprit qui gouverne, et l'homme agit selon sa pensée bien plus souvent qu'il ne le croit lui-même. Or, au moyen âge, les principes valaient infiniment mieux que les actions.

Le règne de la philosophie au XVIIIe siècle.

Jusque-là, l'homme avait vécu au milieu de faits dont quelques-uns lui inspiraient de la considération, réprimaient jusqu'à un certain point son mouvement. Au XVIIIe siècle, l'esprit humain avait l'état social tout entier en haine ou en mépris. Il en conclut qu'il était appelé à réformer toutes choses ; il en vint à se considérer lui-même comme une espèce de créateur : institutions, opinions, mœurs, la société et l'homme lui-même, tout lui parut à refaire, et la raison humaine se chargea de l'entreprise.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

1826-1856[1]

Procès de Strafford[2].

Pendant dix-sept jours[3], il discuta seul, contre treize accusateurs qui se relevaient tour à tour, les faits qui lui étaient imputés. Un grand nombre furent prouvés invinciblement, pleins d'iniquité et de tyrannie. Mais d'autres, follement exagérés ou aveuglément accueillis par la haine, furent faciles à repousser, et aucun ne rentrait, à vrai dire, dans la définition légale de la haute trahison. Strafford mit tous ses soins à les dépouiller de ce caractère, parlant noblement de ses imperfections, de ses faiblesses, opposant à la violence de ses

1. Librairie Académique Didier et Cie; 6 vol. in-12. — Parue en trois fois : 1° *Histoire de Charles Ier*, 2 vol., 1826-1827; 2e édition, sans changement, 1841; 2° *Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell* (1649-1658), 2 vol., 1854; 3° *Histoire du protectorat de Richard Cromwell et du rétablissement des Stuarts* (1658-1660), 2 vol., 1856. L'éditeur de l'ouvrage de 1854 annonçait une quatrième partie sur le règne de Charles II et de Jacques II et la chute des Stuarts, que fait prévoir la fin du VIe volume et qui n'a point paru. En 1850, Guizot donnait un résumé de tout son ouvrage, de 1625 à 1688, sous le titre de *Discours sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre*.

2. Taine dit de Guizot, à propos de la *Révolution d'Angleterre* (*Essais de critique*, p. 42) : « La philosophie de l'histoire a été son premier goût et son premier emploi. Il porte aujourd'hui dans l'histoire narrative le talent qu'il avait porté dans l'histoire spéculative.... Il a donné au style une vigueur étonnante, et quand l'occasion s'en est présentée, dans le récit du despotisme de Charles Ier, dans le procès de Strafford, du roi, de lord Hamilton, de lord Cappel, il a produit des morceaux d'une éloquence admirable, d'autant plus entraînante qu'elle est contenue, et que l'historien s'efface pour laisser parler les événements. Car c'est l'ordre qui donne la force. »

3. Mars-avril 1641. Strafford était accusé de haute trahison par les Communes devant la Chambre des Lords.

adversaires une dignité modeste, faisant ressortir, sans injure, l'illégalité passionnée de leurs procédés. D'odieuses entraves gênaient sa défense; ses conseils, obtenus à grand'peine et malgré les Communes, n'étaient point admis à parler sur les faits ni à interroger les témoins; la permission de citer des témoins à décharge ne lui avait été accordée que trois jours avant l'ouverture des débats, et la plupart étaient en Irlande. Dans chaque occasion, il réclamait son droit, remerciait ses juges s'ils consentaient à le reconnaître, ne se plaignait point de leurs refus, et répondait simplement à ses ennemis qui se courroucaient des lenteurs suscitées par son habile résistance : « Il m'appartient, je crois, de défendre ma vie, aussi bien qu'à tout autre de l'attaquer. »

Tant d'énergie embarrassait et humiliait les accusateurs. Deux fois les Communes sommèrent les Lords de mener plus vite un procès qui leur faisait perdre, disaient-elles, un temps précieux pour le pays. Les Lords refusèrent; le succès de l'accusé leur rendait quelque énergie. Le débat des faits terminé, avant que les conseils de Strafford eussent ouvert la bouche et qu'il eût lui-même résumé sa défense, le comité d'accusation se sentit vaincu, du moins quant à la preuve de la haute trahison. L'agitation des Communes devint extrême; à la faveur du texte de la loi et de son fatal génie, un grand coupable allait donc échapper, et la réforme, à peine commencée, retrouverait son plus dangereux ennemi. Un coup d'État fut résolu. Sir Arthur Haslerig, homme dur et grossièrement passionné, proposa de déclarer Strafford coupable et de le condamner par acte du Parlement. Ce procédé, qui affranchissait les juges de toute loi, n'était pas sans exemple, quoique toujours dans des temps de tyrannie et toujours qualifié bientôt après d'iniquité. Quelques notes trouvées

dans les papiers du secrétaire d'État Vane, et livrées à Pym[1] par son fils, furent produites comme supplément de preuve suffisant pour démontrer la haute trahison. Elles imputaient à Strafford d'avoir donné au roi, en plein Conseil, l'avis d'employer l'armée d'Irlande à dompter l'Angleterre. Les paroles qu'elles lui attribuaient, bien que démenties par le témoignage de plusieurs conseillers, et susceptibles d'un sens moins odieux, étaient trop conformes à sa conduite, et aux maximes qu'il avait souvent professées, pour ne pas produire une vive impression sur les esprits. Le bill obtint sur-le-champ une première lecture. Les uns crurent sacrifier la loi à la justice, d'autres la justice à la nécessité.

En même temps le procès continuait, car on ne voulait perdre, contre l'accusé, aucune chance, ni que le péril du coup d'État l'affranchît de celui du jugement légal. Avant que ses conseils prissent la parole pour traiter la question de droit, Strafford résuma sa défense; il parla longtemps et avec une merveilleuse éloquence, toujours appliqué à prouver que, par aucune loi, aucun de ses actes n'était qualifié de haute trahison. La conviction grandissait de moment en moment dans l'âme de ses juges, et il en suivait habilement les progrès, adaptant ses paroles aux impressions qu'il voyait naître, profondément ému, mais sans que l'émotion l'empêchât d'observer et d'apercevoir ce qui se passait autour de lui : « Milords », dit-il en finissant, « ces messieurs disent qu'ils parlent pour le salut de la république contre ma tyrannie arbitraire; permettez-moi de dire que je parle pour le salut de la république contre leur trahison arbitraire. Nous vivons à l'ombre des lois; faudra-t-il que

1. Pym était alors « le chef reconnu de l'opposition, le roi Pym, comme on l'appelle quelquefois, qui devint jusqu'à sa mort le véritable roi de l'Angleterre parlementaire. » Sayous, *les Deux Révolutions d'Angleterre*, 1891, p. 81.

nous mourions par des lois qui n'existent point? Vos ancêtres ont soigneusement enchaîné, dans les liens de nos statuts, ces terribles accusations de haute trahison : ne recherchez pas l'honneur d'être plus savants et plus habiles dans l'art de tuer. Ne vous armez pas de quelques sanglants exemples; n'allez pas, en fouillant de vieux registres rongés des vers et oubliés le long des murs, réveiller ces lions endormis, car ils pourraient un jour vous mettre aussi en pièces, vous et vos enfants. Quant à moi, pauvre créature que je suis, n'était l'intérêt de Vos Seigneuries, et aussi celui de ces gages sacrés que m'a laissés une sainte maintenant au ciel.... » A ces mots il s'arrêta, fondit en larmes, et relevant aussitôt la tête : « ... Je ne prendrais pas tant de peine pour défendre ce corps qui tombe en ruine, et déjà chargé de tant d'infirmités qu'en vérité j'ai peu de plaisir à en porter le poids plus longtemps. » Il s'arrêta de nouveau comme à la recherche d'une idée : « Milords », reprit-il, « il me semble que j'avais encore quelque chose à vous dire, mais ma force et ma voix défaillent; je remets humblement mon sort en vos mains; quel que soit votre arrêt, qu'il m'apporte la vie ou la mort, je l'accepte d'avance librement; *te Deum laudamus.* »

L'auditoire demeura saisi d'attendrissement et d'admiration. Pym voulut répondre; Strafford le regarda; la menace éclatait dans l'immobilité de son maintien; sa lèvre pâle et avancée portait l'expression d'un dédain passionné; Pym troublé s'arrêta; ses mains tremblaient, et il cherchait, sans le trouver, un papier placé devant ses yeux. C'était sa réponse qu'il avait préparée, et qu'il lut sans que personne l'écoutât, se hâtant lui-même de finir un discours étranger aux sentiments de l'assemblée, et qu'il avait peine à prononcer.

Le trouble passe, la colère demeure; celle de Pym et

de ses amis fut au comble; ils pressèrent la seconde lecture du bill d'*attainder*[1]. En vain Selden, le plus ancien et le plus illustre des défenseurs de la liberté, Holborne, l'un des avocats de Hampden dans l'affaire de la taxe des vaisseaux, et plusieurs autres, le combattirent. C'était maintenant l'unique ressource du parti, car il voyait bien que les Lords ne condamneraient point Strafford comme juges et au nom de la loi. Il eût voulu même que le procès fût tout à coup suspendu, qu'on n'entendît point les conseils de Strafford, et tel était l'emportement, qu'il fut question de mander à la barre et de punir « ces avocats insolents qui osaient défendre un homme que la Chambre déclarait coupable de haute trahison ». Les Lords repoussèrent ces propositions furieuses; les conseils de Strafford furent entendus; mais les Communes ne leur répondirent point, n'assistèrent même pas à la séance, disant qu'il était au-dessous de leur dignité de lutter contre des avocats, et quatre jours après, malgré la vive opposition de lord Digby, jusque-là l'un des plus acharnés accusateurs de Strafford, le bill d'*attainder* fut définitivement adopté.

Le roi et le Parlement en appellent au pays[2].

Alors commença, entre le Parlement et lui, une lutte jusque-là sans exemple en Europe, clair et glorieux symptôme de la révolution qui commençait alors et s'accomplit de nos jours dans les sociétés. Les négociations continuèrent, mais sans que l'un ni l'autre parti en espérât rien ou se proposât même de traiter. Ce n'était plus l'un à l'autre qu'ils s'adressaient dans leurs décla-

1. Le bill qui mettait Strafford hors la loi.
2. Février 1642.

rations et leurs messages; tous deux parlaient à la nation entière, à l'opinion publique : de cette puissance nouvelle tous deux semblaient attendre leur force et leur succès. L'origine et l'étendue du pouvoir royal, les priviléges des Chambres, les limites du devoir de fidélité imposé aux sujets, la milice, les pétitions, la disposition des emplois devinrent l'objet d'une controverse officielle où les principes généraux de l'ordre social, la diverse nature des gouvernements, les droits primitifs de la liberté, l'histoire, les lois, les coutumes de l'Angleterre, étaient allégués, expliqués, commentés tour à tour.

Entre les débats des deux partis au sein des Chambres et leur rencontre à main armée sur les champs de bataille, on vit le raisonnement et la science s'interposer, pour ainsi dire, durant plusieurs mois, suspendre le cours des événements, et déployer leurs plus habiles efforts pour conquérir la libre adhésion des peuples, en imprimant à l'une ou à l'autre cause le caractère de la légitimité.

A l'ouverture du Parlement, l'Angleterre n'avait point cru ni voulu tenter une révolution; les dissidents seuls en méditaient une dans l'Église; le retour à l'ordre légal, le rétablissement des anciennes libertés, la réforme des abus actuels et pressants, tels étaient, il le croyait du moins, le vœu et l'espoir du pays. Les chefs eux-mêmes, plus hardis et plus éclairés, ne formaient guère de plus vastes projets; l'énergie de leur volonté surpassait l'ambition de leurs pensées; et ils s'étaient engagés de jour en jour sans but éloigné, sans système, par le seul développement progressif de leur situation, et pour suffire à d'urgentes nécessités. Au moment de tirer l'épée, tous s'étonnèrent et s'émurent : non que leur cœur fût timide, ni que la guerre civile en général eût, aux yeux du Parlement et même du peuple, rien d'étrange ou de criminel; il la lisait avec orgueil dans la Grande Charte, dans son

histoire; plus d'une fois il avait bravé ses maîtres, retiré même et donné la couronne; temps déjà si loin de lui, qu'il en avait oublié les misères, et n'y voyait plus que de glorieux exemples de son énergie et de son pouvoir. Mais c'était toujours au nom des lois, de droits certains et avoués, que la résistance s'était déclarée; en conquérant la liberté, l'Angleterre avait toujours cru défendre son héritage; et aux seuls mots de *loi*, d'*ordre légal*, s'attachait ce respect populaire et spontané qui repousse la discussion et sanctionne les plus audacieux desseins.

Or maintenant les deux partis s'accusaient réciproquement d'illégalité et d'innovation, et tous deux avec justice, car l'un avait violé les anciens droits du pays, et n'abjurait point les maximes de la tyrannie; l'autre réclamait, en vertu de principes confus encore, des libertés et un pouvoir jusque-là inconnus. Tous deux sentirent le besoin de couvrir du manteau légal leurs prétentions et leurs actes; tous deux entreprirent de se justifier, non seulement selon la raison, mais selon la loi.

A leur suite, la nation entière s'élança avec transport dans cette arène, agitée, encore plus que ses chefs, de sentiments qui semblaient s'exclure, et pourtant également sincères. A peine affranchie d'une oppression qu'avaient condamnée, sans la prévenir, les lois de ses aïeux, elle cherchait avec passion des garanties plus efficaces; mais c'était toujours à ces mêmes lois, d'une impuissance naguère éprouvée, que s'attachait son espoir. De jeunes croyances, des idées nouvelles fermentaient dans son sein; elle leur portait une foi vive, pure, se livrait même, avec force et confiance, à cet enthousiasme qui poursuit le triomphe de la vérité, n'importe à quel prix; et, en même temps, modeste dans ses pensées, fidèle avec tendresse à ses habitudes, pleine de respect pour ses vieilles institutions, elle voulait croire que,

loin d'y rien changer, elle ne faisait que leur rendre hommage et les remettre en vigueur.

De là un singulier mélange de hardiesse et de timidité, de sincérité et d'hypocrisie, dans les publications de toute sorte, officielles ou libres, dont l'Angleterre fut alors inondée. L'ardeur des esprits était sans mesure, le mouvement universel, inouï, déréglé; à Londres, à York, dans toutes les grandes villes de royaume, les pamphlets, les journaux périodiques, irréguliers, se multipliaient, se propageaient en tous sens; questions politiques, religieuses, historiques, nouvelles, sermons, plans, conseils, invectives, tout y prenait place; tout y était raconté, débattu; des messagers volontaires les colportaient dans les campagnes; aux assises, les jours de marché, aux portes des églises, on se pressait pour les acheter ou les lire; et dans cette explosion de toutes les pensées, au milieu de cet appel si nouveau à l'opinion du peuple, tandis qu'au fond des démarches et des écrits régnait déjà le principe de la souveraineté nationale aux prises avec le droit divin des couronnes, les statuts, la jurisprudence, les traditions, les usages étaient sans cesse invoqués comme seuls juges légitimes du débat; et la révolution était partout sans que nul osât le dire, ni peut-être se l'avouer.

Cromwell en Irlande[1].

C'est l'artifice ordinaire des mauvaises passions d'imputer les cruelles satisfactions qu'elles se donnent, soit à quelque grande idée dont elles poursuivent l'accom-

1. Lire, sur Cromwell, le portrait célèbre fait par Bossuet (*Oraison funèbre d'Henriette de France*) et celui qui a été écrit par Montesquieu (*Extraits*, p. 325).

plissement, soit à l'absolue nécessité du succès : l'histoire se déshonorerait en acceptant ces excuses mensongères; c'est son devoir de renvoyer le mal à sa source et de rendre aux vices des hommes ce qui leur appartient.

Le fanatisme humain ment, ou s'abuse lui-même par orgueil, quand il se prétend l'exécuteur des hautes œuvres de la justice divine; il n'appartient pas aux hommes de prononcer, sur les peuples, les sentences de Dieu.

Cromwell n'était pas sanguinaire; mais il voulait réussir promptement et à tout prix, par nécessité pour sa fortune bien plus que pour sa cause, et il ne refusait rien aux passions de ceux qui le servaient. C'était un ambitieux, égoïste avec grandeur, qui avait des fanatiques étroits et durs pour instruments. Ses grands et vrais moyens de succès n'étaient pas dans ses massacres, mais dans son génie et dans la haute idée qu'avaient déjà conçue de lui les peuples. Tantôt par instinct, tantôt par réflexion, il se conduisit en Irlande, envers ses amis et envers ses ennemis, avec une habileté aussi souple que profonde, supérieur dans l'art de traiter avec les hommes, et de persuader, ou de séduire, ou d'adoucir ceux-là mêmes qui devaient lui porter le plus de méfiance et d'aversion.

En même temps qu'il livrait au meurtre et au pillage les villes dont il s'emparait, il maintenait, dans son armée, la discipline la plus sévère, ne souffrant pas qu'elle fît à la population aucun tort, et soigneux de faire payer ce qu'elle consommait. Cet homme qui se vantait d'avoir, à Drogheda, fait égorger indistinctement tous les moines, et qui exceptait toujours avec faste les catholiques de ses promesses de tolérance chrétienne, ce même homme entretenait, par des moines irlandais, une police très active chez ses ennemis, toujours bien instruit de leurs desseins ou de leurs démarches, et quelquefois assez

influent au milieu d'eux pour les faire échouer par leurs propres dissensions.

Cromwell et le Parlement[1].

LE DICTATEUR SE PRÉPARE

Le roi mort et la République proclamée, une métamorphose prodigieuse, mais naturelle, s'accomplit dans Cromwell. Poussé jusque-là, par ses passions de sectaire et d'ambitieux, contre les ennemis de sa foi et les obstacles à sa fortune, il s'était appliqué tout entier à les détruire. Dès que l'œuvre de destruction fut consommée, une autre nécessité lui apparut. La révolution était faite; il fallait refaire un gouvernement. La Providence, qui donne rarement à un même homme une double puissance, avait marqué Cromwell pour l'un et l'autre rôle. Le révolutionnaire disparut; le dictateur se prépara.

En même temps que cette nécessité dominante de la situation nouvelle frappait son esprit grand et sain, Cromwell entrevit que le gouvernement qu'on tentait d'établir n'y réussirait point : ni les institutions ni les hommes. Dans les institutions, point d'unité, ni de stabilité, ni d'avenir; la guerre intestine et l'incertitude permanente au sein du pouvoir. Dans les hommes, des vues étroites ou chimériques, des passions petites ou aveugles; la lutte révolutionnaire perpétuée entre le pouvoir et le pays. Érigés en souverains, le Parlement républicain et ses chefs furent bientôt mesurés et condamnés par le bon sens de Cromwell. Un gouvernement fort et régulier ne pouvait sortir de là.

Une pensée préoccupa dès lors Cromwell : ne point

1. Extrait du *Discours sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre.*

s'associer à la politique ni à la destinée de ces institutions et de ces hommes; se tenir en dehors de leurs fautes et de leurs revers; se séparer du Parlement en le servant.

C'était peu de se séparer; il fallait grandir pendant que d'autres s'usaient. Cromwell prévoyait la ruine du Parlement et de ses chefs; décidé à ne pas tomber avec eux, il voulait s'élever à côté d'eux.

Les grands hommes d'action ne construisent point d'avance, et de toutes pièces, leur plan de conduite. Leur génie est dans leur instinct et dans leur ambition. Chaque jour, dans chaque circonstance, ils voient les faits tels qu'ils sont réellement. Ils entrevoient le chemin que ces faits leur indiquent et les chances que ce chemin leur ouvre. Ils y entrent vivement, et y marchent, toujours à la même lumière et aussi loin que l'espace s'ouvre devant eux. Cromwell marchait à la dictature sans bien savoir où il arriverait, ni à quel prix; mais il marchait toujours.

Cette situation qu'il cherchait, isolée et en dehors du pouvoir régnant, le Parlement vint lui-même la lui offrir. Cromwell à Londres incommodait et inquiétait les meneurs. Ils lui demandèrent d'aller prendre le commandement de l'armée qui devait soumettre l'Irlande, partout insurgée pour Charles Stuart, ou plutôt contre le Parlement. Cromwell se fit prier. Il fallut lui accorder beaucoup : d'abord pour ses amis, son patronage était vaste et zélé; puis pour lui-même, il voulait de grands et sûrs moyens de succès, des troupes bien pourvues, des honneurs éclatants, un pouvoir incontesté. On lui donna tout, on était pressé qu'il partît. Son départ fut solennel et magnifique. Plusieurs sermons furent prêchés, pour prédire et demander à Dieu son succès. Cromwell parla et pria lui-même en public, cherchant et trouvant dans

la Bible des allusions pleines d'encouragement à la guerre qu'il allait soutenir. Il sortit de Londres entouré d'une garde nombreuse, formée d'officiers brillamment équipés. A Bristol, où il s'arrêta avant de s'embarquer, le peuple des campagnes environnantes accourut pour le voir. Il ne négligea rien, et rien ne lui manqua pour exciter l'attente et remplir les esprits au moment où il s'éloignait des regards.

C'était l'Angleterre qu'il voulait gagner en lui soumettant l'Irlande. Il était là en présence d'une race et d'une religion ennemies, l'une méprisée, l'autre détestée du peuple anglais. Il leur fit la guerre à outrance, massacrant, dépouillant, expulsant les Irlandais, n'hésitant pas plus devant la cruauté dans les camps que devant le mensonge dans le Parlement, couvrant tout par la nécessité, et prompt à y croire pour arriver plus vite au succès.

CROMWELL CONQUÉRANT EN IRLANDE ET EN ÉCOSSE

L'éclat de ses victoires et de son nom inquiéta bientôt le Parlement. C'était de Cromwell que s'occupaient partout, dans leurs entretiens, le peuple pour l'admirer, les habiles pour pénétrer sa conduite et son avenir. En Écosse, au moment où il était parti pour l'armée d'Irlande, le bruit s'était répandu que ce n'était pas à Dublin, mais à Édimbourg qu'il voulait la conduire, et toute la population s'en était émue. D'autres disaient qu'à son retour d'Irlande, il méditait de sortir d'Angleterre et d'aller en France, on ne savait pas à quel titre ni dans quel dessein. Des pamphlets furent saisis, intitulés : *le Caractère du roi Cromwell.* Il arrivait à ce point où les plus frivoles circonstances, les moindres démarches d'un homme qui devient grand excitent passionnément la curiosité populaire et la sollicitude de ses rivaux. Les meneurs du Parlement crurent pouvoir pro-

fiter des quartiers d'hiver qu'il venait de prendre à Dublin pour le rappeler à Londres. Cromwell n'obéit point, ne répondit même pas, rentra brusquement en campagne, poursuivit en Irlande son œuvre de destruction, et ne consentit enfin à retourner en Angleterre que lorsque de nouveaux et plus graves périls pour la République lui ouvrirent à lui-même de nouvelles perspectives d'indépendance et de grandeur.

L'Écosse avait rappelé Charles Stuart. La République et la monarchie allaient se retrouver en présence. Il fallait à la République un champion éprouvé contre le roi : le Parlement essaya d'en avoir deux, Fairfax et Cromwell. Fairfax refusa. Le Parlement nomma Cromwell seul, désolé mais contraint de lui donner encore, pour sauver la République, un royaume à conquérir.

Cromwell fit la guerre et se conduisit en Écosse tout autrement qu'il n'avait fait en Irlande. Autant envers les catholiques irlandais il avait été violent, dur, impitoyable, autant envers les protestants écossais il se montra modéré, patient, caressant. Il y avait là, autour du parti royaliste et jusque dans ses rangs, des dissensions profondes : des presbytériens plus fanatiques que royalistes, et qui ne servaient le roi qu'avec des méfiances et des restrictions infinies; des sectaires aussi ardents, aussi démocratiques que les sectaires anglais, pleins de sympathie pour Cromwell, pour ses soldats, et plus disposés à les seconder qu'à les combattre. Cromwell ménageait et exploitait ces dispositions, cherchant la bataille contre l'armée du roi, mais plein d'égards pour le pays, négociant séparément avec les chefs qu'il savait incertains ou enclins vers lui, entrant en correspondance, en conférence, en controverse religieuse avec les théologiens écossais, habile à plaire, et laissant de lui-même une impression grande et favorable quand il ne parve-

nait pas à convaincre ou à séduire. Il s'avançait ainsi en Écosse, gagnant chaque jour du terrain par les armes et dans les esprits, détachant du roi des comtés, des villes, des chefs. Charles se sentait pressé, cerné, bientôt atteint. Il prit soudain, avec l'entraînement de la jeunesse, une résolution éclatante et désespérée; il se mit, avec toute son armée, en marche rapide vers l'Angleterre, livrant l'Écosse à Cromwell, et décidé à aller tenter, au cœur de la République, la fortune de la royauté.

Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis que Charles et l'armée écossaise avaient posé le pied sur le sol anglais; Cromwell les avait atteints, vaincus et dispersés à Worcester, où Charles venait de se faire proclamer roi. Charles errait d'asile en asile et de déguisement en déguisement, cherchant une barque qui le transportât hors d'Angleterre; et Cromwell rentrait en triomphe à Londres, entouré des membres du Parlement, du conseil d'État, du conseil commun de la cité, et d'une foule immense qui le proclamait son libérateur.

La joie qui succède à une grande crainte surmonte un moment toute jalousie et toute haine. Le Parlement combla Cromwell de faveurs : une riche dotation en terres fut votée pour lui; le palais de Hampton-Court lui fut assigné pour résidence; les plus méfiants lui prodiguèrent des marques de reconnaissance et de déférence. L'enthousiasme du peuple républicain était plus sincère et valait davantage. Les révolutions qui ont renversé d'anciennes grandeurs sont pressées et fières d'en élever de nouvelles. C'est leur sûreté, c'est leur orgueil de se voir consacrées dans de glorieuses images, et il leur semble qu'elles font ainsi réparation à la société qu'elles en avaient dépouillée. De là cet instinct qui, en dépit des passions démocratiques, pousse les partis populaires à ces manifestations pompeuses, à ces flatteries déme-

surées, à cette idolâtrie de langage dont ils se plaisent à enivrer les grands hommes qu'ils voient monter sur les ruines qu'ils ont faites. Sectaires et philosophes, citoyens et soldats, Parlement et peuple, tous, de gré ou de force, concouraient à grandir Cromwell, comme pour grandir avec lui; et les républicains de la cité de Londres, venus au-devant de lui pour le haranguer quand il rentrait dans leurs murs, se charmaient eux-mêmes en lui disant : « Vous étiez destiné à charger les rois de chaînes et à mettre leurs nobles dans les fers ». Aveugles qui ne se doutaient pas que bientôt ces fers pèseraient sur leurs propres mains!

Cromwell recevait ces hommages et ces grandeurs avec une humilité calculée, qui pourtant n'était pas dénuée de toute sincérité. « A Dieu seul », disait-il sans cesse, « appartient la gloire; je ne suis que son faible et indigne instrument. » Il savait combien ce langage convenait à son pays, à son parti. Il l'exagérait et le répétait sans mesure, pour complaire aux hommes dont il exaltait ainsi la confiance et le dévouement. Mais c'était aussi l'expression de sa propre et intime pensée. Dieu, sa puissance, sa providence, son action continue dans les affaires du monde et sur les âmes, ce n'étaient point là, pour Cromwell, de froides abstractions ou des traditions usées : c'était vraiment sa foi. Foi peu conséquente et peu exigeante, qui ne gouvernait et ne gênait guère ses actions dans les tentations de la vie et les nécessités du succès, mais qui subsistait au fond de son âme, et inspirait ses paroles lorsque la grandeur de la circonstance ou de sa propre situation venait l'émouvoir fortement. Il en coûte peu d'ailleurs de parler humblement et de se dire l'instrument de Dieu, quand Dieu fait de son instrument le maître des nations. Ni la puissance ni l'orgueil de Cromwell n'avaient à souffrir de son humilité.

LA LUTTE CONTRE LE PARLEMENT

Aussi plus sa situation devenait grande, plus son ambition grandissait et le portait au-dessus de sa situation. A travers son langage si humble, perçaient quelquefois, dans ses démarches, des éclairs de souveraineté. Sur le champ de bataille de Worcester, le désir lui vint d'armer, de sa main, chevaliers deux de ses plus braves généraux, Lambert et Fleetwood, et il y renonça avec humeur, sur l'observation que c'était là un droit royal. Le jour où il rentra en triomphe à Londres, sur la route, au milieu des acclamations publiques, telle était sa contenance qu'un homme qui le connaissait bien, le prédicateur sectaire Hugh Peters, dit en le voyant passer : « Cromwell se fera notre roi. » Il venait de sauver la République et de lui soumettre deux royaumes. Il n'avait, au loin et par les armes, plus rien de grand à faire. Il restait à Londres, puissant et oisif, sans cesse visité par ses officiers et ses soldats, centre de tous les mécontentements et de toutes les espérances ; en face du Parlement républicain, assemblée mutilée où siégeaient à peine chaque jour soixante ou quatre-vingts membres, quelques-uns sérieusement et honnêtement occupés des affaires publiques, de la marine, de la guerre avec la Hollande, des réformes projetées dans les lois, mais la plupart restés petits dans leur grandeur, adonnés à de mesquines passions, à de honteux intérêts, accaparant les emplois pour eux ou pour leurs proches, faisant servir leur pouvoir à leur fortune, à des haines et à des querelles subalternes ; coterie de plus en plus égoïste, isolée, décriée, qui ne donnait au pays ni repos, ni liberté, ni avenir, et qui pourtant se montrait résolue à retenir le pouvoir souverain, comme si le salut de l'Angleterre eût pu exiger la perpétuité d'un si misérable gouvernement

Cromwell hésita et attendit longtemps. Au moment de son triomphe, en reprenant son siège dans le Parlement, il avait engagé la lutte. Deux questions, grandes et populaires, étaient ses armes : une amnistie générale qui proclamât que la guerre civile était finie, et une loi électorale qui réglât le mode et l'époque de la convocation d'un nouveau Parlement. Ces deux mesures étaient depuis longtemps proposées; mais elles demeuraient enfouies dans les comités, sauf à apparaître quelquefois, dans les jours critiques, comme des leurres. Par l'influence de Cromwell, elles furent sérieusement reprises et discutées.

L'amnistie fut votée, péniblement, au bout de cinq mois, après de nombreuses tentatives de restrictions, pécuniaires surtout, toujours repoussées, et avec succès, par Cromwell lui-même, trop sensé pour se livrer à aucune animosité inutile, et attentif à se créer dans tous les partis des clients et des amis personnels.

Mais la mesure décisive, la loi électorale, restait en suspens. Cromwell la pressait, sans ardeur pourtant, plutôt pour faire ressortir l'égoïsme obstiné des meneurs du Parlement que pour arriver à une prompte issue. Il était lui-même très perplexe. Par quels moyens plausibles contraindre le Parlement à se dissoudre? Quel serait le résultat d'élections nouvelles? Et même des élections nouvelles suffiraient-elles à relever et à fonder le gouvernement? L'épreuve de la république était-elle heureuse? La monarchie n'était-elle pas toujours plus conforme aux lois, aux habitudes, aux sentiments, aux intérêts permanents du pays? S'il la voulait, s'il en avait besoin, comment la lui rendre? et dans quelle mesure? et quelle monarchie? Cromwell posait ces questions, non seulement dans des conversations intimes avec quelques hommes importants, mais dans des conférences

où il réunissait des officiers de l'armée et des membres du Parlement. Il n'en sortait point satisfait : les officiers persistaient à rester républicains; les politiques enclins à la monarchie n'en admettaient point d'autre que l'ancienne, et conseillaient à Cromwell de traiter avec elle pour la rétablir. Il rompait alors la conversation, pour revenir plus tard à la charge, souple en apparence, mais au fond indomptable dans son ambition, tantôt franc jusqu'à l'audace pour entraîner les hommes dans ses desseins, tantôt fourbe jusqu'à l'effronterie pour les leur cacher.

Il retirait toujours de ces menées l'avantage de compromettre de plus en plus l'armée dans sa lutte avec le Parlement. L'esprit sectaire était encore puissant dans l'armée, et l'esprit militaire s'y était fortement développé. Les passions du fanatique et les intérêts du soldat s'y combinaient et s'y soutenaient mutuellement. Cromwell les exploitait et les excitait sans relâche contre le Parlement. Quelle iniquité que la solde des vainqueurs fût si mal payée, et que des hommes qui n'avaient ni combattu ni souffert recueillissent seuls les fruits de la victoire! Quel affront à Dieu que les conseils de ses saints fussent si peu écoutés! Des pétitions, présentées par le conseil général des officiers, au nom de l'armée entière, réclamaient avec hauteur le payement des arrérages, la réforme des abus du gouvernement, la satisfaction des espérances du peuple de Dieu.

Le Parlement menacé se défendait, s'irritait, et attaquait à son tour. Il pressait le licenciement d'une partie considérable de l'armée; il mettait en vente ce même palais de Hampton-Court qu'il avait donné à Cromwell pour résidence. Cette situation si tendue durait déjà depuis dix-huit mois. De part et d'autre, on sentait approcher la crise. Qui en serait le maître?

Le Parlement prit soudain la résolution de presser lui-même cette dissolution qu'on lui demandait. Il entra vivement dans la discussion et le vote de la loi électorale. Mais sa loi eut précisément pour but de maintenir le pouvoir dans les mêmes mains auxquelles elle devait le retirer. Les membres actuels du Parlement républicain restaient de droit, sans aucune réélection, membres du Parlement nouveau. Les élections ne devaient que combler les vides de l'Assemblée, selon le nombre total fixé par la loi. Et pour que rien ne manquât à la sûreté de la combinaison, les anciens membres devaient former seuls le comité chargé d'examiner les élections nouvelles et d'admettre ou de rejeter les élus.

LA CHUTE DU PARLEMENT

Ce n'était point là une dissolution du Parlement; c'était pour lui un bail nouveau. Cromwell n'hésita plus : rompant brusquement une conférence d'officiers réunis chez lui, à Whitehall, il se rendit à la Chambre des Communes, prit silencieusement sa place au milieu de la délibération, et au moment où la loi électorale allait être mise aux voix, il se leva soudainement, et, avec une brutalité profonde, profitant du décri où les meneurs du Parlement étaient tombés pour les accabler d'insultes grossières, et les insultant grossièrement pour les avilir encore davantage, il leur signifia qu'ils n'étaient plus rien, les fit chasser de leur salle par une compagnie de soldats, comme des intrus trop longtemps tolérés, et mit ainsi tout à coup fin au Long Parlement.

Personne ne résista, personne n'éleva la voix : non que le Parlement expulsé n'eût des amis, ardents et fidèles, quoique peu nombreux; mais ils avaient contre eux la force et l'opinion. Tous les autres partis, qu'ils approuvassent ou non l'acte de Cromwell, s'en réjouis-

saient comme d'une justice et d'une délivrance. Intimidés ou impuissants, les vaincus se soumirent sans bruit; et ces meneurs révolutionnaires qui avaient fait neuf ans la guerre civile, chassé du Parlement les trois quarts de leurs collègues, condamné à mort leur roi, et changé tyranniquement la constitution de leur pays, purent reconnaître que le gouvernement des peuples est une œuvre infiniment plus grande et plus difficile qu'ils ne s'en doutaient avant d'y avoir eux-mêmes succombé.

La mort de Cromwell.

Cromwell mourut dans la plénitude de son pouvoir et de sa grandeur. Il avait réussi au delà de toute attente, bien plus que n'a réussi aucun autre des hommes qui, par leur génie, se sont élevés, comme lui, au rang suprême, car il avait tenté et accompli, avec un égal succès, les desseins les plus contraires. Pendant dix-huit ans, toujours en scène et toujours vainqueur, il avait tour à tour jeté le désordre et rétabli l'ordre, fait et châtié la révolution, renversé et relevé le gouvernement dans son pays. A chaque moment, dans chaque situation, il démêlait avec une sagacité admirable les passions et les intérêts dominants, pour en faire les instruments de sa propre domination, peu soucieux de se démentir pourvu qu'il triomphât d'accord avec l'instinct public, et donnant pour réponse aux incohérences de sa conduite l'unité ascendante de son pouvoir. Exemple unique peut-être que le même homme ait gouverné les événements les plus opposés et suffi aux plus diverses destinées. Et dans le cours de cette carrière si forte et si changeante, incessamment en butte à toute sorte d'ennemis et de complots, Cromwell eut de plus cette faveur du sort que jamais sa

vie ne fut effectivement attaquée; le souverain contre lequel était écrit le pamphlet, *Tuer n'est pas assassiner*, ne se vit jamais en face d'un assassin. Le monde n'a point connu d'exemple de succès à la fois si constants et si contraires, ni d'une fortune si invariablement heureuse au milieu de tant de luttes et de périls.

Pourtant Cromwell mourut triste. Triste, non seulement de mourir, mais aussi, et surtout, de mourir sans avoir atteint son véritable et dernier but. Quel que fût son égoïsme, il avait l'âme trop grande pour que la plus haute fortune, mais purement personnelle et éphémère, comme lui-même ici-bas, suffît à le satisfaire. Las des ruines qu'il avait faites, il avait à cœur de rendre à son pays un gouvernement régulier et stable, le seul gouvernement qui lui convînt, la monarchie avec le Parlement. Et en même temps ambitieux au delà du tombeau, par cette soif de la durée qui est le sceau de la grandeur, il aspirait à laisser son nom et sa race en possession de l'empire dans l'avenir. Il échoua dans l'un et l'autre dessein : ses attentats lui avaient créé des obstacles que ni son prudent génie ni sa persévérante volonté ne purent surmonter; et comblé, pour son propre compte, de pouvoir et de gloire, il mourut déçu dans ses plus intimes espérances, ne laissant après lui, pour lui succéder, que les deux ennemis qu'il avait ardemment combattus, l'anarchie et les Stuart.

Dieu n'accorde pas, aux grands hommes qui ont posé dans le désordre les fondements de leur grandeur, le pouvoir de régler, à leur gré et pour des siècles, même selon leurs meilleurs désirs, le gouvernement des nations[1].

---

1. L'histoire de Guizot a fait oublier l'*Histoire de Cromwell* de Villemain (1819), où Thierry louait « le mérite entièrement neuf

Cromwell, Guillaume III, Washington[1].

Trois grands hommes, Cromwell, Guillaume III et Washington, restent dans l'histoire comme les chefs et les représentants de ces crises souveraines qui ont fait le sort de deux grandes nations. Par l'étendue et l'énergie des talents naturels, Cromwell est peut-être, entre les trois, le plus éminent : il avait l'esprit merveilleusement prompt, ferme, juste, souple, inventif, et une vigueur de caractère qu'aucun obstacle ne rebutait, qu'aucune lutte ne lassait, qui poursuivait ses desseins avec une ardeur et une patience également inépuisables, tour à tour par les voies les plus détournées et les plus lentes, ou par les plus brusques et les plus hardies. Il excellait pareillement à gagner ou à dominer les hommes dans les relations personnelles et intimes, à organiser et à conduire une armée ou un parti. Il avait l'instinct de la popularité et le don de l'autorité, et il sut, avec la même audace, déchaîner et dompter les factions. Mais, né dans le sein d'une révolution, et porté de secousse en secousse au pouvoir suprême, son génie était et demeura toujours essentiellement révolutionnaire ; il avait appris à connaître les nécessités de l'ordre et du gouvernement ; il n'en savait ni respecter ni pratiquer les lois morales et permanentes. Que ce fût le tort de sa nature ou le vice de sa situation, il manquait

d'être composée d'après les mémoires et les documents originaux et de reproduire la couleur de l'époque avec une parfaite exactitude » (*Dix Ans*, I, III). Mais aucune comparaison n'est possible ni pour le style, ni pour le fonds, ni pour l'intérêt, avec l'œuvre de Guizot, que les historiens anglais eux-mêmes regardent comme « le meilleur des livres modernes que l'on puisse lire sur cette époque » (Green, II, p. 135).

1. Conclusion du *Discours sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre.*

de règle et de sérénité dans l'exercice du pouvoir, recourait sur-le-champ aux moyens extrêmes comme un homme toujours assailli par des périls mortels, et perpétuait ou aggravait, par la violence des remèdes, les maux violents qu'il voulait guérir. La fondation d'un gouvernement est une œuvre qui exige des procédés plus réguliers et plus conformes aux lois éternelles de l'ordre moral. Cromwell put asservir la révolution qu'il avait faite, et ne parvint point à la fonder.

Moins puissants peut-être par les dons naturels, Guillaume III et Washington ont réussi dans l'entreprise où Cromwell a échoué; ils ont fixé le sort et fondé le gouvernement de leur patrie. C'est que, au milieu même d'une révolution, ils n'ont jamais accepté ni pratiqué la politique révolutionnaire; ils n'ont jamais recherché ni subi cette situation fatale d'avoir d'abord les violences anarchiques pour marchepied, puis les violences despotiques pour nécessité de leur pouvoir. Ils se sont trouvés, ou se sont placés eux-mêmes, dès leurs premiers pas, dans les voies régulières et dans les conditions permanentes du gouvernement. Guillaume était un prince ambitieux; il est puéril de croire que, jusqu'à l'appel qui lui fut adressé de Londres en 1688, il fût resté étranger au désir de monter sur le trône d'Angleterre, et au travail depuis longtemps entrepris pour l'y porter. Guillaume suivait pas à pas les progrès de ce travail, sans en accepter la complicité, mais sans en repousser le but, sans y encourager, mais en en protégeant les auteurs. Son ambition avait en même temps ce caractère qu'elle s'attachait au triomphe d'une cause grande et juste, la cause de la liberté religieuse et de l'équilibre européen. Jamais homme n'a fait, plus que Guillaume, d'un grand dessein politique, la pensée et le but unique de sa vie. Il avait la passion de l'œuvre qu'il accomplissait, et sa

propre grandeur n'était pour lui qu'un moyen. Dans ses perspectives de la couronne d'Angleterre, il ne tenta point de réussir par la violence et le désordre; il avait l'esprit trop haut et trop bien réglé pour ne pas connaître le vice incurable de tels succès, et pour en accepter le joug. Mais quand la carrière lui fut ouverte par l'Angleterre elle-même, il ne s'arrêta point devant les scrupules de l'homme privé; il voulait que sa cause triomphât et recueillir l'honneur de son triomphe. Glorieux mélange d'habileté et de foi, d'ambition et de dévouement[1].

Washington n'avait pas d'ambition; sa patrie eut besoin de lui; il devint grand pour la servir, par devoir plutôt que par goût, et quelquefois même avec un pénible effort. Les épreuves de la vie publique lui étaient amères; il préférait l'indépendance de la vie privée et le repos de l'âme à l'exercice du pouvoir. Mais il accepta sans hésiter la tâche que lui imposait son pays; et, en l'accomplissant, il ne se permit, envers son pays ni envers lui-même, aucune complaisance pour en alléger le fardeau. Né pour gouverner, quoiqu'il y prît peu de plaisir, il disait au peuple américain ce qu'il croyait vrai, et maintenait, en le gouvernant, ce qu'il croyait sage avec une fermeté aussi inébranlable que simple, et un sacrifice de la popularité d'autant plus méritoire qu'il n'en était point dédommagé par les joies de la domination. Serviteur d'une république naissante, où l'esprit démocratique prévalait, il obtint sa confiance

1. Sur Guillaume III, voyez la fin du livre de Sayous sur *les Deux Révolutions d'Angleterre* (p. 236 et suiv.) : « Guillaume d'Orange, qui allait devenir roi d'Angleterre, n'a jamais été un Anglais, mais l'Angleterre et lui avaient besoin l'un de l'autre. La nation britannique ne pouvait se passer de lui pour établir son gouvernement définitif, la monarchie constitutionnelle; il ne pouvait se passer de la nation britannique pour réussir dans la grande entreprise de toute sa vie, pour faire reculer l'ambition de Louis XIV. »

et assura son triomphe en soutenant ses intérêts contre ses penchants, et en pratiquant cette politique à la fois modeste et sévère, réservée et indépendante, qui ne semble appartenir qu'au chef d'un sénat aristocratique placé à la tête d'un État ancien. Succès rare, et qui fait un égal honneur à Washington et à son pays[1].

Soit qu'on regarde à la destinée des nations, ou à celle des grands hommes, qu'il s'agisse d'une monarchie ou d'une république, d'une société aristocratique ou démocratique, la même lumière brille dans les faits; le succès définitif ne s'obtient qu'au nom des mêmes principes et par les mêmes voies. L'esprit révolutionnaire est fatal aux grandeurs qu'il élève comme à celles qu'il renverse. La politique qui conserve les États est aussi la seule qui termine et fonde les révolutions[2]

Que les révolutions de 1648 et de 1789 ont complété l'œuvre du passé.

Soit qu'on les célèbre ou qu'on les déplore, pour les bénir ou pour les maudire, tous s'accordent à tout oublier en présence de ces révolutions, à les isoler absolument du passé, à les rendre responsables de la

1. Guizot a consacré d'autres pages, également très belles, à Washington, dans une *étude historique* qui précède l'*Histoire de Washington* par Cornélis de Witt (7e édit., 1876). Cette étude, écrite en 1850, se termine ainsi : « Il fit les deux plus grandes choses qu'en politique il soit donné à l'homme de tenter. Il maintint, par la paix, l'indépendance de son pays, qu'il avait conquise par la guerre. Il fonda un gouvernement libre, au nom des principes d'ordre et en rétablissant leur empire.... De tous les grands hommes, il a été le plus vertueux et le plus heureux. Dieu n'a point, en ce monde, de plus hautes faveurs à accorder. »

2. C'est ainsi que se termine le *Discours*. Il est bon de rappeler qu'il a paru en 1850, au lendemain de la révolution qui renversa le ministère Guizot et le gouvernement de Juillet, à la veille du coup d'État qui ruina les libertés un instant reconquises.

destinée du monde, à les charger seules de l'anathème ou de la gloire.

Il est temps d'échapper à ces mensongères et puériles déclamations.

Loin d'avoir rompu le cours naturel des événements en Europe, ni la révolution d'Angleterre ni la nôtre n'ont rien dit, rien voulu, rien fait qui n'eût été dit, souhaité, fait ou tenté cent fois avant leur explosion. Elles ont proclamé l'illégitimité du pouvoir absolu : le libre consentement en matière de lois ou d'impôts et le droit de résistance à main armée étaient au nombre des principes constitutifs du régime féodal, et l'Église a souvent répété ces paroles de saint Isidore, qu'on lit dans les canons du quatrième concile de Tolède : « Celui-là est roi qui régit son peuple justement ; s'il fait autrement, il ne sera plus roi. » Elles ont attaqué le privilège et travaillé à introduire plus d'égalité dans l'ordre social : autant en ont fait les rois dans l'Europe entière, et jusqu'à nos jours les progrès de l'égalité civile se sont fondés sur les lois et mesurés par les progrès de la royauté. Elles ont demandé que les fonctions publiques fussent ouvertes à tous les citoyens, distribuées selon le mérite seul, et que le pouvoir se donnât au concours : c'est le principe fondamental de la constitution intérieure de l'Église, et elle l'a non seulement mis en vigueur, mais hautement professé. Soit qu'on regarde aux doctrines générales des deux révolutions ou aux applications qu'elles en ont faites, qu'il s'agisse du gouvernement de l'État ou de la législation civile, des propriétés ou des personnes, de la liberté ou du pouvoir, on ne trouvera rien dont l'invention leur appartienne, rien qui ne se rencontre également, qui n'ait au moins pris naissance dans les temps qu'on appelle réguliers.

THIERS

1797-1877

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE[1]

1823-1827

La première fédération (14 juillet 1790).

Le mois de juillet approchait : il y avait bientôt un an que la Bastille était prise, que la nation s'était emparée de tous les pouvoirs, et qu'elle prononçait ses volontés

1. Furne, Jouvet et Cie; 2 vol. in-4. — T. I et II, 1823; t. III et IV, 1824; t. V et VI, 1825; t. VII à X, 1827; 4e édit., 1834, 10 vol. in-8.

Voici l'*avant-propos* : « Je me propose d'écrire l'histoire d'une révolution mémorable, qui a profondément agité les hommes, et qui les divise encore aujourd'hui. Je ne me dissimule pas les difficultés de l'entreprise, car des passions, que l'on croyait étouffées sous l'influence du despotisme militaire, viennent de se réveiller. Tout à coup des hommes accablés d'ans et de travaux ont senti renaître en eux des ressentiments qui paraissaient apaisés, et nous les ont communiqués, à nous, leurs fils et leurs héritiers. Mais si nous avons à soutenir la même cause, nous n'avons pas à défendre leur conduite, et nous pouvons séparer la liberté de ceux qui l'ont bien ou mal servie, tandis que nous avons l'avantage d'avoir entendu et observé ces vieillards, qui, tout pleins encore de leurs souvenirs, tout agités de leurs impressions, nous révèlent l'esprit et le caractère des partis, et nous apprennent à les comprendre. Peut-être le moment où les acteurs vont expirer est-il le plus propre à écrire l'histoire : on peut recueillir leur témoignage sans partager toutes leurs passions.

« Quoi qu'il en soit, j'ai tâché d'apaiser en moi tout sentiment de haine; je me suis tour à tour figuré que, né sous le chaume, animé d'une juste ambition, je voulais acquérir ce que l'orgueil des hautes classes m'avait injustement refusé; ou bien qu'élevé dans les palais, héritier d'antiques privilèges, il m'était douloureux de renoncer à une possession que je prenais pour une propriété légitime. Dès lors, je n'ai pu m'irriter; j'ai plaint les combattants, et je me suis dédommagé en adorant les âmes généreuses. »

par l'Assemblée, et les exécutait elle-même, ou les faisait exécuter sous sa surveillance. Le 14 juillet était considéré comme le jour qui avait commencé une ère nouvelle[1], et on résolut d'en célébrer l'anniversaire par une grande fête. Déjà les provinces, les villes, avaient donné l'exemple de se fédérer, pour résister en commun aux ennemis de la révolution. La municipalité de Paris proposa pour le 14 juillet une fédération générale de toute la France, qui serait célébrée au milieu de la capitale par les députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme, et des préparatifs immenses furent faits pour rendre la fête digne de son objet.

Les nations avaient depuis longtemps les yeux sur la France; les souverains commençaient à nous haïr et à nous craindre, les peuples à nous estimer[2]. Un certain nombre d'étrangers enthousiastes se présentèrent à l'Assemblée, chacun avec le costume de sa nation. Leur orateur, Anacharsis Clootz, Prussien de naissance, doué d'une imagination folle, demanda au nom du genre humain à faire partie de la fédération. Ces scènes, qui paraissent ridicules à ceux qui ne les ont pas vues, émeuvent profondément ceux qui y assistent.

1. En elle-même la prise de la Bastille fut un événement militaire assez peu considérable, comme la Bastille était une forteresse assez peu redoutable. Mais le peuple et l'Europe virent là un symbole : la nation armée renversant le château du roi.

2. Sorel, *l'Europe et la Révolution*, t. II, *la Chute de la Royauté*, 1887, p. 9 : « L'Europe du XVIIIe siècle s'était fait un idéal de vertu, de liberté, de justice : la Révolution française semblait le réaliser. Le caractère universel des principes de cette Révolution et la nature abstraite de ses formules étaient précisément ce qui les rendait accessibles à tous les citoyens et ce qui en faisait la force d'expansion. Chaque peuple put les identifier avec ses aspirations.... Dans toute l'Europe les penseurs comprirent que la Révolution qui se faisait en France s'accomplissait pour les nations, et que leur règne commençait. Partout, ainsi qu'en France, la prise de la Bastille fut considérée comme le symbole de la chute de l'ancien régime. »

L'Assemblée accorda la demande, et le président répondit à ces étrangers qu'ils seraient admis, pour qu'ils pussent raconter à leurs compatriotes ce qu'ils avaient vu, et leur faire connaître les joies et les bienfaits de la liberté[1].

L'objet de la fédération fut le serment civique. On demanda si les fédérés et l'Assemblée le prêteraient dans les mains du roi, ou si le roi, considéré comme le premier fonctionnaire public, jurerait avec tous les autres sur l'autel de la patrie. On préféra le dernier moyen. L'Assemblée acheva aussi de mettre l'étiquette en harmonie avec ses lois; et le roi ne fut dans la cérémonie que ce qu'il était dans la Constitution.

Le jour approchait, et les préparatifs se faisaient avec la plus grande activité. La fête devait avoir lieu au Champ-de-Mars, vaste terrain qui s'étend entre l'École Militaire et le cours de la Seine. On avait projeté de transporter la terre du milieu sur les côtés, de manière à former un amphithéâtre qui pût contenir la masse des spectateurs. Douze mille ouvriers y travaillaient sans relâche; et cependant il était à craindre que les travaux ne fussent pas achevés le 14. Les habitants veulent alors se joindre eux-mêmes aux travailleurs. En un instant toute la population est transformée en ouvriers. Des religieux, des militaires, des hommes de toutes les classes, saisissent la pelle et la bêche; des femmes élégantes contribuent elles-mêmes aux travaux. Bientôt l'entraînement est général; on s'y rend par sections, avec des bannières de diverses couleurs, et au son du tambour. Arrivé, on se mêle et on travaille en commun. La nuit venue et le signal donné, chacun se rejoint aux siens et

1. « La France », dit Sorel, « devient de droit la patrie de tous les opprimés, de tous les enthousiastes et de tous les séditieux. » Voyez le livre d'Avenel sur *Anacharsis Clootz*, 1865.

retourne à ses foyers. Cette douce union régna jusqu'à la fin des travaux. Pendant ce temps les fédérés arrivaient continuellement, et étaient reçus avec le plus grand empressement et la plus aimable hospitalité. L'effusion était générale, et la joie sincère, malgré les alarmes que le très petit nombre d'hommes restés inaccessibles à ces émotions s'efforçaient de répandre. On disait que des brigands profiteraient du moment où le peuple serait à la fédération pour piller la ville. On supposait au duc d'Orléans, revenu de Londres, des projets sinistres; cependant la gaieté nationale fut inaltérable, et on ne crut à aucune de ces méchantes prophéties.

Le 14 arrive enfin : tous les fédérés députés des provinces et de l'armée, rangés sous leurs chefs et leurs bannières, partent de la place de la Bastille et se rendent aux Tuileries. Les députés du Béarn, en passant dans la rue de la Ferronnerie, où avait été assassiné Henri IV, lui rendent un hommage, qui, dans cet instant d'émotion, se manifeste par des larmes. Les fédérés, arrivés au jardin des Tuileries, reçoivent dans leurs rangs la municipalité et l'Assemblée. Un bataillon de jeunes enfants, armés comme leurs pères, devançait l'Assemblée : un groupe de vieillards la suivait, et rappelait ainsi les antiques souvenirs de Sparte. Le cortège s'avance au milieu des cris et des applaudissements du peuple. Les quais étaient couverts de spectateurs, les maisons en étaient chargées. Un pont jeté en quelques jours sur la Seine conduisait, par un chemin jonché de fleurs, d'une rive à l'autre, et aboutissait en face du champ de la fédération. Le cortège le traverse, et chacun prend sa place. Un amphithéâtre magnifique, disposé dans le fond, était destiné aux autorités nationales. Le roi et le président étaient assis à côté l'un de l'autre sur des sièges pareils, semés de fleurs de lis d'or. Un balcon élevé der-

rière le roi portait la reine et la cour. Les ministres étaient à quelque distance du roi, et les députés rangés des deux côtés. Quatre cent mille spectateurs remplissaient les amphithéâtres latéraux; soixante mille fédérés armés faisaient leurs évolutions dans le champ intermédiaire; et au centre s'élevait, sur une base de vingt-cinq pieds, le magnifique autel de la patrie. Trois cents prêtres revêtus d'aubes blanches et d'écharpes tricolores en couvraient les marches, et devaient servir la messe.

L'arrivée des fédérés dura trois heures. Pendant ce temps le ciel était couvert de sombres nuages, et la pluie tombait par torrents. Ce ciel, dont l'éclat se marie si bien à la joie des hommes, leur refusait en ce moment la sérénité et la lumière. Un des bataillons arrivés dépose ses armes, et a l'idée de former une danse; tous l'imitent aussitôt, et en un seul instant, le champ intermédiaire est encombré par soixante mille hommes, soldats et citoyens, qui opposent la gaieté à l'orage. Enfin la cérémonie commence; le ciel, par un hasard heureux, se découvre et illumine de son éclat cette scène solennelle.

L'évêque d'Autun commence la messe; des chœurs accompagnent la voix du pontife; le canon y mêle ses bruits solennels. Le saint sacrifice achevé, Lafayette descend de cheval, monte les marches du trône, et vient recevoir les ordres du roi, qui lui confie la formule du serment. Lafayette la porte à l'autel, et dans ce moment toutes les bannières s'agitent, tous les sabres étincellent[1].

1. Thiers suit dans tout ce récit, et de très près, les *Mémoires* de Ferrières (t. II) : « L'évêque d'Autun bénit l'oriflamme et les quatre-vingt-trois bannières; il entonne le *Te Deum*. Douze cents musiciens exécutent ce cantique. Lafayette, à la tête de l'état-major de la milice parisienne et des députés des armées de terre et de mer, monte à l'autel, et jure, au nom des troupes et des fédérés, d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi. Une décharge de quatre pièces de canon annonce à la France ce serment solennel. Les douze cents musiciens font retentir l'air de chants militaires; les drapeaux, les bannières s'agitent, les sabres tirés étincellent. » On voit de quelle manière Thiers

Le général, l'armée, le président, les députés crient : *Je le jure!* Le roi, debout, la main tendue vers l'autel, dit : *Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'État, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par moi.* Dans ce moment la reine, entraînée par le mouvement général, saisit dans ses bras l'auguste enfant, héritier du trône, et du haut du balcon où elle est placée le montre à la nation assemblée. A cette vue, des cris extraordinaires de joie, d'amour, d'enthousiasme, se dirigent vers la mère et l'enfant, et tous les cœurs sont à elle.

C'est dans ce même instant que la France tout entière, réunie dans les quatre-vingt-trois chefs-lieux des départements, faisait le même serment d'aimer le roi qui les aimerait. Hélas! dans ces moments, la haine même s'attendrit, l'orgueil cède, tous sont heureux du bonheur commun, et fiers de la dignité de tous. Pourquoi ces plaisirs si profonds de la concorde sont-ils si tôt oubliés[1] !

Cette auguste cérémonie achevée, le cortège reprit sa marche, et le peuple se livra à toutes les inspirations de la joie. Les réjouissances durèrent plusieurs jours. Une revue générale des fédérés eut lieu ensuite. Soixante mille hommes étaient sous les armes, et présentaient un magnifique spectacle, tout à la fois militaire et national.

Le soir, Paris offrit une fête charmante. Le principal

« captait » (l'expression est de M. Anatole France) les sources écrites Mais la source a plus de vie et de fraîcheur que le récit de l'historien, l'émotion y est plus forte, la scène plus colorée. Thiers atténue et ternit.

1 Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. IV, 1852, p. 365 : « Telle fut cette fête de la Fédération, image anticipée d'un monde nouveau, véritable prophétie en action, la plus surprenante peut-être et la plus haute vision de l'avenir qu'ait jamais vue un grand peuple. Sans doute il ne fut pas tenu, ce serment qui se liait à des espérances, hélas! trop tôt déçues; mais la France n'en avait pas moins écrit là, et de manière qu'il fût impossible de la déchirer désormais, la première page d'un livre destiné à être repris plus tard et continué. »

lieu de réunion était aux Champs-Élysées et à la Bastille. On lisait sur le terrain de cette ancienne prison, changé en une place : *Ici l'on danse*. Des feux brillants, rangés en guirlandes, remplaçaient l'éclat du jour. Il avait été défendu à l'opulence de troubler cette paisible fête par le mouvement des voitures. Tout le monde devait se faire peuple, et se trouver heureux de l'être. Les Champs-Élysées présentaient une scène touchante. Chacun y circulait sans bruit, sans tumulte, sans rivalité, sans haine. Toutes les classes confondues s'y promenaient au doux éclat des lumières, et paraissaient satisfaites d'être ensemble. Ainsi, même au sein de la vieille civilisation, on semblait avoir retrouvé les temps de la fraternité primitive.

Les fédérés, après avoir assisté aux imposantes discussions de l'Assemblée Nationale, aux pompes de la cour, aux magnificences de Paris, après avoir été témoins de la bonté du roi, qu'ils visitèrent tous, et dont ils reçurent de touchantes expressions de bonté, retournèrent chez eux, transportés d'ivresse, pleins de bons sentiments et d'illusions. Après tant de scènes déchirantes, et prêt à en raconter de plus terribles encore, l'historien s'arrête avec plaisir sur ces heures si fugitives, où tous les cœurs n'eurent qu'un sentiment, l'amour du bien public[1].

---

1. L'histoire de la Révolution française, qui jusqu'à nos jours avait surtout été l'objet de pamphlets ou d'apologies, d'admirables récits (Michelet, Thiers, Mignet, Lamartine) ou de considérations politiques et religieuses (Mme de Staël, Quinet, Tocqueville), vient d'entrer dans ce qu'on pourrait appeler la période de l'étude critique et de l'inventaire des faits. Les municipalités ou les départements publient les analyses de leurs documents depuis 1789 (Marseille, Bordeaux). A Paris, l'Etat a abordé la publication de grands recueils de pièces de l'époque (en particulier les *Actes du Comité de Salut Public*) ; les monographies se multiplient (sur Mirabeau, Danton, Robespierre). M. Albert Sorel s'attache à l'histoire diplomatique de la Révolution (cf. p. 208, n. 2, etc.) ; M. Chuquet à son histoire militaire ; d'autres à son histoire religieuse (en particulier M. Aulard) ou à son histoire littéraire. Dans chaque département, dans presque chaque grande ville, des chercheurs locaux refont patiemment et sûrement l'histoire de la région à l'époque ré-

La mort de Mirabeau (2 avril 1791)[1].

Mirabeau, dans cette occasion[2], frappa surtout par son audace; jamais peut-être il n'avait plus impérieusement subjugué l'Assemblée. Mais sa fin approchait, et c'étaient là ses derniers triomphes. Des pressentiments de mort se mêlaient à ses vastes projets, et quelquefois en arrêtaient l'essor. Cependant sa conscience était satisfaite; l'estime publique s'unissait à la sienne, et l'assurait que, s'il n'avait pas encore assez fait pour le salut de l'État, il avait du moins assez fait pour sa propre gloire. Pâle et les yeux profondément creusés, il paraissait tout changé à la tribune, et souvent il était saisi de défaillances subites. Les excès de plaisir et de travail, les émotions de la tribune, avaient usé en peu de temps cette existence si forte. Des bains qui renfermaient une dissolution de sublimé avaient produit cette teinte verdâtre qu'on attribuait au poison. La cour était alarmée, tous les partis étonnés; et, avant sa mort, on s'en demandait la cause. Une dernière fois, il prit la parole à cinq reprises différentes, sortit épuisé, et ne reparut plus. Le lit de mort le reçut et ne le rendit qu'au Panthéon.

Il avait exigé de Cabanis[3] qu'on n'appelât pas de médecins; néanmoins on lui désobéit, et ils trouvèrent la mort qui s'approchait, et qui déjà s'était emparée des pieds. La tête fut atteinte la dernière, comme si la nature eût voulu

volutionnaire. Enfin toutes ces recherches sont résumées, concentrées et en partie dirigées dans la revue *la Révolution française* (fondée en 1881, dirigée par M. Aulard depuis 1887).

1. Voyez, sur Mirabeau, la biographie faite par L. et Ch. de Loménie, *les Mirabeau* (3 vol., 1889-1891); Aulard, *l'Éloquence parlementaire pendant la Révolution*, 1885; *Mirabeau*, par Rousse (collection des *Grands Écrivains*, 1891).

2. Discussion sur l'émigration, 28 février 1791.

3. L'ami personnel de Mirabeau et son médecin.

laisser briller son génie jusqu'au dernier instant. Un peuple immense se pressait autour de sa demeure, et encombrait toutes les issues dans le plus profond silence. La cour envoyait émissaires sur émissaires; les bulletins de sa santé se transmettaient de bouche en bouche, et allaient répandre partout la douleur à chaque progrès du mal.

Lui, entouré de ses amis, exprimait quelques regrets sur ses travaux interrompus, quelque orgueil sur ses travaux passés : « Soutiens », disait-il à son domestique, « soutiens cette tête, la plus forte de la France. » L'empressement du peuple le toucha; la visite de Barnave, son ennemi, qui se présenta chez lui au nom des Jacobins, lui causa une douce émotion. Il donna encore quelques pensées à la chose publique. L'Assemblée devait s'occuper du droit de tester; il appela M. de Talleyrand, et lui remit un discours qu'il venait d'écrire. « Il sera plaisant », lui dit-il, « d'entendre parler contre les testaments un homme qui n'est plus et qui vient de faire le sien. » La cour avait voulu en effet qu'il le fît, promettant d'acquitter tous les legs. Reportant ses vues sur l'Europe, et devinant les projets de l'Angleterre « Ce Pitt », dit-il, « est le ministre des préparatifs; il gouverne avec des menaces : je lui donnerais de la peine si je vivais. » Le curé de la paroisse venant lui offrir ses soins, il le remercia avec politesse, et lui dit en souriant qu'il les accepterait volontiers s'il n'avait dans sa maison son supérieur ecclésiastique, M. l'évêque d'Autun[1].

Il fit ouvrir ses fenêtres : « Mon ami », dit-il à Cabanis, « je mourrai aujourd'hui : il ne reste plus qu'à s'envelopper de parfums, qu'à se couronner de fleurs, qu'à s'environner de musique, afin d'entrer paisiblement dans le sommeil éternel. » Des douleurs poignantes in-

1. Talleyrand.

terrompaient de temps en temps ces discours si nobles et si calmes. « Vous aviez promis », dit-il à ses amis, « de m'épargner des souffrances inutiles. » En disant ces mots, il demande de l'opium avec instance. Comme on le lui refusait, il l'exige avec sa violence accoutumée. Pour le satisfaire, on le trompe, et on lui présente une coupe, en lui persuadant qu'elle contenait de l'opium. Il la saisit avec calme, avale le breuvage qu'il croyait mortel, et paraît satisfait. Un instant après il expire. C'était le 2 avril 1791.

Cette nouvelle se répand aussitôt à la cour, à la ville, à l'Assemblée. Tous les partis espéraient en lui, et tous, excepté les envieux, sont frappés de douleur. L'Assemblée interrompt ses travaux, un deuil général est ordonné, des funérailles magnifiques sont préparées. On demande quelques députés : « Nous irons tous! » s'écrient-ils.

L'église de Sainte-Geneviève est érigée en Panthéon, avec cette inscription, qui n'est plus à l'instant où je raconte ces faits :

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE[1].

Mirabeau y fut le premier admis à côté de Descartes. Le lendemain, ses funérailles eurent lieu. Toutes les autorités, le Département, les municipalités, les sociétés populaires, l'Assemblée, l'armée, accompagnaient le convoi. Ce simple orateur obtenait plus d'honneurs que jamais n'en avaient reçu les pompeux cercueils qui allaient jadis à Saint-Denis.

Ainsi finit cet homme extraordinaire, qui, après avoir audacieusement attaqué et vaincu les vieilles races, osa retourner ses efforts contre les nouvelles qui l'avaient aidé à vaincre, les arrêter de sa voix, et la leur faire

1. La révolution de 1830 a rétabli cette inscription, et rendu ce monument à la destination décrétée par l'Assemblée Nationale.]

aimer en l'employant contre elles; cet homme enfin, qui fit son devoir par raison, par génie, mais non pour quelque peu d'or jeté à ses passions[1], et qui eut le singulier honneur, lorsque toutes les popularités finirent par le dégoût du peuple, de voir la sienne ne céder qu'à la mort.

Mais eût-il fait entrer la résignation dans le cœur de la cour, la modération dans le cœur des ambitieux? eût-il dit à ces tribuns populaires qui voulaient briller à leur tour : *Demeurez dans ces faubourgs obscurs*? eût-il dit à Danton, cet autre Mirabeau de la populace : *Arrêtez-vous dans cette section, et ne montez pas plus haut*? On l'ignore; mais, au moment de sa mort, tous les intérêts incertains s'étaient remis en ses mains, et comptaient sur lui. Longtemps on regretta sa présence. Dans la confusion des disputes, on portait les regards sur cette place qu'il avait occupée, et l'on semblait invoquer celui qui les terminait d'un mot victorieux. « Mirabeau n'est plus ici », s'écria un jour Maury en montant à la tribune; « on ne m'empêchera pas de parler[2]. »

---

1. Rousse, p. 186 : « S'il demande aujourd'hui 50 louis au comte de Lamark, 1000 louis demain au comte de Provence, s'il reçoit 50 000 livres des mains de Lafayette, plus tard un traitement fixe du roi, ce n'est pas par goût, par avidité, pour son seul plaisir; c'est pour le bien du pays et pour le service de l'Etat; pour pouvoir penser, parler, agir en pleine liberté, se posséder lui-même et *donner à la patrie en danger toutes ses forces; c'est sous ce rapport seulement qu'il désire que ses dettes soient payées*. Dans l'intérêt général, il faut que ce grand pensionnaire de la nation soit affranchi de tout souci. »

2. « Il disparut brusquement de la scène », dit Sorel (p. 185), « succombant à la tourmente de sa vie plus peut-être qu'à la tourmente de la Révolution; achevant par une mort violente une existence remplie de surprises et de tempêtes. Cette fin imprévue lui laissait au moins l'honneur des regrets. Elle environnait sa tombe du mystère toujours prestigieux aux peuples, des grandes œuvres inachevées. Il y avait je ne sais quoi de pathétique dans ce silence subit d'une voix dont les éclats passionnés avaient été tour à tour le scandale et la gloire de la France. Mirabeau échappait aux épreuves du pouvoir et aux déceptions du triomphe; il succombait en pleine bataille, et sa réputation grandissait de toutes les promesses de son génie. »

Transformation de l'art de la guerre[1]. Carnot (1793).

C'est à cette époque qu'il faut rapporter les premiers progrès de l'art de la guerre. Sans doute, les principes de cet art avaient été connus et pratiqués de tous les temps par les capitaines qui joignaient l'audace d'esprit à l'audace de caractère. Tout récemment encore, Frédéric venait de donner l'exemple des plus belles combinaisons stratégiques. Mais dès que l'homme de génie disparaît pour faire place aux hommes ordinaires, l'art de la guerre retombe dans la circonspection et la routine. On combat éternellement pour la défense ou l'attaque d'une ligne, on devient habile à calculer les avantages d'un terrain, à y adapter chaque espèce d'arme; mais, avec tous ces moyens, on dispute pendant des années entières une province qu'un capitaine hardi pourrait gagner en une manœuvre; et cette prudence de la médiocrité sacrifie plus de sang que la témérité du génie, car elle consomme les hommes sans résultats. Ainsi avaient fait les savants tacticiens de la coalition. A chaque bataillon ils en opposaient un autre; ils gardaient toutes les routes menacées par l'ennemi : et tandis qu'avec une marche hardie ils auraient pu détruire la Révolution, ils n'osaient faire un pas, de peur de se découvrir. L'art de la guerre était à régénérer. Former une masse compacte, la remplir de confiance et d'audace, la porter promptement au delà d'un fleuve, d'une chaîne de montagnes, et venir frapper un ennemi qui ne s'y attend pas, en divisant ses forces, en l'isolant de ses ressources, en lui prenant sa capitale,

1. Thiers s'inspire ici des travaux de Jomini. *Histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution*, 1819-1824. Pour l'histoire détaillée des guerres de 1792-1795, voyez les livres publiés par Arthur Chuquet sur *les Guerres de la Révolution*, depuis 1887.

était un art difficile et grand qui exigeait du génie, et qui ne pouvait se développer qu'au milieu de la fermentation révolutionnaire.

La Révolution, en mettant en mouvement tous les esprits, prépara l'époque des grandes combinaisons militaires. D'abord elle suscita pour sa cause des masses d'hommes énormes, et bien autrement considérables que toutes celles qui furent jamais soulevées pour la cause des rois. Ensuite elle excita une impatience de succès extraordinaires, dégoûta des combats lents et méthodiques, et suggéra l'idée des irruptions soudaines et nombreuses sur un même point. De tout côté on disait : *Il faut nous battre en masse.* C'était le cri des soldats sur toutes les frontières, et des jacobins dans les clubs[1]. Couthon, arrivant à Lyon, avait répondu à tous les raisonnements de Dubois-Crancé, en disant qu'il fallait *livrer l'assaut en masse.* Enfin Barère avait fait un rapport habile et profond, où il montrait que la cause de nos revers était dans les combats de détail. Ainsi en formant des masses, en les remplissant d'audace, en les affranchissant de toute routine, en leur imprimant l'esprit et le courage des innovations, la Révolution prépara la renaissance de la grande guerre. Ce changement ne pouvait pas s'opérer sans désordre. Des paysans, des ouvriers, transportés sur les champs de bataille, n'y apportaient le premier jour que l'ignorance, l'indiscipline et les terreurs paniques, effets naturels d'une mauvaise organisation. Les représentants, qui venaient souffler les passions révolutionnaires dans les camps, exigeaient souvent l'impossible, et commettaient des iniquités à l'égard de braves géné-

1. Voyez par exemple Rossignol en Vendée (on vient de publier sa *Vie*, 1896) : ancien ouvrier, mauvais soldat, devenu général, il ne comprend qu'une chose : aller de l'avant sans disséminer ses forces et écraser l'insurrection *par la masse*. Et, sans connaissance stratégique même élémentaire, il se trouva avoir raison.

raux. Dumouriez, Custine, Houchard, Brunet, Canclaux, Jourdan, périrent ou se retirèrent devant ce torrent; mais en un mois, ces ouvriers, d'abord jacobins déclamateurs, devenaient des soldats dociles et braves; ces représentants communiquaient une audace et une volonté extraordinaires aux armées, et, à force d'exigences et de changements, ils finissaient par trouver les génies hardis qui convenaient aux circonstances.

Enfin un homme vint régulariser ce grand mouvement : ce fut Carnot. Autrefois officier du génie, et depuis membre de la Convention et du Comité de Salut Public, partageant en quelque sorte son inviolabilité, il put impunément introduire de l'ordre dans des opérations trop décousues, et surtout leur imprimer un ensemble qu'avant lui aucun ministre n'eût été assez obéi pour leur imposer. L'une des principales causes de nos revers précédents, c'était la confusion qui accompagne une grande fermentation. Le comité établi et devenu irrésistible, et Carnot étant revêtu de toute la puissance de ce comité, on obéit à la pensée de l'homme sage qui, calculant sur l'ensemble, prescrivait des mouvements parfaitement coordonnés entre eux, et tendant à un même but. Des généraux ne pouvaient plus, comme Dumouriez ou Custine avaient fait autrefois, agir chacun de leur côté, en attirant toute la guerre et tous les moyens à eux. Des représentants ne pouvaient plus ordonner ni contrarier des manœuvres, ni modifier les ordres supérieurs. Il fallait obéir à la volonté suprême du comité, et se conformer au plan uniforme qu'il avait prescrit. Placé ainsi au centre, planant sur toutes les frontières, l'esprit de Carnot, en s'élevant, dut s'agrandir; il conçut des plans étendus, dans lesquels la prudence se conciliait avec la hardiesse. Sans doute, ses plans avaient quelquefois l'inconvénient des plans formés dans des bureaux : quand ses ordres arrivaient, ils

n'étaient ni toujours convenables aux lieux, ni exécutables dans le moment, mais ils rachetaient par l'ensemble l'inconvénient des détails, et nous assurèrent, l'année suivante, des triomphes universels[1].

La Terreur[2].

Les mesures révolutionnaires décrétées pour le salut de la France s'exécutaient dans toute son étendue avec la dernière rigueur. Imaginées par les hommes les plus ardents, elles étaient violentes dans leur principe ; exécutées loin des chefs qui les avaient conçues, dans une région inférieure, où les passions moins éclairées étaient plus brutales, elles devenaient encore plus violentes dans l'application. On obligeait une partie des citoyens à quitter leurs foyers, on enfermait les autres comme suspects, on faisait enlever les denrées et les marchandises pour les besoins des armées, on imposait des corvées pour les transports accélérés, et on ne donnait en échange des objets requis ou des services exigés, que des assignats, ou une créance sur l'État, qui n'inspirait aucune confiance. On poursuivait rapidement la répartition de l'emprunt forcé, et les répartiteurs des

1. « Dans ses fonctions de directeur des opérations militaires, Carnot montra des qualités supérieures : *tout ce qu'on a dit de lui est au-dessous de la vérité.* » Charavay, dans *la Révolution française*, t. XIX, 1890, p. 494.

2. Nous donnons ici quelques-uns des passages qui furent le plus reprochés à Thiers, ceux qui le firent accuser (en particulier par Chateaubriand) de *fatalisme*, de jacobinisme et de froideur.

Il est inutile de dire qu'aucun de ces reproches n'est réellement fondé. Thiers explique (pas toujours avec bonheur), mais ne justifie pas. Et il a eu, à propos de toutes les victimes de la Terreur, les paroles convenues d'attendrissement nécessaire : « Ainsi », dit-il, « dans cet épouvantable délire qui rendait suspects et le génie et la vertu et le courage, tout ce qu'il y avait de plus noble, de plus généreux en France, périssait ou par le suicide ou par le fer des bourreaux ».

communes disaient aux uns : Vous avez dix mille livres de rente; aux autres : Vous en avez vingt; et tous, sans pouvoir répliquer, étaient obligés de fournir la somme demandée. De grandes vexations résultaient de ce vaste arbitraire; mais les armées se remplissaient d'hommes, les vivres s'acheminaient en abondance vers les dépôts, et le milliard d'assignats qu'il fallait retirer de la circulation commençait à être perçu. Ce n'est jamais sans de grandes douleurs qu'on opère si rapidement, et qu'on sauve un État menacé....

On voit sans doute avec dégoût ces scènes[1] sans recueillement, sans bonne foi, où un peuple changeait son culte, sans comprendre ni l'ancien, ni le nouveau. Mais quand le peuple est-il de bonne foi? quand est-il capable de comprendre les dogmes qu'on lui donne à croire? Ordinairement, que lui faut-il? De grandes réunions qui satisfassent son besoin d'être assemblé, des spectacles symboliques, où on lui rappelle sans cesse l'idée d'une puissance supérieure à la sienne, enfin des fêtes où l'on rende hommage aux hommes qui ont le plus approché du bien, du beau, du grand, en un mot, des temples, des cérémonies et des saints. Il avait ici des temples, la

1. La fête de la Raison. En réalité ce culte n'eut ni la portée ni l'influence qu'on lui prête d'ordinaire : la masse du peuple y fut indifférente et l'attachement profond qu'il conservait au catholicisme ne s'en trouva pas affaibli. Aulard, *la Révolution française*, t. XXI, 1891, p. 8 : « Hébert et ses amis avaient pu insulter le christianisme, mais non le supplanter. La foi catholique vivait encore, dans beaucoup d'âmes françaises, et s'affirmait au grand jour. Trois mois après la grande cérémonie philosophique de Notre-Dame, les promoteurs mêmes du culte de la Raison doutaient de leur œuvre et parlaient *de ne plus se mêler des autres cultes*, c'est-à-dire qu'ils renonçaient à la fois à détruire et à fonder ». Beaucoup applaudirent aux fêtes qui ne crurent pas manquer à leur foi chrétienne. « On suivait, comme patriote, le cortège de la déesse Raison, et, comme catholique, on entendait la messe. En plusieurs communes, la foi nouvelle coexista alors avec la foi héréditaire. »

Raison, Marat et Lepelletier. Il était réuni, il adorait une puissance mystérieuse, il célébrait deux hommes. Tous ses besoins étaient donc satisfaits, et il n'y cédait pas autrement qu'il n'y cède toujours....

Depuis ces temps où Tacite la vit applaudir aux crimes des empereurs, la vile populace n'a pas changé. Toujours brusque en ses mouvements, tantôt elle élève l'autel de la patrie, tantôt elle dresse des échafauds; et n'est belle et noble à voir que lorsque, entraînée dans les armées, elle se précipite sur les bataillons ennemis. Que le despotisme n'impute pas ses crimes à la liberté; car, sous le despotisme, elle fut toujours aussi coupable que sous la république; mais invoquons sans cesse les lumières et l'instruction pour ces barbares, pullulant au fond des sociétés, et toujours prêts à les souiller de tous les crimes, à l'appel de tous les pouvoirs, et pour le déshonneur de toutes les causes....

Si l'on considère le tableau de la France à cette époque, on verra que jamais plus de contraintes ne furent exercées à la fois sur cette partie inerte et patiente de la population, sur laquelle se font les expériences politiques. On n'osait plus émettre aucune opinion; on craignait de voir ses amis ou ses parents, de peur d'être compromis avec eux, et de perdre la liberté, et quelquefois la vie. Cent mille arrestations et quelques centaines de condamnations rendaient la prison et l'échafaud toujours présents à la pensée de vingt-cinq millions de Français. On supportait des impôts considérables. Si on était, d'après une classification tout arbitraire, rangé dans la classe des riches, on perdait pour cette année une portion de son revenu. Quelquefois, sur une réquisition d'un représentant ou d'un agent quelconque, il fallait donner ou sa

récolte, ou son mobilier le plus précieux en or et en argent. On n'osait plus afficher aucun luxe, ni se livrer à des plaisirs bruyants. On ne pouvait plus se servir de la monnaie publique ; il fallait accepter ou donner un papier déprécié, et avec lequel il était difficile de se procurer les objets dont on avait besoin. Il fallait, si on était marchand, vendre à un prix fictif; si on était acheteur, se contenter de la plus mauvaise marchandise, parce que la bonne fuyait le maximum et les assignats ; quelquefois même il fallait s'en passer tout à fait, parce que la bonne et la mauvaise se cachaient également. On n'avait plus qu'une seule espèce de pain noir, commun au riche et au pauvre, qu'il fallait se disputer à la porte des boulangers, en faisant queue pendant plusieurs heures. Les noms des poids et mesures, les noms des mois et des jours étaient changés ; on n'avait plus que trois dimanches au lieu de quatre; enfin, les femmes, les vieillards, se voyaient privés des cérémonies du culte auxquelles ils avaient assisté toute leur vie.

Jamais donc le pouvoir ne bouleversa plus violemment les habitudes d'un peuple : menacer toutes les existences, décimer les fortunes, régler obligatoirement le taux des échanges, renouveler les appellations de toutes choses, détruire les pratiques du culte, c'était sans contredit la plus atroce des tyrannies; mais on doit tenir compte du danger de l'État, des crises inévitables du commerce, et de l'esprit de système inséparable de l'esprit d'innovation.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE[1]

1845-1862

De quelques qualités nécessaires à l'historien.

1° LE SOIN DANS LES RECHERCHES

Je viens d'achever après quinze années d'un travail assidu l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, que j'avais commencée en 1840[2]. De ces quinze années, je n'en ai pas laissé écouler une seule, excepté toutefois celle que les événements politiques m'ont obligé à passer hors de France[3], sans consacrer tout mon temps à l'œuvre difficile que j'avais entreprise. On pourrait, j'en conviens, travailler plus vite, mais j'ai pour la mission de l'histoire un tel respect, que la crainte d'alléguer un fait inexact me remplit d'une sorte de confusion. Je n'ai alors aucun repos que je n'aie découvert la preuve du fait objet de mes doutes; je la cherche partout où elle peut être, et je ne m'arrête que lorsque je l'ai trouvée, ou que j'ai acquis la certitude qu'elle n'existe pas. Dans ce cas, réduit à prononcer comme un juré, je parle d'après ma conviction intime, mais toujours avec une extrême appréhension de me tromper, car j'estime qu'il n'y a rien de plus condamnable, lorsqu'on s'est donné spontanément la mission de dire aux hommes la vérité sur

1. Furne, Jouvet et Cie; t. I-V, 1845; VI et VII, 1847; VIII et IX, 1849; X, XI et XII, 1855; XIII et XIV, 1856; XV et XVI, 1857; XVII et XVIII, 1860; XIX, 1861; XX, 1862.
2. Ces pages ont été placées par Thiers en tête du tome XII (1855).
3. Thiers fut exilé au lendemain du Coup d'Etat du 2 décembre 1851.

les grands événements de l'histoire, que de la déguiser par faiblesse, de l'altérer par passion, de la supposer par paresse, et de mentir, sciemment ou non, à son siècle et aux siècles à venir.

C'est sous l'empire de ces scrupules que j'ai lu, relu, et annoté de ma main les innombrables pièces contenues dans les archives de l'État, les trente mille lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres non moins nombreuses de ses ministres, de ses généraux, de ses aides de camp, et même des agents de sa police, enfin la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles. J'ai rencontré, je dois le dire, sous tous les gouvernements (car j'en ai déjà vu se succéder trois depuis que mon œuvre est commencée), la même facilité, la même prodigalité à me fournir les documents dont j'avais besoin, et sous le neveu de Napoléon, on ne m'a pas plus refusé les secrets de la politique impériale que sous la république, ou sous la royauté constitutionnelle. C'est ainsi que je crois être parvenu à saisir et à reproduire non cette vérité de convention, que les générations contemporaines se créent souvent, et transmettent aux générations futures comme la vérité authentique, mais cette vérité des faits eux-mêmes, qu'on ne trouve que dans les documents d'État, et surtout dans la correspondance des grands personnages. J'ai de la sorte employé quelquefois une année à préparer un volume que deux mois me suffisaient à écrire, et j'ai fait attendre le public, qui avait bien voulu attacher quelque prix au résultat de mes travaux.

2° LA SIMPLICITÉ DANS L'EXPRESSION

Je dois ajouter qu'au scrupule s'est joint chez moi le goût d'étudier à fond comment, à l'une des époques les

plus agitées de l'humanité, on s'y était pris pour remuer tant d'hommes, d'argent et de matières. Les secrets de l'administration, de la finance, de la guerre, de la diplomatie, m'ont attiré, retenu, captivé, et j'ai pensé que cette partie toute technique de l'histoire méritait, de la part des esprits sérieux, autant d'attention au moins que la partie dramatique. A mon avis, la louange, le blâme pour les grandes opérations ne sont que de vaines déclamations, si elles ne reposent sur l'exposé raisonné, positif et clair de la manière dont ces opérations se sont accomplies. S'extasier, par exemple, devant le passage des Alpes, et, pour faire partager son enthousiasme aux autres, accumuler les mots, prodiguer ici les rochers, et là les neiges, n'est à mes yeux qu'un jeu puéril et même fastidieux pour le lecteur. Il n'y a de sérieux, d'intéressant, de propre à exciter une véritable admiration, que l'exposé exact et complet des choses comme elles se sont passées. Combien de lieues à parcourir à travers monts, combien de canons, de munitions, de vivres à transporter sans routes frayées, à des hauteurs prodigieuses, au milieu d'affreux précipices, où les animaux ne servent plus, où l'homme seul conserve encore ses forces et sa volonté, le tout dit simplement, avec le détail nécessaire, sans les particularités inutiles, voilà, selon moi, la vraie manière de retracer une entreprise telle que le passage du Saint-Bernard par exemple. Qu'après un exposé précis et complet des faits, une exclamation s'échappe de la bouche du narrateur, elle va droit à l'âme du lecteur, parce que déjà elle s'était produite en lui, et n'a fait que répondre au cri de sa propre admiration.

Telles sont les causes de la lenteur que j'ai mise à composer cette histoire, et de l'étendue aussi de mes récits. Ceci me conduit à dire sur l'histoire, et sur la manière de l'écrire, quelques mots inspirés par une

longue pratique de cet art, et par un profond respect de sa haute dignité.

3° OBSERVATION DES FAITS PRÉSENTS

Je ne sais rien, dans les œuvres de l'esprit humain, au-dessus de la grande poésie. Mais on m'accordera qu'il y a des époques plus propres à la goûter qu'à la produire. Je ne crois pas que jamais Homère et Dante, par exemple, aient été plus vivement sentis que dans notre époque à la fois profondément érudite et profondément émue. Pourtant, bien que nous ayons eu des poètes et des peintres remarquables, notre temps n'a pas produit cette poésie naïve et énergique de la Florence du XIIIe siècle, ou de la Grèce primitive. Les sociétés ont leur âge comme les individus, et chaque âge a ses occupations particulières. J'ai toujours considéré l'histoire comme l'occupation qui convenait non pas exclusivement, mais plus spécialement à notre temps. Nous n'avons pas perdu la sensibilité aux grandes choses, et en tout cas notre siècle aurait suffi pour nous la rendre, et nous avons acquis cette expérience qui permet de les apprécier et de les juger. Je me suis donc avec confiance livré aux travaux historiques dès ma jeunesse, certain que je faisais ce que mon siècle était particulièrement propre à faire. J'ai consacré à écrire l'histoire trente années de ma vie, et je dirai que, même en vivant au milieu des affaires publiques, je ne me séparais pas de mon art pour ainsi dire. Lorsqu'en présence de trônes chancelants, au sein d'assemblées ébranlées par l'accent de tribuns puissants, ou menacées par la multitude, il me restait un instant pour la réflexion, je voyais moins tel ou tel individu passager portant un nom de notre époque, que les éternelles figures de tous les temps et de tous les lieux, qui, à Athènes, à Rome, à Florence,

avaient agi autrefois comme celle que je voyais se mouvoir sous mes yeux. J'étais à la fois moins irrité et moins troublé, parce que j'étais moins surpris, parce que j'assistais non à une scène d'un jour, mais à la scène éternelle que Dieu a dressée en mettant l'homme en société avec ses passions grandes ou petites, basses ou généreuses, l'homme toujours semblable à lui-même, toujours agité et toujours conduit par des lois profondes autant qu'immuables.

Ma vie, j'ose le dire, a donc été une longue étude historique, et si on en excepte ces moments violents où l'action vous étourdit, où le torrent des choses vous emporte au point de ne pas vous laisser discerner ses bords, j'ai presque toujours observé ce qui se passait autour de moi, en le rapportant à ce qui s'était passé ailleurs, pour y chercher ce qu'il y avait de différent ou de semblable. Cette longue comparaison est, je le crois, la vraie préparation de l'esprit à l'exécution de cette épopée de l'histoire, qui n'est pas condamnée à être décolorée parce qu'elle est exacte et positive, car l'homme réel qui s'appelle tantôt Alexandre, tantôt Annibal, César, Charlemagne, Napoléon, a sa poésie, bien que différente, comme l'homme fictif qui s'appelle Achille, Énée, Roland, ou Renaud!

4° L'INTELLIGENCE EN HISTOIRE

L'observation assidue des hommes et des événements, ou, comme disent les peintres, l'observation de la nature, ne suffit pas, il faut un certain don pour bien écrire l'histoire. Quel est-il? Est-ce l'esprit, l'imagination, la critique, l'art de composer, le talent de peindre? Je répondrai qu'il serait bien désirable d'avoir de tous ces dons à la fois, et que toute histoire où se montre une seule de ces qualités rares est une œuvre appré-

ciable, et hautement appréciée des générations futures. Je dirai qu'il y a non pas une, mais vingt manières d'écrire l'histoire, qu'on peut l'écrire comme Thucydide, Xénophon, Polybe, Tite-Live, Salluste, César, Tacite, Commines, Guichardin, Machiavel, Saint-Simon, Frédéric le Grand, Napoléon, et qu'elle est ainsi supérieurement écrite, quoique très diversement. Je ne demanderais au ciel que d'avoir fait comme le moins éminent de ces historiens, pour être assuré d'avoir bien fait, et de laisser après moi un souvenir de mon éphémère existence. Chacun d'eux a sa qualité particulière et saillante : tel narre avec une abondance qui entraîne, tel autre narre sans suite, va par saillies et par bonds, mais, en passant, trace en quelques traits des figures qui ne s'effacent jamais de la mémoire des hommes; tel autre enfin, moins abondant ou moins habile à peindre, mais plus calme, plus discret, pénètre d'un œil auquel rien n'échappe dans la profondeur des événements humains, et les éclaire d'une éternelle clarté [1]. De quelque manière qu'ils fassent, je le répète, ils ont bien fait. Et pourtant n'y a-t-il pas une qualité essentielle, préférable à toutes les autres, qui doit distinguer l'historien, et qui constitue sa véritable supériorité? Je le crois, et je dis tout de suite que, dans mon opinion, cette qualité c'est l'intelligence.

Je prends ici ce mot dans son acception vulgaire, et l'appliquant seulement aux sujets les plus divers, je vais tâcher de me faire entendre. On remarque souvent chez un enfant, un ouvrier, un homme d'État, quelque chose qu'on ne qualifie pas d'abord du nom d'esprit, parce que le brillant y manque, mais qu'on appelle l'intelligence, parce que celui qui en paraît doué saisit sur-le-champ ce qu'on lui dit, voit, entend à demi-mot,

1. Thiers pense à Tite-Live, à Tacite et à Guichardin.

comprend s'il est enfant ce qu'on lui enseigne, s'il est ouvrier l'œuvre qu'on lui donne à exécuter, s'il est homme d'État les événements, leurs causes, leurs conséquences, devine les caractères, leurs penchants, la conduite qu'il faut en attendre, et n'est surpris, embarrassé de rien, quoique souvent affligé de tout. C'est là ce qui s'appelle l'intelligence, et bientôt, à la pratique, cette simple qualité, qui ne vise pas à l'effet, est de plus grande utilité dans la vie que tous les dons de l'esprit, le génie excepté, parce qu'il n'est, après tout, que l'intelligence elle-même, avec l'éclat, la force, l'étendue, la promptitude.

C'est cette qualité, appliquée aux grands objets de l'histoire, qui à mon avis est la qualité essentielle du narrateur, et qui, lorsqu'elle existe, amène bientôt à sa suite toutes les autres, pourvu qu'au don de la nature on joigne l'expérience, née de la pratique. En effet, avec ce que je nomme l'intelligence, on démêle bien le vrai du faux, on ne se laisse pas tromper par les vaines traditions ou les faux bruits de l'histoire, on a de la critique; on saisit bien le caractère des hommes et des temps, on n'exagère rien, on ne fait rien trop grand ou trop petit, on donne à chaque personnage ses traits véritables, on écarte le fard, de tous les ornements le plus malséant en histoire, on peint juste; on entre dans les secrets ressorts des choses, on comprend et on fait comprendre comment elles se sont accomplies; diplomatie, administration, guerre, marine, on met ces objets si divers à la portée de la plupart des esprits, parce qu'on a su les saisir dans leur généralité intelligible à tous; et quand on est arrivé ainsi à s'emparer des nombreux éléments dont un vaste récit doit se composer, l'ordre dans lequel il faut les présenter, on le trouve dans l'enchaînement même des événements, car

celui qui a su saisir le lien mystérieux qui les unit, la manière dont ils se sont engendrés les uns les autres, a découvert l'ordre de narration le plus beau, parce que c'est le plus naturel; et si, de plus, il n'est pas de glace devant les grandes scènes de la vie des nations, il mêle fortement le tout ensemble, le fait succéder avec aisance et vivacité; il laisse au fleuve du temps sa fluidité, sa puissance, sa grâce même, en ne forçant aucun de ses mouvements, en n'altérant aucun de ses heureux contours; enfin, dernière et suprême condition, il est équitable, parce que rien ne calme, n'abat les passions comme la connaissance profonde des hommes. Je ne dirai pas qu'elle fait tomber toute sévérité, car ce serait un malheur; mais quand on connaît l'humanité et ses faiblesses, quand on sait ce qui la domine et l'entraîne, sans haïr moins le mal, sans aimer moins le bien, on a plus d'indulgence pour l'homme qui s'est laissé aller au mal par les mille entraînements de l'âme humaine, et on n'adore pas moins celui qui, malgré toutes les basses attractions, a su tenir son cœur au niveau du bon, du beau et du grand.

Bataille d'Eylau.

LE CHAMP DE BATAILLE

Depuis qu'on avait débouché sur Eylau, le pays se montrait uni et découvert. La petite ville d'Eylau, située sur une légère éminence, et surmontée d'une flèche gothique, était le seul point saillant du terrain. A droite de l'église, le sol, s'abaissant quelque peu, présentait un cimetière. En face, il se relevait sensiblement, et sur ce relèvement marqué de quelques mamelons, on apercevait les Russes en masse profonde.

Plusieurs lacs, pourvus d'eau au printemps, desséchés en été, gelés en hiver, actuellement effacés par la neige, ne se distinguaient en aucune manière du reste de la plaine. A peine quelques granges réunies en hameaux, et des lignes de barrière servant à parquer le bétail, formaient-elles un point d'appui ou un obstacle, sur ce morne champ de bataille. Un ciel gris, fondant par intervalles en une neige épaisse, ajoutait sa tristesse à celle des lieux, tristesse qui saisit les yeux et les cœurs, dès que la naissance du jour, très tardive en cette saison, eut rendu les objets visibles.

Les Russes étaient rangés sur deux lignes, fort rapprochées l'une de l'autre, leur front couvert par trois cents bouches à feu, qui avaient été disposées sur les parties saillantes du terrain. En arrière, deux colonnes serrées, appuyant comme deux arcs-boutants cette double ligne de bataille, semblaient destinées à la soutenir, et à l'empêcher de plier sous le choc des Français. Une forte réserve d'artillerie était placée à quelque distance. La cavalerie se trouvait partie en arrière, partie sur les ailes. Les cosaques, ordinairement dispersés, tenaient cette fois au corps même de l'armée. Il était évident qu'à l'énergie, à la dextérité des Français, les Russes avaient voulu, sur ce terrain découvert, opposer une masse compacte, défendue sur son front par une nombreuse artillerie, fortement étayée par derrière, une véritable muraille enfin, lançant une pluie de feu.

Napoléon, à cheval dès la pointe du jour, s'était établi de sa personne dans le cimetière à la droite d'Eylau. Là, protégé à peine par quelques arbres, il voyait parfaitement la position des Russes, lesquels, déjà en bataille, avaient ouvert le feu par une canonnade, qui devenait à chaque instant plus vive. On pouvait prévoir que le canon serait l'arme de cette journée terrible.

Grâce à la position d'Eylau, qui s'allongeait en face des Russes, Napoléon pouvait donner moins de profondeur à sa ligne de bataille, moins de prise par conséquent aux coups de l'artillerie. Deux des divisions du maréchal Soult furent placées à Eylau, la division Legrand en avant et un peu à gauche, la division Leval partie à gauche de la ville, sur une éminence que surmontait un moulin, partie à droite au cimetière même. La troisième division du maréchal Soult, la division Saint-Hilaire, fut établie plus à droite encore, à une assez grande distance du cimetière, au village de Rothenen, qui formait le prolongement de la position d'Eylau. Dans l'intervalle qui séparait le village de Rothenen de la ville d'Eylau, intervalle laissé ouvert pour y faire déboucher le reste de l'armée, se tenait un peu en arrière le corps d'Augereau, rangé sur deux lignes, et formé des divisions Desjardins et Heudelet. Augereau, tourmenté de la fièvre, les yeux rouges et enflés, mais oubliant ses souffrances au bruit du canon, était monté à cheval pour se mettre à la tête de ses troupes. Plus en arrière de ce même débouché, venaient l'infanterie et la cavalerie de la garde impériale, les divisions de dragons et de cuirassiers, prêtes les unes et les autres à se présenter à l'ennemi par la même issue, et, en attendant, un peu abritées du canon par l'enfoncement du terrain. Enfin à l'extrême droite de ce champ de bataille, au delà et en avant de Rothenen, au hameau de Serpallen, devait entrer en action le corps du maréchal Davout, de manière à donner dans le flanc des Russes.

Napoléon était donc sur un ordre mince, et sa ligne, ayant l'avantage d'être couverte à gauche par les bâtiments d'Eylau, à droite par ceux de Rothenen, le combat d'artillerie par lequel il voulait démolir l'espèce de mu

raille que lui opposaient les Russes, était beaucoup moins redoutable pour lui que pour eux. Il avait fait sortir des corps et mettre en bataille toutes les bouches à feu de l'armée. Il y avait joint les quarante pièces de la garde, et il allait ainsi riposter à la formidable artillerie des Russes par une artillerie très inférieure en nombre, mais très supérieure en habileté.

LA CANONNADE

Les Russes avaient commencé le feu. Les Français leur avaient répondu presque aussitôt par une violente canonnade, exécutée à demi-portée de canon. La terre tremblait sous cette détonation épouvantable. Les artilleurs français, non seulement plus adroits, mais tirant sur une masse vivante, qui leur servait de but, y exerçaient d'horribles ravages. Nos boulets emportaient des files entières. Les boulets des Russes, au contraire, lancés avec moins de justesse, et frappant sur des bâtiments, ne nous causaient pas un dommage égal à celui que l'ennemi éprouvait. Bientôt le feu prit à la ville d'Eylau et au village de Rothenen. Les lueurs de l'incendie vinrent joindre leur horreur à l'horreur du carnage. Quoiqu'il tombât beaucoup moins de Français que de Russes, il en tombait beaucoup encore, surtout dans les rangs de la garde impériale, immobile dans le cimetière. Les projectiles, passant par-dessus la tête de Napoléon, et quelquefois bien près de lui, perçaient les murs de l'église, ou brisaient les branches des arbres, au pied desquels il s'était placé pour diriger la bataille.

Cette canonnade durait depuis longtemps, et les deux armées la supportaient avec une tranquillité héroïque, ne faisant aucun mouvement, et se bornant à serrer les rangs à mesure que le canon y produisait des vides. Les Russes parurent les premiers éprouver une sorte d'im-

patience[1]. Désirant accélérer le résultat par la prise d'Eylau, ils s'ébranlèrent, pour enlever la position du moulin, située à la gauche de la ville. Une partie de leur droite se forma en colonne, et vint nous attaquer. La division Leval, composée des brigades Ferey et Viviès, la repoussa vaillamment, et par sa contenance ne permit pas aux Russes d'espérer un succès s'ils renouvelaient leurs efforts.

Quant à Napoléon, il ne tentait rien de décisif, ne voulant pas compromettre, en le portant en avant, le corps du maréchal Soult, qui faisait bien assez de tenir Eylau sous une affreuse canonnade, ne voulant pas non plus hasarder ni la division Saint-Hilaire, ni le corps d'Augereau, contre le centre de l'ennemi, car c'eût été les exposer à se briser contre un rocher brûlant. Il attendait pour agir que le maréchal Davout, dont le corps arrivait sur la droite, se fît sentir dans le flanc des Russes.

DAVOUT A SERPALLEN

Ce lieutenant, exact autant qu'intrépide, était parvenu en effet au village de Serpallen. La division Friant marchait en tête. Elle déboucha la première, rencontra les Cosaques, qu'elle eut bientôt ramenés, et occupa le village de Serpallen par quelques compagnies d'infanterie légère. A peine était-elle établie dans le village et dans les terrains à droite, que l'une des masses de cavalerie qui étaient placées sur les ailes de l'armée russe, se détacha pour venir à elle. Le général Friant, usant avec intelligence et sang-froid des avantages que lui offrait le hasard des lieux, rangea les trois régiments dont se composait alors sa division, derrière les longues

1. Expression de Napoléon, dans le récit qu'il donna lui-même de la bataille.

et solides barrières en bois employées à parquer les troupeaux. Abrité derrière ce retranchement naturel, il fusilla à bout portant les escadrons russes, et les força de se retirer. Ils se replièrent, mais ils revinrent bientôt, accompagnés d'une colonne de neuf à dix mille hommes d'infanterie. C'était l'une des deux colonnes serrées qui servaient d'arcs-boutants à la ligne de bataille des Russes, et qui se portait maintenant à la gauche de cette ligne pour reprendre Serpallen. Le général Friant n'avait pas plus de cinq mille hommes à lui opposer. Toujours abrité derrière les barrières en bois dont il s'était couvert, et maître de se déployer sans crainte d'être chargé par la cavalerie, il accueillit les Russes par un feu si nourri et si bien dirigé, qu'il leur fit essuyer une perte considérable. Leurs escadrons ayant voulu le tourner, il forma le 33e en carré sur sa droite, et les arrêta par la contenance inébranlable de ses fantassins. Ne pouvant se servir de sa cavalerie, qui consistait en quelques chasseurs à cheval, il y suppléa par une nuée de tirailleurs, qui, profitant avec adresse des moindres accidents du terrain, allèrent fusiller les Russes sur leurs flancs, et les obligèrent à se retirer vers les hauteurs en arrière de Serpallen, entre Serpallen et Klein-Sausgarten. En se retirant sur ces hauteurs, les Russes se couvrirent par une nombreuse artillerie, dont le feu plongeant était malheureusement très meurtrier. La division Morand, à son tour, était arrivée sur le champ de bataille. Le maréchal Davout s'emparant de la première brigade, celle du général Ricard, vint la placer au delà et à gauche de Serpallen, puis il disposa la seconde, composée du 51e et du 61e, à droite du village, de manière à soutenir ou la brigade Ricard, ou la division Friant. Celle-ci s'était portée à droite de Serpallen, vers Klein-Sausgarten. Dans ce même moment la division Gudin forçait le pas

pour entrer en ligne. Ainsi les Russes, par le mouvement de notre droite, avaient été contraints de replier leur gauche, de Serpallen sur Klein-Sausgarten.

L'ÉCRASEMENT DU CORPS D'AUGEREAU

L'effet attendu dans le flanc de l'armée ennemie était donc produit. Napoléon, de la position qu'il occupait, avait vu distinctement les réserves russes se diriger vers le corps du maréchal Davout. L'heure d'agir était venue, car si on n'intervenait pas, les Russes pouvaient se jeter en masse sur le maréchal Davout, et l'écraser. Napoléon donna sur-le-champ ses ordres. Il prescrivit à la division Saint-Hilaire, qui était à Rothenen, de se porter en avant, pour donner la main, vers Serpallen, à la division Morand. Il commanda aux deux divisions Desjardins et Heudelet du corps d'Augereau, de déboucher par l'intervalle qui séparait Rothenen d'Eylau, de se lier à la division Saint-Hilaire, et toutes ensemble de former une ligne oblique du cimetière d'Eylau à Serpallen. Le résultat de ce mouvement devait être de culbuter les Russes, en renversant leur gauche sur leur centre, et d'abattre ainsi, en commençant par son extrémité, la longue muraille qu'on avait devant soi.

Il était dix heures du matin. Le général Saint-Hilaire s'ébranla, quitta Rothenen, et se déploya obliquement dans la plaine, sous un terrible feu d'artillerie, sa droite à Serpallen, sa gauche vers le cimetière. Augereau s'ébranla presque en même temps, non sans un triste pressentiment du sort réservé à son corps d'armée, qu'il voyait exposé à se briser contre le centre des Russes, solidement appuyé à plusieurs mamelons. Tandis que le général Corbineau lui transmettait les ordres de l'Empereur, un boulet perça le flanc de ce brave officier, l'aîné d'une famille héroïque. Le maréchal Augereau se mit

immédiatement en marche. Les deux divisions Desjardins et Heudelet débouchèrent entre Rothenen et le cimetière en colonnes serrées, puis, le défilé franchi, se formèrent en bataille, la première brigade de chaque division déployée, la seconde en carré. Tandis qu'elles s'avançaient, une rafale de vent et de neige vint frapper tout à coup la face des soldats, et leur dérober la vue du champ de bataille. Les deux divisions, au milieu de cette espèce de nuage, se trompèrent de direction, donnèrent un peu à gauche, et laissèrent à leur droite un large espace entre elles et la division Saint-Hilaire.

Les Russes, peu incommodés de la neige qu'ils recevaient à dos, et voyant s'avancer les deux divisions d'Augereau sur les mamelons auxquels ils appuyaient leur centre, démasquèrent à l'improviste une batterie de 72 bouches à feu qu'ils tenaient en réserve. La mitraille vomie par cette redoutable batterie était si épaisse, qu'en un quart d'heure la moitié du corps d'Augereau fut abattue[1]. Le général Desjardins, commandant la première division, fut tué; le général Heudelet, commandant la seconde, reçut une blessure presque mortelle. Bientôt

1. Marbot, *Mémoires*, t. I, p. 338 : « Augereau, passant avec ses deux divisions entre Eylau et Rothenen, s'avança fièrement contre le centre des ennemis, et déjà le 14e de ligne, qui formait notre avant-garde, s'était emparé de la position que l'empereur avait ordonné d'enlever et de garder à tout prix, lorsque les nombreuses pièces de gros calibre qui formaient un demi-cercle autour d'Augereau, lancèrent une grêle de boulets et de mitraille telle, que de mémoire d'homme on n'en avait vu de pareille! En un instant, nos deux divisions furent broyées sous cette pluie de fer! Le général Desjardins fut tué, le général Heudelet grièvement blessé. Cependant on tint ferme, jusqu'à ce que, le corps d'armée étant presque complètement détruit, force fut d'en amener les débris auprès du cimetière d'Eylau, sauf toutefois le 14e de ligne qui, totalement environné par les ennemis, resta sur le monticule qu'il occupait. Notre situation était d'autant plus fâcheuse qu'un vent des plus violents nous lançait à la figure une neige fort épaisse qui empêchait de voir à plus de quinze pas, de sorte que plusieurs batteries françaises tirèrent sur nous en même temps que celles des ennemis. » Thiers n'ajoute rien au récit de Marbot, il en affaiblit plutôt l'expression; cf. p. 211, n. 1.

l'état-major des deux divisions fut mis hors de combat. Tandis qu'elles essuyaient ce feu épouvantable, obligées de se reformer en marchant, tant leurs rangs étaient éclaircis, la cavalerie russe, se précipitant dans l'espace qui les séparait de la division Morand, fondit sur elles en masse. Ces braves divisions résistèrent toutefois, mais elles furent obligées de rétrograder vers le cimetière d'Eylau, cédant le terrain sans se rompre, sous les assauts répétés de nombreux escadrons.

Tout à coup la neige, ayant cessé de tomber, permit d'apercevoir ce douloureux spectacle. Sur six ou sept mille combattants, quatre mille environ, morts ou blessés, jonchaient la terre. Augereau, atteint lui-même d'une blessure, plus touché au reste du désastre de son corps d'armée que du péril, fut porté dans le cimetière d'Eylau aux pieds de Napoléon, auquel il se plaignit, non sans amertume, de n'avoir pas été secouru à temps. Une morne tristesse régnait sur les visages, dans l'état-major impérial. Napoléon, calme et ferme, imposant aux autres l'impassibilité qu'il s'imposait à lui-même, adressa quelques paroles de consolation à Augereau, puis il le renvoya sur les derrières, et prit ses mesures pour réparer le dommage.

LA CHARGE DE MURAT

Lançant d'abord les chasseurs de sa garde, et quelques escadrons de dragons qui étaient à sa portée, pour ramener la cavalerie ennemie, il fit appeler Murat, et lui ordonna de tenter un effort décisif sur la ligne d'infanterie qui formait le centre de l'armée russe, et qui, profitant du désastre d'Augereau, commençait à se porter en avant. Au premier ordre, Murat était accouru au galop. — « Eh bien », lui dit Napoléon, « nous laisseras-tu dévorer par ces gens-là ? » — Alors il prescrivit à cet héroïque chef de

sa cavalerie de réunir les chasseurs, les dragons, les cuirassiers, et de se jeter sur les Russes avec quatre-vingts escadrons, pour essayer tout ce que pouvait l'élan d'une pareille masse d'hommes à cheval, chargeant avec fureur une infanterie réputée inébranlable. La cavalerie de la garde fut portée en avant, prête à joindre son choc à celui de la cavalerie de l'armée. Le moment était critique, car si l'infanterie russe n'était pas arrêtée, elle allait aborder le cimetière, centre de la position, et Napoléon n'avait pour le défendre que les six bataillons à pied de la garde impériale.

Murat part au galop, réunit ses escadrons, puis les fait passer entre le cimetière et Rothenen, à travers ce même débouché par lequel le corps d'Augereau avait déjà marché à une destruction presque certaine. Les dragons du général Grouchy chargent les premiers, pour déblayer le terrain, et en écarter la cavalerie ennemie. Ce brave officier, renversé sous son cheval, se relève, se met à la tête de sa seconde brigade, et réussit à disperser les groupes de cavaliers qui précédaient l'infanterie russe. Mais pour renverser celle-ci, il ne faut pas moins que les gros escadrons vêtus de fer, du général d'Hautpoul. Cet officier, qui se distinguait par une habileté consommée dans l'art de manier une cavalerie nombreuse, se présente avec vingt-quatre escadrons de cuirassiers, que suit toute la masse des dragons. Ces cuirassiers, rangés sur plusieurs lignes, s'ébranlent, et se précipitent sur les baïonnettes russes. Les premières lignes, arrêtées par le feu, ne pénètrent pas, et, se repliant à droite et à gauche, viennent se reformer derrière celles qui les suivent, pour charger de nouveau. Enfin l'une d'elles, lancée avec plus de violence, renverse sur un point l'infanterie ennemie, et y ouvre une brèche, à travers laquelle cuirassiers et dragons pénètrent à l'envi les uns des autres. Comme

un fleuve qui a commencé à percer une digue, l'emporte bientôt tout entière, la masse de nos escadrons, ayant une fois entamé l'infanterie des Russes, achève en peu d'instants de renverser leur première ligne.

Nos cavaliers se dispersent alors pour sabrer. Une affreuse mêlée s'engage entre eux et les fantassins russes. Ils vont, viennent, et frappent de tous côtés ces fantassins opiniâtres. Tandis que la première ligne d'infanterie est ainsi culbutée et hachée, la seconde se replie à un bois, qui se voyait au fond du champ de bataille. Il restait là une dernière réserve d'artillerie. Les Russes la mettent en batterie, et tirent confusément sur leurs soldats et sur les nôtres, s'inquiétant peu de mitrailler amis et ennemis, pourvu qu'ils se débarrassent de nos redoutables cavaliers. Le général d'Hautpoul est frappé à mort par un biscaïen.

Pendant que notre cavalerie est ainsi aux prises avec la seconde ligne de l'infanterie russe, quelques parties de la première se relèvent çà et là pour tirer encore. A cette vue, les grenadiers à cheval de la garde, conduits par le général Lepic, l'un des héros de l'armée, s'élancent à leur tour, pour seconder les efforts de Murat. Ils partent au galop, chargent les groupes d'infanterie qu'ils aperçoivent debout, et, parcourant le terrain en tout sens, complètent la destruction du centre de l'armée russe, dont les débris achèvent de s'enfuir vers les bouquets de bois qui lui ont servi d'asile.

AUTOUR DU CIMETIÈRE D'EYLAU

Durant cette scène de confusion, un tronçon détaché de cette vaste ligne d'infanterie s'était avancé jusqu'au cimetière même. Trois ou quatre mille grenadiers russes, marchant droit devant eux, avec ce courage aveugle d'une troupe plus brave qu'intelligente, viennent se

heurter contre l'église d'Eylau, et menacent le cimetière occupé par l'état-major impérial. La garde à pied, immobile jusque-là, avait essuyé la canonnade sans rendre un coup de fusil. C'est avec joie qu'elle voit naître une occasion de combattre. Un bataillon est commandé : deux se disputent l'honneur de marcher. Le premier en ordre, conduit par le général Dorsenne, obtient l'avantage de se mesurer avec les grenadiers russes, les aborde sans tirer un coup de fusil, les joint à la baïonnette, les refoule les uns sur les autres, tandis que Murat, apercevant cet engagement, lance sur eux deux régiments de chasseurs sous le général Bruyère. Les malheureux grenadiers russes, serrés entre les baïonnettes des grenadiers de la garde et les sabres de nos chasseurs, sont presque tous pris ou tués, sous les yeux de Napoléon et à quelques pas de lui.

Cette action de cavalerie, la plus extraordinaire peut-être de nos grandes guerres, avait eu pour résultat de culbuter le centre des Russes, et de le repousser à une assez grande distance. Il aurait fallu avoir sous la main une réserve d'infanterie, afin d'achever la défaite d'une troupe qui, après s'être couchée à terre, se relevait pour faire feu. Mais Napoléon n'osait pas disposer du corps du maréchal Soult, réduit à une moitié de son effectif, et nécessaire à la garde d'Eylau. Le corps d'Augereau était presque détruit. Les six bataillons de la garde à pied restaient seuls comme réserve, et au milieu des chances si diverses de cette journée, fort éloignée encore de sa fin, c'était une ressource qu'il fallait conserver précieusement. A gauche le maréchal Ney, marchant depuis plusieurs jours côte à côte avec les Prussiens, pouvait les devancer, ou en être devancé sur le champ de bataille, et huit ou dix mille hommes, survenant à l'improviste, devaient apporter à l'une des deux armées un

renfort peut-être décisif. A droite, le maréchal Davout se trouvait engagé avec la gauche des Russes dans un combat acharné, dont le résultat était encore inconnu.

Napoléon, immobile dans ce cimetière où l'on avait accumulé les cadavres d'un grand nombre de ses officiers, plus grave que de coutume, mais commandant à son âme, ayant sa garde derrière lui, et devant lui les chasseurs, les dragons, les cuirassiers reformés, prêts à se dévouer de nouveau, Napoléon attendait l'événement, avant de prendre une détermination définitive. Jamais, ni lui, ni ses soldats n'avaient assisté à une action aussi disputée.

DERNIÈRE RÉSISTANCE DE DAVOUT

Mais le temps des défaites n'était pas venu, et la fortune, rigoureuse un moment pour cet homme extraordinaire, le traitait encore en favori. A cette heure, le général Saint-Hilaire avec sa division, le maréchal Davout avec son corps, justifiaient la confiance que Napoléon avait mise en eux. La division Saint-Hilaire, accueillie comme le corps d'Augereau, et au même instant, par un horrible feu de mitraille et de mousqueterie, avait eu cruellement à souffrir. Aveuglée aussi par la neige, elle n'avait point aperçu une masse de cavalerie accourant sur elle au galop, et un bataillon du 10e léger, assailli avant d'avoir pu se former, avait été renversé sous les pieds des chevaux. La division Morand, extrême gauche de Davout, découverte par l'accident arrivé au bataillon du 10e léger, s'était vue ramenée en arrière, pendant deux ou trois cents pas. Mais bientôt Davout et Morand l'avaient reportée en avant. Dans cet intervalle, le général Friant soutenait à Klein-Sausgarten une lutte héroïque, et, secondé par la division Gudin, il occupait définitivement cette position avancée sur le

flanc des Russes. Il venait même de pousser des détachements jusqu'au village de Kuschitten, situé sur leurs derrières. C'était le moment où, la journée étant presque achevée, et l'armée russe presque à moitié détruite, la bataille semblait devoir se terminer en notre faveur.

Mais l'événement que redoutait Napoléon s'était réalisé. Le général Lestocq, poursuivi à outrance par le maréchal Ney, paraissait sur ce champ de carnage, avec 7 ou 8 mille Prussiens, jaloux de se venger du dédain des Russes. Le général Lestocq, devançant à peine d'une heure ou deux le corps du maréchal Ney, avait tout juste le temps de porter un coup avant d'être atteint lui-même.

Il débouche sur le champ de bataille à Schmoditten, passe derrière la double ligne des Russes, maintenant brisée par le feu de nos artilleurs, par le sabre de nos cavaliers, et se présente à Kuschitten, en face de la division Friant, qui, dépassant Klein-Sausgarten, avait déjà refoulé la gauche de l'ennemi sur son centre. Le village de Kuschitten était occupé par quatre compagnies du 108e, et par le 51e, qui avait été détaché de la division Morand, pour aller au soutien de la division Friant. Les Prussiens, ralliant les Russes autour d'eux, fondent impétueusement sur le 51e et sur les quatre compagnies du 108e, ne parviennent pas à les rompre, mais les ramènent fort en arrière de Kuschitten. Les Prussiens, après ce premier avantage, se portent au delà de Kuschitten, afin de ressaisir les positions du matin. Ils marchent déployés sur deux lignes. Les réserves russes, ralliées, forment sur leurs ailes deux colonnes serrées. Une nombreuse artillerie les précède. Ils s'avancent ainsi en traversant les derrières du champ de bataille, pour regagner le terrain perdu, et ramener le maréchal Davout sur Klein-Sausgarten, et de Klein-Sausgarten sur Serpallen.

Mais les généraux Friant et Gudin, ayant le maréchal Davout à leur tête, accourent. La division Friant tout entière, les 12e, 21e, 25e régiments appartenant à la division Gudin, se placent en avant, couverts par toute l'artillerie du troisième corps. Vainement les Russes et les Prussiens veulent-ils renverser cet obstacle formidable, ils n'y peuvent réussir. Les Français, appuyés à des bois, à des marécages, à des monticules, ici déployés en ligne, là dispersés en tirailleurs, opposent une opiniâtreté invincible à ce dernier effort des coalisés. Le maréchal Davout, parcourant les rangs jusqu'à la fin du jour, contient ses soldats en leur disant : « Les lâches iront mourir en Sibérie; les braves mourront ici en gens d'honneur. »

L'attaque des Prussiens et des Russes ralliés s'arrête, le terrain perdu sur leur flanc gauche n'est pas reconquis. Le corps du maréchal Davout reste ferme dans cette position de Klein-Sausgarten, d'où il menace les derrières de l'ennemi.

ARRIVÉE DE NEY

Les deux armées étaient épuisées. Ce jour si sombre devenait à chaque instant plus sombre encore, et allait se terminer en une affreuse nuit. Le carnage était horrible. Près de 30 mille Russes, atteints par les projectiles ou le sabre des Français, jonchaient la terre, les uns morts, les autres blessés plus ou moins gravement. Beaucoup de leurs soldats commençaient à s'en aller à la débandade. Le général Benningsen, entouré de ses lieutenants, délibérait s'il fallait reprendre l'offensive et tenter un nouvel effort. Mais, d'une armée de 80 mille hommes, il ne lui en restait pas 40 mille en état de combattre, les Prussiens compris. S'il avait succombé dans cet engagement désespéré, il n'aurait pas eu de

quoi couvrir la retraite. Néanmoins il hésitait encore, lorsqu'on vint lui annoncer un dernier et grave incident. Le maréchal Ney, qui avait suivi de près les Prussiens, arrivant le soir sur notre gauche comme le maréchal Davout était arrivé le matin sur notre droite, débouchait enfin vers Althof.

Ainsi les combinaisons de Napoléon, retardées par le temps, n'en avaient pas moins amené sur les deux flancs de l'armée russe les forces qui devaient décider la victoire. L'ordre de retraite ne pouvait plus dès lors être différé, car le maréchal Davout, s'étant maintenu à Klein-Sausgarten, n'avait pas beaucoup à faire pour rencontrer le maréchal Ney, qui s'était avancé jusqu'à Schmoditten, et la jonction de ces deux maréchaux aurait exposé les Russes à être enveloppés. L'ordre de se retirer fut donné à l'instant même par le général Benningsen. Toutefois, pour assurer la retraite, il voulut contenir le maréchal Ney et essayer de lui enlever le village de Schmoditten. Les Russes marchèrent sur ce village, à la faveur de la nuit, et en grand silence, pour surprendre les troupes du maréchal Ney, arrivées tard sur ce champ de bataille où l'on avait de la peine à se reconnaître. Mais celles-ci étaient sur leurs gardes. Le général Marchand, avec le 6e léger et le 39e de ligne, laissant approcher les Russes, puis les accueillant par un feu à bout portant, les arrêta net. Il courut ensuite sur eux à la baïonnette, et les fit renoncer à toute attaque sérieuse. Dès ce moment ils se mirent définitivement en retraite.

Napoléon, discernant, à la direction des feux du maréchal Davout et du maréchal Ney, le véritable état des choses, se savait maître du champ de bataille, mais il n'était pas assuré cependant de ne pas avoir une seconde bataille à livrer, la nuit ou le lendemain. Il occupait cette plaine légèrement relevée qui s'étendait au delà d'Eylau,

ayant devant lui et au centre sa cavalerie et sa garde, à gauche en avant d'Eylau les deux divisions Legrand et Leval du corps du maréchal Soult, à droite la division Saint-Hilaire qui se liait avec le corps du maréchal Davout porté au delà de Klein-Sausgarten, l'armée française décrivant ainsi une ligne oblique sur le terrain que les Russes avaient possédé le matin. Fort au delà, sur la gauche, le maréchal Ney, isolé, se trouvait sur les derrières de la position que l'ennemi abandonnait en toute hâte.

LA NUIT DE LA BATAILLE

Napoléon, certain d'être victorieux, mais triste au fond du cœur, était demeuré au milieu de ses troupes, ordonnant qu'on allumât des feux et qu'on ne quittât pas les rangs, même pour aller chercher des vivres. On distribuait aux soldats un peu de pain et d'eau-de-vie, et quoiqu'il n'y en eût pas assez pour tous, on ne les entendait pas se plaindre. Moins joyeux qu'à Austerlitz ou à Iéna, ils étaient pleins de confiance, fiers d'eux-mêmes, prêts à recommencer cette lutte terrible, si les Russes en avaient le courage et la force. Quiconque, en ce moment, leur eût donné le pain et l'eau-de-vie dont ils manquaient, les eût retrouvés aussi gais que de coutume. Deux artilleurs du corps du maréchal Davout ayant été absents de leur compagnie pendant cette journée, et étant arrivés trop tard pour assister à la bataille, leurs camarades s'assemblèrent le soir au bivouac, les jugèrent, et, n'ayant pas goûté leurs raisons, leur infligèrent, sur ce terrain glacé et sanglant, le châtiment burlesque que les soldats appellent la *savate*[1].

Il n'y avait en grande abondance que des munitions.

1. Nous empruntons ce détail aux mémoires militaires et manuscrits du maréchal Davout.

Le service de l'artillerie, exécuté avec une activité rare, avait déjà remplacé les munitions consommées. Le service des ambulances se faisait avec non moins de zèle. On avait ramassé un grand nombre de blessés, et on administrait aux autres quelques secours sur place, en attendant qu'on pût les transporter à leur tour. Napoléon, accablé de fatigue, debout cependant, présidait aux soins donnés à ses soldats.

Sur les derrières de l'armée, tout n'offrait pas une contenance aussi ferme. Beaucoup de traînards qui manquaient à l'effectif le matin, par suite de la rapidité des marches, avaient entendu le retentissement de cette épouvantable bataille, avaient perçu quelques hourras de cosaques, et s'étaient repliés, répandant sur les routes des nouvelles fâcheuses. Les braves accouraient se ranger auprès de leurs camarades, les autres s'en allaient dans les diverses directions qu'avait parcourues l'armée[1].

Le lendemain, le jour commençant à luire, on découvrit cet affreux champ de bataille, et Napoléon lui-même fut ému, au point de le laisser apercevoir dans le bulletin qu'il publia. Sur cette plaine glacée, des milliers de morts et de mourants cruellement mutilés, des milliers de chevaux abattus, une innombrable quantité de canons démontés,

1. Dans son *Histoire de Napoléon* (1867-1876, 5 vol., inachevée) qui est le contre-pied de l'ouvrage de Thiers, Lanfrey (t. IV, 1875, p. 56, termine ainsi le récit de la bataille d'Eylau : « La nuit était venue mais il n'était pas de ténèbres assez épaisses pour voiler les horreurs de ce champ de carnage où gisaient près de quarante mille hommes morts, mourants ou blessés. « Quel massacre et sans résultat! » s'écriait le lendemain le maréchal Ney, en détournant les yeux de ces monceaux de cadavres couchés sur le blanc linceul des neiges. « Que « massacre et sans cause! » aurait-il pu dire avec plus de raison encore. Nos soldats n'avaient combattu ni pour un intérêt, ni pour un principe. Sans amour et sans haine, ils mouraient pour un caprice, comme les gladiateurs du cirque. »

L'œuvre de Lanfrey, écrite avec verve et passion, est peut-être le plus fougueux et le plus sincère réquisitoire qui ait été composé contre Napoléon, son œuvre et son caractère.

de voitures brisées, de projectiles épars, des hameaux en flammes, *tout cela, se détachant sur un fond de neige*[1], présentait un spectacle saisissant et terrible. « Ce spectacle », s'écriait Napoléon, « est fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix et l'horreur de la guerre ! » Singulière réflexion dans sa bouche, et sincère au moment où il la laissait échapper.

Le trait essentiel du caractère de Napoléon.

Si, dans les traits principaux de ce caractère, on peut en détacher un plus saillant que les autres, c'est évidemment l'*intempérance*, nous parlons de l'*intempérance morale*, bien entendu. Prodige de génie et de passion, jeté dans le chaos d'une révolution, il s'y déploie, s'y développe, la domine, se substitue à elle et en prend l'énergie, l'audace, l'incontinence. Succédant à des gens qui ne se sont arrêtés en rien ni dans la vertu ni dans le crime, ni dans l'héroïsme ni dans la cruauté, entouré d'hommes qui n'ont rien refusé à leurs passions, il ne refuse rien aux siennes. Ils ont voulu faire du monde une république universelle, il en veut faire une monarchie également universelle. Ils en ont fait un chaos, il en fait une unité presque tyrannique. Ils ont tout dérangé, il veut tout arranger. Ils ont voulu braver les souverains, il les détrône. Ils ont tué sur l'échafaud, il tue sur les champs de bataille, mais en cachant le sang sous la gloire ; il immole plus d'hommes que jamais n'en ont immolé les conquérants asiatiques, et sur les terres restreintes d'Europe, couvertes de populations résistantes, il parcourt plus d'espace que les Tamerlan, les Gengis-Kan n'en ont parcouru dans les vides de l'Asie.

1. Expression de Napoléon dans l'un de ses bulletins.

MIGNET

1796-1884

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE[1]

1824

Les chefs de l'Assemblée Constituante.

L'Assemblée Nationale, composée de l'élite de la nation, était pleine de lumières, d'intentions pures et de vues de bien public. Elle n'était pourtant pas sans partis, ni sans dissidence; mais la masse n'était sous l'empire ni

1. Perrin; 2 vol. in-12. — 1re édit., 1824; 17e édit., 1892. L'ouvrage ne s'arrête qu'en 1814, mais toute la période postérieure à la Convention est fort résumée.

Voici le début de l'ouvrage : on remarquera avec quelle exagération Mignet, comme tout son temps, voyait dans la Révolution l'avènement définitif d'une société foncièrement nouvelle : « Je vais tracer rapidement l'histoire de la Révolution française, qui commence en Europe l'ère des sociétés nouvelles, comme la révolution d'Angleterre a commencé l'ère des gouvernements nouveaux. Cette révolution n'a pas seulement modifié le pouvoir politique, elle a changé toute l'existence intérieure de la nation. Les formes de la société du moyen âge existaient encore. Le sol était divisé en provinces ennemies; les hommes étaient distribués en classes rivales. La noblesse avait perdu tous ses pouvoirs, quoiqu'elle eût conservé ses distinctions; le peuple ne possédait aucun droit; la royauté n'avait pas de limites, et la France était livrée à la confusion de l'arbitraire ministériel, des régimes particuliers et des privilèges des corps. A cet ordre abusif la Révolution en a substitué un plus conforme à la justice et plus approprié à nos temps. Elle a remplacé l'arbitraire par la loi, le privilège par l'égalité; elle a délivré les hommes des distinctions des classes, le sol des barrières des provinces, l'industrie des entraves des corporations et des jurandes, l'agriculture des sujétions féodales et de l'oppression des dîmes, la propriété des gênes des substitutions, et elle a tout ramené à un seul État, à un seul droit, à un seul peuple. »

d'une idée ni d'un homme, et ce fut elle qui, d'après une conviction toujours libre, souvent spontanée, décida des délibérations et décerna la popularité. Voici quelles étaient, au milieu d'elle, les divisions de vues et d'intérêts.

La cour avait dans l'assemblée un parti, celui des privilégiés, qui garda quelque temps le silence, et qui ne prit qu'une part tardive aux discussions. Ce parti était composé de ceux qui, à l'époque de la dispute des Ordres, s'étaient déclarés contre la réunion. Malgré leur accord momentané avec les communes dans les dernières circonstances, les classes aristocratiques avaient des intérêts contraires à ceux du parti national. Aussi la noblesse et le haut clergé, qui formèrent la droite de l'assemblée, furent en opposition constante avec lui, excepté dans certains jours d'entraînement. Ces mécontents de la Révolution, qui ne surent ni l'empêcher par leurs sacrifices ni l'arrêter par leur adhésion, combattirent d'une manière systématique presque toutes ses réformes. Ils avaient pour principaux organes deux hommes qui n'étaient point parmi eux les premiers en naissance et en dignités, mais qui avaient la supériorité du talent. Maury et Cazalès représentèrent en quelque sorte, l'un le clergé, l'autre la noblesse.

Ces deux orateurs des privilégiés, suivant les intentions de leur parti qui ne croyait pas à la durée des changements, cherchaient moins à se défendre qu'à protester; et dans toutes leurs discussions, ils eurent pour but plutôt de desservir l'Assemblée que de l'éclairer. Chacun d'eux mit dans son rôle la tournure de son esprit et de son caractère : Maury fit de longues oraisons, Cazalès de vives sorties. Le premier conservait à la tribune ses habitudes de prédicateur et d'académicien : il discourait sur les matières législatives, quelquefois sans les entendre, et il saisissait rarement le point juste d'une question ou même le point avantageux pour son parti. Il montrait de

l'audace, de l'adresse, des ressources variées, une facilité brillante ou des saillies spirituelles, mais jamais une conviction profonde, un jugement ferme, une éloquence véritable. L'abbé Maury parlait comme les soldats se battent. Nul ne savait contredire plus souvent et plus longtemps que lui, ni suppléer aux bonnes raisons par des citations ou des sophismes, et aux mouvements de l'âme par des formes oratoires. Quoique avec beaucoup de talent, il manquait de ce qui le vivifie, la vérité. Cazalès était l'opposé de Maury : il avait un esprit prompt et droit ; son élocution était aussi facile, mais plus animée ; il y avait de la franchise dans ses mouvements, et les raisons qu'il donnait étaient toujours les meilleures. Nullement rhéteur, il prenait dans une question qui intéressait son parti le côté juste, et laissait à Maury le côté déclamatoire. Avec la netteté de ses vues, l'ardeur de son caractère et le bon usage de son talent, il n'y avait de faux chez lui que ce qui appartenait à sa position ; au lieu que Maury ajoutait les erreurs de son esprit à celles qui étaient inséparables de sa cause.

Necker et le ministère avaient également un parti ; mais il était moins nombreux que l'autre, parce qu'il était un parti modéré. La France était alors divisée en anciens privilégiés, qui s'opposaient à la Révolution, et en soutiens des intérêts généraux du peuple, qui la voulaient entière. Il n'y avait pas encore place entre eux pour un parti qui s'érigeât en médiateur. Necker était déclaré pour la constitution anglaise, et tous ceux qui partageaient son avis, par croyance ou par ambition, s'étaient ralliés à lui. De ce nombre étaient Mounier, esprit ferme, caractère inflexible, qui considérait ce système comme le type des gouvernements représentatifs ; Lally-Tollendal, tout aussi convaincu que lui et plus persuasif ; Clermont-Tonnerre, l'ami et l'associé de Mounier et de Lally ;

enfin, la minorité de la noblesse et une partie des évêques, qui espéraient devenir membres de la Chambre Haute si les idées de Necker étaient adoptées.

Les chefs de ce parti, qu'on appela plus tard le parti des *monarchiens*, auraient voulu faire la révolution par accommodement, et introduire en France un gouvernement représentatif tout fait, celui d'Angleterre. A chaque époque, ils supplièrent ceux qui étaient les plus puissants de transiger avec les plus faibles. Avant le 14 juillet, ils demandaient à la cour et aux classes privilégiées de contenter les communes; après, ils demandèrent aux communes de recevoir à composition la cour et les classes privilégiées. Ils pensaient qu'on devait conserver à chacun son action dans l'État, que des partis déplacés sont des partis mécontents, et qu'il faut leur créer une existence légale sous peine de s'exposer à des luttes interminables de leur part. Mais ce qu'ils ne voyaient pas, c'était le peu d'à-propos de leurs idées dans un moment de passions exclusives. La lutte était commencée, la lutte qui devait faire triompher un système, et non amener un arrangement. C'était une victoire qui avait remplacé les trois Ordres par une seule assemblée, et il était bien difficile de rompre l'unité de cette assemblée pour parvenir au gouvernement de deux Chambres. Les modérés n'avaient pas pu obtenir ce gouvernement de la cour; ils ne devaient pas l'obtenir davantage de la nation : à l'une il avait paru trop populaire, pour l'autre il était trop aristocratique.

Le reste de l'Assemblée formait le parti national. On n'y remarquait pas encore les hommes qui, tels que Robespierre, Pétion, Buzot, etc., voulurent plus tard commencer une seconde révolution lorsque la première fut achevée. A cette époque, les plus extrêmes de ce côté étaient Duport, Barnave et Lameth, qui formaient un triumvirat dont les opinions étaient préparées par Duport,

soutenues par Barnave, et dont la conduite était dirigée par Alexandre Lameth. Il y avait quelque chose de très remarquable et qui annonçait l'esprit d'égalité de l'époque dans l'union intime d'un avocat appartenant à la classe moyenne, d'un conseiller appartenant à la classe parlementaire, d'un colonel[1] appartenant à la cour, qui renonçaient aux intérêts de leur Ordre pour s'associer dans des vues de bien public et de popularité.

Ce parti se plaça d'abord dans une position plus avancée que celle où la Révolution était parvenue. Le 14 juillet avait été le triomphe de la classe moyenne : la Constituante était son assemblée; la garde nationale, sa force armée; la mairie, son pouvoir populaire. Mirabeau, La Fayette, Bailly, s'appuyèrent sur cette classe, et en furent, l'un le tribun, l'autre le général, l'autre le magistrat. Le parti Duport, Barnave et Lameth avait les principes et soutenait les intérêts de cette époque de la Révolution; mais, composé d'hommes jeunes, d'un patriotisme ardent, qui arrivaient dans les affaires publiques avec des qualités supérieures, de beaux talents, des positions élevées, et qui à l'ambition de la liberté joignaient celle du premier rôle, ce parti dépassa un peu, dès les premiers temps, la révolution du 14 juillet. Il prit son point d'appui, dans l'Assemblée, sur les membres de l'extrême gauche; hors de l'Assemblée, sur les clubs; dans la nation, sur la partie du peuple qui avait coopéré au 14 juillet et qui ne voulait pas que la bourgeoisie seule profitât de la victoire. En se mettant à la tête de ceux qui n'avaient pas de chefs, et qui, étant un peu en dehors du gouvernement, aspiraient à y entrer, il ne cessa pas néanmoins d'appartenir à cette première époque de la Révolution. Seulement il forma une espèce

1. Duport était l'avocat, Barnave le magistrat, Lameth l'officier.

d'opposition démocratique dans la classe moyenne, ne différant des chefs de celle-ci que sur des points de peu d'importance, et votant avec eux dans la plupart des questions. C'était plutôt entre ces hommes populaires une émulation de patriotisme qu'une dissidence de parti.

Duport, dont la tête était forte et qui avait acquis une expérience prématurée de la conduite des passions politiques dans les luttes que le Parlement avait soutenues contre le ministère et qu'il avait en parti dirigées, savait qu'un peuple se repose dès qu'il a conquis ses droits, et qu'il s'affaiblit dès qu'il se repose. Pour tenir en haleine ceux qu'ils gouvernaient dans l'Assemblée, dans la mairie, dans les milices; pour empêcher l'action publique de se ralentir, et ne pas licencier le peuple, dont peut-être on aurait un jour besoin, il conçut et exécuta la fameuse confédération des clubs. Cette institution, comme tout ce qui imprime un grand mouvement à une nation, fit et du mal et du bien. Elle entrava l'autorité légale lorsque celle-ci était suffisante; mais aussi elle donna une énergie immense à la Révolution lorsque, attaquée de toutes parts, elle ne pouvait se sauver qu'au prix des plus violents efforts. Du reste, ses fondateurs n'avaient pas calculé toutes les suites de cette association. Elle était tout simplement pour eux un rouage qui devait entretenir ou remonter sans danger le mouvement de la machine publique quand il tendrait à se ralentir ou à cesser; ils ne crurent point travailler au profit de la multitude. Après la fuite de Varennes, le parti populaire extrême étant devenu trop exigeant et trop redoutable, ils l'abandonnèrent et ils s'appuyèrent contre lui sur la masse de l'Assemblée et sur la classe moyenne, dont la mort de Mirabeau avait laissé la direction vacante. A cette époque, il leur importait d'asseoir promptement la révolution constitutionnelle; car la prolonger, c'eût été conduire à la révolution républicaine.

La masse de l'Assemblée, dont nous avons déjà parlé, abondait en esprits justes, exercés et même supérieurs. Ses chefs étaient deux hommes étrangers au Tiers État et adoptés par lui. Sans l'abbé Sieyès, l'Assemblée Constituante eût peut-être mis moins d'ensemble dans ses opérations, et sans Mirabeau moins d'énergie dans sa conduite.

Sieyès était un de ces hommes qui font secte dans des siècles d'enthousiasme, et qui exercent l'ascendant d'une puissante raison dans un siècle de lumières. La solitude et les travaux philosophiques l'avaient mûri de bonne heure; il avait des idées neuves, fortes, mais un peu trop systématiques. La société avait surtout été l'objet de son examen; il en avait suivi la marche, décomposé les ressorts; la nature du gouvernement lui paraissait moins encore une question de droit qu'une question d'époque. Dans son intelligence régulatrice était ordonnée la société de ces jours, avec ses divisions, ses rapports, ses pouvoirs et son mouvement. Quoique froid, Sieyès avait l'ardeur qu'inspire la recherche de la vérité, et la passion qu'on a lorsqu'on croit l'avoir découverte : aussi était-il absolu dans ses idées, dédaigneux pour celles d'autrui, parce qu'il les trouvait incomplètes, et qu'à ses yeux la demi-vérité c'était l'erreur. La contradiction l'irritait; il était peu communicatif; il aurait voulu se faire connaître en entier, et il ne le pouvait pas avec tout le monde. Ses adeptes transmettaient ses systèmes aux autres, ce qui lui donnait quelque chose de mystérieux et le rendait l'objet d'une espèce de culte. Il avait l'autorité que procure une science politique arrêtée; et la constitution aurait pu sortir de sa tête tout armée, comme la Minerve de Jupiter ou la législation des anciens[1], si de notre temps chacun n'avait pas voulu y concourir ou la juger. Cepen-

1. Législations attribuées à un seul homme, comme celles dites de Solon, Lycurgue, Servius Tullius.

dant, à part quelques modifications, ses plans furent généralement adoptés, et il eut dans les comités encore plus de disciples que de collaborateurs.

Mirabeau obtint à la tribune le même ascendant que Sieyès dans les comités. C'était un homme qui n'attendait qu'une occasion pour être grand. A Rome, dans les beaux temps de la république, il eût été un des Gracques; sur son déclin, un Catilina; sous la Fronde, un cardinal de Retz; et dans la décrépitude d'une monarchie, où un être tel que lui ne pouvait exercer ses immenses facultés que dans l'agitation, il s'était fait remarquer par la véhémence de ses passions, les coups de l'autorité, une vie passée à commettre des désordres et à en souffrir. A cette prodigieuse activité il fallait de l'emploi; la Révolution lui en donna. Habitué à la lutte contre le despotisme, irrité des mépris d'une noblesse qui, lui reprochant ses écarts, le rejetait de son sein; habile, audacieux, éloquent, Mirabeau sentit que la Révolution serait son œuvre et sa vie. Il répondait aux principaux besoins de son époque. Sa pensée, sa voix, son action étaient celles d'un tribun. Dans les circonstances périlleuses, il avait l'entraînement qui maîtrise une assemblée; dans les discussions difficiles, le trait qui les termine; d'un mot il abaissait les ambitions, faisait taire les inimitiés, déconcertait les rivalités. Ce puissant mortel, à l'aise au milieu des agitations, se livrant tantôt à la fougue, tantôt aux familiarités de la force, exerçait dans l'assemblée une sorte de souveraineté. Il obtint bien vite une popularité immense, qu'il conserva jusqu'au bout; et celui qu'évitaient tous les regards lors de son entrée aux États fut, à sa mort, porté au Panthéon au milieu du deuil et de l'Assemblée et de la France. Sans la Révolution, Mirabeau eût manqué sa destinée; car il ne suffit pas d'être grand homme, il faut venir à propos.

La chute de Robespierre.

En lui finit le règne de la Terreur, quoiqu'il ne fût pas, dans son parti, le plus grand zélateur de ce système. S'il recherchait la suprématie, après l'avoir obtenue, la modération lui était nécessaire, et la Terreur, qui cessa par sa chute, aurait également cessé par son triomphe. Sa perte semblait inévitable : il n'avait pas de force organisée ; ses partisans, quoique nombreux, n'étaient pas enrégimentés; il n'avait qu'une grande force d'opinion et de terreur; aussi, ne pouvant pas surprendre ses ennemis par une violence à la Cromwell, il chercha à les épouvanter La peur ne lui ayant pas réussi, il essaya de l'insurrection. Mais, de même que la Convention, ayant l'appui du comité, était devenue courageuse, de même les sections[1], comptant sur le courage de la Convention, se déclarèrent contre les insurgés. En attaquant le gouvernement, il soulevait l'Assemblée ; en soulevant l'Assemblée, il déchaînait le peuple, et cette coalition devait le perdre. La Convention, au 9 Thermidor, n'était plus, comme au 31 Mai, divisée, indécise, en présence d'une faction compacte, nombreuse et hardie. Tous les partis étaient unis par la défaite, le malheur, la proscription toujours menaçante, et devaient s'associer en cas de combat. Il ne dépendait donc pas de Robespierre de n'être pas vaincu. Dépendait-il de lui de ne pas se séparer des comités? pas davantage. Au point où il était arrivé, on veut être seul; on est dévoré par ses passions, trompé par ses espérances et par sa fortune jusque-là heureuse; et la guerre une fois déclarée, la paix, le repos, le partage du pouvoir ne sont pas plus possibles que la justice et la clémence lorsque les échafauds ont

1. Les électeurs de Paris, groupés en quartiers ou sections électorales.

été une fois dressés. Il faut alors qu'on tombe par ce qui a servi à vous élever : il faut, homme de faction et de sang, qu'on périsse par l'échafaud, comme les conquérants par la guerre.

Élévation de Napoléon.

Le Consulat fut la dernière période de l'existence de la république. La Révolution commença à se faire homme. Pendant la première époque du gouvernement consulaire, Bonaparte s'attacha les classes proscrites en les rappelant; il trouva un peuple encore agité de toutes les passions, qu'il ramena au calme par le travail, au bien-être par le rétablissement de l'ordre; enfin, il força l'Europe, une troisième fois vaincue, à reconnaître son élévation. Jusqu'au traité d'Amiens, il rappela dans la république la victoire, la concorde, le bien-être, sans sacrifier la liberté. Il pouvait alors, s'il avait voulu, se faire le représentant de ce grand siècle, qui réclamait la consécration d'une égalité bien entendue, d'une liberté sage, d'une civilisation plus développée, ce noble système de la dignité humaine. La nation était entre les mains du grand homme ou du despote; il dépendait de lui de la conserver affranchie ou de l'asservir. Il aima mieux l'accomplissement de ses projets égoïstes, et il se préféra tout seul à l'humanité entière. Elevé sous la tente, venu tard dans la Révolution, il ne comprit que son côté matériel et intéressé; il ne crut ni aux besoins moraux qui l'avaient fait naître ni aux croyances qui l'avaient agitée et qui tôt ou tard devaient revenir et le perdre. Il vit un soulèvement qui prenait fin, un peuple fatigué qui était à sa merci, et une couronne à terre qu'il pouvait prendre.

INTRODUCTION
A L'HISTOIRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE[1]

1835

Politique de Louis XIV au début du règne.

On peut dire que la succession d'Espagne fut le pivot sur lequel tourna presque tout le règne de Louis XIV. Elle occupa sa politique extérieure et ses armées pendant plus de cinquante ans; elle fit la grandeur de ses commencements et les misères de sa fin.

Depuis un siècle et demi que les deux maisons qui gouvernaient la France et l'Espagne se trouvaient en présence, nous avons vu qu'il y avait eu entre elles une lutte acharnée, suspendue par des moments de repos. L'année 1659 avait été l'une de ces époques d'intermittence : le traité des Pyrénées et le mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV avaient pacifié les deux pays et rapproché les deux familles; mais cette paix ne pouvait être plus concluante que ne l'avaient été celle de Vervins et celle de Cateau-Cambrésis. Le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse devait servir même à renouveler promptement la guerre : il devait fournir matière au dernier acte du drame qui se jouait depuis si longtemps entre les deux maisons. François Ier avait péniblement lutté contre la maison d'Autriche; Henri IV avait triomphé de ses attaques; Richelieu et

1. Préface des documents des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, publiés par Mignet dans la *Collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France*, 4 vol. in-4, 1835-1842. Préface réimprimée dans les *Etudes historiques* (Perrin, 5e édit., 1885).

Mazarin l'avaient abaissée; il ne restait plus qu'à la déposséder. C'est ce que fit Louis XIV.

Dans la crainte de cette issue, le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse avait été soumis, en 1659, à des conditions déjà acceptées, en 1612, par Louis XIII, lorsqu'il avait épousé Anne d'Autriche. De sages idées d'équilibre, provoquées par les agrandissements immodérés du XVIe siècle, et par les guerres qui avaient été entreprises pour obtenir ou empêcher ces agrandissements, s'étaient emparées des esprits dans le siècle suivant. Ces idées s'opposaient à la réunion de deux monarchies aussi vastes que la France et l'Espagne sur la même tête. Aussi la loi espagnole, permettant aux femmes de posséder la couronne, avait dépouillé de ce droit les infantes mariées en France. Un acte formel de renonciation à l'héritage de la monarchie espagnole avait été imposé à Anne d'Autriche et à Marie-Thérèse par leur contrat de mariage, qui avait modifié à leur égard la loi fondamentale de l'État. Louis XIII et Louis XIV avaient accédé à cette renonciation, mais le dernier avait la pensée de s'y soustraire si la succession d'Espagne devenait vacante.

Lorsqu'il prit la direction suprême des affaires, l'Europe entière était en paix. Toutes les grandes questions qui l'avaient agitée pendant près de cinquante ans étaient résolues. Le congrès de Westphalie avait terminé la guerre de suprématie entre l'Empereur et l'Empire, en consacrant l'indépendance de l'Allemagne contre les empiétements de l'Autriche : il avait calmé le centre du continent. Le traité des Pyrénées avait mis fin aux guerres de territoire entre l'Espagne et la France, et fixé leurs frontières plus nettement qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors : il avait donné le repos au midi de l'Europe. Les traités de Copenhague et d'Oliva avaient réglé les rapports de la Suède, du Danemark et de la Pologne : ils avaient rétabli la paix dans le Nord.

Le monde était dans un de ces rares moments de calme dont la France paraissait devoir d'autant moins le tirer, que sa politique avait prévalu dans l'arrangement européen. La Hollande, agrandie aux dépens des Pays-Bas espagnols et gouvernée par le parti français des frères de Witt, l'Allemagne, constituée aux dépens de l'Autriche, la Suède élevée au-dessus du Danemark et de la Pologne, l'Espagne, rejetée derrière les Pyrénées, l'Angleterre, devenue étrangère aux affaires du continent par ses agitations intérieures et retombée depuis deux ans sous des princes plus disposés à porter le joug de la France que celui de leur propre pays, ne laissaient à Louis XIV rien à craindre et rien à tenter. Mais tout cela était l'œuvre et la gloire de Mazarin. Le jeune roi était impatient d'agir pour son compte et de s'illustrer lui-même.

Il avait au service de ses projets des instruments admirables. Les uns, formés pour la guerre à l'école de Gustave-Adolphe, étaient couronnés des lauriers de Rocroy et des Dunes; les autres, élevés pour la politique ou pour l'administration, sortaient de l'école de Mazarin. Ils avaient la sève que donnent les guerres civiles et avaient reçu l'éducation des batailles difficiles ou des grandes affaires. Tels étaient Condé et Turenne, Lionne, Colbert et Le Tellier, restes d'un grand mouvement, ou succession d'un grand homme.

Louis XIV sentit promptement, avec l'instinct supérieur de l'ambition, que le moyen de sa grandeur et le nœud de son règne étaient en Espagne. Dès l'année 1661, il s'occupa sans relâche de l'héritage de cette monarchie, il travailla à faire révoquer l'acte par lequel il y avait renoncé. Il se ménagea en même temps les ressources de la force pour seconder l'emploi des négociations. Il travailla à l'organisation intérieure de son

royaume, que Mazarin avait négligée; il rétablit les finances publiques, qui étaient dans un grand état de désordre; il restaura et agrandit la marine, qui était tombée depuis Richelieu; il appela en France l'industrie étrangère; il forma une armée excellente par la discipline plus encore que par le nombre, et il améliora singulièrement l'administration de la guerre. L'ordre, le secret, le travail, régnèrent partout sous l'œil attentif et la direction du maître, et développèrent la prospérité du pays et la force de l'État.

Mais cette époque du règne de Louis XIV fut, s'il se peut, plus remarquable encore par l'habileté des négociations. Elles roulèrent presque toutes sur la succession d'Espagne; Lionne les conduisit. Ce ministre avait été choisi par Mazarin, comme Mazarin l'avait été par Richelieu; et il fut légué par Mazarin à Louis XIV, comme Richelieu avait légué Mazarin lui-même à Louis XIII et à Anne d'Autriche. Il avait été le second de ce grand ministre depuis 1643 jusqu'en 1661; il avait participé aux négociations de Westphalie, conclu la ligue du Rhin, concouru au traité des Pyrénées. Les correspondances cette époque sont toutes écrites de sa main et portent empreinte de son esprit. Il était fin, vif, perçant, et d'une grande fécondité de ressources; il avait un bon sens toujours relevé par la hauteur de sa vue, et une imagination réglée par la pratique des affaires. Il a eu, auprès de ses contemporains, une réputation plus grande que dans l'histoire. C'est que, tour à tour au service de Mazarin et de Louis XIV, il leur a donné ses pensées, et il a accru leur grandeur par ses travaux. Mazarin et Louis XIV l'ont effacé. Ils lui ont pris sa gloire; car la gloire ne va pas à ceux qui conseillent, mais à ceux qui commandent ou qui agissent. Les générations qui assistent au spectacle de l'histoire ne peu-

vent apercevoir que ceux qui sont en première ligne sur le théâtre lointain des événements.

En 1661 Philippe IV vivait encore. Il n'avait pas payé la dot accordée à Marie-Thérèse en échange de ses droits à la succession d'Espagne : la clause essentielle de l'acte de renonciation n'avait donc pas été accomplie. Louis XIV, qui regardait un contrat particulier comme ne pouvant pas déroger à une loi fondamentale, réputait cet acte nul en lui-même ; mais il se fortifia encore davantage dans l'opinion de son invalidité, en voyant la cour de Madrid le violer de son côté. Il négocia dès lors avec elle pour obtenir la révocation de cet acte, et avec divers cabinets de l'Europe, pour les préparer à la revendication des droits de sa femme sur la monarchie espagnole.

Ces négociations étaient d'autant plus opportunes, que la succession pouvait s'ouvrir d'un moment à l'autre. Philippe IV, resté longtemps sans avoir d'héritier mâle, mourut en laissant un successeur âgé de quatre ans, maladif, infirme et toujours sur le point de succomber, le débile Charles II. Mais Louis XIV, impatient d'agir et de s'étendre, ne prépara pas seulement les autres puissances à ses projets sur la succession totale de l'Espagne, si elle devenait vacante ; il se ménagea un moyen provisoire d'agrandissement, par le *droit de dévolution*, qu'il pouvait invoquer après la mort de Philippe IV, et sans attendre celle de Charles II. Ce droit résultait d'une coutume en vigueur dans quelques provinces des Pays-Bas, coutume qui donnait l'héritage paternel aux enfants du premier lit, préférablement à ceux du second. Louis XIV la détourna de son application civile pour la transporter dans l'ordre politique et lui faire régir la transmission des couronnes, ou tout au moins des provinces. Marie-Thérèse, sa femme, étant du premier lit, tandis que Charles II était du second, il

revendiqua pour elle la partie des Pays-Bas qui admettait le droit de dévolution. Il la fit demander d'abord d'une manière amiable; mais, ne l'ayant pas obtenue, il recourut à l'emploi des armes. Il envahit la Flandre et conquit la Franche-Comté. Cette première guerre, qui donna le branle à tout son règne, commença en 1667 et finit en 1668, par la paix d'Aix-la-Chapelle. Elle eut son origine dans une question de succession partielle à la monarchie espagnole.

Cette période est une négociation continuelle. Négociation avec l'Espagne, pour obtenir d'abord qu'elle révoquât l'acte de renonciation, ensuite qu'elle condescendît au droit de dévolution; avec la Hollande, pour lui faire admettre les prétentions générales de Louis XIV à la monarchie espagnole et ses projets particuliers sur les Pays-Bas, quoiqu'elle fût la puissance la plus exposée par son agrandissement; avec l'empire d'Allemagne, pour proroger la ligue du Rhin; avec la diète de Ratisbonne, pour l'empêcher de prendre sous sa garantie le cercle de Bourgogne; négociation et traités avec les électeurs de Mayence, de Cologne, de Brandebourg, le duc de Neubourg et l'évêque de Munster, pour qu'ils fermassent à l'empereur la route des Pays-Bas, s'il voulait y marcher au secours de l'Espagne; avec le Portugal, pour qu'il attaquât l'Espagne dans la péninsule, lorsque Louis XIV lui prendrait la Flandre; négociation avec la Suède et l'Angleterre, pour les maintenir dans son alliance ou dans l'inaction; enfin négociation et traité secret et éventuel de partage de la monarchie espagnole avec l'empereur Léopold : tels furent les grands actes diplomatiques qui remplirent cette époque.

Presque toutes ces négociations réussirent. On n'en est pas surpris lorsqu'on connaît la manière dont elles furent conduites par M. de Lionne. La vue de ce ministre

embrasse avec aisance le vaste champ des affaires politiques de l'Europe, et elles lui sont si familières, qu'il les traite avec une facilité merveilleuse qui plaît, bien que parfois elle devienne un peu prolixe. Dans les ordres et les directions qu'il donne, il montre la connaissance la plus profonde des hommes et des matières d'État; il prévoit toutes les difficultés probables, et il indique avec abondance les moyens de les vaincre. On le surprend fréquemment à penser, agir, diriger de lui-même, sauf l'approbation du roi qui ne lui manque jamais; il paraît ne pas douter que ses avis seront écoutés, préférés, suivis. On reconnaît qu'il cède volontiers au sentiment qu'il a de sa force, de sa rare prudence et de son ascendant sur l'esprit de son maître. Ses allures sont lestes, dégagées et en quelque sorte présomptueuses; elles ne deviennent jamais rudes et blessantes que par l'ordre de Louis XIV, dont on reconnaît parfois et facilement l'intervention dans la marche et le langage de son ministre.

La période de 1661 à 1668 fut le moment le plus beau de la politique de ce prince. Il cultiva avec soin ses alliances; il maintint dans l'immobilité les puissances jalouses ou effrayées. Il fit, avec son compétiteur à la succession d'Espagne, le plus utile traité de partage en cas de mort de Charles II, puisqu'il ménageait la réunion des Pays-Bas à la France. Il entreprit une guerre si bien préparée, qu'il ne rencontra pas un ennemi en campagne, quoiqu'il rompît la paix du monde. Il s'y montra aussi surprenant par la rapidité de ses coups que par la modération de ses exigences. Il acquit les places de Charleroi, Binch, Ath, Douai, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues, Furnes, avec leur territoire, et étendit ainsi, du côté du nord, la frontière de la France, qui dans cette direction était trop faible et trop rapprochée de la capitale.

Mais peu de temps après disparut avec M. de Lionne, qui mourut en 1671, l'esprit qui avait jusque-là dirigé et contenu Louis XIV. Le roi habile devint un roi passionné.

La France au commencement de la guerre de Succession.

La guerre éclata : elle devait être longue, universelle, acharnée.

Quelle était dans ce moment critique la situation de la France? Le grand siècle venait de finir. Il n'était pas seulement fini dans le temps, il l'était dans son esprit, dans sa fortune, dans ses grands hommes. Ceux-ci étaient lentement passés, emportant avec eux le génie et la force des générations remuées par le besoin d'indépendance et par l'action des guerres civiles. Pascal, Molière, Corneille, La Fontaine, Racine, ces brillantes lumières, avaient successivement disparu. Bossuet, Bourdaloue, Boileau, Malebranche, Fénelon, avaient cessé leurs travaux, bien que la mort n'eût pas encore mis fin à leur existence. Un boulet perdu avait enlevé dans Turenne la plus belle intelligence qui eût paru sur les champs de bataille. Le grand Condé, infidèle à la mort qui paraissait lui être réservée dans les combats, était venu apporter à Bossuet les derniers moments d'une vie commencée à Rocroy. Des deux disciples de ces fameux capitaines, le maréchal de Luxembourg avait cessé de vivre, et le sage Catinat allait cesser de plaire. Duquesne et Tourville, qui avaient balancé sur mer la puissance jusque-là sans rivale de l'Angleterre et de la Hollande, et qui avaient illustré la France par leurs victoires, n'étaient plus. Lionne, l'héritier de la pensée de Mazarin, avait enlevé de bonne heure aux conseils de Louis XIV les

enseignements de son expérience. Le restaurateur des finances, le fondateur des manufactures, le protecteur de l'esprit, Colbert, avait vu sa pacifique influence anéantie par le fougueux ascendant de Louvois, et avait expiré dans l'amertume des regrets et de la défaveur. Louvois, à son tour, avait succombé devant le patient, l'étroit et l'astucieux génie de cette conseillère désastreuse dont Louis XIV, finissant comme il avait voulu commencer, par une mésalliance, avait fait sa femme.

Louis XIV restait seul de son siècle. Vieillard isolé au milieu des générations nouvelles, privé de ses grands contemporains, réduit à remplacer Colbert et Louvois par Chamillard; Turenne, Condé, Luxembourg par Marsin, Tallard et Villeroy; croyant que son choix donnait du génie, que ses ordres forçaient la victoire, et laissant diriger ses choix et inspirer ses ordres par Mme de Maintenon, il était arrivé au déclin de sa fortune et au commencement de ses revers. Déjà la révocation de l'édit de Nantes avait détruit l'industrie naissante du pays; la perte de Colbert, altéré ses finances; celle de Louvois, affaibli l'administration de l'armée; et de trop longues guerres avaient enlevé à l'agriculture ses bras et ses ressources. L'action mécanique des armées, qui durait encore, allait finir; car les soldats manquent lorsque l'ardeur publique s'éteint, les généraux ne se forment plus lorsque arrive l'épuisement de l'esprit, et les victoires cessent avec les soldats, les généraux et l'argent. Les sources nourricières de la puissance de l'État étaient taries. La terre de France ne produisait plus. Louis XIV pesait sur elle; il étouffait ses germes, qui n'ont jamais besoin que d'un peu de mouvement pour lever, et de l'air de la liberté pour grandir.

C'est dans ces circonstances que la guerre de la Succession s'ouvrit.

ÉTABLISSEMENT DE LA RÉFORME RELIGIEUSE ET CONSTITUTION DU CALVINISME A GENÈVE[1]

1837

Calvin.

Voyons maintenant ce que fit Calvin pour le protestantisme, que Luther avait établi, et pour la ville de Genève, que Farel avait réformée. Dernier acteur dans ce double drame, il fut dans le protestantisme, après Luther, ce qu'est la conséquence après le principe; dans la Suisse, après Farel, ce qu'est la règle après une révolution. Les choses arrivent en leur temps et les hommes pour les choses; aussi Calvin prit-il le rôle qui convenait à son époque et à ses facultés. Il était petit et maigre de corps, d'un teint brun, d'un visage régulier et pâle, d'une organisation débile. Il avait le front haut, l'œil étincelant, l'âme forte, le caractère plus opiniâtre qu'intrépide, l'esprit vif, peu inventif, mais très vigoureux, une mémoire prodigieuse, une logique puissante, le talent le plus clair, le plus méthodique et le plus frappant. Il aurait été incapable de soutenir la formidable lutte que Luther engagea, avec un courage mêlé de tant d'adresse, contre un adversaire qui n'avait jamais été vaincu. Il manquait de l'audace qui renverse, du génie qui invente, de la flexible habileté qui conduit, et même, on peut le dire, de l'éloquence qui entraîne, toutes quali-

1. Mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1857. Réimprimé dans les *Études historiques* (Perrin, 5e édit., 1885). Mignet songea toute sa vie à écrire une Histoire de la Réforme : ce morceau était, sans nul doute, un chapitre détaché de son œuvre.

tés que Luther avait à un degré éminent. Il aurait été tout aussi peu propre à convertir la Suisse française, comme l'avait fait Farel, et à gagner une à une ses vallées et ses villes, pendant douze ans d'un aventureux apostolat.

Mais s'il n'avait ni le génie de l'invention, ni le courage de la conquête; s'il n'était ni un révolutionnaire comme Luther, ni un missionnaire comme Farel, il avait une force de logique qui devait pousser plus loin la réforme du premier, et une faculté d'organisation qui devait achever l'œuvre du second. C'est par là qu'il renouvela la face du protestantisme et qu'il constitua Genève....

Calvin devint peu à peu le véritable chef de la république. Viret était retourné à Lausanne, et Farel avait fixé son séjour à Neufchâtel. Investi, tant qu'il vécut, de la présidence de la Congrégation et du Consistoire, qui ne devint annuelle qu'en 1564, après sa mort, il commença à gouverner souverainement, au nom de la religion, ces bourgeois jusque-là si indisciplinés et si indépendants.

Sa domination était plus réelle qu'apparente. Il vivait avec cent écus d'appointements qu'il recevait de la république comme professeur en théologie. Il menait la vie la plus simple et la plus occupée. Outre sa charge de professeur, qu'il remplissait avec éclat trois fois par semaine, il prêchait huit jours sur quinze, et souvent deux fois le dimanche; il assistait tous les jeudis au Consistoire, tous les vendredis à la Congrégation; il visitait les malades, et entretenait une vaste correspondance en Europe avec les principaux savants, les chefs politiques et religieux du protestantisme, et les Églises secrètes de France. Il trouvait encore du temps pour composer chaque année un ou deux ouvrages destinés à l'exposition ou à la défense de sa doctrine, outre la publication de ses sermons et de ses leçons, qu'on était parvenu à sténogra-

phier. Il est vrai qu'il dormait fort peu et qu'il dictait une partie de la nuit. Le délabrement de son estomac, que le travail avait ruiné, ne lui permettait pas de prendre en vingt-quatre heures plus d'un repas, à la suite duquel, après s'être promené un quart d'heure, il retournait à l'étude. Mais s'il était sobre, désintéressé, laborieux, infatigable, il était chagrin, altier, impérieux, vindicatif, violent....

La maladie qui emportait Calvin étant une maladie lente, sa fin arriva moins vite qu'il ne le croyait. Il vécut encore un mois. Le 19 mai[1], avant-veille de la Pentecôte, il désira assister à la censure que les ministres exerçaient les uns sur les autres, pour se préparer à la cène et au repas fraternel qu'ils prenaient après en commun, en signe d'amitié. La censure et le repas eurent lieu dans sa maison, selon son désir. Il se fit porter de son lit à la table autour de laquelle étaient ses collègues, auxquels il dit en entrant : « Mes frères, je viens vous voir pour la dernière fois ». Il bénit les viandes, essaya de manger, et se fit remporter avant la fin du repas dans son lit, pour ne plus en sortir.

Ses forces diminuèrent de jour en jour, mais il conserva jusqu'à la fin sa présence d'esprit. Le 27 mai, il expira vers les huit heures du soir, sans éprouver aucune douleur. Théodore de Bèze, qui accourut pour recueillir son dernier soupir, n'arriva pas à temps. « Je trouvai », dit-il, « qu'il avait déjà rendu l'esprit si paisiblement, ayant pu parler jusqu'à l'article de la mort, en plein sens et jugement, qu'il semblait plutôt endormi que mort. » « Voilà », ajoute-t-il, « comment en un même instant ce jour-là, le soleil se coucha, et la plus grande lumière qui fût en ce monde pour l'adresse de l'Église de Dieu fut retirée au ciel. »

1. De l'année 1564.

Sa mort causa une affliction générale. Il fut enterré le lendemain sans aucune pompe, comme il l'avait ordonné lui-même, au cimetière commun de Plain-Palais : mais les syndics, les membres du conseil, les pasteurs, les professeurs et tous les habitants de Genève accompagnèrent ses restes avec des signes de respect et des sentiments de regret et de tristesse. Calvin avait, lorsqu'il mourut, cinquante-quatre ans dix mois dix-sept jours.

Les trois révolutions de Genève[1] (1524-1564).

En moins d'un demi-siècle Genève changea entièrement de face. Elle passa par trois révolutions consécutives. La première de ces révolutions la délivra du duc de Savoie, qui perdit son autorité déléguée en voulant l'étendre et la transformer en souveraineté absolue. Elle se fit à l'aide d'une alliance avec les cantons de Fribourg et de Berne, qui défendirent l'indépendance de Genève, et elle eut pour instrument principal Berthelier, qui paya de sa tête ce patriotique service.

La seconde introduisit dans Genève le culte réformé, et y détruisit la souveraineté de l'évêque. Elle s'opéra par l'entremise de Farel, avec l'assistance du canton de Berne, et au profit du parti démocratique, qui, vainqueur du duc de Savoie, tendit à rester le seul maître de Genève, et à ne plus en partager le gouvernement avec son ancien prince ecclésiastique.

La troisième constitua l'administration protestante dans Genève, et lui subordonna l'administration civile. Elle fut accomplie par Calvin, secondée par les émigrés

1. On a, par ce développement, un exemple des résumés historiques, chefs-d'œuvre de méthode, de clarté et de sûreté, par lesquels Mignet avait l'habitude de terminer ses mémoires et ses livres; cf. p. 287.

étrangers, et dirigée contre le parti municipal des Libertins, comme la seconde l'avait été contre le parti ecclésiastique de l'évêque, et la première contre le parti étranger du duc de Savoie. Les Savoyards, les épiscopaux, les démocrates, succombèrent tour à tour les uns devant les autres, et tous devant les calvinistes.

La première de ces révolutions valut à Genève son indépendance extérieure; la seconde, sa régénération morale et sa souveraineté politique; la troisième, sa grandeur. Ces trois révolutions ne se suivirent pas seulement, elles s'enchaînèrent. La Suisse marchait à la liberté, l'esprit humain à l'émancipation[1]. La liberté de la Suisse fit l'indépendance de Genève, et l'émancipation de l'esprit humain fit sa réformation. Ces changements ne s'accomplirent ni sans difficultés, ni sans guerre. Mais, s'ils troublèrent la paix de la ville, s'ils y agitèrent les âmes, s'ils y divisèrent les familles, s'ils y causèrent des emprisonnements, des exils, s'ils y ensanglantèrent les rues, ils trempèrent les caractères, ils éveillèrent les esprits, ils purifièrent les mœurs, ils formèrent des citoyens et des hommes, et Genève sortit transformée de ses épreuves. Elle était assujettie, et elle devint indépendante; elle était ignorante, et elle devint une des lumières de l'Europe; elle était une petite ville, et elle devint la capitale d'une grande opinion. Sa science, sa constitution, sa grandeur, furent l'œuvre de la France, par ces exilés du XVIe siècle, qui, ne pouvant pas réaliser leurs idées dans leur pays, les portèrent en Suisse, dont ils payèrent l'hospitalité en lui donnant un culte nouveau et le gouvernement spirituel de plusieurs peuples[2].

1. Cf., *contra*, Chateaubriand, ici, pages 14 et suiv.
2. Voyez plus loin les pages de Michelet sur Genève, p. 372 et suiv.

ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II[1]

1844-1846

Les libertés de l'Aragon.

On connaît la constitution de l'Aragon et la forme singulièrement indépendante que la justice avait conservée dans ce royaume. Très libres sous leurs princes nationaux, les Aragonais avaient veillé avec une sollicitude encore plus attentive au maintien de leurs vieux privilèges, depuis que, vers les commencements de ce siècle[2], ils avaient été placés sous la domination des rois de Castille. Ceux-ci ne prenaient le titre de rois d'Aragon qu'après avoir solennellement juré d'observer les fueros de ce royaume. La violation des fueros, de la part du roi, autorisait la révolte des sujets, qui poussaient alors le cri de *contra fuero!* et ce cri, dit l'historien Herrera, soulevait jusqu'aux pierres en Aragon. La déposition même du souverain pouvait en être la suite. Aussi les altières et célèbres paroles que le grand justicier d'Ara-

1. Didier et Cie, 5e édit., 1881; 1 vol. in-12. — Paru dans le *Journal des Savants* en 1844, 1845 et 1846, en volume en 1846.

Antoine Perez, secrétaire d'Etat et ministre tout-puissant de Philippe II (depuis 1567), encourut sa disgrâce, en 1579, pour des motifs que Mignet croit être surtout des rivalités d'amour. Gardé longtemps en prison, il s'échappa, gagna l'Aragon; poursuivi et emprisonné à nouveau par l'Inquisition, il provoqua par deux fois (1591) une insurrection du peuple de Saragosse, et enfin parvint à se réfugier en France, où il mourut, en 1611, « personnage », dit Mignet, « désordonné et attachant, adroit et inconsidéré, d'un esprit aimable et d'un caractère léger, plein d'activité, d'imagination, de vanité, de passion, d'intrigue, que l'on condamne, mais qui touche par quelques-uns de ses sentiments et par ses malheurs ».

Le XVIe siècle. Cf. plus haut, page 31.

gon adressait, au nom de ses compatriotes, au roi, après que celui-ci avait prêté serment, la tête nue : « Nous qui valons autant que vous et qui pouvons plus que vous, nous vous faisons notre roi, à condition que vous respecterez nos privilèges; sinon, non, » n'étaient pas une vaine formule.

Malgré toute leur puissance, Charles-Quint et Philippe II n'avaient pas osé enfreindre la constitution de ces fiers et courageux montagnards. Ils avaient été constamment obligés de choisir parmi les Aragonais le vice-roi auquel ils déléguaient leur faible autorité, ainsi que les autres agents de la couronne. Aucun soldat étranger ne pouvait mettre le pied sur le territoire de l'Aragon. Le pays se gardait, se gouvernait, s'imposait, s'administrait, se jugeait lui-même. Les cortès, divisées en quatre ordres, appelés *brazos*, comprenant le clergé mitré, la haute noblesse ou les *ricos hombres*, les députés de la noblesse secondaire, des *cavalleros* et *hidalgos*, et ceux des villes, étaient convoquées tous les deux ans par le roi, qui les présidait lui-même, ou désignait pour les présider un prince de sa famille. Elles réglaient l'impôt, prononçaient sur les diverses matières d'État, et décidaient de la paix et de la guerre. Le roi ne pouvait ni les dissoudre, ni les proroger sans leur consentement, et il fallait l'unanimité des voix pour que ses propositions fussent admises. La session ne durait point au delà de quarante jours, mais une députation permanente des cortès, composée de deux membres de chaque *brazo*, restait chargée des pouvoirs, et exerçait l'action souveraine de cette assemblée dans le long intervalle des sessions.

La justice, ce premier besoin si tardivement satisfait des sociétés humaines, était organisée, en Aragon, d'une manière plus rassurante et plus originale que

partout ailleurs. Comme dans les autres États de la monarchie espagnole, il y avait des juges royaux, des juges ecclésiastiques. Mais ces justices particulières étaient placées sous la haute surveillance et la suprême autorité d'un magistrat appelé *justicia mayor*, ou grand justicier, choisi dans la seconde classe de la noblesse, chargé de protéger le peuple et de soutenir ses droits. Tout habitant de l'Aragon pouvait en appeler à lui. Aussitôt les pouvoirs des autres tribunaux étaient suspendus, le justicia mayor faisait surseoir à l'exécution de leurs sentences, revisait celles-ci, assisté de ses cinq lieutenants, les annulait s'il les trouvait contraires aux privilèges du royaume, et relevait le prisonnier de la condamnation prononcée contre lui. Sa procédure était publique, son mode d'information excluait la torture et tout emploi de la violence, sa prison s'appelait du beau nom de la *Manifestation* ou de la *Liberté*, et son autorité était l'objet d'un respect immémorial et en quelque sorte passionné. Le roi nommait bien le justicia mayor, mais il ne pouvait pas révoquer ce grand défenseur de la constitution aragonaise, qui avait le droit de faire un appel aux armes contre le roi même, s'il mettait cette constitution en péril. Gardien des fueros, le justicia mayor ne relevait que des cortès, dont l'assemblée, investie de toute l'autorité nationale, pouvait le suspendre de ses fonctions s'il les remplissait avec faiblesse ou avec infidélité.

Ce fut sous l'égide de cette magistrature tutélaire, alors exercée par don Juan de la Nuza, qu'Antonio Perez se trouva placé en arrivant à Saragosse....

Le propre des insurrections est de compromettre les droits des peuples lorsqu'elles ne les fondent pas. Or les insurrections entreprises par un esprit d'indépendance

locale ne paraissaient pas destinées à réussir à une époque où la marche générale des États vers l'unité monarchique tendait à former de grands royaumes, au moyen des petits territoires qui s'étaient constitués sous des lois particulières pendant la décomposition du moyen âge. La péninsule espagnole obéissait à cette tendance. Dans le cours d'un siècle, de 1474 à 1580, avaient été réunis sous la même domination les royaumes de Castille, d'Aragon, de Valence, de Grenade, de Navarre et de Portugal. De plus, à l'aide des conseils établis par Charles-Quint et Philippe II au centre de l'État et auprès du chef commun de tous les territoires, une administration générale se substituait peu à peu à l'ancienne administration locale des divers royaumes. Les tentatives hasardées pour empêcher cette révolution l'avaient facilitée. Les Castillans avaient perdu leurs libertés après l'insurrection des *communeros* sous Charles-Quint; il était à croire que les Aragonais perdraient leurs privilèges après l'insurrection des défenseurs du *fuero* national sous Philippe II. Depuis longtemps les rois d'Espagne n'attendaient qu'un prétexte pareil pour les leur enlever. On rapporte que la reine Isabelle avait dit un jour : « Mon plus grand désir est que les Aragonais s'insurgent, pour avoir une occasion de détruire leurs *fueros*. » Lorsque cette occasion se présenta, son arrière-petit-fils ne la laissa point échapper.

HISTOIRE DE MARIE STUART[1]

1847-1851

Mort de Marie Stuart.

Au point du jour, elle se leva et dit qu'elle n'avait plus que deux heures à vivre. Elle choisit un de ses mouchoirs à franges d'or pour servir à lui bander les yeux sur l'échafaud, et s'habilla avec une sévère magnificence. Ayant assemblé ses serviteurs, elle leur fit lire par Bourgoin son testament, qu'elle signa, leur remit ses lettres, ses papiers, les présents qu'ils avaient à porter de sa part aux princes de sa famille, à ses amis du continent. Elle leur avait déjà distribué, la veille au soir, ses bagues, ses joyaux, ses meubles, ses vêtements; elle leur donna alors les bourses qu'elle avait préparées pour eux et où elle avait enfermé, par petites sommes, les cinq mille écus qui restaient. Elle mêlait avec une grâce accomplie et avec une bonté touchante ses consolations à ses dons, et les fortifiait contre l'accablement où les jetterait bientôt sa mort. « On ne voyait en elle », dit un témoin oculaire, « aucun changement, ni à sa face, ni à sa parole, ni à sa contenance; elle semblait seulement donner ordre à ses affaires comme si elle eût voulu aller habiter d'une maison dans une autre. »

1. Perrin; 2 vol. in-12. — Mignet fit paraître dans le *Journal des Savants*, de 1847 à 1850, une série d'articles sur Marie Stuart; il les refondit « sous la forme d'un récit continu » en 1851. « Après une courte exposition de l'état antérieur de l'Ecosse, ce récit commence avec la minorité de Marie Stuart, et finit avec l'expédition de l'*Invincible Armada*, par laquelle Philippe II chercha à venger la mort de cette reine. » 1re édit., 1851; 6e édit., 1885.

Après ces derniers soins accordés aux souvenirs terrestres, elle se rendit dans son oratoire, où était dressé un autel sur lequel son aumônier, avant qu'on l'eût séparé d'elle, lui disait secrètement la messe. Elle s'agenouilla devant cet autel et lut, avec une grande ferveur, les prières des agonisants. Avant qu'elle les eût achevées, on vint heurter à la porte. Elle fit répondre qu'elle serait bientôt prête, et elle continua à prier. Peu de temps après, huit heures étant déjà sonnées, on heurta de nouveau à la porte, qui cette fois fut ouverte. Le shérif entra, une baguette blanche à la main, s'avança jusqu'auprès de Marie, qui n'avait pas détourné la tête, et ne lui dit que ces mots : « Madame, les lords vous attendent et m'ont envoyé vers vous. » — « Oui, » répondit Marie en se levant, « allons. »

Au moment où elle partait, Bourgoin lui donna le crucifix d'ivoire qui était sur l'autel; elle le baisa et le fit porter devant elle. Comme elle ne pouvait se soutenir toute seule, à cause de la faiblesse de ses jambes, elle marcha appuyée sur deux des siens jusqu'à l'extrémité de ses appartements. Là, ces pauvres gens, par une délicatesse singulière, mais qu'elle approuva, ne voulurent pas paraître la conduire eux-mêmes à la mort; ils la laissèrent soutenir par deux serviteurs de Paulet[1], et la suivirent en larmes. Quand ils furent sur l'escalier où les comtes de Shrewsbury et de Kent attendaient Marie Stuart, et par où elle devait descendre dans la salle basse au fond de laquelle avait été dressé l'échafaud, on leur refusa la consolation de l'accompagner plus longtemps. Malgré leurs supplications et leurs gémissements, on les sépara d'elle, non sans peine, car ils s'étaient jetés à ses pieds, baisaient ses mains, s'attachaient à sa robe et ne voulaient pas la quitter.

1. Officier anglais qui, depuis 1585, était commis à la garde de la reine.

Lorsqu'on les eut éloignés, elle se remit en marche, d'un air noble et doux, le crucifix d'une main et un livre d'heures de l'autre, revêtue du costume de veuve qu'elle portait les jours de grande solennité; ayant une robe de velours cramoisi brun à corsage de satin noir, d'où pendaient des chapelets et des scapulaires, et que surmontait un manteau de satin gaufré de même couleur, à longue queue, avec des parements en martre zibeline, le collet relevé, les manches pendantes; couverte d'un voile blanc qui tombait de sa tête jusqu'à ses pieds. Elle avait la dignité d'une reine et le paisible recueillement d'une chrétienne.

Au bas de l'escalier, elle trouva son maître d'hôtel, André Melvil, auquel il fut permis de prendre congé d'elle, et qui, la voyant marcher ainsi au supplice, tomba à genoux, et, le visage inondé de larmes, lui exprima son amère désolation. Marie l'embrassa, le remercia de sa constante fidélité, et lui recommanda de reporter exactement à son fils[1] tout ce qu'il savait et tout ce dont il allait être témoin. « Ce sera », dit Melvil, « le plus douloureux message dont j'aie jamais été chargé, que celui d'annoncer que la reine, ma souveraine et chère maîtresse, est morte. — Tu dois plutôt te réjouir, bon Melvil », lui répliqua-t-elle en employant pour la première fois cette familiarité de langage, « de ce que Marie Stuart est arrivée au terme de ses traverses. Tu le sais, ce monde n'est que vanité, plein de troubles et de misères. Porte ces nouvelles que je meurs ferme en ma religion, vraie catholique, vraie Écossaise, vraie Française. Dieu veuille pardonner à ceux qui ont désiré ma fin; le juge des secrètes pensées et des actions des hommes sait que j'ai toujours souhaité l'union de

1. Jacques, fils de Marie Stuart, roi d'Écosse et plus tard roi d'Angleterre.

l'Écosse et de l'Angleterre. Recommande-moi à mon fils, et dis-lui que je n'ai jamais rien fait qui pût préjudicier au bien du royaume, à sa qualité de roi, ni dérogé en rien à notre prérogative souveraine. »

Elle demanda alors aux comtes de Shrewsbury et de Kent qu'il fût pardonné à son secrétaire Curle, et que ses serviteurs et ses femmes fussent admis à la voir mourir. Le comte de Kent objecta que ce n'était point la coutume de laisser des femmes assister à de pareils spectacles, et craignit qu'elles ne causassent du trouble par leurs cris et peut-être du scandale en voulant tremper leurs mouchoirs dans son sang. « Milord », lui répondit Marie, « je vous engage ma parole qu'elles ne feront rien de semblable à ce que vous venez de dire. Hélas! ces pauvres âmes, elles seront contentes de prendre adieu de moi. Et je suis sûre que votre maîtresse, qui est une reine vierge, ne refuserait pas à une autre reine d'avoir ses femmes pour l'assister au moment de la mort. Elle ne peut pas vous avoir donné des ordres aussi rigoureux. Elle me concéderait plus, même si j'étais une personne de moindre rang; et pourtant, milords, vous savez que je suis la cousine de votre reine. Certainement vous ne me refuserez pas cette dernière demande. Mes pauvres filles ne désirent rien que de me voir mourir. » Les deux comtes, après avoir conféré un instant entre eux, lui accordèrent ce qu'elle souhaitait, et Marie put appeler auprès d'elle quatre de ses serviteurs et deux de ses femmes. Elle désigna Bourgoin, son médecin; Gorion, son pharmacien; Gervais, son chirurgien; Didier, son sommelier; Jeanne Kennedy et Élisabeth Curle, celles des jeunes filles attachées à sa personne qu'elle aimait le mieux. On les fit descendre, et la reine, suivie d'André Melvil, qui portait la queue de sa robe, monta sur l'échafaud avec la même aisance et la même dignité que si elle était montée sur un trône.

Cet échafaud avait été dressé dans la salle basse du château de Fotheringay. Il avait deux pieds et demi de hauteur et douze pieds carrés d'étendue. Il était couvert de frise noire d'Angleterre, ainsi que le siège, le coussin et le billot où Marie devait s'asseoir, s'agenouiller et recevoir le coup fatal. Elle prit place sur ce siège lugubre sans changer de couleur, et sans rien perdre de sa grâce et de sa majesté accoutumées, ayant à sa droite les comtes de Shrewsbury et de Kent assis, à sa gauche le shérif debout, en face les deux bourreaux, vêtus de velours noir; à peu de distance, le long du mur, ses serviteurs; et, dans le reste de la salle, retenus par une barrière que Paulet gardait avec ses soldats, environ deux cents gentlemen et habitants du voisinage, admis dans le château, dont on avait fermé les portes. Robert Beale[1] lut alors la sentence, que Marie écouta en silence, et si profondément recueillie en elle-même, qu'elle semblait étrangère à ce qui se passait. Lorsque Beale eut achevé de lire, elle fit le signe de la croix et dit d'une voix ferme :

« Milords, je suis née reine, princesse souveraine et non sujette aux lois, proche parente de la reine d'Angleterre et sa légitime héritière. Après avoir été longuement et injustement détenue prisonnière en ce pays, où j'ai beaucoup enduré de peine et de mal, sans qu'on eût aucun droit sur moi, maintenant par la force et sous la puissance des hommes, prête à finir ma vie, je remercie mon Dieu d'avoir permis que je meure pour ma religion et devant une compagnie qui sera témoin que, bien près de ma mort, j'ai protesté comme je l'ai toujours fait, soit en particulier, soit en public, de n'avoir jamais rien inventé pour faire périr la reine, ni

1. Le clerc des Conseils, envoyé spécialement par Elisabeth pour notifier à Marie son arrêt de mort.

consenti à rien contre sa personne. » Elle se défendit ensuite de lui avoir porté aucun sentiment de haine, et rappela qu'elle avait offert, pour obtenir sa liberté, les conditions les plus propres à la rassurer et à prévenir des troubles en Angleterre.

Après ces paroles données à sa justification, elle se mit à prier. Alors le docteur Fletcher, doyen protestant de Peterboroug, que les deux comtes avaient amené avec eux, s'approcha d'elle, et voulut l'exhorter à mourir. « Madame, » lui dit-il, « la reine, mon excellente souveraine, m'a envoyé par devers vous.... » Marie, l'interrompant à ces mots, lui répondit : « Monsieur le doyen, je suis ferme dans l'ancienne religion catholique romaine, et j'entends verser mon sang pour elle. » Comme le doyen insistait avec un fanatisme indiscret, et l'engageait à renoncer à sa croyance, à se repentir, à ne mettre sa confiance qu'en Jésus-Christ seul, parce que seul il pouvait la sauver, elle le repoussa d'un accent résolu, lui déclara qu'elle ne voulait pas l'entendre, et lui ordonna de se taire. Les comtes de Shrewsbury et de Kent lui dirent alors : « Nous désirons prier pour Votre Grâce, afin que Dieu éclaire votre cœur à votre dernière heure, et que vous mouriez ainsi dans la vraie connaissance de Dieu ». — « Milords », répondit Marie, « si vous voulez prier pour moi, je vous en remercie, mais je ne saurais m'unir à vos prières, parce que nous ne sommes pas de la même religion. » La lutte entre les deux cultes, qui avait duré toute sa vie, se prolongea jusque sur son échafaud.

Le docteur Fletcher se mit à lire la prière des morts selon le rit anglican, tandis que Marie récitait en latin les psaumes de la pénitence et de la miséricorde, et embrassait avec ferveur son crucifix. « Madame », lui dit durement le comte de Kent, « il vous sert peu d'avoir

en la main cette image du Christ, si vous ne l'avez gravée dans le cœur. » — « Il est malaisé », lui répondit-elle, « de l'avoir en la main sans que le cœur en soit touché, et rien ne sied mieux au chrétien qui va mourir que l'image de son Rédempteur. »

Lorsqu'elle eut achevé, à genoux, les trois psaumes *Miserere mei, Deus*, etc.; *In te, Domine, speravi*, etc.; *Qui habitat in adjutorio*, elle s'adressa à Dieu en anglais, et le supplia de donner la paix au monde, la vraie religion à l'Angleterre, la constance à tous les persécutés, et de lui accorder à elle-même l'assistance de sa grâce et les clartés de l'Esprit-Saint à cette heure suprême. Elle pria pour le Pape, pour l'Église, pour les monarques et les princes catholiques, pour le roi son fils, pour la reine d'Angleterre, pour ses ennemis; et, se recommandant elle-même au Sauveur du monde, elle finit par ces paroles : « Comme tes bras, Seigneur Jésus-Christ, étaient étendus sur la croix, reçois-moi de même entre les bras étendus de ta miséricorde! » Sa piété était si vive, son effusion si touchante, son courage si admirable, qu'elle avait arraché des larmes à presque tous les assistants.

La prière finie, elle se releva. Le terrible moment était arrivé, et le bourreau s'approcha d'elle pour l'aider à se dépouiller d'une partie de ses vêtements; mais elle l'écarta et dit en souriant qu'elle n'avait jamais eu de pareils valets de chambre. Elle appela Jeanne Kennedy et Elisabeth Curle, qui étaient restées pendant tout ce temps à genoux au pied de l'échafaud, et elle commença à se déshabiller avec leur aide, ajoutant qu'elle n'avait pas coutume de le faire devant tant de monde. Les deux désolées jeunes filles lui rendaient ce triste et dernier office en pleurant. Pour arrêter l'explosion de leur douleur, elle mettait son doigt sur leur bouche, et leur rappelait qu'elle avait promis en leur nom qu'elles montre-

raient plus de force. « Loin de pleurer, réjouissez-vous », leur disait-elle; « je suis bien heureuse de sortir de ce monde et pour une aussi bonne cause. » Elle déposa son manteau, ôta son voile, et ne conserva qu'une jupe de taffetas velouté rouge. Elle s'assit alors sur son siège et donna sa bénédiction à tous ses serviteurs qui pleuraient. Le bourreau lui demanda pardon à genoux. Elle répondit qu'elle l'accordait à tout le monde. Elle embrassa Elisabeth Curle et Jeanne Kennedy, les bénit en faisant le signe de la croix sur elles, et, après que Jeanne Kennedy lui eut bandé les yeux, elle leur ordonna de s'éloigner, ce qu'elles firent en sanglotant.

En même temps, elle se jeta à genoux d'un grand courage, et, tenant toujours le crucifix entre ses mains, elle tendit le cou au bourreau. Elle disait à haute voix et avec le sentiment de la plus ardente confiance : « Mon Dieu, j'ai espéré en vous, je remets mon âme entre vos mains. » Elle croyait qu'on la frapperait comme en France dans une attitude droite et avec le glaive. Les deux maîtres des hautes œuvres l'avertirent de son erreur et l'aidèrent à poser sa tête sur le billot, sans qu'elle cessât de prier. L'attendrissement était universel à la vue de cette lamentable infortune, de cet héroïque courage, de cette admirable douceur. Le bourreau lui-même était ému et la frappa d'une main mal assurée. La hache, au lieu d'atteindre le cou, tomba sur le derrière de la tête et la blessa, sans qu'elle fît un mouvement, sans qu'elle proférât une plainte. Au second coup seulement, le bourreau lui abattit la tête, qu'il montra en disant : « Dieu sauve la reine Élisabeth ! » — « Ainsi périssent tous ses ennemis ! » ajouta le docteur Fletcher. Une seule voix se fit entendre après la sienne, et dit : *Amen !* C'était celle du sombre comte de Kent.

CHARLES-QUINT

SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE[1]

1852-1854

Résumé du règne de Charles-Quint[2].

En terminant l'histoire longtemps inconnue ou défigurée des deux dernières années de Charles-Quint, j'ai peut-être à craindre de lui avoir donné trop d'étendue Mais rien de ce qui touche à un grand homme n'est indifférent. On aime encore à savoir ce qu'il a pensé lorsqu'il a cessé d'agir, et comment il a vécu quand il n'a plus régné. D'ailleurs les détails intérieurs de son existence privée servent à expliquer la fin, sans cela singulière, de son existence politique; les infirmités multipliées de sa personne, les intempérances insurmontables de ses appétits, les lassitudes anciennes de son âme, les ardeurs croissantes de sa foi, l'ont conduit du trône dans la solitude, et rapidement de la solitude au tombeau.

Charles-Quint a été le souverain le plus puissant et le plus grand du XVIe siècle. Issu des quatre maisons d'Aragon, de Castille, d'Autriche, de Bourgogne, il en a représenté les qualités variées et, à plusieurs égards, contraires, comme il en a possédé les divers et vastes États. L'esprit toujours politique et souvent astucieux de son grand-père,

1. Perrin; 1 vol. in-12. — 1re édit., 1854; 12e édit., 1891.
2. Conclusion et dernières pages de l'ouvrage. Ici le résumé (cf. p. 275, n. 1) est, à lui seul, un chapitre d'histoire.

Ferdinand le Catholique; la noble élévation de son aïeule, Isabelle de Castille, à laquelle s'était mêlée la mélancolique tristesse de Jeanne la Folle, sa mère; la valeur chevaleresque et entreprenante de son bisaïeul, Charles le Téméraire, auquel il ressemblait de visage; l'ambition industrieuse, le goût des beaux-arts, le talent pour les sciences mécaniques de son aïeul, l'empereur Maximilien, lui avaient été transmis avec l'héritage de leur domination et de leurs desseins. L'homme n'avait pas fléchi sous la charge du souverain. Les grandeurs et les félicités que le hasard de nombreuses successions et la prévoyance de plusieurs princes avaient accumulées sur lui, il les porta à leur comble. Pendant longtemps ses qualités si différentes et si fortes lui permirent de suffire non sans succès à la diversité de ses rôles et à la multiplicité de ses entreprises. Toutefois, la tâche était trop immense pour un seul homme.

Roi d'Aragon, il lui fallait maintenir en Italie l'œuvre de ses prédécesseurs, qui lui avaient laissé la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, et y accomplir la sienne en se rendant maître du duché de Milan, afin d'enlever le haut de cette péninsule au rival puissant qui aurait pu le déposséder du bas. Roi de Castille, il avait à poursuivre la conquête et à opérer la colonisation de l'Amérique. Souverain des Pays-Bas, il devait préserver les possessions de la maison de Bourgogne des atteintes de la maison de France. Empereur d'Allemagne, il avait, comme chef politique, à la protéger contre les invasions des Turcs, parvenus alors au plus haut degré de leur force et de leur ambition; comme chef catholique, à y empêcher les progrès et le triomphe des doctrines protestantes. Il l'entreprit successivement. Aidé de grands capitaines et d'hommes d'État habiles, qu'il sut choisir avec art, employer avec discernement, il dirigea d'une

manière supérieure et persévérante une politique toujours compliquée, des guerres sans cesse renaissantes. On le vit à plusieurs reprises se transporter dans tous les pays, faire face à tous ses adversaires, conclure lui-même toutes ses affaires, conduire en personne la plupart de ses expéditions. Il n'évita aucune des obligations que lui imposaient sa grandeur et sa croyance. Mais, sans cesse détourné de la poursuite d'un dessein par la nécessité d'en reprendre un autre, il ne put pas toujours commencer assez vite pour réussir, ni persister assez longtemps pour achever.

Il parvint toutefois à réaliser quelques-unes de ses entreprises. Ayant à s'étendre en Italie, à garder une partie de ce beau pays disputé, et à constituer l'autre dans ses intérêts, il y réussit, malgré François Ier et Henri II, au prix de trente-quatre ans d'efforts, de cinq longues guerres, dans lesquelles, presque toujours victorieux, il fit un roi de France et un pape prisonniers. Il parvint aussi non seulement à préserver les Pays-Bas, mais à les accroître : au nord, du duché de Gueldre, de l'évêché d'Utrecht, du comté de Zutphen, au sud, de l'archevêché de Cambrai; il les dégagea en même temps de la suzeraineté de la France sur la Flandre et sur l'Artois. Mais comment empêcher la Hongrie d'être envahie par les Turcs, les côtes de l'Espagne, les îles de la Méditerranée, le littoral de l'Italie d'être ravagés par les Barbaresques? Il le tenta cependant. Lui-même repoussa le formidable Soliman II de Vienne, en 1532; enleva la Goulette et Tunis à l'intrépide dévastateur Barberousse, en 1535, voulut, en 1541, se rendre maître d'Alger, d'où le repoussa la tempête. Il aurait complété sur terre et sur mer cette défense des pays chrétiens, et aurait devancé dans le protectorat de la Méditerranée son fils immortel, l'héroïque vainqueur de Lépante, s'il n'avait pas été

constamment réduit à se tourner vers d'autres desseins, par d'autres dangers.

Quant au projet de ramener l'Allemagne à la vieille croyance catholique, il dut être impuissant parce qu'il fut tardif. Charles-Quint, obligé de souffrir le protestantisme lorsqu'il était encore faible, l'attaqua lorsqu'il était devenu trop fort pour être, je ne dirai pas détruit, mais contenu. Durant trente années, l'arbre de la nouvelle croyance avait poussé de profondes racines sous le sol de toute l'Allemagne, qu'il couvrait alors de ses impénétrables rameaux. Comment l'abattre et le déraciner? Le catholique espagnol, le dominateur italien, le chef couronné du Saint-Empire Romain, auquel l'ardeur religieuse de sa foi comme l'entraînement politique de son rôle interdisaient d'admettre le protestantisme, qu'il n'avait jamais que temporairement toléré, crut, en 1546, pouvoir le dompter par les armes et le convertir par le concile. Après avoir affermi ses établissements en Italie, renouvelé ses victoires en France, étendu ses conquêtes en Afrique, il marcha en Allemagne. Dans deux campagnes il triompha des troupes protestantes; mais, après avoir désarmé les bras, il ne put soumettre les consciences.

Son triomphe religieux et militaire sur l'Allemagne protestante et libre, qui n'entendait être ni convertie, ni opprimée, fut le signal d'un irrésistible soulèvement de l'Elbe au Danube, et ranima toutes les vieilles inimitiés contre Charles-Quint dans le reste de l'Europe, où tout ce qui paraissait décidé en sa faveur se trouva remis en question.

Il fit encore face à la fortune; mais il était au bout de ses forces, de sa félicité, de sa vie. Accablé de maladies, surpris par ce grand et inévitable revers de son dernier dessein, hors d'état d'entreprendre, à peine capable de

résister, ne pouvant plus diriger et accroître cette vaste domination, dont la charge devait être divisée après lui, n'entendant pas composer avec l'hérésie victorieuse en Allemagne, trouvant à agrandir son fils en Angleterre, ayant soutenu une lutte et fait une trêve sans désavantage avec la France, il réalisa le projet d'abdication qu'il avait médité depuis tant d'années, et que lui rendaient nécessaire les maladies de l'homme, les fatigues du souverain, les sentiments du chrétien.

La retraite ne le changea point ; le profond politique se montra toujours dans le pieux solitaire, et l'habitude du commandement survécut chez lui à sa renonciation. S'il devint désintéressé pour lui-même, il demeura ambitieux pour son fils. Se prononçant du fond de son monastère, en 1557, contre Paul IV, comme il l'avait fait, en 1527, du haut de son trône contre Clément VII; conseillant à Philippe II de poursuivre Henri II avec la même vigueur qu'il avait mise à poursuivre dans son temps François Ier; songeant sans cesse à garantir les pays chrétiens des dévastations des Turcs, qu'il avait autrefois repoussés de l'Allemagne et vaincus en Afrique; défendant les doctrines catholiques des atteintes protestantes, sinon avec plus de conviction, du moins avec plus d'ardeur, parce qu'il n'avait point alors à agir, mais simplement à croire, et que, si la conduite est souvent obligée d'être accommodante, la pensée peut toujours être inflexible ; arbitre consulté et chef obéi de la famille, dont les tendres respects et les invariables soumissions se tournaient incessamment vers lui : on peut dire qu'il ne fut pas autre dans le couvent que sur le trône. Espagnol intraitable par la croyance, ferme politique par le jugement, toujours égal en des situations diverses, s'il a terminé sa vie dans l'humble dévotion du chrétien, il a pensé jusqu'au bout avec la persévérante hauteur du grand homme.

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT[1]

1875

Bataille de Marignan.

Dès que François Ier apprit que les Suisses s'avançaient contre lui, il s'apprêta à les recevoir vigoureusement. Le duché de Milan, qu'il avait espéré obtenir par une prudente négociation, ne pouvait plus être gagné que par une complète victoire. Son armée était échelonnée en trois lignes sur la route de Marignan à Milan. L'avant-garde, que commandait le connétable de Bourbon, campait au village de San-Giuliano, un peu au-dessous de San-Donato. Le corps de bataille, dont le roi s'était réservé la conduite, se trouvait à Sainte-Brigide, à un grand jet d'arc du connétable. L'arrière-garde, placée sous les ordres du duc d'Alençon, était à peu près à la même distance du corps de bataille du roi. L'armée ainsi disposée en échelons, tenant la chaussée de Milan sur sa gauche et appuyant sa droite à la rivière du Lambro, occupait un terrain couvert par des fossés, entrecoupé de petits canaux d'irrigation, où elle pouvait être protégée

1. Perrin; 2 vol. in-12, parus en partie dans la *Revue des Deux Mondes* de 1854-67; 1re édit., 1875; 3e édit., 1886. — L'ouvrage commence par une *introduction sur la guerre d'Italie sous Charles VIII et sous Louis XII*. Il se termine, en 1530, sur la paix de Cambrai. Mais il devait sans aucun doute se continuer au delà : « Le traité de Cambrai », disait Mignet, « accorda François Ier et Charles-Quint sans les unir, il suspendit par une réconciliation apparente le cours de leurs naturelles inimitiés, et au fond il fut moins une paix qu'une trêve entre ces deux grands rivaux. » Le volume sur l'*Abdication de Charles-Quint* peut servir de conclusion à cet ouvrage.

contre des attaques trop impétueuses de l'infanterie suisse et aussi être quelquefois gênée pour le déploiement et les charges de sa propre cavalerie, dans laquelle résidait une partie principale de sa force.

François Ier prit à la hâte ses dispositions pour faire face au danger et résister au choc des masses suisses Comme il le dit lui-même dans le récit animé qu'il fit de la bataille à la régente sa mère, il *mit ses lansquenets en ordre*. Il en avait formé deux corps de neuf mille hommes chacun, placés sur les côtés des avenues par lesquelles s'avançaient les Suisses, outre le corps d'élite des six mille lansquenets des bandes noires. Les arbalétriers gascons et les aventuriers français occupèrent non loin de là, sous Pierre de Navarre, une position très forte près de la grosse artillerie, que dirigeait habilement le sénéchal d'Armagnac.

Les Suisses arrivèrent alors. Ils avaient fait, sans s'arrêter, le chemin qui séparait Milan du camp français. « Il n'est pas possible », dit le roi, « de venir en plus grande fureur, ni plus hardiment. » L'artillerie, qui tira sur eux, les força un moment à se mettre à couvert sous un pli de terrain. Ils fondirent ensuite sur l'armée française, les piques baissées. Le connétable de Bourbon et le maréchal de La Palice, à la tête des gens d'armes de l'avant-garde, les chargèrent sans pouvoir les entamer. Repoussés eux-mêmes sur leurs gens de pied, ils furent suivis par les Suisses, qui attaquèrent les lansquenets avec acharnement et les mirent en désordre. On était presque au déclin du jour, et la bataille, qui avait commencé tard (entre quatre et cinq heures), prenait la même tournure qu'à Novare. La plus grosse bande des Suisses, après avoir refoulé les hommes d'armes et culbuté les lansquenets, marchait sur l'artillerie pour s'en emparer, la tourner ensuite contre l'armée française et achever ainsi sa défaite.

Mais elle rencontra dans ceux qui commandaient à Marignan des cœurs plus fermes et des volontés plus résolues qu'à Novare. François Ier, armé de pied en cap, monté sur un grand cheval de bataille dont le caparaçon était couvert de fleurs de lis et de ses F couronnés, s'était élancé à la tête de deux cents hommes d'armes (plus de six cents chevaux) au-devant des Suisses, en ce moment victorieux. Après avoir vaillamment chargé une de leurs bandes, à laquelle il avait fait jeter ses piques, il avait attaqué une bande plus nombreuse qu'il n'avait pas pu rompre, mais qu'il avait forcée de reculer. Se portant alors du côté de son artillerie menacée, il y avait rallié cinq à six mille lansquenets et plus de trois cents hommes d'armes, avec lesquels il tint ferme contre la plus grosse bande des Suisses, qui ne put pas atteindre les pièces de canon et les enlever, comme elle en avait le dessein. Afin de mieux l'arrêter, il fit faire sur elle une décharge d'artillerie qui l'ébranla; puis il la contraignit à repasser un fossé qu'elle avait franchi et à s'y mettre à couvert. Le connétable, de son côté, ayant rallié une forte troupe d'hommes d'armes et le plus grand nombre des hommes de pied, avait assailli avec beaucoup de vigueur cinq à six mille Suisses qu'il avait refoulés dans leurs quartiers[1].

1. Tout ce récit, comme tous les récits que nous donnons de Mignet, sont empruntés textuellement aux documents contemporains. Peu d'historiens ont été plus scrupuleux dans la manière de présenter les faits. Ici il copie fidèlement François Ier, dans sa lettre à la duchesse d'Angoulême (collection des *Mémoires* Petitot, t. XVII, p. 186) : « Et m'en allai jeter dans l'artillerie, et la rallier cinq à six mille lansquenets et quelques trois cents hommes d'armes, de telle sorte que je tins ferme à la grande bande des Suisses; et cependant mon frère le connétable rallie tous les piétons français et quelque nombre de gendarmerie, leur fit une charge si rude qu'il en tailla cinq ou six mille en pièces, et jeta cette bande dehors, et nous par l'autre côté leur fîmes jeter une volée d'artillerie à l'autre bande, et quant et quant les chargeâmes, de sorte que les emportâmes, leur fîmes passer un gué qu'ils avaient passé sur nous. » C'est, avec moins de souci de *couleur locale*, le même *procédé de composition* que chez Barante; cf. pages 113 et 119.

La nuit arriva pendant qu'on combattait ainsi des deux parts, les Suisses sans parvenir à enlever le camp français, les Français sans repousser complètement l'attaque des Suisses. On se battit encore pendant plusieurs heures avec opiniâtreté et non sans un peu de désordre, aux faibles lueurs de la lune, que voilaient encore des nuages de poussière. Les troupes ennemies avaient peine à se reconnaître dans cette mêlée vaste et confuse. Vers onze heures du soir, la lune ayant fait défaut, l'obscurité empêcha de continuer cette lutte acharnée. Le combat avait été à l'avantage des Suisses au commencement de l'action, puisqu'ils avaient forcé les lignes des Français, mais il leur avait été moins favorable à la fin, puisqu'ils avaient été en partie ramenés dans les leurs. Malgré leurs efforts, ayant attaqué ce jour-là sans vaincre, ils attendirent le lendemain pour recommencer la bataille.

De part et d'autre on passa la nuit sous les armes, dans les positions qu'on occupait au moment où l'on cessa de combattre, faute d'y voir, et assez rapprochés les uns des autres. François Ier, à la suite de nombreuses charges, était retourné à l'artillerie qui, tirant à propos sur les bataillons suisses, les avait plusieurs fois entamés, et qui devait être bientôt d'une assistance encore plus puissante. Montrant la prévoyance d'un chef après avoir eu l'intrépidité d'un soldat, il fit écrire par le chancelier Du Prat, qui l'avait suivi dans cette campagne, et porter par des messagers sûrs trois lettres très importantes. La première était adressée au général vénitien Barthélemy d'Alviano, qu'il pressa de se mettre en marche et de venir de Lodi avec sa rapidité accoutumée, afin de joindre les forces qu'il commandait aux siennes, dans la journée du lendemain. La seconde enjoignait à Louis d'Ars, qui occupait Pavie, de garder avec soin cette forte place qui

pourrait servir de point de retraite en cas de malheur. Par la troisième il prévenait Lautrec de l'attaque des Suisses et l'invitait à ne pas remettre et à ne pas laisser surprendre l'argent qu'il portait, en exécution du traité violé de Gallerate[1]. Ces soins pris, il *demeura le reste de la nuit*, ainsi qu'il l'écrivit après la bataille, *le cul sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête*, et ne se reposa que quelques instants, appuyé sur l'affût d'un canon.

Une heure avant l'aube, il prépara tout pour la bataille qui allait se livrer. Il prit, un peu en arrière, une position plus favorable que celle qu'il occupait le jour précédent. Au lieu de laisser son armée échelonnée sur trois lignes, il la mit de front en une seule. Restant au centre avec sa bataille[2], il appela le connétable de Bourbon à former son aile droite avec l'avant-garde, et son beau-frère, le duc d'Alençon, à former son aile gauche avec l'arrière-garde. L'artillerie, bien placée et bien défendue, fut en mesure d'ébranler, par des coups bien dirigés, l'ennemi dans sa marche, et put difficilement être abordée par lui. C'est dans ces dispositions que François Ier attendit l'attaque des Suisses.

Les chefs des confédérés avaient tenu conseil dans la nuit, pour s'entendre sur le combat du lendemain et le rendre plus décisif. Dès le point du jour, ils réunirent leurs épais bataillons, qui se mirent assez pesamment en marche. Ils parurent d'abord se porter en masse contre le centre de l'armée française. Mais des décharges d'artillerie, qui percèrent leurs rangs, les firent reculer vers les positions qu'ils avaient occupées la nuit. Là ils se formèrent en trois bandes qui se dirigèrent sur le corps de bataille et sur les deux ailes des Français.

1. Traité conclu avec les Suisses par François Ier, le 8 septembre. Il leur avait promis 150 000 écus, que Lautrec fut chargé de leur apporter : malgré le traité, les Suisses avaient attaqué le roi, le 13 septembre.
2. Le corps de troupes placé directement sous ses ordres.

La première bande, que soutenaient les six petites pièces de canon des Suisses, s'avança contre François Ier, dont la ferme attitude et la puissante artillerie la contint à une certaine distance. Pendant que cette bande de huit mille hommes faisait face au roi et l'attaquait, les deux autres bandes, d'une force à peu près égale, s'étaient jetées sur les deux ailes que commandaient le connétable et le duc d'Alençon, pour les rompre, afin d'envelopper ensuite le corps de bataille et le battre alors aisément. Soit que les Suisses eussent moins de confiance que la veille, soit qu'ils rencontrassent encore plus de courage et de solidité, ils virent leurs ennemis affronter leurs piques comme ils ne l'avaient jamais fait encore. Le connétable avec ses lansquenets et ses hommes d'armes, et Pierre de Navarre avec les arbalétriers gascons et les aventuriers, résistèrent à la bande qui attaqua l'aile droite, et après une rude mêlée la rejetèrent en arrière.

A l'aile gauche, le duc d'Alençon fut d'abord moins heureux. Pendant que le roi arrêtait sur place la colonne centrale des Suisses, et que le connétable de Bourbon repoussait victorieusement leur colonne de gauche, leur colonne de droite avait tourné et assailli les troupes du duc d'Alençon, qui avaient été ébranlées et avaient reculé en désordre. Malgré l'épouvante des fuyards, qui avaient quitté précipitamment le champ de bataille et qui répandaient sur la route de Pavie la nouvelle de la victoire des Suisses, la lutte continua sur ce point. D'Aubigny et Aymar de Prie, ayant rallié les troupes, réparaient de leur mieux l'échec du duc d'Alençon, et chargeaient intrépidement les Suisses. Ils étaient aux prises avec eux, lorsque Barthélemy d'Alviano, parti de grand matin de Lodi, arriva vers dix heures de ce côté du champ de bataille. A la tête de ses hommes d'armes et de sa cavalerie légère, il

fondit aussitôt sur les Suisses au cri de *Saint-Marc !* Cette attaque inattendue les troubla. Ils craignirent d'avoir sur les bras toute l'armée vénitienne et ils reculèrent.

Poursuivis la lance dans les reins, ils se replièrent vers le centre, où les bataillons de confédérés placés en face de François Ier n'avaient pu faire aucun progrès. Ils tiraient et recevaient des coups de canon depuis plusieurs heures, attendant peut-être l'issue victorieuse des deux attaques de l'aile droite et de l'aile gauche pour essayer plus sûrement d'enfoncer le corps de bataille. Ils tentèrent alors un dernier et vigoureux effort. Une bande de cinq mille hommes s'en détacha et marcha avec une résolution désespérée jusqu'aux lignes françaises. Mais, prise en écharpe par l'artillerie, chargée par François Ier et ses hommes d'armes, atteinte à coups de haches et de piques par les vaillants lansquenets de la bande noire placés au centre avec le roi, percée par les arbalétriers gascons qui étaient accourus de la droite où ils étaient vainqueurs, elle fut taillée en pièces et personne n'en échappa.

Le roi, par un mouvement décisif, fondit alors avec sa cavalerie sur les confédérés, qui abandonnèrent leur position et leurs canons. Les Suisses, repoussés ou battus sur tous les points, donnèrent le signal de la retraite et quittèrent le champ de bataille, sur lequel ils laissèrent sept à huit mille morts. Ils reprirent, en assez bon ordre et sans être poursuivis, le chemin de Milan, emportant leurs blessés, et ils rentrèrent dans cette ville avec une contenance fière, et non comme des vaincus.

Ils l'étaient cependant, et le prestige qui, depuis Sempach, Granson et Morat jusqu'à Novare, les avait rendus invincibles, ils venaient de le perdre à Marignan, aux yeux du monde et aux leurs propres. La bataille avait duré deux jours. C'était la plus sanglante et la plus acharnée qui eût en-

core été livrée. Elle couvrait de gloire le jeune roi qui l'avait valeureusement gagnée, après l'avoir habilement préparée.

Le jour même où il avait obtenu cette grande victoire, et sur le champ de bataille où il l'avait remportée, François Ier voulut se faire recevoir chevalier. Le roi, qui ne jurait que sur la *foi de gentilhomme* dont il aimait à prendre le titre, désira tenir du plus preux des gentilshommes l'ordre de chevalerie. Il appela Bayard, dont l'intrépidité s'était signalée à Marignan comme partout, et lui dit : « Bayard, mon ami, je veux être fait aujourd'hui chevalier par vos mains, parce que le chevalier qui, comme vous, a combattu en tant de batailles et contre tant de nations est tenu et réputé le plus digne chevalier. » — « Sire », répondit Bayard, « celui qui est couronné et sacré, et qui est roi d'un si noble royaume et fils aîné de l'Église, est chevalier sur tous autres chevaliers. » — « Allons, Bayard, » dit le roi, « il ne faut alléguer ici ni lois ni canons; faites mon commandement si vous voulez être du nombre de mes bons serviteurs. » — « Puisqu'il vous plaît », répliqua Bayard en tirant son épée, « et autant vaille, Sire, que si j'étais Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudoin son frère. Certes vous êtes le premier prince que oncques fis chevalier. Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite. » S'adressant ensuite à son épée, dont il avait touché l'épaule du roi : « Tu es bien heureuse », lui dit-il, « d'avoir aujourd'hui à un si beau et si puissant prince donné l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne épée, vous serez gardée comme relique et sur toutes autres honorée. » Le roi, devenu chevalier, conféra à son tour l'ordre de chevalerie à plusieurs de ceux qui s'étaient le mieux montrés dans ces deux rudes et glorieuses journées.

François Ier et Charles-Quint.

Brillant et brave, prompt à concevoir, ardent à entreprendre, embrassant trop de choses pour suffire à toutes, mettant dans ses desseins plus d'imagination que de suite, annonçant au delà de ce qu'il faisait, promettant bien plus qu'il ne pouvait et se plaçant, par des engagements qu'il ne devait pas tenir et des revers qu'il ne savait pas éviter, dans des positions où, tout en étant très chevaleresque, il ne se montrait pas toujours loyal, François Ier, qui se priva souvent par sa faute des hommes les plus capables de le servir, et dont la légèreté compromit quelquefois les affaires les mieux disposées, avait échoué en ayant une partie de ce qu'il fallait pour réussir.

Avec moins d'éclat, Charles-Quint avait plus de solidité; son esprit n'était pas vif, mais il était net, judicieux, assuré, et la vigueur en lui remplaçait l'ardeur. Il portait dans l'examen comme dans la conduite de ses affaires une application soutenue et cette forte prudence qui n'empêche ni d'agir ni d'oser. Là où il intervenait avec lenteur, il persistait avec opiniâtreté, et son caractère, aussi tenace que son génie, finissait par lui assujettir la fortune, qui d'ordinaire se déclare en faveur de ceux qui voient le mieux et veulent le plus longtemps.

MICHELET

1798-1874

HISTOIRE ROMAINE[1]

1831

Niebuhr[2].

Le monde du Nord est tout autrement vaste que celui du Midi (je parle du midi de l'Europe), moins arrêté, plus

1. Calmann-Lévy; 2 vol. in-12. — 1re édit., 2 vol., 1831; 3e édit., revue et augmentée, 1843. Réimprimé « à regret », dit Michelet, avec une nouvelle préface, en 1866.

Division de l'ouvrage : introduction : *l'Italie*; liv. I : *Origine, organisation de l'Italie* [jusqu'en 390]; liv. II : *Conquête du monde*; liv. III : *Dissolution de la Cité* [de 133 à 31]. Que Michelet ait songé à continuer son histoire jusqu'à l'Empire, c'est ce que prouve le sous-titre, *République*, qu'il donna à son ouvrage ; cf. *Revue historique*, [1877, t. I.

Voici de quelle manière il se représentait les destinées de la civilisation romaine : « Elle a trois âges. L'âge *italien* ou national finit avec Caton l'Ancien. L'âge *grec* commence sous l'influence des Scipions donne pour finir le siècle d'Auguste en littérature, en philosophie Marc-Aurèle. Enfin, l'esprit *oriental*, introduit dans Rome plus lentement et avec bien plus de peine, finit pourtant par vaincre les vainqueurs de l'Orient et leur imposer ses dieux. Cybèle est apportée en Italie dès la seconde guerre punique; mais il faut quatre cents ans de plus pour que deux Syriens, Hélagabal et Alexandre Sévère, fassent prévaloir les dieux de leur pays. Il faut un siècle encore, avant que le christianisme passe de la poussière sanglante du Colisée dans la chaise d'ivoire des empereurs. »

2. Savant allemand ou plutôt danois (né à Copenhague en 1776, mort en 1831) a écrit (en allemand) une *Histoire romaine* (1811 et suiv.), où il a fait avec une rare sagacité la critique des premiers temps de Rome, et essayé, avec hardiesse, de reconstituer leur histoire. Tout le travail de la science allemande de ce siècle a pour point de départ l'œuvre de Niebuhr.

indécis, plus vague, comme d'une création commencée. Les paysages des Apennins sont sévères et tracés au burin. Il y a dans le Midi quelque chose d'exquis, de raffiné, mais de sec, comme les aromates. Si vous voulez la vie et la fraîcheur, allez au Nord, au fond des forêts sans fin et sans limite, sous le chêne vert, abreuvé lentement de longues pluies. Là, se trouvent encore les races barbares, avec leurs blonds cheveux, leurs fraîches joues, leur éternelle jeunesse. C'est leur sort de rajeunir le monde. Rome fut renouvelée par l'invasion des hommes du Nord, et il a fallu aussi un homme du Nord, un Barbare, pour renouveler l'histoire de Rome.

« Dans mon pays », dit fièrement Niebuhr, « chez les Dithmarsen, il n'y a jamais eu de serfs. » Cette petite et énergique population s'est maintenue libre jusqu'au XVIIe siècle contre les grands États qui l'entourent. Là, s'est conservé, au milieu de tant de révolutions, l'esprit d'indépendance individuelle des vieilles peuplades saxonnes. Les Germains, selon Tacite, vivaient isolés, et n'aimaient point à se renfermer dans les villes. Les Dithmarsen sont encore épars dans les villages. L'esprit féodal du moyen âge n'a guère pénétré dans leurs marais. C'est, avec la Frise, ce qui représente le mieux la Germanie primitive.

Fils d'un célèbre orientaliste, homme du Nord, Niebuhr n'a regardé ni vers le Nord, ni vers l'Orient, il a laissé les finances et la politique[1] pour tourner ses pensées vers Rome. Dès que les armées autrichiennes eurent rouvert l'Italie aux Allemands, en 1815, il se mit aussi en campagne, et commença son invasion scientifique. Sa première victoire fut à Vérone, comme celle du grand Théodoric. En arrivant dans la bibliothèque de

1. Directeur de la banque de Copenhague, conseiller du roi de Prusse.]

cette ville, il mit la main sur le manuscrit des *Institutes* de Gaïus, qui, depuis tant d'années, dormait là, sans qu'on en sût rien. De là, il pousssa victorieusement jusqu'à Rome, portant pour dépouilles opimes le précieux *palimpseste*, et brava l'abbé Maï dans son Vatican[1].

Sans doute, le conquérant avait droit sur une ville à laquelle il rapportait ses lois antiques dans la pureté de leur texte primitif. Il entra en possession de Rome par droit d'occupation, *tanquam in rem nullius*; et dressa dans le théâtre de Marcellus son *prætorium*. C'est de là que, pendant quatre ans, il a fouillé hardiment la vieille ville, l'a partagée en maître entre les races qui l'ont fondée, l'adjugeant tantôt aux Étrusques, tantôt aux Latins[2]. Il a remué la poussière des rois de Rome, et dissipé leurs ombres. L'Italie en a gémi; mais la prédiction devait s'accomplir, comme au temps d'Alaric : *Barbarus! heu! cineres... ossa Quirini, nefas videre! dissipabit insolens.*

Il a détruit, mais il a reconstruit; reconstruit, comme il pouvait, sans doute : son livre est comme le *Forum boarium*, si imposant avec tous ses monuments bien ou mal restaurés. On sent souvent une main gothique; mais c'est toujours merveille de voir avec quelle puissance le Barbare soulève ces énormes débris.

C'est le sort de Rome de conquérir ses maîtres. Niebuhr est devenu romain : il a su l'antiquité, comme l'antiquité ne s'est pas toujours sue elle-même. Que sont auprès de

1. Bibliothécaire au Vatican et grand « découvreur » de manuscrits.

2. Quelles que soient les variations de Niebuhr, il a la gloire d'avoir, dès 1812 (douze ans avant l'admirable ouvrage de Thierry), compris toute l'importance de la question des races.] — Michelet a depuis répudié l'importance de cette question de races. Il a dit, dans la préface de 1866 de son *Histoire romaine* : « Les milieux, les climats et les races font beaucoup certes (et j'en ai tenu compte). Mais l'élément de race sur lequel insistait Thierry, est de plus en plus secondaire, de plus en plus subordonné au travail de transformation que fait sur soi toute société. » Ces derniers mots, qui sont fort justes, nous montrent quelle était, dans les derniers jours de la vie de Michelet, sa pensée fondamentale sur les phénomènes historiques.

lui Plutarque et tant d'autres Grecs, pour l'intelligence du rude génie des premiers âges? Il comprend d'autant mieux la vieille Rome barbare qu'il en porte quelque chose en lui. C'est comme un des auteurs chevelus de la loi Salique, Wisogast ou Windogast, qui aurait acquis le droit de cité, et siégerait avec le sage Coruncanius, le subtil Scévola et le vieux Caton. Ne vous hasardez point d'attaquer ce collègue des Décemvirs, ou d'en parler à la légère; prenez garde : la loi est précise : *Si quis malum carmen incantassit*[1]....

Aujourd'hui encore que ce grand homme n'est plus, il a laissé dans sa ville de Rome une colonie germanique. Voilà qu'ils viennent de faire l'inventaire et la description de leur conquête[2].

Et nous, Français, ne réclamerons-nous pas quelque part dans cette Rome qui fut à nous[3]? La longue et large

1. « Si quelqu'un a prononcé (en chantant) quelques paroles d'enchantement », fragment d'une loi des Douze Tables.

2. *Description de Rome*, par MM. Bunsen, Gerhard, etc., Ier vol., partie géologique et physique.] — 1830 et suiv.

3. Cette apostrophe de Michelet a, aujourd'hui encore, sa raison d'être. Durant tout le cours de ce siècle, les Allemands ont gardé sur nous la supériorité dans les études d'histoire romaine : il y a eu en France d'énergiques efforts, trop vite tombés ou mal appuyés. En 1845, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres songeait à publier le recueil général des inscriptions latines, et c'est l'Académie de Berlin qui le commença (en 1863) et qui va l'achever. M. Mommsen a repris l'œuvre de Niebuhr : il construisit dans son *Histoire romaine* (*Rœmische Geschichte*, 1854 et s.), tout en critiquant et disséquant dans ses *Recherches romaines* (*Rœmische Forschungen*, 1859 et s.) : l'*Histoire des Romains* de Duruy (cf. p. 463) a le tort de n'être pas étayée, comme celle de son rival, par ces échafaudages parallèles de mémoires solidement dressés. Puis, ce même Mommsen a dans son *Droit public romain* (*Rœmisches Staatsrecht*, 1871 et s.) donné la théorie des institutions politiques de Rome : tout ce qui a paru en France sur ce sujet n'est trop souvent que la monnaie de ce livre. En histoire, nous avons eu des livres de premier ordre, mais aucune œuvre longue, capitale et directrice. A Rome, l'*Institut de correspondance archéologique*, international d'abord (1829), est *impérial* et *germanique* depuis nos désastres : nous avons fondé une *Ecole de Rome* (en 1874), mais elle forme seulement des élèves et ne groupe pas des maîtres, comme l'Institut rival. Les Allemands publient les inscrip-

épée germanique pèse sans doute; mais celle de la France n'est-elle pas plus acérée?... Pour moi je n'ai pu me résigner; même dans les premières pages de mon livre, les seules où je me rencontre avec celui de Niebuhr, je ne l'ai pas suivi servilement; j'ai souvent fait bon marché de ses audacieuses hypothèses. Je sais qu'il est souvent impossible de tirer une histoire sérieuse d'une époque dont presque tous les monuments ont péri.

L'Italie a donné l'idée[1], l'Allemagne la sève et la vie. Que reste-t-il à la France? La méthode peut-être et l'exposition. Une exposition complète du développement d'un peuple éclaire aussi son berceau. Pour retrouver les origines, peut-être ne faut-il pas toujours chercher à tâtons dans les ténèbres qui les environnent, mais se placer dans la lumière des époques mieux connues, et réfléchir cette lumière sur les époques incertaines. Pour expliquer autrement ma pensée, on ne peut juger d'un corps organisé que par son ensemble; la connaissance des parties qui subsistent, et l'intelligence de leurs proportions harmoniques, autorisent seules l'induction sur ce qui manque et manquera toujours.

Histoire et légende.

L'histoire de Rome touche à l'histoire du monde. Il faut la connaissance de la seconde pour juger la première. On ne saura jamais comment le texte primitif de

tions de la Gaule, et les traductions de leurs traités de droit romain règnent souverainement dans nos écoles.

1. Vico, qui dans sa *Scienza nuova* (1725) indique les premières lignes du symbolisme historique : « Cet homme mystique », dit Michelet, « exprima à la fois le peuple et l'idée du peuple : Romulus, c'est la force et le peuple de la force. » D'après Vico, « l'humanité part du symbole ». Rome marque la lutte du symbole contre l'idée, de la lettre contre l'esprit. On sait que Michelet a traduit Vico (1827).

l'histoire romaine a pu être modifié, falsifié, si l'on n'a observé dans les autres littératures des exemples de transformations analogues; si, par exemple, l'on n'a suivi, dans les traditions orientales e dans celles du moyen âge, les métamorphoses bizarres qu'a subies l'Alexandre des Grecs; si l'on n'a étudié les Niebelungen dans leurs changements divers, depuis le moment où le poème commence à poindre dans les ténèbres symboliques de l'Edda, jusqu'à celui où il retourne sous la forme effacée du Niflungasaga dans sa patrie primitive. C'est par une critique de ce genre que devrait commencer une véritable histoire des origines de Rome; il faudrait, pour discuter avec autorité les traditions altérées et incomplètes, pour avoir le droit de les rectifier ou de les suppléer, chercher dans les littératures dont les monuments ont été mieux conservés par le temps, comment une pensée première peut être défigurée, soit par l'élaboration nécessaire qu'elle subit en traversant les âges, soit par les falsifications furtives et plus ou moins accidentelles qu'y introduisent les prétentions de nations ou de familles.

Aux époques civilisées, on écrit l'histoire; aux temps barbares, on la fait. Les mythes et la poésie des peuples barbares présentent les traditions de ces temps; elles sont ordinairement la véritable histoire nationale d'un peuple, telle que son génie la lui a fait concevoir. Peu importe qu'elle s'accorde avec les faits. L'histoire de Guillaume Tell a fait pendant des siècles l'enthousiasme de la Suisse. On trouve textuellement le même récit dans Saxo, l'ancien historien du Danemark. Ce récit peut bien n'être pas réel, mais il est éminemment vrai, c'est-à-dire parfaitement conforme au caractère du peuple qui l'a donné pour historique. L'histoire de Roland, neveu de Charlemagne, est fausse dans ses détails. Eginhard ne

dit qu'un seul mot; il rapporte qu'à Roncevaux périt *Rolandus praefectus Britannici limitis.* On a bâti sur un fondement si léger une histoire vraie, c'est-à-dire conforme au génie et à la situation de ceux qui l'ont inventée. Les Espagnols ont chanté pendant des siècles les fameuses guerres des Abencerrages et des Zégris. Cependant des historiens d'une grande autorité pensent que ces événements n'ont rien de réel, mais que les chrétiens ont peint des Arabes et des Maures sous les traits de chevaliers chrétiens. A de telles époques, le nom de poète a son véritable sens. On ne crée pas, mais on invente dans le sens de la réalité.

Dissolution de la cité.

Au moment où tous les rois de la terre venaient rendre hommage au peuple romain, représenté par le sénat, ce peuple s'éteignait rapidement. Consumé par la double action d'une guerre éternelle et d'un système de législation dévorante, il disparaissait de l'Italie. Le Romain, passant sa vie dans les camps, au delà des mers, ne revenait guère visiter son petit champ. La plupart n'avaient plus même ni terre, ni abri, plus d'autres dieux domestiques que les aigles des légions. Un échange s'établissait entre l'Italie et les provinces. L'Italie envoyait ses enfants mourir dans les pays lointains, et recevait en compensation des millions d'esclaves. De ceux-ci, les uns, attachés aux terres, les cultivaient et les engraissaient bientôt de leurs restes; les autres, entassés dans la ville, dévoués aux vices d'un maître, étaient souvent affranchis par lui et devenaient citoyens. Peu à peu les fils des affranchis furent seuls en possession de la cité, composèrent le peuple romain, et sous ce nom donnèrent

des lois au monde[1]. Dès le temps des Gracques, ils remplissaient presque seuls le Forum. Un jour qu'ils interrompaient par leurs clameurs Scipion Émilien, il ne put endurer leur insolence, et il osa leur dire : *Silence, faux fils de l'Italie!* Et encore : *Vous avez beau faire; ceux que j'ai amenés garrottés à Rome, ne me feront jamais peur, tout déliés qu'ils sont maintenant.* Le silence dont fut suivi ce mot terrible prouve assez qu'il était mérité. Les affranchis craignirent qu'en descendant de la tribune, le vainqueur de Carthage et de Numance ne reconnût ses captifs africains ou espagnols, et ne découvrît sous la toge les marques du fouet.

Ainsi un nouveau peuple succède au peuple romain absent ou détruit. Les esclaves prennent la place des maîtres, occupent fièrement le Forum, et, dans ces bizarres Saturnales, gouvernent par leurs décrets les Latins, les Italiens qui remplissent les légions. Bientôt il ne faudra plus demander où sont les plébéiens de Rome. Ils auront laissé leurs os sur tous les rivages. Des camps, des urnes, des voies éternelles, voilà tout ce qui doit rester d'eux.

César et Caton.

C. Jules César sortait d'une famille patricienne, qui prétendait descendre, d'un côté, de Vénus, de l'autre, d'Ancus Martius, roi de Rome : « Ainsi », disait-il dans l'éloge funèbre de sa tante Julia, « on trouve en ma

1. Belot, *Histoire des Chevaliers romains* (1866-1873, 2 vol.), t. II, p. 424 : « Rome conquérante ne s'appartenait plus. Les classes moyennes disparurent dans les guerres lointaines et prolongées. Les esclaves de tous les pays, remplaçant en Italie les vrais Romains, gardèrent, sous le bonnet des affranchis, les idées et les passions de l'esclavage. »

famille la sainteté des rois, qui sont les maîtres du monde, et la majesté des dieux, qui sont les maîtres des rois. » La tante de César avait épousé Marius. Les éléments divers dont se composait Rome, le vieux patriciat sacerdotal, le parti des chevaliers, celui des Italiens, semblaient donc résumés en César. A l'époque où nous sommes parvenus, il n'avait encore d'autre réputation que celle d'un jeune homme singulièrement éloquent, dissolu et audacieux, qui donnait tout à tous, qui se donnait lui-même à ceux dont l'amitié lui importait. Ses mœurs étaient celles de tous les jeunes gens de l'époque; ce qui n'était qu'à César, c'était cette effrayante prodigalité, qui empruntait, qui donnait sans compter, et qui ne se réservait d'autre liquidation que la guerre civile. C'était l'audace qui, seul dans le monde, le fit, à dix-sept ans, résister aux volontés de Sylla. Le dictateur voulait lui faire répudier sa femme. Le grand Pompée, si puissant alors, s'était soumis à un ordre semblable. César refusa d'obéir; et il ne périt point : sa fortune fut plus forte que celle de Sylla. Toute la noblesse, les Vestales elles-mêmes, intercédèrent auprès du dictateur, et demandèrent en grâce la vie de cet enfant indocile : « Vous le voulez », dit-il, « je vous l'accorde; mais dans cet enfant j'entrevois plusieurs Marius. »

César n'accepta point ce pardon, et n'obéit pas davantage : il se réfugia en Asie. Tombé entre les mains des pirates, il les étonna de son audace. Ils avaient demandé vingt talents pour sa rançon : « C'est trop peu », dit-il, « vous en aurez cinquante; mais une fois libre, je vous ferai mettre en croix. » Et il leur tint parole. De retour à Rome, il osa relever les trophées de Marius. Plus tard, chargé d'informer contre les meurtriers, il punit à ce titre les sicaires de Sylla, sans égard aux lois du dictateur.

Ainsi, il s'annonça hautement comme le défenseur de l'humanité, contre le parti qui avait défendu l'unité de la cité au prix de tant de sang. Tout ce qui était opprimé put s'adresser à César. Dès sa questure, il favorisa les colonies latines, qui voulaient recouvrer les droits dont Sylla les avait privées. Les deux premières fois qu'il parut au barreau, ce fut pour parler en faveur des Grecs, contre deux magistrats romains. On le vit plus tard, du milieu des marais et des forêts de la Gaule, pendant une guerre si terrible, orner à ses frais de monuments publics les villes de la Grèce et de l'Asie. Il tenait compte des Barbares et des esclaves eux-mêmes; il nourrissait un grand nombre de gladiateurs pour les faire combattre dans les jeux; mais quand les spectateurs semblaient vouloir leur mort, il les faisait enlever de l'arène : il n'eut pas de meilleurs soldats dans la guerre civile. Le monde ancien excluait les femmes de la cité. César donna le premier l'exemple de rendre, même aux jeunes femmes, des honneurs publics; il prononça solennellement l'éloge funèbre de sa tante Julia et de Cornelia sa femme. Ainsi, par la libéralité de son esprit, par sa magnanimité, par ses vices même, César était le représentant de l'humanité contre l'austère esprit de la république; il méritait d'être le fondateur de l'Empire, qui allait ouvrir au monde les portes de Rome.

En bien, en mal, l'homme de l'humanité fut César, l'homme de la loi fut Caton. Il descendait de Caton le censeur, ce rude Italien qui avait si âprement combattu un autre César[1]. Chez le dernier Caton, la sévérité passionnée des Porcii s'était épurée dans le stoïcisme grec. Il était à lui seul plus respecté à Rome que les magistrats et le sénat. Aux jeux de Flore, le peuple, pour

1. Scipion le premier Africain.

demander une danse immodeste, attendait que Caton fût sorti du théâtre[1].

Ses ennemis, ne sachant que reprendre dans un tel homme, lui faisaient des reproches futiles; ils l'accusaient de boire après souper, jamais on ne le vit ivre; de paraître obstiné, il était un peu sourd; de s'emporter, mais tout à cette époque devait l'irriter; enfin d'être trop économe. César, dans son *Anti-Caton*, prétendait malignement qu'ayant brûlé le corps de son frère, il avait passé les cendres au tamis pour en retirer l'or qui avait été fondu par le feu!

Le vrai reproche que méritait Caton, c'était cette rigueur aveugle, cet opiniâtre attachement au passé, qui le rendait incapable de comprendre son temps. C'était l'ostentation cynique avec laquelle il aimait à braver, dans les choses indifférentes, le peuple au milieu duquel il vivait. On le voyait, même dans sa préture, traverser la place sans toge, en simple tunique, nu-pieds, comme un esclave, et siéger ainsi sur son tribunal.

1. Michelet regretta plus tard (après le coup d'Etat du 2 Décembre d'avoir parlé en si bons termes de Jules César. Il a dit de son livre (préface de 1866) : « La finale, sur Jules César, est peu digne, je crois, du milieu.... L'Orient a pleuré César. On le comprend. Le mélange du monde, accéléré par lui, abaissant les vivants, leur égalait les morts. L'Empire montra bientôt ce qu'était ce mélange, passant sur l'univers le niveau de la honte et l'égalité du néant. » Paroles du reste profondément injustes pour l'Empire romain. Le jugement porté en 1831 était plus impartial et plus vrai.

HISTOIRE DE FRANCE[1]

1833-1867

Comment Michelet a fait son livre.

(Fragments de la préface de 1869.)

1° L'INSPIRATION

Cette œuvre laborieuse d'environ quarante ans fut conçue d'un moment, de l'éclair de Juillet. Dans ces jours mémorables, une grande lumière se fit, et j'aperçus la France[2].

Elle avait des annales, et non point une histoire. Des hommes éminents l'avaient étudiée surtout au point de vue politique. Nul n'avait pénétré dans l'infini détail des développements divers de son activité (religieuse, économique, artistique, etc.). Nul ne l'avait encore embras-

1. Éditions A. Lacroix, Marpon et Flammarion, etc. — Voici les dates auxquelles ont paru les différentes parties de l'*Histoire de France* de Michelet : t. I (des *Celtes* à la *dynastie carlovingienne*), 1833 ; 2e éd., 1835 ; t. II (*France féodale*), 2e éd., 1835 ; t. III, 1837 (le XIVe siècle) ; préface de 1837 à ce livre : « L'ère nationale de la France est le XIVe siècle. Les Etats Généraux, le Parlement, toutes nos grandes institutions, commencent ou se régularisent. La bourgeoisie apparaît dans la révolution de Marcel, le paysan dans la Jacquerie, la France elle-même dans la guerre des Anglais. Jusqu'ici la France était moins France que chrétienté » ; t. IV et t. V, 1840 et 1841 (de 1380 à 1461) ; préface de 1840 aux t. IV et V : « Ce volume et le suivant ont pour sujet commun la grande crise du XVe siècle. Celui-ci [Charles VI] raconte la mort, le suivant [Charles VII] la résurrection ») ; t. VI, 1844 (*Louis XI*). Puis, longue interruption. Préface au t. VII (1855) : « Dix ans d'études données au *Moyen Age*, dix ans à la *Révolution*, il nous reste, pour relier ce grand ensemble, à placer ces deux histoires : celles de la *Renaissance* et de l'âge moderne ». En 1855, t. VII (*la Renaissance*) ; t. VIII, 1855 (*la Réforme*) ; t. IX, 1856 (*les Guerres de religion*) ; t. X, 1856 (*la Ligue et Henri IV*) ; t. XI-XIV, 1857, 1858, 1860, 1862 (XVIIe siècle) ; t. XV-XVII, 1863, 1866, 1867 (XVIIIe siècle).

2. La révolution de Juillet avait fait sur l'esprit de Thierry une impression semblable ; cf. page 95, et *Introduction*, p. XL.

sée du regard dans l'unité vivante des éléments naturels et géographiques qui l'ont constituée. Le premier je la vis comme une âme et une personne.

L'illustre Sismondi, ce persévérant travailleur, honnête et judicieux, dans ses annales politiques, s'élève rarement aux vues d'ensemble. Et, d'autre part, il n'entre guère dans les recherches érudites. Lui-même avoue loyalement qu'écrivant à Genève il n'avait sous la main ni les actes ni les manuscrits.

Au reste, jusqu'en 1830 (même jusqu'en 1836)[1], aucun des historiens remarquables de cette époque n'avait senti encore le besoin de chercher les faits hors des livres imprimés, aux sources primitives, la plupart inédites alors, aux manuscrits de nos bibliothèques, aux documents de nos archives.

Cette noble pléiade historique qui, de 1820 à 1830, jette un si grand éclat, MM. de Barante, Guizot, Mignet, Thiers, Augustin Thierry, envisagea l'histoire par des points de vue spéciaux et divers. Tel fut préoccupé de l'élément de race, tel des institutions[2], etc., sans voir peut-être assez combien ces choses s'isolent difficilement, combien chacune d'elles réagit sur les autres. La race, par exemple, reste-t-elle identique sans subir l'influence des mœurs changeantes[3]? Les institutions peuvent-elles s'étudier suffisamment sans tenir compte de l'histoire des idées, de mille circonstances sociales dont elles surgissent? Ces spécialités ont toujours quelque chose d'un peu artificiel, qui prétend éclaircir, et pourtant peut donner de faux profils, nous trom-

1. Le tome III de l'*Histoire de France* parut en 1837, et il y fit usage de documents manuscrits; cf. ici, page, LII.

2. Augustin Thierry, Guizot. Voyez notre *Introduction*.

3. Michelet a subi lui-même un peu l'influence des théories sur la race : voyez *Histoire de France*, livre Ier, où les mots de *race* et de *génie* reviennent sans relâche; cf. ici, p. 303, n. 2, et p. 333. Cette préface de 1869 est par endroits un amendement à ses premières théories.

per sur l'ensemble, en dérober l'harmonie supérieure.

La vie a une condition souveraine et bien exigeante. Elle n'est véritablement la vie qu'autant qu'elle est complète. Ses organes sont tous solidaires et ils n'agissent que d'ensemble. Nos fonctions se lient, se supposent l'une l'autre. Qu'une seule manque, et rien ne vit plus. On croyait autrefois pouvoir par le scalpel isoler, suivre à part chacun de nos systèmes; cela ne se peut pas, car tout influe sur tout.

Ainsi, ou tout, ou rien. Pour retrouver la vie historique, il faudrait patiemment la suivre en toutes ses voies, toutes ses formes, tous ses éléments. Mais il faudrait aussi, d'une passion plus grande encore, refaire et rétablir le jeu de tout cela, l'action réciproque de ces forces diverses dans un puissant mouvement qui redeviendrait la vie même[1].

Un maître dont j'ai eu, non le génie sans doute, mais la violente volonté, Géricault, entrant dans le Louvre (dans le Louvre d'alors où tout l'art de l'Europe se trouvait réuni), ne parut pas troublé. Il dit : « C'est bien! je m'en vais le refaire. » En rapides ébauches qu'il n'a jamais signées, il allait saisissant et s'appropriant tout. Et, sans 1815, il eût tenu parole. Telles sont les passions, les furies du bel âge.

Plus compliqué encore, plus effrayant était mon problème historique posé comme *résurrection de la vie intégrale*, non pas dans ses surfaces, mais dans ses organismes intérieurs et profonds[2]. Nul homme sage n'y eût songé. Par bonheur, je ne l'étais pas.

1. C'est là le double travail qui s'impose à l'historien, l'*analyse* et la *synthèse* : ce passage est la définition de l'histoire même.

2. Je ne crois pas que nul historien au monde se soit plus exactement, plus nettement rendu compte de ce qu'était l'histoire. Remarquez l'expression que Michelet a soulignée lui-même : elle est la synthèse de tout ce qu'il a pensé sur l'histoire, sinon dès le début de sa vie, au moins depuis 1833, et surtout lorsque, de 1866 à 1869, il fit, dans ses préfaces, la théorie de ses propres travaux.

Dans le brillant matin de Juillet, sa vaste espérance, sa puissante électricité, cette entreprise surhumaine n'effraya pas un jeune cœur. Nul obstacle à certaines heures. Tout se simplifie par la flamme. Mille choses embrouillées s'y résolvent, y retrouvent leurs vrais rapports, et (s'harmonisant) s'illuminent. Bien des ressorts, inertes et lourds s'ils gisent à part, roulent d'eux-mêmes, s'ils sont replacés dans l'ensemble.

Telle fut ma foi du moins, et cet acte de foi, quelle que fût ma faiblesse, agit. Ce mouvement immense s'ébranla sous mes yeux. Ces forces variées, et de nature et d'art, se cherchèrent, s'arrangèrent, malaisément d'abord. Les membres du grand corps, peuples, races, contrées, s'agencèrent de la mer au Rhin, au Rhône, aux Alpes, et les siècles marchèrent de la Gaule à la France.

2° L'UNITÉ DU LIVRE

Tous, amis, ennemis, dirent « que c'était vivant ». Mais quels sont les vrais signes bien certains de la vie? Par certaine dextérité, on obtient de l'animation, une sorte de chaleur. Parfois le galvanisme semble dépasser la vie même par ses bonds, ses efforts, des contrastes heurtés, des surprises, de petits miracles. La vraie vie a un signe tout différent, sa continuité. Née d'un jet, elle dure, et croît placidement, lentement, *uno tenore*. Son unité n'est pas celle d'une petite pièce en cinq actes, mais (dans un développement souvent immense) l'harmonique identité d'âme.

La plus sévère critique, si elle juge l'ensemble de mon livre, n'y méconnaîtra pas ces hautes conditions de la vie. Il n'a été nullement précipité, brusqué; il a eu, tout au moins, le mérite de la lenteur. Du premier au dernier volume, la méthode est la même; telle elle est

au début dans ma Géographie[1], telle en mon Louis XV, et telle en ma Révolution. Ce qui n'est pas moins rare dans un travail de tant d'années, c'est que la forme et la couleur s'y soutiennent. Mêmes qualités, mêmes défauts. Si ceux-ci avaient disparu, l'œuvre serait hétérogène, discolore, elle aurait perdu sa personnalité. Telle quelle, il vaut mieux qu'elle reste harmonique et un tout vivant.

3° LE POINT DE VUE

Lorsque je commençai, un livre de génie existait, celui de Thierry[2]. Sagace et pénétrant, délicat interprète, grand ciseleur, admirable ouvrier, mais trop asservi à un maître. Ce maître, ce tyran, c'est le point de vue exclusif, systématique, de la perpétuité des races. Ce qui fait, au total, la beauté de ce grand livre, c'est qu'avec ce système, qu'on croirait fataliste, partout on sent respirer en dessous un cœur ému contre la force fatale, l'invasion, tout plein de l'âme nationale et du droit de la liberté.

Je l'ai aimé beaucoup et admiré. Cependant, le dirai-je? ni le matériel, ni le spirituel, ne me suffisait dans son livre.

Le matériel, la race, le peuple qui la continue, me paraissaient avoir besoin qu'on mît dessous une bonne forte base, la terre, qui les portât et les nourrît. Sans une base géographique, le peuple, l'acteur historique, semble marcher en l'air comme dans les peintures chinoises où le sol manque. Et notez que ce sol n'est pas seulement le théâtre de l'action. Par la nourriture, le

1. La géographie placée en tête de *la France féodale* (t. II) et dont nous donnons un extrait (p. 321). Réimprimée avec variantes dans le volume (posthume) de Michelet intitulé *Notre France*.

2. *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*; cf. p. 48 et suiv. Il y a des réserves à faire sur ce jugement, cf. p. XXVII.

climat, etc., il y influe de cent manières. Tel le nid, tel l'oiseau. Telle la patrie, tel l'homme.

La race, élément fort et dominant aux temps barbares, avant le grand travail des nations, est moins sensible, est faible, effacée presque, à mesure que chacune s'élabore, se personnifie[1]. L'illustre M. Mill[2] dit fort bien : « Pour se dispenser de l'étude des influences morales et sociales, ce serait un moyen trop aisé que d'attribuer les différences de caractère, de conduite, à des différences naturelles indestructibles[3]. »

Contre ceux qui poursuivent cet élément de race et l'exagèrent aux temps modernes, je dégageai de l'histoire elle-même un fait moral énorme et trop peu remarqué. C'est le puissant *travail de soi sur soi*[4], où la France, par son progrès propre, va transformant tous ses élé-

1. Très juste.
2. Stuart Mill (1806-73).
3. C'est le point principal sur lequel je diffère de mon savant ami, M. Henri Martin. Du reste ce dissentiment ne diminue en rien mon estime sympathique pour sa grande et très belle histoire, si instructive, si riche de recherches et d'idées. Il a été infiniment utile, pour raviver la tradition nationale, trop effacée, que deux histoires qui s'aident, se suppléent l'une l'autre, aient paru simultanément.] — C'est en 1833 que l'*Histoire de France* de Henri Martin commença à paraître. L'idée fondamentale du grand ouvrage de Henri Martin est la *perpétuité de la race* gauloise : « La France nouvelle », dit-il, « l'ancienne France, la Gaule, sont une seule et même personne morale. La France existait longtemps avant de s'appeler France, nom de baptême et d'adoption sous lequel a disparu son nom naturel.... » Ce qui caractérise la race gauloise, c'est « la liberté, la personnalité, l'activité partout »; elle a connu, par le druidisme, « la notion la plus ferme, la plus claire, la plus développée qui fût jamais de l'immortalité et de la destinée de l'âme ». L'invasion des Francs n'a rien changé à la Gaule : « ils ne font que raviver en Gaule ceux des éléments gaulois qui correspondent aux éléments germaniques ». Après Charlemagne reparaît « la France gauloise ». En Jeanne d'Arc « le mystérieux génie de la Gaule se réveille ». « L'héroïque personnalité du génie gaulois se manifeste solennellement, au XVIIe siècle, dans l'ordre de la raison », avec Descartes et Corneille. Et enfin, « la France de 89 retrouve en elle, par delà l'esprit de Descartes, l'esprit de ces générations primordiales qui, du fond de la Gaule, avaient opposé au dieu Fatalité de l'Orient le dieu Vérité-Liberté ». Cf. p. LVIII.
4. Cf. la note 2 de la page 303.

ments bruts. De l'élément romain municipal, des tribus allemandes, du clan celtique, annulés, disparus, nous avons tiré à la longue des résultats tout autres, et contraires même, en grande partie, à tout ce qui les précéda.

La vie a sur elle-même une action de personnel enfantement, qui, de matériaux préexistants, nous crée des choses absolument nouvelles. Du pain, des fruits, que j'ai mangés, je fais du sang rouge et salé qui ne rappelle en rien ces aliments d'où je les tire. — Ainsi va la vie historique, ainsi va chaque peuple se faisant, s'engendrant, broyant, amalgamant des éléments, qui y restent sans doute à l'état obscur et confus, mais sont bien peu de chose relativement à ce que fit le long travail de la grande âme.

La France a fait la France, et l'élément fatal de race m'y semble secondaire. Elle est fille de sa liberté. Dans le progrès humain, la part essentielle est à la force vive, qu'on appelle homme. *L'homme est son propre Prométhée.*

En résumé, l'histoire, telle que je la voyais en ces hommes éminents (et plusieurs admirables) qui la représentaient, me paraissait encore faible en ses deux méthodes :

Trop peu matérielle, tenant compte des races, non du sol, du climat, des aliments, de tant de circonstances physiques et physiologiques.

Trop peu spirituelle, parlant des lois, des actes politiques, non des idées, des mœurs, non du grand mouvement progressif, intérieur, de l'âme nationale.

Surtout peu curieuse du menu détail érudit, où le meilleur, peut-être, restait enfoui aux sources inédites.

4° L'AMOUR POUR SON ŒUVRE

Ma vie fut en ce livre, elle a passé en lui. Il a été mon seul événement. Mais cette identité du livre et de l'auteur n'a-t-elle pas un danger? L'œuvre n est-elle pas colorée des sentiments, du temps, de celui qui l'a faite?

C'est ce qu'on voit toujours. Nul portrait si exact, si conforme au modèle, que l'artiste n'y mette un peu de lui. Nos maîtres en histoire ne se sont pas soustraits à cette loi. Tacite, en son Tibère, se peint aussi avec l'étouffement de son temps, « les quinze longues années » de silence. Thierry, en nous contant Klodowig, Guillaume et sa conquête, a le souffle intérieur, l'émotion de la France envahie récemment, et son opposition au règne qui semblait celui de l'étranger.

Si c'est là un défaut, il nous faut avouer qu'il nous rend bien service. L'historien qui en est dépourvu, qui entreprend de s'effacer en écrivant, de ne pas être, de suivre par derrière la chronique contemporaine (comme Barante a fait pour Froissart), n'est point du tout historien. Le vieux chroniqueur, très charmant, est absolument incapable de dire à son pauvre valet qui va sur ses talons, ce que c'est que le grand, le sombre, le terrible XIVe siècle. Pour le savoir, il faut toutes nos forces d'analyse et d'érudition, il faut un grand engin qui perce les mystères, inaccessibles à ce conteur. Quel engin, quel moyen? La personnalité moderne, si puissante et tant agrandie.

En pénétrant l'objet de plus en plus, on l'aime, et dès lors on regarde avec un intérêt croissant. Le cœur ému a la seconde vue, voit mille choses invisibles au peuple indifférent. L'histoire, l'historien, se mêlent en ce regard. Est-ce un bien? est-ce un mal? Là s'opère une

chose que l'on n'a point décrite et que nous devons révéler :

C'est que l'histoire, dans le progrès du temps, fait l'historien bien plus qu'elle n'est faite par lui. Mon livre m'a créé. C'est moi qui fus son œuvre. Ce fils a fait son père. S'il est sorti de moi d'abord, de mon orage (trouble encore) de jeunesse, il m'a rendu bien plus en force et en lumière, même en chaleur féconde, en puissance réelle de ressusciter le passé. Si nous nous ressemblons, c'est bien. Les traits qu'il a de moi sont en grande partie ceux que je lui devais, que j'ai tenus de lui....

Voilà comment quarante ans ont passé. Je ne m'en doutais guère lorsque je commençai. Je croyais faire un abrégé de quelques volumes peut-être en quatre ans, en six ans. Mais on n'abrège que ce qui est bien connu. Et ni moi, ni personne alors ne savait cette histoire.

Après mes deux premiers volumes seulement, j'entrevis dans ses perspectives immenses cette *terra incognita*. Je dis : « Il faut dix ans. » ... Non, mais vingt, mais trente.... Et le chemin allait s'allongeant devant moi. Je ne m'en plaignais pas. Aux voyages de découvertes, le cœur s'étend, grandit, ne voit plus que le but. On s'oublie tout à fait. Il m'en advint ainsi. Poussant toujours plus loin dans ma poursuite ardente, je me perdis de vue, je m'absentai de moi. J'ai passé à côté du monde, et j'ai pris l'histoire pour la vie.

La voici écoulée. Je ne regrette rien. Je ne demande rien. Eh! que demanderais-je, chère France, avec qui j'ai vécu, que je quitte à si grand regret! Dans quelle communauté j'ai passé avec toi quarante années (dix siècles)! Que d'heures passionnées, nobles, austères, nous eûmes ensemble, souvent, l'hiver même, avant l'aube! Que de jours de labeur et d'étude au fond des archives! Je travaillais pour toi, j'allais, venais, cherchais,

écrivais. Je donnais chaque jour de moi-même tout, peut-être encore plus. Le lendemain matin, te trouvant à ma table, je me croyais le même, fort de ta vie puissante et de ta jeunesse éternelle.

Mais comment, ayant eu ce bonheur singulier d'une telle société, ayant longues années vécu de ta grande âme, n'ai-je pas profité plus en moi? Ah! c'est que pour te refaire tout cela il m'a fallu reprendre ce long cours de misère, de cruelle aventure, de cent choses morbides et fatales. J'ai bu trop d'amertumes. J'ai avalé trop de fléaux, trop de vipères et trop de rois.

Eh bien! ma grande France, s'il a fallu pour retrouver ta vie, qu'un homme se donnât, passât et repassât tant de fois le fleuve des morts, il s'en console, te remercie encore. Et son plus grand chagrin, c'est qu'il faut te quitter ici.

La Bretagne[1].

L'histoire de France commence avec la langue française. La langue est le signe principal d'une nationalité. Le premier monument de la nôtre est le serment dicté par Charles le Chauve à son frère, au traité de 843. C'est dans le demi-siècle suivant que les diverses parties de la France, jusque-là confondues dans une obscure et vague unité, se caractérisent chacune par une dynastie féodale. Les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises. Nous savons maintenant où les prendre, et, en même temps qu'elles existent et agissent à part, elles prennent peu à peu une voix; chacune a son histoire, chacune se raconte elle-même.

[1] Extrait du *tableau de la France*, placé au début du t. II (*Moyen âge et féodalité*; cf. p. 316, n. 1).

La variété infinie du monde féodal, la multiplicité d'objets par laquelle il fatigue d'abord la vue et l'attention, n'en est pas moins la révélation de la France. Pour la première fois elle se produit dans sa forme géographique. Lorsque le vent emporte ce vain et uniforme brouillard, dont l'empire allemand avait tout couvert et tout obscurci, le pays apparaît, dans ses diversités locales, dessiné par ses montagnes, par ses rivières. Les divisions politiques répondent ici aux divisions physiques. Bien loin qu'il y ait, comme on l'a dit, confusion et chaos, c'est un ordre, une régularité inévitable et fatale. Chose bizarre! nos quatre-vingt-six départements répondent, à peu de chose près, aux quatre-vingt-six districts des capitulaires, d'où sont sorties la plupart des souverainetés féodales, et la Révolution, qui venait donner le dernier coup à la féodalité, l'a imitée malgré elle.

On l'a dit, *Paris, Rouen, le Havre, sont une même ville dont la Seine est la grand'rue.* Éloignez-vous au midi de cette rue magnifique, où les châteaux touchent aux châteaux, les villages aux villages; passez de la Seine-Inférieure au Calvados, et du Calvados à la Manche, quelles que soient la richesse et la fertilité de la contrée, les villes diminuent de nombre, les cultures aussi, les pâturages augmentent. Le pays est sérieux; il va devenir triste et sauvage. Aux châteaux altiers de la Normandie vont succéder les bas manoirs bretons. Le costume semble suivre le changement de l'architecture. Le bonnet triomphal des femmes de Caux, qui annonce si dignement les filles des conquérants de l'Angleterre, s'évase vers Caen, s'aplatit dès Villedieu; à Saint-Malo, il se divise, et figure au vent, tantôt les ailes d'un moulin, tantôt les voiles d'un vaisseau. D'autre part, les habits de peau commencent à Laval. Les forêts qui vont s'épais-

sissant, la solitude de la Trappe, où les moines mènent en commun la vie sauvage, les noms expressifs des villes, Fougères et Rennes (Rennes veut dire aussi fougère[1]), les eaux grises de la Mayenne et de la Vilaine, tout annonce la rude contrée.

C'est par là, toutefois, que nous voulons commencer l'étude de la France. L'aînée de la monarchie, la province celtique, mérite le premier regard. De là nous descendrons aux vieux rivaux des Celtes, aux Basques ou Ibères, non moins obstinés dans leurs montagnes que le Celte dans ses landes et ses marais. Nous pourrons passer ensuite aux pays mêlés par la conquête romaine et germanique. Nous aurons étudié la géographie dans l'ordre chronologique, et voyagé à la fois dans l'espace et dans le temps.

La pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, étend ses champs de quartz et de schiste, depuis les ardoisières de Châteaulin près Brest, jusqu'aux ardoisières d'Angers. C'est là son étendue géologique. Toutefois, d'Angers à Rennes, c'est un pays disputé et flottant, un *border*[2] comme celui d'Angleterre et d'Écosse, qui a échappé de bonne heure à la Bretagne. La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac et Châtelaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne *bretonnante*, pays devenu tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif; peu français, tant il est gaulois; et qui nous aurait échappé plus d'une fois, si nous ne le tenions serré, comme dans des pinces et des tenailles, entre quatre

1. Michelet (ou son autorité) a dû établir un rapprochement entre le breton moderne *raden*, « fougère », et le nom latin de Rennes, *Redones*, rapprochement que rien ne justifie (communication de M. Loth).
2. Terre frontière, marche, entre l'Angleterre et l'Écosse.

villes françaises d'un génie rude et fort : Nantes et Saint-Malo, Rennes et Brest.

Et pourtant cette pauvre vieille province nous a sauvés plus d'une fois; souvent, lorsque la patrie était aux abois et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger. Quand les hommes du Nord couraient impunément nos côtes et nos fleuves, la résistance commença par le Breton Noménoé; les Anglais furent repoussés au XIVe siècle par Duguesclin, au XVe, par Richemont; au XVIIe, poursuivis sur toutes les mers par Duguay-Trouin. Les guerres de la liberté religieuse, et celles de la liberté politique, n'ont pas de gloires plus innocentes et plus pures que Lanoue et La Tour-d'Auvergne, le premier grenadier de la République. C'est un Nantais, si l'on en croit la tradition, qui aurait poussé le dernier cri de Waterloo : *La garde meurt et ne se rend pas.*

Le génie de la Bretagne[1], c'est un génie d'indomptable résistance et d'opposition intrépide, opiniâtre, aveugle; témoin Moreau, l'adversaire de Bonaparte. La chose est plus sensible encore dans l'histoire de la philosophie et de la littérature. Le Breton Pélage[2], qui mit l'esprit stoïcien dans le christianisme, et réclama le premier dans l'Église en faveur de la liberté humaine, eut pour suc-

1. Autre portrait, un peu différent, de la race bretonne, chez Renan (*Souvenirs d'enfance*, 1883, p. 75) : « Le trait caractéristique de la race bretonne, à tous ses degrés, est l'idéalisme, la poursuite d'une fin morale ou intellectuelle, souvent erronée, toujours désintéressée. Jamais race ne fut plus impropre à l'industrie, au commerce. On obtient tout d'elle par le sentiment de l'honneur; ce qui est lucre lui paraît peu digne du galant homme; l'occupation noble est à ses yeux celle par laquelle on ne gagne rien, par exemple celle du soldat, celle du marin, celle du prêtre, celle du vrai gentilhomme, qui ne tire de sa terre que le fruit convenu par l'usage sans chercher à l'augmenter, celle du magistrat, celle de l'homme voué au travail de la pensée. »

2. Début du Ve siècle. D'après Pélage, nous naissons avec la capacité de faire le bien ou le mal : ni l'un ni l'autre n'existent en nous par le fait de la naissance, l'un et l'autre sont le résultat de la volonté.

cesseurs le Breton Abailard et le Breton Descartes. Tous trois ont donné l'élan à la philosophie de leur siècle. Toutefois, dans Descartes même, le dédain des faits, le mépris de l'histoire et des langues, indique assez que ce génie indépendant, qui fonda la psychologie et doubla les mathématiques, avait plus de vigueur que d'étendue.

Cet esprit d'opposition, naturel à la Bretagne, est marqué au dernier siècle et au nôtre par deux faits contradictoires en apparence. La même partie de la Bretagne (Saint-Malo, Dinan et Saint-Brieuc) qui a produit, sous Louis XV, Duclos, Maupertuis et Lamétrie, a donné, de nos jours, Chateaubriand et La Mennais.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur la contrée.

A ses deux portes, la Bretagne a deux forêts, le Bocage normand et le Bocage vendéen; deux villes, Saint-Malo et Nantes, la ville des corsaires et celle des négriers. L'aspect de Saint-Malo est singulièrement laid et sinistre; de plus, quelque chose de bizarre que nous retrouverons par toute la presqu'île, dans les costumes, dans les tableaux, dans les monuments[1]. Petite ville, riche, sombre et triste, nid de vautours ou d'orfraies, tour à tour île et presqu'île selon le flux ou le reflux; tout bordé d'écueils sales et fétides, où le varech pourrit à plaisir. Au loin, une côte de rochers blancs, anguleux, découpés comme au rasoir. La guerre est le bon temps pour Saint-Malo; ils ne connaissent pas de plus charmante fête. Quand ils ont eu récemment l'espoir de courir sus aux vaisseaux hollandais, il fallait les voir sur leurs noires murailles avec leurs longues-vues, qui couvaient déjà l'Océan[2].

1. Par exemple, dans les clochers penchés, ou découpés en jeux de cartes, ou lourdement étagés de balustrades, qu'on voit à Tréguier et à Landerneau; dans la cathédrale tortueuse de Quimper, où le chœur est de travers par rapport à la nef; dans la triple église de Vannes, etc. Saint-Malo n'a pas de cathédrale, malgré ses belles légendes.]

2. L'auteur était à Saint-Malo au mois de septembre 1831.] — Michelet

A l'autre bout, c'est Brest, le grand port militaire, la pensée de Richelieu, la main de Louis XIV; fort, arsenal et bagne, canons et vaisseaux, armées et millions, la force de la France entassée au bout de la France : tout cela dans un port serré, où l'on étouffe entre deux montagnes chargées d'immenses constructions. Quand vous parcourez ce port, c'est comme si vous passiez dans une petite barque entre deux vaisseaux de haut bord; il semble que ses lourdes masses vont venir à vous et que vous allez être pris entre elles. L'impression générale est grande, mais pénible. C'est un prodigieux tour de force, un défi porté à l'Angleterre et à la nature. J'y sens partout l'effort, et l'air du bagne et la chaîne du forçat. C'est justement à cette pointe où la mer, échappée du détroit de la Manche, vient briser avec tant de fureur que nous avons placé le grand dépôt de notre marine. Certes, il est bien gardé. J'y ai vu mille canons[1]. L'on n'y entrera pas; mais l'on n'en sort pas comme on veut. Plus d'un vaisseau a péri à la passe de Brest[2]. Toute cette côte est un cimetière. Il s'y perd soixante embarcations chaque hiver. La mer est anglaise d'inclination; elle n'aime pas la France; elle brise nos vaisseaux; elle ensable nos ports[3].

Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest; c'est la limite extrême, la pointe, la proue de l'ancien monde. Là, les deux ennemis sont en face : la terre et la mer, l'homme et la nature. Il faut voir quand elle s'émeut, la furieuse, quelles monstrueuses vagues elle entasse à la pointe de Saint-Mathieu, à cinquante, à soixante, à quatre-vingts pieds; l'écume vole jusqu'à l'é-

fitle voyage de Bretagne en compagnie de Chéruel, son élève et ami.

1. A l'arsenal, sans compter les batteries (1833).]

2. Par exemple, *le Républicain*, vaisseau de cent vingt canons, en 1793.]

3. Dieppe, le Havre, la Rochelle, Cette, etc.]

glise où les mères et les sœurs sont en prières[1]. Et même dans les moments de trêve, quand l'Océan se tait, qui a parcouru cette côte funèbre sans dire ou sentir en soi : *Tristis usque ad mortem!*

C'est qu'en effet il y a là pis que les écueils, pis que la tempête. La nature est atroce, l'homme est atroce, et ils semblent s'entendre. Dès que la mer leur jette un pauvre vaisseau, ils courent à la côte, hommes, femmes et enfants; ils tombent sur cette curée. N'espérez pas arrêter ces loups, ils pilleraient tranquillement sous le feu de la gendarmerie[2]. Encore s'ils attendaient toujours le naufrage, mais on assure qu'ils l'ont souvent préparé. Souvent, dit-on, une vache, promenant à ses cornes un fanal mouvant, a mené les vaisseaux sur les écueils. Dieu sait alors quelles scènes de nuit! On en a vu qui, pour arracher une bague au doigt d'une femme qui se noyait, lui coupaient le doigt avec les dents[3].

L'homme est dur sur cette côte. Fils maudit de la création, vrai Caïn, pourquoi pardonnerait-il à Abel? La nature ne lui pardonne pas. La vague l'épargne-t-elle quand, dans les terribles nuits de l'hiver, il va par les écueils attirer le varech flottant qui doit engraisser son champ stérile, et que si souvent le flot apporte l'herbe et emporte l'homme? L'épargne-t-elle quand il glisse en tremblant sous la pointe du Raz, aux rochers rouges où s'abîme l'*enfer de Plogoff*, à côté de la *baie des Trépassés*,

1. *Goélans, goélans,*
Ramenez-nous nos maris, nos amans!]

2. Attesté par les gendarmes mêmes. Du reste, ils semblent envisager le *bris* comme une sorte de droit d'alluvion. Ce terrible droit de *bris* était, comme on sait, l'un des privilèges féodaux les plus lucratifs. Le vicomte de Léon disait, en parlant d'un écueil : « J'ai là une pierre plus précieuse que celles qui ornent la couronne des rois ».]

3. Je rapporte cette tradition du pays sans la garantir. Il est superflu d'ajouter que la trace de ces mœurs barbares disparaît chaque jour.]

où les courants portent les cadavres depuis tant de siècles? C'est un proverbe breton : « Nul n'a passé le Raz sans mal ou sans frayeur. » Et encore : « Secourez-moi, grand Dieu, à la pointe du Raz, mon vaisseau est si petit, et la mer est si grande! »

Là, la nature expire, l'humanité devient morne et froide. Nulle poésie, peu de religion ; le christianisme y est d'hier. Michel Noblet[1] fut l'apôtre de Batz en 1648. Dans les îles de Sein, de Batz, d'Ouessant, les mariages sont tristes et sévères. Les sens y semblent éteints; plus d'amour, de pudeur, ni de jalousie. Les filles font, sans rougir, les démarches pour leur mariage. La femme y travaille plus que l'homme, et dans les îles d'Ouessant, elle y est plus grande et plus forte. C'est qu'elle cultive la terre; lui, il reste assis au bateau, bercé et battu par la mer, sa rude nourrice. Les animaux aussi s'altèrent et semblent changer de nature. Les chevaux, les lapins sont d'une étrange petitesse dans ces îles.

Asseyons-nous à cette formidable pointe du Raz, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds, d'où nous voyons sept lieues de côtes. C'est ici, en quelque sorte, le sanctuaire du monde celtique. Ce que vous apercevez par delà la baie des Trépassés, est l'île de Sein, triste banc de sable sans arbres et presque sans abri; quelques familles y vivent, pauvres et compatissantes, qui, tous les ans, sauvent des naufragés. Cette île était la demeure des vierges sacrées qui donnaient aux Celtes beau temps ou naufrage. Là, elles célébraient leur triste et meurtrière orgie; et les navigateurs entendaient avec effroi de la pleine mer le bruit des cymbales barbares.

1. Michel Le Nobletz, prêtre breton, 1577-1652, se fit bâtir une cellule à Tremenach, et de là évangélisa la Basse-Bretagne, un peu prophète, un peu sorcier, très aimé et très sincère, et excellent homme.

Cette île, dans la tradition, est le berceau de Myrddyn, le Merlin du moyen âge. Son tombeau est de l'autre côté de la Bretagne, dans la forêt de Broceliande, sous la fatale pierre où sa Vyvyan l'a enchanté. Tous ces rochers que vous voyez, ce sont des villes englouties; c'est Douarnenez, c'est Is, la Sodome bretonne; ces deux corbeaux, qui vont toujours volant lourdement au rivage, ne sont rien autre que les âmes du roi Grallon et de sa fille; et ces sifflements, qu'on croirait ceux de la tempête, sont les *crierien*, ombres des naufragés qui demandent la sépulture.

A Lanvau, près Brest, s'élève, comme la borne du continent, une grande pierre brute. De là, jusqu'à Lorient, et de Lorient à Quiberon et Carnac, sur toute la côte méridionale de la Bretagne, vous ne pouvez marcher un quart d'heure sans rencontrer quelques-uns de ces monuments informes qu'on appelle druidiques. Vous les voyez souvent de la route dans des landes couvertes de houx et de chardons. Ce sont de grosses pierres basses, dressées et souvent un peu arrondies par le haut; ou bien, une table de pierre portant sur trois ou quatre pierres droites. Qu'on veuille y voir des autels, des tombeaux, ou de simples souvenirs de quelque événement, ces monuments ne sont rien moins qu'imposants, quoi qu'on ait dit[1]. Mais l'impression en est triste, ils ont quelque chose de singulièrement rude et rebutant. On croit sentir dans ce premier essai de l'art une main déjà intelligente, mais aussi dure, aussi peu humaine que le roc qu'elle a façonné. Nulle inscription, nul signe, si ce n'est peut-être sous

1. Alexandre Bertrand (*la Gaule avant les Gaulois*, 2e édit., 1891) a démontré que « les *dolmens* et *allées couvertes* [les tables de pierre de Michelet] étaient des monuments funéraires, tombeaux de chefs de famille ou de tribu ». Quant aux *menhirs* [pierres dressées], ce seraient, d'après lui, des pierres de souvenir, destinées à rappeler la mémoire d'un événement. Il serait possible que ce fût également des pierres funéraires.

les pierres renversées de Loc Maria Ker, encore si peu distincts, qu'on est tenté de les prendre pour des accidents naturels[1]. Si vous interrogez les gens du pays, ils répondront brièvement que ce sont les maisons des Korrigans, des Courils, petits hommes lascifs qui, le soir, barrent le chemin, et vous forcent de danser avec eux jusqu'à ce que vous en mouriez de fatigue. Ailleurs, ce sont les fées qui, descendant des montagnes en filant, ont apporté ces rocs dans leur tablier[2]. Ces pierres éparses sont toute une noce pétrifiée. Une pierre isolée, vers Morlaix, témoigne du malheur d'un paysan qui, pour avoir blasphémé, a été avalé par la lune[3].

Je n'oublierai jamais le jour où je partis de grand matin d'Auray, la ville sainte des chouans, pour visiter, à quelques lieues, les grands monuments druidiques de Loc Maria Ker et de Carnac. Le premier de ces villages, à l'embouchure de la sale et fétide rivière d'Auray, *avec ses îles du Morbihan, plus nombreuses qu'il n'y a de jours dans l'an*, regarde par-dessus une petite baie la plage de Quiberon, de sinistre mémoire. Il tombait du brouillard, comme il y en a sur ces côtes la moitié de l'année. De mauvais ponts sur des marais, puis le bas et sombre manoir avec la longue avenue de chênes qui s'est religieusement conservée en Bretagne; des bois fourrés et bas, où les vieux arbres même ne s'élèvent jamais bien haut; de temps en temps un paysan qui

1. Ce sont des dessins gravés au silex et très informes : combinaisons de cercles, zigzags, lignes ondulées, etc.

2. C'est la forme que la tradition prend dans l'Anjou. Transplantée dans les belles provinces de la Loire, elle revêt ainsi un caractère gracieux, et toutefois grandiose dans sa naïveté.]

3. Cet astre est toujours redoutable aux populations celtiques. Ils lui disent pour en détourner la malfaisante influence : « Tu nous trouves bien, laisse-nous bien ». Quand elle se lève, ils se mettent à genoux, et disent un *Pater* et un *Ave*. Dans plusieurs lieux, ils l'appellent Notre-Dame.]

passe sans regarder; mais il vous a bien vu avec son œil oblique d'oiseau de nuit. Cette figure explique leur fameux cri de guerre, et le nom de *chouans*, que leur donnaient les *bleus*. Point de maisons sur les chemins; ils reviennent chaque soir au village. Partout de grandes landes, tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes; ailleurs, ce sont des campagnes blanches de sarrasin. Cette neige d'été, ces couleurs sans éclat et comme flétries d'avance, affligent l'œil plus qu'elles ne le récréent, comme cette couronne de paille et de fleurs dont se pare la folle d'*Hamlet*. En avançant vers Carnac, c'est encore pis. Véritables plaines de roc où quelques moutons noirs paissent le caillou. Au milieu de tant de pierres, dont plusieurs sont dressées d'elles-mêmes, les alignements de Carnac n'inspirent aucun étonnement. Il en reste quelques centaines debout; la plus haute a quatorze pieds.

Le Morbihan est sombre d'aspect et de souvenirs; pays de vieilles haines, de pèlerinages et de guerre civile, terre de caillou et race de granit. Là, tout dure; le temps y passe plus lentement. Les prêtres y sont très forts. C'est pourtant une grave erreur de croire que ces populations de l'Ouest, bretonnes et vendéennes, soient profondément religieuses : dans plusieurs cantons de l'Ouest, le saint qui n'exauce pas les prières risque d'être vigoureusement fouetté [1]. En Bretagne, comme en Irlande, le catholicisme est cher aux hommes comme symbole de la nationalité. La religion y a surtout une influence politique. Un prêtre irlandais qui se fait ami des Anglais est bientôt chassé du pays. Nulle église, au

1. Dans la Cornouaille. — Il leur est arrivé de même, dans les guerres des chouans, de battre leurs chefs, et de leur obéir un moment après.]

moyen âge, ne resta plus longtemps indépendante de Rome que celle d'Irlande et de Bretagne. La dernière essaya longtemps de se soustraire à la primatie de Tours, et lui opposa celle de Dol.

La noblesse innombrable et pauvre de la Bretagne était plus rapprochée du laboureur. Il y avait là aussi quelque chose des habitudes de clan. Une foule de familles de paysans se regardaient comme nobles; quelques-uns se croyaient descendus d'Arthur ou de la fée Morgane, et plantaient, dit-on, des épées pour limites à leurs champs. Ils s'asseyaient et se couvraient devant leur seigneur en signe d'indépendance. Dans plusieurs parties de la province, le servage était inconnu : les domaniers et quevaisiers[1], quelque dure que fût leur condition, étaient libres de leur corps, si leur terre était serve. Devant le plus fier des Rohan[2], ils se seraient redressés en disant, comme ils font, d'un ton si grave : *Me zo deuzar armoriq*, « et moi aussi je suis Breton ». Un mot profond a été dit sur la Vendée, et il s'applique aussi à la Bretagne : *Ces populations sont au fond républicaines*; républicanisme social, non politique[3].

Ne nous étonnons pas que cette race celtique, la plus obstinée de l'ancien monde, ait fait quelques efforts dans ces derniers temps pour prolonger encore sa nationalité; elle l'a défendue de même au moyen âge. Pour que l'Anjou prévalût au XIIe siècle sur la Bretagne, il a fallu que les Plantagenets devinssent, par deux mariages, rois d'Angleterre et ducs de Normandie et d'Aquitaine.

1. Termes particuliers à la Bretagne pour désigner les possesseurs de terres soumises à certains droits féodaux (dans la *quevaise*, le dernier enfant du quevaisier hérite seul de la quevaise).

2. On connaît les prétentions de cette famille descendue des Mac Tiern de Léon. Au XVIe siècle, ils avaient pris cette devise qui résume leur histoire : *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.*]

3. Témoignage de M. le capitaine Galleran, à la cour d'assises de Nantes, octobre 1832.]

La Bretagne, pour leur échapper, s'est donnée à la France, mais il leur a fallu encore un siècle de guerre entre les partis français et anglais, entre les Blois et les Montfort. Quand le mariage d'Anne avec Louis XII eut réuni la province au royaume, quand Anne eut écrit sur le château de Nantes la vieille devise du château des Bourbons (*Qui qu'en grogne, tel est mon plaisir*), alors commença la lutte légale des États, du Parlement de Rennes, sa défense du droit coutumier contre le droit romain, la guerre des privilèges provinciaux contre la centralisation monarchique. Comprimée durement par Louis XIV [1], la résistance recommença sous Louis XV, et La Chalotais, dans un cachot de Brest, écrivit avec un cure-dent son courageux factum contre les Jésuites.

Aujourd'hui la résistance expire, la Bretagne devient peu à peu toute France. Le vieil idiome, miné par l'infiltration continuelle de la langue française, recule peu à peu. Le génie de l'improvisation poétique, qui a subsisté si longtemps chez les Celtes d'Irlande et d'Écosse, qui chez nos Bretons même n'est pas tout à fait éteint, devient pourtant une singularité rare. Jadis, aux demandes de mariage, le bazvalan [2] chantait un couplet de sa composition ; la jeune fille répondait quelques vers. Aujourd'hui ce sont des formules apprises par cœur qu'ils débitent. Les essais, plus hardis qu'heureux, des Bretons qui ont essayé de raviver par la science la nationalité de leur pays, n'ont été accueillis que par la risée. Moi-même j'ai vu à T*** le savant ami de Le Brigant [3], le vieux M. D***

1. Voir les Lettres de Mme de Sévigné, 1675, de septembre en décembre. Il y eut un très grand nombre d'hommes roués, pendus, envoyés aux galères. Elle en parle avec une légèreté qui fait mal.]

2. Le bazvalan était celui qui se chargeait de demander les filles en mariage. C'était le plus souvent un tailleur, qui se présentait avec un bas bleu et un blanc.]

3. Le Brigant (1720-1804), philologue un peu fantaisiste, prétendait que le celtique était la langue mère de tous les idiomes.

(qu'ils ne connaissent que sous le nom de M. Système)[1]. Au milieu de cinq ou six volumes dépareillés[2], le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone qui, pourtant, n'était pas sans charme. Je ne pus voir, sans compassion profonde, ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes.

Matérialisme profond du monde féodal[3].

Il y a en ce monde-là quelque chose qui le condamne et le voue à la ruine : c'est son matérialisme profond. L'homme s'est attaché à la terre, il a pris racine dans le rocher où s'élève sa tour. *Nulle terre sans seigneur*, nul seigneur sans terre. L'homme appartient à un lieu; il est jugé, selon qu'on peut dire qu'il est *de haut* ou *de bas lieu*. Le voilà localisé, immobile, fixé sous la masse de son pesant château, de sa pesante armure.

1. Voyez, dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, de Renan, les pages charmantes sur le « bonhomme Système », son compatriote de Tréguier. « Je n'ai jamais su son nom, et même je crois que personne ne le savait », dit Renan. « Sa résignation, sa mine souriante, paraissaient une vision d'un autre monde. On ne comprenait pas, mais on sentait en lui quelque chose de supérieur; on s'inclinait. » Michelet, qui visitait la Bretagne au moment où mourut ce « saint philosophe », nous a conservé son nom dans les notes de son voyage. Il s'appelait Duigon. Il est étonnant que Renan ne l'ait point connu.

2. Renan, p. 108 : « Il possédait une bibliothèque très considérable composée d'écrits du XVIIIe siècle. » Renan ajoute, il est vrai, qu'il prêtait ses livres. Il y a, du reste, un certain contraste entre les deux portraits : pour Renan, Système est le type du *philosophe déiste*; pour Michelet, du *dernier Celte*. On peut voir, par cet exemple, combien il peut être puéril de faire d'un homme le symbole d'une époque et d'une idée.

3. Cf. plus haut, pages 134 et suiv., p. 172 et s., ce que dit Guizot.

La terre, c'est l'homme; à elle appartient la véritable personnalité. Comme personne, elle est invisible; elle doit rester une et passer à l'aîné. Personne immortelle, indifférente, impitoyable, elle ne connaît point la nature ni l'humanité. L'aîné possédera seul; que dis-je? c'est lui qui est possédé : les usages de sa terre le dominent, ce fier baron; sa terre le gouverne, lui impose ses devoirs; selon la forte expression du moyen âge, il faut *qu'il serve son fief.*

Le fils aura tout, le fils aîné. La fille n'a rien à demander; n'est-elle pas dotée du petit chapeau de roses et du baiser de sa mère? Les puînés, oh! leur héritage est vaste! Ils n'ont pas moins que toutes les grandes routes, et par-dessus, toute la voûte du ciel. Leur lit, c'est le seuil de la maison paternelle; ils pourront de là, les soirs d'hiver, grelottants et affamés, voir leur aîné seul au foyer où ils s'assirent eux aussi dans le bon temps de leur enfance, et peut-être leur fera-t-il jeter quelques morceaux, nonobstant le grognement de ses chiens. Doucement, mes dogues, ce sont mes frères; il faut bien qu'ils aient quelque chose aussi.

La chanson de Roland[1].

Que la liberté est féconde! Voilà que les pierres se font hommes; les enfants multiplient sans nombre; les

1. Cf. Gaston Paris, *la Poésie du moyen âge*, t. I, p. 107 (*la Chanson de Roland et la nationalité française*) : « Il y a huit siècles, alors qu'aucune des nations de l'Europe n'avait encore pris véritablement conscience d'elle-même, quand plusieurs d'entre elles, comme l'Angleterre, attendaient encore pour leur formation des éléments essentiels, la patrie française était fondée : le sentiment national existait dans ce qu'il a de plus intime, de plus noble et de plus tendre. C'est dans la *Chanson de Roland* qu'apparaît cette divine expression de « douce France », dans laquelle s'est exprimé avec tant de grâce et de

peuples grouillent de la terre. Et ce n'est pas seulement le nombre qui croît, mais le cœur augmente, la vie forte et l'inspiration. On ne veut pas seulement faire de grandes choses, on veut les dire. Le guerrier chante ses guerres. C'est ce que dit encore très expressément le chroniqueur : « Les preux chantaient. » Qu'on n'espère pas me faire croire que le jongleur mercenaire qui chante au XIIe siècle, que le chapelain domestique qui écrit au XIIIe siècle, soient les auteurs de pareils chants. Dans le plus ancien qui nous reste, la sublime *Chanson de Roland*, quoique nous ne l'ayons encore que dans sa forme féodale, j'entends la forte voix du peuple et le grave accent des héros.

La pénétrante critique de l'éditeur a démêlé qu'elle est antérieure aux croisades, antérieure à l'âge des poèmes composés dans les châteaux pour l'amusement du baron. Le caractère de ceux-ci, tels que les *Quatre Fils Aymon*, est la haine de la royauté et du gouverne-

profondeur l'amour que cette terre aimable entre toutes inspirait déjà à ses enfants....

« L'amour du sol, l'honneur national, voilà deux des sentiments qui concourent à la formation de la nationalité française d'abord; joignons-y ce qui fait le plus fort ciment des sociétés humaines, l'amour des institutions nationales. L'Empereur incarne pour ainsi dire aux yeux de tous ses guerriers la France elle-même; ils parlent de conserver son honneur et de servir ses desseins avec autant d'enthousiasme qu'ils parlent de protéger et d'honorer la patrie; Charlemagne, de son côté, s'identifie avec la nation qu'il guide, et c'est dans son cœur que la France pleure le plus amèrement les héros morts à Roncevaux. Trois fois il se pâme de douleur sur leurs corps sanglants; il les venge de leurs meurtriers, et ensuite, quand la France est de nouveau menacée, il n'hésite pas, dans la grande bataille qui termine le poème, à combattre lui-même le chef de l'armée ennemie, qu'il tue de sa main. Autour de lui ses pairs font entendre une voix toujours écoutée; au delà de ce Conseil auguste, la foule des Français s'incline devant son chef avec fierté et respect. Tous saluent en lui, non pas le maître imposé par la crainte, mais le symbole vivant de la nation, le grand roi qui les dirige avec sagesse et puissance, celui que la France *avoue*, pour employer une des belles expressions de cette vieille langue.

« Tous ces traits concourent à donner à la *Chanson de Roland* son caractère grandiose, à en faire un monument incomparable, non seulement de notre poésie, mais de notre nationalité.... »

ment central; ils portent tout l'intérêt sur le vassal révolté. Charlemagne y est un sot; il est le jouet d'un sorcier. Triste majesté qui dort sur son trône, la tête couronnée d'un torchon, et s'éveille, aux rires de la cour, pour voir en sa main une bûche éteinte au lieu de l'épée de l'Empire. Ce sont là des choses trouvées en pleine féodalité pendant le sommeil de la royauté. Au contraire, dans le xe siècle, dans le grand combat contre les barbares, on regrette, on admire et bénit l'ancienne unité impériale. Rien entre l'empereur et le peuple. Les Roland, les Olivier, n'en sont nullement séparés; ils ne sont que le peuple armé. C'est ce qui fait la grandeur étonnante de ce poème.

Dominicains et Franciscains.

Les Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, sur lesquels le pape essaya de soutenir l'Église en ruine, eurent une mission commune, la prédication. Le premier âge des monastères, l'âge du travail et de la culture, où les Bénédictins avaient défriché la terre et l'esprit des Barbares, cet âge était passé. Celui des prédicateurs de la croisade, des moines de Cîteaux et de Clairvaux, avait fini avec la croisade. Au temps de Grégoire VII, l'Église avait déjà été sauvée par les moines auxiliaires de la papauté. Mais les moines auxiliaires et reclus ne servaient plus guère, lorsque les hérétiques couraient le monde pour répandre leurs doctrines. Contre de tels prêcheurs, l'Église eut ses *prêcheurs*, c'est le nom même de l'Ordre de Saint-Dominique. Le monde venant moins à elle, elle alla à lui[1]. Le Tiers-Ordre de Saint-

1. Les Universités venaient de quitter saint Augustin pour Aristote : les Mendiants remontèrent à saint Augustin.]

Dominique et de Saint-François reçut une foule d'hommes qui ne pouvaient quitter le siècle, et cherchaient à accorder les devoirs du monde et la perfection monastique. Saint Louis et sa mère appartenaient au Tiers-Ordre de Saint-François.

Telle fut l'influence commune des deux Ordres. Toutefois ils eurent, dans cette ressemblance, un caractère divers. Celui de Saint-Dominique, fondé par un esprit austère, par un gentilhomme espagnol, né sous l'inspiration sanguinaire de Cîteaux, au milieu de la croisade de Languedoc, s'arrêta de bonne heure dans la carrière mystique, et n'eut ni la fougue ni les écarts de l'Ordre de Saint-François. Il fut le principal auxiliaire des papes jusqu'à la fondation des Jésuites. Les Dominicains furent chargés de régler et de réprimer. Ils eurent l'inquisition et l'enseignement de la théologie dans l'enceinte même du palais pontifical. Pendant que les Franciscains couraient le monde dans le dévergondage de l'inspiration, tombant, se relevant de l'obéissance à la liberté, de l'hérésie à l'orthodoxie; embrassant le monde et l'agitant des transports de l'amour mystique, le sombre esprit de Saint-Dominique s'enferma au sacré palais de Latran, aux voûtes granitiques de l'Escurial.

L'Ordre de Saint-François fut moins embarrassé; il se lança tête baissée dans l'amour de Dieu; il s'écria, comme plus tard Luther : « Périsse la loi, vive la grâce ! » Le fondateur de cet Ordre vagabond fut un marchand ou colporteur d'Assise. On appelait cet Italien *François*, parce qu'en effet il ne parlait guère que *français*. « C'était », dit son biographe, « dans sa première jeunesse, un homme de vanité, un bouffon, un farceur, un chanteur; léger, prodigue, hardi.... Tête ronde, front petit, yeux noirs et sans malice, sourcils droits, nez droit et fin, oreilles petites et comme dressées,

langue aiguë et ardente, voix véhémente et douce: dents serrées, blanches, égales; lèvres minces, barbe rare, col grêle, bras courts, doigts longs, ongles longs, jambe maigre, pied petit, de chair peu ou point. » Il avait vingt-cinq ans lorsqu'une vision le convertit. Il monte à cheval, va vendre ses étoffes à Foligno, en rapporte le prix à un vieux prêtre, et, sur son refus, jette l'argent par la croisée. Il veut du moins rester avec le prêtre, mais son père le poursuit; il se sauve, vit un mois dans un trou; son père le rattrape, le charge de coups; le peuple le poursuit à coups de pierres. Les siens l'obligent de renoncer juridiquement à tout son bien en présence de l'évêque. C'était sa plus grande joie; il rend à son père tous ses habits, sans garder même un caleçon : l'évêque lui jette son manteau.

Le voilà lancé sur la terre; il parcourt les forêts en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est : « Je suis », dit-il, « le héraut qui proclame le Grand Roi. » Ils le plongent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le saint; il s'en tire et poursuit sa route. Les oiseaux chantent avec lui: il les prêche, ils écoutent : « Oiseaux, mes frères, » disait-il, « n'aimez-vous pas votre Créateur, qui vous donne ailes et plumes et tout ce qu'il vous faut? » Puis, satisfait de leur docilité, il les bénit et leur permet de s'envoler. Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et à remercier Dieu. Il les aimait, sympathisait avec elles: il sauvait, quand il pouvait, le lièvre poursuivi par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même, il l'embrassait dans son immense charité. Moissons, vignes, bois, pierres, il fraternisait avec eux tous et les appelait tous à l'amour divin.

Cependant, un pauvre idiot d'Assise s'attacha à lui,

puis un riche marchand laissa tout pour le suivre. Ces premiers Franciscains et ceux qui se joignirent à eux, donnèrent d'abord dans des austérités forcenées, comparables à celles des faquirs de l'Inde, se pendant à des cordes, se serrant de chaînes de fer et d'entraves de bois. Puis, quand ils eurent un peu calmé cette soif de douleur, saint François chercha longtemps en lui-même lequel valait mieux de la prière ou de la prédication. Il y serait encore, s'il ne se fût avisé de consulter sainte Claire et le frère Sylvestre; ils décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus, se ceignit les reins d'une corde et partit pour Rome.

« Tel était son transport », dit le biographe, « quand il parut devant le pape, qu'il pouvait à peine contenir ses pieds, et tressaillait comme s'il eût dansé. » Les politiques de la cour de Rome le rebutèrent d'abord; puis le pape réfléchit et l'autorisa. Il demandait pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de Sainte-Marie-des-Anges, dans le petit champ de la *Portioncule*, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait[1]. Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte où il espérait le martyre; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer.

Tels furent les progrès du nouvel Ordre, qu'en 1219 saint François réunit cinq mille Franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Ces apôtres effrénés de la grâce couraient partout pieds nus, jouant tous les mystères dans leurs sermons, traînant après eux les femmes et les enfants, riant à Noël, pleurant le Vendredi-Saint, développant sans retenue tout ce que le christianisme a d'éléments dramatiques. Le système de

1. Au pied de la colline sur laquelle s'élève la ville d'Assise.

la grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle; c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé.

C'était une grande joie pour saint François d'Assise de faire pénitence dans les rues pour avoir rompu le jeûne et mangé un peu de volaille par nécessité. Il se faisait traîner tout nu, frapper de coups de corde, et l'on criait : « Voici le glouton qui s'est gorgé de poulet à votre insu! » A Noël il se préparait, pour prêcher, une étable, comme celle où naquit le Sauveur. On y voyait le bœuf, l'âne, le foin; pour que rien n'y manquât, lui même il bêlait comme un mouton, en prononçant *Bethléem*, et quand il en venait à nommer le doux Jésus, il se passait la langue sur les lèvres et les léchait comme s'il eût mangé du miel.

Ces folles représentations, ces courses furieuses à travers l'Europe, qu'on ne pouvait comparer qu'aux Bacchanales ou aux pantomimes des prêtres de Cybèle, donnaient lieu, on peut le croire, à bien des excès. Elles ne furent même pas exemptes du caractère sanguinaire qui avait marqué les représentations orgiastiques de l'antiquité[1]. Le tout-puissant génie dramatique qui poussait saint François à l'imitation complète de Jésus, ne se contenta pas de le jouer dans sa vie et sa naissance; il

1. Michelet ne veut pas dire par là qu'elles donnaient lieu à des scènes sanglantes, mais qu'elles faisaient intervenir le souvenir du sang versé par le Christ. Du reste il oublie de dire que les orgies antiques dont il parle avaient une apparence d'opulente brutalité, de bestialité presque, alors que les mystères des Franciscains avaient pour principes le mysticisme, l'idéal et la pauvreté.

lui fallut aussi la passion. Dans ses dernières années on le portait sur une charrette, par les rues et les carrefours, versant le sang par le côté, et imitant par ses stigmates celles du Seigneur.

Ce mysticisme ardent fut vivement accueilli par les femmes, et en revanche, elles eurent bonne part dans la distribution des dons de la grâce. Sainte Clara d'Assise commença les Clarisses[1]. Le dogme de l'Immaculée Conception devint de plus en plus populaire. Ce fut le point principal de la religion, la thèse favorite que soutinrent les théologiens, la croyance chère et sacrée pour laquelle les Franciscains, chevaliers de la Vierge, rompirent des lances. Une dévotion sensuelle embrassa la chrétienté. Le monde entier apparut à saint Dominique dans le capuchon de la Vierge. « La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie[2]. »

1. Cet ordre obtint de saint François, en 1224, une règle particulière.

2. Gebhart, *l'Italie mystique*, 1890, p. 106 : « C'était le dieu des pauvres, que la voix de François tirait d'un bien long sommeil, et qui, de nouveau, souriait au fond des consciences. Et, en même temps, c'était une religion nouvelle que les hommes de bonne volonté recevaient de François d'Assise, comme jadis ils l'avaient reçue sous le ciel étoilé de Bethléem. Nous touchons ici au point capital de l'œuvre franciscaine. Par l'amour et la pitié, François ramenait l'Italie au pacte évangélique : sans théologie ni scolastique, il restaurait le christianisme primitif ; sans hérésie ni lutte, il rajeunissait l'Eglise et donnait à son siècle la liberté religieuse. Il signait un concordat nouveau entre Dieu et la chrétienté. Il réconcilie l'homme avec Dieu. Il dissipe le malentendu séculaire qui avait assombri le christianisme. Il chasse les vieilles terreurs, les angoisses poignantes du moyen âge ; il a mis en Dieu la bonté à la place de l'inflexible justice, et dans le cœur du chrétien, il ramène l'espérance du paradis, la confiance filiale, la paix de la vie terrestre. A la place de l'Eglise, c'est Jésus qu'il offre directement aux consciences. »

L'or, le fisc, le juif (XIVe siècle).

« L'or », dit Christophe Colomb, « est une chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver les âmes en paradis. »

L'époque où nous sommes parvenus doit être considérée comme l'avènement de l'or. C'est le dieu du monde nouveau où nous entrons. — Philippe le Bel, à peine monté sur le trône, exclut les prêtres de ses conseils, pour y faire entrer les banquiers.

Gardons-nous de dire du mal de l'or. Comparé à la propriété féodale, à la terre, l'or est une forme supérieure de la richesse. Petite chose, mobile, échangeable, divisible, facile à manier, facile à cacher, c'est la richesse subtilisée déjà; j'allais dire spiritualisée. Tant que la richesse fut immobile, l'homme, rattaché par elle à la terre et comme enraciné, n'avait guère plus de locomotion que la glèbe sur laquelle il rampait. Le propriétaire était une dépendance du sol : la terre emportait l'homme. Aujourd'hui c'est tout le contraire, il enlève la terre, concentrée et résumée par l'or. Le docile métal sert toute transaction ; il suit, facile et fluide, toute circulation commerciale, administrative. Le gouvernement, obligé d'agir au loin, rapidement, de mille manières, a pour principal moyen d'action les métaux précieux. La création soudaine d'un gouvernement, au commencement du XIVe siècle, crée un besoin subit, infini, de l'argent et de l'or.

Sous Philippe le Bel, le fisc, ce monstre, ce géant, naît altéré, affamé, endenté. Il crie en naissant, comme le Gargantua de Rabelais : A manger, à boire ! L'enfant terrible, dont on ne peut soûler la faim atroce, mangera au besoin de la chair et boira du sang. C'est le cyclope,

l'ogre, la gargouille dévorante de la Seine. La tête du monstre s'appelle Grand Conseil, ses longues griffes sont au Parlement, l'organe digestif est la Chambre des Comptes. Le seul aliment qui puisse l'apaiser, c'est celui que le peuple ne peut lui trouver. Fisc et peuple n'ont qu'un cri, c'est l'or.

Voyez, dans Aristophane, comment l'aveugle et inerte Plutus est tiraillé par ses adorateurs. Ils lui prouvent sans peine qu'il est le dieu des dieux. Et tous les dieux lui cèdent. Jupiter avoue qu'il meurt de faim sans lui, Mercure quitte son métier de dieu, se met au service de Plutus, tourne la broche et lave la vaisselle.

Cette intronisation de l'or à la place de Dieu se renouvelle au XIVe siècle. La difficulté est de tirer cet or paresseux des réduits obscurs où il dort. Ce serait une curieuse histoire que celle du *thesaurus*, depuis le temps où il se tenait tapi sous le dragon de Colchos, des Hespérides ou des Niebelungen, depuis son sommeil au temple de Delphes, au palais de Persépolis. Alexandre, Carthage, Rome, l'éveillent et le secouent[1]. Au moyen âge, il est déjà rendormi dans les églises, où, pour mieux reposer, il prend forme sacrée, croix, chapes, reliquaires. Qui sera assez hardi pour le tirer de là, assez clairvoyant pour l'apercevoir dans la terre où il aime à s'enfouir? Quel magicien évoquera, profanera cette chose sacrée qui vaut toutes choses, cette toute-puissance aveugle que donne la nature?

Le moyen âge ne pouvait atteindre sitôt la grande idée moderne : *l'homme sait créer la richesse*, il change

1. Chacune des grandes révolutions du monde est aussi l'époque des grandes apparitions de l'or. Les Phocéens le font sortir de Delphes, Alexandre de Persépolis; Rome le tire des mains du dernier successeur d'Alexandre; Cortès l'enlève de l'Amérique. Chacun de ces moments est marqué par un changement subit, non seulement dans les prix des denrées, mais aussi dans les idées et dans les mœurs.]

une vile matière en objet précieux, lui donnant la richesse qu'il a en lui, celle de la forme, de l'art, celle d'une volonté intelligente. Il chercha d'abord la richesse, moins dans la forme que dans la matière. Il s'acharna sur cette matière, tourmenta la nature d'un amour furieux, lui demanda ce qu'on demande à ce qu'on aime, la vie même, l'immortalité. Mais, malgré les merveilleuses fortunes des Lulle, des Flamel, l'or tant de fois trouvé n'apparaissait que pour fuir, laissant le souffleur hors d'haleine; il fuyait, fondait impitoyablement, et avec lui la substance de l'homme, son âme, sa vie, mise au fond du creuset.

Alors l'infortuné, cessant d'espérer dans le pouvoir humain, se reniait lui-même, abdiquait tout bien, âme et Dieu. Il appelait le mal, le Diable. Roi des abîmes souterrains, le Diable était sans doute le monarque de l'or. Voyez à Notre-Dame de Paris, et sur tant d'autres églises, la triste représentation du pauvre homme qui donne son âme pour de l'or, qui s'inféode au Diable, s'agenouille devant la Bête, et baise la griffe velue.

Le Diable, persécuté avec les Manichéens et les Albigeois, chassé, comme eux, des villes, vivait alors au désert. Il cabalait sur la prairie avec les sorcières de Macbeth. La sorcellerie, débris des vieilles religions vaincues, avait pourtant cela d'être un appel, non pas seulement à la nature, comme l'alchimie, mais déjà à la volonté; à la volonté mauvaise, au Diable, il est vrai. C'était un mauvais industrialisme, qui, ne pouvant tirer de la volonté les trésors que contient son alliance avec la nature, essayait de gagner, par la violence et le crime, ce que le travail, la patience, l'intelligence peuvent seuls donner[1]

1. C'est la théorie chère à Michelet. Il l'a développée habilement, éloquemment et un peu artificiellement dans son livre sur *la Sorcière*, 1862.

Au moyen âge, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le juif; ou le demi-juif, le Lombard. Le juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage, sur lequel tout le monde crache, c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Prolifique nation, qui par-dessus toutes les autres eut la force multipliante, la force qui engendre, qui féconde à volonté les brebis de Jacob ou les sequins de Shylock. Pendant tout le moyen âge, persécutés, chassés, rappelés, ils ont fait l'indispensable intermédiaire entre le fisc et la victime du fisc, entre l'agent et le patient, pompant l'or d'en bas, et le rendant au roi par en haut avec laide grimace!... Mais il leur en restait toujours quelque chose.... Patients, indestructibles, ils ont vaincu par la durée. Ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse; affranchis par la lettre de change, ils sont maîtres; de soufflets en soufflets, les voilà au trône du monde.

Pour que le pauvre homme s'adresse au juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison si mal famée, pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants, il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc qui veut sa moelle et son sang, et le diable qui veut son âme, il prendra le juif pour milieu.

Quand donc il avait épuisé sa dernière ressource, quand son lit était vendu, quand sa femme et ses enfants, couchés à terre, tremblaient de fièvre ou criaient du pain, alors, tête basse et plus courbé que s'il eût porté sa charge de bois, il se dirigeait lentement vers l'odieuse maison, et il y restait longtemps à la porte avant de frapper. Le juif ayant ouvert avec précaution la petite grille, un dialogue s'engageait, étrange et difficile.

Que disait le chrétien? « Au nom de Dieu! » — « Le juif l'a tué, ton Dieu. » — « Par pitié! » — « Quel chrétien a jamais eu pitié du juif? Ce ne sont pas des mots qu'il faut. Il faut un gage. » — « Que peut donner celui qui n'a rien? » Le juif lui dira doucement : « Mon ami, conformément aux ordonnances du roi, notre sire, je ne prête ni sur habit sanglant, ni sur fer de charrue.... Non, pour gage, je ne veux que vous-même. Je ne suis pas des vôtres, mon droit n'est pas le droit chrétien. C'est un droit plus antique (*in partes secanto*). Votre chair répondra. Sang pour or, comme vie pour vie. Une livre de chair, que je vais nourrir de mon argent, une livre seulement de votre belle chair!... » L'or que prête le meurtrier du Fils de l'Homme, ne peut être qu'un or meurtrier, antidivin, ou, comme on disait dans ce temps-là, *Anti-Christ*. Voilà l'or *Anti-Christ*, comme Aristophane nous montrait tout à l'heure dans Plutus l'*Anti-Jupiter*[1].

Jeanne d'Arc. La Pucelle finit le moyen âge et commence l'âge moderne[2].

Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire? Mais il faut se garder bien d'en faire une légende[3]; on doit en conserver pieusement tous les traits,

1. Tout cela, il va sans dire, est au figuré. Michelet ne fait que reproduire ici les légendes qui couraient au moyen âge sur le juif.

2. Nous ne donnons que la fin et la conclusion du récit de Michelet mais il faut le lire en entier, car c'est le morceau le plus complet, le plus vivant, le plus populaire de son *Histoire de France*.

3. Le cadre serait tout tracé; c'est la formule même de la vie héroïque : 1° la forêt, *la révélation*; 2° Orléans, *l'action*; 3° Reims, *l'honneur*; 4° Paris et Compiègne, *la tribulation*, *la trahison*; 5° Rouen, *la passion*. Mais rien ne fausse plus l'histoire, que d'y chercher des types complets et absolus. Quelle qu'ait été l'émotion de l'historien en écrivant cet Evangile, il s'est attaché au réel, sans jamais céder à la tentation d'idéaliser.]

même les plus humains, en respecter la réalité touchante et terrible....

Que l'esprit romanesque y touche, s'il ose; la poésie ne le fera jamais. Eh! que saurait-elle ajouter?... L'idée qu'elle avait, pendant tout le moyen âge, poursuivie de légende en légende, cette idée se trouva à la fin être une personne; ce rêve, on le toucha. La Vierge secourable des batailles, que les chevaliers appelaient, attendaient d'en haut, elle fut ici-bas.... En qui? c'est la merveille. Dans ce qu'on méprisait, dans ce qui semblait le plus humble, dans une enfant, dans la simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France.... Car il y eut un peuple, il y eut une France. Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elles apparurent à la fois la Vierge... et déjà la Patrie.

Telle est la poésie de ce grand fait, telle en est la philosophie, la haute vérité, mais la réalité historique n'en est pas moins certaine; elle ne fut que trop positive et trop cruellement constatée.... Cette vivante énigme, cette mystérieuse créature, que tous jugèrent surnaturelle, cet ange ou ce démon, qui, selon quelques-uns, devait s'envoler un matin, il se trouva que c'était une jeune femme, une jeune fille, qu'elle n'avait point d'ailes, qu'attachée comme nous à un corps mortel, elle devait souffrir, mourir, et de quelle affreuse mort!

Mais c'est justement dans cette réalité qui semble dégradante, dans cette triste épreuve de la nature, que l'idéal se retrouve et rayonne. Les contemporains eux-mêmes y reconnurent le Christ parmi les pharisiens.... Toutefois nous devons y voir encore autre chose, la passion de la Vierge, le martyre de la pureté.

Il y a eu bien des martyrs; l'histoire en cite d'innom-

brables, plus ou moins purs, plus ou moins glorieux. L'orgueil a eu les siens, et la haine et l'esprit de dispute. Aucun siècle n'a manqué de martyrs batailleurs, qui sans doute mouraient de bonne grâce quand ils n'avaient pu tuer.... Ces fanatiques n'ont rien à voir ici. La sainte fille n'est point des leurs, elle eut un signe à part : bonté, charité, douceur d'âme.

Elle eut la douceur des anciens martyrs, mais avec une différence. Les premiers chrétiens ne restaient doux et purs qu'en fuyant l'action, en s'épargnant la lutte et l'épreuve du monde. Celle-ci fut douce dans la plus âpre lutte, bonne parmi les mauvais, pacifique dans la guerre même; la guerre, ce triomphe du diable, elle y porta l'esprit de Dieu.

Elle prit les armes quand elle sut « la pitié qu'il y avait au royaume de France ». Elle ne pouvait voir « couler le sang français ». Cette tendresse de cœur, elle l'eut pour tous les hommes; elle pleurait après les victoires et soignait les Anglais blessés.

Pureté, douceur, bonté héroïque, que cette suprême beauté de l'âme se soit rencontrée en une fille de France, cela peut surprendre les étrangers qui n'aiment à juger notre nation que par la légèreté de ses mœurs. Disons-leur (et sans partialité, aujourd'hui que tout cela est si loin de nous) que sous cette légèreté, parmi ses folies et ses vices mêmes, la vieille France n'en fut pas moins le peuple de l'amour et de la grâce.

Le sauveur de la France devait être une femme. La France était femme elle-même. Elle en avait la mobilité, mais aussi l'aimable douceur, la pitié facile et charmante, l'excellence au moins du premier mouvement. Lors même qu'elle se complaisait aux vaines élégances et aux raffinements extérieurs, elle restait au fond plus près de sa nature. Le Français, même

vicieux, gardait plus qu'aucun autre le bon sens et le bon cœur....

Puisse la nouvelle France ne pas oublier le mot de l'ancienne : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à *être bon*[1]. » L'être et rester tel, entre les injustices des hommes et les sévérités de la Providence, ce n'est pas seulement le don d'une heureuse nature, c'est de la force et de l'héroïsme.... Garder la douceur et la bienveillance parmi tant d'aigres disputes, traverser l'expérience sans lui permettre de toucher à ce trésor intérieur, cela est divin. Ceux qui persistent et vont ainsi jusqu'au bout sont les vrais élus. Et quand même ils auraient quelquefois heurté dans le sentier difficile du monde, parmi leurs chutes, leurs faiblesses et leurs *enfances*[2], ils n'en resteront pas moins les enfants de Dieu.

Liège et Dinant au XVe siècle.

NDUSTRIE DE LIÈGE ET DE DINANT; COMMERCE AVEC LA FRANCE; ESPRIT FRANÇAIS

Liège et Dinant, notre brave petite France de Meuse[3], aventurée si loin de nous dans ces rudes marches d'Allemagne, serrée et étouffée dans un cercle ennemi de

1. C'est le mot du Philatète de Fénelon, *Télémaque*, livre XII.]
2. Saint François de Sales.]
3. Une des grâces de la France, qui en a tant, c'est qu'elle n'est pas seule, mais entourée de plusieurs Frances. Elle siège au milieu de ses filles, la Wallonne, la Savoyarde, etc. La France mère a changé; ses filles ont peu changé (au moins relativement); chacune d'elles représente encore quelqu'un des âges maternels. C'est chose touchante de revoir la mère toujours jeune en ses filles, d'y retrouver, en face de celle-ci, sérieuse et soucieuse, la gaieté, la vivacité, la grâce du cœur, tous les charmants défauts dont nous nous corrigeons et que le monde aimait en nous, avant que nous fussions des sages.]

princes d'Empire, regardait toujours vers la France. On avait beau dire à Liège qu'elle était allemande et du cercle de Westphalie, elle n'en voulait rien croire. Elle laissait sa Meuse descendre aux Pays-Bas[1]; elle, sa tendance était de remonter. Outre la communauté de langue et d'esprit, il y avait sans doute à cela un autre intérêt, et non moins puissant. C'est que Liège et Dinant trafiquaient avec la haute Meuse, avec nos provinces du Nord; elles y trouvaient sans doute meilleur débit de leurs fers et de leurs cuivres, de leur taillanderie et *dinanderie*, qu'elles n'auraient eu dans les pays allemands, qui furent toujours des pays de mines et de forges. Un mot d'explication.

La fortune de l'industrie et du commerce de Liège date du temps où la France commença d'acheter. Lorsque nos rois mirent fin peu à peu à la vieille misère des guerres privées, et pacifièrent les campagnes, l'homme de la glèbe, qui jusque-là vivait, comme le lièvre, entre deux sillons, hasarda de bâtir; il se bâtit un âtre, inaugura la crémaillère, à laquelle il pendit un pot, une marmite de fer, comme les colporteurs les apportaient des forges de Meuse. L'ambition croissant, la femme économisant quelque monnaie à l'insu du mari, il arrivait parfois qu'un matin les enfants admiraient dans la cheminée une marmite d'or, un de ces brillants chaudrons tels qu'on les battait à Dinant.

1. Il est juste de dire que la Meuse reste française, tant qu'elle peut. Elle tourne à Sedan, à Mézières, comme pour s'éloigner du Luxembourg. Entraînée par sa pente, il lui faut bien couler aux Pays-Bas, se mêler, bon gré, mal gré, d'eaux allemandes; n'importe, elle est toujours française jusqu'à ce qu'elle ait porté sa grande Liège, dernière alluvion de la patrie.] — Remarquez ici ce qui est peut-être le caractère essentiel du talent de Michelet : qui est de donner aux choses inanimées (l'Aa, la Meuse) les passions, les volontés mêmes des êtres vivants. Il ne se borne pas à se les figurer comme des personnes, il les pousse jusqu'à la dernière limite de l'action et de la pensée. C'est le comble de l'*anthropomorphisme* historique.

Ce pot, ce chaudron héréditaire, qui pendant de longs âges avaient fait l'honneur du foyer, n'étaient guère moins sacrés que lui, moins chers à la famille. Une alarme venant, le paysan laissait piller, brûler le reste, il emportait son pot, comme Énée ses dieux. Le pot semblait constituer la famille dans nos vieilles coutumes; ceux-là sont réputés parents, qui vivent « à un pain et à un pot ».

Ceux qui forgeaient ce pot ne pouvaient manquer l'être tout au moins les cousins de France. Ils le prouvèrent lorsque, dans nos affreuses guerres anglaises, tant de pauvres Français affamés s'enfuirent dans les Ardennes, et qu'ils trouvèrent au pays de Liège un bon accueil, un cœur fraternel.

Quoi de plus français que ce pays wallon? il faut bien qu'il en soit ainsi, pour que là justement, au plus rude combat des races et des langues, parmi le bruit des forges, des mineurs et des armuriers, éclate, en son charme si pur, notre vieux génie mélodique. Sans parler de Grétry, de Méhul, dès le xve siècle, les maîtres de la mélodie ont été les enfants de chœur de Mons ou de Nivelle.

LIBERTÉS DE LIÈGE

Aimable, léger filet de voix, chant d'oiseau le long de la Meuse.... Ce fut la vraie voix de la France, la voix même de la liberté.... Et sans la liberté, qui eût chanté sous ce climat sévère, dans ce pays sérieux? Seule, elle pouvait peupler les tristes clairières des Ardennes. Liberté des personnes, ou du moins servage adouci; vastes libertés de pâtures, immenses communaux, libertés sur la terre, sous la terre, pour les mineurs et les forgerons.

Deux églises, le pèlerinage de Saint-Hubert, et l'asile

de Saint-Lambert, c'est là le vrai fond des Ardennes. A Saint-Lambert de Liège, douze abbés, devenus chanoines, ouvrirent un asile, une ville aux populations d'alentour, et dressèrent un tribunal pour le maintien de la paix de Dieu. Ce chapitre se fit, en son évêque, le grand juge des marches. La juridiction de l'*anneau* fut redoutée au loin. A trente lieues autour, le plus fier chevalier, fût-il des quatre fils Aymon, tremblait de tous ses membres, quand il était cité à la ville noire, et qu'il lui fallait comparaître au *péron* de Liège[1].

Forte justice et liberté, sous la garde d'un peuple qui n'avait peur de rien, c'était, autant que la bonne humeur des habitants, autant que leur ardente industrie, le grand attrait de Liège; c'est pour cela que le monde y affluait, y demeurait et voulait y vivre. Le voyageur qui, à grand'peine, ayant franchi tant de pas difficiles, voyait enfin fumer au loin la grande forge, la trouvait belle et rendait grâce à Dieu. La cendre de houille, les scories de fer lui semblaient plus douces à marcher que les prairies de Meuse.... L'Anglais Mandeville, ayant fait le tour du monde, s'en vint à Liège, et s'y trouva si bien, qu'il n'en sortit jamais. Doux lotos de la liberté!

Liberté orageuse, sans doute, ville d'agitations et d'imprévus caprices. Eh bien, malgré cela, pour cela peut-être, on l'aimait. C'était le mouvement, mais, à coup sûr, c'était la vie (chose si rare dans cette langueur du moyen âge!), une forte et joyeuse vie, mêlée de travail, de factions, de batailles : on pouvait souffrir beaucoup dans une telle ville, s'ennuyer? jamais.

Le caractère le plus fixe de Liège, à coup sûr, c'était le mouvement. La base de la cité, son *tréfoncier* chapitre,

1. Le *péron* était, comme on sait, la colonne au pied de laquelle se rendaient les jugements.]

était, dans sa constance apparente, une personne mobile, variée sans cesse par l'élection, mêlée de tous les peuples, et qui s'appuyait contre la noblesse indigène d'une population d'ouvriers non moins mobile et renouvelée.

Curieuse expérience dans tout le moyen âge : une ville qui se défait, se refait, sans jamais se lasser. Elle sait bien qu'elle ne peut périr; ses fleuves lui rapportent chaque fois plus qu'elle n'a détruit; chaque fois la terre est plus fertile encore, et du fond de la terre, la Liège souterraine, ce noir volcan de vie et de richesse, a bientôt jeté, par-dessus les ruines, une autre Liège, jeune et oublieuse, non moins ardente que l'ancienne, et prête au combat.

Liège avait cru d'abord exterminer ses nobles; le chapitre avait lancé sur eux le peuple, et ce qui en restait s'était achevé dans la folie d'un combat à outrance. Il avait été dit que l'on ne prendrait plus les magistrats que dans les métiers, que, pour être consul, il faudrait être charron, forgeron, etc. Mais voilà que des métiers même pullulent des nobles innombrables, de nobles drapiers et tailleurs, d'illustres marchands de vins, d'honorables houillers.

Liège fut une grande fabrique, non de drap ou de fer seulement, mais d'hommes; je veux dire une facile et rapide initiation du paysan à la vie urbaine, de l'ouvrier à la vie bourgeoise, de la bourgeoisie à la noblesse. Je ne vois pas ici l'immobile hiérarchie des classes flamandes. Entre les villes du Liégeois, les rapports de subordination ne sont pas non plus si fortement marqués. Liège n'est pas, ainsi que Gand ou Bruges, la ville mère de la contrée, qui pèse sur les jeunes villes d'alentour, comme mère ou marâtre. Elle est pour les villes liégeoises une sœur du même âge ou plus jeune, qui, comme église

dominante, comme armée toujours prête, leur garantit la paix publique. Quoiqu'elle ait elle-même par moments troublé cette paix, abusé de sa force, on la voit, dans telles de ses institutions juridiques les plus importantes, limiter son pouvoir et s'associer les villes secondaires sur le pied de l'égalité.

GÉNIE NIVELEUR; « LES HAÏ-DROITS »

Le lien hiérarchique, loin d'être trop fort dans ce pays, fut malheureusement faible et lâche; faible entre les villes, entre les fiefs ou les familles, au sein de la famille même. Ce fut une cause de ruine. Le chroniqueur de la noblesse de Liège, qui écrit tard et comme au soir de la bataille du XIVe siècle pour compter les morts, nous dit avec simplicité un mot profond qui n'explique que trop l'histoire de Liège (et bien d'autres histoires!) : « Il y avait dans ce temps-là, à Visé-sur-Meuse, un prud'homme qui faisait des selles et des brides, et qui peignait des blasons de toute sorte. Les nobles allaient souvent le voir pour son talent, et lui demandaient des blasons. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que les frères ne prenaient pas les mêmes, mais de tout contraires d'emblèmes et de couleurs; pourquoi? je ne le sais, si ce n'est peut-être que chacun d'eux *voulait être chef* de sa branche, et que l'autre n'eût pas seigneurie sur lui. »

Chacun *voulait être chef*, et chacun périssait. Au bout d'un demi-siècle de domination, la haute bourgeoisie est si affaiblie, qu'il lui faut abdiquer (1384). Liège présenta alors l'image de la plus complète égalité qui se soit peut-être rencontrée jamais; les petits métiers votent comme les grands, les ouvriers comme les maîtres; les apprentis même ont suffrage. Si les femmes et les enfants ne votaient pas, ils n'agissaient pas moins. En émeute, parfois même en guerre, la femme était terrible, plus

violente que les hommes, aussi forte, endurcie à la peine, à porter la houille, à tirer les bateaux.

La chronique a jugé durement cette Liège ouvrière du XIVe siècle; mais l'histoire, qui ne se laisse pas dominer par la chronique, et qui la juge elle-même[1], dira que jamais peuple ne fut plus entouré de malveillances, qu'aucun n'arriva dans de plus défavorables circonstances à la vie politique. S'il périt, la faute en fut moins à lui qu'à sa situation, au principe même dont il était né et qui avait fait sa subite grandeur.

Quel principe? nul autre qu'un ardent génie d'action, qui, ne se reposant jamais, ne pouvait cesser un moment de produire sans détruire.

La tentation de détruire n'était que trop naturelle pour un peuple qui se savait haï, qui connaissait parfaitement la malveillance unanime des grandes classes du temps, le prêtre, le baron et l'homme de loi. Ce peuple enfermé dans une seule ville, et par conséquent pouvant être trahi, livré en une fois, avait mille alarmes, et souvent fondées. Son arme en pareil cas, son moyen de guerre légale contre un homme, un corps qu'il suspectait, c'était que les métiers *chômassent* à son égard, déclarassent qu'ils ne voulaient pas travailler pour lui. Celui qui recevait cet avertissement, s'il était prudent, fuyait au plus vite.

Liège, assise au travail sur sa triple rivière, est, comme on sait, dominée par les hauteurs voisines. Les seigneurs qui y avaient leurs tours, qui d'en haut épiaient la ville, qui ouvraient ou fermaient à volonté le passage des vivres, lui étaient justement suspects. Un matin, la montagne n'entendait plus rien de la ville, ne voyait ni feu ni fumée; le peuple *chômait*, il allait sortir, tout

1. Critique indirecte de Barante et peut-être aussi de Thierry.

tremblait.... Bientôt, en effet, vingt à trente mille ouvriers passaient les portes, marchaient sur tel château, le défaisaient en un tour de main et le mettaient en plaine; on donnait au seigneur des terres en bas, et une bonne maison dans Liège.

L'un après l'autre descendirent ainsi tours et châteaux. Les Liégeois prirent plaisir à tout niveler, à démolir eux-mêmes ce qui couvrait leur ville, à faire de belles routes pour l'ennemi, s'il était assez hardi pour venir à eux. Dans ce cas, ils ne se laissaient jamais enfermer; ils sortaient, tous à pied, sans chevaliers, n'importe. De même que la ville de pierre n'aimait point les châteaux autour d'elle, la ville vivante croyait n'avoir que faire de ces pesants gendarmes, qui, pour les armées du temps, étaient des tours mouvantes. Ils n'en allaient pas moins gaiement, lestes piétons, dans leurs courtes jacquettes, accrocher, renverser les cavaliers de fer.

Et pourtant, que servait cette bravoure? Ce vaillant peuple, rangé en bataille, pouvait apprendre qu'il était, lui et sa ville, donné par une bulle à quelqu'un de ceux qu'il allait combattre, que son ennemi devenait son évêque. Dans sa plus grande force et ses plus fiers triomphes, la pauvre cité était durement avertie qu'elle était terre d'église. Comme telle, il lui fallut maintes fois s'ouvrir à ses plus odieux voisins; s'ils n'étaient pas assez braves pour forcer l'entrée par l'épée, ils entraient déguisés en prêtres.

Le nom suffisait, sans le déguisement. On donnait souvent cette église à un laïque, à tel jeune baron, violent et dissolu, qui prenait évêché comme il eût pris maîtresse, en attendant son mariage. L'évêché lui donnait droit sur la ville. Cette ville, ce monde de travail, n'avait de vie légale qu'autant que l'évêque autorisait les juges. Au moindre mécontentement, il emportait à Huy,

à Maëstricht, le bâton de justice, fermait églises et tribunaux : tout ce peuple restait sans culte et sans loi.

Au reste, la discorde et la guerre où Liège va s'enfonçant toujours ne s'expliqueraient pas assez, si l'on n'y voulait voir que la tyrannie des uns, l'esprit brouillon des autres. Non, il y a à cela une cause plus profonde. C'est qu'une ville qui se renouvelait sans cesse devait perdre tout rapport avec le monde immobile qui l'environnait. N'ayant plus d'intermédiaire avec lui, ni de langue commune, elle ne comprenait plus, n'était plus comprise. Elle repoussait les mœurs et les lois de ses voisins, les siennes même peu à peu. Le vieux monde (féodal ou juriste), incapable de rien entendre à cette vie rapide, appela les Liégeois *haï-droits*, sans voir qu'ils avaient droit de haïr un droit mort, fait pour une autre Liège, et qui était pour la nouvelle le contraire du droit et de l'équité.

Apparaissant au dehors comme l'ennemie de l'antiquité, comme la *nouveauté* elle-même, Liège déplaisait à tous. Ses alliés ne l'aimaient guère plus que ses ennemis. Personne ne se croyait obligé de lui tenir parole.

Politiquement, elle se trouva seule, et devint comme une île. Elle le devint encore sous le rapport commercial, à mesure que tous ses voisins, se trouvant sujets d'un même prince, apprirent à se connaître, à échanger leurs produits, à soutenir la concurrence contre elle. Le duc de Bourgogne, devenu en dix ans maître de Limbourg, du Brabant et de Namur, se trouve être l'ennemi des Liégeois, et comme leur concurrent, pour les houilles et les fers, les draps et les cuivres. Étrange rapprochement des deux esprits féodal et industriel! Le prince chevaleresque, le chef de la croisade, le fondateur de la Toison d'or, épouse contre Liège les rancunes mercantiles des forgerons et des chaudronniers.

Il ne fallait pas moins qu'une alliance inouïe d'États et

de principes jusque-là opposés, pour accabler un peuple si vivace. Pour en venir à bout, il fallait que de longue date, de loin et tout autour, on fermât les canaux de sa prospérité, qu'on le fît peu à peu dépérir. C'est à quoi la maison de Bourgogne travailla pendant un demi-siècle.

La déroute du gothique. Brunelleschi.

Le cœur de l'art chrétien, sa poésie, sa prétention d'effacer les âges passés, était dans l'architecture. L'ogive arabe et persane (des VIIIe et IXe siècles) avait été adoptée au XIIe par les francs-maçons[1], combinée avec génie dans des monuments sublimes. Cette révolution laïque, qui enleva l'architecture aux mains des prêtres, n'en faisait pas moins leur orgueil. L'Église s'y croyait invincible. A qui contestait sa logique ou mettait sa légende en doute, elle répondait en montrant cette légende de pierre, le miracle subsistant de ces voûtes improbables. Elle disait : « Voyez, et croyez. »

La tradition mystérieuse des maçons gothiques semblait au XIVe siècle exister surtout sur le Rhin. Elle y était venue tard, mais il y avait fait école. Elle y dressait le monument d'ambition infinie où plusieurs ont voulu voir le type définitif de l'art, l'inachevable cathédrale de Cologne. L'Italie même ne semblait pas contester la primatie des loges maçonniques de Cologne et de Strasbourg. Elle leur rendait hommage, et le duc Jean Galéas ne crut, dit-on, pouvoir, sans leur secours, fermer les voûtes de Milan.

Cette papauté des francs-maçons, cette infaillibilité

1. L'origine orientale de l'ogive est plus que douteuse. Les historiens de l'art admettent maintenant plus volontiers qu'elle est née en France même. Voyez dans la collection Quantin les livres de Bayet sur l'*Histoire de l'art*, et de Corrover sur l'*Art gothique*.

qui les constituait en une espèce d'Église d'art, cliente de l'Église théologique, trouva son douteur, son sceptique, dans un ferme esprit italien. Le Florentin Brunelleschi, calculateur impitoyable, regarda d'un œil sévère ces fantasques constructions, contesta leur solidité, et contre leur orthodoxie fragile bâtit la durable hérésie qui maintenant est la foi de l'art.

Le gothique faisait bruit, ostentation de calcul et de nombres. Le sacro-saint nombre Trois, le mystérieux nombre Sept, étaient soigneusement reproduits, en eux-mêmes ou dans leurs multiples, pour chaque partie de ces églises. « Remarquez bien », disait-on, « ces 7 portes et ces 7 arcades, cette longueur de 16 fois 9 (9 lui-même est 3 fois 3); ces tours ont 204 pieds, c'est-à-dire 17 fois 12, encore un multiple de 3, etc. Bâtie sur 3 et sur 7, cette église est très solide. »

Pourquoi donc alors tout autour de cette armée d'arcs-boutants, ces énormes contreforts, cet éternel échafaudage qui semble oublié du maçon? Retirez-les; laissez les voûtes se soutenir d'elles-mêmes. Tout ce bâtiment, vu de près, communique au spectateur un sentiment de fatigue. Il avoue, tout neuf encore, sa caducité précoce. On s'inquiète, on est tenté, le voyant chercher tant d'appuis, d'y porter la main pour le soutenir.

Que laisse-t-il au dehors, sous l'action destructive des pluies, des hivers? Les appuis qui font sa solidité. Vous diriez d'un faible insecte montrant, traînant après lui un cortège de membres grêles, qui, blessés, le feront choir. Une construction robuste abriterait, envelopperait ses soutiens, garants de sa durée. Celle-ci, qui laisse aux hasards ces organes essentiels, est naturellement maladive. Elle exige qu'on entretienne autour d'elle un peuple de médecins; je n'appelle pas autrement les villages de maçons que je vois établis au pied de ces édifices, vivant,

engraissant là-dessus, eux et leurs nombreux enfants, réparateurs héréditaires de cette existence fragile qu'on refait si bien pièce à pièce, qu'au bout de deux ou trois cents ans pas une pierre peut-être ne subsiste de la construction primitive.

S'il y a un monument romain à côté, le contraste est grand. Dans son altière solitude, il regarde dédaigneusement l'éternel raccommodage de son fragile voisin, et cette fourmilière d'hommes qui le fait vivre et qui en vit. Lui, bâti depuis deux mille ans par la main des légions[1], il reste invincible aux hivers, n'ayant pas plus besoin de l'homme que les Alpes ou les Pyrénées.

Ce contraste fut senti du calculateur italien. C'était, dit son biographe, un homme d'une volonté terrible, qui avait commencé par apprendre tous les arts au profit de l'art central qui trouve dans les mathématiques son harmonie et sa durée. Il avait l'âme de Dante, son universalité d'esprit, mais dominée et guidée par une autre Béatrix, la divine mélodie du nombre et du rythme visible.

Par elle, il échappa vainqueur à toutes les tentations, spécialement à la sculpture, dont l'attrait viril le retint d'abord. Perspective, mécanique, arts divers de l'ingénieur, voilà la route par laquelle il alla serrant toujours la poursuite de cette Uranie qui imite sur terre la régularité du ciel et l'éternité des constructions de Dieu.

Jamais il n'y eut un temps moins favorable à ces hautes tendances. L'Italie entrait dans une profonde prose, la matérialité vivante des tyrans, des bandes mercenaires, la platitude bourgeoise des hommes de finance et d'argent. Une religion commençait dans la banque de Florence, ayant dans l'or sa présence réelle, et dans la lettre de change son eucharistie. L'avènement des

1. Ou, plus souvent, des esclaves et des ouvriers libres et civils.

Médicis s'inaugurait par ce mot : « Quatre aunes de drap suffisent pour faire un homme de bien. »

Brunelleschi vend un petit champ qu'il avait, et s'en va à Rome avec son ami le sculpteur Donatello. Voyage périlleux alors. La campagne romaine était déjà horriblement sauvage, courue des bandits, des soldats des Colonna, des Orsini. Chaque jour, en ce désert, l'homme perdait, le buffle sauvage devenait le roi de la solitude. Elle continuait dans Rome. Les rues étaient pleines d'herbe, entre les vieux monuments devenus des forteresses, défigurés et crénelés. Ce n'était pas la Rome des papes, mais celle de Piranesi[1], ces ruines grandioses et bizarres que le temps, « ce maître en beauté », a savamment accumulées dans sa négligence apparente, les noyant d'ombres et de plantes, qui les parent et qui les détruisent[2]. De statues, on n'en voyait guère; elles dormaient encore sous le sol; mais des bains immenses restaient, onze temples, presque tous disparus maintenant, des substructions profondes, des égouts monumentaux où auraient pu passer les triomphes des Césars, toutes les sombres merveilles de *Roma sotteranea*.

Pétrarque avait désigné Rome oubliée à la religion du monde. Brunelleschi la retrouva, la recomposa en esprit. Que n'a-t-il laissé écrit ce courageux pèlerinage! Presque tout était enfoui. En creusant bien loin dans la terre, on trouvait le faîte d'un temple debout. Pour atteindre cette étrange Rome, il fallait y suivre les chèvres aux plus hasardeuses corniches, ou, le flambeau à la main, se plonger aux détours obscurs des abîmes inconnus.

1. Archéologue, et surtout dessinateur et graveur, publia (1804 et suiv.) une admirable collection de dessins et de vues d'*Antiquités romaines*.

2. Réminiscence de l'ode à l'*Arc de Triomphe*, d'Hugo :

« Et laissez travailler à toutes les statues,
Le temps, ce grand sculpteur. »

Le Christophe Colomb de ce monde n'était pas un dessinateur pour se contenter de la forme. Il fit la plus profonde étude du genre des matériaux, de la qualité des ciments, du poids des différentes pierres, de l'art qui les liait entre elles. Il apprit des Romains tous leurs secrets, et, de plus, celui de les surpasser. Ce sont gens timides encore qui donnent (voyez au pont du Gard, au cirque d'Arles) des bases énormément larges, et par delà le besoin, à leurs monuments. L'ambition titanique de Brunelleschi, sa foi au calcul, lui firent croire que, sur des assises moins larges, il mettrait premièrement les voûtes énormes des Tarquins, et, par-dessus, enlèverait le Panthéon à trois cents pieds dans les airs.

Il revint et demanda à achever la cathédrale de Florence, dont l'architecte était mort après avoir seulement jeté les fondations en terre. Fondations octogones et d'un plan particulier qui compliquait la question. Dans cette affaire difficile, le génie n'était pas tout. Il fallait encore infiniment d'adresse et d'industrie pour s'emparer de ces bourgeois de Florence, banquiers, marchands, qui ne savaient rien, croyaient tout comprendre, ne manquaient pas d'écouter les ignorants, les envieux. Brunelleschi eut besoin d'une plus fine diplomatie qu'il n'eût fallu pour régler toutes les affaires de l'Europe[1].

Son coup de maître fut de dire qu'il fallait préalablement qu'on fît venir de partout les grands architectes, surtout les maîtres allemands, qu'on n'eût pas manqué de lui opposer, s'il ne les eût appelés lui-même. Il voulait les voir tous ensemble et les vaincre en une fois. Convoqués, il leur fallut bien avouer l'insuffisance de leurs moyens, l'incertitude de leur art. Ils avaient le

1. Voyez l'*Histoire de Florence* de Perrens (5 v., 1877 et s.) et le tableau qu'il a donné (1893) de *la Civilisation florentine du* XIIIe *au* XVIe *siècle*

génie des formes, des effets et du pittoresque de l'architecture, point du tout la connaissance des moyens scientifiques de construction. Ils avaient opéré jusque-là par tâtonnements, fortifiant les appuis extérieurs, selon la poussée des murs. L'enfant se tenait debout, mais à condition d'être soutenu par la lisière paternelle. C'est fort tard qu'ils ont calculé, seulement au xve siècle. Nul calcul ne subsiste d'eux qui soit antérieur à ce congrès architectural de Florence, réuni en 1420.

Là, placés au pied du mur et sommés de se passer de leurs soutiens extérieurs, ils ne surent rien proposer qu'un moyen grossier, l'appui intérieur d'un gigantesque pilier sur lequel porterait le dôme. Tel était cet art sans art dont on faisait tant de bruit.

Non seulement ils employaient toute sorte d'étais visibles ; mais, comme me l'a montré l'architecte actuel d'une de nos cathédrales, dans l'ornementation même, les parties les plus hasardées étaient soutenues par des crampons de fer qu'on cachait soigneusement. Inutile de dire que ce fer s'oxydait bientôt, et qu'il fallait une réparation continuelle, un va-et-vient de pierres qui se succédaient, sans être jamais plus solides.

Il s'agissait de faire pour la première fois une construction durable qui se soutînt elle-même et sans secours étrangers.

Le grand artiste dit son plan. Mais personne ne voulut comprendre. Les juges se mirent tout d'abord du côté des impuissants. Tous rirent. Il fut convenu qu'il était fou. On le dit ; le peuple le crut, et on disait en le voyant passer : « C'est ce fou de Brunelleschi ».

Cependant, les autres ne proposant rien, on daigna le faire revenir : « Eh bien, montre-nous ton modèle ». Ils l'auraient copié sans doute. A ces malicieux ignorants Brunelleschi répliqua par un argument digne d'eux, il

tira un œuf de sa poche : « Voilà le modèle », dit-il, « dressez-le.... » Et, personne n'y réussissant, il le casse et le fait tenir. Tous crient : « Rien n'était plus simple ! » — « Eh ! que ne vous en avisiez-vous ? »

Je voudrais pouvoir tout conter. C'est tout à la fois l'héroïsme et l'art, l'œuvre et le martyre du génie. Il vainquit, à condition qu'il subirait comme adjoint un sculpteur qui entravait tout. Mille autres difficultés lui vinrent[1]. Ses ouvriers le quittèrent, il apprit à tous leur métier, aux maçons à maçonner, aux serruriers à forger, etc. Il eût échoué cent fois, s'il n'eût été soutenu dans le détail par cette étonnante universalité qu'il avait de bonne heure acquise et subordonnée au grand but.

Sans charpente, ni contrefort, ni arc-boutant, sans secours d'appui extérieur, se dressa la colossale église, simplement, naturellement, comme un homme fort se lève le matin de son lit, sans chercher bâton ni

1. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, 1889. t. I, p. 444, raconte avec soin et vérité toutes les péripéties des luttes soutenues par l'« architecte-diplomate » : « Sa conduite fut un mélange d'opiniâtreté et de haute diplomatie. Par une de ces feintes habiles qui lui étaient familières, il quitta subitement Florence pour retourner à Rome. Grand embarras des administrateurs ; ils lui écrivent pour le supplier de revenir. Il ne se fit pas prier. » Mais on lui confia seulement, et à titre d'essai, la construction de douze brasses de mur, et on lui adjoignit Ghiberti. « Cette collaboration obligée le forçait non seulement à partager avec un autre l'honneur de l'entreprise, elle l'exposait encore à des discussions, à des luttes de tous les jours. Ce supplice dura plusieurs années. Enfin Brunelleschi, de guerre lasse, recourut à un de ces stratagèmes qui lui étaient familiers : il fit semblant d'être malade, se coucha et répondit aux maîtres qui venaient lui demander des instructions pour la continuation des travaux, qu'ils eussent à s'adresser à son collègue Ghiberti. L'impuissance de celui-ci éclata alors au grand jour. » Enfin Ghiberti se retira. Brunelleschi, « demeuré seul, déploya toutes les ressources de son admirable génie. La hardiesse de ses conceptions n'avait d'égale que la minutie avec laquelle il veillait sur les moindres détails. Rien n'échappait à sa vigilance. Il eut le bonheur désormais vénéré dans sa patrie comme un dieu, de pousser la construction de la coupole jusqu'à la lanterne, et emporta dans la tombe la certitude que son œuvre ne serait pas interrompue. »

béquille. Et, au grand effroi de tous, le puissant calculateur lui mit hardiment sur la tête son pesant chapeau de marbre, la lanterne, riant de leurs craintes, et disant : « Cette masse elle-même ajoute à la solidité. »

Voilà donc la forte pierre de la Renaissance fondée, la permanente objection à l'art boiteux du moyen âge, premier essai, mais triomphant, d'une construction sérieuse qui s'appuie sur elle-même, sur le calcul et l'autorité de la raison.

L'art et la raison réconciliés, voilà la Renaissance, le mariage du beau et du vrai.

Profondes religions de l'âme!

« Où voulez-vous être enterré? » demandait-on à Michel-Ange, qui venait de bâtir Saint-Pierre. « A la place d'où je pourrai contempler éternellement l'œuvre de Brunelleschi. »

La découverte de l'Italie.

La découverte de l'Italie avait tourné la tête aux nôtres; ils n'étaient pas assez forts pour résister au charme.

Le mot propre est découverte. Les compagnons de Charles VIII ne furent pas moins étonnés que ceux de Christophe Colomb.

Excepté les Provençaux, que le commerce et la guerre y avaient souvent menés, les Français ne soupçonnaient pas cette terre ni ce peuple, ce pays de beauté, où l'art, ajoutant tant de siècles à une si heureuse nature, semblait avoir réalisé le paradis de la terre.

Le contraste était si fort avec la barbarie du Nord, que les conquérants étaient éblouis, presque intimidés, de la nouveauté des objets. Devant ces tableaux, ces églises de

marbre, ces vignes délicieuses peuplées de statues, devant ces vivantes statues, ces belles filles couronnées de fleurs qui venaient, les palmes en main, leur apporter les clefs des villes, ils restaient muets de stupeur. Puis leur joie éclatait dans une vivacité bruyante.

Les Provençaux qui avaient fait les expéditions de Naples avaient été ou par mer ou par le détour de la Romagne et des Abruzzes. Aucune armée n'avait, comme celle de Charles VIII, suivi la voie sacrée, l'initiation progressive qui, de Gênes ou de Milan, par Lucques, Florence et Sienne, conduit le voyageur à Rome. La haute et suprême beauté de l'Italie est dans cette forme générale et ce *crescendo* de merveilles, des Alpes à l'Etna. Entré, non sans saisissement, par la porte des neiges éternelles, vous trouvez un premier repos, plein de grandeur, dans la gracieuse majesté de la plaine lombarde, cette splendide corbeille de moissons, de fruits et de fleurs. Puis la Toscane, les collines si bien dessinées de Florence, donnent un sentiment exquis d'élégance, que la solennité tragique de Rome change en horreur sacrée.... Est-ce tout? Un paradis plus doux vous attend à Naples, une émotion nouvelle, où l'âme se relève à la hauteur des Alpes devant le colosse fumant de Sicile....

Un événement immense s'était accompli. Le monde était changé. Pas un État européen, même des plus immobiles, qui ne se trouvât lancé dans un mouvement tout nouveau.

Quoi donc! qu'avons-nous vu? Une jeune armée, un jeune roi, qui, dans leur parfaite ignorance et d'eux-mêmes et de l'ennemi, ont traversé l'Italie au galop, touché barre au détroit, puis, non moins vite et sans avoir rien fait (sauf le coup de Fornoue), sont revenus conter l'histoire aux dames.

Rien que cela, c'est vrai. Mais l'événement n'en est pas

moins immense et décisif. La découverte de l'Italie eut infiniment plus d'effet sur le XVIe siècle que celle de l'Amérique. Toutes les nations viennent derrière la France; elles s'initient à leur tour, elles voient clair à ce soleil nouveau.

« N'avait-on pas cent fois passé les Alpes? » Cent fois, mille fois. Mais ni les voyageurs, ni les marchands, ni les bandes militaires n'avaient rapporté l'impression révélatrice. Ici, ce fut la France entière, une petite France complète (de toute province et de toute classe), qui fut portée dans l'Italie, qui la vit et qui la sentit et se l'assimila, par ce singulier magnétisme que n'a jamais l'individu. Cette impression fut si rapide, que cette armée, comme on va voir, se faisant italienne et prenant parti dans les vieilles luttes intérieures du pays, y agit pour son compte, même malgré le roi, et d'un élan tout populaire.

Rare et singulier phénomène! la France arriérée en tout (sauf un point, le matériel de la guerre), la France était moins avancée pour les arts de la paix qu'au XIVe siècle. L'Italie, au contraire, profondément mûrie, par ses souffrances mêmes, ses factions, ses révolutions, était déjà en plein XVIe siècle, même au delà, par ses prophètes (Vinci et Michel-Ange). Cette barbarie étourdiment heurte un matin cette haute civilisation; c'est le choc de deux mondes, mais bien plus, de deux âges qui semblaient si loin l'un de l'autre; le choc et l'étincelle; et de cette étincelle, la colonne de feu qu'on appela la Renaissance.

Que deux mondes se heurtent, cela se voit et se comprend; mais que deux âges, deux siècles différents, séparés ainsi par le temps, se trouvent brusquement contemporains; que la chronologie soit démentie et le temps supprimé, cela paraît absurde, contre toute logique. Il ne

fallait pas moins que cette absurdité, ce violent miracle contre la nature et la vraisemblance, pour enlever l'esprit humain hors du vieux sillon scolastique, hors des voies raisonneuses, stériles et plates, et le lancer sur des ailes nouvelles dans la haute sphère de la raison.

Quand Dieu enjambe ainsi les siècles et procède par secousse, c'est un cas rare. Nous ne l'avons revu qu'en 89.

N'oublions pas ce qui a été établi dans l'Introduction. Ce qui retardait la Renaissance et la rendait presque impossible, du XIIIe au XVIe siècle, ce n'était pas qu'on eût par le fer et le feu détruit tout jet puissant qui se manifestait ; d'autres auraient surgi du même fonds. Mais on avait créé, par-dessus ce fonds productif, un monde artificiel, ce médiocrité pesante, monde de plomb, qui tenait submergés toute noblesse de vie et de pensée, toute grandeur et tout *ingegno*. Le vieux principe, dans sa caducité, avait engendré malheureusement, engendré des fils de vieillesse, maladifs, rachitiques et pâles. Quels fils? nous l'avons dit, la stérilité scolastique. Quels fils? toutes les fausses sciences, la vraie étant proscrite. Quels fils? la médiocrité bourgeoise et la petite prudence.

Pour résumer l'obstacle, ce n'était pas qu'il n'y eût rien, qu'on n'eût rien fait pendant deux siècles C'était qu'on eût fait quelque chose, créé, fondé la platitude, la sottise, la faiblesse en tout.

La France de Charles V tristement aplatie dans la *sagesse* et dans la prose, la France de Louis XI et de l'avocat Patelin, radicalement bourgeoise, rieuse et méprisante de toute grandeur, sont si parfaitement médiocres, qu'elles ne savent même plus ce que c'est que la médiocrité.

Il n'est pas facile de deviner quand cela eût fini, si elle n'eût pourtant, dans un vif mouvement de jeunesse et d'instinct, sauté le mur des Alpes, et ne se fût jetée

dans un monde de beauté, tout au moins de lumière, où rien n'était médiocre. Elle retrouva, à ce contact, quelque chose de sa nature originaire; elle y reprit la faculté du grand.

Luther[1].

Luther, fervent chrétien, a, sans le savoir, servi l'esprit nouveau. Son cœur, profondément humain, riche et complet, a chanté les deux chants, donné en partie double le concert harmonique de la Réforme et de la Renaissance.

Quand il entra au cloître, dit-il lui-même, il n'apporta que son Virgile. Il y trouva les psaumes. David et la sibylle s'emparèrent du grand musicien.

Personne ne fut plus lettré, plus écrivain, plus harmoniste par la langue et le style. Il n'y a rien à comparer aux symphonies immenses de Michel-Ange et de Rubens, que certaines pages de Luther, comme son récit de la diète de Worms, plusieurs de ses préfaces. Toutes choses au niveau de Bossuet, mais avec des accents poignants, profonds, intimes, *humains*, que n'eut pas l'orateur officiel de l'Église de Louis XIV. Son magnifique récitatif est bien peu entraînant devant la trombe de Luther....

« Ne me croyez pas », dit-il. « Qui est Luther? Que m'importe Luther? Périsse Luther, et que Dieu vive!... Prenez ceci : lisez. »

Lisez! Quoi! en voici un qui veut qu'on sache lire! Mais cela seul est une grande révolution.

Lire un livre *imprimé!* Révolution plus grande. Ceci donne des ailes à la presse. En sorte que tous liront,

1. Michelet a eu une prédilection pour Luther; il traduisit et publia sous le titre de *Memoires de Luther* (1835, 2 vol.) des extraits de ses œuvres, de manière à former une biographie du réformateur.

sauront, verront, auront des yeux.... C'est la révolution de la lumière.

Quel livre? Infiniment multiple, de vingt esprits divers, donc propre à susciter l'examen, la critique, la recherche d'un esprit libre.

De sorte que ce bonhomme, chaleureux défenseur de l'autorité primitive, s'en remet à la liberté.

Cœur loyal, âme pure! je le vois bien ici. Le vrai nom de ton œuvre est celui-ci : c'est *la révolution de loyauté.*

Point d'arrière-pensée dans ce rude homme. Il marche fort et ferme, de ses souliers de fer, dans la droite et loyale voie.... Ah! il ne vous énervera pas. Il vous forge d'abord une Bible allemande dans la langue vibrante des Niebelungen, la langue des vieux héros du Rhin.

Où en est, je vous prie, toute la littérature du moyen âge, la poésie de la fièvre, la gémissante colombe du Cantique, les berceaux de l'Épouse, tant commentés de saint Bernard, recommentés d'Innocent III et de Gerson, de Bossuet même. Voici un homme indélicat qui n'entend rien aux attendrissements, qui n'a pas de goût aux confidences, aux timidités, aux soupirs. Les bocages douteux où les mystiques erraient au clair de lune, ce grossier forgeron qui n'aime que le jour, il frappe dessus, à droite, à gauche. Et quand les dryades gémiraient, il n'en frapperait que plus fort, faisant de ces nymphes du diable un impitoyable abatis.

Qu'il est puissant, celui qui ne veut rien pour lui, qui va droit devant lui et sans tourner la tête! Je voudrais bien savoir seulement comment, dans ce grand désert d'hommes, où tous agonisaient, il y eut un homme encore; comment, tous étant pâles, délicats, pulmoniques, il y eut cet homme fort, « au cœur rouge », pour dire comme la vieille Allemagne. Il y a là un miracle que je ne comprends pas....

Autre miracle. Converti un jour par la peur d'avoir vu tuer un ami par la foudre, il se fait moine....

Dieu le portait. Il entre au cloître, mais comment? Avec sa musique d'une part, de l'autre son Virgile et les comédies de Plaute. Ris, bon jeune homme, cela te soutiendra. Mais il y ajoute Platon. La sereine, l'héroïque antiquité, l'entoure et le garde. La musique lui prête des ailes, pour l'enlever au besoin sur les endroits fangeux et les basses tentations.

Fils d'un Saxon, il le fut peu lui-même. Ce n'est point un buveur de bière. Il est du pays de la vigne, du pays de sa mère, née sur les coteaux de Wurtzbourg. Il eut dans le sang l'esprit gai et aimable des plus salubres vins du Rhin. Rien d'épais, rien d'alourdissant. Seulement des chaleurs subites à la tête et au cœur, de superbes colères. Mais le meilleur homme du monde.

Le grand assaut livré à son esprit, ce fut la découverte fortuite d'une Bible. Livre immense, effrayant, où Dieu semble parler par cinq cents voix contraires. Beaucoup y succombaient, disant (Luther le leur reproche) : *Bibel-Babel*, et n'y voulant plus lire.

Rudes étaient ses combats. Et il eut un moment la tentation de jeter tout. Mais ce grand livre le retint. Deux fois par an il lisait la Bible tout entière, et s'y enfonçait toujours plus, y trouvant, y portant mille choses fécondes qu'en fait jaillir un grand esprit. Il dit fort bien plus tard, dans la naïveté de la force : « Je tire bien moins des livres, que je n'y mets moi-même. »

L'école des Martyrs.

Navagero, envoyé de Venise près de Charles-Quint, écrit en 1546, dans son rapport au sénat : « Ce qui

décide l'empereur à agir contre les *luthériens*, c'est l'état des Pays-Bas, c'est l'*anabaptisme*. On y a fait mourir pour cela trente mille personnes. »

Confusion terrible de deux choses si différentes. La Saint-Barthélemy juridique, commencée contre le communisme anabaptiste, se poursuivait indéfiniment contre les protestants étrangers à cette doctrine, et qui, le plus souvent, ne la connaissaient même pas.

Ne pas mêler ces deux procès, c'était un point de droit autant que de religion. L'anabaptiste changeait la société civile, la propriété, le mariage même, tout le monde extérieur. Le protestant (surtout en France) ne changeait rien, ne voulait rien que s'enfermer, fuir les idoles, garder les libertés de l'âme, obéir, et il obéit jusqu'à extinction, se laissant brûler quarante ans avant de prendre les armes.

Comment, dans le siècle de la jurisprudence, dans l'âge de Dumoulin, Cujas[1] et tant d'autres, les grands docteurs autorisés ne posèrent-ils pas cette distinction? L'unique réclamation qui reste devant l'avenir est celle d'un écolier de l'Université de Bourges, d'un élève d'Alciat, Calvin.

1° LA MISSION DE CALVIN

Né Picard, d'un pays fécond en révolutionnaires, en bouillants amis de l'humanité, né peuple et petit-fils d'un simple tonnelier, fils d'un greffier de Noyon qui, tour à tour, travailla dans les deux justices, ecclésiastique et civile, il se trouve avoir en naissant un pied dans le droit, un pied dans l'Église. On lui donne à douze ans une sinécure cléricale, qu'il jette bientôt avec le désin-

1. Dumoulin (1500-1566), Cujas (1522-1590), les grands jurisconsultes du XVIe siècle, celui-là, « le plus puissant théoricien du droit coutumier », celui-ci, « le plus prodigieux interprète du droit romain». (Mignet. *Nouveaux éloges historiques*, p. 56.)

téressement altier de Rousseau ou de Robespierre. Il vit de peu, de rien, pauvre jusqu'à sa mort.

C'était un travailleur terrible, avec un air souffrant, une constitution misérable et débile, veillant, s'usant, se consumant, ne distinguant ni nuit ni jour. Il aimait uniquement l'étude, le grec surtout, et les lettres saintes. Il était fort timide, défiant, ombrageux, seul et caché tant qu'il pouvait. Pour le tirer de là, il fallait un coup imprévu, une manifeste nécessité morale, la violence du ciel et de la conscience, si j'osais dire, la tyrannie de Dieu.

C'était en 1534. Il avait vingt-cinq ans, et sortait à peine des hautes écoles. L'horrible tragédie de Munster, la fatale équivoque de l'anabaptisme, commençait à tomber sur le protestantisme comme une pluie de fer et de feu. Tout le monde voyait que les protestants non seulement n'étaient pas des anabaptistes, mais leur étaient contraires. Tous le voyaient. Pas un ne le disait.

Le cri de la justice sortit de ce grand et jeune cœur, amant profond, sincère, de la vérité et de la loi.

Cet homme si timide parut seul devant tous, sacrifia l'étude, sa chère obscurité, et changea sa vie sans retour.

Son livre, l'*Institution chrétienne*, n'était nullement d'abord le gros livre, l'encyclopédie théologique qu'on voit maintenant. C'était une courte apologie [1].

Si l'acte était hardi, la forme ne l'était pas moins. C'était

1. L'*Institution chrétienne* parut d'abord en latin, en 1535, et fut ensuite traduite en français par Calvin lui-même, en 1541. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, 3e éd., 1895 : « L'*Institution chrétienne* est un chef-d'œuvre, le premier chef-d'œuvre de pure philosophie religieuse et morale à quoi notre langue vulgaire ait suffi. C'est une traduction : mais plus pourtant qu'une traduction, puisque l'auteur se traduisait lui-même. Aussi a-t-elle la valeur d'une œuvre moderne et originale. Personne, ni même Calvin, n'aurait pu en 1540 écrire de ce style en français sans s'assurer le secours du latin. Dans cette langue dont il était plus maître que de son parler natal, Calvin donne à sa pensée toute son ampleur et toute sa force, et quand ensuite il la voulut forcer à revêtir la forme de notre pauvre et sec idiome, elle y porta une partie des qualités artistiques de la

une langue inouïe, la nouvelle langue française. Vingt ans après Comines, trente ans avant Montaigne, déjà la langue de Rousseau.

C'est sa force, si ce n'est son charme. Rousseau a dit, après l'*Émile* : *Conticuit terra*. Mais combien plus dut-on le dire quand, pour la première fois, elle jaillit, cette langue, sobre et forte, étonnamment pure, triste, amère, mais robuste et déjà toute armée.

Son plus redoutable attribut, c'est sa pénétrante clarté, son extrême lumière, d'argent, plutôt d'acier, d'une lame qui brille, mais qui tranche.

On sent que cette lumière vient du dedans, du fond de la conscience, d'un cœur âprement convaincu, dont la logique est l'aliment. On sent qu'il vit de la raison, qu'il parle pour lui-même, et ne donne rien à l'apparence ; qu'il sue à bon escient et se travaille pour se faire un solide raisonnement dont il puisse vivre, et que, s'il n'a raison, il meurt.

Voilà donc cette France légère, cette France rieuse, dont le gaulois naïf semblait hier encore un bégayement d'enfance.... Quelle énorme révolution !

Épouvanté de son triomphe, il se cache à Strasbourg, se colle sur les livres. Mais il était perdu. Dieu ne devait plus le lâcher.

2° FAREL

Farel vint le prendre là, grondant et refusant. Il l'enleva, et le mit où ? A Genève, dans la ville la plus anti-

belle langue romaine. L'*Institution* française est vraiment une forte et grande chose : il y a une gravité soutenue de ton, un enchaînement sévère de raisonnement, une véhémence de logique, une phrase déjà ample, des expressions concises, vigoureuses et, si j'ose dire, entrantes, qui en plus d'un endroit font penser à Bossuet : à Bossuet logicien, je le veux, et non pas à Bossuet-poète, mais enfin à Bossuet. Et quiconque est familier avec ces deux écrivains ne me démentira pas. »

pathique à son génie. Calvin lui prouva que Genève était le lieu où il serait le plus inutile, et qu'il n'y ferait rien de bon. Farel rit, alla son chemin.

Nous avons parlé de ce personnage, un très violent montagnard du Dauphiné, homme d'épée et de naissance, un petit homme roux, d'un œil flamboyant, d'une parole foudroyante, d'une intrépidité, d'une opiniâtreté incroyables, l'homme du temps qui eut au plus haut degré la gaieté révolutionnaire. On tirait sur lui, il riait; on le frappait, on battait de sa tête les murs et les pavés sanglants, il se relevait riant, prêchant de plus belle.

Notez que ce héros fanatique était plein de sens. Il glissa sur les points les plus obscurs du dogme, chercha à tout prix l'union des églises de Suisse. Il n'était pas écrivain, le savait, se rendait justice. C'était une flamme, rien de plus. Il ne se sentait nullement le pesant et puissant génie de fer, de plomb, de bronze, qui pouvait transformer Genève. Avec l'autorité des *voyants* de la Bible, il saisit le savant jeune homme qui avait tous ces dons, lui jeta le fatal manteau de prophète et législateur, lui ordonna d'y mourir à la peine[1].

3° ESPRIT DE GENÈVE ANTICALVINISTE

Cet homme pâle, arrivant à Genève, trouva une joyeuse ville de commerce, qui, ayant déjà fort souffert, n'en restait pas moins gaie. Sa situation est charmante, pleine d'air et de vie. Avec ce grand miroir du lac et ce brillant fleuve azuré, Genève a double ciel, deux fois plus de lumière qu'une autre ville. C'est le carrefour de quatre

1. Cf. plus haut, Mignet, pages 273 et suivantes. Il a dit dans ce même mémoire : « Pour que le protestantisme français eût sa forme particulière et sa marche décidée, il avait besoin d'une ville qui lui servît de centre, et d'un chef qui devînt son législateur. La conquête de cette ville et la désignation de ce chef appartinrent à Farel. Ce fut lui qui donna Genève à la réformation, et Calvin à Genève. »

routes. De Savoie et de Lyon, de Suisse et du Jura, tout y passe. Circulation constante de marchands et de voyageurs, de visages nouveaux et de toutes les nouvelles de l'Europe. La population était à l'avenant, légère de parole et de vie. Mœurs du commerce, mœurs des seigneurs; chanoines et moines, chevaliers et barons, tous venaient jouir à Genève. Elle s'en moquait, et les imitait, rieuse et satirique, changeante comme son lac, subite comme son Rhône, vraie girouette et le nez au vent.

Lyon lui faisait du tort. La déchéance du commerce avait éveillé à Genève un esprit de résistance politique contre le prince évêque et le duc de Savoie. Avec un grand courage, cette révolution n'en garde pas moins la vieille légèreté genevoise. Elle est héroïque et espiègle.

Son chroniqueur, Bonnivard[1], pour avoir été dix ans enfermé aux caves du château de Chillon, n'en a pas moins partout cette gaieté intrépide. On la trouve encore dans Farel, dans Froment[2], ses premiers prêcheurs. Nul livre plus amusant que la chronique de Froment, hardi colporteur de la Grâce, naïf et mordant satirique que les dévotes genevoises, plaisamment dévoilées par lui, essayèrent de jeter au Rhône.

Qu'on juge de l'impression que ce sombre Calvin, malade, amer, le cœur plein des plaies de l'Église, reçut quand il arriva là! Je suis sûr que le lieu, le paysage, le choqua; aimable, gai autant que grandiose, il dut lui apparaître comme une mauvaise tentation, une conjuration de la nature contre l'austérité de l'esprit. Il chercha la rue la plus noire, d'où l'on ne vît ni le lac ni les

1. Né en 1496, historien et défenseur de Genève, en particulier son protecteur contre le duc de Savoie.

2. Froment et Farel, Dauphinois tous deux, tous deux apôtres de la Réforme en Suisse, la prêchent à Genève dès 1532. Farel était né en 1489; Froment, né en 1509, lui survécut et a raconté sa vie en une chronique touchante de simplicité et « émue de la Grâce ».

Alpes, l'ombre humide et verdâtre des grands murs de Saint-Pierre. Mais les hommes le choquaient encore plus que tout le reste. Il détestait Froment. Il avait ses amis en abomination, presque autant que ses ennemis.

4° GÉNIE LÉGISTE DE CALVIN

Le fond de ce grand et puissant théologien était d'être un légiste. Il l'était de culture, d'esprit, de caractère. Il en avait les deux tendances : l'appel au juste, au vrai, un âpre besoin de justice; mais, d'autre part aussi, l'esprit dur, absolu, des tribunaux d'alors, et il le porta dans la théologie. Son Dieu, qui d'avance sauve ou damne dans un arbitraire si terrible, diffère peu du royal législateur, comme on le trouve dans nos violentes ordonnances, ou dans la loi de Charles-Quint, effrayant droit pénal qu'il entreprit d'imposer à l'Empire, et qui eut influence sur toute l'Europe.

Ce fanatisme d'arbitraire, porté dans la théologie, semblait devoir en supprimer le mouvement. Tout au contraire, il le lança. Il en fut comme du mahométisme primitif, qui affrontait si hardiment une mort décrétée et écrite, que nulle prudence n'éviterait. La prédestination de Calvin se trouva en pratique une machine à faire des martyrs.

Imposer à Genève ce joug terrible n'était pas chose aisée. Elle chassa Calvin; mais les désordres augmentèrent, et elle le rappela elle-même. Il refusait, écrivait à Farel : « Je les connais; ils me seront insupportables, et eux à moi.... Je frémis d'y rentrer. » Farel l'y contraignit.

Il fallait que cet homme eût foi à l'impossible, pour croire que la Réforme tiendrait là, que la petite république subsisterait indépendante. Quand on examine la carte d'alors, on est effrayé d'une telle situation. L'imperceptible cité avait son étroite banlieue coupée, mêlée,

enchevêtrée des possessions des grands États, ses mortels ennemis. A l'époque de la captivité de François Ier, il est vrai, Berne et les Suisses avaient senti qu'il fallait protéger Genève. Et la France le sentait aussi. Mais c'était là justement le péril de la petite ville. Quand le roi, en 1535, envoya sept cents lances pour la couvrir de la Savoie, la ville semblait perdue, et, en effet, le roi espérait l'absorber. Quand les Bernois, l'année suivante, prirent le pays de Vaud, Genève se crut au moment d'être emportée de l'avalanche, submergée du déluge barbare des populations allemandes.

Situation unique d'alarmes continuelles. Chaque nuit, le Savoyard pouvait tenter l'escalade. Chaque jour, les alliés bernois, ou les protecteurs français, pouvaient arriver sur la place et surprendre la seigneurie. Il fallait se garder des ennemis, bien plus des amis, veiller toujours, craindre toujours. Et voilà pourquoi Genève a été la Vierge sage, et tenu si haut sa lampe. Voilà pourquoi elle a été la grande école des nations. Mais, pour qu'il en fût ainsi, il fallait qu'elle subît une transformation complète, qu'elle s'abjurât elle-même; que, d'une ville de plaisir, d'une joyeuse ville de commerce, elle se fît la fabrique des saints et des martyrs, la sombre forge où se forgeassent les élus de la mort.

5° LA GENÈVE DE CALVIN

L'émigration religieuse de France, d'Italie, d'Allemagne, y créa une ville nouvelle, population disparate, mais naturellement plus docile à son dictateur ecclésiastique. La vraie et ancienne Genève, irréconciliable à l'esprit de Calvin, lutta quelque temps dans les *Libertins* (ou amis de la liberté), qui s'entendaient avec la France. C'étaient spécialement les amis du cardinal Du Bellay, de la Renaissance contre la Réforme. On assure qu'ils lui

proposaient de conquérir Genève pour son maître. Qu'en serait-il arrivé? Que Du Bellay, impuissant pour défendre en France la liberté de penser, n'eût pu rien pour elle à Genève. On le vit en 1543, où, sous ses yeux, et lui étant évêque de Paris, on lui brûla (à Paris même) son secrétaire, un jeune protestant!

La Renaissance ne se protégeait pas. François Ier ne sauva pas Dolet. Marot, l'homme de sa sœur, et dont il goûtait les écrits, fut obligé de s'exiler. Rabelais ne vécut qu'à force de ruses. Ceci juge la question.

Si le Capitole antique eut pour première pierre dans ses fondements une tête coupée et saignante, on peut en dire autant de Genève réformée.

Par où qu'on regarde Calvin, on y trouve l'image la plus complète du martyre.

Rupture des amitiés, nécessité de rompre avec les pères de la Réforme.

L'effort incessant, douloureux pour un logicien exigeant, de bâtir un dogme éclectique qui répondît à tout, de concilier en apparence ce qui est inconciliable, et de satisfaire le monde sans se satisfaire soi-même.

Le cœur, l'esprit brisé et le corps usé à cette torture. La maladie habituelle, des fatigues excessives, l'enseignement, la prédication, les disputes acharnées, une correspondance infinie, accablante, avec toute l'Europe. Au dedans, nulle consolation, la maison pauvre et veuve. Au dehors, la haine d'un peuple, le sentiment que son œuvre ne réussira pas; qu'en donnant toute son âme, il n'inspire pas l'esprit de vie! En 1552, lorsque Genève était si puissante par lui, lui désespère; il écrit à un ami : « Je survis à cette ville, elle est morte; il faut la pleurer.... »

Mais sa plus exquise douleur, c'est celle qui sortait de son œuvre même. Les martyrs, à leur dernier jour, se faisaient une consolation, un devoir d'écrire à Calvin. Ils

n'auraient pas quitté la vie sans remercier celui dont la parole les avait menés à la mort. Leurs lettres respectueuses, nobles et douces, arrachent les larmes. Étaient-elles sans action sur cet homme de combat? Oui, disent ceux qui le jugent sur sa violente polémique, sa dure intolérance. Nous pensons autrement. Ceux qui vécurent avec Calvin disent qu'il ne fut étranger à nulle affection de la famille et de l'amitié, très attaché surtout aux fils de sa parole. Il les suit des yeux par l'Europe dans leurs lointaines et cruelles aventures, les soutient et souffre avec eux. Ses lettres, fortes et chrétiennes, n'en sont pas moins pathétiques. Supplice étrange! de toutes parts, la mort lui revient, lui retombe. Le monde infatigablement vient battre le fer sur son cœur!

Si Calvin a fait les martyrs, eux-mêmes ont autant fait Calvin. On comprend bien que de tels coups, sans cesse répétés, ensauvagèrent cet homme, le rendirent absolu, féroce, à défendre un dogme qui, chaque jour, lui tirait du sang. C'est ainsi qu'on peut expliquer le crime de sa vie, la mort du grand Servet.

Crime du temps plus que de l'homme même!

N'importe! il fut des nôtres!...

Quand j'entre dans le vieux collège de Calvin et de Bèze, quand je m'assois sous les ormes antiques, quand je visite l'académie et l'église, où Calvin, faible, exténué, parfois soutenu sur les bras de ses auditeurs, enseignait et prêchait à mort, je sens bien que le grand souffle de la Révolution a passé là. Ces vaillants docteurs du passé nous ont préparé l'avenir.

Huit cents auditeurs, de toute nation et de toute langue, l'écoutaient; émigrés la plupart ou fils d'émigrés. Parmi eux, nombre d'artisans. Tels de ceux-ci étaient de grands seigneurs qui avaient cherché à Genève la pauvreté et le travail. Un d'eux s'était fait cordonnier.

Ville étonnante où tout était flamme et prière, lecture, travail, austérité. Quel était le ravissement de ceux qui, ayant réussi à fuir la terre idolâtrique, atteignaient la cité bénie ! De quel œil tous ces fugitifs, ayant, par bonheur incroyable, passé la route de Lyon, suivi l'âpre vallée du Rhône, voyaient-ils le clocher sauveur ! Nombre de familles illustres laissaient tout, bravaient tout, pour parvenir à Genève. Les Poyet, les Robert Estienne, la veuve, les enfants de Budé, cherchèrent cette nouvelle patrie. Plus d'un confesseur de la foi y apportait ses cicatrices. L'intrépide, l'indomptable Knox, après huit années passées aux galères de France, les bras sillonnés par les chaînes, le dos labouré par le fouet, avant ses grands combats d'Écosse, venait s'asseoir encore un jour au pied de la chaire de Calvin.

Tout affluait à cette chaire, et de là aussi tout partait.

Trente imprimeries, jour et nuit, haletaient pour multiplier les livres que d'ardents colporteurs cachaient sur eux, faisaient entrer en Italie, en France, en Angleterre, aux Pays-Bas. Missions terribles ! Ils étaient attendus, épiés. Pour le seul fait d'avoir sur eux un Évangile français, ils étaient sûrs d'être brûlés. C'est alors que l'imprimerie fit ses deux efforts admirables : la *Bible* en un volume, un petit volume, aisé à cacher ! et les *Psaumes français, avec la musique interlinéaire*. En touchant ce qui reste encore de ces vieilles éditions, ces volumes tachés, usés dans les prisons, et qui souvent, jusqu'au bûcher, firent l'office de confesseurs, et soutinrent la foi des martyrs, on est tenté de s'écrier : « O petits livres ! petits livres ! pauvres témoins des souffrances de la liberté religieuse, soyez bénis au nom de la liberté sociale ! Si quelque chose reste en vous des grands cœurs qui vous ont touchés, puisse cela passer dans le nôtre ! »

Plût au ciel qu'on pût raconter tout ce qui s'accomplit

alors! Mais les dangers étaient si grands, que presque toute cette histoire est restée enfouie et mystérieuse. Le peu qu'on en retrouve, c'est l'histoire de quelques martyrs[1].

J'ai suivi attentivement le martyrologe de Crespin[2] pour trouver et dater les premières missions protestantes. Elles semblent d'abord fortuites. Ce sont presque toujours des Français que la persécution a fait fuir à Genève, et qui, pour affaire de famille, pour revoir leur pays ou répandre des livres, entreprennent de revenir. On voit très bien, dans ces histoires, que l'origine de tout cela est spontanée, d'abord française; mais la grande et forte école de Genève leur a formulé en doctrine leur sentiment religieux, leur a donné les livres, le désir de les répandre et de les interpréter.

Le premier exemple est celui d'une petite colonie de gens qui avaient cherché asile à Genève, et qui, attirés vers l'Angleterre par la réforme d'Édouard VI, s'en vont ensemble par la route du Rhin. « M. Nicolas, homme de

1. L'histoire du protestantisme français, comme celle de la Révolution (cf. p. 213, n. 1), a fait de nos jours d'immenses progrès, grâce à la publication des documents les plus minutieux sur les églises et sur les hommes de la Réforme, et aux efforts combinés des revues locales et des érudits parisiens. Le centre de ces études est la *Société pour l'histoire du Protestantisme français*, dont le *Bulletin* est un excellent répertoire de tout ce qui paraît en la matière (depuis 1851). *La France protestante* des frères Haag (2e édit., depuis 1877) nous fait connaître le nom et la vie en particulier de tous les martyrs sortis de Genève. La *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française* a été publiée par Herminjard (depuis 1866). Et si nous avons laissé à l'Allemagne le soin de publier les Œuvres de Calvin (depuis 1863), nos chercheurs n'ont laissé ignorer aucun incident de l'histoire des églises provinciales. Comme ouvrage d'ensemble, ceux de Merle d'Aubigné (*Histoire de la Réformation au temps de Calvin*, 1863-77, 7 vol.), de Puaux (*Histoire de la Réformation française*, 1859-69, 7 vol.) sont des récits consciencieux et attachants. Mais il nous manque encore une histoire politique et sociale de la Réforme en France, et particulièrement au XVIe siècle.

2. *Histoire des Martyrs*, jusqu'en 1610, par Crespin, Genève, 1619, 2 vol. in-f°. Crespin, imprimeur et historien, publia sa première édition en 1554. L'ouvrage fut sans cesse accru, et bien après sa mort (1572).

savoir, Français, et Barbe, sa femme; Augustin, barbier, et sa femme Marion, tous deux du Hainaut. » On voit ici l'égalité religieuse, le barbier de compagnie avec l'homme de savoir et le bourgeois aisé. Et c'est le barbier qui règle la route; il obtient de M. Nicolas qu'il visite le petit troupeau des fidèles de Mons. De là leur catastrophe horrible. Les deux hommes sont brûlés. Barbe faiblit, a peur. La pauvre Marion est enterrée vive.

6° LES PSAUMES

Ce qui est remarquable dans cette légende fort ancienne (1549), c'est que ces infortunés, sur la charrette et au bûcher, se soutiennent par le chant des psaumes de Marot et de Bèze, qui pourtant ne furent imprimés que deux ans après (1551). Sans doute, on les enseignait, on se les transmettait oralement dans les églises de Genève.

Lorsque François Ier sauva Marot en 1530, ce fut à condition qu'il continuerait le Psautier. Lorsque, en 1543, Calvin l'accueillit à Genève, il le fit autoriser par le Conseil à continuer cette œuvre. A sa mort, Bèze le reprit, l'acheva, et fut autorisé à l'imprimer en 1551; mais on changea la musique primitive, galante, inconvenante, profanée par le succès même. François Ier les avait chantés, et Henri II, et Catherine de Médicis, Diane, et tout le monde! Cette musique fut biffée et on lui substitua des mélodies fortes et simples de l'Église de Genève, qu'on imprima sous les paroles.

Grande révolution populaire! Elle gagna par toute la France. Elle donna aux persécutés, aux fugitifs, un viatique, qui ne leur manqua jamais dans leurs extrêmes misères, dans ce qui plus que les supplices énerve les révolutions, l'implacable longueur du temps.

L'Église militante et souffrante, au centre des persécutions, la forte Église de Paris transfigura ces mélodies

et, par un coup de génie, en fit la lumière de l'Europe. Le Franc-Comtois Goudimel, alors à Paris, gardant la sève austère et pure de ses montagnes du Jura, fit hardiment des psaumes un chant d'amis, un chant de frères, une musique à quatre parties.

Jean-Jacques Rousseau confesse avoir reçu en naissant la puissante inspiration de ces vieux chants de Goudimel. Et que d'hommes ils ont soutenus!

Lorsque Rabaut[1], aux landes, aux déserts des Cévennes, resta trente années sous le ciel, sans rep ,er sous un toit, lorsque le Vaudois[2] Léger passa tant d'horribles hivers dans les antres des Alpes, au souffle des glaciers, que tiraient-ils de leur sein pour se ranimer et se réchauffer? Quelque cordial? Sans doute le cordial puissant de ces psaumes. Ils en chantaient les mélodies, et, si quelque ami courageux osait venir serrer leur main, la sainte assemblée se formait, l'Église était là tout entière, la mâle harmonie commençait, le désert devenait un ciel.

Tout n'est pas bon dans les paroles, mais la musique emportait tout. Tel accent connu et tel vers, souvent chanté dans les supplices (*A toi, mon Dieu! mon cœur monte!... Mon Dieu! prête-moi l'oreille*), ne manquaient pas leur effet. Et sur les visages bronzés de ces confesseurs du désert une mâle pudeur avait peine à ne pas laisser voir des pleurs[3].

1. Paul Rabaut (1718-1794) a pendant plus d'un demi-siècle dirigé l'Église protestante de France, comme écrivain, comme pasteur, comme organisateur.
2. Léger, chef et historien des vallées vaudoises du Piémont (1615-1670).
3. Voyez sur ces martyrs en particulier les *Récits du* XVI*e siècle*, de J. Bonnet.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

1847-1853[1]

Prise de la Bastille, 14 juillet 1789[2].

DIFFICULTÉ DE PRENDRE LA BASTILLE

Versailles, avec un gouvernement organisé, un roi, des ministres, un général, une armée, n'était qu'hésitation, doute, incertitude, dans la plus complète anarchie morale.

Paris, bouleversé, délaissé de toute autorité légale, dans un désordre apparent, atteignit, le 14 juillet, ce qui moralement est l'ordre le plus profond, l'unanimité des esprits.

Le 13 juillet, Paris ne songeait qu'à se défendre. Le 14, il attaqua.

Le 13 au soir, il y avait encore des doutes, et il n'y en

1. Hetzel; 4 vol. grand in-4. Édition du Centenaire, 1889, Imprimerie nationale, 5 vol. in-8. — Préface en 1847; nouvelle préface en 1868.

L'ouvrage finit, au 10 thermidor, par ces mots : « En faisant ici mon adieu au grand travail qui m'a tenu compagnie si fidèle dix années de ma vie, je dois lui dire, je dois dire au public ce que j'en pense moi-même, en l'envisageant froidement. Toute histoire de la Révolution jusqu'ici était essentiellement monarchique : telle pour Louis XVI, telle pour Robespierre. Celle-ci est la première républicaine, celle qui a brisé les idoles et les dieux. De la première page à la dernière page, elle n'a eu qu'un héros : le peuple. » Michelet pense, d'abord, à l'*Histoire de la Révolution*, de Charles de Lacretelle, œuvre toute monarchique; puis à celle de Louis Blanc, véritable apologie de Robespierre. Il omet, sans doute à dessein, celles de Thiers et de Mignet.

2. De tous les récits qui ont été faits de cette journée, celui de Michelet est certainement le plus vivant, et peut-être, s'il n'est pas dans tous les détails d'une minutieuse exactitude, donne-t-il l'impression la plus forte et la plus vraie. Voyez Flammermont, *la Journée du 14 juillet* 1789. 1792; Bournon, *la Bastille*, 1895; Funck-Brentano, *Légendes de la Bastille*, 1898.

eut plus le matin. Le soir était plein de trouble, de fureur désordonnée. Le matin fut lumineux et d'une sérénité terrible.

Une idée se leva sur Paris avec le jour, et tous virent la même lumière. Une lumière dans les esprits, et dans chaque cœur une voix : « Va, et tu prendras la Bastille ! »

Cela était impossible, insensé, étrange à dire... Et tous le crurent néanmoins. Et cela se fit.

La Bastille, pour être une vieille forteresse, n'en était pas moins imprenable, à moins d'y mettre plusieurs jours, et beaucoup d'artillerie. Le peuple n'avait, en cette crise, ni le temps ni les moyens de faire un siège régulier. L'eût-il fait, la Bastille n'avait pas à craindre, ayant assez de vivres pour attendre un secours si proche, et d'immenses munitions de guerre. Ses murs de dix pieds d'épaisseur au sommet des tours, de trente ou quarante à la base, pouvaient rire longtemps des boulets ; et ses batteries, à elle, dont le feu plongeait sur Paris, auraient pu, en attendant, démolir tout le Marais, tout le faubourg Saint-Antoine. Ses tours, percées d'étroites croisées et de meurtrières, avec doubles et triples grilles, permettaient à la garnison de faire en toute sûreté un affreux carnage des assaillants.

L'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi.

L'IDÉE DE L'ATTAQUE APPARTIENT AU PEUPLE

Personne ne proposa. Mais tous crurent et tous agirent. Le long des rues, des quais, des ponts, des boulevards, la foule criait à la foule : « A la Bastille ! A la Bastille ! »... Et dans le tocsin qui sonnait, tous entendaient : « A la Bastille ! »

Personne, je le répète, ne donna l'impulsion. Les parleurs du Palais-Royal passèrent le temps à dresser une

liste de proscription, à juger à mort la reine, la Polignac, Artois, le prévôt Flesselles[1], d'autres encore. Les noms des vainqueurs de la Bastille n'offrent pas un seul des faiseurs de motions. Le Palais-Royal ne fut pas le point de départ, et ce n'est pas non plus au Palais-Royal que les vainqueurs ramenèrent les dépouilles et les prisonniers.

Encore moins les électeurs qui siégeaient à l'Hôtel de Ville eurent-ils l'idée de l'attaque[2]. Loin de là, pour l'empêcher, pour prévenir le carnage que la Bastille pouvait faire si aisément, ils allèrent jusqu'à promettre au gouverneur que, s'il retirait ses canons, on ne l'attaquerait pas. Les électeurs ne trahissaient point, comme ils en furent accusés, mais ils n'avaient pas la foi.

Qui l'eut? Celui qui eut aussi le dévouement, la force, pour accomplir sa foi. Qui? Le peuple, tout le monde.

Les vieillards qui ont eu le bonheur et le malheur de voir tout ce qui s'est fait dans ce demi-siècle unique, où les siècles semblent entassés, déclarent que tout ce qui suivit de grand, de national, sous la République et l'Empire, eut cependant un caractère partiel, non unanime, que le seul 14 juillet fut le jour du peuple entier. Qu'il reste donc, ce grand jour, qu'il reste une des fêtes éternelles du genre humain, non seulement pour avoir été le premier de la délivrance, mais pour avoir été le plus haut dans la concorde!

Que se passa-t-il dans cette courte nuit, où personne ne dormit, pour qu'au matin, tout dissentiment, toute incertitude disparaissant avec l'ombre, ils eurent les mêmes pensées?

1. Le prévôt des marchands, Flesselles, administrateur ordinaire de la cité, et contre lequel le peuple était particulièrement irrité, lui reprochant de tromper la multitude par ses vaines promesses et de la railler par ses sarcasmes.

2. A l'Hôtel de Ville siégeaient les anciens électeurs du Tiers Etat aux Etats Généraux, qui, demeurés en session, avaient fini par former un gouvernement municipal.

On sait ce qui se fit au Palais-Royal, à l'Hôtel de Ville; mais ce qui se passa au foyer du peuple, c'est là ce qu'il faudrait savoir.

Là pourtant, on le devine assez par ce qui suivit, là chacun fit dans son cœur le jugement dernier du passé, chacun, avant de frapper, le condamna sans retour... L'histoire revint cette nuit-là, une longue histoire de souffrances, dans l'instinct vengeur du peuple. L'âme des pères qui, tant de siècles, souffrirent, moururent en silence, revint dans les fils et parla.

Hommes forts, hommes patients, jusque-là si pacifiques, qui deviez frapper en ce jour le grand coup de la Providence, la vue de vos familles, sans ressource autre que vous, n'amollit pas votre cœur. Loin de là, regardant une fois encore vos enfants endormis, ces enfants dont ce jour allait faire la destinée, votre pensée grandie embrassa les libres générations qui sortiraient de leur berceau, et sentit dans cette journée tout le combat de l'avenir!...

L'avenir et le passé faisaient tous deux même réponse; tous deux, ils dirent : « Va! »... Et ce qui est hors du temps, hors de l'avenir et hors du passé, l'immuable Droit le disait aussi. L'immortel sentiment du juste donna une assiette d'airain au cœur agité de l'homme, il lui dit : « Va paisible, que t'importe? quoi qu'il t'arrive, mort, vainqueur, je suis avec toi! »

HAINE DU PEUPLE POUR LA BASTILLE.

Et qu'est-ce que la Bastille faisait à ce peuple? les hommes du peuple n'y entrèrent presque jamais... Mais la justice lui parlait, et une voix qui plus fortement encore parle au cœur, la voix de l'humanité et de miséricorde, cette voix douce qui semble faible et qui renverse les tours, déjà, depuis dix ans, elle faisait chanceler la Bastille.

Il faut dire vrai ; si quelqu'un eut la gloire de la renverser, c'est cette femme intrépide qui si longtemps travailla à la délivrance de Latude contre toutes les puissances du monde. La royauté refusa, la nation arracha la grâce ; cette femme, ou ce héros, fut couronnée dans une solennité publique. Couronner celle qui avait pour ainsi dire forcé les prisons d'Etat, c'était déjà les flétrir, les vouer à l'exécration publique, les démolir dans le cœur et dans le désir des hommes... Cette femme avait pris la Bastille[1].

Depuis ce temps, le peuple de la ville et du faubourg, qui sans cesse, dans ce lieu si fréquenté, passait, repassait dans son ombre, ne manquait pas de la maudire. Elle méritait bien cette haine. Il y avait bien d'autres prisons ; mais celle-ci, c'était celle de l'arbitraire capricieux, du despotisme fantasque, de l'inquisition ecclésiastique et bureaucratique. La cour, si peu religieuse en ce siècle, avait fait de la Bastille le domicile des libres esprits, la prison de la pensée. Moins remplie sous Louis XVI, elle avait été plus dure (la promenade fut ôtée aux prisonniers), plus dure et non moins injuste : on rougit pour la France d'être obligé de dire que le crime d'un des prisonniers était d'avoir donné un secret utile à notre marine ! on craignit qu'il ne le portât ailleurs.

JOIE DU MONDE EN APPRENANT LA PRISE DE LA BASTILLE

Le monde entier connaissait, haïssait la Bastille. Bastille, tyrannie, étaient, dans toutes les langues, deux mots synonymes. Toutes les nations, à la nouvelle de sa ruine, se crurent délivrées.

En Russie, dans cet empire du mystère et du silence, cette Bastille monstrueuse entre l'Europe et l'Asie, la

1. Mme Legros qui, à force de démarches, fit délivrer Latude, et qui reçut le prix Montyon en 1783.

nouvelle arrivait à peine que vous auriez vu des hommes de toutes nations crier, pleurer sur les places; ils se jetaient dans les bras l'un de l'autre, en se disant la nouvelle : « Comment ne pas pleurer de joie? *La Bastille est prise.* »

LE PEUPLE ENLÈVE LES FUSILS AUX INVALIDES

Le matin même du grand jour, le peuple n'avait pas d'armes encore.

La poudre qu'il avait prise la veille à l'Arsenal et mise à l'Hôtel de Ville lui fut lentement distribuée pendant la nuit par trois hommes seulement. La distribution ayant cessé un moment, vers deux heures, la foule, désespérée, enfonça les portes du magasin à coups de marteau, chaque coup faisait feu sur les clous.

Point de fusils! il fallait aller les prendre, les enlever des Invalides. Cela était très hasardeux. Les Invalides sont, il est vrai, une maison tout ouverte. Mais le gouverneur Sombreuil, vieux et brave militaire, avait reçu un fort détachement d'artillerie et des canons, sans compter ceux qu'il avait. Pour peu que ces canons servissent, la foule pouvait être prise en flanc par les régiments que Besenval[1] avait à l'École militaire, facilement dispersée.

Ces régiments étrangers auraient-ils refusé d'agir? Quoi qu'en dise Besenval, il est permis d'en douter. Ce qui apparaît bien mieux, c'est que, laissé sans ordre, il était lui-même plein d'hésitation et comme paralysé d'esprit. Le matin même, à cinq heures, il avait eu une visite étrange. Un homme entre, pâle, les yeux enflammés, la parole rapide et courte, le maintien audacieux... Le vieux fat, qui était l'officier le plus frivole de l'ancien

1. Besenval était alors commandant des troupes réunies autour de Paris. Il se tenait à l'Ecole Militaire, qui était en dedans de l'enceinte.

régime, mais brave et froid, regarde l'homme et le trouve beau ainsi : « Monsieur le baron, » dit l'homme, « il faut qu'on vous avertisse pour éviter la résistance. Les barrières[1] seront brûlées aujourd'hui ; j'en suis sûr, et n'y peux rien, vous non plus. N'essayez pas de l'empêcher. »

Besenval n'eut pas peur. Mais il n'avait pas moins reçu le coup, subi l'effet moral. « Je lui trouvai », dit-il, « je ne sais quoi d'éloquent qui me frappa.... J'aurais dû le faire arrêter, et je n'en fis rien. » C'étaient l'ancien régime et la Révolution qui venaient de se voir face à face, et celle-ci laissait l'autre saisi de stupeur[2].

Il n'était pas neuf heures, et déjà trente mille hommes étaient devant les Invalides. On voyait en tête le procureur de la Ville ; le comité des électeurs n'avait osé le refuser. On voyait quelques compagnies des gardes françaises, échappées de leur caserne. On remarquait au milieu les clercs de la Basoche, avec leur vieil habit rouge, et le curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui, nommé président de l'assemblée réunie dans son église, ne déclina pas l'office périlleux de conduire la force armée.

Le vieux Sombreuil fut très habile. Il se présenta à la grille, dit qu'il avait effectivement des fusils, mais que c'était un dépôt qui lui était confié, que sa délicatesse de militaire et de gentilhomme ne lui permettait pas de trahir. Cet argument imprévu arrêta la foule tout court ; admirable candeur du peuple, à ce premier âge de la Révolution. — Sombreuil ajoutait qu'il avait envoyé un

1. Les barrières (le mur des fermiers) qui servaient de clôture à Paris et où se tenaient les commis des fermes du roi.

2. « Ce n'est pas un gouvernement qui tombe pour faire place à un autre, c'est tout gouvernement qui cesse pour faire place au despotisme intermittent des pelotons que l'enthousiasme, la crédulité, la misère et la crainte lanceront à l'aveugle et en avant. » Taine, *la Révolution*, I, p. 51. Taine s'indigne et s'afflige. Michelet admire et s'exalte, et tous deux sont d'accord sur les faits.

courrier à Versailles, qu'il attendait la réponse, le tout avec force protestations d'attachement et d'amitié pour l'Hôtel de Ville et la Ville en général.

La plupart voulaient attendre. Il se trouva là heureusement un homme moins scrupuleux qui empêcha la foule d'être ainsi mystifiée. Il n'y avait pas de temps à perdre; et ces armes, à qui étaient-elles, sinon à la nation?... On sauta dans les fossés, et l'hôtel fut envahi; vingt-huit mille fusils furent trouvés dans les caves, enlevés, avec vingt pièces de canon.

Tout ceci entre neuf et onze. Mais courons à a Bastille.

LA BASTILLE ÉTAIT EN DÉFENSE

Le gouverneur de Launey était sous les armes, dès le 13, dès deux heures de nuit. Il n'avait négligé aucune précaution. Outre ses canons de tours, il en avait de l'Arsenal, qu'il mit dans la cour, chargés à mitraille. Sur les tours, il fit porter six voitures de pavés, de boulets et de ferraille, pour écraser les assaillants. Dans les meurtrières du bas, il avait douze gros fusils de rempart qui tiraient chacun une livre et demie de balles. En bas, il tenait ses soldats les plus sûrs, trente-deux Suisses, qui n'avaient aucun scrupule de tirer sur des Français. Ses quatre-vingt-deux invalides étaient pour la plupart dispersés, loin des portes, sur les tours. Il avait évacué les bâtiments avancés qui couvraient le pied de la forteresse.

Le 13, rien, sauf des injures que les passants venaient dire à la Bastille.

Le 14, vers minuit, sept coups de fusil sont tirés sur les factionnaires des tours. Alarme! Le gouverneur monte avec l'état-major, reste une demi-heure, écoutant les bruits lointains de la ville; n'entendant plus rien, descend.

Le matin, beaucoup de peuple, et de moment en moment, des jeunes gens (du Palais-Royal? ou autres); ils crient qu'il faut leur donner des armes. On ne les écoute pas. On écoute, on introduit la députation pacifique de l'Hôtel de Ville qui, vers dix heures, prie le gouverneur de retirer ses canons, promettant que, s'il ne tire point, on ne l'attaquera pas. Il accepte volontiers, n'ayant nul ordre de tirer, et, plein de joie, oblige les envoyés de déjeuner avec lui.

THURIOT SOMME LA BASTILLE

Comme ils sortaient, un homme arrive, qui parle d'un tout autre ton.

Un homme violent, audacieux, sans respect humain, sans peur ni pitié, ne connaissant nul obstacle, ni délai, portant en lui le génie colérique de la Révolution.... Il venait sommer la Bastille.

La terreur entre avec lui. La Bastille a peur; le gouverneur ne sait pourquoi, mais il se trouble, il balbutie.

L'homme, c'était Thuriot, un dogue terrible, de la race de Danton; nous le retrouverons deux fois, au commencement et à la fin; sa parole est deux fois mortelle : il tue la Bastille[1], il tue Robespierre.

1. Il la tue de deux manières. Il y porte la division, la démoralisation, et, quand elle est prise, c'est lui qui propose de la démolir. Il tue Robespierre, en lui refusant la parole, au 9 thermidor. Thuriot était alors président de la Convention.] — Si l'on veut bien se rendre compte des procédés de Michelet, il sera bon de comparer ce récit à celui de Mignet. Celui-ci est à peine moins détaillé : les faits essentiels sont identiquement présentés chez les deux historiens; l'un et l'autre n'ajoutent aucun épisode à ceux que leur fournit leur science commune (Mémoires de Besenval, récit de la conduite de Thuriot, le *procès-verbal des électeurs*). Mais Mignet n'ajoute rien, ni réflexion, ni portrait, ni allusion : il se borne à couler le récit contemporain dans le moule de sa propre phrase. Michelet fait cela d'abord : mais il interprète ensuite chaque détail. Thuriot arrive : il est, pour l'écrivain, un symbole (c'est l'homme *à la parole mortelle*) : il parle à de Launey (celui-là, ce n'est pas le gouverneur, c'est la Bastille même). Et à côté du symbole, vision idéaliste du fait, voici la vision concrète du spec-

Il ne doit pas passer le pont, le gouverneur ne le veut pas, et il passe. De la première cour il marche à la seconde; nouveau refus, et il passe; il franchit le second fossé par le pont-levis. Et le voilà en face de l'énorme grille de fer qui fermait la troisième cour. Celle-ci semblait moins une cour qu'un puits monstrueux, dont les huit tours, unies entre elles, formaient les parois. Ces affreux géants ne regardaient point du côté de cette cour, n'avaient point une fenêtre. A leurs pieds, dans leur ombre, était l'unique promenade du prisonnier; perdu au fond de l'abîme, oppressé de ces masses énormes, il n'avait à contempler que l'inexorable nudité des murs. D'un côté seulement, on avait placé une horloge entre deux figures de captifs aux fers, comme pour enchaîner le temps et faire plus lourdement peser la lente succession des heures.

tacle : la vue, du haut des tours, du peuple arrivant (*la vue était immense*, etc.). Cette double façon de présenter, l'homme en symbole, le fait en drame, n'est nulle part peut-être plus visible que dans ce récit. Voici celui de Mignet :

« Un député du district de Saint-Louis de la Culture, nommé Thuriot de la Rosière, demanda alors à parler au gouverneur, M. Delaunay. Admis en sa présence, il le somma de changer la direction de ses canons. Le gouverneur répondit que les pièces avaient été de tout temps sur les tours; qu'il n'était pas en son pouvoir de les faire descendre; que, du reste, instruit des inquiétudes des Parisiens, il les avait fait retirer de quelques pas et sortir des embrasures. Thuriot obtint avec peine de pénétrer plus avant et d'examiner si l'état de la forteresse était aussi rassurant pour la ville que le disait le gouverneur. Il trouva, en avançant, trois canons dirigés sur les avenues de la place et prêts à balayer ceux qui entreprendraient de la forcer. Environ quarante Suisses et quatre-vingts invalides étaient sous les armes. Thuriot les pressa, ainsi que l'état-major de la place, au nom de l'honneur et de la patrie, de ne pas se montrer ennemis du peuple; les officiers et les soldats jurèrent tous de ne pas faire usage de leurs armes s'ils n'étaient point attaqués. Thuriot monta ensuite sur les tours; de là il aperçut une multitude immense qui accourait de toutes parts et le faubourg Saint-Antoine qui s'avançait en masse. Déjà au dehors on était inquiet de ne pas le voir revenir, et on le demandait à grands cris. Pour rassurer le peuple, il se montra sur le rebord de la forteresse, et fut salué par des applaudissements qui partirent du jardin de l'Arsenal. Il descendit, rejoignit les siens, leur fit part du résultat de sa mission, et se rendit ensuite au comité. »

Là étaient les canons chargés, la garnison, l'état-major. Rien n'imposa à Thuriot : « Monsieur », dit-il au gouverneur, « je vous somme au nom du peuple, au nom de l'honneur et de la patrie, de retirer vos canons, et de rendre la Bastille. » — Et, se tournant vers la garnison, il répéta les mêmes mots.

Si M. de Launey eût été un vrai militaire, il n'eût pas introduit ainsi le parlementaire au cœur de la place; encore moins l'eût-il laissé haranguer la garnison. Mais il faut bien remarquer que les officiers de la Bastille étaient la plupart officiers par la grâce du lieutenant de police; ceux même qui n'avaient servi jamais portaient la croix de Saint-Louis. Tous, depuis le gouverneur jusqu'aux marmitons, avaient acheté leurs places, et ils en tiraient parti. Le gouverneur, à ses soixante mille livres d'appointements, trouvait moyen chaque année d'en ajouter tout autant par ses rapines. Il nourrissait sa maison aux dépens des prisonniers; il avait réduit leur chauffage, gagnait sur leur vin, sur leur triste mobilier. Chose impie, barbare, il louait à un jardinier le petit jardin de la Bastille, qui couvrait un bastion, et, pour ce misérable gain, il avait ôté aux prisonniers cette promenade, ainsi que celle des tours, c'est-à-dire l'air et la lumière.

Cette âme basse et avide avait encore une chose qui lui abaissait le courage; il savait qu'il était connu : les terribles Mémoires de Linguet avaient rendu de Launey illustre en Europe. La Bastille était haïe, mais le gouverneur était personnellement haï. Les cris furieux du peuple, qu'il entendait, il les prenait pour lui-même; il était plein de trouble et de peur.

Les paroles de Thuriot eurent un effet différent sur les Suisses et sur les Français. Les Suisses ne les comprirent pas; leur capitaine, M. de Flue, fut résolu à tenir.

Mais l'état-major, mais les invalides, furent ébranlés; ces vieux soldats, en rapport habituel avec le peuple du faubourg, n'avaient nulle envie de tirer sur lui. Voilà la garnison divisée, que feront les deux partis? S'ils ne peuvent s'accorder, vont-ils tirer l'un sur l'autre?

Le triste gouverneur, d'un ton apologétique, dit ce qui venait d'être convenu avec la Ville. Il jura et fit jurer à la garnison que, s'ils n'étaient attaqués, ils ne commenceraient pas.

Thuriot ne s'en tint pas là. Il veut monter sur les tours, voir si effectivement les canons sont retirés. De Launey, qui n'en était pas à se repentir de l'avoir déjà laissé pénétrer si loin, refuse; mais ses officiers le pressent, il monte avec Thuriot.

Les canons étaient reculés, masqués, toujours en direction. La vue, de cette hauteur de cent quarante pieds, était immense, effrayante; les rues, les places, pleines de peuple; tout le jardin de l'Arsenal comble d'hommes armés.... Mais voilà, de l'autre côté, une masse noire qui s'avance.... C'est le faubourg Saint-Antoine.

Le gouverneur devint pâle. Il prend Thuriot au bras : « Qu'avez-vous fait? Vous abusez du titre de parlementaire! Vous m'avez trahi! »

Tous deux étaient sur le bord, et de Launey avait une sentinelle sur la tour. Tout le monde, dans la Bastille, faisait serment au gouverneur; il était, dans sa forteresse, le roi et la loi. Il pouvait se venger encore....

Mais ce fut tout au contraire Thuriot qui lui fit peur : « Monsieur, » dit-il, « un mot de plus, et je vous jure qu'un de nous deux tombera dans le fossé. »

Au moment même, la sentinelle approche, aussi troublée que le gouverneur, et, s'adressant à Thuriot : « De grâce, monsieur, montrez-vous, il n'y a pas de temps à

perdre; voilà qu'ils s'avancent.... Ne vous voyant pas, ils vont attaquer. » Il passa la tête aux créneaux, et le peuple, le voyant en vie et fièrement monté sur la tour, poussa une clameur immense de joie et d'applaudissement.

Thuriot descendit avec le gouverneur, traversa de nouveau la cour, et, parlant encore à la garnison : « Je vais faire mon rapport; j'espère que le peuple ne se refusera pas à fournir une garde bourgeoise qui garde la Bastille avec vous. »

LES ÉLECTEURS Y ENVOIENT INUTILEMENT PLUSIEURS DÉPUTATIONS

Le peuple s'imaginait entrer dans la Bastille à la sortie de Thuriot. Quand il le vit partir pour faire son rapport à la Ville, il le prit pour traître et le menaça. L'impatience allait jusqu'à la fureur; la foule prit trois invalides et voulait les mettre en pièces. Elle s'empara d'une demoiselle qu'elle croyait être la fille du gouverneur; il y en avait qui voulaient la brûler, s'il refusait de se rendre. D'autres l'arrachèrent de leurs mains.

« Que deviendrons-nous », disaient-ils, « si la Bastille n'est pas prise avant la nuit?... » Le gros Santerre, un brasseur que le faubourg s'était donné pour commandant, proposait d'incendier la place en y jetant de l'huile d'œillet et d'aspic qu'on avait saisie la veille et qu'on enflammerait avec du phosphore. Il envoyait chercher des pompes.

Un charron, ancien soldat, sans s'amuser à ce parlage, se mit bravement à l'œuvre. Il avance, la hache à la main, monte sur le toit d'un petit corps de garde, voisin du premier pont-levis, et, sous une grêle de balles, abat les chaînes, fait tomber le pont. La foule passe; elle est dans la cour.

On tirait à la fois des tours et des meurtrières qui

étaient au bas. Les assaillants tombaient en foule et ne faisaient aucun mal à la garnison. De tous les coups de fusil qu'ils tirèrent tout le jour, deux portèrent : un seul des assiégés fut tué.

Le comité des électeurs, qui déjà voyait arriver les blessés à l'Hôtel de Ville, qui déplorait l'effusion du sang, aurait voulu l'arrêter. Il n'y avait plus qu'un moyen pour cela, c'était de sommer la Bastille au nom de la Ville, et d'y faire entrer la garde bourgeoise. Le prévôt hésitait fort; Fauchet insista; d'autres électeurs pressèrent. Ils allèrent, comme députés; mais, dans le feu et la fumée, ils ne furent pas même vus; ni la Bastille ni le peuple ne cessèrent de tirer. Les députés furent dans le plus grand péril.

Une seconde députation, le procureur de la Ville marchant à la tête, avec un tambour et un drapeau, fut aperçue de la place. Les soldats qui étaient sur les tours arborèrent un drapeau blanc, renversèrent leurs armes. Le peuple cessa de tirer, suivit la députation, entra dans la cour. Arrivés là, ils furent accueillis d'une furieuse décharge qui coucha plusieurs hommes par terre, à côté des députés. Très probablement, les Suisses, qui étaient en bas avec de Launey, ne tinrent compte des signes que faisaient les invalides.

La rage du peuple fut inexprimable. Depuis le matin, on disait que le gouverneur avait attiré la foule dans la cour pour tirer dessus; ils se crurent trompés deux fois et résolurent de périr ou de se venger des traîtres. A ceux qui les rappelaient ils disaient, dans leur transport : « Nos cadavres serviront du moins à combler les fossés! » Et ils allèrent obstinément, sans se décourager jamais, contre la fusillade, contre ces tours meurtrières, croyant qu'à force de mourir, ils pourraient les renverser.

DERNIÈRE ATTAQUE; ÉLIE, HULLIN

Mais alors et de plus en plus, nombre d'hommes généreux qui n'avaient encore rien fait s'indignèrent d'une lutte tellement inégale qui n'était qu'un assassinat. Ils voulurent en être. Il n'y eut plus moyen de tenir les gardes françaises; tous prirent parti pour le peuple. Ils allèrent trouver les commandants nommés par la Ville et les obligèrent de leur donner cinq canons. Deux colonnes se formèrent, l'une d'ouvriers et de bourgeois, l'autre de gardes françaises. La première prit pour son chef un jeune homme d'une taille et d'une force héroïques, Hullin, horloger de Genève, mais devenu domestique, chasseur du marquis de Conflans; le costume hongrois de chasseur fut pris sans doute pour un uniforme; les livrées de la servitude guidèrent le peuple au combat de la liberté. Le chef de l'autre colonne fut Élie, officier de fortune, du régiment de la Reine, qui, d'abord en habit bourgeois, prit son brillant uniforme, se désignant bravement aux siens et à l'ennemi. Dans ses soldats, il en avait un, admirable de vaillance, de jeunesse, de pureté, l'une des gloires de la France, Marceau, qui se contenta de combattre et ne réclama rien dans l'honneur de la victoire.

Les choses n'étaient guère avancées quand ils arrivèrent. On avait poussé, allumé trois voitures de paille, brûlé les casernes et les cuisines. Et l'on ne savait plus que faire. Le désespoir du peuple retombait sur l'Hôtel de Ville. On accusait le prévôt, les électeurs, on les pressait avec menaces d'ordonner le siège de la Bastille. Jamais on n'en put tirer l'ordre.

Divers moyens bizarres, étranges, étaient proposés aux électeurs pour prendre la forteresse. Un charpentier conseillait un ouvrage de charpenterie, une cata-

pulte romaine pour lancer des pierres contre les murailles Les commandants de la Ville disaient qu'il fallait attaquer dans les règles, ouvrir la tranchée. Pendant ces longs et vains discours, on apporta, on lut un billet que l'on venait de saisir; Besenval écrivait à de Launey de tenir jusqu'à la dernière extrémité

DANGER DU RETARD

Pour sentir le prix du temps, dans cette crise suprême, pour s'expliquer l'effroi du retard, il faut savoir qu'à chaque instant il y avait de fausses alertes. On supposait que la cour, instruite à deux heures de l'attaque de la Bastille, commencée depuis midi, prendrait ce moment pour lancer sur Paris ses Suisses et ses Allemands. Ceux de l'École-Militaire passeraient-ils le jour sans agir? cela n'était pas vraisemblable. Ce que dit Besenval du peu de fonds qu'il pouvait faire sur ses troupes a l'air d'une excuse. Les Suisses se montrèrent très fermes à la Bastille, il y parut au carnage; les dragons allemands avaient tiré plusieurs fois, le 12, tué des gardes françaises; ceux-ci avaient tué des dragons; la haine de corps assurait la fidélité.

Le faubourg Saint-Honoré dépavait, se croyait attaqué de moment en moment; la Villette était dans les mêmes transes, et effectivement un régiment vint l'occuper, mais trop tard.

LE PEUPLE SE CROIT TRAHI, MENACE LE PRÉVÔT, LES ÉLECTEURS

Toute lenteur semblait trahison. Les tergiversations du prévôt le rendaient suspect, ainsi que les électeurs. La foule indignée sentit qu'elle perdait le temps avec eux. Un vieillard s'écrie : « Amis, que faisons-nous là avec ces traîtres? Allons plutôt à la Bastille! » Tout s'écoula; les électeurs stupéfaits se trouvèrent seuls.... L'un d'eux

sort, et, rentrant tout pâle, avec le visage d'un spectre : « Vous n'avez pas deux minutes à vivre, si vous restez.... La Grève frémit de rage.... Les voilà qui montent.... » Ils n'essayèrent pas de fuir, et c'est ce qui les sauva.

Toute la fureur du peuple se concentra sur le prévôt des marchands. Les envoyés des districts venaient successivement lui jeter sa trahison à la face. Une partie des électeurs, se voyant compromis devant le peuple par son imprudence et par ses mensonges, tournèrent contre lui, l'accusèrent. D'autres, le bon vieux Dussaulx (le traducteur de Juvénal), l'intrépide Fauchet, essayèrent de le défendre, innocent ou coupable, de le sauver de la mort. Forcé par le peuple de passer du bureau dans la grande salle Saint-Jean, ils l'entourèrent, et Fauchet s'assit à côté de lui. Les affres de la mort étaient sur son visage : « Je le voyais », dit Dussaulx, « mâchant sa dernière bouchée de pain; elle lui restait aux dents, et il la garda deux heures sans venir à bout de l'avaler. » Environné de papiers, de lettres, de gens qui venaient lui parler affaires, au milieu des cris de mort, il faisait effort pour répondre avec affabilité. Ceux du Palais-Royal et du district de Saint-Roch étant les plus acharnés, Fauchet y courut pour demander grâce. Le district était assemblé dans l'église de Saint-Roch; deux fois, Fauchet monta en chaire, priant, pleurant, disant les paroles les plus ardentes que son grand cœur pouvait trouver dans cette nécessité; sa robe, toute criblée des balles de la Bastille, était éloquente aussi; elle priait pour le peuple même, pour l'honneur de ce grand jour, pour laisser pur et sans tache le berceau de la liberté.

Le prévôt, les électeurs, restaient à la salle Saint-Jean, entre la vie et la mort, plusieurs fois couchés en joue. « Tous ceux qui étaient là », dit Dussaulx, « étaient comme des sauvages : parfois, ils écoutaient, regardaient en

silence; parfois, un murmure terrible, comme un tonnerre sourd, sortait de la foule. Plusieurs parlaient et criaient, mais la plupart étaient étourdis de la nouveauté du spectacle. Les bruits, les voix, les nouvelles, les alarmes, les lettres saisies, les découvertes vraies ou fausses, tant de secrets révélés, tant d'hommes amenés au tribunal, brouillaient l'esprit et la raison; un des électeurs disait : « N'est-ce pas le jugement dernier?... » L'étourdissement était arrivé à ce point qu'on avait tout oublié, le prévôt et la Bastille. »

LES VAINQUEURS A L'HOTEL DE VILLE

Il était cinq heures et demie. Un cri monte de la Grève. Un grand bruit, d'abord lointain, éclate, avance, se rapproche, avec la rapidité, le fracas de la tempête.... La Bastille est prise!

Dans cette salle déjà pleine, il entre d'un coup mille hommes, et dix mille poussaient derrière. Les boiseries craquent, les bancs se renversent, la barrière est poussée sur le bureau, le bureau sur le président.

Tous armés, de façons bizarres, les uns presque nus, d'autres vêtus de toutes couleurs. Un homme était porté sur les épaules et couronné de lauriers, c'était Élie, toutes les dépouilles et les prisonniers autour. En tête, parmi ce fracas où l'on n'aurait pas entendu la foudre, marchait un jeune homme recueilli et plein de religion; il portait, suspendue et percée dans sa baïonnette, une chose impie, trois fois maudite, le règlement de la Bastille.

Les clefs aussi étaient portées, ces clefs monstrueuses, ignobles, grossières, usées par les siècles et les douleurs des hommes. Le hasard ou la Providence voulut qu'elles fussent remises à un homme qui ne les connaissait que trop, à un ancien prisonnier. L'Assemblée Nationale les plaça dans ses archives, la vieille machine des tyrans à

côté des lois qui ont brisé les tyrans. Nous les tenons encore aujourd'hui ces clefs, dans l'armoire de fer des Archives de la France.... Ah! puissent, dans l'armoire de fer, venir s'enfermer les clefs de toutes les Bastilles du monde!

COMMENT LA BASTILLE SE LIVRA

La Bastille ne fut pas prise, il faut le dire, elle se livra. Sa mauvaise conscience la troubla, la rendit folle et lui fit perdre l'esprit.

Les uns voulaient qu'on se rendît, les autres tiraient, surtout les Suisses, qui, cinq heures durant, sans péril, n'ayant nulle chance d'être atteints, désignèrent, visèrent à leur aise, abattirent qui ils voulaient. Ils tuèrent quatre-vingt-trois hommes, en blessèrent quatre-vingt-huit. Vingt des morts étaient de pauvres pères de famille qui laissaient des femmes, des enfants pour mourir de faim.

La honte de cette guerre sans danger, l'horreur de verser le sang français, qui ne touchaient guère les Suisses, finirent par faire tomber les armes des mains des invalides. Les sous-officiers, à quatre heures, prièrent, supplièrent de Launey de finir ses assassinats. Il savait ce qu'il méritait; mourir pour mourir, il eut envie un moment de se faire sauter, idée horriblement féroce : il aurait détruit un tiers de Paris. Ses cent trente-cinq barils de poudre auraient soulevé la Bastille dans les airs, écrasé, enseveli tout le faubourg, tout le Marais, tout le quartier de l'Arsenal.... Il prit la mèche d'un canon. Deux sous-officiers empêchèrent le crime, ils croisèrent la baïonnette et lui fermèrent l'accès des poudres. Il fit mine alors de se tuer et prit un couteau qu'on lui arracha.

Il avait perdu la tête et ne pouvait donner d'ordre. Quand les gardes françaises eurent mis leurs canons en batterie, et tiré (selon quelques-uns), le capitaine des

Suisses vit bien qu'il fallait traiter; il écrivit, il passa un billet où il demandait à sortir avec les honneurs de la guerre. — Refusé. — Puis, la vie sauve. — Hullin et Élie promirent.

La difficulté était de faire exécuter la promesse. Empêcher une vengeance entassée depuis des siècles, irritée par tant de meurtres que venait de faire la Bastille, qui pouvait cela?... Une autorité qui datait d'une heure, qui venait de la Grève à peine, qui n'était même connue que des deux petites bandes de l'avant-garde, n'était pas suffisante pour contenir cent mille hommes qui suivaient.

La foule était enragée, aveugle, ivre de son danger même. Elle ne tua cependant qu'un seul homme dans la place, elle épargna ses ennemis les Suisses, qu'à leurs sarraux elle prenait pour des domestiques ou des prisonniers; elle blessa, maltraita ses amis les invalides. Elle aurait voulu pouvoir exterminer la Bastille; elle brisa à coups de pierres les deux esclaves du cadran; elle monta aux tours pour insulter les canons; plusieurs s'en prenaient aux pierres et s'ensanglantaient les mains à les arracher. On alla vite aux cachots délivrer les prisonniers; deux étaient devenus fous. L'un, effarouché du bruit, voulait se mettre en défense; il fut tout surpris quand ceux qui brisèrent sa porte se jetèrent dans ses bras en le mouillant de leurs larmes. Un autre, qui avait une barbe jusqu'à la ceinture, demanda comment se portait Louis XV; il croyait qu'il régnait encore. A ceux qui demandaient son nom il disait qu'il s'appelait le major de l'Immensité.

Les vainqueurs n'avaient pas fini; ils soutenaient dans la rue Saint-Antoine un autre combat. En avançant vers la Grève, ils rencontraient de proche en proche des foules d'hommes qui, n'ayant pas pris part au combat,

voulaient pourtant faire quelque chose, tout au moins massacrer les prisonniers. L'un fut tué dès la rue des Tournelles, un autre sur le quai. Des femmes suivaient échevelées, qui venaient de reconnaître leurs maris parmi les morts, et elles les laissaient là pour courir aux assassins; l'une d'elles, écumante, demandait à tout le monde qu'on lui donnât un couteau.

MORT DU GOUVERNEUR

De Launey était mené, soutenu, dans ce grand péril, par deux hommes de cœur et d'une force peu commune, Hullin et un autre. Ce dernier alla jusqu'au Petit-Antoine et fut arraché de lui par un tourbillon de foule. Hullin ne lâcha pas prise. Conduire son homme de là à la Grève, qui est si près, c'était plus que les douze travaux d'Hercule. Ne sachant plus comment faire, et voyant qu'on ne connaissait de Launey qu'à une chose, que seul il était sans chapeau, il eut l'idée héroïque de lui mettre le sien sur sa tête, et dès ce moment reçut les coups qu'on lui destinait. Il passa enfin à l'Arcade-Saint-Jean; s'il pouvait lui faire monter le perron, le lancer dans l'escalier, tout était fini. La foule le voyait bien; aussi, de son côté, fit-elle un furieux effort. La force de géant qu'Hullin avait déployée ne lui servit plus ici. Étreint du boa énorme que la masse tourbillonnante serrait et resserrait sur lui, il perdit terre, fut poussé, repoussé, lancé sur la pierre. Il se releva par deux fois. A la seconde, il vit dans l'air, au bout d'une pique, la tête de de Launey.

PRISONNIERS MIS A MORT

Une autre scène se passait dans la salle Saint-Jean. Les prisonniers étaient là, en grand danger de mort; on s'acharnait surtout contre trois invalides qu'on croyait

avoir été les canonniers de la Bastille. L'un était blessé; le commandant de La Salle, par d'incroyables efforts, en invoquant son titre de commandant, vint à bout de le sauver; pendant qu'il le menait dehors, les deux autres furent entraînés, accrochés à la lanterne du coin de la Vannerie, en face de l'Hôtel de Ville.

Ce grand mouvement, qui semblait avoir fait oublier Flesselles, fut pourtant ce qui le perdit. Ses implacables accusateurs du Palais-Royal, peu nombreux, mais mécontents de voir la foule occupée de toute autre affaire, se tenaient près du bureau, le menaçaient, le sommaient de les suivre.... Il finit par leur céder, soit qu'une si longue attente de la mort lui parût pire que la mort même, soit qu'il espérât échapper dans la préoccupation universelle du grand événement du jour : « Eh bien, messieurs », dit-il, « allons au Palais-Royal. » Il n'était pas au quai qu'un jeune homme lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

PRISONNIERS GRACIÉS

La masse du peuple accumulé dans la salle ne demandait pas de sang; il le voyait couler avec stupeur, dit un témoin oculaire. Il regardait bouche béante ce prodigieux spectacle, bizarre, étrange à rendre fou. Les armes du moyen âge, de tous les âges, se mêlaient; les siècles étaient présents. Élie, debout sur une table, le casque en tête, à la main son épée faussée à trois places, semblait un guerrier romain. Il était tout entouré de prisonniers, et priait pour eux. Les gardes françaises demandaient pour récompense la grâce des prisonniers.

A ce moment, on amène, on apporte plutôt, un homme suivi de sa femme; c'était le prince de Montbarrey, ancien ministre, arrêté à la barrière. La femme s'évanouit, l'homme est jeté sur le bureau, tenu sous les bras de

douze hommes, plié en deux.... Le pauvre diable, dans cette étrange attitude, expliqua qu'il n'était plus ministre depuis longtemps, que son fils avait eu grande part à la révolution de sa province.... Le commandant de La Salle parlait pour lui et s'exposait beaucoup lui-même. Cependant on s'adoucit, on lâcha prise un moment. De La Salle, qui était très fort, enleva le malheureux.... Ce coup de force plut au peuple et fut applaudi....

CLÉMENCE DU PEUPLE

Au moment même, le brave et excellent Élie trouva moyen de finir d'un coup tout procès, tout jugement. Il aperçut les enfants du service de la Bastille, et se mit à crier : « Grâce pour les enfants ! grâce ! »

Vous auriez vu alors les visages bruns, les mains noircies par la poudre, qui commençaient à se laver de grosses larmes, comme tombent après l'orage les grosses gouttes de pluie.... Il ne fut plus question ni de justice, ni de vengeance. Le tribunal était brisé. Élie avait vaincu les vainqueurs de la Bastille. Ils firent jurer aux prisonniers fidélité à la nation et les emmenèrent avec eux ; les invalides s'en allèrent paisiblement à leur hôtel ; les gardes françaises s'emparèrent des Suisses, les mirent en sûreté dans leurs rangs, les conduisirent à leurs propres casernes, les logèrent et les nourrirent.

Les veuves, chose admirable ! se montrèrent aussi magnanimes. Indigentes et chargées d'enfants, elles ne voulurent pas recevoir seules une petite somme qui leur fut distribuée ; elles mirent dans le partage la veuve d'un pauvre invalide qui avait empêché la Bastille de sauter et qui fut tué par méprise. La femme de l'assiégé fut ainsi comme adoptée par celles des assiégeants.

TOCQUEVILLE

1805-1859

DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE[1]

1836-1839

Du point de départ et de son importance pour l'avenir des Anglo-Américains.

L'AMÉRIQUE EST LE SEUL PAYS OÙ ON AIT PU APERCEVOIR CLAIREMENT LE POINT DE DÉPART D'UN GRAND PEUPLE

S'il nous était possible de remonter jusqu'aux éléments des sociétés et d'examiner les premiers monuments de leur histoire, je ne doute pas que nous ne pussions y découvrir la cause première des préjugés, des habitudes, des passions dominantes, de tout ce qui compose enfin ce qu'on appelle le caractère national; il nous arriverait d'y rencontrer l'explication d'usages qui, aujourd'hui, paraissent contraires aux mœurs régnantes; des lois qui semblent en opposition avec les principes reconnus; d'opinions incohérentes qui se rencontrent çà et là dans la société, comme ces fragments de chaînes brisées qu'on

1. Calmann-Lévy; 3 vol. in-8, 17e édit., 1888, t. I-III des *Œuvres complètes*. — Paru en deux fois : 1re partie, 2 vol., 1836; 2e partie, 2 vol., 1839. La première partie expose plus particulièrement l'histoire de la démocratie aux États-Unis, et l'influence qu'elle a exercée et qu'elle exerce sur les institutions municipales, judiciaires et fédérales. Dans la seconde partie, l'auteur s'occupe surtout de l'ordre social, de l'état intellectuel, de la vie morale dans la démocratie américaine.

voit pendre encore quelquefois aux voûtes d'un vieil édifice, et qui ne soutiennent plus rien. Ainsi s'expliquerait la destinée de certains peuples qu'une force inconnue semble entraîner vers un but qu'eux-mêmes ignorent. Mais, jusqu'ici, les faits ont manqué à une pareille étude; l'esprit d'analyse n'est venu aux nations qu'à mesure qu'elles vieillissaient, et, lorsqu'elles ont enfin songé à contempler leur berceau, le temps l'avait déjà enveloppé d'un nuage, l'ignorance et l'orgueil l'avaient environné de fables, derrière lesquelles se cachait la vérité.

L'Amérique est le seul pays où l'on ait pu assister aux développements naturels et tranquilles d'une société, et où il ait été possible de préciser l'influence exercée par le point de départ sur l'avenir des États.

A l'époque où les peuples européens descendirent sur les rivages du nouveau monde, les traits de leur caractère national étaient bien arrêtés; chacun d'eux avait une physionomie distincte; et, comme ils étaient déjà arrivés à ce degré de civilisation qui porte les hommes à l'étude d'eux-mêmes, ils nous ont transmis le tableau fidèle de leurs opinions, de leurs mœurs et de leurs lois. Les hommes du xve siècle nous sont presque aussi bien connus que ceux du nôtre. L'Amérique nous montre donc au grand jour ce que l'ignorance ou la barbarie des premiers âges soustrait à nos regards.

Assez près de l'époque où les sociétés américaines furent fondées, pour connaître en détail leurs éléments, assez loin de ce temps pour pouvoir déjà juger ce que ces germes ont produit, les hommes de nos jours semblent être destinés à voir plus avant que leurs devanciers dans les événements humains. La Providence a mis à notre portée un flambeau qui manquait à nos pères, et nous a permis de discerner, dans la destinée des nations, des causes premières que l'obscurité du passé leur dérobait.

Lorsque, après avoir étudié attentivement l'histoire de l'Amérique, on examine avec soin son état politique et social, on se sent profondément convaincu de cette vérité : qu'il n'est pas une opinion, pas une habitude, pas une loi, je pourrais dire pas un événement, que le point de départ n'explique sans peine. Ceux qui liront ce livre trouveront donc dans le présent chapitre le germe de ce qui doit suivre et la clef de presque tout l'ouvrage.

REMARQUE APPLICABLE A TOUS LES EUROPÉENS QUI VINRENT S'ÉTABLIR SUR LE RIVAGE DU NOUVEAU MONDE

Les émigrants qui vinrent, à différentes périodes, occuper le territoire qui couvre aujourd'hui l'Union américaine, différaient les uns des autres en beaucoup de points; leur but n'était pas le même, et ils se gouvernaient d'après des principes divers.

Ces hommes avaient cependant entre eux des traits communs, et ils se trouvaient tous dans une situation analogue.

Le lien du langage est peut-être le plus fort et le plus durable qui puisse unir les hommes. Tous les émigrants parlaient la même langue, ils étaient tous enfants d'un même peuple. Nés dans un pays qu'agitait depuis des siècles la lutte des partis, et où les factions avaient été obligées tour à tour de se placer sous la protection des lois, leur éducation politique s'était faite à cette rude école, et on voyait répandus parmi eux plus de notions des droits, plus de principes de vraie liberté que chez la plupart des peuples de l'Europe. A l'époque des premières émigrations, le gouvernement communal, ce germe fécond des institutions libres, était déjà profondément entré dans les habitudes anglaises, et avec lui le dogme de la souveraineté du peuple s'était introduit au sein même de la monarchie des Tudors.

On était alors au milieu des querelles religieuses qui ont agité le monde chrétien. L'Angleterre s'était précipitée avec une sorte de fureur dans cette nouvelle carrière. Le caractère des habitants, qui avait toujours été grave et réfléchi, était devenu austère et argumentateur. L'instruction s'était beaucoup accrue dans ces luttes intellectuelles; l'esprit y avait reçu une culture plus profonde. Pendant qu'on était occupé à parler religion, les mœurs étaient devenues plus pures. Tous ces traits généraux de la nation se retrouvaient plus ou moins dans la physionomie de ceux de ses fils qui étaient venus chercher un nouvel avenir sur les bords opposés de l'Océan.

Une remarque, d'ailleurs, à laquelle nous aurons occasion de revenir plus tard, est applicable non seulement aux Anglais, mais encore aux Français, aux Espagnols et à tous les Européens qui sont venus successivement s'établir sur les rivages du nouveau monde. Toutes les nouvelles colonies européennes contenaient, sinon le développement, du moins le germe d'une complète démocratie

Deux causes conduisaient à ce résultat : on peut dire qu'en général, à leur départ de la mère patrie, les émigrants n'avaient aucune idée de supériorité quelconque les uns sur les autres. Ce ne sont guère les heureux et les puissants qui s'exilent, et la pauvreté, ainsi que le malheur, est le meilleur garant d'égalité que l'on connaisse parmi les hommes.

Il arriva cependant qu'à plusieurs reprises de grands seigneurs passèrent en Amérique à la suite de querelles politiques ou religieuses. On y fit des lois pour y établir la hiérarchie des rangs, mais on s'aperçut bientôt que le sol américain repoussait absolument l'aristocratie territoriale. On vit que, pour défricher cette terre rebelle, il ne fallait rien de moins que les efforts constants et intéressés du propriétaire lui-même. Le fonds préparé, il se trouva

que ses produits n'étaient point assez grands pour enrichir tout à la fois un maître et un fermier. Le terrain se morcela donc naturellement en petits domaines que le propriétaire seul cultivait. Or, c'est à la terre que se prend l'aristocratie, c'est au sol qu'elle s'attache et qu'elle s'appuie; ce ne sont point les privilèges seuls qui l'établissent, ce n'est pas la naissance qui la constitue, c'est la propriété foncière héréditairement transmise. Une nation peut présenter d'immenses fortunes et de grandes misères; mais, si ces fortunes ne sont point territoriales, on voit dans son sein des pauvres et des riches; il n'y a pas, à vrai dire, d'aristocratie.

Toutes les colonies anglaises avaient donc entre elles, à l'époque de leur naissance, un grand air de famille. Toutes, dès leur principe, semblaient destinées à offrir le développement de la liberté, non pas la liberté aristocratique de leur mère patrie, mais la liberté bourgeoise et démocratique dont l'histoire du monde ne présentait point encore de complet modèle.

Au milieu de cette teinte générale, s'apercevaient cependant de très fortes nuances, qu'il est nécessaire de montrer.

On peut distinguer dans la grande famille anglo-américaine deux rejetons principaux qui, jusqu'à présent, ont grandi sans se confondre entièrement, l'un au Sud, l'autre au Nord.

COLONISATION DE LA VIRGINIE

La Virginie reçut la première colonie anglaise. Les émigrants y arrivèrent en 1607. L'Europe, à cette époque, était encore singulièrement préoccupée de l'idée que les mines d'or et d'argent font la richesse des peuples : idée funeste qui a plus appauvri les nations européennes qui s'y sont livrées, et détruit plus d'hommes en Amérique, que la

guerre et toutes les mauvaises lois ensemble. Ce fut donc des chercheurs d'or que l'on envoya en Virginie, gens sans ressources et sans conduite, dont l'esprit inquiet et turbulent troubla l'enfance de la colonie et en rendit les progrès incertains. Ensuite arrivèrent les industriels et les cultivateurs, race plus morale et plus tranquille, mais qui ne s'élevait presque en aucun point au-dessus du niveau des classes inférieures d'Angleterre. Aucune noble pensée, aucune combinaison immatérielle ne présida à la fondation des nouveaux établissements. A peine la colonie était-elle créée, qu'on y introduisait l'esclavage; ce fut là le fait capital qui devait exercer une immense influence sur le caractère, les lois et l'avenir tout entier du Sud.

L'esclavage, comme nous l'expliquerons plus tard, déshonore le travail; il introduit l'oisiveté dans la société, et avec elle l'ignorance et l'orgueil, la pauvreté et le luxe. Il énerve les forces de l'intelligence et endort l'activité humaine. L'influence de l'esclavage, combinée avec le caractère anglais, explique les mœurs et l'état social du Sud.

COLONISATION DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Sur ce même fond anglais se peignaient, au Nord, des nuances toutes contraires. Ici, on me permettra quelques détails.

C'est dans les colonies anglaises du Nord, plus connues sous le nom d'États de la Nouvelle-Angleterre[1], que se sont combinées les deux ou trois idées principales qui aujourd'hui forment les bases de la théorie sociale des États-Unis.

Les principes de la Nouvelle-Angleterre se sont d'abord

1. Les États de la Nouvelle-Angleterre sont ceux situés à l'est de l'Hudson; ils sont aujourd'hui au nombre de six : 1° le Connecticut; 2° Rhode-Island; 3° Massachusetts; 4° Vermont; 5° New-Hampshire; 6° Maine.]

répandus dans les États voisins; ils ont ensuite gagné de proche en proche les plus éloignés, et ont fini, si je puis m'exprimer ainsi, par *pénétrer* la confédération entière. Ils exercent maintenant leur influence au delà de ses limites sur tout le monde américain. La civilisation de la Nouvelle-Angleterre a été comme ces feux allumés sur les hauteurs, qui, après avoir répandu la chaleur autour d'eux, teignent encore de leurs clartés les derniers confins de l'horizon.

La fondation de la Nouvelle-Angleterre a offert un spectacle nouveau; tout y était singulier et original.

Presque toutes les colonies ont eu pour premiers habitants des hommes sans éducation et sans ressources, que la misère et l'inconduite poussaient hors du pays qui les avait vus naître, ou des spéculateurs avides et des entrepreneurs d'industrie. Il y a des colonies qui ne peuvent pas même réclamer une pareille origine : Saint-Domingue a été fondé par des pirates, et, de nos jours, les cours de justice d'Angleterre se chargent de peupler l'Australie.

Les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre appartenaient tous aux classes aisées de la mère patrie. Leur réunion sur le sol américain présenta, dès l'origine, le singulier phénomène d'une société où il ne se trouvait ni grands seigneurs ni peuple, et, pour ainsi dire, ni pauvres ni riches. Il y avait, proportion gardée, une plus grande masse de lumière répandue parmi ces hommes que dans le sein d'aucune nation européenne de nos jours. Tous, sans en excepter peut-être un seul, avaient reçu une éducation assez avancée, et plusieurs d'entre eux s'étaient fait connaître en Europe par leurs talents et leur science. Les autres colonies avaient été fondées par des aventuriers sans famille; les émigrants de la Nouvelle-Angle-

terre apportaient avec eux d'admirables éléments d'ordre et de moralité; ils se rendaient au désert accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais ce qui les distinguait surtout de tous les autres, était le but même de leur entreprise. Ce n'était point la nécessité qui les forçait d'abandonner leur pays; ils y laissaient une position sociale regrettable et des moyens de vivre assurés; ils ne passaient point non plus dans le nouveau monde afin d'y améliorer leur situation et d'y accroître leurs richesses; ils s'arrachaient aux douceurs de la patrie pour obéir à un besoin purement intellectuel : en s'exposant aux misères inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher *une idée*.

Les émigrants, ou, comme ils s'appelaient si bien eux-mêmes, les pèlerins (*pilgrims*), appartenaient à cette secte d'Angleterre à laquelle l'austérité de ses principes avait fait donner le nom de puritaine. Le puritanisme n'était pas seulement une doctrine religieuse; il se confondait encore en plusieurs points avec les théories démocratiques et républicaines les plus absolues. De là lui étaient venus ses plus dangereux adversaires. Persécutés par le gouvernement de la mère patrie, blessés dans la rigueur de leurs principes par la marche journalière de la société au sein de laquelle ils vivaient, les puritains cherchèrent une terre si barbare et si abandonnée du monde, qu'il fût encore permis d'y vivre à sa manière et d'y prier Dieu en liberté.

Les passions religieuses et politiques qui déchirèrent l'empire britannique, pendant tout le règne de Charles Ier, poussèrent chaque année, sur les côtes de l'Amérique, de nouveaux essaims de sectaires. En Angleterre, le foyer du puritanisme continuait à se trouver placé dans les classes moyennes; c'est du sein des classes moyennes que sortaient la plupart des émigrants. La population de la

Nouvelle-Angleterre croissait rapidement, et, tandis que la hiérarchie des rangs classait encore despotiquement les hommes dans la mère patrie, la colonie présentait de plus en plus le spectacle nouveau d'une société homogène dans toutes ses parties.

La démocratie, telle que n'avait point osé la rêver l'antiquité, s'échappait toute grande et tout armée du milieu de la vieille société féodale. Content d'éloigner de lui des germes de troubles et des éléments de révolutions nouvelles, le gouvernement anglais voyait sans peine cette émigration nombreuse. Il la favorisait même de tout son pouvoir, et semblait s'occuper à peine de la destinée de ceux qui venaient sur le sol américain chercher un asile contre la dureté de ses lois. On eût dit qu'il regardait la Nouvelle-Angleterre comme une région livrée aux rêves de l'imagination, et qu'on devait abandonner aux libres essais des novateurs.

Les colonies anglaises, et ce fut l'une des principales causes de leur prospérité, ont toujours joui de plus de liberté intérieure et de plus d'indépendance politique que les colonies des autres peuples; mais nulle part ce principe de liberté ne fut plus complètement appliqué que dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

La civilisation anglo-américaine est le produit de deux éléments parfaitement distincts, qui ailleurs se sont fait souvent la guerre, mais qu'on est parvenu, en Amérique, à incorporer en quelque sorte l'un dans l'autre et à combiner merveilleusement, je veux parler de *l'esprit de religion* et de *l'esprit de liberté*.

La marche de la France vers la démocratie.

Une grande révolution démocratique s'opère parmi nous; tous la voient, mais tous ne la jugent point de la même manière. Les uns la considèrent comme une chose nouvelle, et, la prenant pour un accident, ils espèrent pouvoir encore l'arrêter; tandis que d'autres la jugent irrésistible, parce qu'elle leur semble le fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire.

Je me reporte pour un moment à ce qu'était la France il y a sept cents ans : je la trouve partagée entre un petit nombre de familles qui possèdent la terre et gouvernent les habitants; le droit de commander descend alors de générations en générations avec les héritages; les hommes n'ont qu'un seul moyen d'agir les uns sur les autres, la force; on ne découvre qu'une seule origine de la puissance, la propriété foncière.

Mais voici le pouvoir politique du clergé qui vient à se fonder et bientôt à s'étendre. Le clergé ouvre ses rangs à tous, au pauvre et au riche, au roturier et au seigneur; l'égalité commence à pénétrer par l'Église au sein du gouvernement, et celui qui eût végété comme serf dans un éternel esclavage, se place comme prêtre au milieu des nobles, et va souvent s'asseoir au-dessus des rois.

La société devenant avec le temps plus civilisée et plus stable, les différents rapports entre les hommes deviennent plus compliqués et plus nombreux. Le besoin des lois civiles se fait vivement sentir. Alors naissent les légistes; ils sortent de l'enceinte obscure des tribunaux et du réduit poudreux des greffes, et ils vont siéger dans la cour du prince, à côté des barons féodaux couverts d'hermine et de fer.

Les rois se ruinent dans les grandes entreprises; les nobles s'épuisent dans les guerres privées[1]; les roturiers s'enrichissent dans le commerce. L'influence de l'argent commence à se faire sentir sur les affaires de l'État. Le négoce est une source nouvelle qui s'ouvre à la puissance, et les financiers deviennent un pouvoir politique qu'on méprise et qu'on flatte.

Peu à peu, les lumières se répandent; on voit se réveiller le goût de la littérature et des arts; l'esprit devient alors un élément de succès; la science est un moyen de gouvernement, l'intelligence une force sociale; les lettrés arrivent aux affaires.

A mesure cependant qu'il se découvre des routes nouvelles pour parvenir au pouvoir, on voit baisser la valeur de la naissance. Au XIe siècle, la noblesse était d'un prix inestimable; on l'achète au XIIIe; le premier anoblissement a lieu en 1270, et l'égalité s'introduit enfin dans le gouvernement par l'aristocratie elle-même.

Durant les sept cents ans qui viennent de s'écouler, il est arrivé quelquefois que, pour lutter contre l'autorité royale ou pour enlever le pouvoir à leurs rivaux, les nobles ont donné une puissance politique au peuple.

Plus souvent encore, on a vu les rois faire participer au gouvernement les classes inférieures de l'État, afin d'abaisser l'aristocratie.

En France, les rois se sont montrés les plus actifs et les plus constants des niveleurs. Quand ils ont été ambitieux et forts, ils ont travaillé à élever le peuple au niveau des nobles; et, quand ils ont été modérés et faibles, ils ont permis que le peuple se plaçât au-dessus d'eux-mêmes. Les uns ont aidé la démocratie par leurs talents, les autres par leurs vices. Louis XI et Louis XIV

[1] Et surtout dans les guerres entreprises par la royauté.

ont pris soin de tout égaliser au-dessous du trône, et Louis XV est enfin descendu lui-même avec sa cour dans la poussière.

Dès que les citoyens commencèrent à posséder la terre autrement que suivant la tenure féodale, et que la richesse mobilière, étant connue, put à son tour créer l'influence et donner le pouvoir, on ne fit point de découvertes dans les arts, on n'introduisit plus de perfectionnements dans le commerce et l'industrie, sans créer comme autant de nouveaux éléments d'égalité parmi les hommes. A partir de ce moment, tous les procédés qui se découvrent, tous les besoins qui viennent à naître, tous les désirs qui demandent à se satisfaire, sont des progrès vers le nivellement universel. Le goût du luxe, l'amour de la guerre, l'empire de la mode, les passions les plus superficielles du cœur humain comme les plus profondes, semblent travailler de concert à appauvrir les riches et à enrichir les pauvres.

Depuis que les travaux de l'intelligence furent devenus des sources de force et de richesse, on dut considérer chaque développement de la science, chaque connaissance nouvelle, chaque idée neuve, comme un germe de puissance mis à la portée du peuple. La poésie, l'éloquence, la mémoire, les grâces de l'esprit, les feux de l'imagination, la profondeur de la pensée, tous ces dons que le ciel répartit au hasard, profitèrent à la démocratie, et, lors même qu'ils se trouvèrent dans la possession de ses adversaires, ils servirent encore sa cause en mettant en relief la grandeur naturelle de l'homme ; ses conquêtes s'étendirent donc avec celles de la civilisation et des lumières, et la littérature fut un arsenal ouvert à tous, où les faibles et les pauvres vinrent chaque jour chercher des armes.

Lorsqu'on parcourt les pages de notre histoire, on ne

rencontre pour ainsi dire pas de grands événements qui, depuis sept cents ans, n'aient tourné au profit de l'égalité.

Les croisades et les guerres des Anglais déciment les nobles et divisent leurs terres; l'institution des communes introduit la liberté démocratique au sein de la monarchie féodale; la découverte des armes à feu égalise le vilain et le noble sur le champ de bataille ; l'imprimerie offre d'égales ressources à leur intelligence; la poste vient déposer la lumière sur le seuil de la cabane du pauvre comme à la porte des palais; le protestantisme soutient que tous les hommes sont également en état de trouver le chemin du ciel. L'Amérique, qui se découvre, présente à la fortune mille routes nouvelles, et livre à l'obscur aventurier les richesses et le pouvoir.

Si, à partir du xie siècle, vous examinez ce qui se passe en France de cinquante en cinquante années, au bout de chacune de ces périodes, vous ne manquerez point d'apercevoir qu'une double révolution s'est opérée dans l'état de la société. Le noble aura baissé dans l'échelle sociale, le roturier s'y sera élevé; l'un descend, l'autre monte. Chaque demi-siècle les rapproche, et bientôt ils vont se toucher.

Et ceci n'est pas seulement particulier à la France. De quelque côté que nous jetions nos regards, nous apercevons la même révolution qui se continue dans tout l'univers chrétien.

Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie ; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir, ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont tra-

vaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu.

Le développement graduel de l'égalité des conditions est donc un fait providentiel, il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine ; tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement.

Serait-il sage de croire qu'un mouvement social qui vient de si loin pourra être suspendu par les efforts d'une génération? Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches? S'arrêtera-t-elle maintenant qu'elle est devenue si forte et ses adversaires si faibles?

Où allons-nous donc? Nul ne saurait le dire; car déjà les termes de comparaison nous manquent : les conditions sont plus égales de nos jours, parmi les chrétiens, qu'elles ne l'ont jamais été dans aucun temps ni dans aucun pays du monde : ainsi la grandeur de ce qui est déjà fait empêche de prévoir ce qui peut se faire encore.

Le livre entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles, et qu'on voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites.

Importance de l'étude des lois sur les successions.

Je m'étonne que les publicistes anciens et modernes n'aient pas attribué aux lois sur les successions une plus grande influence dans la marche des affaires humaines. Ces lois appartiennent, il est vrai, à l'ordre

civil ; mais elles devraient être placées en tête de toutes les institutions politiques; car elles influent incroyablement sur l'état social des peuples, dont les lois politiques ne sont que l'expression. Elles ont de plus une manière sûre et uniforme d'opérer sur la société : elles saisissent en quelque sorte les générations avant leur naissance. Par elles, l'homme est armé d'un pouvoir presque divin sur l'avenir de ses semblables. Le législateur règle une fois la succession des citoyens, et il se repose pendant des siècles; le mouvement donné à son œuvre, il peut en retirer la main : la machine agit par ses propres forces, et se dirige comme d'elle-même vers un but indiqué d'avance. Constituée d'une certaine manière, elle réunit, elle concentre, elle groupe autour de quelque tête la propriété, et bientôt après le pouvoir; elle fait jaillir en quelque sorte l'aristocratie du sol. Conduite par d'autres principes et lancée dans une autre voie, son action est plus rapide encore; elle divise, elle partage, elle dissémine les biens et la puissance; il arrive quelquefois alors qu'on est effrayé de la rapidité de sa marche; désespérant d'en arrêter le mouvement, on cherche du moins à créer devant elle des difficultés et des obstacles; on veut contre-balancer son action par des efforts contraires : soins inutiles! elle broie, ou fait voler en éclats tout ce qui se rencontre sur son passage, elle s'élève et retombe incessamment sur le sol, jusqu'à ce qu'il ne présente plus à la vue qu'une poussière mouvante et impalpable, sur laquelle s'assoit la démocratie.

Pour connaître la législation et les mœurs d'un peuple, il faut commencer par étudier son état social.

L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION[1]

1856

Que la centralisation administrative est une institution de l'Ancien Régime et non pas l'œuvre de la Révolution et de l'Empire, comme on le dit.

J'ai entendu jadis un orateur, dans le temps où nous avions des assemblées politiques en France[2], qui disait, en parlant de la centralisation administrative : « Cette belle conquête de la Révolution, que l'Europe nous envie. » Je veux bien que la centralisation soit une belle conquête, je consens à ce que l'Europe nous l'envie; mais je soutiens que ce n'est point une conquête de la

1. Calmann-Lévy; 1887, 1 vol. in-8 (t. IV des Œuvres complètes). — Paru en 1856, ce livre s'annonçait, non comme une histoire de la Révolution, mais comme une étude sur les causes et le caractère de la Révolution, et en particulier, ainsi que le titre et la préface l'indiquaient, sur la connexité qui a pu exister entre les institutions de l'Ancien Régime et celles de la Révolution. « A mesure que j'avançais dans cette étude », dit l'auteur dans sa préface, « je m'étonnais en revoyant à tout moment, dans la France de ce temps [d'avant 1789], beaucoup de traits qui frappent dans celle de nos jours. J'y trouvais une foule de sentiments que j'avais crus nés de la Révolution, une foule d'idées que j'avais pensé jusque-là ne venir que d'elle, mille habitudes qu'elle passe pour nous avoir seule données; j'y rencontrais partout les racines de la société actuelle profondément implantées dans ce vieux sol. » Et plus loin : « L'objet propre de l'ouvrage que je livre au public est de faire comprendre pourquoi cette grande Révolution, qui se préparait en même temps sur presque tout le continent de l'Europe, a éclaté chez nous plutôt qu'ailleurs, pourquoi elle est sortie comme d'elle-même de la société qu'elle allait détruire, et comment enfin l'ancienne monarchie a pu tomber d'une façon si complète et si soudaine. » Tocqueville borne son livre à la Révolution même. Il voulait le continuer jusqu'à l'Empire et ne s'arrêter qu'au moment où la Révolution « a enfanté la société nouvelle ».

2. Des assemblées indépendantes, c'est-à-dire avant le coup d'Etat de 1851.

Révolution. C'est, au contraire, un produit de l'ancien régime, et, j'ajouterai, la seule portion de la constitution politique de l'ancien régime qui ait survécu à la Révolution, parce que c'était la seule qui pût s'accommoder de l'état social nouveau que cette révolution a créé. Le lecteur qui aura la patience de lire attentivement le présent chapitre trouvera peut-être que j'ai surabondamment prouvé ma thèse.

1° LE POUVOIR CENTRAL : LE CONSEIL ET LE CONTRÔLEUR

Quand on jette un premier regard sur l'ancienne administration du royaume, tout y paraît d'abord diversité de règles et d'autorité, enchevêtrement de pouvoirs. La France est couverte de corps administratifs ou de fonctionnaires isolés qui ne dépendent pas les uns des autres, et qui prennent part au gouvernement en vertu d'un droit qu'ils ont acheté et qu'on ne peut leur reprendre. Souvent leurs attributions sont si entremêlées et si contiguës, qu'ils se pressent et s'entre-choquent dans le cercle des mêmes affaires.

Des cours de justice[1] prennent part indirectement à la puissance législative ; elles ont le droit de faire des règlements administratifs qui obligent dans les limites de leur ressort. Quelquefois elles tiennent tête à l'administration proprement dite, blâment bruyamment ses mesures et décrètent ses agents. De simples juges font des ordonnances de police dans les villes et dans les bourgs de leur résidence.

Les villes ont des constitutions très diverses. Leurs magistrats portent des noms différents, ou puisent leurs pouvoirs à différentes sources : ici un maire, là des consuls, ailleurs des syndics. Quelques-uns sont choisis

1. Les Parlements.

par le roi, quelques autres par l'ancien seigneur ou le prince apanagiste ; il y en a qui sont élus pour un an par leurs concitoyens, et d'autres qui ont acheté le droit de gouverner ceux-ci à perpétuité.

Ce sont là les débris des anciens pouvoirs ; mais il s'est établi peu à peu au milieu d'eux une chose comparativement nouvelle ou transformée, qui me reste à peindre.

Au centre du royaume et près du trône, s'est formé un corps administratif d'une puissance singulière, et dans le sein duquel tous les pouvoirs se réunissent d'une façon nouvelle, le *Conseil du Roi*[1].

Son origine est antique, mais la plupart de ses fonctions sont de date récente. Il est tout à la fois : cour suprême de justice, car il a le droit de casser les arrêts de tous les tribunaux ordinaires ; tribunal supérieur administratif : c'est à lui que ressortissent en dernier ressort toutes les juridictions spéciales. Comme conseil du gouvernement, il possède en outre, sous le bon plaisir du roi, la puissance législative, discute et propose la plupart des lois, fixe et répartit les impôts. Comme conseil supérieur d'administration, c'est à lui d'établir les règles générales qui doivent diriger les agents du gouvernement. Lui-même décide toutes les affaires importantes et surveille les pouvoirs secondaires. Tout finit par aboutir à lui, et de lui part le mouvement qui se communique à tout. Cependant il n'a point de juridiction

1. Voyez le livre d'Aucoc sur *le Conseil d'Etat avant et depuis* 1789, 1876 ; et sur les progrès du pouvoir royal jusque et surtout sous Louis XIV, les deux livres de Dareste, *Histoire de l'administration et des progrès du pouvoir royal*, 1848, 2 vol. ; et de Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique*, 1855, 2 vol. Remarquez que ces deux livres sont à peine antérieurs à celui de Tocqueville : il y eut, vers le milieu de ce siècle, un très vif souci d'étudier les développements du pouvoir royal et de la centralisation administrative. C'est vers le même temps que se préparent les grands recueils de documents administratifs sur le règne de Louis XIV (Lettres de Colbert, depuis 1861 ; *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, depuis 1850 par Depping, etc.).

propre. C'est le roi qui seul décide, alors même que le Conseil semble prononcer. Même en ayant l'air de rendre la justice, celui-ci n'est composé que de simples *donneurs d'avis*, ainsi que le dit le Parlement dans une de ses remontrances[1].

Ce Conseil n'est point composé de grands seigneurs, mais de personnages de médiocre ou de basse naissance, d'anciens intendants et autres gens consommés dans la pratique des affaires, tous révocables[2].

Il agit d'ordinaire discrètement et sans bruit, montrant toujours moins de prétentions que de pouvoir. Aussi n'a-t-il par lui-même aucun éclat ; ou plutôt il se perd dans la splendeur du trône dont il est proche, si puissant qu'il touche à tout, et en même temps si obscur que c'est à peine si l'histoire le remarque.

De même que toute l'administration du pays est dirigée par un corps unique, presque tout le maniement des affaires intérieures est confié aux soins d'un seul agent, le *contrôleur général*.

Si vous ouvrez un almanach de l'ancien régime, vous y trouverez que chaque province avait son ministre particulier ; mais, quand on étudie l'administration dans les dossiers, on aperçoit bientôt que le ministre de la province n'a que quelques occasions peu importantes d'agir. Le train ordinaire des affaires est mené par le contrôleur général ; celui-ci a attiré peu à peu à lui toutes les affaires qui donnent lieu à des questions d'argent, c'est-à-dire l'administration publique presque tout entière. On le voit agir successivement comme ministre des finances, ministre de l'intérieur, ministre des travaux publics, ministre du commerce.

1. Cf. *Extraits de l'Esprit des Lois* de Montesquieu, p. 76.
2. Voyez dans le même livre, page 294.

2° LE POUVOIR LOCAL : L'INTENDANT

De même que l'administration centrale n'a, à vrai dire, qu'un seul agent à Paris, elle n'a qu'un seul agent dans chaque province. On trouve encore au XVIIe siècle de grands seigneurs qui portent le nom de *gouverneurs de province*. Ce sont les anciens représentants, souvent héréditaires, de la royauté féodale. On leur accorde encore des honneurs, mais ils n'ont plus aucun pouvoir. L'intendant possède toute la réalité du gouvernement.

Celui-ci est un homme de naissance commune, toujours étranger à la province, jeune, qui a sa fortune à faire. Il n'exerce point ses pouvoirs par droit d'élection, de naissance ou d'office acheté; il est choisi par le gouvernement parmi les membres inférieurs du Conseil d'État et toujours révocable. Séparé de ce corps, il le représente, et c'est pour cela que, dans la langue administrative du temps, on le nomme le *commissaire départi*. Dans ses mains sont accumulés presque tous les pouvoirs que le Conseil lui-même possède ; il les exerce tous en premier ressort. Comme ce Conseil, il est tout à la fois administrateur et juge. L'intendant correspond avec tous les ministres ; il est l'agent unique, dans la province, de toutes les volontés du gouvernement.

Au-dessous de lui, et nommé par lui, est placé dans chaque canton un fonctionnaire révocable à volonté, le *subdélégué*. L'intendant est d'ordinaire un nouvel anobli ; le subdélégué est toujours un roturier. Néanmoins il représente le gouvernement tout entier dans la petite circonscription qui lui est assignée, comme l'intendant dans la généralité entière. Il est soumis à l'intendant, comme celui-ci au ministre.

Le marquis d'Argenson raconte, dans ses Mémoires, qu'un jour Law lui dit : « Jamais je n'aurais cru ce que

j'ai vu quand j'étais contrôleur des finances. Sachez que ce royaume de France est gouverné par trente intendants. Vous n'avez ni Parlement, ni États, ni gouverneurs ; ce sont trente maîtres des requêtes commis aux provinces de qui dépendent le malheur ou le bonheur de ces provinces, leur abondance ou leur stérilité. »

Ces fonctionnaires si puissants étaient pourtant éclipsés par les restes de l'ancienne aristocratie féodale, et comme perdus au milieu de l'éclat qu'elle jetait encore ; c'est ce qui fait que, de leur temps même, on les voyait à peine, quoique leur main fût déjà partout. Dans la société, les nobles avaient sur eux l'avantage du rang, de la richesse, et de la considération qui s'attache toujours aux choses anciennes. Dans le gouvernement, la noblesse entourait le prince et formait sa cour ; elle commandait les flottes, dirigeait les armées ; elle faisait, en un mot, ce qui frappe le plus les yeux des contemporains et arrête trop souvent les regards de la postérité. On eût insulté un grand seigneur en lui proposant de le nommer intendant ; le plus pauvre gentilhomme de race aurait le plus souvent dédaigné de l'être. Les intendants étaient à ses yeux les représentants d'un pouvoir intrus, des hommes nouveaux, préposés au gouvernement des bourgeois et des paysans, et, au demeurant, de fort petits compagnons. Ces hommes gouvernaient cependant la France, comme avait dit Law et comme nous allons le voir.

3° FONCTIONNEMENT DES DEUX POUVOIRS ET LEUR COMPÉTENCE UNIVERSELLE

Commençons d'abord par le droit d'impôt, qui contient en quelque façon en lui tous les autres.

On sait qu'une partie des impôts était en ferme : pour ceux-là, c'était le Conseil du Roi qui traitait avec les com-

pagnies financières, fixait les conditions du contrat et réglait le mode de la perception. Toutes les autres taxes, comme la taille, la capitation et les vingtièmes, étaient établies et levées directement par les agents de l'administration centrale ou sous leur contrôle tout-puissant.

C'était le Conseil qui fixait chaque année, par une décision secrète, le montant de la taille et de ses nombreux accessoires, et aussi sa répartition entre les provinces. La taille avait ainsi grandi d'année en année, sans que personne en fût averti d'avance par aucun bruit.

Comme la taille était un vieil impôt, l'assiette et la levée en avaient été confiées jadis à des agents locaux, qui tous étaient plus ou moins indépendants du gouvernement, puisqu'ils exerçaient leurs pouvoirs par droit de naissance ou d'élection, ou en vertu de charges achetées. C'étaient le *seigneur*, le *collecteur paroissial*, les *trésoriers de France*, les *élus*. Ces autorités existaient encore au XVIIIe siècle; mais les unes avaient cessé absolument de s'occuper de la taille, les autres ne le faisaient plus que d'une façon très secondaire et entièrement subordonnée. Là même, la puissance entière était dans les mains de l'intendant et de ses agents : lui seul, en réalité, répartissait la taille entre les paroisses, guidait et surveillait les collecteurs, accordait des sursis ou des décharges.

D'autres impôts, comme la capitation, étant de date récente, le gouvernement n'y était plus gêné par les débris des vieux pouvoirs; il y agissait seul, sans aucune intervention des gouvernés. Le contrôleur général, l'intendant et le Conseil fixaient le montant de chaque cote.

Passons de l'argent aux hommes.

On s'étonne quelquefois que les Français aient supporté si patiemment le joug de la conscription militaire

à l'époque de la Révolution et depuis; mais il faut bien considérer qu'ils y étaient tous pliés depuis longtemps. La conscription avait été précédée par la milice, charge plus lourde, bien que les contingents demandés fussent moins grands. De temps à autre, on faisait tirer au sort la jeunesse des campagnes, et on prenait dans son sein un certain nombre de soldats dont on formait des régiments de milice où l'on servait pendant six ans.

Comme la milice était une institution comparativement moderne, aucun des anciens pouvoirs féodaux ne s'en occupait; toute l'opération était confiée aux seuls agents du gouvernement central. Le Conseil fixait le contingent général et la part de la province. L'intendant réglait le nombre d'hommes à lever dans chaque paroisse; son subdélégué présidait au tirage, jugeait les cas d'exemption, désignait les miliciens qui pouvaient résider dans leurs foyers, ceux qui devaient partir, et livrait enfin ceux-ci à l'autorité militaire. Il n'y avait de recours qu'à l'intendant et au conseil.

On peut dire également qu'en dehors des pays d'État tous les travaux publics, même ceux qui avaient la destination la plus particulière, étaient décidés et conduits par les seuls agents du pouvoir central.

Il existait bien encore des autorités locales et indépendantes, qui, comme le *seigneur*, les *bureaux de finances*, les *grands voyers*, pouvaient concourir à cette partie de l'administration publique. Presque partout ces vieux pouvoirs agissaient peu ou n'agissaient plus du tout : le plus léger examen des pièces administratives du temps nous le démontre. Toutes les grandes routes, et même les chemins qui conduisaient d'une ville à une autre, étaient couverts et entretenus sur le produit des contributions générales. C'était le Conseil qui arrêtait le plan et fixait l'adjudication. L'intendant dirigeait les travaux des in-

génieurs, le subdélégué réunissait la corvée qui devait les exécuter. On n'abandonnait aux anciens pouvoirs locaux que le soin des chemins vicinaux, qui demeuraient dès lors impraticables.

Le grand agent du gouvernement central en matière de travaux publics était, comme de nos jours, le *corps des ponts et chaussées*. Ici tout se ressemble d'une manière singulière, malgré la différence des temps. L'administration des ponts et chaussées a un conseil et une école; des inspecteurs qui parcourent annuellement toute la France; des ingénieurs qui résident sur les lieux et sont chargés, sous les ordres de l'intendant, d'y diriger tous les travaux. Les institutions de l'ancien régime, qui, en bien plus grand nombre qu'on ne le suppose, ont été transportées dans la société nouvelle, ont perdu d'ordinaire dans le passage leurs noms, alors même qu'elles conservaient leurs formes; mais celle-ci a gardé l'un et l'autre : fait rare.

Le gouvernement central se chargeait seul, à l'aide de ses agents, de maintenir l'ordre public dans les provinces. La maréchaussée était répandue sur toute la surface du royaume en petites brigades, et placée partout sous la direction des intendants. C'est à l'aide de ces soldats, et au besoin de l'armée, que l'intendant parait à tous les dangers imprévus, arrêtait les vagabonds, réprimait la mendicité et étouffait les émeutes que le prix des grains faisait naître sans cesse. Jamais il n'arrivait, comme autrefois, que les gouvernés fussent appelés à aider le gouvernement dans cette partie de sa tâche, excepté dans les villes, où il existait d'ordinaire une garde urbaine dont l'intendant choisissait les soldats et nommait les officiers.

Les corps de justice avaient conservé le droit de faire des règlements de police et en usaient souvent; mais ces

règlements n'étaient applicables que sur une partie du territoire, et, le plus souvent, dans un seul lieu. Le Conseil pouvait toujours les casser, et il les cassait sans cesse, quand il s'agissait des juridictions inférieures. De son côté, il faisait tous les jours des règlements généraux, applicables également à tout le royaume, soit sur des matières différentes de celles que les tribunaux avaient réglementées, soit sur les mêmes matières qu'ils réglaient autrement. Le nombre de ces règlements, ou, comme on disait alors, de ces *arrêts du Conseil*, est immense, et il s'accroît sans cesse à mesure qu'on approche de la Révolution. Il n'y a presque aucune partie de l'économie sociale ou de l'organisation politique qui n'ait été remaniée par des arrêts du Conseil pendant les quarante ans qui la précèdent.

Dans l'ancienne société féodale, si le seigneur possédait de grands droits, il avait aussi de grandes charges. C'était à lui à secourir les indigents dans l'intérieur de ses domaines. Nous trouvons une dernière trace de cette vieille législation de l'Europe dans le Code prussien de 1795, où il est dit : « Le seigneur doit veiller à ce que les paysans pauvres reçoivent l'éducation. Il doit, autant que possible, procurer des moyens de vivre à ceux de ses vassaux qui n'ont pas de terre. Si quelques-uns d'entre eux tombent dans l'indigence, il est obligé de venir à leur secours. »

Aucune loi semblable n'existait plus en France depuis longtemps. Comme on avait ôté au seigneur ses anciens pouvoirs, il s'était soustrait à ses anciennes obligations. Aucune autorité locale, aucun conseil, aucune association provinciale ou paroissiale n'avait pris sa place. Nul n'était plus obligé par la loi à s'occuper des pauvres des campagnes ; le gouvernement central avait entrepris hardiment de pourvoir seul à leurs besoins.

Tous les ans, le Conseil assignait à chaque province, sur le produit général des taxes, certains fonds que l'intendant distribuait en secours dans les paroisses. C'était à lui que devait s'adresser le cultivateur nécessiteux. Dans les temps de disette, c'était l'intendant qui faisait distribuer au peuple du blé ou du riz. Le Conseil rendait annuellement des arrêts qui ordonnaient d'établir, dans certains lieux qu'il avait soin d'indiquer lui-même, des ateliers de charité où les paysans les plus pauvres pouvaient travailler moyennant un léger salaire. On doit croire aisément qu'une charité faite de si loin était souvent aveugle ou capricieuse, et toujours très insuffisante.

Le gouvernement central ne se bornait pas à venir au secours des paysans dans leurs misères; il prétendait leur enseigner l'art de s'enrichir, les y aider et les y forcer au besoin. Dans ce but, il faisait distribuer de temps en temps par ses intendants et ses subdélégués, de petits écrits sur l'art agricole, fondait des sociétés d'agriculture, promettait des primes, entretenait à grands frais des pépinières dont il distribuait les produits. Il semble qu'il eût été plus efficace d'alléger le poids et de diminuer l'inégalité des charges qui opprimaient alors l'agriculture; mais c'est ce dont on ne voit pas qu'il se soit avisé jamais[1].

Quelquefois le Conseil entendait obliger les particuliers à prospérer, quoi qu'ils en eussent[2]. Les arrêts qui con-

1. Il y a dans tout cela une satire très discrète, mais sensible, de l'universelle compétence et de l'omniscience que se sont arrogées tous les gouvernements depuis 1800 et surtout depuis 1851. Il faut dire, à la décharge de la monarchie du XVIIIe siècle, qu'elle n'agissait que « pour le bien de l'humanité », et qu'en ce temps-là, la presse n'ayant aucun moyen d'action, l'Etat seul était en mesure de divulguer et de faire connaître partout les découvertes utiles à tous.

2. Voyez dans l'*Essai sur le Ministère de Turgot*, de Foncin (1877), de nombreux faits prouvant cette intervention de l'Etat dans les moindres détails de la vie humaine. Turgot crée un bureau chargé

traignent les artisans à se servir de certaines méthodes et à fabriquer de certains produits sont innombrables; et, comme les intendants ne suffisaient pas à surveiller l'application de toutes ces règles, il existait des inspecteurs généraux de l'industrie qui parcouraient les provinces pour y tenir la main.

Il y a des arrêts du Conseil qui prohibent certaines cultures dans des terres que ce Conseil y déclare peu propres. On en trouve où il ordonne d'arracher des vignes plantées, suivant lui, dans un mauvais sol, tant le gouvernement était déjà passé du rôle de souverain à celui de tuteur[1].

Vers le milieu du XVIIIe siècle les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays. Des effets qui en résultèrent.

Cette circonstance, si nouvelle dans l'histoire, de toute l'éducation politique d'un grand peuple entièrement faite par des gens de lettres, fut ce qui contribua le plus peut-être à donner à la Révolution française son génie propre et à faire sortir d'elle ce que nous voyons.

Les écrivains ne fournirent pas seulement leurs idées au peuple qui la fit; ils lui donnèrent leur tempérament et leur humeur.

Quand on étudie l'histoire de notre Révolution, on voit qu'elle a été menée précisément dans le même

d'expédier chaque année aux intendants des boîtes de remèdes : des personnes charitables seront chargées, dans chaque province, d'en faire la répartition. On lui communique un remède sur le ver solitaire : il fait rédiger et distribuer une instruction à ce sujet.

1. Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. I, 1885, p. 227, etc., marque ainsi le retour sous la Révolution, des procédés centralisateurs de l'ancien régime, tels que nous venons de les voir

esprit qui a fait écrire tant de livres abstraits sur le gouvernement. Même attrait pour les théories générales, les systèmes complets de législation et l'exacte symétrie dans les lois ; même mépris des faits existants ; même confiance dans la théorie ; même goût de l'original, de l'ingénieux et du nouveau dans les institutions ; même envie de refaire à la fois la constitution tout entière suivant les règles de la logique et d'après un plan unique, au lieu de chercher à l'amender dans ses parties. Effrayant spectacle ! car ce qui est qualité dans l'écrivain est parfois vice dans l'homme d'État, et les mêmes choses qui souvent ont fait faire de beaux livres peuvent mener à de grandes révolutions.

décrits par Tocqueville : « Dans le désarroi de la raison pure, on se rejeta brutalement sur l'empirisme ; on revint d'instinct à la coutume, à la routine, aux précédents : il n'y en avait point pour la liberté, il y en avait d'innombrables pour le despotisme. On vit ainsi s'insinuer, par voie d'expédient, dans la Révolution tous les procédés de gouvernement de l'ancien régime. Une fois rentrés dans la place, ps y demeurèrent en maîtres. Tout l'art des théoriciens ne consista illus qu'à les masquer et à les déguiser.

« Il y eut une assemblée qui représenta le peuple. On trouva que le pouvoir s'y éparpillait. On le concentra dans un comité de douze membres, puis dans un directoire de cinq, puis dans un consulat de trois, puis dans un empereur. Sous l'ancien régime, l'âme de l'État, le moteur central, c'était le Conseil du Roi : il était cour de justice, il préparait et édictait les lois, décidait de l'impôt, réglait la haute police du royaume et expédiait toutes les grandes affaires. L'intendant était son délégué ; il cumulait tous les pouvoirs. Lorsqu'on reconnut, en 1793, que le gouvernement s'entravait dans le réseau des assemblées de département, de district et de commune, on revint aux agents directs : on crut imiter le sénat de Rome, on imita tout simplement le cardinal de Richelieu. Les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale prirent la place du Conseil, les commissaires celle des intendants. Ce n'était qu'une ébauche grossière ; quelques années plus tard, on en vit sortir le Conseil d'État de l'an VIII, les conseillers en mission, et toute la hiérarchie des préfectures. L'évolution se fit aisément et comme à l'insu de tout le monde. Ceux qui rétablirent ces emplois et les occupèrent étaient de ceux auxquels on les confiait sous l'ancien régime. Au lieu de les recevoir ils les prirent ; quant à la troupe des fonctionnaires, il suffit de lui ouvrir les cadres, elle y rentra de soi-même. »

QUINET

1803-1875

LES RÉVOLUTIONS D'ITALIE[1]

1848-1852

Dante. Comment s'est faite la Divine Comédie.

Au milieu des docteurs qui imitent savamment, en Italie, l'art passionné des Provençaux, s'élève le jeune Dante Alighieri; il a formé, dès ses premières années, une amitié étroite avec plusieurs de ses frères en poésie, à peu près du même âge que lui. Le souvenir de ces liens est conservé dans quelques vers où brille l'auréole de l'adolescence :

« Guido, je voudrais que Lappo et toi nous fussions pris par enchantement et mis dans un vaisseau qui, par tous les vents, ne marcherait qu'à notre volonté, si bien que ni la fortune, ni la tempête, ne pussent nous contrarier, et que, ne nous quittant jamais, le désir de vivre ensemble s'accrût toujours en nous. Je voudrais encore que le bon enchanteur mît avec nous ta dame, puis Béatrix, et

1. Hachette et Cie ; 2 vol. in-12, 5e édit. — Ce livre est une série de considérations historiques et philosophiques sur les révolutions politiques, morales, artistiques, sociales, fiscales même, de l'Italie depuis « la constitution de l'Italie barbare » jusqu'à « la résurrection sociale » de 1848. L'avertissement de la première partie est du 16 juillet 1848 ; l'introduction, du 20 février ; mais le livre était commencé bien avant la Révolution. Le livre fut complété en 1852, avec cette dédicace : « Aux exilés italiens, 15 octobre 1851 ».

que là, parlant toujours d'amour, chacune d'elles fût aussi contente que je crois nous le serions nous-mêmes. »

Voilà le songe de 'adolescent; quelle a été la réalité?

Dante naît à Florence, et c'était en effet un berceau bien préparé pour le créateur de la poésie moderne. A Rome, l'Église était trop dominante. Comment la langue vulgaire se serait-elle émancipée là où la langue latine régnait partout dans le gouvernement et dans l'État? Venise est la ville du silence; elle n'a point d'écho pour la parole de la foule. C'est Florence, le pays de la démocratie, qui devait d'abord émanciper et couronner la langue du peuple. Formée au milieu des luttes de la place publique, elle pourra exprimer, dès l'origine, tous les intérêts, toutes les passions du monde social. Et c'est par là qu'elle se distinguera, en naissant, de la langue provençale, qui, nourrie de sentiments et d'inspirations solitaires, restait encore impropre aux conceptions épiques.

C'est d'ailleurs à Florence que s'accomplit la première révolution qui, par les arts du dessin, affranchit de l'ancienne terreur l'imagination humaine. L'homme du moyen âge, plein d'épouvante, s'avançait dans les voies de la macération sans oser se détourner pour contempler face à face la nature sensuelle et maudite. Soudain il rencontre en Toscane des débris de statues païennes. Malgré lui, cette beauté nue l'étonne et le ravit; il attache sans peur ses regards ascétiques sur les veines des marbres païens; l'art le ramène au sentiment et à l'amour de la nature. De ce premier rayon de la beauté physique, au sein de l'Église immaculée du XIIIe siècle, naissent, chez les peintres toscans, des figures nouvelles qui commencent à poindre, à rayonner dans les fresques, sur la muraille encore blanche, ombres de l'avenir impatientes de la vie.

Au milieu de cette renaissance de l'âme grecque dans un tombeau chrétien, Dante a visiblement influé sur les

peintres; mais qui pourrait dire jusqu'où s'est étendue réciproquement l'influence des peintres sur le poète? Dans un endroit de la *Vita nuova*, on le voit copier[1] un ange et plongé dans une si profonde contemplation que des étrangers qui surviennent ne réussissent pas à l'en arracher. Combien de fois pareille chose n'est-elle pas arrivée! et que de traits, que de vie, que de réalité, ses yeux n'ont-ils pas dérobés ainsi à la peinture pour les reporter dans sa poésie! C'est sa puissance que de donner aux visions les marques de la réalité la plus palpable. Mais de ces légions d'anges qui traversent les cieux de son poème, combien n'en avait-il pas vu réellement flottants sur les murailles peintes par son ami Giotto? Il prête une voix à ces figures; il détache des murailles ces spectres de l'art; il s'en fait son cortège. J'entends sur sa tête le bruit de leurs ailes de pourpre.

Ce ne sont encore là que des visions couronnées d'auréoles. Qui a donné à ces ombres la vie réelle? qui a été l'âme de cette âme? Une jeune fille, sans peut-être rien savoir du miracle accompli près d'elle, Béatrix, se confond dans l'esprit de Dante avec l'origine de sa propre pensée. Il la rencontre à l'âge de neuf ans dans une fête d'enfants; et de ce moment date pour lui la *vie nouvelle* dans l'amour, la *Vita nuova*, la renaissance qui doit s'étendre par lui à l'Italie et au monde. Il marque l'état du ciel et de la terre à chacun des jours où lui apparaît Béatrix.

Si elle eût vécu, peut-être se serait-il arrêté dans le cercle heureux des poètes qui l'entouraient; le véritable enseignement lui eût manqué. Mais Béatrix meurt dans sa première jeunesse, et de ce moment le jeune Dante entre avec elle dans la mort. La terre s'ouvre, il descend

1. C'est ainsi que, de nos jours, Gœthe, avant d'entreprendre son *Iphigénie*, dessine pendant une année à Rome les antiques les plus purs.]

dans les mystères. Pâle habitant de la cité invisible, son cœur est désormais avec ceux qui ne sont plus. Soudainement agrandie et transformée par la mort chrétienne, Béatrix devient pour Dante un personnage de légende, l'idéal de la beauté, de la sagesse, de la philosophie, de la théologie. Nouvelle apothéose! vous voyez l'âme d'une jeune fille se relever sans son corps, se dilater jusqu'à toucher du front la voûte infinie des cieux. Ce que veut désormais Dante, c'est de suivre pas à pas cet esprit dans sa gloire. Pour cela, il faut commencer le pèlerinage de l'abîme, suivre Béatrix dans les entrailles de la mort, épouser le sépulcre; tel est le vrai commencement de la vie nouvelle. Le point de départ de l'Homère chrétien devait être une tombe.

Pour retracer au vif l'éternelle douleur, il faut encore que le jeune visionnaire soit mêlé à ce qu'il y a de plus poignant dans les luttes civiles; le cri discordant qui part du sein des villes d'Italie l'arrachera à ses rêves. Guelfes et Gibelins, plébéiens et praticiens, papistes et impériaux, blancs et noirs, voilà la mêlée dans laquelle se réveille cette âme à demi délirante, sur le tombeau de la fille de Portinari. Entre ces bannières laquelle choisir? Malgré des alliances contraires, Dante est d'abord papiste et plébéien, et il est inscrit en cette qualité dans les archives de Florence. Poète florentin, *poeta fiorentino*, c'est son premier droit politique. Dans une expédition contre les Gibelins d'Arezzo, il combat au premier rang de la cavalerie, à la bataille de Campaldino[1], journée mêlée, comme il le dit, de terreur et d'allégresse. Il rencontre pour la première fois, sous les bannières sanglantes, plusieurs des personnages qui doivent figurer dans son poème. Sept ou huit années se passent, pendant

1. Victoire des Florentins sur Arezzo, 12 juin 1289.

lesquelles on retrouve Dante ambassadeur de la commune de Florence, à Sienne, Pérouse, Venise, Naples. Cet ambassadeur suit, en même temps, des leçons de philosophie et de théologie; il voit d'une manière officielle les choses et les hommes; celui qui vient de porter l'idéal jusqu'à la vision est désormais associé à toutes les grandes affaires de son temps; avant de le maudire il apprend à le connaître.

L'époque où son poème se fonde intérieurement dans sa pensée est aussi celle où s'élèvent les monuments d'architecture qui marquent le mieux le génie de Florence, les cathédrales de Sainte-Marie, de Santa-Croce, le campanile de Giotto, le Palais du Peuple. Ces monuments mêlés du génie gothique et d'un rayon prématuré et charmant de la Renaissance grandissent en silence et se chargent de sculptures, en même temps que l'architecture du poème se dessine et se marque de plus dans l'esprit du poète.

N'oubliez pas cette invasion de pèlerins, ce jubilé de l'an 1300, qui amena plus de deux millions d'étrangers autour des monuments de la Rome chrétienne. Villani raconte qu'à la vue de cette foule innombrable agenouillée sur les ruines, la pensée lui vint d'écrire l'histoire. Si ce fut là son impression, quelle dut être celle de Dante, et combien n'a-t-elle pas achevé d'exalter en lui l'idée du pèlerinage de son esprit dans l'immortelle cité! Après que la foule s'est dissipée, je suis des yeux ces deux hommes qui entreprennent, l'un le pèlerinage du temps[1], l'autre le pèlerinage de l'éternité.

Tout s'ordonne ainsi peu à peu autour de Dante, pour préparer son œuvre. Mais voici le moment de crise qui achève l'éducation du poète : pour que la poésie fût une

1. Villani, historien, né vers 1280, mort en 1348.

magistrature politique, il fallait que l'on pût y reconnaître l'accent et comme l'habitude du commandement. L'année même du jubilé, Dante, à la tête de la république, est l'un des cinq prieurs de Florence; il dirige cette société orageuse. Plus tard, quand il fera l'office du *gonfalonier* de justice envers l'Italie et le monde, ses cris ses menaces, ses arrêts retomberont avec la force d'une autorité réelle.

La révolution dans les arts.

Le genre de vie des artistes tendait naturellement à élargir leur horizon par delà celui des écrivains. Attachés à une cour, ceux-ci toujours dépendants, esclaves des convenances artificielles, vivaient, mouraient enchaînés, au lieu que l'artiste était le roi de son époque. Plus libre que les princes, il avait seul hérité de l'existence puissante des hommes du moyen âge. Pendant que les poètes n'étaient plus que les complaisants des dynasties nouvelles, l'artiste errant de lieu en lieu, véritablement cosmopolite, conservait l'indépendance des républicains du XIIe siècle. Le philosophe avait la langue liée. Ce qu'il ne pourra dire, le peintre, le sculpteur le montreront aux yeux.

Quand on a voulu, de nos jours, prouver par les œuvres de la Renaissance que le beau ne peut se passer d'une croyance inflexible[1], on a établi une chose contredite par tous les faits. Il est sûr que les plus grands artistes avaient une foi médiocre. La révolution, que d'autres peuples faisaient entrer dans l'Église par le libre examen, les Italiens tentaient de l'y introduire sous le

1. Chateaubriand, *le Génie du Christianisme*, IIIe p., livre Ier.

voile des arts. Une lettre d'Arétin montre à nu l'idolâtrie de l'athée qui se contente d'embrasser une dernière ombre de Dieu dans les replis et le coloris des nuages de Venise.

« Pierre Pérugin », dit Vasari, « ne voulut jamais croire à l'immortalité de l'âme ; rien ne put vaincre l'obstination de son cerveau de marbre. » La même chose est répétée de Léonard de Vinci. Une seule croyance survivait chez ces hommes à toutes les autres : la foi dans l'idéal et la beauté. Réduite à l'instinct des légendes populaires, leur religion laissait une pleine indépendance à leur esprit. Ils conciliaient admirablement Aristote et la Madone.

Personne ne le montre mieux que Léonard de Vinci. Il y eut chez lui le trait distinctif de l'Italien resté sans patrie, ce même effort immense de ne se laisser enfermer par aucun horizon, limiter par aucune forme spéciale. Citoyen des mondes, il voudrait se placer au foyer de l'univers, s'identifier avec le génie intime de la création. Anatomiste, chimiste, musicien, géologue, mathématicien. improvisateur, poète, ingénieur, physicien, quand il a découvert la machine à vapeur, le mortier à bombe, le thermomètre, le baromètre, précédé Cuvier dans la science des fossiles, Geoffroy Saint-Hilaire dans la théorie de l'unité[1], il se souvient qu'il est peintre ; et il veut appliquer à l'art humain le dessein du Créateur dans l'unité des organisations.

Rien ne donne mieux l'idée du sublime que cet artiste qui cherche ainsi son premier modèle de dessin dans la loi intime de la création vivante. « Il est aisé à l'homme », dit-il, « de devenir universel, puisque tous les animaux

1. Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844) a, dans sa *Philosophie anatomique* (1818-22), développé que l'organisme des animaux est soumis à un plan général, plan dont les modifications de détail forment les espèces, qu'il y a, en d'autres termes, une *unité typique* du règne animal.

terrestres ont une ressemblance de membres, c'est-à-dire des muscles, des nerfs, des os; et ils ne diffèrent en rien, sinon en longueur ou en grosseur, ainsi qu'il sera démontré dans l'anatomie. » A cette hauteur, l'art se confond avec la nature, Phidias avec Aristote.

Durant tout le moyen âge, la figure humaine avait seule paru digne d'occuper l'art humain[1]. Qu'était-ce que le paysage dans les fresques du XIIIe et du XIVe siècle? Il n'existait pas. Les peintres semblaient ne pas avoir regardé la face de la terre maudite. Michel-Ange lui-même méprisait encore tout ce qui n'est pas de l'homme. C'est contre ce point de vue de l'Église que s'élève Léonard de Vinci dans son *Traité de la peinture*. Relevant de sa déchéance l'univers visible, il replace l'homme au sein de toutes les formes de la création.

Regardez son jeune Bacchus au milieu de ce paysage des premiers jours. Quel silence! quelle curiosité! il épie dans la solitude les premiers germes des choses, le bruissement de la nature naissante : il écoute sous l'antre des cyclopes le murmure enivrant des dieux[2].

Je crois retrouver la même curiosité du bien et du mal dans son *Saint Jean précurseur*[3] : un regard éblouissant, qui porte lui-même la lumière et se rit de l'obscurité des temps et des choses ; l'avidité infinie de l'esprit nouveau qui cherche la science et s'écrie : Je l'ai trouvée ; le moment de la révélation du vrai dans une intelligence épanouie; le ravissement de la découverte mêlé à je ne sais quel retour sceptique. Je ne puis reconnaître là le prophète soumis, macéré, du Christ de la passion. N'est-ce pas plutôt le génie curieux, inventif, avant-coureur de

1. Exagéré. Les chapiteaux des XIII-XVe siècles montrent en particulier un vrai talent pour adapter les fleurs et les feuilles à l'art décoratif ; il y a là un sens réel de la nature inanimée.
2. Au musée du Louvre.
3. Également au musée du Louvre.

la Renaissance, qui perce les ténèbres? Et ce doigt mystérieux levé dans la nuit, que montre-t-il au loin? quel avenir? quel inconnu? Est-ce le Christ rajeuni de Savonarole dans les eaux d'un autre Jourdain? Est-ce la voûte des cieux agrandie par Galilée? Est-ce la voile du vaisseau de Christophe Colomb? La religion de la science, le verbe des temps nouveaux, éclatent dans le regard de ce nouveau précurseur.

Le sourire de la *Joconde*[1], n'est-ce pas encore une fois le sourire demi-ironique de l'âme humaine qui promène en paix ses regards sur le monde affranchi des anciennes terreurs? Je ne puis voir cette jeune femme sans me figurer qu'elle entend murmurer autour d'elle la mélodie railleuse des poèmes de Pulci et d'Arioste.

En ôtant l'auréole aux saints, Léonard de Vinci découronne le moyen âge. Dans la *Sainte Cène*[2], les convives n'ont plus rien des types consacrés[3]. Ces personnages nouveaux annoncent un christianisme nouveau comme eux. Le Christ seul garde au front son auréole mourante: on dirait qu'elle s'efface au souffle du siècle qui se lève. Le mystère s'enfuit, la lumière s'accroît. C'est l'heure où les esprits évoqués par le moyen âge pâlissent et disparaissent. Dans la *Sainte Cène* recommence le banquet de Platon.

Léonard, dites-vous, n'a pensé à rien de cela d'une manière positive. Je le veux bien. Et quel besoin qu'il y ait pensé? A quoi se réduiraient les œuvres de l'homme le plus grand, si elles ne contenaient que ce qu'il y a mis avec réflexion, à bon escient? Que seraient-elles, si l'on en

1. Au musée du Louvre.
2. A Milan.
3. Par l'expression des physionomies plutôt que par la disposition de la scène. Tout au contraire, le peintre semble s'être inspiré, pour reproduire la *Sainte Cène*, d'une tradition ancienne chez les peintres et les sculpteurs.

effaçait tout ce que l'instinct sacré y a fait entrer spontanément et aveuglément ? Quelles bornes vous trouveriez bientôt à cet infini ! et que ces œuvres seraient vite épuisées et méconnues ! Ce qui les fait immortelles, ce qui les rend invincibles à tous les caprices du monde, c'est qu'elles renferment, à l'insu même de leurs auteurs, une foule de vérités en germes, de notions obscures, de rapports cachés avec l'univers, qui, en se manifestant par degrés, les réparent, les renouvellent à mesure que les changements des temps menacent de les rendre inintelligibles à la postérité. La vraie critique devrait consister à révéler les notions qui n'ont apparu que confuses et obscures au génie de l'artiste.

Certes voilà une pauvre philosophie, d'imaginer que les œuvres d'un homme n'ont avec son époque d'autre rapport que ceux qu'il a nettement aperçus et dont il a eu la conscience claire et positive. Autant vaut dire que les hexagones de l'alvéole de l'abeille n'ont rien de commun avec les lois de la géométrie, parce qu'il a plu à l'insecte de ne se préoccuper en rien des propositions d'Euclide. Il est un point par où se tiendront toujours l'insecte et l'homme de génie ; c'est le moment où ils créent avec la même impulsion aveugle. Une mathématique suprême fait également la loi à la cellule de l'abeille, au nid de l'oiseau, à la hutte du castor, au temple de Thésée, à la *Vénus* de Milo, comme au *Saint Jean* et à la *Sainte Cène* de Léonard. Cherchez et vous trouverez dans les caprices mêmes de l'art italien la géométrie de l'histoire universelle[1].

1. Personne, avant Quinet, n'a exprimé d'une manière plus nette et plus éloquente les liens intimes qui existent entre les œuvres d'art et les caractères du temps et du pays où elles se sont produites. Remarquez, avec la grande différence des styles, l'analogie de certaines tendances scientifiques de Quinet et Taine.

LA RÉVOLUTION[1]

1865

Le premier serment.

Les paroles libérales de Louis XVI étaient contredites à chaque moment par les vaines provocations des gens de cour. Ils mettaient aux prises les cérémonies avec les passions qui grondaient dans tout un peuple.

Pour gagner quelques heures, la cour fait enlever les bancs de l'Assemblée, occuper l'enceinte par des ouvriers qui tapissaient les murs; et le prétexte était qu'il fallait décorer la salle pour recevoir le roi, à la séance du 22[2].

1. Hachette et Cie ; 3 vol. in-12, 13e édit. — Ouvrage paru en 1865; 6e édit., revue et augmentée de la *Critique de la Révolution*, 1869. L'ouvrage s'arrête au Consulat.

Extrait de la préface : « Nous sommes arrivés au temps où un grand nombre d'hommes et peut-être des générations entières demandent la vérité seule, en dehors des idolâtries comme des vindictes de partis ». Bien que l'ouvrage soit entièrement dépourvu de notes, il n'en est pas moins fait directement sur les sources, et en particulier sur les documents inédits. Quinet s'est servi surtout des *Notes historiques* du conventionnel Baudot, dont les jugements sont véritablement curieux et instructifs. Ils viennent d'être imprimés (1893).

Citons encore ce passage de sa *Critique de la Révolution*, où Quinet indique son système historique : « Le lien des choses dans l'édifice de la Révolution a été pour lui l'affaire capitale. Aucun effort ne lui a coûté pour établir avec solidité cet enchaînement scientifique des causes et des effets qui lui a toujours paru être l'âme de l'histoire.... Dans chacune des journées, il voit se préparer en germe la journée qui la suit. Dans le 20 juin, il voit le 31 mai ; dans le 31 mai, la Terreur ; dans la Terreur qui brise les âmes, il voit l'avènement du pouvoir absolu. »

2. La séance royale annoncée pour le 22 juin, et qui n'eut lieu que le 23. Le serment du Jeu de Paume est du 20.

Quels que soient l'esprit et la méthode de ceux qui ont étudié cette journée, nul n'a pu en méconnaître l'importance et la valeur en quelque sorte symbolique. Voyez en dernier lieu Brette, *le Serment du Jeu de Paume*, dans *la Révolution française*, XX, 1891, p. 386 : « La journée fut décisive comme une victoire. »

Une nation venait de se lever, elle était sur le seuil; on pensait l'ajourner en fermant la porte de l'hôtel des États.

Mais à ces ruses puériles s'ajouta la menace. Des soldats repoussaient les députés à mesure qu'ils se présentaient. Les armes avaient tout occupé. Déjà une assemblée proscrite, repoussée par des soldats sur un prétexte ridicule qui cachait mal la haine. Cette Assemblée Nationale, si fière la veille encore, fut aperçue errante, dispersée, sans abri, sans refuge, objet de risée et de mépris. Voilà à quoi avaient abouti ses superbes projets. La cour put du moins se repaître de ce spectacle. Qu'elle en réjouisse ses yeux! Ce fut à proprement parler sa dernière fête, et celle-ci ne dura qu'un moment.

Cette violence déguisée ne devait servir qu'à montrer l'unanimité des six cents députés du Tiers. Les uns, il est vrai, proposèrent de délibérer sur la place publique, d'autres sous les fenêtres du roi. Mais tous s'enthousiasmaient à l'idée qu'ils portaient en eux le droit partout où ils étaient rassemblés; ils prenaient le peuple à témoin, comme en d'autres temps ils eussent invoqué le ciel.

Au milieu de cette effervescence, le président Bailly gardait mieux que personne la gravité dans l'enthousiasme; il entraîne ses collègues vers une enceinte servant à un jeu de paume. L'indignité du lieu fit éclater les plus patients. Voilà donc ce que l'on avait à espérer de tant de promesses du roi! Les États Généraux ne dataient que d'hier : déjà ils étaient relégués comme un objet de dérision pour l'amusement des princes. A quels outrages fallait-il s'attendre, et que voulaient les *ennemis de la patrie*? Car le mot de patrie, si inconnu ou si oublié jusque-là [1], se retrouva dans la bouche de Chapelier et de

1. Pas précisément : il serait aisé et instructif de refaire l'histoire de ce mot, au moins depuis 1715. Et l'on verrait que, à la veille de la Révolution, les publicistes en usèrent et en abusèrent et on le trouverait souvent même dans les documents officiels : « Bien

Mounier; dès cette heure il reprit sa place dans la langue des Français.

On avait vu chez les gens de cour le plaisir d'humilier. La résolution de se soustraire à l'ancien abaissement entra dans tous les cœurs. De là le serment de ne pas se séparer que la Constitution fût établie. Le lieu était absolument nu. Ces six cents hommes étaient debout, la main levée. On apporte une table, Bailly y monte, il reçoit l'un après l'autre le serment de chacun d'eux. Une seule voix s'y opposa ; celle-là servit à constater la pleine liberté des autres[1].

Premier serment d'être libre! Combien de fois il sera répété! mais jamais avec plus de sincérité et de force. La majesté, la sainteté de la parole jurée existait tout entière. Bientôt les serments useront les serments.

La simplicité des choses, des formes, des objets ajouta à la grandeur du moment. Les vides murailles s'illuminèrent; la liberté naquit dans la nudité du Jeu de Paume comme l'Enfant-Dieu sur la paille de l'étable.

Œuvre politique de la Constituante

La première chose que la Constituante rencontra, ce fut cet échafaudage du pouvoir monarchique emprunté d'une fausse antiquité. C'était comme l'âme de l'ancien régime, et pourtant cette âme n'était pas née en France. Elle y avait été apportée par l'imitation d'une ancienne servitude[2].

avant la Révolution », a dit Tocqueville (*l'Ancien Régime*, p. 216), « les édits du roi Louis XVI parlent souvent de la loi naturelle et des droits de l'homme ; je trouve des paysans qui, dans leurs requêtes, appellent leurs voisins des concitoyens ; l'intendant, un respectable magistrat ; le curé de la paroisse, le ministre des autels ; et le Bon Dieu, l'Etre Suprême. »

1. Martin d'Auch fit donner acte de son opposition.

2. La toute-puissance du prince, empruntée au Digeste et aux Institutes par les légistes du moyen âge et les théoriciens de la monarchie absolue.

Dès que la Constituante se trouva en face de ce pouvoir démesuré, elle entreprit de le réduire et de le ramener à des formes nationales. Mais, comme ce pouvoir avait tout envahi, on se vit entraîné à tout lui reprendre. Voilà comment, sans aucune aversion contre la royauté, encore moins contre Louis XVI, on le dépouilla sans relâche et sans merci.

Personne ne prononçait le mot de décentralisation, et on le réalisait dans chaque décret. La monarchie avait tant usurpé que l'on ne crut jamais lui trop reprendre; on ne pouvait plus dire ce qui était elle et ce qui ne l'était pas, car elle avait confondu toutes choses. C'est ainsi que l'autorité royale, s'étant mêlée à tout, substituée à tout, fut extirpée par des hommes sincèrement royalistes, mais qui voulurent retrouver une nation là où il n'y avait plus qu'un roi. Le prince dut s'effacer pour que la nation se montrât; elle avait été ensevelie dans la monarchie. On jeta la monarchie au vent, et, pour la première fois, la France apparut[1].

Les hommes qui firent cette œuvre ne songeaient point à extirper l'autorité royale; mais, emportés par le désir et bientôt par la joie de retrouver chaque jour les traits effacés d'un grand peuple, ils s'abandonnèrent à cette ardeur et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent rétabli en entier les droits et la figure de cette nation enfouie. Alors plusieurs s'aperçurent que ce qu'ils avaient gardé de l'ancienne monarchie n'était qu'une ombre qui ne pouvait vivre; ceux-là s'effrayèrent de leur ouvrage; ils auraient voulu le détruire. Mais il était trop tard. En laissant voir leurs regrets, ils ne firent que provoquer d'autres hommes à l'achever à leur place.

1. Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, I, p. 549 : « Toute la force de la Révolution, en France, provenait de son caractère national. »

Oter pièce à pièce chaque partie du pouvoir central, faire revivre par là les libertés locales, voilà l'œuvre politique de la Constituante. On peut dire que la pensée première de la Révolution ne se montra jamais plus spontanément. Car n'ayant alors aucun danger à courir de la part de l'étranger, elle put suivre sa propre impulsion et montrer son vrai caractère, sans être obligée de le plier à des circonstances trop impérieuses. De tout cela, je conclus que le premier instinct de la révolution politique, son œuvre la plus libre, la plus spontanée, fut de diminuer le pouvoir central; que tout ce qui se fera dans ce sens sera dans l'esprit de la Révolution, et que tout ce qui se fera d'opposé sera fait contre elle [1].

Esprit civilisateur de la Convention. Ubiquité, universalité.

L'homme sait d'hier seulement qu'il est sur la terre depuis une centaine de milliers d'années; que, contemporain des races d'amimaux perdues, une éternité visible pèse sur sa tête; il le sait à n'en plus pouvoir douter. Que va-t-il conclure de cette prodigieuse antiquité? Se confirmera-t-il, par là, dans son inertie, en voyant combien de siècles ont travaillé pour lui? Se dira-t-il qu'il a besoin de temps infinis pour avancer d'un pas; qu'il a fallu des immensités d'années pour s'élever de la hache de pierre à la hache de bronze; qu'il lui en faut au moins autant aujourd'hui pour s'élever d'un degré vers la justice? Ou bien pensera-t-il qu'après tant d'ébauches, de

1. C'est-à-dire que la Convention, en centralisant de nouveau les pouvoirs, en annihilant les autorités départementales, ne fera que revenir en arrière et se rattacher à la tradition monarchique. Et cela est très vrai. Cf. la citation de M. Sorel, ici, p. 435, n. 1.

tâtonnements infinis, il est temps enfin d'être homme et de l'être tout à fait?

Sans rien savoir sur ce point de ce que nous savons aujourd'hui, la Révolution française a voulu achever l'homme d'un seul coup, en un moment[1]. C'est là sa gloire; ce sera notre honte d'être retombés de si haut.

En se soumettant à la foule, la Convention avait perdu le respect; elle le regagna par la crainte, surtout par ses travaux. Elle combat, elle délibère, elle menace, elle médite, elle frappe au même moment. C'est elle qui tient la truelle et l'épée. Toute au présent, elle est aussi toute à l'avenir qu'elle fonde; elle est même dans le passé qu'elle extermine. Rien, dans aucune histoire, ne donne l'idée de cette omniscience et de cette omniprésence; l'âme entière d'une nation fourmille de vie dans la fournaise.

Les événements y viennent retentir comme sur une enclume, mêlés aux motions, aux projets de lois, aux décrets de chaque heure; atelier gigantesque où tout se forge à la fois, les armées, les codes, la Terreur, les écoles, la science, les idées, les actions, la guerre, et, qui le croirait? même la paix. Les incidents se succèdent avec le pêle-mêle de la nature déchaînée. Danton préside. Au froncement de sourcil de ce Jupiter, l'uniformité des poids et mesures est proclamée[2]. Le 15 août[3], Cambon apporte le Grand Livre, « pour inscrire et consolider la dette publique ». Monument de sagesse, d'économie, de probité, qui survivra à tout; en garantissant les dettes des émigrés, il enrichit ceux qu'il dépouille. — Sur-

1. « A défaut de droits historiques, on en prit de métaphysiques, et, ne pouvant déclarer les droits des Français, elle déclare les droits de l'homme abstrait et du citoyen du monde. » Sorel, II, p. 8. Cf. Guizot, ici, p. 180.

2. Le 2 août 1793.

3. 1793. Voyez le *Moniteur*. Il semblerait, d'après Quinet, que toutes ces mesures furent prises le même jour. En réalité elles s'échelonnèrent en août et les mois suivants.

viennent des lettres de Saint-Just et de Lebas à Robespierre. Écoutez : « Les aristocrates ont été guillotinés, à commencer par les banquiers du roi de Prusse. » Lettres de Fouché et de Collot-d'Herbois ; ils parlent de Lyon : « L'explosion de la mine sera seule capable de renverser assez tôt l'infâme cité ; son nom lui sera enlevé. » — Maintenant à d'autres soins : un opéra sera décrété sur la révolution du 10 août. Voici Chénier qui, au nom du Comité, lit le projet de substituer Marat à Mirabeau dans le Panthéon. Accepté sans délibérer. Danton propose un plan de nouveaux jeux olympiques ; on y donnera l'instruction publique, « le pain de la raison ». — Place à Merlin de Douai ! Il fait son rapport sur la loi des suspects. Les ordonnances de Louis XIV, pour les dragonnades, servent de modèles. Admis sans discussion. — N'oubliez pas le desséchement des étangs. Rien de plus urgent que de délivrer le peuple de la fièvre des marais. — Mais silence ! Robespierre est à la tribune ; il lit la réponse de la Convention « aux rois ligués contre la République ». Cette réponse est digne et fière ; elle est dans le cœur de tous.

On revient à l'instruction publique. Romme, Fourcroy, Bouquier, Chénier, se succèdent. Les enfants préoccupent la Convention plus que les hommes ; seul point qu'elle ne se lasse pas de corriger, de revoir, de refaire ; sa patience, à ce sujet, est infinie. Spectacle unique que l'enfant ainsi protégé par les rudes mains qui s'appuient à l'échafaud. L'évêque Grégoire est le Fénelon de ce nouveau Télémaque.

Mais que dit-on de la guerre ? Voici justement des lettres de Masséna, de Hoche, de Pichegru, de Monce Qu'on les lise : victoires sur le Rhin, combats incertains aux Pyrénées, marche en avant sur les Alpes, massacres, incendies en Vendée. Alternatives accoutumées ; on fera

face de toutes parts. Carnot arrive du Comité; on lit sur son front la victoire. Dépêches de Carrier : il fusille, il brûle, il noie; et ceux qui tout à l'heure avaient le ton de Télémaque, approuvent d'un signe de tête; ils ont pris le cœur de Carrier. Écoutez! voici Barère; il faut entendre sa carmagnole à l'armée de la République, sous les murs de Toulon : « Soldats, vous êtes Français, vous êtes libres. Voici des Espagnols et des Anglais, des esclaves! La liberté vous observe. » Un long applaudissement a suivi.

La guerre fera-t-elle oublier les beaux-arts? Tant s'en faut. Aussi bien, la commission pour la conservation des monuments des arts est prête depuis plusieurs jours. Qu'elle fasse son rapport. On prend pitié des statues et des tableaux; ils seront mis en sûreté, quand les hommes ne savent plus où reposer leur tête. Sergent, de la même main qui a signé les circulaires du 2 septembre, trace le plan du Musée. Merlin de Thionville, au retour des armées de Mayence et de Vendée, organise l'artillerie légère, et fait des projets de musique populaire. David a juré qu'il immortalisera de son pinceau le divin Marat; il immortalisera aussi Barra, le jeune soldat de l'armée de l'Ouest. — Après les acclamations, les gémissements, les sanglots. Des citoyennes en pleurs « viennent en foule à la barre » demander la mise en liberté de leurs parents détenus et menacés de mort. Que va-t-il arriver? Les cœurs de bronze s'amolliront-ils à ces cris des suppliantes? Le président leur oppose les lois de Solon, l'exemple de Cicéron. Elles répliquent par leurs larmes. Robespierre se lève. Il repousse « ces femmes méprisables, que l'aristocratie lâche devant nous ». Il a parlé, elles se taisent. Qu'elles aillent enterrer leurs morts!

A cette scène succède le travail du Code civil. Les têtes sont calmes. — C'est le moment d'écouter l'exposition

d'un nouveau système sur les assignats. N'est-ce pas de nouveau Cambon, toujours infatigable? Oui, c'est lui; il propose de démonétiser les assignats à l'effigie royale, qui offusque les patriotes. Les chiffres sont pesés, confrontés; les opérations étudiées, vérifiées comme dans le cabinet retiré d'un financier. — Nouvel incident qui appelle l'attention. Un orateur de Lyon apporte à la barre la tête de Châlier, qu'une femme a déterrée de ses mains pieuses dans la nuit. Il fait hommage à la Convention de cette tête coupée du tribun. Il raconte les vertus de cet émule de Marat; Châlier les possédait toutes, excepté la divine fureur. La Convention regarde cette tête de mort; elle accepte l'augure, et reprend son ouvrage : — télégraphes, instructions sur le salpêtre, écoles primaires, écoles normales, école centrale, d'où sortira l'École Polytechnique, liberté des cultes, arrestation des soixante-treize, Lyon remplacé par la Commune-Affranchie, Toulon par Port-de-la-Montagne, savants en réquisition pour les calculs sur la théorie des projectiles, Musée, Muséum d'histoire naturelle, victoire de Hondschoote, victoire de Wattignies, remportée en personne par Carnot, victoire de Savenay, liberté des nègres, nouveau maximum, nouvelle ère universelle, tout sort à la fois de la tête de la Convention, par une explosion de la nature, sous les coups redoublés de la nécessité.

A quoi comparerai-je cette création furieuse et calculée, où tous les contrastes se réunissent? Y a-t-il dans la nature un objet qui y ressemble? On dit qu'Eschyle avait fait une tragédie d'*Etna*. Je m'imagine qu'on entendait au faîte le travail régulier des cyclopes qui forgeaient avec un bruit d'airain, sous leurs marteaux innombrables, les armes, les glaives, les flèches, les boucliers des dieux. On devait aussi y surprendre la longue respiration haletante, immense, entrecoupée du géant Encelade, qui

s'exhalait à travers les gorges embrasées de la montagne. Sur les flancs croissaient de vastes forêts de chênes; au sommet la neige, au pied les oliviers. Des enfants jouaient sur les genoux du cyclope, à l'extrémité du promontoire. Le roi des morts, Pluton, apparaissait échevelé, sur son char d'ébène, dans les gouffres ouverts. Il remplissait les champs de terreur. Tout tremblait au loin, les villes, les tours, les peuples, les rois, les hommes, les dieux. Mais qu'est-ce que cette image en comparaison de la terreur attachée à la Convention, aux sept cents têtes? La nature est ici dépassée de beaucoup par les hommes.

Quand j'ai voulu m'éclairer sur le caractère de la Convention, j'ai vu un travail incessant de civilisation au milieu d'une bataille soutenue contre le monde entier; grandeur unique entre toutes les assemblées humaines. Il n'y avait là personne qui ne se crût à son dernier moment. Un conventionnel ayant parlé à ses amis d'un projet qui supposait pour lui un avenir d'un mois, parut aussi risible que s'il se fût attribué l'éternité. Tous avaient fait, comme Bazire[1], un pacte avec la mort; chacun voulait laisser une pensée, un acte, une création, qui fût son testament auprès des générations futures. Ceci explique la fécondité incroyable des premiers mois de la Terreur. Les esprits n'avaient pas encore été glacés. Ils produisirent alors tous les germes qui se sont développés dans les derniers mois de la Convention. Ce qui avait été inspiré par la mort envisagée face à face en 1793, fut ensuite mûri et décrété, le danger passé, en 1795, par ceux qui survécurent.

Autre phénomène, non moins extraordinaire. L'homme grandit tout à coup de vingt coudées. Il reprit les pro-

1. Membre de la Convention et du Comité de Sûreté Générale, et guillotiné en avril 1794. Tous ces détails sont inspirés de Baudot.

portions antiques. Ce qui, en effet, le rapetisse chez les modernes, c'est la spécialité. Il y est enfermé. Il est attaché à un métier, à une profession, à un ordre d'idées dont il ne lui est pas permis de sortir. Dans les temps réguliers, nous n'admettons guère en France que l'homme qui a fait la pointe d'une épingle en puisse aussi faire la tête. Cette ambition nous paraît exorbitante. Si un téméraire s'abuse à ce point-là, qu'il l'expie! Nous ne souffrons guère que le philosophe soit poète, ni que le poète soit législateur, ni le législateur capitaine, ni le capitaine artiste. Tout cela fut changé en un moment. Le moule étroit de l'humanité moderne fut brisé. Chaque homme donna tout ce qu'il renfermait en lui d'aptitudes diverses. Un chirurgien de village[1] réprima des armées. Danton s'occupait de l'école primaire, Hercule qui tient d'une main un nourrisson et de l'autre la massue de Némée. Hérault-Séchelles, le légiste du Parlement, est pontife de la nature au 10 août; il fait passer la coupe aux sept cent quarante-neuf membres; il se tourne vers le soleil et tend la main à Zoroastre[2].

Combien de fois des hommes de lois, petits praticiens, passèrent en un jour du cabinet à l'administration des armées et au champ de bataille! Merlin de Thionville soutenait des sièges. Il était compagnon de ce général Meunier, que Gouvion Saint-Cyr proclamait l'égal de Napoléon. Le prédicateur protestant Jean Bon Saint-André s'est fait amiral. Il organise la flotte. On n'avait que vingt-deux vaisseaux, il promet d'en doubler le nombre. Il établit des croisières, prépare une expédition navale à Cherbourg et à l'île Cotentin. Par ses soins, les matelots gabiers deviendront d'excellents instituteurs des novices.

1. Quinet doit penser à Baudot, médecin à Charolles.
2. Anniversaire de la journée du 10 août, le 10 août 1793. Hérault-Séchelles avait été avocat général au Châtelet.

Et Saint-Just, que n'était-il pas? Accusateur, inquisiteur, écrivain, administrateur, financier, utopiste, tête froide, tête de feu, orateur, général, soldat! Le civil achevait le militaire, et le militaire achevait le civil. Cela ne s'était pas vu depuis les Romains.

Dans cette assemblée d nommes, le plus obscur a son jour d'immortalité. Quel est celui qui, le 25 nivôse[1], ouvre la séance? Il paraît rarement à la tribune; c'est le plus jeune de l'assemblée; il n'a guère que vingt-six ans; mais il sait agir et commander. C'est le médecin Baudot, presque toujours en mission là où il faut un cœur énergique, un œil d'aigle. Voyez comme il est encore couvert de la poussière du champ de bataille. Il en arrive le jour même, et il n'a pas encore quitté son costume demi-militaire de représentant aux armées. C'est à lui qu'a été réservé l'honneur de raconter la victoire de Geisberg[2]; aussi bien, il y a eu sa part, en prenant sur lui de donner le commandement en chef des deux armées à Hoche, malgré Saint-Just, qui désignait Pichegru. Avec quelle rapidité héroïque il décrit cette bataille, d'où il sort; l'action sur un front de onze lieues; les lignes de Wissembourg forcées, Spire enlevé, Landau repris, Lauterbourg, Kayserslautern, Frankenthal occupés, le Palatinat assuré, le Rhin conquis. Grande date; la Révolution s'est donné sa frontière. « Mettez », dit Baudot, « à profit le grand caractère de l'armée du Rhin et de Moselle. Vous la verrez commander la victoire. Notre première lettre annoncera de nouveau la défaite des rois et la grandeur de la République. » Pour tant de combats et de travaux, quelle a été la récompense de cette armée? Baudot lit la proclamation qu'il lui a adressée. La voici : « Républicains, vous avez fait votre devoir. » Quoi! Rien de plus? Non.

1. An II, 14 janvier 1794.
2. Remportée le 27 décembre 1793.

L'assemblée applaudit; les tribunes acclament ce langage de Spartiate. Le jeune représentant est déjà reparti.

A cette même tribune, encore retentissante des échos de Geisberg, David, le peintre, apporte, le 27 nivôse[1], ses conclusions sur le conservatoire du Muséum et le rentoilage des tableaux. Les vierges de Raphaël, du Corrège défilent processionnellement après les bataillons du Rhin et de Moselle. Les paysages du Poussin, de Claude Lorrain prennent la place des paysages ensanglantés du Hartz.

Enfin paraît Saint-Just. Il présidait en pluviôse, pendant que se décrétait la loi sur le roulage et les transports. Aujourd'hui, 23 ventôse[2], il ouvre, il proclame la grande Terreur. « Vous n'avez vu encore que les roses. » Saint-Just promène l'épouvante sur tous les partis. Comme l'épervier qui paraît immobile et n'a pas encore trouvé la proie sur laquelle il veut fondre, il tient, pendant deux heures, la Convention sous sa vague menace. Il ne conclut pas. Il met chacun en présence de lui-même; car il sait que la terreur, pour être un bon instrument de règne, doit d'abord entrer dans toutes les âmes. Personne n'excelle mieux que lui à tenir ainsi le glaive suspendu sur toutes les têtes avant de frapper. Quand il a fini, nul n'ose l'interroger. Chacun se demande en secret : De qui veut-il parler? Quel est le coupable aujourd'hui? Ai-je mérité sa haine? Est-ce moi? Il regardait du côté de Danton tout à l'heure. Mais qui oserait s'en prendre à Danton? Il est donc vrai qu'il y a des traîtres autour de moi! Et si l'on rencontre Saint-Just, on essaye de sourire à l'exterminateur. Car, même parmi les hèros, il a su faire pénétrer la peur. Celui qui tout à l'heure racontait la victoire de Geisberg écrira de Saint-Just,

1. 16 janvier 1793.
2. 13 mars 1794.

quarante ans après : « Son souvenir me fait encore frissonner[1]. »

De ce moment, l'épouvante que l'on inspirait aux autres, on commence à la ressentir soi-même. On tutoie le génie de la mort. Depuis nivôse, les listes funèbres s'entassent dans le *Moniteur*, immédiatement au-dessus de l'affiche des spectacles. La parole de Saint-Just a glacé. Cette ardeur de civilisation qui se mêlait à tout s'arrête. C'est comme un grand fleuve qui gèle en une nuit. Pendant trois mois, il ne reste plus que l'officiel de la Terreur. Le silence s'est fait sur tous les bancs, Plaine, Montagne, Marais. Vous entendriez le ronflement des Euménides.

Ainsi, dans la Convention, chacun à son tour sort de son horizon ordinaire, de son tempérament, de sa spécialité. Un seul homme ne sort jamais de la sienne; un seul ne se prodigue pas en fonctions diverses. Pendant que les autres parcourent incessamment la circonférence, il se concentre de plus en plus. Il n'a qu'une fonction, toujours la même, le soupçon, l'accusation; les autres s'agitent autour de la ruche bourdonnante; ils vont, ils viennent, ils s'écartent. Robespierre seul est immobile. Toujours au même poste, immuable dans l'agitation universelle, il est l'œil fixe de 1793 qui veille sur la Terreur. Cela est pour beaucoup dans la fascination qu'il exerce.

Où s'est-il vu jamais une assemblée d'hommes ainsi présents partout, occupés de tout, de ce qui est loin et de ce qui est près, de l'ensemble et du détail, de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, d'armées et de médailles antiques, de peuples et de bibliothèques, d'échafauds et de vases étrusques? Ubiquité, universalité, c'est le nom de la Convention.

1. *Notes* du conventionnel Baudot, écrites après 1830.

Avec tant d'audaces, pourquoi n'aurait-elle pas osé fonder une ère nouvelle? Elle l'osa. Fabre d'Églantine apporte à la fin de 1793 le nouveau calendrier ; Romme le commente. Les Français avaient tant besoin d'oublier leur passé! Ils cherchèrent à oublier jusqu'aux noms antiques des jours, des mois, des saisons ; ils crurent un moment être arrachés à leurs gothiques fondements. Jamais, dans le monde moderne, nation ne fit effort plus grand pour effacer ses souvenirs[1].

Rien, au reste, ne semblait mieux calculé, plus réfléchi, que cette révolte contre l'ère vulgaire. Les temps se partagent d'eux-mêmes : après la création, le Christ; après le Christ, la Révolution. Tout était conforme à la science; l'égalité des jours et des nuits, à l'équinoxe d'automne, ouvrait au 22 septembre l'ère de l'égalité civile. Ainsi, on reflétait dans la loi les pensées constellées de l'univers. La grande République se trouve, comme une portion du firmament, inscrite dans la sphère céleste; elle s'ordonne comme l'équation de la géométrie des mondes. Quelle garantie pour l'édifice nouveau ! Qui pourra le renverser puisqu'il a pour lui l'armée des étoiles?

Qui eût cru que cette géométrie humaine, si profondément calculée, s'écrivait sur le sable, et qu'après si peu d'années, il n'en resterait plus de traces? Les Olympiades, les années des consuls, ont duré pendant des siècles ; l'Hégyre subsiste. L'ère de l'an I a passé avant la génération qui l'a fondée.

1. Ici, et dans tout l'alinéa qui suit, la pensée de Quinet est d'autant plus éloquente qu'elle s'inspire davantage de la pensée de ceux dont il parle : ce n'est pas de la déclamation, c'est la mise en valeur oratoire des rapports et des opinions du temps. Cette expression, par exemple : « Robespierre est l'œil fixe qui veille », étrange et déplacée en toute autre circonstance, est ici parfaitement à sa place : *l'œil qui veille* était une formule courante en ce temps-là ; non pas seulement une formule, mais un emblème : nombre de clubs ou de sections prenaient pour insigne un œil grand ouvert.

D'autre part, les peuples ont répudié l'ère nouvelle; ils sont revenus à l'ancienne. Pourquoi? Parce que les hommes de la Révolution ont cru prématurément que l'âge de la science est arrivé, et qu'il servira désormais de base unique à toutes les conceptions. Une croyance antique qu'ils avaient négligée, soit crainte, soit mépris, s'est retrouvée; un fantôme a apparu : un souffle grêle, comme celui de Samuel, s'est fait sentir; l'édifice si savamment construit, appuyé sur les mondes, s'est évanoui.

Vous démêlez qu'à travers toutes les révolutions qui se sont succédé dans la Révolution, une chose reste commune à tous les partis et survit dans chaque débris comme l'esprit même de cette époque : c'est l'impossibilité d'admettre une contradiction, une nuance dans les souvenirs, les projets, l'aversion, ou même dans l'espérance. Voilà le fond de l'homme dans toute la Révolution. Il veut la liberté, du moins il croit la vouloir. Mais l'idée qu'il s'en fait a été formée sous le despotisme de l'ancien régime. Elle est pleine encore du génie intraitable du passé. Chacun devenu roi dit royalement : « Tel est mon bon plaisir. » Malheur à qui pense et sent autrement! Celui-là est un ennemi qu'il faut extirper comme rebelle.

Que nous apprennent les hommes de tous les partis dans la Révolution? A mourir. Ils furent maîtres accomplis dans cet art. Mais qui veut vivre libre doit regarder ailleurs. La liberté n'est à aucune époque de notre passé. Ne la cherchons pas en arrière.

DURUY

1811-1894

HISTOIRE DES ROMAINS[1]

1843-1885

La justice de l'histoire.

L'ancienne école disait de l'histoire : *scribitur ad narrandum*[2], la considérant comme matière excellente pour d'éloquents discours ou d'intéressants tableaux. L'historien moderne a une tâche moins brillante, mais qui peut

1. Hachette; 7 vol. in-8. — L'ouvrage s'arrête en 395, à la veille de l'invasion barbare. Voici en quels termes Duruy terminait son ouvrage : « Les deux premiers volumes de cet ouvrage furent publiés pour la première fois en 1843 et 1844, le troisième était prêt à paraître en 1849; mais il montrait l'établissement de l'empire par César et Auguste comme une conséquence nécessaire, par conséquent légitime, des fautes de l'oligarchie romaine. Je craignis qu'il ne parût un livre de circonstance et l'enfermai dans un tiroir. Le professorat de l'Ecole Normale et celui de l'Ecole Polytechnique, l'Inspection Générale et de plus hautes fonctions, dues à une auguste confiance dont je garderai toujours le reconnaissant souvenir, m'empêchèrent de reprendre ce travail avant le 4 septembre. Cette *Histoire des Romains* m'a donc occupé bien longtemps! Gibbon termine son grand ouvrage par un adieu mélancolique et fier à l'ancien compagnon de sa vie. Je n'ai pas son légitime orgueil, mais je n'ai pas non plus sa tristesse, car je ne me sépare pas encore de ce livre qui m'a été aussi un ami fidèle. Il faudra l'améliorer sans cesse : l'histoire n'est-elle pas, par les découvertes qui se font chaque jour, un continuel renouvellement? » T. I, 1843; t. II, 1844; entre le t. II et le t. III, Duruy fit paraître, en 1853, l'*Etat du monde romain vers le temps de la fondation de l'Empire* (il en fit sa thèse de doctorat), qui, complètement remanié, prit place dans le t. III, lorsque ce dernier parut, en 1871; t. IV. 1874; t. V, 1876; t. VI, 1879; t. VII, 1885.

2. Barante; cf. ici, page 115, note 2.

devenir plus utile; il essaye de retrouver les vérités de détail et de temps qui donnent la représentation fidèle d'une société, et les vérités générales qui sont de toutes les sociétés et de tous les temps. Il a besoin de science pour la recherche et la critique des textes; de philosophie pour l'interprétation des faits et des idées; d'art pour la mise en œuvre des documents et pour la vie qu'il faut rendre aux personnages historiques. Voilà l'idéal aujourd'hui proposé; mais le fond qui doit porter tout, c'est la vérité.

Pour la découverte de la vérité, le géomètre et le physicien ont deux méthodes puissantes : la déduction et l'expérimentation. Comme l'un, l'historien observe; comme l'autre, il déduit, ou plutôt il constate les déductions que le temps a tirées. S'il ne peut, à l'exemple du chimiste, isoler un fait et le reproduire par des expériences multipliées, afin de l'étudier sous toutes ses faces et d'en faire sortir une loi, l'humanité est pour lui un immense creuset où tous les phénomènes de la vie des peuples et des individus se manifestent dans des conditions différentes de temps et de lieux, ce qui permet d'aller saisir, sous la variété infinie des formes, certaines lois permanentes qui sont les lois mêmes de l'esprit humain.

On n'arrive point par cette méthode à des prévisions certaines, parce que l'histoire ne se répète pas. Tandis que la fatalité règne partout en dehors de l'humanité, celle-ci porte dans son sein un principe, la liberté, qui, pour faible qu'elle soit, empêche cependant de prévoir toutes les conséquences qu'auront les faits dans le drame dont l'homme est l'acteur parfois inconscient. L'histoire ne peut donc annoncer quel sera le jour de demain, mais elle est le dépôt de l'expérience universelle; elle invite la politique à y prendre des leçons, et elle montre le lien qui rattache le châtiment à la faute.

Cette justice de l'histoire n'est pas toujours celle de la

raison; elle épargne parfois le coupable et saute des générations; mais jamais les peuples n'y échappent. Pour ceux-ci, sagesse et grandeur, impéritie et décadence sont les termes d'une équation dont l'historien doit dégager l'inconnue, en retrouvant les causes qui ont amené les chutes ou les prospérités.

Il est toutefois pour cette étude une condition essentielle, c'est de ne pas oublier le peu de place qu'une génération occupe dans la durée. Les anomalies qui nous choquent, si nous regardons de près, c'est-à-dire mal, disparaissent lorsque nous considérons l'ensemble, et alors se vérifie la loi que nous venons d'énoncer. La nature a le plus absolu dédain pour l'individu et la sollicitude la plus prévoyante pour l'espèce. On retrouve dans l'histoire quelque chose de cette loi mystérieuse. Que d'héritiers innocents, individus ou sociétés, ont payé la rançon d'aïeux coupables!

Considérée ainsi, l'histoire devient le grand livre des expiations et des récompenses; de sorte qu'en montrant aux peuples le lien étroit de solidarité qui unit le passé et l'avenir elle peut leur rappeler la parole biblique : « Faites le bien ou le mal et vous serez récompensé ou puni dans votre postérité jusqu'à la septième génération. »

Cette doctrine de la responsabilité historique n'est pas nouvelle; Polybe la connaissait déjà. Nous pourrions le prendre pour un contemporain, malgré les vingt siècles qui nous séparent de lui, car il est des nôtres par sa curiosité savante, par le besoin qu'il éprouve de se rendre compte de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend. Il l'est encore par la moralité de ses récits. Ce païen portait dans sa conscience « le témoin et l'accusateur formidable[1] » qu'il aurait voulu que tout homme trouvât dans

1. Polybe, XVIII, VII.]

la sienne; aussi n'avait-il pas besoin des dieux du vulgaire. Il les a chassés de l'histoire, comme nos savants, pour constituer leurs sciences, ont chassé du monde matériel les puissances capricieuses que l'antiquité et le moyen âge avaient mises partout. Il ne croit pas à cette déesse tant adorée des anciens et qui l'est encore des modernes, la Fortune, pas plus qu'il ne croit au Hasard, au Destin : mots commodes pour la faiblesse et l'ignorance. Il a des pensers plus virils. C'est dans l'âme humaine qu'il cherche les mobiles des faits humains, et non dans la volonté des dieux. Pour lui, comme pour Montesquieu, les États s'élèvent ou tombent, s'ils sont bien ou mal gouvernés, et les peuples sont les artisans de leur destin.

Nulle part cette loi de solidarité, cet enchaînement de causes et d'effets ne se laissent mieux saisir que dans l'histoire de la domination romaine qui commence, au pied du Palatin, dans un berceau d'enfant et qui finit par couvrir un univers : *orbis Romanus*.

Après Bossuet et Montesquieu, il ne resterait rien à dire sur un pareil sujet, si les révolutions ne nous avaient appris à interroger Rome sur des questions qui ne pouvaient pas, il y a deux siècles, préoccuper ces grands esprits. J'en donnerai un exemple : dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chef-d'œuvre qu'il faut lire et relire souvent, Montesquieu ne parle point de la tentative faite par les Gracques pour sauver la république, et il ne prononce leur nom qu'en passant. Aux regards du voyageur qui gravit une montagne, l'horizon s'étend et, sans que sa vue soit meilleure, il distingue des sites dont il n'avait pas, dans la plaine, soupçonné l'existence. Le temps rend le même service à l'historien : il a pour lui des révélations que seul il peut faire.

Auguste.

Comme les Gracques, César périt de la main des grands, et l'État retomba pour quatorze années dans le plus épouvantable désordre. Auguste, avec moins de génie et plus de souplesse, pacifia le monde ébranlé. Il prit tous les pouvoirs républicains, mais il laissa subsister presque toutes les charges républicaines, de sorte qu'à juger sur les apparences, on ne voyait dans Rome qu'un magistrat de plus. « La terre, fatiguée de discordes civiles, » dit Tacite, « accepta Auguste pour maître, et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile, qui ne savait réprimer ni ses magistrats avides ni ses nobles insolents. » Auguste partagea les provinces avec le sénat, mais le sénat n'eut pas un soldat dans les siennes, et dans celles de l'*imperator* fut cantonnée une armée permanente de 300000 hommes. Une caisse, alimentée par de nouveaux impôts et dont Auguste tint la clef[1], garantit le payement régulier de la solde et les avantages promis aux vétérans. Cette armée, établie sur la frontière, allait protéger l'Empire contre les Barbares et l'empereur contre les conspirations, jusqu'au jour où les soldats seront les conspirateurs.

A Rome, ce maître de vingt-cinq légions vit en simple particulier et ne semble occupé qu'à remettre l'ordre en tout : dans les rangs, dans les conditions, dans les costumes; il voudrait même le rétablir dans les mœurs et dans les croyances, quoiqu'il ne soit un modèle ni pour les unes ni pour les autres. Ce tribun perpétuel[2], qui pacifie l'éloquence et rend le forum désert, veut une société de tenue décente, soumise à une sévère hiérarchie.

1. L'*aerarium militare*, alimenté par l'impôt sur les successions.
2. Ou plutôt Auguste, sans être tribun, avait la *potestas tribunicia*.

Il classe et il divise. Il refait une noblesse sénatoriale, qui occupe toutes les charges d'État, et un ordre équestre où les fils de sénateurs, héritiers nécessaires des privilèges de leurs pères, ont une place à part des simples chevaliers à l'anneau d'or qui remplissent les tribunaux civils. La plèbe a ses nobles et ses vilains : ceux qui possèdent 200 000 sesterces, *ducenarii*, forment une quatrième décurie de juges et occupent les mille places de quarteniers; ceux qui ne les ont pas tendent la main les jours de distribution et sont relégués, les jours de fête, aux dernières places de l'amphithéâtre. C'est l'argent qui fixe toutes les conditions : il faut un cens déterminé pour être sénateur, chevalier ou ducénaire. Là même où il ne peut être question de la fortune, Auguste établit des distinctions, dans le droit de cité, par exemple, dans les affranchissements et dans la loi pénale, laquelle ne met pas au même rang celui qu'elle appelle l'*homme de rien* et ceux qui pour elle sont les *honnêtes gens* parce qu'ils ont la richesse.

Ordinavit, dit le biographe d'Auguste [1] : ce mot est toute la politique de ce révolutionnaire devenu conservateur, depuis qu'il est arrivé, et qui rend à la société romaine le caractère aristocratique qui semblait avoir disparu dans les dernières tourmentes. Un de ses jurisconsultes a écrit : « Le pauvre, *humilior*, ne peut être admis à porter témoignage contre le riche. » Mais cette noblesse d'Auguste, aristocratie d'argent, non de vertu, de services et d'honneur, est sans force, surtout lorsque l'or qu'elle possède a été ramassé dans la boue; et beaucoup de ces parvenus n'en ont pas d'autre.

Le successeur de César n'a donc point de tendresse pour ceux que son poète favori appelle l'*ignobile vulgus*,

1. L'écrivain Suétone (première moitié du IIe siècle).

mais il conserve une institution créée par les Gracques, développée par Caton, régularisée par César, et dont on pourrait trouver la trace dans certaines pratiques du sénat patricien. Anciennement, le patron était tenu de donner à ses clients un morceau de terre ; Auguste, devenu le patron universel, donna aux siens un morceau de pain. L'oligarchie elle-même ne l'avait pas refusé aux pauvres.

Quelque peu de titres qu'eussent les prolétaires de la ville à s'appeler le peuple romain, ils avaient hérité de ses droits à tirer profit de la conquête du monde. Le sol provincial étant devenu propriété romaine, les sujets n'en avaient conservé la jouissance qu'à la condition de payer l'impôt en espèces et en nature. Ils donnaient de l'or pour les dépenses publiques, et ils livraient une partie de leurs récoltes pour l'armée, l'administration, le palais du prince et le peuple. Tout citoyen, habitant sédentaire de Rome, prenait part à ces distributions : on avait vu des consuls recevoir leur mesure de blé annonaire. Auguste réglementa ce service, comme les autres ; il fixa à deux cent mille le nombre des parties prenantes : ceux qui étaient inscrits sur les listes d'attente remplaçaient les morts. La ration annuelle, 60 *modii* ou 520 litres de blé, ne pouvait pas plus faire vivre une famille sans travail, que les 3 francs donnés par mois à nos assistés ne les dispensent de toute prévoyance.

Un autre devoir des anciens magistrats était de célébrer des jeux qui, à l'origine, avaient été des fêtes religieuses : on en promettait aux dieux, en échange d'une victoire, et l'on portait au cirque leurs statues, puisque, ayant combattu pour Rome, comme les Dioscures au lac Régille[1], ils devaient être à l'honneur, après avoir été à la peine.

Les combats de gladiateurs avaient eu aussi le carac-

1. Victoire de Rome sur les Latins, peu après l'expulsion des rois.

tère d'une cérémonie sainte : ce rite, né auprès des tombeaux, devait apaiser les Mânes, « qui aimaient le sang ».

Auguste conserva ces fêtes. En remplissant des obligations qui étaient un legs de la république, et non pas la rançon d'une usurpation nécessaire, il n'avait point passé un marché avec une prétendue démagogie césarienne : l'empire, pour du pain et des plaisirs ; depuis Actium, le peuple n'a joué d'autre rôle politique que de traîner « à l'escalier des gémissements[1] » les condamnés et les victimes des Césars.

Mais ces jeux, ces libéralités ont eu de désastreuses conséquences. La charité officielle de l'annone, bien qu'elle coûtât beaucoup moins que notre assistance publique, fit un peuple de mendiants que les riches méprisèrent; les jeux charmèrent son oisiveté, sans réveiller ses sentiments religieux, et les combats de gladiateurs surexcitèrent sa férocité native. Juvénal a donc à demi raison, quand il jette son cri accusateur : *Panem et circenses !* Si le peuple n'avait pas été habitué à ces spectacles sanglants que les Grecs, avec leur délicate nature, n'ont jamais voulu connaître, s'il n'avait pas vu tant de milliers de captifs livrés aux bêtes, il n'aurait pas si souvent crié : « Les chrétiens aux lions[2] ! »

Dans les provinces, Auguste suivit la politique prudente de l'ancien sénat et de son père adoptif : aux sujets, de la justice; aux privilégiés, le respect de leurs droits. Ceux-ci remplissaient les villes alliées ou libres, les colonies romaines ou latines, les municipes récemment organisés en Gaule, en Espagne, et dans tous les pays où la vie urbaine avait jusqu'alors manqué, et ils avaient les libertés nécessaires : un sénat, une assemblée

1. Les Gémonies, les escaliers qui menaient de la prison au Forum.
2. La plèbe romaine fut la plaie de l'Italie et de l'empire; il fallut presque autant pour la nourrir que pour entretenir l'armée.

publique, des élections, la juridiction duumvirale[1], la police de leur territoire et leurs lois particulières, quand ils n'avaient pas copié celles que César avait rédigées pour l'Italie. Auguste fortifia ce grand régime municipal par deux innovations, l'une très sage, l'autre très singulière, mais accomplies toutes deux à l'aide de vieilles idées qui existaient partout. Au-dessus des religions locales qu'il laissa subsister, il éleva[2] une religion officielle, celle de Rome et des Augustes, qui parut aux peuples une conséquence naturelle du culte des Génies; puis, généralisant une coutume chère aux Grecs, et que les Italiens avaient autrefois pratiquée, il autorisa les députés des villes, librement élus par leurs concitoyens, à se réunir chaque année en assemblées provinciales; et ces assemblées eurent le droit de porter devant lui les plaintes de la province contre le gouverneur. C'était soumettre, dans une certaine mesure, les successeurs des proconsuls républicains au contrôle des sujets[3].

Notez encore qu'il fit peser sur les citoyens, et non sur les provinciaux, les impôts établis pour l'entretien de l'armée, et que les voies militaires, dont il couvrit l'Empire, opérèrent, pour le commerce et le bien-être général, une révolution analogue à celle que les chemins de fer ont accomplie de nos jours.

De toutes ces mesures résulta pour le monde une lon-

1. La plupart des magistrats municipaux se sont appelés *duumviri*: ils étaient chargés de la juridiction dans les moindres affaires.

2. Ou plutôt il laissa s'élever la religion *de Rome et d'Auguste*.

3. Guiraud, *les Assemblées provinciales dans l'Empire romain*, 1887, p. 298 : « Par elles, le prince avait dans toutes les provinces, établie à demeure, une sorte de police officieuse, d'autant plus portée à dénoncer les abus qu'elle était la première à en souffrir. Il n'était pas rare que leur parole servît à éclairer le souverain, et à lui signaler soit les mérites réels, soit les torts graves de ses agents. Les fonctionnaires savaient dès lors qu'il fallait compter avec elles, et ainsi ils se sentaient soumis à un contrôle qui, pour n'être pas absolument efficace, avait cependant de quoi troubler leur quiétude. »

gue prospérité, et, dans ces mille cités qui étaient alors, quant à leur gouvernement intérieur, de véritables républiques, se formèrent les hommes qui, après avoir été les meilleurs lieutenants du prince, devinrent empereurs à leur tour et s'appelèrent les Antonins.

Une seule ville n'eut pas ces libertés. Satisfaite de sa grandeur incomparable, Rome ne réclama point ce que possédaient de simples communes urbaines, un sénat municipal, et, jusqu'à la fin de l'empire, elle resta soumise à un régime exceptionnel qui garantissait la sécurité du gouvernement contre une émeute populaire[1].

L'administration d'Auguste fut suffisamment sage et paternelle : elle lui assura un règne paisible de quarante-quatre ans. Mais où étaient les garanties pour l'avenir?

La république n'avait eu qu'une constitution de cité ; il aurait fallu donner à l'Empire une constitution d'État. Auguste entrevit le problème dont la solution était bien difficile. Sa religion officielle, ses assemblées provinciales, ne réussirent pas à faire des provinciaux un corps de nation ; et sa monarchie resta un assemblage de villes soumises au même pouvoir, mais non pas animées d'un même esprit. Aux anciens jours, il y avait eu un peuple romain ; l'empire n'en aura pas, et sans peuple uni par des souvenirs et des affections héréditaires, point de patriotisme. Ceux qu'on appelle encore les Romains feront souvent des sacrifices pour leur municipe ; ils n'en feront pas pour l'État.

L'armée permanente fut une conception heureuse ; durant deux siècles et demi elle fit face victorieusement aux Barbares. Mais en exigeant vingt années de service, et souvent davantage, Auguste rendit le recrutement annuel

1. Cela fut le cas d'autres grandes villes de l'Empire, par exemple Alexandrie.

si faible, que les peuples se déshabituèrent des armes : après le désastre de Varus personne en Italie ne voulait déjà plus les prendre. D'autre part, les soldats constamment réunis en des camps, où ils pouvaient se compter et s'entendre, comprirent que le prince et le trésor étaient à leur discrétion. Aussi vit-on presque autant d'émeutes militaires que d'avénements d'empereurs. En trois siècles et demi, sur quarante-neuf césars, trente et un furent assassinés, sans parler des Trente Tyrans qui, moins deux ou trois, périrent de mort violente[1]. Tant de meurtres prouvent que la constitution impériale était mauvaise pour le prince qu'on assassinait, mauvaise aussi pour l'Empire qu'on ébranlait. A une monarchie il faut des mœurs et des institutions monarchiques ; il n'y en avait pas, et, puisque la république semblait conservée, on parla de liberté; quelques-uns y crurent et la cherchèrent le poignard à la main. Un homme, seul, sans cour, sans prêtres, sans noblesse, sans rien qui le protégeât en le couvrant, était maître du monde ; beaucoup le menacèrent : *assiduae in eum conjurationes*. Il se défendit, en s'appuyant sur les légions ; et comme, en souvenir des libéralités que les triomphateurs républicains faisaient à leurs soldats, chaque prince nouvellement proclamé vidait le trésor public dans les mains de l'armée, celle-ci multiplia les vacances du trône pour multiplier les dons de joyeux avènement.

Enfin, la nouvelle constitution n'avait, au fond, d'autre principe que la volonté de l'empereur, de sorte qu'en un pays où n'existaient point de grands corps politiques, capables d'imposer une certaine retenue au prince, l'empire sera à la discrétion du sage ou du fou, du général habile ou de l'enfant capricieux et cruel, qu'une émeute

1. C'est le nom que l'on donna aux usurpateurs provinciaux du milieu du IIIe siècle.

de caserne ou une hérédité malheureuse portera au pouvoir. La *lex regia*[1] et la définition de l'autorité impériale donnée par Sénèque sont la formule la plus complète du despotisme oriental[2]. Ce régime se dégagera lentement des apparences républicaines, sous lesquelles Auguste l'avait caché, et il ne disparaîtra qu'après avoir donné au monde le singulier spectacle d'un Empire de cent millions d'hommes, armé sur ses frontières, mais régi à l'intérieur sans un soldat : merveille qui venait sans doute de l'impossibilité d'une révolte heureuse, mais aussi et surtout de la reconnaissance des sujets pour un gouvernement qui, en général, n'exerçait alors qu'une haute et salutaire protection, sans intervenir d'une façon tracassière dans l'administration des intérêts locaux.

Résultats de la domination romaine.

Le peuple romain est-il mort tout entier? Il en est des empires comme des individus : les uns et les autres ne vivent avec honneur dans la mémoire des hommes que par les grandes œuvres qu'ils ont accomplies. Sanctuaire de l'art et de la pensée, la Grèce, comme son poète,

> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Rome mérite moins d'admiration, et son peuple n'est pas de ceux qu'on aime; mais elle reste pour le monde l'école de la politique, du droit, de l'administration et de la guerre.

Dans la première partie de son histoire, on voit les

1. La *lex regia* est la loi (au moins à partir de Vespasien) par laquelle les nouveaux empereurs recevaient le pouvoir suprême. On en possède un fragment gravé sur une table de bronze.

2. Je pense qu'il s'agit de ce texte de Sénèque : *Caesar omnia habet... universa in imperio ejus sunt*, dans le *de Beneficiis*, VII, v.

heureux effets d'une politique progressivement libérale; dans la seconde, les conséquences funestes du pouvoir absolu gouvernant une société servile avec une administration vénale.

C'est l'âme même de l'empire qui a passé dans les monarchies du moyen âge; qui, après l'émiettement féodal, a reconstitué les grandes sociétés, en donnant l'idée d'une organisation supérieure; qui fit prendre aux descendants d'Alaric et de Radagaise le titre de chefs du Saint-Empire Romain et dire par saint Louis : « Si veut le Roi, si veut la Loi; » paroles que des souverains répètent encore. Deux principes romains ont rendu les rois maîtres de la justice, par les appels, et de la loi, par la puissance législative : *constitutio principis legis vicem habet.*

Dans l'Europe moderne on a imité son organisation administrative, qui apprit à conduire de grandes multitudes d'hommes; et certaines royautés ont copié la cour de Byzance, qui les enveloppa, elles aussi, comme d'un suaire [1]. Mais d'autres, se souvenant d'une des plus vieilles institutions de Rome, ont pris en main le protectorat populaire, *tribunicia potestas* [2].

Les anciennes légions de Rome, par leur discipline et leurs travaux, auraient encore des leçons à donner aux nôtres; il n'en faudrait pas demander à celles de Théodose, qui étaient une cohue de Barbares et n'étaient plus une armée.

Son droit survécut à l'invasion et dépassa les anciennes frontières de l'empire [3]; les rois barbares le laissèrent à

1. Duruy pense sans doute au despotisme russe; ou peut-être songe-t-il à celui de Louis XIV, que les hommes de sa génération (par exemple Edgar Quinet; cf. ici page 449) considéraient comme un héritage du Bas-Empire.

2. L'Empire de Napoléon III ou peut-être la royauté de Louis-Philippe.

3. La persistance du droit romain au moyen âge est un des faits remarquables de l'histoire de la civilisation; ce sera l'éternelle gloire de l'Allemand Savigny de l'avoir le premier mise en lumière (1816 et s.).

leurs sujets, comme loi personnelle ; l'Allemagne lui garde encore une valeur juridique[1], et il a inspiré beaucoup de nos lois.

Ses jurisconsultes ont posé les réels fondements de la justice et de la morale sociale lorsqu'ils ont mis en tête de leurs livres cette définition du droit par Celsus : *Jus est ars boni et aequi*, ou les trois préceptes d'Ulpien : *Honeste vivere, alterum non laedere, suum cuique tribuere.* Ils ont pris en main la cause des faibles, donné des droits à ceux qui n'en avaient pas, flétri, quinze siècles avant nous, la torture, et déclaré l'esclavage un état contraire à la loi naturelle.

Son régime municipal, qui nous a transmis des règles administratives encore appliquées, a duré plus longtemps qu'on ne pense. Les consuls de Marseille, d'Arles, de Nîmes, Narbonne, Toulouse, Périgueux, etc., étaient les héritiers des duumvirs qui, eux-mêmes, avaient pris le nom et les insignes des consuls de Rome[2]. Et n'y a-t-il rien de commun, pas même un lointain souvenir, entre les *États* de nos provinces du Midi, au moyen âge, et les assemblées provinciales dont nous suivons l'existence, des premiers aux derniers jours de l'Empire[3] ? Une de nos récentes lois, qui autorise plusieurs départements à se concerter en vue d'un intérêt commun[4], se trouve au *Code Théodosien*. Par une heureuse inconséquence, c'est de l'amas de ruines faites par le despotisme que sont sorties quelques-unes de nos idées de justice sociale et peut-être nos premières libertés[5].

1. Jusqu'à maintenant (1896).
2. Duruy est resté fidèle aux doctrines de la tradition romaniste (perpétuité du régime municipal romain) de Thierry et de Raynouard, aujourd'hui fortement combattue. Si les consuls ont succédé aux duumvirs, c'est sans doute après de longs siècles d'interrègne.
3. Pas même un lointain souvenir, en réalité.
4. La loi de 1871 sur l'organisation des départements ; en 1874, cinq départements de l'Est se réunirent en vue de la canalisation de la Meuse.
5. Ceci est juste, mais il faudrait d'autres preuves.

Nous ne pouvons revenir à la constitution de la famille ni à celle de la cité, telles qu'elles existaient chez les Romains. La cité des premiers siècles de l'empire était encore une république et la famille un royaume que le père, prêtre pour tous les siens par les *sacra privata*, gouvernait absolument. Mais que d'exemples de dévouement patriotique, d'obéissance à la loi, de généreuses libéralités envers les concitoyens, on trouve dans l'histoire de leur régime municipal; et comme la famille était forte, le père respecté, malgré les transformations de l'ancien Droit! Certaines vertus qui diminuent de nos jours pourraient se ranimer au foyer de ce vieux peuple.

L'étendue de la domination romaine, l'esprit que la philosophie grecque y avait répandu, le mouvement monothéiste qui entraînait les intelligences éclairées, et la misérable condition de la classe innombrable des *humiliores* avaient facilité la propagande chrétienne. Les premières communautés de fidèles vécurent à l'abri de la loi sur les collèges funéraires, et l'Église utilisa le moule des institutions impériales pour établir sa hiérarchie, comme elle conserva tant de coutumes païennes qui lui amenèrent doucement les peuples. Les cités devinrent des évêchés; les provinces, des circonscriptions métropolitaines; les assemblées provinciales, des synodes; plus tard, enfin, le pape héritera de l'infaillibilité légale des empereurs. Rome a fourni bien des matériaux à la construction de l'immense édifice qui devait abriter tant de générations et où règne encore son esprit dominateur.

Pour la science théorique Rome n'a rien fait : le temps des grandes conquêtes sur la nature n'était pas arrivé; pour les arts et les lettres, butin de guerre rapporté au bord du Tibre, elle est au second rang; du moins l'occupe-t-elle honorablement. Phidias n'est pas né sur l'une

des Sept Collines, et il n'y a qu'un Parthénon; cependant, tout en copiant les temples, les statues et les médailles de la Grèce, les Romains ont donné une grande importance à des éléments d'art qu'Athènes et Corinthe négligeaient ou ignoraient, l'arc et la voûte, par exemple, qui, aux beaux jours du développement de l'art hellénique, ne furent pas employés[1]. Les Romains ont bien élevé, comme les Grecs, des temples quadrangulaires; mais, pour leurs grands capitaines, pour les besoins de leur empire et les plaisirs de leurs cités, ils ont construit des arcs de triomphe, le dôme du Panthéon, des aqueducs, des cirques, des amphithéâtres; et ces voies militaires qui portaient si rapidement leurs légions et leur volonté aux extrémités du monde; et, sur de grands fleuves, ces ponts que nous n'avons pas tous rétablis; et le Colisée, les Thermes de Caracalla, montagnes de pierre qui pèsent lourdement, mais avec tant de majesté, sur le sol, qu'on pourrait les prendre pour une figure de la domination romaine. Dans ces œuvres, la Grèce n'a rien à réclamer, tout au plus la main qui exécutait, non l'esprit qui avait conçu. Elle avait créé, après l'Égypte et l'Orient, une nouvelle architecture religieuse; Rome créa l'architecture civile et elle a fait comprendre la nécessité des grands travaux publics. La mosaïque est aussi un art romain[2].

1. La voûte exige des culées puissantes, des massifs inertes où se dépensent, inutilement pour l'effet général, de la force, de l'espace et des matériaux. Le sobre génie de la Grèce s'était refusé à cette prodigalité.] — Voyez Choisy, *l'Art de bâtir sous les Romains*, 1873.

2. Les mosaïques découvertes en France, en Angleterre, en Afrique, sont déjà nombreuses et, fréquemment, on en trouve de nouvelles. Strabon avait bien reconnu le caractère différent de ces deux civilisations. « On s'occupait surtout à Rome », dit-il, « de ce qui avait été négligé par les Grecs, je veux parler des grands chemins pavés, des aqueducs et de ces égouts par lesquels toutes les immondices de la ville sont entraînées dans le fleuve. En effet, coupant les montagnes, comblant les vallées, les Romains ont couvert le pays de routes aisées qui servent à voiturer dans l'intérieur les marchandises amenées dans les ports par le commerce maritime. »]

Si, dans les lettres, elle ne fut qu'un écho de la Grèce, elle a civilisé tout l'Occident pour lequel les Grecs n'avaient rien fait. Sa langue, qui a donné naissance aux idiomes des nations latines, est, au besoin, un moyen de communication entre les savants de tous les pays, et ses livres seront toujours, à les bien choisir, les meilleurs pour la haute culture de l'esprit. Ils ont mérité, par excellence, le titre de *litterae humaniores*, les lettres qui font les hommes. Un cardinal lisant les *Pensées* de Marc-Aurèle, qui sont en grec, mais écrites par un Romain, s'écriait : « Mon âme devient plus rouge que ma pourpre au spectacle des vertus de ce gentil. » Supposez Rome anéantie par Pyrrhus ou Annibal, avant que Marius et César eussent refoulé les Germains hors de l'Occident, l'invasion germanique s'accomplissait cinq siècles plus tôt, et, comme elle n'eût trouvé devant elle que d'autres Barbares, quelle longue nuit sur le monde [1] !

Il est vrai que, lorsque ce peuple eut mis la main sur les trésors des successeurs d'Alexandre, le scandale des orgies romaines dépassa, durant un siècle, ce qu'on avait pu voir au fond de l'Orient; ses plaisirs furent des jeux sanglants ou des représentations immondes; son esprit que la philosophie grecque avait un moment raffermi alla se perdre dans le mysticisme oriental; enfin, après avoir aimé la liberté, il accepta le despotisme, comme s'il avait voulu étonner le monde par la grandeur de sa corruption, autant que par celle de son empire. Mais

1. C'est un procédé cher à Duruy, de se demander ce qui aurait pu se produire, d'autres circonstances étant données. M. Renouvier, dans son livre d'*Uchronie*, a supposé Marc-Aurèle rétablissant la république, et a refait l'histoire sur cette base : de telles imaginations sont bonnes pour des romans philosophiques; elles ne peuvent aboutir, en histoire, à aucun résultat sérieux. Rien ne nous dit au surplus que Pyrrhus, qui était bien supérieur en intelligence et en culture aux Romains, qu'Annibal, qui les valait bien, n'eussent pas fondé un empire aussi fort et aussi civilisateur que l'empire latin.

d'autres temps n'ont-ils pas connu la servilité dans les âmes, la licence dans les spectacles, la bruyante dépravation des mœurs que l'on rencontre partout où se trouvent réunis l'oisiveté et l'or?

Aux legs de Rome qui viennent d'être énumérés, il faut en ajouter un que nous placerons parmi les plus précieux. Malgré la piété poétique de Virgile et la crédulité officielle de Tive-Live, la note dominante de la littérature latine est l'indifférence d'Horace, lorsqu'elle n'est pas l'audace de Lucrèce. Pour Cicéron, Sénèque, Tacite et les grands jurisconsultes, le plus impérieux des besoins fut la libre possession d'eux-mêmes, l'indépendance de la pensée philosophique, qu'ils devaient à la Grèce. Cet esprit, fils de la raison pure, fut à peu près étouffé durant le moyen âge. Il reparut quand l'antiquité eut été retrouvée; de ce jour le monde *renaissant* se remit en marche, et, dans la voie nouvelle, la France, héritière d'Athènes et de Rome, fut longtemps son guide : pour l'art, en ses formes les plus charmantes; pour la pensée, éclose dans la lumière.

Sur une médaille de Constantin, son fils lui présente un globe surmonté d'un phénix, symbole d'immortalité. Cette fois, les courtisans avaient eu raison. L'oiseau sacré qui renaît de ses cendres est bien l'emblème de cette vieille Rome, morte depuis quinze siècles et vivante encore par son génie : *siamo Romani*[1].

1. Lavisse, *Etudes sur l'histoire d'Allemagne* (*Revue des Deux Mondes*) : « L'Empire romain n'est plus, mais l'idée survit d'une communauté politique, mieux encore, de la communauté humaine; car l'Empire, où tout privilège de race et de peuple a été effacé, où toute individualité nationale s'est évanouie, a fini par s'élever jusqu'à la dignité d'une façon d'être du monde, définie par les mots : *Pax Romana* : Rome s'est sentie devenir l'humanité. » Sur la *Pax Romana*, voyez plus loin, p. 486, n. 1.

RENAN

1823-1892

HISTOIRE DES ORIGINES DU CHRISTIANISME[1]

1863-1885

État du monde vers le milieu du premier siècle.

ROME : CONTRASTES

L'état politique du monde était des plus tristes. Toute l'autorité était concentrée à Rome et dans les légions. Là se passaient les scènes les plus honteuses et les plus dégradantes. L'aristocratie romaine, qui avait conquis le monde, et qui, en somme, resta seule aux affaires sous les Césars, se livrait à la saturnale de crimes la plus effrénée dont le monde se souvienne. César et Auguste, en établissant le principat, avaient vu avec une parfaite justesse les besoins de leur temps. Le monde était si bas, sous le rapport politique, qu'aucun autre gouvernement n'était plus possible. Depuis que Rome avait conquis des provinces sans nombre, l'ancienne constitution, fondée sur le privilège des familles patriciennes, espèces de *tories* obstinés et malveillants, ne pouvait subsister. Mais

1. Calmann-Lévy ; 8 vol. in-8. — T. I, *la Vie de Jésus*, 1863 ; t. II, *les Apôtres*, 1866 ; t. III, *Saint Paul*, 1869 ; t. IV, *l'Antechrist*, 1873 ; t. V, *les Evangiles et la seconde génération chrétienne*, 1877 ; t. VI, *l'Eglise chrétienne*, 1879 ; t. VII, *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, 1881 ; un vol. de *tables*. L'ouvrage est complet en ces huit volumes.

Auguste avait manqué à tous les devoirs du vrai politique, en laissant l'avenir au hasard[1]. Sans hérédité régulière, sans règles fixes d'adoption, sans loi d'élection, sans limites constitutionnelles, le césarisme était comme un poids colossal sur le pont d'un navire sans lest. Les plus terribles secousses étaient inévitables.

Trois fois, en un siècle, sous Caligula, sous Néron et sous Domitien, le plus grand pouvoir qui ait jamais existé tomba entre les mains d'hommes exécrables ou extravagants. De là des horreurs qui ont été à peine dépassées par les monstres des dynasties mongoles. Dans cette série fatale de souverains, on en est réduit à excuser presque un Tibère, qui ne fut complètement méchant que vers la fin de sa vie, un Claude, qui ne fut que bizarre, gauche et mal entouré. Rome devint une école d'immoralité et de cruauté. Il faut ajouter que le mal venait surtout de l'Orient, de ces flatteurs de bas étage, de ces hommes infâmes que l'Égypte et la Syrie envoyaient à Rome, où, profitant de l'oppression des vrais Romains, ils se sentaient tout-puissants auprès des scélérats qui gouvernaient. Les plus choquantes ignominies de l'Empire, telles que l'apothéose de l'empereur, sa divinisation de son vivant, venaient de l'Orient, et surtout de l'Égypte, qui était alors un des pays les plus corrompus de l'univers[2].

Le véritable esprit romain, en effet, vivait encore. La noblesse humaine était loin d'être éteinte. Une grande

1. Il lui était difficile d'établir une loi organique sur la transmission des pouvoirs, alors qu'il tenait précisément à ce qu'on regardât la « république » comme « restaurée » et son pouvoir comme renouvelable. Du reste, il mit tout en œuvre pour que le choix de son héritier s'imposât (désignation de ses petits-fils, puis de Tibère).

2. Mais la religion latine (culte des génies, des héros, etc.) facilitait singulièrement l'importation de cette apothéose. On verra (p. 632) qu'elle répondit à un besoin des populations, et qu'elle ne fut ni ignominieuse, ni inutile. Fustel de Coulanges réfute sur ce point Renan.

tradition de fierté et de vertu se continuait dans quelques familles, qui arrivèrent au pouvoir avec Nerva, qui firent la splendeur du siècle des Antonins et dont Tacite a été l'éloquent interprète. Un temps où se préparaient des esprits aussi profondément honnêtes que Quintilien, Pline le Jeune, Tacite, n'est pas un temps dont il faille désespérer. Le débordement de la surface n'atteignait pas le grand fond d'honnêteté et de sérieux qui était dans la bonne société romaine; quelques familles offraient encore des modèles d'ordre, de dévouement au devoir, de concorde, de solide vertu. Il y avait dans les maisons nobles d'admirables épouses, d'admirables sœurs. Fut-il jamais destinée plus touchante que celle de cette jeune et chaste Octavie, fille de Claude, femme de Néron, restée pure à travers toutes les infamies, tuée à vingt-deux ans, sans qu'elle eût jamais senti aucune joie? Les femmes qualifiées dans les inscriptions de *castissimae*, *univirae* ne sont point rares. Des épouses accompagnèrent leurs maris dans l'exil; d'autres partagèrent leur noble mort. La vieille simplicité romaine n'était pas perdue; l'éducation des enfants était grave et soignée. Les femmes les plus nobles travaillaient de leurs mains à des ouvrages de laine; les soucis de toilette étaient presque inconnus dans les bonnes familles[1].

Les excellents hommes d'État qui sortent pour ainsi dire de terre sous Trajan ne s'improvisèrent pas. Ils

1. Il faut comparer ce tableau à celui qu'a donné Ernest Havet dans son livre sur le *Christianisme et ses origines* (t. II, 1871) : « Une délicatesse regardait le second mariage d'une femme veuve comme une profanation. Et, au contraire, on honorait presque comme une Vestale la femme qui, étant demeurée veuve dans la fleur de l'âge et de la beauté, *restait attachée et comme mariée à la chambre où sa belle-mère la tenait sous sa garde* Quand nous verrons plus tard tout un parti dans l'Eglise condamner les secondes noces, et Tertullien se faire l'interprète et le champion ardent de ces idées, reconnaissons que, pour en trouver la source, qui n'est certes pas juive, on doit pourtant remonter plus haut que les temps chrétiens. »

avaient servi sous les règnes précédents; seulement, ils avaient eu peu d'influence, rejetés qu'ils étaient dans l'ombre par les affranchis et les favoris infimes de l'empereur. Des hommes de première valeur occupèrent ainsi de grandes charges sous Néron. Les cadres étaient bons; le passage au pouvoir des mauvais empereurs, tout désastreux qu'il était, ne suffisait pas pour changer la marche générale des affaires et les principes de l'État. L'empire, loin d'être en décadence, était dans toute la force de la plus robuste jeunesse. La décadence viendra pour lui, mais deux cents ans plus tard, et, chose étrange! sous de bien moins mauvais souverains. A n'envisager que la politique, la situation était analogue à celle de la France, qui, manquant depuis la Révolution d'une règle constamment suivie dans la succession des pouvoirs, peut traverser de si périlleuses aventures sans que son organisation intérieure et sa force nationale en souffrent trop. Sous le rapport moral, on peut comparer le temps dont nous parlons au XVIIIe siècle, époque que l'on croirait tout à fait corrompue si on la jugeait par les mémoires, la littérature manuscrite, les collections d'anecdotes du temps, et où cependant certaines maisons gardaient une si grande austérité de mœurs.

La philosophie avait fait alliance avec les honnêtes familles romaines et résistait noblement. L'école stoïcienne produisait les grands caractères de Cremutius Cordus, de Thraseas, d'Arria, d'Helvidius Priscus, d'Annæus Cornutus, de Musonius Rufus, maîtres admirables d'aristocratique vertu. La raideur et les exagérations de cette école venaient de l'horrible cruauté du gouvernement des Césars. La pensée perpétuelle de l'homme de bien était de s'endurcir aux supplices et de se préparer à la mort. Lucain, avec mauvais goût, Perse, avec un talent supérieur, exprimaient les plus hauts sentiments

d'une grande âme. Sénèque le Philosophe, Pline l'Ancien, Papirius Fabianus, maintenaient une tradition élevée de science et de philosophie. Tout ne pliait pas; il y avait des sages. Mais trop souvent ils n'avaient d'autre ressource que de mourir. Les portions ignobles de l'humanité prenaient par moments le dessus. L'esprit de vertige et de cruauté débordait alors, et faisait de Rome un véritable enfer.

LA VIE PROVINCIALE :
LE BONHEUR DU MONDE SOUS LA PAIX ROMAINE

Ce gouvernement, si épouvantablement inégal à Rome, était beaucoup meilleur dans les provinces. On s'y apercevait assez peu des secousses qui ébranlaient la capitale. Malgré ses défauts, l'administration romaine valait mieux que les royautés et les républiques que la conquête avait supprimées. Le temps des municipalités souveraines était passé depuis des siècles. Ces petits États s'étaient détruits eux-mêmes par leur égoïsme, leur esprit jaloux, leur ignorance ou leur peu de souci des libertés privées. L'ancienne vie grecque, toute de luttes, tout extérieure, ne satisfaisait plus personne. Elle avait été charmante à son jour; mais ce brillant Olympe d'une démocratie de demi-dieux, ayant perdu sa fraîcheur, était devenu quelque chose de sec, de froid, d'insignifiant, de vain, de superficiel, faute de bonté et de solide honnêteté. C'est ce qui fit la légitimité de la domination macédonienne, puis de l'administration romaine.

L'Empire ne connaissait pas encore les excès de la centralisation. Jusqu'au temps de Dioclétien, il laissa aux provinces et aux villes beaucoup de liberté. Des royaumes presque indépendants subsistaient en Palestine, en Syrie, en Asie Mineure, dans la petite Arménie, en Thrace, sous

la protection de Rome. Ces royaumes ne devinrent des dangers, à partir de Caligula, que parce qu'on négligea de suivre à leur égard les règles de grande et profonde politique qu'Auguste avait tracées. Les villes libres, et elles étaient nombreuses, se gouvernaient selon leurs lois; elles avaient le pouvoir législatif et toutes les magistratures d'un État autonome; jusqu'au m^e siècle, les décrets municipaux se rendent avec la formule : « Le Sénat et le peuple... » Les théâtres ne servaient pas seulement aux plaisirs de la scène; ils étaient partout des foyers d'opinion et de mouvement. La plupart des villes étaient, à des titres divers, de petites républiques. L'esprit municipal y était très fort; elles n'avaient perdu que le droit de se déclarer la guerre, droit funeste qui avait fait du monde un champ de carnage. « Les bienfaits du peuple romain envers le genre humain » étaient le thème de déclamations parfois adulatrices, mais auxquelles il serait injuste de dénier toute sincérité. Le culte de « la paix romaine[1] », l'idée d'une grande démocratie, organisée sous la tutelle de Rome, était au fond de toutes les pensées. Un rhéteur grec déployait une vaste érudition pour prouver que la gloire de Rome devait être recueillie par toutes les branches de la race hellénique comme une sorte de patrimoine commun. En ce qui concerne la Syrie, l'Asie Mineure, l'Égypte, on peut dire que la conquête romaine n'y détruisit aucune liberté. Ces pays étaient morts depuis longtemps à la vie politique ou ne l'avaient jamais eue.

En somme, malgré les exactions des gouverneurs et les violences inséparables d'un gouvernement absolu, le monde, sous bien des rapports, n'avait pas encore été

1. Cette expression, si souvent répétée de nos jours, se trouve dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, XXVII, 1 : *Immensa romanae pacis majestas.*

aussi heureux. Une administration venant d'un centre éloigné était un si grand avantage, que même les rapines exercées par les préteurs des derniers temps de la République n'avaient pas réussi à la rendre odieuse. La loi *Julia* [1], d'ailleurs, avait fort limité le champ des abus et des concussions. Les folies ou les cruautés de l'empereur, excepté sous Néron, n'atteignirent que l'aristocratie romaine et l'entourage immédiat du prince. Jamais l'homme qui ne veut pas s'occuper de politique n'avait vécu plus à l'aise. Les républiques de l'antiquité, où chacun était forcé de s'occuper des querelles de partis, étaient des séjours fort incommodes. On y était sans cesse dérangé, proscrit. Maintenant, le temps semblait fait exprès pour les prosélytismes larges, supérieurs aux querelles de petites villes, aux rivalités de dynasties. Les attentats contre la liberté venaient de ce qui restait encore d'indépendance aux provinces ou aux communautés, bien plus que de l'administration romaine.

Dans ceux des pays conquis où les besoins politiques n'existaient pas depuis des siècles, et où l'on n'était privé que du droit de se déchirer par des guerres continuelles, l'Empire fut une ère de prospérité et de bien-être comme on n'en avait jamais connu; il est même permis d'ajouter sans paradoxe, de liberté. D'un côté, la liberté du commerce et de l'industrie, dont les républiques grecques n'avaient pas l'idée, devint possible. D'un autre côté, la liberté de penser ne fit que gagner au régime nouveau.

Cette liberté-là se trouve toujours mieux d'avoir affaire à un roi ou à un prince qu'à des bourgeois jaloux et bornés. Les républiques anciennes ne l'eurent pas. Les Grecs firent sans cela de grandes choses, grâce à l'in-

1. *Lex Julia de repetundis*, du consulat de César, 59 av. J.-C.

comparable puissance de leur génie; mais, il ne faut pas l'oublier, Athènes avait bel et bien l'Inquisition. L'Inquisiteur, c'était l'archonte-roi; le Saint-Office, c'était le portique Royal, où ressortissaient les accusations « d'impiété ». Les accusations de cette sorte étaient fort nombreuses; c'est le genre de causes qu'on trouve le plus fréquemment dans les orateurs attiques. Non seulement les délits philosophiques, tels que nier Dieu ou la Providence, mais les atteintes les plus légères aux cultes municipaux, la prédication de religions étrangères, les infractions les plus puériles à la scrupuleuse législation des mystères, étaient des crimes entraînant la mort. Les dieux qu'Aristophane bafouait sur la scène tuaient quelquefois. Ils tuèrent Socrate; ils faillirent tuer Alcibiade. Anaxagore, Protagoras, Théodore l'Athée, Diagoras de Mélos, Prodicus de Céos, Stilpon, Aristote, Théophraste, Aspasie, Euripide, furent plus ou moins sérieusement inquiétés. La liberté de penser fut, en somme, le fruit des royautés sorties de la conquête macédonienne. Ce furent les Attales, les Ptolémées, qui les premiers donnèrent aux penseurs les facilités qu'aucune des vieilles républiques ne leur avait offertes.

L'empire romain continua la même tradition. Il y eut, sous l'empire, plus d'un acte arbitraire contre les philosophes; mais cela venait toujours de ce qu'ils s'occupaient de politique. On chercherait vainement, dans le recueil des lois romaines antérieures à Constantin, un texte contre la liberté de penser; dans l'histoire des empereurs, un procès de doctrine abstraite. Pas un savant ne fut inquiété. Des hommes que le moyen âge eût brûlés, tels que Galien, Lucien, Plotin, vécurent tranquilles, protégés par la loi. L'empire inaugura une période de liberté, en ce sens qu'il éteignit la souveraineté absolue de la famille, de la ville, de la tribu, et remplaça ou tempéra

ces souverainetés par celle de l'État. Or un pouvoir absolu est d'autant plus vexatoire qu'il s'exerce dans un cercle plus restreint. Les républiques anciennes, la féodalité tyrannisèrent l'individu bien plus que ne l'a fait l'État. Certes, l'empire romain, à certaines époques, persécuta durement le christianisme; mais du moins il ne l'arrêta pas. Or les républiques l'eussent rendu impossible; le judaïsme, s'il n'avait pas subi la pression de l'autorité romaine, eût suffi pour l'étouffer. Ce qui empêcha les pharisiens de tuer le christianisme, ce furent les magistrats romains.

De larges idées de fraternité universelle, sorties pour la plupart du stoïcisme, une sorte de sentiment général de l'humanité, étaient le fruit du régime moins étroit et de l'éducation moins exclusive auxquels l'individu était soumis. On rêvait une nouvelle ère et de nouveaux mondes. La richesse publique était grande, et, malgré l'imperfection des doctrines économiques du temps, l'aisance fort répandue. Les mœurs n'étaient pas ce qu'on se figure souvent. A Rome, il est vrai, tous les vices s'affichaient avec un cynisme révoltant; les spectacles surtout avaient introduit une affreuse corruption. Certains pays, comme l'Égypte, étaient aussi descendus à la dernière bassesse. Mais il y avait dans la plupart des provinces une classe moyenne, où la bonté, la foi conjugale, les vertus domestiques, la probité, étaient suffisamment répandues. Existe-t-il quelque part un idéal de la vie de famille, dans un monde d'honnêtes bourgeois de petites villes, plus charmant que celui que Plutarque nous a laissé? Quelle bonhomie! quelle douceur de mœurs! quelle chaste et aimable simplicité! Chéronée n'était évidemment pas le seul endroit où la vie fût si pure et si innocente.

Les habitudes, même en dehors de Rome, avaient bien

encore quelque chose de cruel, soit comme reste des mœurs antiques, partout si sanguinaires, soit pour l'influence spéciale de la dureté romaine. Mais on était en progrès sous ce rapport. Quel sentiment doux et pur, quelle impression de mélancolique tendresse n'avaient pas trouvé sous la plume de Virgile ou de Tibulle leur plus fine expression? Le monde s'assouplissait, perdait sa rigueur antique, acquérait de la mollesse et de la sensibilité. Des maximes d'humanité se répandaient; l'égalité, l'idée abstraite des droits de l'homme, étaient hautement prêchées par le stoïcisme. La femme, grâce au système dotal du droit romain, devenait de plus en plus maîtresse d'elle-même; les préceptes sur la manière de traiter les esclaves s'élevaient; Sénèque mangeait avec les siens. L'esclave n'est plus cet être nécessairement grotesque et méchant, que la comédie latine introduit pour provoquer les éclats de rire, et que Caton recommande de traiter comme une bête de somme. Maintenant les temps sont bien changés. L'esclave est moralement égal à son maître; on admet qu'il est capable de vertu, de fidélité, de dévouement, et il en donne des preuves [1].

Les préjugés sur la noblesse de naissance s'effaçaient. Plusieurs lois très humaines et très justes s'établissaient, même sous les plus mauvais empereurs. Tibère était un financier habile; il fonda sur des bases excellentes un établissement de crédit foncier. Néron porta dans le système des impôts, jusque-là inique et barbare, des perfectionnements qui font honte même à notre temps. Le progrès de la législation était considérable, bien que la

1. Ernest Havet : « Le sentiment de l'égalité des hommes, déjà si vif au siècle qui a suivi Alexandre, l'était devenu de jour en jour davantage. La distinction des races, qui a tant favorisé chez les modernes le préjugé de l'esclavage, manquait à la servitude antique. Les esclaves étant de la même espèce que les hommes libres, le passage en était plus facile de l'une de ces conditions à l'autre. »

peine de mort fût encore stupidement prodiguée. L'amour du pauvre, la sympathie pour tous, l'aumône, devenaient des vertus[1].

Le théâtre était un des scandales les plus insupportables aux honnêtes gens, et l'une des premières causes qui excitaient l'antipathie des juifs et des judaïsants de toute espèce contre la civilisation profane du temps. Ces cuves gigantesques leur semblaient le cloaque où bouillonnaient tous les vices. Pendant que les premiers rangs applaudissaient, souvent aux gradins les plus élevés se faisaient jour la répulsion et l'horreur. Les spectacles de gladiateurs ne s'établirent qu'avec peine dans les provinces. Les pays helléniques, du moins, les réprouvèrent, et s'en tinrent le plus souvent aux exercices grecs. Les jeux sanglants gardèrent toujours en Orient une marque d'origine romaine très prononcée. Les Athéniens, par émulation contre ceux de Corinthe, ayant un jour délibéré d'imiter ces jeux barbares, un philosophe se leva, dit-on, et fit une motion pour qu'on renversât préalablement l'autel de la Pitié.

L'horreur du théâtre, du stade, du gymnase, c'est-à-dire des lieux publics, de ce qui constituait essentiellement une ville grecque ou romaine, fut ainsi l'un des sentiments les plus profonds des chrétiens, et l'un de ceux qui eurent le plus de conséquence. La civilisation

1. Ernest Havet est ici, comme dans tout son livre, plus développé, plus net, et plus sympathique au paganisme, que Renan : « La philosophie prêchait l'aumône avec chaleur, un palliatif qu'elle prenait pour un remède. L'obligation de l'aumône était une doctrine rebattue : au jour de la mort, *on n'a plus à soi que ce qu'on a donné*. Le sage des stoïques ne pleure pas, il est vrai ; on sait qu'il se doit d'être impassible ; mais il fera d'ailleurs tout ce que peuvent faire les plus touchés : *il essuiera les larmes d'autrui*, il donnera l'aumône au misérable, non pas cette aumône insultante, avec laquelle la plupart de ceux qui se prétendent charitables humilient et dégradent ceux qu'ils secourent, redoutant jusqu'à leur contact ; *il donnera comme un homme doit donner à un homme*. Nulle morale ne peut aller plus loin. »

ancienne était une civilisation publique; les choses s'y passaient en plein air, devant les citoyens assemblés; c'était l'inverse de nos sociétés, où la vie est toute privée et close dans l'enceinte de la maison. Le théâtre avait hérité de l'*agora* et du *forum*. L'anathème jeté sur le théâtre rejaillit sur toute la société. Une rivalité profonde s'établit entre l'église d'une part, les jeux publics de l'autre. L'esclave, chassé des jeux, se porta à l'église. Je ne me suis jamais assis dans ces mornes arènes, qui sont toujours le reste le mieux conservé d'une ville antique, sans y avoir vu en esprit la lutte des deux mondes : — ici l'honnête pauvre homme, déjà à demi chrétien, assis au dernier rang, se voilant la face et sortant indigné, — là un philosophe se levant tout à coup et reprochant à la foule sa bassesse. Ces exemples étaient rares au premier siècle. Cependant la protestation commençait à se faire entendre. Le théâtre devenait un lieu fort décrié.

La législation et les règles administratives de l'Empire étaient encore un véritable chaos. Le despotisme central, les franchises municipales et provinciales, le caprice des gouverneurs, les violences des communautés indépendantes se heurtaient de la manière la plus étrange. Mais la liberté religieuse gagnait à ces conflits. La belle administration unitaire qui s'établit à partir de Trajan sera bien plus fatale au culte naissant que l'état irrégulier, plein d'imprévu, sans police rigoureuse, du temps des Césars.

Les institutions d'assistance publique, fondées sur ce principe que l'État a des devoirs paternels envers ses membres, ne se développèrent largement que depuis Nerva et Trajan. On en trouve cependant quelques traces au premier siècle. Il y avait déjà des secours pour les enfants, des distributions d'aliments aux indigents, des

taxes de boulangerie avec indemnité pour les marchands, des précautions pour l'approvisionnement, des primes et des assurances pour les armateurs, des bons de pain qui permettaient d'acheter le blé à prix réduit. Tous les empereurs, sans exception, montrèrent la plus grande sollicitude pour ces questions, inférieures si l'on veut, mais qui, à certaines époques, priment toutes les autres.

Dans la haute antiquité, on peut dire que le monde n'avait pas besoin de charité. Le monde alors était jeune, vaillant; l'hôpital était inutile. La bonne et simple morale homérique, selon laquelle l'hôte, le mendiant, viennent de la part de Jupiter, est la morale de robustes et gais adolescents. La Grèce, à son âge classique, énonça les maximes les plus exquises de pitié, d'humanité, sans y mêler aucune arrière-pensée d'inquiétude sociale ou de mélancolie. L'homme, à cette époque, était encore sain et heureux; on pouvait ne pas tenir compte du mal. Sous le rapport des institutions de secours mutuels, les Grecs eurent d'ailleurs une grande antériorité sur les Romains. Jamais une disposition libérale, bienveillante, ne sortit de cette cruelle noblesse qui exerça, pendant la durée de la République, un pouvoir si oppressif. Au temps où nous sommes, les fortunes colossales de l'aristocratie, le luxe, les grandes agglomérations d'hommes sur certains points, et par-dessus tout la dureté de cœur particulière aux Romains, leur aversion pour la pitié, avaient fait naître le « paupérisme ». Les complaisances de certains empereurs pour la canaille de Rome n'avaient fait qu'aggraver le mal. La sportule, les *tesserae frumentariae*, encourageaient le vice et l'oisiveté, mais ne portaient aucun remède à la misère. Ici, comme en beaucoup d'autres choses, l'Orient avait, sur le monde occidental, une réelle supériorité. Les Juifs possédaient de vraies institutions charitables. Les temples d'Égypte paraissent avoir eu

quelquefois une caisse des pauvres. Le collège de reclus et de recluses du Sérapéum de Memphis était aussi, en quelque manière, un établissement de charité.

La crise terrible que traversait l'humanité dans la capitale de l'Empire se faisait peu sentir dans les pays éloignés, où la vie était restée plus simple. Le reproche d'avoir empoisonné la terre, l'assimilation de Rome à une courtisane qui a versé au monde le vin de son immoralité, était juste à beaucoup d'égards. La province valait mieux que Rome, ou plutôt les éléments impurs qui de toutes parts s'amassaient à Rome, comme en un égout, avaient formé là un foyer d'infection, où les vieilles vertus romaines étaient étouffées et où les bonnes semences venues d'ailleurs se développaient lentement.

LITTÉRATURE, SCIENCE, INSTRUCTION PUBLIQUE : DÉCADENCE GÉNÉRALE DES ESPRITS

L'état intellectuel des diverses parties de l'Empire était peu satisfaisant. Sous ce rapport, il y avait une véritable décadence. La haute culture de l'esprit n'est pas aussi indépendante des circonstances politiques que l'est la moralité privée. Il s'en faut, d'ailleurs, que les progrès de la haute culture de l'esprit et ceux de la moralité soient parallèles. Marc-Aurèle fut certes un plus honnête homme que tous les anciens philosophes grecs : et pourtant ses notions positives sur les réalités de l'univers sont inférieures à celles d'Aristote, d'Épicure ; car il croit par moments aux dieux comme à des personnages finis et distincts, aux songes, aux présages.

Le monde, à l'époque romaine, accomplit un progrès de moralité et subit une décadence scientifique. De Tibère à Nerva, cette décadence est tout à fait sensible. Le génie grec, avec une originalité, une force, une richesse qui n'ont jamais été égalées, avait créé depuis des siècles

l'encyclopédie rationnelle, la discipline normale de l'esprit. Ce mouvement merveilleux, datant de Thalès et des premières écoles d'Ionie (six cents ans avant Jésus-Christ), était à peu près arrêté vers l'an 120 avant Jésus-Christ. Les derniers survivants de ces cinq siècles de génie, Apollonius de Perge, Ératosthène, Aristarque, Héron, Archimède, Hipparque, Chrysippe, Carnéade, Panétius, étaient morts sans avoir eu de successeurs. Je ne vois que Posidonius et quelques astronomes qui continuent encore les vieilles traditions d'Alexandrie, de Rhodes, de Pergame. La Grèce, si habile à créer, n'avait pas su tirer de sa science ni de sa philosophie un enseignement populaire, un remède contre les superstitions. Tout en possédant dans leur sein d'admirables instituts scientifiques, l'Égypte, l'Asie Mineure, la Grèce même étaient livrées aux plus sottes croyances. Or, quand la science n'arrive pas à dominer la superstition, la superstition étouffe la science. Entre ces deux forces opposées le duel est à mort.

L'Italie, en adoptant la science grecque, avait su, un moment, l'animer d'un sentiment nouveau. Lucrèce avait fourni le modèle du grand poème philosophique, à la fois hymne et blasphème, inspirant tour à tour la sérénité et le désespoir, pénétré de ce sentiment profond de la destinée humaine qui manqua toujours aux Grecs. Ceux-ci, en vrais enfants qu'ils étaient, prenaient la vie d'une façon si gaie, que jamais ils ne songèrent à maudire les dieux, à trouver la nature injuste et perfide envers l'homme. De plus graves pensées se firent jour chez les philosophes latins. Mais, pas mieux que la Grèce, Rome ne sut faire de la science la base d'une éducation populaire. Pendant que Cicéron donnait avec un tact exquis une forme achevée aux idées qu'il empruntait aux Hellènes; que Lucrèce écrivait son étonnant poème;

qu'Horace avouait à Auguste, qui ne s'en émouvait pas, sa franche incrédulité; qu'un des plus charmants poètes du temps, Ovide, traitait en élégant libertin les fables les plus respectables; que les grands stoïciens tiraient les conséquences pratiques de la philosophie grecque, les plus folles chimères trouvaient créance, la foi au merveilleux était sans bornes. Jamais on ne fut plus occupé de prophéties, de prodiges. Le beau déisme éclectique de Cicéron, continué et perfectionné encore par Sénèque, restait la croyance d'un petit nombre d'esprits élevés, n'exerçant aucune action sur leur siècle.

L'empire, jusqu'à Vespasien, n'avait rien qui pût s'appeler instruction publique. Ce qu'il eut plus tard en ce genre fut presque borné à de fades exercices de grammairiens; la décadence générale en fut plutôt hâtée que ralentie. Les derniers temps du gouvernement républicain et le règne d'Auguste furent témoins d'un des plus beaux mouvements littéraire qu'il y ait jamais eu. Mais, après la mort du grand empereur, la décadence est rapide, ou, pour mieux dire, tout à fait subite. La société intelligente et cultivée des Cicéron, des Atticus, des César, des Mécène, des Agrippa, des Pollion, avait disparu comme un songe. Sans doute, il y avait encore des hommes éclairés, des hommes au courant de la science de leur temps, occupant de hautes positions sociales, tels que les Sénèques et la société littéraire dont ils étaient le centre, Lucilius, Gallion, Pline. Le corps du droit romain, qui est la philosophie même codifiée, la mise en pratique du rationalisme grec, continuait sa majestueuse croissance. Les grandes familles romaines avaient conservé un fond de religion élevée et une grande horreur de la superstition. Les géographes Strabon et Pomponius Méla, le médecin et encyclopédiste Celse, le botaniste Dioscoride, le jurisconsulte Sempronius Proculus, étaient des

têtes fort bien faites. Mais c'étaient là des exceptions. A part quelques milliers d'hommes éclairés, le monde était plongé dans une complète ignorance des lois de la nature.

La crédulité était une maladie générale. La culture littéraire se réduisait à une creuse rhétorique, qui n'apprenait rien. La direction essentiellement morale et pratique que la philosophie avait prise bannissait les grandes spéculations. Les connaissances humaines, si l'on excepte la géographie, ne faisaient aucun progrès. L'amateur instruit et lettré remplaçait le savant créateur. Le suprême défaut des Romains faisait sentir ici sa fatale influence. Ce peuple, si grand par l'empire, était secondaire par l'esprit. Les Romains les plus instruits, Lucrèce, Vitruve, Celse, Pline, Sénèque, étaient, pour les connaissances positives, les écoliers des Grecs. Trop souvent même, c'était la plus médiocre science grecque que l'on copiait médiocrement. La ville de Rome n'eut jamais de grande école scientifique. Le charlatanisme y régnait presque sans contrôle. Enfin, la littérature latine, qui certainement eut des parties admirables, fleurit peu de temps et ne sortit pas du monde occidental.

La Grèce, heureusement, restait fidèle à son génie. Le prodigieux éclat de la puissance romaine l'avait éblouie, interdite, mais non anéantie. Dans cinquante ans, elle aura reconquis le monde, elle sera de nouveau la maîtresse de tous ceux qui pensent, elle s'assiéra sur le trône avec les Antonins. Mais, maintenant, la Grèce elle-même est à une de ses heures de lassitude. Le génie y est rare; la science originale, inférieure à ce qu'elle avait été aux siècles précédents et à ce qu'elle sera au siècle suivant. L'école d'Alexandrie, en décadence depuis près de deux siècles, qui, cependant, à l'époque de César, possédait encore Sosigène, est muette maintenant.

De la mort d'Auguste à l'avénement de Trajan, il faut

donc placer une période d'abaissement momentané pour l'esprit humain. Le monde antique était loin d'avoir dit son dernier mot; mais la cruelle épreuve qu'il traversait lui ôtait la voix et le cœur. Viennent des jours meilleurs, et l'esprit, délivré du désolant régime des Césars, semblera revivre. Épictète, Plutarque, Dion Chrysostome, Quintilien, Tacite, Pline le Jeune, Juvénal, Rufus d'Éphèse, Arétée, Galien, Ptolémée, Hypsiclès, Théon, Lucien, ramèneront les plus beaux jours de la Grèce, non de cette Grèce inimitable [1] qui n'a existé qu'une fois pour le désespoir et le charme de ceux qui aiment le beau, mais d'une Grèce riche et féconde encore, qui, en confondant ses dons avec ceux de l'esprit romain, produira des fruits nouveaux pleins d'originalité.

Le goût général était fort mauvais.... Le grand principe qu'en fait d'art tout doit servir à l'ornement, mais que tout ce qui est mis exprès pour l'ornement est mauvais, ce principe, dis-je, était profondément oublié. Le temps était, si l'on veut, très littéraire. On ne parlait que d'éloquence, de bon style, et au fond presque tout le monde écrivait mal; il n'y avait pas un seul orateur; car le bon orateur, le bon écrivain sont gens qui ne font

1. Renan a magnifiquement rendu, dans ses *Souvenirs* (p. 59 et s.), l'impression que lui fit *la Grèce inimitable* : « L'impression que me fit Athènes est de beaucoup la plus forte que j'aie jamais ressentie. Il y a un lieu où la perfection existe; il n'y en a pas deux : c'est celui-là. Je n'avais jamais rien imaginé de pareil. C'était l'idéal cristallisé en marbre pentélique qui se montrait à moi.... Voici qu'à côté du miracle juif venait se placer pour moi le miracle grec, une chose qui n'a existé qu'une fois, qui ne s'était jamais vue, qui ne se reverra plus, mais dont l'effet durera éternellement; je veux dire un type de beauté éternelle, sans nulle tache locale ou nationale. » Et il publie dans ses *Souvenirs* la *prière que je fis sur l'Acropole, quand je fus arrivé à en comprendre la parfaite beauté* : « O noblesse, ô beauté simple et vraie ! déesse dont le culte signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité, j'arrive tard au seuil de tes mystères.... Toi seule es jeune, ô Cora; toi seule es pure, ô Vierge; toi seule es saine, ô Hygie; toi seule es forte, ô Victoire. »

métier ni de l'un ni de l'autre. Au théâtre, l'acteur principal absorbait l'attention; on supprimait les pièces pour ne réciter que les morceaux d'éclat, les *cantica*. L'esprit de la littérature était un « dilettantisme » niais, qui gagnait jusqu'aux empereurs, une sotte vanité qui portait chacun à prouver qu'il avait de l'esprit. De là une extrême fadeur, d'interminables « Théséides », des drames faits pour être lus en coterie, toute une banalité poétique qu'on ne peut comparer qu'aux épopées et aux tragédies classiques d'il y a soixante ans.

Le stoïcisme lui-même ne put échapper à ce défaut, ou du moins ne sut pas, avant Épictète et Marc-Aurèle, trouver une belle forme pour revêtir ses doctrines. Ce sont des monuments vraiment étranges que ces tragédies de Sénèque, où les plus hauts sentiments sont exprimés sur le ton d'un charlatanisme littéraire tout à fait fatigant, indices à la fois d'un progrès moral et d'une décadence de goût irrémédiable. Il en faut dire autant de Lucain. La tension d'âme, effet naturel de ce que la situation avait d'éminemment tragique, donnait naissance à un genre enflé, où l'unique souci était de briller par de belles sentences. Il arrivait quelque chose d'analogue à ce qui se passa chez nous sous la Révolution; la crise la plus forte qui fut jamais ne produisit guère qu'une littérature de rhéteurs, pleine de déclamation. Il ne faut pas s'arrêter à cela. Les pensées neuves s'expriment parfois avec beaucoup de prétention. Le style de Sénèque est sobre, simple et pur, comparé à celui de saint Augustin. Or nous pardonnons à saint Augustin son style souvent détestable, ses *concetti* insipides, pour ses beaux sentiments.

RELIGION : SUPERSTITIONS TRADITIONNELLES ET NOUVELLES ASPIRATIONS DE L'HUMANITÉ

En tout cas, cette éducation, noble et distinguée à beaucoup d'égards, n'arrivait pas jusqu'au peuple. C'eût été là un médiocre inconvénient, si le peuple avait eu du moins un aliment religieux, quelque chose d'analogue à ce que reçoivent, à l'église, les portions les plus déshéritées de nos sociétés. Mais la religion dans toutes les parties de l'Empire était fort abaissée.

Rome, avec une haute raison, avait laissé debout les anciens cultes, n'en retranchant que ce qui était inhumain, séditieux et injurieux pour les autres. Elle avait étendu sur tous une sorte de vernis officiel, qui les amenait à se ressembler et les fondait tant bien que mal ensemble. Malheureusement, ces vieux cultes, d'origine fort diverse, avaient un trait commun : c'était une égale impossibilité d'arriver à un enseignement théologique, à une morale appliquée, à une prédication édifiante, à un ministère pastoral vraiment fructueux pour le peuple.

Le temple païen n'était nullement ce que furent à leur belle époque la synagogue et l'église, je veux dire maison commune, école, hôtellerie, hospice, abri où le pauvre va chercher un asile. C'était une froide *cella*, où l'on n'entrait guère, où l'on n'apprenait rien.

Le culte romain était peut-être le moins mauvais de ceux qu'on pratiquait encore. La pureté de cœur et de corps y était considérée comme faisant partie de la religion. Par sa gravité, sa décence, son austérité, ce culte, à part quelques farces analogues à notre carnaval, était supérieur aux cérémonies bizarres et prêtant au ridicule que les personnes atteintes des manies orientales introduisaient secrètement. L'affectation que mettaient les patriciens romains à distinguer « la religion », c'est-

à-dire leur propre culte, de « la superstition », c'est-à-dire des cultes étrangers, nous paraît cependant assez puérile. Tous les cultes païens étaient essentiellement superstitieux. Le paysan qui de nos jours met un sou dans le tronc d'une chapelle à miracles, qui invoque tel saint pour ses bœufs ou ses chevaux, qui boit de certaine eau dans certaines maladies, est en cela païen. Presque toutes nos superstitions sont les restes d'une religion antérieure au christianisme, que celui-ci n'a pu déraciner entièrement. Si l'on voulait retrouver de nos jours l'image du paganisme, c'est dans quelque village perdu, au fond des campagnes les plus arriérées, qu'il faudrait le chercher.

N'ayant pour gardiens qu'une tradition populaire vacillante et des sacristains intéressés, les cultes païens ne pouvaient manquer de dégénérer en adulation. Auguste, quoique avec réserve, accepta d'être adoré de son vivant dans les provinces. Tibère laissa juger sous ses yeux cet ignoble concours des villes d'Asie, se disputant l'honneur de lui élever un temple[1]. Les extravagantes impiétés de Caligula ne produisirent aucune réaction; hors du judaïsme, il ne se trouva pas un seul prêtre pour résister à de telles folies. Sortis pour la plupart d'un culte primitif des forces naturelles, dix fois transformés par des mélanges de toute sorte et par l'imagination des peuples, les cultes païens étaient limités par leur passé. On n'en pouvait tirer ce qui n'y fut jamais, le déisme, l'édification. Les Pères de l'Église nous font sourire quand ils relèvent les méfaits de Saturne comme père de famille, de Jupiter comme mari. Mais, certes, il était bien plus ridicule encore d'ériger Jupiter (c'est-à-dire l'atmosphère) en un dieu moral, qui commande, défend, récompense, punit.

1. Voyez plus haut, p. 482, n. 2; et plus bas, p. 632.

De toutes parts, en effet, se manifestait avec énergie le besoin d'une religion monothéiste, donnant pour base à la morale des prescriptions divines. Il vient ainsi une époque où les religions naturalistes, réduites à de purs enfantillages, à des simagrées de sorciers, ne peuvent plus suffire aux sociétés, où l'humanité veut une religion morale, philosophique. Le bouddhisme, le zoroastrisme, répondirent à ce besoin dans l'Inde, dans la Perse. L'orphisme, les mystères, avaient tenté la même chose dans le monde grec, sans réussir d'une manière durable. A l'époque où nous sommes, le problème se posait pour l'ensemble du monde avec une sorte d'unanimité solennelle et d'impérieuse grandeur.

La Grèce, il est vrai, faisait une exception à cet égard. L'hellénisme était beaucoup moins usé que les autres religions de l'Empire. Plutarque, dans sa petite ville de Béotie, vécut de l'hellénisme, tranquille, heureux, content comme un enfant, avec la conscience religieuse la plus calme. Chez lui, pas une trace de crise, de déchirement, d'inquiétude, de révolution imminente[1]. Mais il n'y avait que l'esprit grec qui fût capable d'une sérénité si enfantine. Toujours satisfaite elle-même, fière de son passé et de cette brillante mythologie dont elle possédait tous les lieux saints, la Grèce ne participait pas aux tourments intérieurs qui travaillaient le reste du monde. Seule, elle n'appelait pas le christianisme; seule, elle voulut s'en passer; seule, elle prétendit mieux faire. Cela tenait à cette jeunesse éternelle, à ce patriotisme, à cette gaieté, qui ont toujours caractérisé le véritable Hellène, et qui, aujourd'hui encore, font que le Grec est comme étranger aux soucis profonds qui nous minent. L'hellénisme se trouva ainsi en mesure de tenter une renaissance qu'aucun

1. Voyez le livre de Gréard sur *la Morale de Plutarque*, 1866.

autre des cultes de l'Empire n'aurait pu essayer. Au IIe, au IIIe, au IVe siècle de notre ère, l'hellénisme se constituera en religion organisée, par une sorte de fusion entre la mythologie et la philosophie grecques, et avec ses philosophes thaumaturges, ses anciens sages érigés en révélateurs, ses légendes de Pythagore et d'Apollonius, fera au christianisme une concurrence qui, pour être restée impuissante, n'en a pas moins été le plus dangereux obstacle que la religion de Jésus ait trouvé sur son chemin.

Cette tentative ne se produisit pas encore au temps des Césars. Les premiers philosophes qui essayèrent une espèce d'alliance entre la philosophie et le paganisme, Euphrate de Tyr, Apollonius de Tyane et Plutarque, sont de la fin du siècle. Euphrate de Tyr nous est mal connu. La légende a tellement recouvert la trame de la biographie véritable d'Apollonius, qu'on ne sait s'il faut le compter parmi les sages, parmi les fondateurs religieux ou parmi les charlatans. Quant à Plutarque, c'est moins un penseur, un novateur, qu'un esprit modéré qui veut mettre tout le monde d'accord en rendant la philosophie timide et la religion à moitié raisonnable. Il n'y a rien chez lui de Porphyre ni de Julien. Les essais d'exégèse allégorique des stoïciens sont bien faibles. Les mystères, comme ceux de Bacchus, où l'on enseignait l'immortalité de l'âme sous de gracieux symboles, étaient bornés à certains pays et n'avaient pas d'influence étendue. L'incrédulité à la religion officielle était générale dans la classe éclairée. Les hommes politiques qui affectaient le plus de soutenir le culte de l'État s'en railliaient par de fort jolis mots. On énonçait ouvertement le système immoral que les fables religieuses ne sont bonnes que pour le peuple, et doivent être maintenues pour lui. Précaution fort inutile; car la foi du peuple était elle-même profondément ébranlée.

A partir de l'avènement de Tibère, il est vrai, une réaction religieuse est sensible. Il semble que le monde s'effraye de l'incrédulité avouée des temps de César et d'Auguste; on prélude à la malencontreuse tentative de Julien; toutes les superstitions se voient réhabilitées par raison d'État. Valère Maxime donne le premier exemple d'un écrivain de bas étage se faisant l'auxiliaire de théologiens aux abois, d'une plume vénale ou souillée mise au service de la religion. Mais ce sont les cultes étrangers qui profitent le plus de ce retour. La réaction sérieuse en faveur du culte gréco-romain ne se produira qu'au IIe siècle. Maintenant, les classes que possède l'inquiétude religieuse se tournent vers les cultes venus de l'Orient. Isis et Sérapis trouvent plus de faveur que jamais. Les imposteurs de toute espèce, thaumaturges, magiciens, profitent de ce besoin, et, comme il arrive d'ordinaire aux époques et dans les pays où la religion d'État est faible, pullulent de tous côtés; qu'on se rappelle les types réels ou fictifs d'Apollonius de Tyane, d'Alexandre d'Abonotique, de Pérégrinus, de Simon de Gitton. Ces erreurs mêmes et ces chimères étaient comme une prière de la terre en travail, comme les essais infructueux d'un monde cherchant sa règle et aboutissant parfois dans ses efforts convulsifs à de monstrueuses créations destinées à l'oubli.

CONCLUSION. — LA CRISE DU PREMIER SIÈCLE : LUTTE ENTRE LE BIEN ET LE MAL

En somme, le milieu du premier siècle est une des époques les plus mauvaises de l'histoire ancienne. La société grecque et romaine s'y montre en décadence sur ce qui précède et fort arriérée à l'égard de ce qui suit. Mais la grandeur de la crise décelait bien quelque formation étrange et secrète. La vie semblait avoir perdu ses

mobiles; les suicides se multipliaient. Jamais siècle n'avait offert une telle lutte entre le bien et le mal. — Le mal, c'était un despotisme redoutable, mettant le monde entre les mains d'hommes atroces et de fous; c'était la corruption de mœurs, qui résultait de l'introduction à Rome des vices de l'Orient; c'était l'absence d'une bonne religion et d'une sérieuse instruction publique. — Le bien, c'était, d'une part, la philosophie, combattant à poitrine découverte contre les tyrans, défiant les monstres, trois ou quatre fois proscrite en un demi-siècle (sous Néron, sous Vespasien, sous Domitien); c'étaient, d'une autre part, les efforts de la vertu populaire, ces légitimes aspirations à un meilleur état religieux, cette tendance vers les confréries, vers les cultes monothéistes, cette réhabilitation du pauvre, qui se produisaient principalement sous le couvert du judaïsme et du christianisme.

Ces deux grandes protestations étaient loin d'être d'accord; le parti philosophique et le parti chrétien ne se connaissaient pas, et ils avaient si peu conscience de la communauté de leurs efforts, que le parti philosophique, étant arrivé au pouvoir par l'avènement de Nerva, fut loin d'être favorable au christianisme. A vrai dire, le dessein des chrétiens était bien plus radical. Les stoïciens, maîtres de l'empire, le réformèrent et présidèrent aux cent plus belles années de l'histoire de l'humanité. Les chrétiens, maîtres de l'empire à partir de Constantin, achevèrent de le ruiner. L'héroïsme des uns ne doit pas faire oublier celui des autres. Le christianisme, si injuste pour les vertus païennes, prit à tâche de déprécier ceux qui avaient combattu les mêmes ennemis que lui.

Il y eut dans la résistance de la philosophie, au premier siècle, autant de grandeur que dans celle du christianisme; mais que la récompense de part et d'autre a été inégale! Le martyr qui renversa du pied les idoles a sa

légende; pourquoi Annæus Cornutus, qui déclara devant Néron que les livres de celui-ci ne vaudraient jamais ceux de Chrysippe; pourquoi Helvidius Priscus, qui dit en face à Vespasien : « Il est en toi de tuer; en moi de mourir »; pourquoi Démétrius le Cynique, qui répondit à Néron irrité : « Vous me menacez de la mort; mais la nature vous en menace », n'ont-ils pas leur image parmi les héros populaires que tous aiment et saluent? L'humanité dispose-t-elle de tant de forces contre le vice et la bassesse, qu'il soit permis à chaque école de vertu de repousser l'aide des autres et de soutenir qu'elle seule a le droit d'être courageuse, fière, résignée[1]?

Hadrien[2].

L'état de santé de Trajan s'aggravait chaque jour. Il partit pour Rome, laissant le commandement de l'armée d'Antioche à Adrien, son petit-cousin et son petit-neveu par alliance. Une inflammation d'entrailles le força de s'arrêter à Sélinonte, sur la côte de Cilicie. Il y mourut le 11 août de l'an 117, à l'âge de soixante-quatre ans. La situation était triste : l'Orient était en feu; les Maures,

1. Cf. Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, 2 vol., 1874, en particulier la conclusion : « Le mouvement religieux et philosophique du Ier siècle prépara les voies au christianisme et rendit son succès plus facile. La philosophie avait posé les plus grands problèmes et ne les avait pas résolus, la religion avait excité les esprits sans les satisfaire. Une fois jetés sur la route, ils voulaient arriver au but; ils étaient émus, troublés, pleins de désirs inassouvis et d'attente inquiète, affamés de croyance, prêts à suivre sans hésitation ceux qui leur apporteraient enfin ces biens précieux qu'on leur avait fait entrevoir sans les leur donner, la paix et la foi. On peut dire qu'au Ier siècle le monde entier « s'était levé » sous l'impulsion de l'esprit religieux et de la philosophie; il était debout, en mouvement, et, sans connaître le Christ, il s'était déjà mis de lui-même sur le chemin du christianisme. »

2. L'orthographe ancienne (comme le montrent les inscriptions, les monnaies, etc.) est *Hadrianus*.

les Bretons, les Sarmates devenaient menaçants. La Judée, réduite mais frémissante, semblait annoncer de nouvelles fureurs. Une intrigue assez obscure, qui paraît avoir été dirigée par Plotine et Matidie, donna, dans ces circonstances critiques, l'empire à Adrien.

Ce fut un très bon choix. Adrien était un homme d'une moralité équivoque; mais ce fut un grand souverain. Spirituel, intelligent, curieux, il eut plus de largeur d'esprit qu'aucun autre César. D'Auguste à Dioclétien, il fut l'empereur qui constitua le plus. Sa capacité administrative était extraordinaire. Selon nos idées, il administra trop sans doute; mais il administra bien. Il fut l'organisateur définitif du gouvernement impérial; il marqua une époque capitale dans l'histoire du droit romain.

Jusqu'à lui, la maison du prince avait été la maison du premier personnage de l'État, une maison comme une autre, composée de domestiques, d'affranchis, de secrétaires privés. Adrien organisa le palais : pour arriver aux offices palatins, il fallut désormais être chevalier; les domestiques de la maison de César devinrent des fonctionnaires. Un conseil permanent du prince, composé surtout de jurisconsultes, prend des attributions définies; les sénateurs spécialement attachés au gouvernement sont déjà des *comites* (comtes); tout se fait par des bureaux, à la formation desquels le sénat prend sa part, et non par la volonté directe du prince. C'est toujours le despotisme, mais un despotisme analogue à celui de l'ancienne royauté française, tempéré par des conseils, des cours et des magistrats indépendants.

Les améliorations sociales sont plus importantes encore. Un bon et grand esprit de vrai libéralisme et d'humanité se manifeste en tout; la position de l'esclave reçoit des garanties; la condition de la femme s'élève;

les excès de l'autorité paternelle sont limités; ce qui restait de sacrifices humains est supprimé.

Le caractère personnel de l'empereur répondait à ce qu'il y avait d'excellent dans ces réformes. Adrien se montrait avec les humbles d'une affabilité charmante, et ne pouvait souffrir que, sous prétexte de majesté, on lui enlevât son plaisir suprême, le droit d'être aimable.

C'était, malgré tous ses défauts, un esprit vif, ouvert, original. Il aima Épictète et le comprit, certes sans s'obliger à suivre ses maximes. Rien ne lui échappait; il voulait tout savoir. Dégagé de cette morgue et de ce parti pris qui rendaient le vrai Romain si fermé à la connaissance du reste du monde, Adrien avait du goût pour les choses exotiques; il s'y plaisait, s'en moquait avec esprit. L'Orient surtout l'attirait. Il en voyait les impostures, le charlatanisme, et s'en amusait. Il se faisait initier à toutes les bizarreries, fabriquait lui-même des oracles, composait des antidotes et se raillait de la médecine. Comme Néron, ce fut un lettré, un artiste, sur le trône. Sa facilité pour la peinture, la sculpture, l'architecture était étonnante, et il faisait de jolis vers; mais son goût n'était pas pur; il avait ses auteurs favoris, des préférences singulières. En somme, petit littérateur, architecte théâtral. Il n'adopta aucune religion ni aucune philosophie; mais il n'en niait aucune. Son esprit distingué se balança toujours comme une girouette amusée à tous les vents; l'élégant adieu à la vie qu'il murmura quelques moments avant sa mort,

Animula vagula, blandula,...

donna sa mesure. Toute recherche aboutissait pour lui à une plaisanterie, toute curiosité à un sourire. Même la souveraineté ne le rendit qu'à demi sérieux; sa tenue

avait l'aisance et l'abandon de l'homme le plus « ondoyant et divers » qui fut jamais.

Cela le fit tolérant. Il ne retira pas les lois restrictives qui frappaient indirectement le christianisme et le mettaient en perpétuelle contravention; il les laissa plus d'une fois appliquer; mais personnellement il en atténua l'effet. Sous ce rapport, il fut supérieur à Trajan, qui, sans être philosophe, avait une doctrine d'État tout à fait arrêtée, et à Antonin et Marc-Aurèle, hommes à principes, qui crurent bien faire en persécutant. Les mauvaises mœurs d'Adrien eurent sous ce rapport un bon effet. C'est le propre de la monarchie que les défauts des souverains servent au bien public encore plus que leurs qualités. La légèreté d'un rieur spirituel, d'un Lucien couronné, prenant le monde comme un jeu frivole, fut plus favorable à la liberté que la gravité sérieuse et la haute moralité d'empereurs accomplis....

Adrien mit un an à revenir à Rome, inaugurant tout d'abord ces habitudes voyageuses qui devaient faire de son règne une perpétuelle course d'amateur à travers les provinces de l'Empire. Après une autre année consacrée aux soucis les plus graves de l'administration, et fertile en réformes constitutionnelles, il partit pour une tournée qui lui fit visiter successivement la Gaule, les bords du Rhin, la Bretagne, l'Espagne, la Mauritanie, Carthage. Sa vanité et ses goûts d'antiquaire lui faisaient rêver le rôle de fondateur de ville et de restaurateur des souvenirs antiques. Il n'aimait pas, d'ailleurs, pour les soldats, l'oisiveté des garnisons, et il voyait dans les grands travaux publics une manière de les occuper. De là ces innombrables constructions qui datent du règne d'Adrien, routes, ports, théâtres, temples. Il était entouré d'une nuée d'architectes, d'ingénieurs, d'artistes, enrégimentés

comme une légion. Tout semblait renaître dans les provinces où il portait ses pas; tout était remis à neuf. A l'instigation de l'empereur, de vastes sociétés par souscription se formaient pour les grands travaux; l'État, d'ordinaire, s'inscrivait parmi les actionnaires. Pour peu qu'une ville eût eu de la célébrité, et qu'il en fût parlé dans les auteurs classiques, elle était sûre de se voir relevée par le César archéologue. C'est ainsi qu'il embellit Carthage et y ajouta un quartier nouveau; de toutes parts, les villes tombées en décadence sortaient de leurs ruines et prenaient le nom de *Colonia Ælia Hadriana*.

Après un court séjour à Rome, où il rétablit l'enceinte du *pomoerium*, dans le courant de l'an 121, il partit pour un autre voyage, qui dura environ quatre ans et demi, et lui fit voir tout l'Orient. Ce voyage fut plus brillant encore que le premier. On eût dit que le vieux monde ressuscitait sous les pas d'un dieu bienfaisant. Merveilleusement au courant de l'histoire ancienne, Adrien voulait tout voir, il s'intéressait à tout, voulait qu'on restaurât tout ce qui avait existé. On cherchait, pour lui plaire, à faire revivre les arts perdus; un style néo-égyptien devint à la mode; on fit aussi du néo-phénicien, Autour de lui pullulaient les philosophes, les rhéteurs. les critiques. C'était Néron moins la folie. Une foule de vieilles civilisations disparues aspiraient à renaître, non effectivement, mais dans les écrits des archéologues et des historiens. C'est ainsi qu'on vit Herennius Philon, de Byblos, peut-être sous l'inspiration directe de l'empereur, tenter de retrouver la vieille Phénicie. Des fêtes nouvelles, des jeux *hadrianiens*, renouvelés des Grecs, rappelaient une dernière fois l'éclat de la vie hellénique; c'était comme une renaissance universelle du monde antique, renaissance brillante, mais peu sincère, un peu théâtrale; chaque pays, au sein de la grande patrie romaine, retrou-

vait ses titres de noblesse et s'y attachait. On songe, en étudiant ce singulier spectacle, à l'espèce de résurrection des morts dont notre siècle a été témoin, quand, dans un moment d'universelle bienveillance, il se mit à tout restaurer, à rebâtir les églises gothiques, à rétablir les pèlerinages tombés en désuétude, à remettre en vogue les fêtes, les usages anciens[1].

Adrien, plus grec que romain par la culture de l'esprit, favorisait ce mouvement éclectique et y contribuait puissamment. Ce qu'il fit en Asie Mineure fut vraiment prodigieux. Cyzique, Nicée, Nicomédie se relevèrent par ses soins; des temples de la plus riche architecture éternisèrent partout la mémoire du souverain lettré qui semblait vouloir qu'un monde rajeuni datât de lui. La Syrie ne fut pas moins favorisée. Antioche et Daphné devinrent le séjour le plus délicieux du monde ; les combinaisons de l'architecture pittoresque, les fantaisies du paysagiste, les tours de force de l'hydraulique y furent épuisés. Pal-

1. Qu'il nous soit permis, pour montrer les procédés de travail, de composition et d'exposition de Renan, de faire la dissection de ce développement. La première phrase fournit le cadre historique et géographique ; elle est empruntée au biographe d'Hadrien (Spartien, *Histoire Auguste*, *Vie d'Hadrien*, XIX). Puis vient l'indication de l'idée générale que Renan va développer (*le vieux monde ressuscité*). Voici maintenant les faits qui la prouvent, faits tous empruntés à des documents ou des monuments choisis par la critique la plus scrupuleuse pour le *style néo-égyptien*, les sculptures fournies par les ruines de la villa d'Hadrien à Tivoli ; pour le *style néo-phénicien*, les ruines étudiées par Renan lui-même dans sa mission en Phénicie ; pour la *littérature archéologique*, les écrits qui nous en restent ; pour la *vie municipale* dans le monde hellénique, les inscriptions du *Corpus inscriptionum graecarum*. Puis la conclusion, où reparaît sous une autre forme l'idée présentée au début (*renaissance universelle*). Enfin la comparaison (avec le réveil religieux et gothique du romantisme), comparaison qui ne fait jamais défaut dans les développements achevés laissés par Renan. Quand on constate ainsi la précision de l'*analyse* (chaque fait appuyé sur un document catégorique), l'habileté de la *synthèse* (groupement de ces faits), la rigueur de la conclusion qui s'en dégage, et la grâce exquise dont est enveloppé ce qui, après tout, est une simple opération scientifique, on pourra regarder cette page comme un modèle de travail historique et de parfaite union entre l'art et la science.

myre même fut en partie renouvelée par le grand architecte impérial, et prit de lui, comme une foule d'autres villes, le nom d'*Hadrianopolis*.

Le monde n'avait jamais tant joui, tant espéré. Les Barbares, au delà du Rhin et du Danube, étaient à peine pressentis. L'esprit libéral de l'empereur répandait partout une sorte de contentement[1].

Avènement de Marc-Aurèle.

Antonin mourut le 7 mars 161, dans son palais de Lorium, avec le calme d'un sage accompli. Quand il sentit la mort approcher, il régla comme un simple particulier ses affaires de famille, et ordonna de transporter dans la chambre de son fils adoptif, Marc-Aurèle, la statue d'or de la Fortune, qui devait toujours se trouver dans l'appartement de l'empereur. Au tribun de service, il donna pour mot d'ordre *Æquanimitas* ; puis, se retournant, il parut s'endormir.

1. Voyez un autre portrait d'Hadrien fait par Boissier, à propos de la description de la villa d'Hadrien, à Tivoli. *Promenades archéologiques, Rome et Pompéi*, 2e édit., 1881, p. 193, etc. : « Hadrien se mit du côte des Grecs. Dès ses premières années, il dévora leurs grands écrivains; il se plut tellement à se servir de leur langue, qu'il lui devint difficile d'en parler une autre. Un jour qu'en sa qualité de questeur il avait à lire un message de Trajan, le Sénat se moqua de lui, tant il prononçait mal le latin. Il ne lui suffisait pas d'admirer l'art grec, il voulut être artiste lui-même, et dans tous les genres : il devint à la fois musicien, sculpteur, peintre, architecte ; il se piquait de bien chanter, il dansait avec grâce, il connaissait la géométrie, l'astrologie, et assez de médecine pour inventer un collyre et un antidote. Les Grecs n'avaient pas de louanges assez hyperboliques pour un prince qui excellait en tant de métiers divers; les Romains, au contraire, étaient disposés à se moquer de lui. Les plus sensés avouaient que ce n'est pas un crime assurément de savoir sculpter et peindre, mais ils ajoutaient que ce n'est pas une qualité non plus quand on a le monde à gouverner. Ils se souvenaient d'ailleurs que les empereurs qui avaient trop aimé les Grecs, qui mettaient leur gloire à imiter leurs usages et à obtenir leurs éloges, Néron et Domitien par exemple, avaient été d'abominables tyrans, et ces souvenirs n'étaient pas faits pour les rendre favorables aux manies d'Hadrien. »

Tous les Ordres de l'État rivalisèrent d'hommages envers sa mémoire. On établit en son honneur des sacerdoces, des jeux, des confréries. Sa piété, sa clémence, sa sainteté, furent l'objet d'unanimes éloges. On remarquait que, pendant tout son règne, il n'avait fait verser ni une goutte de sang romain ni une goutte de sang étranger! On le comparait à Numa pour la piété, pour la religieuse observance des cérémonies, et aussi pour le bonheur et la sécurité qu'il avait su donner à l'empire.

Antonin aurait eu sans compétiteur la réputation du meilleur des souverains, s'il n'avait désigné pour son héritier un homme comparable à lui par la bonté, la modestie, et qui joignait à ces qualités l'éclat, le talent-le charme qui font vivre une image dans le souvenir de l'humanité. Simple, aimable, plein d'une douce gaieté, Antonin fut philosophe sans le dire, presque sans le savoir. Marc-Aurèle le fut avec un naturel et une sincérité admirables, mais avec réflexion. A quelques égards, Antonin fut le plus grand. Sa bonté ne lui fit pas commettre de fautes; il ne fut pas tourmenté du mal intérieur qui rongea sans relâche le cœur de son fils adoptif. Ce mal étrange, cette étude inquiète de soi-même, ce démon du scrupule, cette figure de perfection sont les signes d'une nature moins forte que distinguée. Les plus belles pensées sont celles qu'on n'écrit pas; mais ajoutons que nous ignorerions Antonin, si Marc-Aurèle ne nous avait transmis de son père adoptif ce portrait exquis, où il semble s'être appliqué, par humilité, à peindre l'image d'un homme encore meilleur que lui.

C'est la gloire des souverains que deux modèles de vertu irréprochable se trouvent dans leurs rangs, et que les plus belles leçons de patience et de détachement soient venues d'une condition qu'on suppose volontiers

livrée à toutes les séductions du plaisir et de la vanité. Le trône aide parfois à la vertu; certainement Marc-Aurèle n'a été ce qu'il fut que parce qu'il a exercé le pouvoir suprême[1]. Il est des facultés que cette position exceptionnelle met seule en exercice, des côtés de la réalité qu'elle fait mieux voir. Désavantageuse pour la gloire, puisque le souverain, serviteur de tous, ne peut laisser son originalité propre s'épanouir librement, une telle situation, quand on y apporte une âme élevée, est très favorable au développement du genre particulier de talent qui constitue le moraliste. Le souverain vraiment digne de ce nom observe l'humanité de haut et d'une manière très complète. Son point de vue est à peu près celui de l'historien philosophe; ce qui résulte de ces coups d'œil d'ensemble jetés sur notre pauvre espèce, c'est un sentiment doux, mêlé de résignation, de pitié, d'espérance. La froideur de l'artiste ne peut appartenir au souverain. La condition de l'art, c'est la liberté; or le souverain, assujetti qu'il est aux préjugés de la société moyenne, est le moins libre des hommes. Il n'a pas droit sur ses opinions; à peine a-t-il droit sur ses goûts. Un Gœthe couronné ne pourrait pas professer ce royal dédain des idées bourgeoises, cette haute indifférence pour les résultats pratiques, qui sont le trait essentiel de l'artiste; mais on peut se figurer l'âme du bon souverain

1. Il y a une très belle étude sur Marc-Aurèle dans le livre de Martha, *les Moralistes sous l'Empire romain*, 4e éd., 1881. « Il faut s'arrêter devant cette âme si sainte et si pure pour contempler dans son dernier et dans son plus doux éclat la vertu antique, pour voir à quelle délicatesse moderne ont abouti les doctrines profanes, comment elles se sont dépouillées de leur orgueil et quelle grâce pénétrante elles ont trouvée dans leur simplicité nouvelle. Pour que l'exemple en fût plus frappant, la Providence qui, selon les stoïciens, ne fait rien au hasard, voulut que le modèle de ces simples vertus brillât au milieu de toutes les grandeurs humaines, que la charité fût enseignée par le successeur des sanglants Césars et l'humilité par un empereur. »

comme celle d'un Gœthe attendri, d'un Gœthe converti au bien, arrivé à voir qu'il y a quelque chose de plus grand que l'art, amené à l'estime des hommes par la noblesse habituelle de ses pensées et par le sentiment de sa propre bonté.

Tels furent, à la tête du plus grand empire qui ait jamais existé, ces deux admirables souverains, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. L'histoire n'a offert qu'un autre exemple de cette hérédité de la sagesse sur le trône, en la personne des trois grands empereurs mongols Baber, Hamaïoun, Akbar, dont le dernier présente avec Marc-Aurèle des traits si frappants de ressemblance[1]. Le salutaire principe de l'adoption avait fait de la cour impériale, au IIe siècle, une vraie pépinière de vertu. Le noble et habile Nerva, en posant ce principe[2], assura le bonheur du genre humain pendant près de cent ans, et donna au monde le plus beau siècle de progrès dont la mémoire ait été conservée.

C'est Marc-Aurèle lui-même qui nous a tracé, dans le premier livre de ses *Pensées*, cet arrière-plan admirable, où se meuvent, dans une lumière céleste, les nobles et pures figures de son père, de sa mère, de son aïeul, de ses maîtres. Grâce à lui, nous pouvons comprendre ce que les vieilles familles romaines, qui avaient vu le règne des mauvais empereurs, gardaient encore d'honnêteté, de dignité, de droiture, d'esprit civil et, si j'ose le dire, républicain. On y vivait dans l'admiration de Caton, de

1. Voilà encore une de ces comparaisons chères à Renan (cf. p. 511, n. 1), et dont il a fini par abuser à l'extrême. Il n'y a pas en réalité des traits de ressemblance si frappants entre les Antonins et les Mongols. Baber (1483-1530) fut surtout un conquérant ; Hamaïoun (1530-1566) unit à la bonté une faiblesse réelle ; Akbar (1566-1605), le meilleur des trois, ne rappelle Marc-Aurèle que par sa tolérance et la sagesse de son administration. Il est vrai de dire que cette succession de trois grands princes est la seule dans l'histoire du monde que l'on puisse comparer à celle des Antonins.

2. Erroné. Ce principe a été posé dès Auguste (cf. p. 482, n. 1).

Brutus, de Thraséa et des grands stoïciens dont l'âme n'avait pas plié sous la tyrannie. Le règne de Domitien y était abhorré. Les sages qui l'avaient traversé sans fléchir étaient honorés comme des héros. L'avènement des Antonins ne fut que l'arrivée au pouvoir de la société dont Tacite nous a transmis les justes colères, société de sages formée par la ligue de tous ceux qu'avait révoltés le despotisme des premiers Césars.

Ni le faste puéril des royautés orientales, fondées sur la bassesse et la stupidité des hommes, ni l'orgueil pédantesque des royautés du moyen âge, fondées sur un sentiment exagéré de l'hérédité et sur la foi naïve des races germaniques[1] dans les droits du sang, ne peuvent nous donner une idée de cette souveraineté toute républicaine de Nerva, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle. Rien du prince héréditaire ou par droit divin; rien non plus du chef militaire : c'était une sorte de grande magistrature civile, sans rien qui ressemblât à une cour, ni qui enlevât à l'empereur le caractère d'un particulier. Marc-Aurèle, notamment, ne fut ni peu ni beaucoup un roi dans le sens propre du mot; sa fortune était immense, mais toute patrimoniale; son aversion pour « les Césars », qu'il envisage comme des espèces de Sardanapales, magnifiques, débauchés et cruels, éclate à chaque instant. La civilité de ses mœurs était extrême; il rendit au Sénat toute son ancienne importance; quand il était à Rome, il ne manquait jamais une séance, et ne quittait sa place que quand le consul avait prononcé la formule : *Nihil vos moramur, Patres conscripti.*

La souveraineté, ainsi possédée en commun par un groupe d'hommes d'élite, lesquels se la léguaient ou se la partageaient selon les besoins du moment, perdit

1. Cela n'est point particulier aux races germaniques.

une partie de cet attrait qui la rend si dangereuse. On arriva au trône sans l'avoir brigué, mais aussi sans le devoir à sa naissance ni à une sorte de droit abstrait; on y arriva désabusé, ennuyé des hommes, préparé de longue main. L'empire fut un fardeau, qu'on accepta à son heure, sans que l'on songeât à devancer cette heure. Marc-Aurèle y fut désigné si jeune, que l'idée de régner n'eut guère chez lui de commencement et n'exerça pas sur son esprit un moment de séduction. A huit ans, quand il était déjà *praesul* des prêtres saliens, Adrien remarqua ce doux enfant triste et l'aima pour son bon naturel, sa docilité, son incapacité de mentir. A dix-huit ans, l'empire lui était assuré. Il l'attendit patiemment durant vingt-deux années. Le soir où Antonin, se sentant mourir, fit porter dans la chambre de son héritier la statue de la Fortune, il n'y eut pour celui-ci ni surprise ni joie. Il était depuis longtemps blasé sur toutes les joies sans les avoir goûtées: il en avait vu, par la profondeur de sa philosophie, l'absolue vanité.

Les martyrs de Lyon; sainte Blandine (177 ap. J.-C.).

1° LA TORTURE

Les bourreaux se surpassèrent; mais ils n'entamèrent pas l'héroïsme des victimes. L'exaltation et la joie de souffrir ensemble les mettaient dans un état de quasi-anesthésie. Ils s'imaginaient qu'une eau divine sortait du flanc de Jésus pour les rafraîchir. La publicité les soutenait. Quelle gloire d'affirmer devant tout un peuple son dire et sa foi!

Le diacre Sanctus, de Vienne, brilla entre les plus courageux. Comme les païens le savaient dépositaire des secrets de l'Église, ils cherchaient à tirer de lui quelque

parole qui donnât une base aux accusations infâmes intentées contre la communauté. Ils ne réussirent même pas à lui faire dire son nom, ni le nom du peuple, ni le nom de la ville dont il était originaire, ni s'il était libre ou esclave. A tout ce qu'on lui demandait, il répondait en latin : *Christianus sum*. C'étaient là son nom, sa patrie, sa race, son tout. Les païens ne purent tirer de sa bouche d'autre aveu que celui-là. Cette obstination ne faisait que redoubler la fureur du légat[1] et des questionnaires. Ayant épuisé tous leurs moyens sans le vaincre, ils eurent l'idée de lui faire appliquer des lames de cuivre chauffées à blanc sur les organes les plus sensibles. Sanctus, pendant ce temps, restait inflexible, ne sortait pas de sa confession obstinée : *Christianus sum*. Son corps n'était qu'une plaie, une masse saignante, tordue, convulsionnée, contractée, ne présentant plus aucune forme humaine. Les fidèles triomphaient, disant que Christ savait rendre les siens insensibles et se substituait à eux, quand ils étaient dans les tortures, pour souffrir à leur place.

Ce qu'il y eut d'horrible, c'est que, quelques jours après, on recommença la torture de Sanctus. L'état du confesseur était tel, que, à le toucher de la main, on le faisait bondir de douleur. Les bourreaux reprirent les unes après les autres ses plaies enflammées, on renouvela chacune de ses blessures, on répéta sur chacun de ses organes les effroyables expériences du premier jour; on espérait ou le vaincre ou le voir mourir dans les tourments, ce qui eût effrayé les autres. Il n'en fut rien; Sanctus résista si bien, que ses compagnons crurent à un miracle et prétendirent que cette seconde torture, faisant sur lui l'effet d'une cure, avait redressé ses membres, et

1. Le gouverneur de la province de Lyonnaise.

rendu à son corps l'attitude humaine qu'il avait perdue.

Maturus, qui n'était encore que néophyte, se comporta aussi en vaillant soldat du Christ. Quant à la servante Blandine, elle montra qu'une révolution était accomplie. Blandine appartenait à une dame chrétienne, qui sans doute l'avait initiée à la foi du Christ. Le sentiment de sa bassesse sociale ne faisait que l'exciter à égaler ses maîtres. La vraie émancipation de l'esclave, l'émancipation par l'héroïsme, fut en grande partie son ouvrage. L'esclave païen est supposé par essence méchant, immoral. Quelle meilleure manière de le réhabiliter et de l'affranchir que de le montrer capable des mêmes vertus et des mêmes sacrifices que l'homme libre! Comment traiter avec dédain ces femmes que l'on avait vues dans l'amphithéâtre plus sublimes encore que leurs maîtresses? La bonne servante lyonnaise avait entendu dire que les jugements de Dieu sont le renversement des apparences humaines, que Dieu se plaît souvent à choisir ce qu'il y a de plus humble, de plus laid et de plus méprisé pour confondre ce qui paraît beau et fort. Se pénétrant de son rôle, elle appelait les tortures et brûlait de souffrir.

Elle était petite, faible de corps, si bien que les fidèles tremblaient qu'elle ne pût résister aux tourments. Sa maîtresse surtout, qui était du nombre des détenus, craignait que cet être débile et timide ne fût pas capable d'affirmer hautement sa foi. Blandine fut prodigieuse d'énergie et d'audace. Elle fatigua les brigades de bourreaux qui se succédèrent auprès d'elle depuis le matin jusqu'au soir; les questionnaires vaincus avouèrent n'avoir plus de supplices pour elle, et déclarèrent qu'ils ne comprenaient pas comment elle pouvait respirer encore avec un corps disloqué, transpercé; ils prétendaient qu'un seul des tourments qu'ils lui avaient appliqués aurait dû suffire pour la faire mourir. La bienheureuse, comme un gené-

reux athlète, reprenait de nouvelles forces dans l'acte de confesser le Christ. C'était pour elle un fortifiant et un anesthésique de dire : « Je suis chrétienne; on ne fait rien de mal parmi nous. » A peine avait-elle achevé ces mots, qu'elle paraissait retrouver toute sa vigueur, pour se présenter fraîche à de nouveaux combats.

2° LE PREMIER JOUR DU SUPPLICE

Une foule exaspérée couvrait les gradins et appelait les chrétiens à grands cris. Maturus, Sanctus, Blandine et Attale furent choisis pour cette journée. Ils en firent tous les frais; il n'y eut, ce jour-là, aucun de ces spectacles de gladiateurs dont la variété avait tant d'attrait pour le peuple.

Maturus et Sanctus traversèrent de nouveau dans l'amphithéâtre toute la série des supplices, comme s'ils n'avaient auparavant rien souffert. On les comparait aux athlètes qui, après avoir vaincu dans plusieurs combats partiels, étaient réservés pour une dernière lutte, laquelle conférait la couronne définitive. Les instruments de ces tortures étaient comme échelonnés le long de la *spina*[1], et faisaient de l'arène une image du Tartare. Rien ne fut épargné aux victimes.

On débuta, selon l'usage, par une procession hideuse, où les condamnés, défilant nus devant l'escouade des belluaires, recevaient de chacun d'eux sur le dos d'affreux coups de fouet. Puis on lâcha les bêtes; c'était le moment le plus émouvant de la journée. Les bêtes ne dévoraient pas tout de suite les victimes; elles les mordaient, les traînaient; leurs dents s'enfonçaient dans les chairs nues, y laissaient des traces sanglantes. A ce moment, les spectateurs devenaient fous de plaisir. Les interpellations s'entre-croisaient sur les gradins de l'amphithéâtre. Ce

1. L'axe principal du cirque.

qui faisait, en effet, l'intérêt du spectacle antique, c'est que le public y intervenait. Comme dans les combats de taureaux en Espagne, l'assistance commandait, réglait les incidents, jugeait des coups, décidait de la mort ou de la vie.

L'exaspération contre les chrétiens était telle, qu'on réclamait contre eux les supplices les plus terribles. La chaise de fer rougie au feu était peut-être ce que l'art du bourreau avait créé de plus infernal; Maturus et Sanctus y furent assis. Une repoussante odeur de chair rôtie remplit l'amphithéâtre et ne fit qu'enivrer ces furieux. Lâ fermeté des deux martyrs était admirable. On ne put tirer de Sanctus qu'un seul mot, toujours le même : « Je suis chrétien. » Les deux martyrs semblaient ne pouvoir mourir; les bêtes, d'un autre côté, paraissaient les éviter; on fut obligé, pour en finir, de leur donner le coup de grâce, comme on faisait pour les bestiaires et les gladiateurs.

Blandine, pendant tout ce temps, était suspendue à un poteau et exposée aux bêtes, qu'on excitait à la dévorer. Elle ne cessait de prier, les yeux élevés au ciel. Aucune bête, ce jour-là, ne voulut d'elle. Ce pauvre petit corps nu, exposé à des milliers de spectateurs, n'excita, paraît-il, chez les assistants aucune pitié; mais il prit pour les autres martyrs une signification mystique. Le poteau de Blandine leur parut la croix de Jésus; le corps de leur amie, éclatant par sa blancheur à l'autre extrémité de l'amphithéâtre, leur rappela celui du Christ crucifié. La joie de voir ainsi l'image du doux agneau de Dieu les rendait insensibles. Blandine, à partir de ce moment, fut Jésus pour eux. Dans les moments d'atroces souffrances, un regard jeté vers leur sœur en croix les remplissait de joie et d'ardeur.

Ainsi finit la journée. Blandine, attachée à son poteau,

attendait toujours vainement la dent de quelque bête. On la détacha et on la ramena au dépôt, pour qu'elle servît une autre fois au divertissement du peuple.

3° LE DERNIER JOUR

Les fêtes durèrent plusieurs jours; chaque jour, les combats de gladiateurs furent relevés par des supplices de chrétiens. Il est probable qu'on introduisait les victimes deux à deux, et que chaque jour vit périr un ou plusieurs couples de martyrs. On plaçait dans l'arène ceux qui étaient jeunes et supposés faibles, pour que la vue du supplice de leurs amis les effrayât. Blandine et un jeune homme de quinze ans, nommé Ponticus, furent réservés pour le dernier jour. Ils furent ainsi témoins de toutes les épreuves des autres, et rien ne les ébranla. Chaque jour, on tentait sur eux un effort suprême; on cherchait à les faire jurer par les dieux : ils s'y refusaient avec dédain. Le peuple, extrêmement irrité, ne voulut écouter aucun sentiment de pudeur ni de pitié.

On fit épuiser à la pauvre fille et à son jeune ami tout le cycle hideux des supplices de l'arène; après chaque épreuve, on leur proposait de jurer. Blandine fut sublime. Elle n'avait jamais été mère; cet enfant torturé à côté d'elle devint son fils, enfanté dans les supplices. Uniquement attentive à lui, elle le suivait à chacune de ses étapes de douleur, pour l'encourager et l'exhorter à persévérer jusqu'à la fin. Les spectateurs voyaient ce manège et en étaient frappés. Ponticus expira, après avoir subi au complet la série des tourments.

De toute la troupe sainte, il ne restait plus que Blandine. Elle triomphait et ruisselait de joie. Elle s'envisageait comme une mère qui a vu proclamer vainqueurs tous ses fils, et les présente au Grand Roi pour être cou-

ronnés. Cette humble servante s'était montrée l'inspiratrice de l'héroïsme de ses compagnons; sa parole ardente avait été le stimulant qui maintint les nerfs débiles et les cœurs défaillants. Aussi s'élança-t-elle dans l'âpre carrière de tortures que ses frères avaient parcourue, comme s'il se fût agi d'un repas nuptial. L'issue glorieuse et proche de toutes ces épreuves la faisait sauter de plaisir. D'elle-même, elle alla se placer au bout de l'arène, pour ne perdre aucune des parures que chaque supplice devait graver sur sa chair. Ce fut d'abord une flagellation cruelle, qui déchira ses épaules. Puis on l'exposa aux bêtes, qui se contentèrent de la mordre et de la traîner. L'odieuse chaise brûlante ne lui fut pas épargnée. Enfin on l'enferma dans un filet, et on l'exposa à un taureau furieux. Cet animal, la saisissant avec ses cornes, la lança plusieurs fois en l'air et la laissa retomber lourdement. Mais la bienheureuse ne sentait plus rien; elle jouissait déjà de la félicité suprême, perdue qu'elle était dans ses entretiens intérieurs avec Christ. Il fallut l'achever, comme les autres condamnés. La foule finit par être frappée d'admiration. En s'écoulant, elle ne parlait que de la pauvre esclave. « Vrai », se disaient les Gaulois, « jamais, dans nos pays, on n'avait vu une femme tant souffrir ! »

Mort de Marc-Aurèle.

Le 5 août 178, le saint empereur quitta Rome pour retourner, avec Commode, à ces interminables guerres du Danube, qu'il voulait couronner par la formation de provinces frontières solidement constituées. Les succès furent éclatants. On semblait toucher au terme tant désiré, et qui n'avait été retardé que par la révolte

d'Avidius. Quelques mois encore, et l'entreprise militaire la plus importante du IIe siècle allait être terminée. Malheureusement, l'empereur était très faible. Il avait l'estomac si ruiné, qu'il vivait souvent un jour entier de quelques prises de thériaque. Il ne mangeait que quand il avait à haranguer les soldats. Vienne sur le Danube était, à ce qu'il semble, le quartier général de l'armée. Une maladie contagieuse régnait dans le pays, depuis plusieurs années, et décimait les légions.

Le 10 mars 180, l'empereur tomba malade. Il salua sur-le-champ la mort comme la bienvenue, s'abstint de toute nourriture et de toute boisson, ne parla et n'agit plus désormais que comme du bord de la tombe. Ayant fait venir Commode, il le supplia d'achever la guerre pour ne point paraître trahir l'État par un départ précipité. Le sixième jour de sa maladie, il appela ses amis et leur parla sur le ton qui lui était habituel, c'est-à-dire avec une légère ironie, de l'absolue vanité des choses et du peu de cas qu'il faut faire de la mort. Ils versaient d'abondantes larmes : « Pourquoi pleurer sur moi? » leur dit-il. « Songez à sauver l'armée. Je ne fais que vous précéder; adieu! » On voulut savoir à qui il recommandait son fils : « A vous », dit-il, « s'il en est digne, et aux dieux immortels. » L'armée était inconsolable; car elle adorait Marc. Aurèle, et elle voyait trop bien dans quel abîme de maux on allait tomber après lui. L'empereur eut encore la force de présenter Commode aux soldats. Son art de conserver la tranquillité au milieu des plus grandes douleurs lui faisait garder, en ce moment cruel, un visage calme.

Le septième jour, il sentit sa fin approcher. Il ne reçut plus que son fils, et il le congédia au bout de quelques instants, de peur de le voir contracter le mal dont il était atteint; peut-être ne fut-ce là qu'un prétexte pour se

délivrer de son odieuse présence. Puis il se couvrit la tête comme pour dormir. La nuit suivante, il rendit l'âme.

On rapporta son corps à Rome et on l'enterra dans le mausolée d'Adrien. L'effusion de la piété populaire fut touchante. Telle était l'affection qu'on avait pour lui, qu'on ne le désignait jamais par son nom ou ses titres. Chacun selon son âge l'appelait « Marc mon père, Marc mon frère, Marc mon fils ». Le jour de ses obsèques, on ne versa presque point de larmes, tous étant certains qu'il n'avait fait que retourner aux dieux, qui l'avaient prêté un moment à la terre. Durant la cérémonie même des funérailles, on le proclama « dieu propice » avec une spontanéité sans exemple. On déclara sacrilège quiconque n'aurait pas, si ses moyens le lui permettaient, son image dans sa maison. Et il n'en fut pas de ce culte comme de tant d'autres apothéoses éphémères. Cent ans après, la statue de Marc-Antonin se voyait dans un grand nombre de laraires, entre les dieux pénates. L'empereur Dioclétien avait pour lui un culte à part. Le nom d'*Antonin* désormais fut sacré. Il devint, comme celui de *César* et d'*Auguste*, une sorte d'attribut de l'empire, un signe de la souveraineté humaine et civile. Le *numen Antoninum* fut comme l'astre bienfaisant de cet empire dont le programme admirable resta, pour le siècle qui suivit, un reproche, une espérance, un regret. On vit des âmes aussi peu poétiques que celle de Septime-Sévère en rêver comme d'un ciel perdu. Même Constantin s'inclina devant cette divinité clémente et voulut que la statue d'or des Antonins comptât parmi celles des ancêtres et des tuteurs de son pouvoir, fondé pourtant sous de tout autres auspices.

Jamais culte ne fut plus légitime, et c'est le nôtre encore aujourd'hui. Oui, tous tant que nous sommes, nous portons au cœur le deuil de Marc-Aurèle, comme

s'il était mort d'hier. Avec lui, la philosophie a régné. Un moment, grâce à lui, le monde a été gouverné par l'homme le meilleur et le plus grand de son siècle. Il est important que cette expérience ait été faite. Le sera-t-elle une seconde fois? La philosophie moderne, comme la philosophie antique, arrivera-t-elle à régner à son tour? Aura-t-elle son Marc-Aurèle, entouré de Frontons et de Junius Rusticus? Le gouvernement des choses humaines appartiendra-t-il encore une fois aux plus sages? Qu'importe, puisque ce règne serait d'un jour et que le règne des fous y succéderait sans doute une fois de plus? Habituée à contempler d'un œil souriant l'éternel mirage des illusions humaines, la philosophie moderne sait la loi des entraînements passagers de l'opinion. Mais il serait curieux de rechercher ce qui sortirait de tels principes, si jamais ils arrivaient au pouvoir. Il y aurait plaisir à construire *a priori* le Marc-Aurèle des temps modernes, à voir quel mélange de force et de faiblesse créerait, dans une âme d'élite appelée à l'action la plus large, le genre de réflexion particulier à notre âge. On aimerait à voir comment la critique saurait s'allier à la plus haute vertu et à l'ardeur la plus vive pour le bien, quelle attitude garderait un penseur de cette école devant les problèmes sociaux du XIXe siècle, par quel art il parviendrait à les endormir, à les éluder ou à les résoudre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'homme appelé à gouverner ses semblables devra toujours méditer sur le modèle exquis de souverain que Rome offrit en ses meilleurs jours. S'il est vrai qu'il soit possible de le dépasser en certaines parties de la science du gouvernement, qui n'ont été connues que dans les temps modernes, le fils d'Annius Verus restera toujours inimitable par sa force d'âme, sa résignation, sa noblesse accomplie et la perfection de sa bonté.

La fin du monde antique.

Le jour de la mort de Marc-Aurèle peut être pris comme le moment décisif où la ruine de la vieille civilisation fut décidée. En philosophie, le grand empereur avait placé si haut l'idéal de la vertu, que personne ne devait se soucier de le suivre; en politique, faute d'avoir séparé assez profondément les devoirs du père de ceux du césar, il rouvrit, sans le vouloir, l'ère des tyrans et celle de l'anarchie. En religion, pour avoir été trop attaché à une religion d'État, dont il voyait bien la faiblesse, il prépara le triomphe violent du culte non officiel, et il laissa planer sur sa mémoire un reproche, injuste, il est vrai, mais dont l'ombre même ne devrait pas se rencontrer dans une vie si pure. En tout, excepté dans les lois, l'affaiblissement était sensible. Vingt ans de bonté avaient relâché l'administration et favorisé les abus. Une certaine réaction dans le sens des idées d'Avidius Cassius était nécessaire; au lieu de cela, on eut un total effondrement. Horrible déception pour les gens de bien! Tant de vertu, tant d'amour n'aboutissant qu'à mettre le monde entre les mains d'un équarrisseur de bêtes, d'un gladiateur!

Après cette belle apparition d'un monde élyséen sur la terre, retomber dans l'enfer des Césars, qu'on croyait fermé pour toujours! La foi dans le bien fut alors perdue. Après Caligula, après Néron, après Domitien, on avait pu espérer encore. Les expériences n'avaient pas été décisives. Maintenant, c'est après le plus grand effort de rationalisme gouvernemental, après quatre-vingt-quatre ans d'un régime excellent, après Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, que le règne du mal recommence, pire que jamais. Adieu, vertu; adieu, raison.

Puisque Marc-Aurèle n'a pas pu sauver le monde, qui le sauvera? Maintenant vivent les fous! vive l'absurde! vivent le Syrien et ses dieux équivoques! Les médecins sérieux n'ont rien pu faire. Le malade est plus mal que jamais. Faites venir les empiriques; ils savent souvent mieux que les praticiens honorables ce qu'il faut au peuple.

Ce qu'il y a de triste, en effet, c'est que le jour de la mort de Marc-Aurèle, si lugubre pour la philosophie et la civilisation, fut pour le christianisme un beau jour. Commode, ayant pris à tâche de faire en tout le contraire de ce qu'il avait vu, se montra bien moins défavorable au christianisme que son illustre père. Marc-Aurèle est le Romain accompli, avec ses traditions et ses préjugés. Commode n'a pas de race. Il aimait les cultes égyptiens; lui-même, la tête rasée, présidait aux processions, portait l'Anubis, accomplissait toutes les cérémonies où se plaisaient les femmelettes. Il se fit représenter en cette attitude dans les mosaïques des portiques circulaires de ses jardins. Il avait des chrétiens dans sa domesticité. Sa maîtresse Marcia était presque chrétienne et se servit du crédit que lui donnait l'amour pour soulager le sort des confesseurs condamnés aux mines en Sardaigne. Le martyre des Scillitains, qui eut lieu le 17 juillet 180, quatre mois par conséquent après l'avènement de Commode, fut sans doute la conséquence d'ordres donnés avant la mort de Marc et que le nouveau gouvernement n'avait pas encore eu le temps de retirer. Le nombre des victimes sous Commode parait avoir été moins considérable que sous Antonin et Marc-Aurèle. Tant il est vrai qu'entre les maximes romaines et le christianisme la guerre était à mort. Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien, qui essayeront de relever les maximes de l'empire, seront amenés à être d'ardents persécuteurs, tandis que

les empereurs étrangers au patriotisme romain, tels qu'Alexandre-Sévère, Philippe l'Arabe, les césars de Palmyre, se montreront tolérants.

Avec un principe moins désastreux que celui d'un despotisme militaire sans frein, l'empire, même après la ruine du principe romain par la mort de Marc-Aurèle, aurait pu vivre encore, donner la paix au christianisme un siècle plus tôt qu'il ne le fit, éviter les flots de sang que versèrent en pure perte Dèce et Dioclétien. Le rôle de l'aristocratie romaine était fini ; après avoir usé la folie au Ier siècle, elle avait usé la vertu au IIe. Mais les forces cachées de la grande confédération méditerranéenne n'étaient pas épuisées. De même que, après l'écroulement de l'édifice politique bâti sur le titre de la famille d'Auguste, il se trouva une dynastie provinciale, les Flavius, pour relever l'empire ; de même, après l'écroulement de l'édifice bâti par les adoptions de la haute noblesse romaine, il se trouva des provinciaux, des Orientaux, des Syriens, pour relever la grande association où tous trouvaient paix et profit. Septime-Sévère refit sans élévation morale, mais non sans gloire, ce qu'avait fait Vespasien.

Certes les hommes de cette dynastie nouvelle ne sont pas comparables aux grands empereurs du IIe siècle. Même Alexandre-Sévère, qui égale Antonin et Marc en bonté, leur est bien inférieur en intelligence, en noblesse. Le principe du gouvernement est détestable ; c'est la surenchère de complaisance envers les légions, la révolte mise à prix ; on ne s'adresse au soldat que la bourse au poing. Le despotisme militaire ne revêtit jamais de forme plus éhontée ; mais le despotisme militaire peut avoir la vie longue. A côté de spectacles hideux, sous ces empereurs syriens qu'on dédaigne, que de réformes ! Quel progrès dans la législation ! Quel jour

que celui (sous Caracalla) où tout homme libre, habitant de l'Empire, arrive à l'égalité des droits! Il ne faut pas s'exagérer les avantages qu'offrait alors cette égalité; les mots, cependant, ne sont jamais tout à fait vides en politique. On héritait de choses excellentes. Les philosophes de l'école de Marc-Aurèle avaient disparu; mais les jurisconsultes les remplaçaient. Papinien, Ulpien, Paul, Gaïus, Modestin, Florentinus, Marcien, pendant des années exécrables, font des chefs-d'œuvre et créent véritablement le droit de l'avenir. Très inférieurs à Trajan et aux Antonins pour les traditions politiques, les empereurs syriens, par cela même qu'ils ne sont pas Romains et n'ont rien des préjugés romains, font souvent preuve d'une ouverture d'esprit que ne pouvaient avoir les grands empereurs du IIe siècle, tous si profondément conservateurs. Ils permettent, encouragent même les collèges ou syndicats. Se laissant aller en cet ordre jusqu'à l'excès, ils voudraient des corps de métiers organisés en castes, avec des costumes à part. Ils ouvrent à deux battants les portes de l'empire. L'un d'eux, le fils de Mammée, ce bon et touchant Alexandre-Sévère, égale presque, par sa bonté plébéienne, les vertus patriciennes des beaux siècles; les plus hautes pensées périssent auprès des droites effusions de son cœur.

C'est surtout en religion que les empereurs dits syriens inaugurent une largeur d'idées et une tolérance inconnues jusque-là. Ces Syriennes d'Émèse, belles, intelligentes, téméraires jusqu'à l'utopie, Julia Domna, Julia Mæsa, Julia Mammæa, Julia Soémie, ne sont retenues par aucune tradition ni convenance sociale. Elles osent ce que jamais Romaine n'avait osé; elles entrent au sénat, y délibèrent, gouvernent effectivement l'empire, rêvent de Sémiramis et de Nitocris. Voilà ce que n'eût pas fait une Faustine, malgré sa légèreté; elle eût été arrêtée

par le tact, par le sentiment du ridicule, par les règles de la bonne société romaine. Les Syriennes ne reculent devant rien. Elles ont un sénat de femmes, qui édicte toutes les extravagances. Le culte romain leur paraît froid et insignifiant. N'y étant attachées par aucune raison de famille, et leur imagination se trouvant plus en harmonie avec le christianisme qu'avec le paganisme italien, ces femmes se complaisent en des récits de voyages de dieux sur la terre; Philostrate les enchante avec son *Apollonius*; peut-être eurent-elles avec le christianisme une secrète affiliation. Pendant ce temps, les dernières dames respectables de l'ancienne société, comme cette vieille fille de Marc-Aurèle, honorée de tous, que Caracalla fit tuer, assistaient obscures à une orgie qui formait avec leurs souvenirs de jeunesse un si étrange contraste.

Les provinces et surtout les provinces d'Orient, bien plus actives et plus éveillées que celles de l'Occident, prenaient définitivement le dessus. Certes Héliogabale était un insensé; et cependant sa chimère d'un culte monothéiste central, établi à Rome et absorbant tous les autres cultes, montrait que le cercle étroit des idées antonines était bien brisé. Mammée et Alexandre-Sévère iront plus loin; pendant que les jurisconsultes continuent de transcrire avec la quiétude de la routine leurs vieilles et féroces maximes contre la liberté de conscience, l'empereur syrien et sa mère s'instruiront du christianisme, lui témoigneront de la sympathie. Non content d'accorder la sécurité aux chrétiens, Alexandre introduit Jésus dans son laraire, par un éclectisme touchant. La paix semble faite, non comme sous Constantin, par l'abaissement d'un des partis, mais par une large réconciliation.

Il y avait certes, dans tout cela, une audacieuse ten-

tative de réforme, rationnellement inférieure à celle des Antonins, mais plus capable de réussir; car elle était bien plus populaire, elle tenait plus de compte de la province et de l'Orient. En une telle œuvre démocratique, des gens sans ancêtres, comme ces Africains et ces Syriens, avaient plus de chances de succès que des gens raides et d'une tenue irréprochable, tels que les empereurs aristocrates. Mais le vice profond du système impérial se révéla pour la dixième fois. Alexandre-Sévère fut assassiné par les soldats le 19 mars 235. Il fut clair que l'armée ne pouvait plus souffrir que des tyrans. L'empire était tombé successivement de la haute noblesse romaine aux officiers de province; maintenant, il passe aux sous-officiers et aux soldats assassins. Tandis que, jusqu'à Commode, les empereurs tués sont des monstres intolérables, à présent, c'est le bon empereur, celui qui veut ramener quelque discipline, celui qui réprime les crimes de l'armée, qui est sûrement désigné pour la mort.

Alors s'ouvre cet enfer d'un demi-siècle (235-284), où sombre toute philosophie, toute civilité, toute délicatesse. Le pouvoir à l'encan, la soldatesque maîtresse de tout, par moment dix tyrans à la fois, le Barbare pénétrant par toutes les fissures d'un monde lézardé, Athènes démolissant ses monuments anciens pour s'entourer de mauvais murs contre la terreur des Goths. Si quelque chose prouve combien l'empire romain était nécessaire par raison intrinsèque, c'est qu'il ne se soit pas totalement disloqué dans cette anarchie, c'est qu'il ait gardé assez de souffle pour revivre sous la puissante action de Dioclétien et fournir encore une course de deux siècles. Dans tous les ordres, la décadence est effroyable. En cinquante ans, on a oublié de sculpter. La littérature latine cesse complètement. Il semble qu'un mauvais génie

couve sur cette société, boit son sang et sa vie. Le christianisme prend pour lui ce qu'il y a de bon et appauvrit d'autant l'ordre civil. L'armée se meurt faute d'un bon recrutement d'officiers; l'Église attire tout. Les éléments religieux et moraux d'un État ont une manière bien simple de punir l'État qui ne leur fait pas la place à laquelle ils croient avoir droit : c'est de se retirer sous leur tente; car un État ne peut se passer d'eux. La société civile n'a dès lors que le rebut des âmes. La religion absorbe tout ce qu'il y a de meilleur. On se détache d'une patrie qui ne représente plus qu'un principe de force matérielle. On choisit sa patrie dans l'idéal, ou plutôt dans l'institution qui tient lieu de la cité et de la patrie écroulées. L'Église devient exclusivement le lien des âmes[1]

Nazareth.

Si jamais le monde resté chrétien, mais arrivé à une notion meilleure de ce qui constitue le respect des origines, veut remplacer par d'authentiques lieux saints les sanctuaires apocryphes et mesquins où s'attachait la piété des âges grossiers, c'est sur cette hauteur de Nazareth qu'il bâtira son temple. Là, au point d'apparition du christianisme et au centre d'action de son fondateur, devrait s'élever la grande église où tous les chrétiens pourraient prier.

1. Voyez, sur le mouvement religieux au IIIe siècle, le livre de Réville, *la Religion à Rome sous les Sévères*, 1886, livre qui peut servir de suite à la fois à l'ouvrage de Renan et à celui de Boissier sur *la Religion romaine* (cf. p. 506, n. 1); au delà de l'an 300, on pourra suivre les destinées du paganisme jusqu'à son complet effacement, dans le livre de Boissier, *la Fin du Paganisme*, 2 vol., 1891; et la fondation de l'Empire chrétien, dans celui d'Albert de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au* IVe *siècle*, 6 vol., 1866 et suiv.

HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL[1]

1887-1891

Les Sémites nomades.

Pendant des siècles, la région du Jourdain et de la mer Morte fut envahie par de nouveaux venus, qui parlaient à peu près la même langue que les Kenaanis[2]. L'établissement des peuplades sémitiques et leur passage à la vie citadine se faisaient lentement et sans porter préjudice à la vie nomade que continuaient de mener la plupart des tribus. L'Arabie et la Syrie étaient pleines de familles errantes, vivant sous la tente, conservant le secret du beau langage et des idées fondamentales de la race. La vie de la tente est celle qui laisse le plus de place à la réflexion et à la passion. Dans ce genre de vie, austère et grandiose, se créa un des esprits de l'humanité, une des formes sous lesquelles le génie qui prend corps par nos nerfs et nos muscles arriva à l'expression et à la vie. Le judaïsme (dont le christianisme n'est qu'un développement) et l'islamisme ont leurs racines dans ce terreau antique. C'étaient vraiment les pères de la foi que ces chefs de clans nomades, parcourant le désert, graves, honnêtes à leur manière, bornés si l'on veut, mais puritains, pleins d'horreur pour les souillures païennes, croyant à la justice et l'œil au ciel.

1. Calmann-Lévy; 5 vol. in-8. — T. I, 1887; t. II, 1889; t. III, 1891; t. IV et V, 1893, mais le t. V porte à la fin : « achevé le 24 octobre 1891 ».
2. Les populations primitives du pays de Chanaan. Voyez M. Vernes, *les Populations de la Palestine*, 1889.

La philosophie et la science, qui sont les œuvres capitales de l'humanité, ne pouvaient sortir de là; mais, entre les groupes humains qui ont eu les premiers le sentiment de l'ordre et la fierté fondée sur l'estime de soi-même, celui des pasteurs sémites doit, sans aucun doute, tenir un des premiers rangs. Le campement hébreu, au même degré que le *gard* aryen, était une sorte d'asile, une sélection vertueuse au milieu d'un monde de violence, comme était le Touran[1], ou d'abaissement moral, comme étaient l'Égypte et même probablement l'Assyrie. La religion avait un lien déjà très réel avec la bonne vie et contribuait en une certaine mesure à la moralité.

Cette moralité était obtenue au prix d'une effrayante simplicité d'idées. La liberté de l'individu, qui pour nous est le fruit le plus précieux de la civilisation, n'existait point. L'homme alors appartenait avant tout à son groupe anthropologique, linguistique, religieux. Aucun de ces grands faits émancipateurs qui, en détruisant le cadre trop étroit de la nation, rendent l'individu à lui-même, aucun grand fait comme la civilisation grecque, l'empire romain, le christianisme, l'islamisme, la Renaissance, la Réforme, la Philosophie, la Révolution, n'avait encore traversé le monde. La solidarité de la tribu était absolue. La justice des uns faisait la justice des autres; le crime des uns était le crime des autres; car le sort de l'individu était lié à la moralité de l'ensemble dont il faisait partie. Les générations existaient dans leur père; une tribu, c'était un homme; toutes les généalogies que l'on gardait de mémoire étaient conçues dans ce style, qui devait causer plus tard de si fréquents malentendus.

Ces tribus nomades pouvaient former des groupes

1. Les pays habités par la race mongole.

s'élevant jusqu'à 400 ou 500 âmes; au delà, on se gênait pour les pacages, et l'on se divisait; mais le souvenir de la parenté primitive se conservait durant des siècles. Il était rare que la tribu s'agrégeât des étrangers. On tenait essentiellement à la pureté du sang, et les chefs qui se respectaient envoyaient quelquefois chercher des femmes dans des pays fort éloignés, où ils croyaient qu'avait été la souche de leur famille en des temps reculés.

Le chef de famille ou patriarche résumait toute l'institution sociale du temps. Son autorité était absolue, incontestée; il n'avait pas besoin d'agents pour la faire respecter; le pouvoir résidait en réalité dans l'ensemble de la tribu. Comme mesure coercitive, on ne connaissait que la peine de mort ou l'expulsion de la tribu, ce qui revenait à peu près au même. La justice se rendait par l'assemblée des vieillards. Le code consistait uniquement dans l'application de la loi du talion. La vengeance du sang, s'imposant comme un devoir à la famille, suffisait pour rendre le meurtre presque aussi rare qu'il l'est devenu dans nos sociétés au moyen d'institutions beaucoup plus compliquées. Il en est de même aujourd'hui encore en Arabie, où, sans aucun gouvernement établi, le nombre des crimes contre les personnes n'est pas supérieur à ce qu'il est chez nous.

Le pouvoir ne se traduisait, du reste, par rien d'extérieur. Le respect était la cheville ouvrière d'une telle société. On n'arrivait à être chef ni par la violence, ni par le suffrage, ni par l'hérédité, ni par une constitution établie. L'autorité était un fait évident, qui se constatait de lui-même. Sans organisation militaire quelconque, sans prêtres ni prophètes, ces groupes nomades arrivaient ainsi à réaliser parfois des sociétés très parfaites. La nation n'existait pas; mais, grâce à la solidarité de la tribu, la vie et la propriété étaient suffisamment garanties.

L'esclavage était et est resté une des nécessités d'une pareille vie. Il se recrutait par les guerres entre les tribus et par l'achat. L'esclave faisait partie de la famille. Le travail matériel étant peu considérable dans un tel genre de vie, sa condition n'avait rien de dur, au moins pour l'homme. L'esclave mâle était un homme de confiance, et partageait tous les sentiments de la tribu. Couvert de la protection de son maître, il était presque aussi respecté que lui. A la femme esclave, au contraire, étaient réservés les travaux les plus durs, surtout celui de la meule et de monter l'eau.

Bien que n'habitant pas des villes régulièrement bâties, la vie des Sémites nomades n'était pas un vagabondage perpétuel de pâturage en pâturage. La tribu faisait souvent des séjours prolongés en un même endroit, et même s'y élevait des maisons de construction rapide, comme en présentent aujourd'hui les pauvres villages de Syrie. Les maisons passaient pour un bienfait de Dieu, qui les bâtissait pour ceux qu'il aimait. Les pierres concassées abondent partout à la surface du sol en Syrie. En les assemblant tant bien que mal et en couvrant le vide avec des branches, on obtient des abris, qu'on abandonne sans regrets quand la tribu décampe. Les tentes en toile de poil de chameau, maintenues par des cordes, devaient différer peu des tentes des Arabes d'aujourd'hui. Naturellement, le mobilier dans une telle vie est très peu considérable; il se borne à des vases, à des vêtements; le luxe consiste presque uniquement en bracelets, en anneaux pour le nez et les oreilles des femmes; une jatte ciselée était réservée aux étrangers nobles.

La nourriture se composait de laitage et de viande. Dans les séjours, souvent de plusieurs années, que l'on faisait dans un même endroit, on avait le temps de

semer du blé, de planter la vigne. Le plus souvent, cependant, le blé et le vin devaient être achetés des populations sédentaires. La tribu nomade, en effet, traversait fréquemment des pays où il y avait des villes et des habitants à demeure. Il se passait entre les deux populations des marchés, des contrats. Ces riches tribus où régnait un principe d'ordre et de justice, étaient loin d'être mal vues des habitants; il résultait souvent de ces rapports des alliances, et même des demandes de mariage.

Les troupeaux étaient formés de bœufs, de brebis, de chèvres. La bête de somme était le chameau; la monture, l'âne. Le cheval paraît avoir été très rare dans ces tribus. On ne l'estimait pas comme bête de somme; on ne l'envisageait que comme une bête de luxe et de bataille, à l'usage des rois et des guerriers. Le véhicule à roues faisait absolument défaut.

La culture intellectuelle n'existait pas au sens où nous l'entendons; l'écriture était inconnue, et les besoins de ces têtes simples étaient fort réduits. Mais la vie de la tente, en mettant les hommes perpétuellement en rapport les uns avec les autres, et en leur créant de grands loisirs, est une école à sa manière, surtout pour l'élégance du langage et pour la poésie. La poésie des Sémites nomades consistait dans une coupe symétrique de la phrase en membres parallèles, et dans l'emploi de mots choisis. Déjà, sûrement, les tribus possédaient des petits *divans* composés de cantilènes de huit ou dix vers sur les incidents de leur vie nomade, analogues au *Iasar* des Israélites, au *Hamasa* et au *Kitâb-el-Aghâni* des Arabes[1].

1. Chants populaires de ces différentes nations. Le *Kitâb-el-Aghâni* est particulièrement célèbre : c'est le principal monument littéraire de l'Arabie avant l'islamisme.

Les vrais monuments du temps étaient, comme cela a lieu chez tous les peuples étrangers à l'écriture, la pierre levée, le cippe dressé en mémoire d'un fait et sur lequel était souvent représentée une main, ce qui les faisait appeler *iad*; souvent aussi des tas de pierres, *gal* ou *galgal*, des « monceaux de témoignage » (*galeëd*), selon un usage qui existe encore en Orient[1]. Le nom de ces tas était un mémorial pour les générations à venir. Quelquefois c'étaient les grands arbres séculaires qui étaient chargés du rôle de porte-souvenirs.

Ce type de société, qui s'est continué jusqu'à nos jours chez les tribus arabes non contaminées, est trop incomplet pour aller bien loin en fait de civilisation; mais, à l'origine, il contribua puissamment à fonder la chose dont l'humanité avait le plus besoin, l'honnêteté et le sentiment de la famille. Dans une telle société, les jeunes gens avaient bien moins d'importance que chez les Grecs; ce qui dominait, c'était le vieillard, le cheik, dépositaire de la sagesse et du pouvoir. Le type de perfection, comme encore aujourd'hui chez les Arabes, était l'aristocrate calme, bien né, bien élevé, très poli, prenant au sérieux la vie, évitant le contact de la grossièreté. Il résultait de tout cela une humeur essentiellement pacifique, quelque chose de généreux, de fier, de loyal; c'était l'état d'âme de gens à l'aise, voulant défendre leur droit et respectant le droit d'autrui. Facilement cela pouvait dégénérer en un esprit tracassier, processif, intéressé. La ruse, en effet, était assez estimée dans ce vieux monde. La prudence était la première des vertus; on ne se faisait pas grand scrupule du mensonge; mais la crainte d'une force supérieure, que certains crimes (le meurtre, l'adultère) irritaient, avait déjà de l'efficacité.

1. Conférer avec les monuments de la Gaule; ici, p. 329.

La religion impliquait une morale rudimentaire; des forces mystérieuses récompensaient le bien d'une façon molle et intermittente; mais, dans quelques cas au moins, elles punissaient le mal.

C'est par cette manière d'entendre la religion que nos graves pasteurs étaient supérieurs à tous les peuples de leur temps; c'est par là qu'ils occupent une place de premier ordre dans l'histoire de l'humanité[1].

Hérode.

Hérode était un superbe Arabe, intelligent, habile, brave, fort de corps, dur à la fatigue, très adonné aux femmes. Méhémet-Ali, de notre temps, donne parfaitement sa mesure et sa limite. Capable de tout, même de bassesses, quand il s'agissait d'atteindre l'objet de son ambition, il avait un véritable sentiment du grand; mais il était en dissonance complète avec le pays qu'il avait voulu gouverner. Il rêvait un avenir profane, et l'avenir d'Israël était purement religieux. Aucun mobile supérieur ne paraît l'avoir dominé. Dur, cruel, passionné, inflexible, tel qu'il faut être pour réussir dans un mauvais milieu, il ne considérait en tout que son intérêt personnel. Il voyait le monde comme il est, et, nature grossière, il l'aimait. La religion, la philosophie, le patriotisme, la vertu n'avaient pas de sens pour lui. C'était, en somme, une fort belle bête, un lion à qui on ne tient compte que de sa large encolure et de son épaisse crinière, sans lui demander le sens moral.

1. Voyez sur les premières migrations de Sémites, Maspero, t. II (*La mêlée des Peuples*, 1897) de son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, édit. in-4°.

TAINE

1828-1893

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE[1]

1863

L'œuvre du peuple anglais.

LONDRES : LE COMMERCE

Il n'y a pas de plus grand spectacle que son œuvre; dans aucun siècle et chez aucune nation de la terre, on n'a, je crois, ainsi manié et utilisé la matière. Entrez à Londres par le fleuve, et vous verrez une accumulation de travail et d'œuvres qui n'a pas d'égale sur la planète. Paris, en comparaison, n'est qu'une élégante ville de plaisir; la Seine, avec ses quais, un joli jouet commode. Ici tout est énorme; j'avais vu Marseille, Bordeaux, Amsterdam, je n'avais pas l'idée d'un pareil amas. De Greenwich à Londres, les deux rives sont un quai continu : toujours des marchandises qu'on empile, des sacs qu'on hisse, des navires qu'on amarre; toujours de nouveaux magasins pour le cuivre, la bière, les agrès, le goudron, les matières chimiques. Les entrepôts, les chantiers, les bassins de calfat et de construction se multiplient et

1. Hachette, 5 vol. in-12. — Le t. IV se termine à la fin du XVIIIe siècle, par le *portrait du peuple anglais*. Le t. V, *complémentaire*, est consacré aux *contemporains*.

se serrent. Il y a sur la gauche la carcasse en fer d'une église qu'on achève pour la porter dans l'Inde.

Le fleuve a un mille de large, et n'est plus qu'une rue peuplée de vaisseaux, un tortueux chantier de travail. Les bâtiments à vapeur, à voiles, montent, descendent, stationnent, par paquets de deux, trois, dix, puis en longs amas, puis en haie serrée; il y en a cinq ou six mille à l'ancre. Sur la droite, les docks, comme autant de rues maritimes, arrivent en travers, dégorgeant ou emmagasinant les navires. Si vous montez sur une hauteur, vous voyez les bâtiments au loin par centaines et par milliers, posés comme en pleine terre; leurs mâts alignés, leurs cordages grêles font une toile d'araignée qui ceint tout l'horizon. Cependant sur le fleuve lui-même, du côté du couchant, on voit se lever une forêt inextricable de mâtures, de vergues et de câbles; ce sont les navires qui se déchargent, accrochés, mêlés parmi les cheminées des maisons, parmi les poulies des magasins, parmi les grues, les cabestans et tout l'attirail du labeur incessant et gigantesque. Une fumée brumeuse, pénétrée du soleil, les enveloppe de son voile roussâtre; c'est l'air lourd et charbonneux d'une grosse serre; depuis le sol et l'homme jusqu'à la lumière et l'air, tout est transformé par le travail.

Si vous entrez dans un de ces docks, l'impression sera plus accablante encore; chacun d'eux semble une ville; toujours des navires, et encore des navires, alignés, montrant leur tête, leurs flancs évasés, leur poitrine de cuivre, comme de monstrueux poissons sous leur cuirasse d'écailles. Quand on descend jusqu'au bas, on voit que cette cuirasse a cinquante pieds de haut; beaucoup d'entre eux portent trois mille, quatre mille tonneaux; les clippers longs de trois cents pieds vont partir pour l'Australie, pour Ceylan, pour l'Amérique.

Un pont se lève au moyen d'une machine, il pèse cent

tonnes, et il ne faut qu'un homme pour le mouvoir. Ici est le quartier du vin : il y a trente mille tonneaux de porto dans les celliers ; ici le quartier des peaux, ici celui des suifs, celui de la glace. Le réceptacle des épiceries s'allonge à perte de vue, colossal, sombre comme un tableau de Rembrandt, comblé de futailles énormes, peuplé d'une fourmilière d'hommes qui s'agite dans l'ombre vacillante. L'univers aboutit à ce centre, comme un cœur où afflue le sang et d'où jaillit le sang, l'argent, les marchandises, le négoce, arrivent ici des quatre coins de la planète et coulent d'ici vers tous les bouts du globe. Et cette circulation semble naturelle, tant elle est bien conduite. Les grues tournent sans bruit, les tonneaux ont l'air de se mouvoir d'eux-mêmes, un petit traîneau les roule à l'instant et sans effort ; les ballots descendent par leur propre poids sur les plans inclinés qui les conduisent à leur place. Les clerks, sans se presser, crient les numéros ; les hommes poussent ou tirent sans confusion, avec calme, épargnant leur peine, pendant que le maître flegmatique, en chapeau noir, commande gravement avec des gestes rares et sans prononcer un mot.

LE PAYS HOUILLER : L'INDUSTRIE

A présent, prenez un chemin de fer et allez à Glasgow, à Birmingham, à Liverpool, à Manchester, voir l'industrie. A mesure que vous avancez dans le pays houiller, l'air s'obscurcit de fumée ; les cheminées, hautes comme des obélisques, s'entassent par centaines et couvrent la plaine à perte de vue ; les files multipliées, entre-croisées de hauts bâtiments en briques rouges et monotones, passent devant les yeux, comme des rangées de ruches économiques et affairées. Les hauts fourneaux flamboient dans la brume ; j'en ai compté seize en un seul tas ; les débris de minerais s'amoncellent comme des montagnes ;

les locomotives courent, semblables à des fourmis noires, d'un mouvement automatique et violent; et tout d'un coup on se trouve engouffré dans la ville monstrueuse.

Telle usine a cinq mille ouvriers, telle manufacture contient trois cent mille broches. Les magasins de tissus sont des édifices babyloniens, larges et longs de cent vingt pas, à six étages. A Liverpool, il y a cinq mille navires rangés le long de la Mersey et qui s'étouffent; d'autres attendent pour entrer; les docks ont six milles d'étendue, et les entrepôts de coton qui les bordent allongent à perte de vue leur énorme rempart rougeâtre. Toutes les choses semblent ici bâties dans des proportions démesurées et comme par des bras de colosses.

Vous entrez dans une usine : ce ne sont que piliers de fer épais comme des troncs d'arbres, cylindres larges comme un homme, arbres de locomotives qui ressemblent à de grands chênes, machines à entailler qui font sauter des copeaux de fer, laminoirs qui plient la tôle comme une pâte, volants qui disparaissent dans l'essor de leur vitesse; huit ouvriers, commandés par une espèce de colosse paisible, poussaient et retiraient de la forge un arbre de fer rougi gros comme mon corps.

C'est la houille qui a fait pousser tout cela : l'Angleterre en produit deux fois autant que le reste de l'Europe. Ajoutez la brique, les grands schistes qui affleurent, et les estuaires des fleuves où la mer entre pour faire un port naturel. Liverpool, Manchester et une dizaine de villes de quarante à cent mille âmes germent comme une végétation sur le bassin du Lancashire; jetez les yeux sur la carte, et voyez les districts teintés de noir, Glasgow, Newcastle, Birmingham, le pays de Galles : tel ou tel comté n'est qu'un bloc de charbon. Les vieilles forêts antédiluviennes, en accumulant ici les aliments du feu, y ont emmagasiné la puissance qui remue la matière, et la

mer fournit le vrai chemin sur lequel la matière peut être transportée.

L'homme lui-même, esprit et corps, semble fait pour mettre à profit ces avantages. Ses muscles sont résistants et son esprit peut supporter l'ennui. Il est moins sujet à la lassitude et au dégoût qu'un autre. Il travaille aussi bien à la dixième heure qu'à la première. Nul ne manie mieux les machines ; il a leur régularité et leur précision ; deux ouvriers font dans une manufacture de coton l'ouvrage de trois et parfois de quatre ouvriers français.

Cherchez maintenant dans les statistiques combien de lieues d'étoffes ils fabriquent chaque année, combien de millions de tonnes ils exportent et importent, combien de milliards ils produisent et consomment ; ajoutez-y les empires industriels ou commerciaux qu'ils ont fondés ou qu'ils fondent en Amérique, en Chine, dans l'Inde, en Australie, et peut-être alors, en comptant les hommes et les valeurs, en calculant que leur capital est deux fois plus grand que celui de la France, que leur population a doublé depuis cinquante ans, que leurs colonies, partout où le climat est sain, deviennent de nouvelles Angleterres, vous atteindrez quelque idée bien sèche, bien imparfaite, d'une œuvre dont les yeux seuls peuvent mesurer la grandeur.

L'AGRICULTURE ; LE CONFORT

Il reste pourtant encore une des portions à explorer, la culture ; du wagon, on en voit assez déjà pour la comprendre. Une prairie avec une haie, puis une autre prairie avec une autre haie, et ainsi de suite ; parfois d'immenses carrés de raves ; tout cela aligné, nettoyé, lisse ; point de forêts, çà et là seulement un bouquet d'arbres : la campagne est un large potager, une fabrique d'herbe et de viande ; rien n'est laissé à la nature et au

hasard; tout est calculé, aménagé, tourné vers le produit et le profit.

Si vous regardez les campagnards, vous ne trouvez pas non plus de vrais paysans; rien de semblable à nos villageois, sortes de fellahs, parents de la terre, défiants et incultes, séparés des citadins par un abîme. L'homme de la campagne ici ressemble à un ouvrier; et en effet un champ est une manufacture avec un fermier pour contremaître. Propriétaires et fermiers, ils prodiguent les capitaux à la façon des grands entrepreneurs; ils ont drainé, assolé; ils ont fait un bétail, le plus riche en rendement qu'il y ait au monde; ils ont importé les machines à vapeur dans la culture et dans l'élevage, ils perfectionnent les étables perfectionnées. Les plus grands seigneurs y mettent leur gloire; quantité de gentlemen de campagne n'ont pas d'autre emploi; le prince Albert a, près de Windsor, une ferme modèle, et cette ferme rapporte de l'argent; il y a quelques années, les journaux annonçaient que la reine avait découvert un remède pour la maladie des dindonneaux. Sous cet effort universel, la production agricole a doublé en cinquante ans, l'hectare anglais a reçu huit ou dix fois plus d'engrais que l'hectare français; quoique de qualité inférieure, on lui a fait produire le double; trente personnes ont suffi à cette œuvre, quand il fallait en France quarante personnes pour obtenir la moitié de cette œuvre[1].

Vous entrez dans une ferme, même médiocre, de cent acres[2] par exemple; vous trouvez des gens décents, dignes, bien vêtus, qui s'expliquent clairement et sensément, un grand bâtiment sain, confortable, souvent un petit péristyle avec des fleurs grimpantes, un jardin bien tenu. des arbres d'ornement, les murs intérieurs blanchis tous

1. Léonce de Lavergne, *Economie rurale en Angleterre.*]
2. L'acre vaut, en Angleterre, 40 ares 1/2.

les ans à la chaux, les carreaux du sol lavés tous les huit jours, une propreté presque hollandaise; avec cela, un assez grand nombre de livres, des voyages, des traités d'agriculture, quelques volumes de religion ou d'histoire, au premier rang la grande Bible de famille. Même dans les plus pauvres chaumières, on trouve quelques objets de confortable et d'agrément : un large poêle de fonte luisant, un tapis, presque toujours un papier de tenture, un ou deux petits romans moraux, et toujours la Bible. Le cottage est propre; il y a là des habitudes d'ordre; les assiettes à dessins bleuâtres, régulièrement rangées, font un bon effet au-dessus du buffet brillant; les carreaux rouges ont été balayés, il n'y a pas de vitres cassées, ni salies; point de portes disjointes, de volets dépendus, de mares stagnantes, de fumiers épars, comme chez nos villageois; le petit jardin est purgé de toutes les mauvaises herbes; souvent des rosiers, des chèvrefeuilles encadrent la porte, et, le dimanche, on voit le père, la mère assis près d'une table bien essuyée, avec du thé et du beurre, jouir de leur *home*, et de l'ordre qu'ils y ont mis.

Chez nous le paysan, le dimanche, sort de sa cabane peur aller voir *sa terre*; ce qu'il souhaite, c'est la possession; ce que ceux-ci aiment, c'est le confortable. Point de pays où l'on soit plus exigeant à cet endroit. « Notre vice », me disait un d'eux, « c'est la passion exagérée de toutes les choses bonnes et commodes; nous avons trop de besoins, nous dépensons trop; nos paysans, sitôt qu'ils ont un peu d'argent, au lieu d'acquérir un bout de terre, achètent le meilleur sherry, les meilleurs habits. »

A mesure qu'on monte vers les hautes classes, ce goût devient plus fort. Dans les moyennes, l'homme s'excède de travail pour donner à sa femme des robes trop voyantes et pour mettre dans sa maison les cent mille brimborions du demi-luxe. Vers le sommet, les inven-

tions du bien-être sont si multipliées, qu'on en est gêné; il y a trop de journaux et de revues sur votre table de nuit, trop d'espèces de tapis, de cuvettes, d'allumettes, de serviettes dans votre cabinet de toilette : leur raffinement est infini : vous songerez, en fourrant vos pieds dans les pantoufles, qu'il a fallu vingt générations d'inventeurs pour porter la semelle et la doublure jusqu'à ce degré de perfection. On ne saurait imaginer des clubs mieux munis du nécessaire et du superflu, des maisons si bien approvisionnées et si bien menées, l'agrément et l'abondance si savamment entendus, un service si sûr, si respectueux, si rapide. Les domestiques, dans le dernier recensement, faisaient « la classe la plus nombreuse parmi les sujets de Sa Majesté » ; ils en ont cinq là où nous en avons deux.

Quand, à Hyde-Park, on voit leurs jeunes filles riches, leurs gentlemen à cheval et en équipage, lorsqu'on réfléchit sur leurs maisons de campagne, sur leurs habits, leurs parcs et leurs écuries, on se dit que véritablement ce peuple est fait selon le cœur des économistes, j'entends qu'il est le plus grand producteur et le plus grand consommateur de la terre, que nul n'est plus propre à exprimer et aussi à absorber le suc des choses; qu'il a développé ses besoins en même temps que ses ressources, et vous pensez involontairement à ces insectes qui, après leur métamorphose, se trouvent tout d'un coup munis de dents, d'antennes, de pattes infatigables, d'instruments admirables et terribles, propres à fouir, à scier, à bâtir, à tout faire, mais pourvus en même temps d'une faim incessante et de quatre estomacs.

LA VIE DE L'ARISTOCRATIE ANGLAISE

Comment se gouverne la fourmilière? A mesure que le wagon avance, vous apercevez, parmi les fermes et les cultures, le long mur d'un parc, la façade d'un châ-

teau, plus souvent quelque vaste maison ornée, sorte d'hôtel campagnard, de médiocre architecture, avec des prétentions gothiques ou italiennes, mais entouré de belles pelouses, de grands arbres soigneusement conservés; là vivent les bourgeois riches : je me trompe, le mot est faux, c'est *gentlemen* qu'il faut dire; *bourgeois* est un mot français et désigne ces enrichis oisifs qui s'occupent à se reposer et ne prennent point part à la vie publique; ici, c'est tout le contraire; les cent ou cent vingt mille familles qui dépensent par an mille livres sterling et davantage gouvernent effectivement le pays.

Et ce n'est point là un gouvernement importé, implanté artificiellement et du dehors; c'est un gouvernement spontané et naturel. Sitôt que des hommes veulent agir ensemble, il leur faut des chefs; toute association volontaire ou involontaire en a un; quelle qu'elle soit, État, armée, navire ou commune, elle ne peut se passer d'un guide qui trouve la voie, y entre, appelle les autres, gourmande les retardataires. Nous avons beau nous dire indépendants; dès que nous marchons en corps, nous avons besoin d'un chef de file; nous jetons les yeux à droite et à gauche, attendant qu'il se montre. La grande affaire est de le demêler, d'avoir le meilleur, de ne pas suivre un autre à sa place; c'est un grand bonheur qu'il y en ait un, et qu'on le reconnaisse.

Ceux-ci, sans élection populaire ni désignation d'en haut, le trouvent tout fait et tout reconnu dans le propriétaire important, ancien habitant du pays, puissant par ses amis, ses protégés, ses fermiers, intéressé plus que personne par ses grands biens aux affaires de la commune, expert en des intérêts que sa famille manie depuis trois générations, plus capable, par son éducation, de donner le bon conseil, et, par ses influences, de mener à bien l'entreprise commune.

En effet, c est ainsi que les choses se passent; tous les jours, des centaines de gens riches quittent Londres pour passer un jour à la campagne; c'est qu'ils ont convocation pour les affaires de leur commune ou de leur église; ils sont *justices*, *overseers*[1], présidents de toutes sortes de Sociétés, et gratuitement. Tel a bâti un pont à ses frais, tel autre une chapelle, une maison d'école; plusieurs établissent des bibliothèques qui prêtent des livres, avec des chambres chauffées ou éclairées, où les villageois trouvent le soir des journaux, des jeux, du thé à bon marché, bref des divertissements honnêtes qui les détournent du cabaret et du gin. Beaucoup d'entre eux font des *lectures*; leurs sœurs ou leurs filles tiennent des écoles de dimanche; en somme, ils donnent à leurs frais aux ignorants et aux pauvres la justice, l'administration, la civilisation. J'en ai vu un, riche de trente millions, qui le dimanche, dans son école, enseignait à chanter aux petites filles; lord Palmerston offre son parc pour les *archery meetings*[2]; le duc de Marlborough ouvre le sien journellement au public, « en priant (le mot y est) les visiteurs de ne pas gâter les gazons ».

Un ferme et fier sentiment du devoir, un véritable esprit public, une grande idée de ce qu'un gentleman se doit à lui-même, leur donne la supériorité morale qui autorise le commandement; probablement, depuis les anciennes cités grecques, on n'a point vu d'éducation ni de condition où la noblesse native de l'homme ait reçu un développement plus sain et plus complet. Bref, ils sont magistrats et patrons de naissance, chefs des grandes entreprises où il faut hasarder des capitaux, promoteurs de toutes les largesses, de toutes les améliorations,

1. Juges, administrateurs (par ex. de la taxe des pauvres).
2. Société pour le tir à l'arc.

de toutes les réformes, et, avec les honneurs du commandement, ils en prennent les charges[1].

Car remarquez qu'à l'inverse des autres aristocraties, ils sont instruits, libéraux, et marchent à la tête, non à la queue, dans la civilisation publique. Ce ne sont point des délicats de salon, comme nos marquis du XVIIIe siècle; un lord visite ses pêcheries, étudie le système des engrais liquides, parle pertinemment du fromage, et son fils est souvent meilleur rameur, marcheur et boxeur que ses fermiers. Ce ne sont point des mécontents, arriérés comme les nôtres, occupés à jouer au whist et à regretter le moyen âge. Ils ont voyagé par toute l'Europe, et souvent plus loin; ils savent des langues et des littératures; leurs filles lisent couramment Schiller, Manzoni et Lamartine. Par les revues, les journaux, les innombrables volumes de géographie, de statistique et de voyages, ils ont le monde sur le bout du doigt. Ils soutiennent et président les Sociétés scientifiques; si les libres chercheurs d'Oxford, au milieu du rigorisme officiel, ont pu expliquer la Bible, c'est parce qu'on les savait soutenus par les laïques éclairés et du premier rang.

Il n'y a pas de danger non plus que cette élite tourne à la coterie; elle se renouvelle; un grand médecin, un profond légiste, un général illustre reçoivent la noblesse et fondent des familles. Quand un industriel ou un marchand a gagné quelques millions, sa première pensée est d'acquérir une terre; au bout de deux ou trois générations, sa famille a pris racine et participe au gouvernement du pays : de cette façon les meilleurs plants de la grande forêt populaire viennent recruter la pépinière aristocratique.

1. Ce passage est important, car Tiane dans son *Ancien Régime* montrera précisément que ce qui faisait la faiblesse morale et l'impopularité de la noblesse en 1789, c'est qu'elle avait les privilèges et c rang sans exercer les charges et l'*office* qui les lui avaient valus,

Notez enfin que l'institution n'est pas isolée. Partout il y a des chefs reconnus, respectés, qu'on suit avec confiance et déférence, qui se sentent responsables et portent le poids en même temps que les avantages de leur dignité. Il y en a dans le mariage, où l'homme règne incontesté, suivi par sa femme jusqu'au bout du monde, fidèlement attendu le soir, libre dans ses affaires qu'il ne communique pas. Il y en a dans la famille, où le père peut déshériter ses enfants et garde avec eux, jusque dans les plus minces circonstances de la vie domestique, un degré d'autorité et de dignité que nous ne connaissons pas : tel fils malade, absent depuis longtemps, n'ose pas venir voir son père à la campagne sans lui demander d'abord permission ; une servante, à qui je remettais ma carte, refusait de la porter : « Oh ! je n'oserais pas maintenant. Monsieur dîne. » Le respect est à tous les étages, dans les ateliers comme aux champs, dans l'armée comme dans la famille. Partout il y a des inférieurs et des supérieurs, qui se sentent tels : le mécanisme du pouvoir établi se dérangerait, qu'on le verrait bientôt se reformer de lui-même ; par-dessous la constitution légale s'étend la constitution sociale, et l'action humaine entre forcément dans un moule solide qui est tout prêt.

C'est parce que ce réseau aristocratique est fort que l'action de l'homme peut être libre ; car, le gouvernement local et naturel étant enraciné partout, comme un lierre, par cent petites attaches toujours renaissantes, les mouvements brusques, si violents qu'ils soient, ne sont pas capables de l'arracher tout entier ; les gens ont beau parler, crier, faire des *meetings*, des processions, des ligues, ils ne démoliront pas l'État ; ils n'ont point affaire à un compartiment de fonctionnaires plaqué extérieurement sur le pays, et qui, comme tout placage,

peut être remplacé par un autre; toujours les trente ou quarante gentlemen d'un district, riches, influents, accrédités, utiles comme ils sont, se trouveront les conducteurs du district.

« Comme on voit le diable dans les papiers périodiques », disait Montesquieu, « on croit que le peuple va se révolter demain[1]. » Point du tout, c'est leur façon de parler; seulement ils parlent haut, et d'un ton rude. Le lendemain du jour où j'arrivai à Londres, je vis marcher des hommes-affiches portant sur leur ventre et sur leur dos cet écriteau en grosses lettres : « Usurpation énorme, attentat des Lords dans le vote du budget contre les droits du peuple. » Il est vrai que l'affiche ajoutait : « Compatriotes, une pétition! » Les choses se bornent là; on raisonne en termes francs, et le raisonnement, s'il est bon, se propage. Une autre fois, à Hyde-Park, des orateurs en plein vent déclamaient contre les lords, qui sont des *coquins* (*rogues*). L'auditoire applaudissait ou sifflait, à volonté. « En somme », me disait un Anglais, « c'est de cette façon-là que nous faisons nos affaires. Chez nous, quand un homme a une idée, il l'écrit; une douzaine de personnes la jugent bonne; et là-dessus tous mettent en commun de l'argent pour la publier; cela fait une petite association, qui grandit, imprime des traités à bon marché, fait des *lectures*, puis des pétitions, rallie l'opinion, et enfin apporte un projet au Parlement; le Parlement refuse, ou remet l'affaire; cependant le projet prend du poids; la majorité de la nation pousse, elle force les portes, et voilà une loi faite. »

Libre à chacun d'agir ainsi; les ouvriers peuvent se liguer contre leurs maîtres; en effet, leurs associations enveloppent toute l'Angleterre; à Preston, je crois, il y

1. Voyez tout ce que Montesquieu dit du peuple anglais : *Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 193 et suivantes.

eut une fois une grève qui dura plus de six mois. Ils feront parfois des émeutes, mais point de révoltes; ils savent déjà l'économie politique, et comprennent que violenter les capitaux, c'est supprimer le travail. Surtout ils sont flegmatiques; ici comme ailleurs le tempérament est toujours la grande force. La colère, le sang ne leur monte pas aux yeux d'abord comme chez les nations méridionales; un long intervalle sépare toujours l'idée de l'action, et les raisonnements sages, le calcul répété viennent remplir cet intervalle. Entrez dans un *meeting*, considérez ces gens de toute condition, ces dames qui viennent pour la trentième fois entendre la même dissertation, ornée de chiffres, sur l'éducation, sur le coton, sur les salaires. Ils n'ont pas l'air de s'ennuyer; ils savent heurter argument contre argument, patienter, réclamer gravement, recommencer leur réclamation; ce sont les mêmes gens qui attendent le train au bord de la voie ferrée, sans se faire écraser, et qui jouent au cricket deux heures durant sans élever la voix ni se disputer une minute. Deux cochers qui s'accrochent se dégagent sans tempêter ni s'injurier. Ainsi dure leur association politique; ils peuvent être libres parce qu'ils ont des conducteurs naturels et des nerfs patients.

Après tout, l'État est une machine comme les autres; tâchez d'avoir de bons rouages et prenez garde de les casser; ceux-ci ont le double avantage d'en posséder de très bons et de les manier avec sang-froid[1].

1. Monod, *introduction* à la traduction de Green, *Histoire du peuple anglais*, t. I, 1888, p. XXVII : « Aucun peuple n'a jamais porté aussi haut que le peuple anglais le sentiment de la dignité humaine. Il a pu mériter des haines, il a toujours commandé l'estime. Il a donné au monde des exemples admirables, non seulement de travail, de persévérance, d'initiative individuelle, mais aussi d'amour de la liberté, de résistance à l'oppression, de fidélité inébranlable au devoir. La ruine de l'Angleterre ne serait pas seulement une défaite pour la liberté dans le monde, le monde y perdrait quelque chose de sa noblesse. »

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE[1]

1875-1892

La classe moyenne en 1789.

1° ANCIEN ESPRIT DU TIERS. — LES AFFAIRES PUBLIQUES NE REGARDENT QUE LE ROI. — LIMITES DE L'OPPOSITION JANSÉNISTE ET PARLEMENTAIRE.

Pendant longtemps, la philosophie nouvelle, enfermée dans un cercle choisi, n'avait été qu'un luxe de bonne

1. Hachette et Cie ; 6 vol. in-8. — Le premier volume, *l'Ancien Régime*, a paru en 1875. Les t. II, III, IV, *la Révolution*, sont de 1877, 1881, 1884 ; dans ces trois volumes, Taine a voulu montrer comment « les insurrections populaires et les lois de l'Assemblée Constituante finissent par détruire en France tout gouvernement » (I, *l'Anarchie spontanée*, *l'Assemblée Constituante et son œuvre*, *la Constitution appliquée*) ; puis, comment « un parti se forme autour d'une doctrine extrême, s'empare du pouvoir et l'exerce conformément à sa doctrine » (II, *la Conquête jacobine* ; III, *le Gouvernement révolutionnaire*). Les t. V et VI forment *le Régime moderne* ; le premier, paru en 1890, est consacré à *Napoléon Bonaparte et son système* ; dans le deuxième, publié en 1894, après la mort de Taine, l'historien voulait étudier *le milieu moderne*, *l'Eglise*, *l'école*, *la famille*, « les facilités et les difficultés qu'une société constituée comme la nôtre trouve à vivre dans ce nouveau milieu » ; la dernière partie, *la famille*, et la conclusion, n'ont pu être écrites par Taine. Voici enfin quelques phrases caractéristiques de ses préfaces, résumant ses intentions et sa méthode :

« Ancien Régime, Révolution, Régime nouveau, je vais tâcher de décrire ces trois états avec exactitude. J'ose déclarer ici que je n'ai point d'autre but : on permettra à un historien d'agir en naturaliste ; j'étais devant mon sujet comme devant la métamorphose d'un insecte. Dégagée de tout parti pris, la curiosité devient scientifique et se porte tout entière vers les forces intimes qui conduisent l'étonnante opération. Ces forces sont la situation, les passions, les idées, les volontés de chaque groupe, et nous pouvons les démêler, presque les mesurer. Elles sont sous nos yeux ; nous n'en sommes pas réduits aux conjectures, aux divinations douteuses, aux indications vagues »..... « A mon sens, le passé a sa figure propre, et le portrait que voici ne res-

compagnie. Négociants, fabricants et boutiquiers, avocats, procureurs et médecins, comédiens, professeurs ou curés, fonctionnaires, employés et commis, toute la classe moyenne était à sa besogne. L'horizon de chacun était restreint; c'était celui de la profession ou du métier qu'on exerçait, de la corporation dans laquelle on était compris, de la ville où l'on était né et tout au plus de la province où l'on habitait. La disette des idées et la modestie du cœur confinaient le bourgeois dans son enclos héréditaire. Ses yeux ne se hasardaient guère au delà, dans le territoire interdit et dangereux des choses d'État; à peine s'il y coulait un regard furtif et rare; les affaires publiques étaient « les affaires du roi ».

Point de fronde alors, sauf dans le barreau, satellite obligé du Parlement et entraîné dans son orbite. En 1718, après un lit de justice, les avocats de Paris s'étaient mis en grève, le régent s'écriait avec colère et surprise : « Quoi! ces drôles-là s'en mêlent aussi! » Encore faut-il remarquer que, le plus souvent, beaucoup d'entre eux se tenaient cois. « Mon père et moi », écrit plus tard l'avocat Barbier, « nous ne nous sommes pas mêlés dans ces tapages, parmi ces esprits caustiques et turbulents. » — Et il ajoute cette profession de foi significative : « Je crois qu'il faut faire son emploi avec honneur, *sans se mêler d'affaires d'État sur lesquelles on n'a ni pouvoir ni mission.* »

Dans toute la première moitié du XVIIIe siècle, je ne vois dans le Tiers État que ce seul foyer d'opposition, le Parlement, et, autour de lui, pour attiser le feu, le vieil esprit gallican ou janséniste. « La bonne ville de Paris »,

semble qu'à l'ancienne France. Je l'ai tracé sans me préoccuper de nos débats présents; j'ai écrit comme si j'avais eu pour sujet les révolutions de Florence ou d'Athènes. Ceci est de l'histoire, rien de plus, et, s'il faut tout dire, j'estimais trop mon métier d'historien pour en faire un autre, à côté. »

écrit Barbier en 1733, « est janséniste de la tête aux pieds, » non seulement les magistrats, les avocats, les professeurs, toute l'élite de la bourgeoisie, « mais encore tout le gros de Paris, hommes, femmes, petits enfants, qui tiennent pour cette doctrine, sans savoir la matière, sans rien entendre aux distinctions et interprétations, par haine contre Rome et les jésuites. Les femmes, femmelettes et jusqu'aux femmes de chambre, s'y feraient hacher.... Ce parti s'est grossi des honnêtes gens du royaume qui détestent les persécutions et l'injustice. » — Aussi, quand toutes les chambres de magistrature, jointes aux avocats, donnent leur démission et défilent hors du palais, « au milieu d'un monde infini, le public dit : *Voilà de vrais Romains, les pères de la patrie*; on bat les mains au passage des deux conseillers Pucelle et Menguy et on leur jette des couronnes. » — Incessamment rallumée, la querelle du Parlement et de la Cour sera l'une des flammèches qui provoqueront la grande explosion finale, et les brandons jansénistes qui couvent sous la cendre trouveront leur emploi en 1791 lorsqu'on attaquera l'édifice ecclésiastique.

Mais, dans cet antique foyer, il ne peut y avoir que des cendres chaudes, des tisons enfouis, parfois des pétillements et des feux de paille; par lui-même et à lui seul, il n'est point incendiaire. Sa structure emprisonne sa flamme et ses aliments limitent sa chaleur. Le janséniste est trop fidèle chrétien pour ne pas respecter les puissances instituées d'en haut. Le parlementaire, conservateur par état, aurait horreur de renverser l'ordre établi. Tous les deux combattent pour la tradition et contre la nouveauté; c'est pourquoi, après avoir défendu le passé contre le pouvoir arbitraire, ils le défendront contre la violence révolutionnaire et tomberont, l'un dans l'impuissance et l'autre dans l'oubli.

2° CHANGEMENT DANS LA CONDITION DU BOURGEOIS. — IL S'ENRICHIT. — IL PRÊTE A L'ÉTAT. — DANGER DE SA CRÉANCE. — IL S'INTÉRESSE AUX AFFAIRES PUBLIQUES.

Aussi bien, l'embrasement est tardif dans la classe moyenne, et, pour qu'il s'y propage, il faut qu'au préalable, par une transformation graduelle, les matériaux réfractaires soient devenus combustibles.

Un grand changement s'opère au XVIIIe siècle dans la condition du Tiers État. Le bourgeois a travaillé, fabriqué, commercé, gagné, épargné, et, tous les jours, il s'enrichit davantage. On peut dater de Law ce grand essor des entreprises, du négoce, de la spéculation et des fortunes; arrêté par la guerre, il reprend plus vif et plus fort à chaque intervalle de paix, après le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, après le traité de Paris en 1763, et surtout à partir du règne de Louis XVI[1]. L'exportation française qui en 1720 était de 06 millions, en 1735 de 124, en 1748 de 192, est de 257 millions en 1755, de 309 en 1776, de 354 en 1788. En 1786, Saint-Domingue seul envoie à la métropole pour 131 millions de ses produits et en reçoit pour 44 millions de marchandises. Sur ces échanges, on voit, à Nantes, à Bordeaux, se fonder des maisons colossales. « Je tiens Bordeaux », écrit Arthur Young, « pour plus riche et plus commerçante qu'aucune ville d'Angleterre, excepté Londres.... Dans ces derniers temps, les progrès du commerce maritime ont été plus rapides en France qu'en Angleterre même. » Selon un administrateur du temps, si les taxes de consommation rapportent

1. Tocqueville a le premier montré (*Ancien Régime*, p. 248) « que le règne de Louis XVI a été l'époque la plus prospère de l'ancienne monarchie, et comment cette prospérité même hâta la Révolution ». « A aucune des époques qui ont suivi la Révolution, la prospérité publique ne s'est développée plus rapidement que pendant les vingt années qui la précédèrent. »

tous les jours davantage, c'est que depuis 1774 les divers genres d'industrie se développent tous les jours davantage. Et ce progrès est régulier, soutenu. « On peut compter », dit Necker en 1781, « que le produit de tous les droits de consommation augmente de deux millions par an. »

Dans ce grand effort d'invention, de labeur et de génie, Paris, qui grossit sans cesse, est l'atelier central. Bien plus encore qu'aujourd'hui, il a le monopole de tout ce qui est œuvre d'intelligence et de goût, livres, tableaux, estampes, statues, bijoux, parures, toilettes, voitures, ameublements, articles de curiosité et de mode, agréments et décors de la vie élégante et mondaine; c'est lui qui fournit l'Europe. En 1774, son commerce de librairie était évalué à 45 millions, et celui de Londres au quart seulement. Sur les bénéfices s'élèvent beaucoup de grandes fortunes, encore plus de fortunes moyennes, et les capitaux ainsi formés cherchent un emploi[1].

Justement, voici que les plus nobles mains du royaume s'étendent pour les recevoir, nobles, princes du sang, états provinciaux, assemblées du clergé, au premier rang le roi qui, étant le plus besogneux de tous, emprunte à 10 pour 100 et est toujours en quête de nouveaux prêteurs. Déjà, sous Fleury, la dette s'est accrue de 18 millions de rente, et, pendant la guerre de Sept Ans, de 34 autres millions de rente. Sous Louis XVI, M. Necker emprunte en capital 530 millions, M. Joly de Fleury 500 millions, M. de Calonne 800 millions, en tout 1 630 millions en dix ans. L'intérêt de la dette, qui n'était que de 45 millions en 1755, s'élève à 106 millions en 1776, et monte à 206 millions en 1789. Que de créan-

1. Même développement chez Tocqueville (p. 107). Je crois cependant que l'influence matérielle et intellectuelle de Paris sur la province a plutôt décru depuis 1730. A certains égards le XVIIIe siècle a été, à la différence du XVIIe, une période de décentralisation industrielle et morale. Et c'est par là que s'explique en partie la Révolution.

ciers indiqués par ce peu de chiffres! Et remarquez que, le Tiers État étant le seul corps qui gagne et épargne, presque tous ces créanciers sont du Tiers État.

Ajoutez-en des milliers d'autres : en premier lieu, les financiers qui font au gouvernement des avances de fonds, avances indispensables, puisque, de temps immémorial, il mange son blé en herbe, et que toujours l'année courante ronge d'avance le produit des années suivantes : il y a 80 millions d'anticipations en 1759, et 170 en 1783. En second lieu, tant de fournisseurs, grands et petits, qui, sur tous les points du territoire, sont en compte avec l'État pour leurs travaux et fournitures, véritable armée qui s'accroît tous les jours, depuis que le gouvernement, entraîné par la centralisation, se charge seul de toutes les entreprises, et que, sollicité par l'opinion, il multiplie les entreprises utiles au public : sous Louis XV, l'État fait six mille lieues de route, et, sous Louis XVI, en 1788, afin de parer à la famine, il achète pour 40 millions de grains[1].

Par cet accroissement de son action et par cet emprunt de capitaux, il devient le débiteur universel; dès lors les affaires publiques ne sont plus seulement les affaires du roi[2]. Ses créanciers s'inquiètent de ses dépenses; car c'est

1. Cf. p. 434. « Le gouvernement avait achevé de devenir le plus grand consommateur des produits de l'industrie et le plus grand entrepreneur de travaux qu'il y eût dans le royaume. » Tocqueville, p. 261.

2. Taine suit de très près Tocqueville dans tout ce développement : « Le gouvernement, depuis vingt ans qu'il était devenu plus actif et qu'il se livrait à toutes sortes d'entreprises auxquelles il n'avait pas songé jusque-là..., le nombre de ceux qui avaient avec lui des relations d'argent, qui étaient intéressés dans ses emprunts, vivaient de ses salaires et spéculaient dans ses marchés, s'était prodigieusement accru. Jamais la fortune de l'État et la fortune particulière n'avaient été autant entremêlées. La mauvaise gestion des finances, qui n'avait été longtemps qu'un mal public, devint alors, pour une multitude de familles, une calamité privée. » Les deux historiens disent exactement la même chose. Tocqueville, en choisissant les expressions les plus générales, les plus abstraites, en évitant de multiplier les chif-

leur argent qu'il gaspille; s'il gère mal, ils seront ruinés. Ils voudraient bien connaître son budget, vérifier ses livres; un prêteur a toujours le droit de surveiller son gage. Voilà donc le bourgeois qui relève la tête et qui commence à considérer de près la grande machine dont le jeu, dérobé à tous les regards vulgaires, était jusqu'ici un secret d'État. Il devient politique et, du même coup, il devient mécontent.

Car, on ne peut le nier, ces affaires où il est si fort intéressé sont mal conduites. Un fils de famille qui mènerait les siennes de la même façon mériterait d'être interdit. Toujours, dans l'administration de l'État, la dépense a dépassé la recette. D'après les aveux officiels, le déficit annuel était de 70 millions en 1770, de 80 en 1783 : quand on a tenté de le réduire, ç'a été par des banqueroutes, l'une de 2 milliards à la fin de Louis XIV, l'autre presque égale au temps de Law, une autre du tiers et de moitié sur toutes les rentes au temps de Terray, sans compter les suppressions de détail, les réductions, les retards indéfinis de payement, et tous les procédés violents ou frauduleux qu'un débiteur puissant emploie impunément contre un créancier faible. « On compte cinquante-six violations de la foi publique depuis Henri IV jusqu'au ministère de M. de Loménie inclusivement[1], » et l'on aperçoit à l'horizon une dernière banqueroute plus effroyable que toutes les autres. Plusieurs, Bezenval, Linguet, la conseillent hautement comme une amputation nécessaire et salutaire. Non seulement il y a des précédents, et, en cela, le gouvernement ne fera

fres, les détails, les faits précis, en ne prenant pour ainsi dire que la trame de la synthèse et du raisonnement; Taine, au contraire, en cherchant l'expression concrète et l'être visible (*le bourgeois*, *le gage*, *le livre*), en créant par la comparaison la chose palpable quand les faits ne la fournissent pas (*la machine*), et en accumulant entre deux tableaux ou deux métaphores les chiffres ou les citations caractéristiques.

1. Chamfort, p. 105.]

que suivre son propre exemple; mais telle est sa règle quotidienne, puisqu'il ne vit qu'au jour le jour, à force d'expédients et de délais, creusant un trou pour en boucher un autre, et ne se sauvant de la faillite que par la patience forcée qu'il impose à ses créanciers.

Avec lui, dit un contemporain, ils n'étaient jamais sûrs de rien, et il fallait toujours attendre. « Plaçaient-ils leurs capitaux dans ses emprunts, ils ne pouvaient jamais compter sur une époque fixe pour le payement des intérêts. Construisaient-ils ses vaisseaux, réparaient-ils ses routes, vêtaient-ils ses soldats, ils restaient sans garanties de leurs avances, sans échéances pour le remboursement, réduits à calculer les chances d'un contrat avec les ministres comme celles d'un prêt fait à la grosse aventure. » On ne paye que si l'on peut et quand on peut, même les gens de la maison, les fournisseurs de la table, les serviteurs de la personne. En 1753, les domestiques de Louis XV n'avaient rien reçu depuis trois années. On a vu que ses palefreniers allaient mendier pendant la nuit dans les rues de Versailles, que ses pourvoyeurs « se cachaient », que, sous Louis XVI, en 1778, il était dû 792 620 francs au marchand de vin et 3 467 980 francs au fournisseur de poisson et de viande. En 1788, la détresse est telle, que le ministre de Loménie prend et dépense les fonds d'une souscription faite par des particuliers pour les hospices; au moment où il se retire, le Trésor est vide, sauf 400 000 francs dont il met la moitié dans sa poche. Quelle administration!

Devant ce débiteur qui manifestement devient insolvable, tous les gens qui, de près ou de loin, sont engagés dans ses affaires, se consultent avec alarme, et ils sont innombrables, banquiers, négociants, fabricants, employés, prêteurs de toute espèce et de tout degré, au

premier rang les rentiers qui ont mis chez lui tout leur avoir en viager et qui seront à l'aumône s'il ne leur paye pas chaque année les 44 millions qu'il leur doit, les industriels et marchands qui lui ont confié leur honneur commercial et auraient horreur de faillir par contre-coup; derrière ceux-ci, leurs créanciers, leurs commis, leurs ouvriers, leurs proches, bref, la plus grande partie de la classe laborieuse et paisible qui, jusqu'ici, obéissait sans murmure et ne songeait point à contrôler le régime établi. Désormais elle va le contrôler avec attention, avec défiance, avec colère; et malheur à ceux qu'elle prendra en faute; car elle sait qu'ils la ruinent en ruinant l'État.

3° LE BOURGEOIS MONTE DANS L'ÉCHELLE SOCIALE. — LE NOBLE SE RAPPROCHE DE LUI. — IL SE RAPPROCHE DU NOBLE. — IL SE CULTIVE. — IL EST DU MONDE. — IL SE SENT L'ÉGAL DU NOBLE. — IL EST GÊNÉ PAR LES PRIVILÈGES.

En même temps elle a monté dans l'échelle sociale, et, par son élite, elle rejoint les plus haut placés. Jadis, entre Dorante et M. Jourdain, entre don Juan et M. Dimanche, entre M. de Sotenville lui-même et George Dandin, l'intervalle était immense; habits, logis, mœurs, caractère, point d'honneur, idées, langage, tout différait. Maintenant la distance est presque insensible. D'une part, les nobles se sont rapprochés du Tiers État; d'autre part le Tiers État s'est rapproché des nobles, et l'égalité de fait a précédé l'égalité de droit.

Aux approches de 1789, on aurait peine à les distinguer dans la rue. A la ville, les gentilshommes ne portent plus l'épée; ils ont quitté les broderies, les galons, et se promènent en frac uni, ou courent dans un cabriolet qu'ils conduisent eux-mêmes. « La simplicité des coutumes anglaises » et les usages du Tiers leur ont paru plus commodes pour la vie privée. Leur éclat les gênait,

ils étaient las d'être toujours en représentation. Désormais ils acceptent la familiarité pour avoir le sans-gêne, et sont contents « de se mêler sans faste et sans entraves à tous leurs concitoyens ».

Certes l'indice est grave, et les vieilles âmes féodales avaient raison de gronder. Le marquis de Mirabeau, apprenant que son fils veut être son propre avocat, ne se console qu'en voyant d'autres, et de plus grands, faire pis encore. « Quoique ayant de la peine à avaler l'idée que le petit-fils de notre grand-père, tel que nous l'avons vu passer sur le Cours[1], toute la foule, petits et grands, ôtant de loin le chapeau, va maintenant figurer à la barre de l'avant-cour, disputant la pratique aux aboyeurs de chicane, je me suis dit ensuite que Louis XIV serait un peu plus étonné, s'il voyait la femme de son arrière-successeur, en habit de paysanne et en tablier, sans suite, sans pages ni personne, courant le palais et les terrasses, demander au premier polisson en frac de lui donner la main, que celui-ci lui prête seulement jusqu'au bas de l'escalier[2]. »

En effet, le nivellement des façons et des dehors ne fait que manifester le nivellement des esprits et des âmes. Si l'ancien décor se défait, c'est que les sentiments qu'il annonçait se défont. Il annonçait le sérieux, la dignité, l'habitude de se contraindre et d'être en public, l'autorité, le commandement. C'était la parade fastueuse et rigide d'un état-major social. A présent, la parade tombe parce que l'état-major s'est dissous. Si les nobles s'habillent en bourgeois, c'est qu'ils sont eux-mêmes devenus des bourgeois, je veux dire des oisifs qui, retirés des affaires, causent et s'amusent.

Sans doute ils s'amusent en gens de goût et causent

1. La principale promenade d'Aix.
2. Marie-Antoinette à Versailles.

en gens de bonne compagnie. Mais la difficulté ne sera pas grande de les égaler en cela. Depuis que le Tiers s'est enrichi, beaucoup de roturiers sont devenus gens du monde. Les successeurs de Samuel Bernard[1] ne sont plus des Turcaret, mais des Paris-Duverney, des Saint-James, des Laborde, affinés, cultivés de cœur et d'esprit, ayant du tact, de la littérature, de la philosophie, de la bienfaisance, donnant des fêtes, sachant recevoir. A une nuance près, on trouve chez eux la même société que chez un grand seigneur, les mêmes idées, le même ton[2]. Leurs fils, MM. de Villemer, de Francueil, d'Épinay, jettent l'argent par les fenêtres aussi élégamment que les jeunes ducs avec lesquels ils soupent. Avec de l'argent et de l'esprit, un parvenu se dégourdit vite, et son fils, sinon lui, sera initié : quelques années d'exercices à l'académie[3], un maître de danse, une des quatre mille charges qui confèrent la noblesse lui donneront les dehors qui lui manquent. Or, en ce temps-là, dès qu'on sait observer les bienséances, saluer et causer, on a son brevet d'entrée partout. Un Anglais remarque que l'un des premiers mots que l'on emploie pour louer un homme est de dire « qu'il se présente parfaitement bien ». La maréchale de Luxembourg, si fière, choisit toujours Laharpe pour cavalier; en effet, « il donne si bien le bras ! »

Non seulement le plébéien entre au salon s'il a de l'usage, mais il y trône s'il a du talent. La première place dans la conversation et même dans la considération publique est pour Voltaire, fils d'un notaire, pour Diderot, fils d'un coutelier, pour Rousseau, fils d'un horloger, pour d'Alembert, enfant trouvé recueilli par un

1. Le grand banquier du temps de Louis XIV, l'homme alors le plus riche de France, et souvent le créancier du roi (1651-1739).
2. Voyez en particulier, sur la vie de ces financiers, Delahante, *Une famille de finance au XVIIIe siècle*, 1881.
3. A l'école d'équitation, « l'académie à monter à cheval ».

vitrier; et quand, après la mort des grands hommes, il n'y a plus que des écrivains de second ordre, les premières duchesses sont encore contentes d'avoir à leur table Chamfort, autre enfant trouvé, Beaumarchais, autre fils d'horloger, Laharpe, nourri et élevé par charité, Marmontel, fils d'un tailleur de village, quantité d'autres moins notables, bref tous les parvenus de l'esprit.

Pour s'achever, la noblesse leur emprunte leur plume et aspire à leurs succès. « On est revenu », disait le prince de Hénin, « de ces préjugés gothiques et absurdes sur la culture des lettres. Quant à moi, j'écrirais demain une comédie si j'en avais le talent, et, si l'on me mettait un peu en colère, je la jouerais. » Et, de fait, « le vicomte de Ségur, fils du ministre de la guerre, joue le rôle d'amant dans *Nina* sur le théâtre de Mlle Guimard, avec tous les acteurs de la comédie italienne ». Un personnage de Mme de Genlis, revenant à Paris après cinq ans d'absence, dit « qu'il a laissé les hommes uniquement occupés de jeu, de chasse, de leurs petites maisons, et qu'il les retrouve tous auteurs ». Ils colportent de salon en salon leurs tragédies, comédies, romans, églogues, dissertations et considérations de toute espèce. Ils tâchent de faire représenter leurs pièces, ils subissent le jugement préalable des comédiens, ils sollicitent un mot d'éloge au *Mercure*, ils lisent des fables aux séances de l'Académie. Ils s'engagent dans les tracasseries, dans les glorioles, dans les petitesses de la vie littéraire, bien pis, de la vie théâtrale, puisque, sur cent théâtres de société, ils sont acteurs et jouent avec les vrais acteurs. Ajoutez à cela, si vous voulez, leurs autres petits talents d'amateurs : peindre à la gouache, faire des chansons, jouer de la flûte.

Après ce mélange des classes et ce déplacement des

rôles, quelle supériorité reste à la noblesse? Par quel mérite spécial, par quelle capacité reconnue se fera-t-elle respecter du Tiers? Hors une fleur de suprême bon ton et quelques raffinements dans le savoir-vivre, en quoi diffère-t-elle de lui? Quelle éducation supérieure, quelle habitude des affaires, quelle expérience du gouvernement, quelle instruction politique, quel ascendant local, quelle autorité morale peut-elle alléguer pour autoriser ses prétentions à la première place?

En fait de pratique, c'est déjà le Tiers qui fait la besogne et fournit les hommes spéciaux, intendants premiers commis des ministères, administrateurs laïques et ecclésiastiques, travailleurs effectifs de toute espèce et de tout degré. Rappelez-vous ce marquis, ancien capitaine aux gardes françaises, homme de cœur et loyal, avouant aux élections de 1789 que « les connaissances essentielles à un député se rencontreront plus généralement dans le Tiers État dont l'esprit est exercé aux affaires ».

Quant à la théorie, le roturier en sait autant que les nobles, et il croit en savoir davantage; car, ayant lu les mêmes livres et pénétré des mêmes principes, il ne s'arrête pas comme eux à mi-chemin sur la pente des conséquences, mais plonge en avant, tête baissée, jusqu'au fond de la doctrine, persuadé que sa logique est de la clairvoyance et qu'il a d'autant plus de lumières qu'il a moins de préjugés.

Considérez les jeunes gens qui ont vingt ans aux environs de 1780, nés dans une maison laborieuse, accoutumés à l'effort, capables de travailler douze heures par jour, un Barnave, un Carnot, un Rœderer, un Merlin de Thionville, un Robespierre, race énergique qui sent sa force, qui juge ses rivaux, qui sait leur faiblesse, qui compare son application et son instruction à leur légè-

reté et à leur insuffisance, et qui, au moment où gronde en elle l'ambition de la jeunesse, se voit d'avance exclue de toutes les hautes places, reléguée à perpétuité dans les emplois subalternes, primée en toute carrière par des supérieurs en qui elle reconnaît à peine des égaux. Aux examens d'artillerie, où Chérin, généalogiste, refuse les roturiers, et où l'abbé Bossu, mathématicien, refuse les ignorants, on découvre que la capacité manque aux élèves nobles, et la noblesse aux élèves capables; gentilhomme et instruit, ces deux qualités semblent s'exclure; sur cent élèves, quatre ou cinq réunissent les deux conditions. Or, à présent que la société est mêlée, de pareilles épreuves sont fréquentes et faciles. Avocat, médecin, littérateur, l'homme du Tiers avec lequel un duc s'entretient familièrement, qui voyage en diligence côte à côte avec un comte colonel de hussards, peut apprécier son interlocuteur ou son voisin, compter ses idées, vérifier son mérite, l'estimer à sa valeur; et je suis sûr qu'il ne le surfera pas.

Depuis que la noblesse, ayant perdu la capacité spéciale, et que le Tiers, ayant acquis la capacité générale, se trouvent de niveau par l'éducation et par les aptitudes, l'inégalité qui les sépare est devenue blessante en devenant inutile. Instituée par la coutume, elle n'est plus consacrée par la conscience, et le Tiers s'irrite à bon droit contre des privilèges que rien ne justifie, ni la capacité du noble, ni l'incapacité du bourgeois[1].

---

1. Pour bien saisir la marche *déductive* et la logique quasi géométrique du raisonnement de Taine, il suffit de lire les titres (donnés par lui) des paragraphes qui suivent ce morceau : « Entrée de la *philosophie* dans les esprits ainsi préparés. A ce moment celle de Rousseau est en vogue. Concordance de cette philosophie et des besoins nouveaux. Elle est adoptée par le Tiers. Effet qu'elle produit sur lui. Formation des passions révolutionnaires. Instincts du nivellement. *Besoin de domination.* Le Tiers décrète qu'il est la nation. Chimère,

Danton [1].

Il n'y a rien du fou chez Danton [2]; au contraire, non seulement il a l'esprit le plus sain, mais il possède l'aptitude politique, et à un degré éminent, à un degré tel, que, de ce côté, nul de ses collaborateurs ou de ses adversaires n'approche de lui, et que, parmi les hommes de la Révolution, Mirabeau seul l'a égalé ou surpassé.

C'est un génie original, spontané, et non, comme la plupart de ses contemporains, un théoricien raisonneur et scribe, c'est-à-dire un fanatique pédant, une créature factice et fabriquée par les livres, un cheval de meule qui marche avec les œillères et tourne sans issue dans un cercle fermé. Son libre jugement n'est point entravé par les préjugés abstraits : il n'apporte point un contrat social, comme Rousseau, ni un art social, comme Sieyès, des

ignorance, exaltation. » Remarquez ce dernier titre, qui marque l'esprit, presque de dénigrement, avec lequel Taine fait le portrait de la bourgeoisie, et, d'une manière générale, tous ses portraits.

Sorel (*l'Europe et la Révolution*, I, p. 220) donne du tempérament du Tiers en 1789 une idée qui me paraît infiniment juste : « Ces démocrates n'entendent pas la liberté à la manière du sujet anglais qui consent à limiter ses propres droits afin de limiter ceux d'autrui; ils l'entendent à la manière du roi de France qui ne reconnaissait d'autre droit que le sien propre et n'admettait point qu'il existât une autorité supérieure à la sienne [cf. Quinet, p. 462] Liberté est à leurs yeux synonyme de souveraineté. C'est ce qu'on nommait la liberté romaine, et cette conception, rajeunie par Rousseau et toute l'école de Genève, s'adaptait merveilleusement aux formules classiques. Elle était dans les mœurs et dans les traditions des Français. Chez plusieurs, cette fierté romaine s'alliait à la force du caractère et à la plus vaillante constance de l'âme; ils luttèrent pour leurs principes. succombèrent avec une foi stoïque ou se retirèrent dignement après la défaite de leur parti. Chez les autres, les plus nombreux. c'était surtout une fierté d'État, jalouse et soupçonneuse envers les compétiteurs, implacable à l'égard des vaincus, arrogante avec les étrangers, mais parfaitement souple devant la force et très capable de se concilier avec la soumission à un maître quel qu'il fût, une foule, une faction, un dictateur, un chef d'armée, qu'on le nommât le peuple ou le comité, Robespierre ou Bonaparte. »

1. Voir, sur Danton, les livres du docteur Robinet (de 1865 à 1887).
2. Allusion à Marat, dont Taine vient de faire le portrait.

principes ou des combinaisons de cabinet; il s'en est écarté par instinct, peut-être aussi par mépris : il n'en avait pas besoin, il n'aurait su qu'en faire. Les systèmes sont des béquilles à l'usage des impotents, et il est valide; les formules sont des lunettes à l'usage des myopes, et il a de bons yeux. « Il avait lu, peu médité, » dit un témoin lettré et philosophe; « il ne savait presque rien, et il n'avait l'orgueil de rien deviner; mais il *regardait et voyait*. Sa capacité naturelle, qui était très grande et qui n'était remplie de rien, se fermait naturellement aux notions vagues, compliquées et fausses, et s'ouvrait naturellement à toutes les notions d'expérience dont la vérité était manifeste.... » Partant, « son coup d'œil sur les hommes et les choses, subit, net, impartial et vrai, avait la prudence solide et pratique ».

Se représenter exactement les volontés divergentes ou concordantes, superficielles ou profondes, actuelles ou possibles des différents partis et de vingt-six millions d'âmes, évaluer juste la grandeur des résistances probables et la grandeur des puissances disponibles, apercevoir et saisir le moment décisif qui est unique, combiner les moyens d'exécution, trouver les hommes d'action, mesurer l'effet produit, prévoir les contre-coups prochains et lointains, ne pas se repentir et ne pas s'entêter, accepter les crimes à proportion de leur efficacité politique, louvoyer devant les obstacles trop forts, s'arrêter ou biaiser, même au mépris des maximes qu'on étale, ne considérer les choses et les hommes qu'à la façon d'un mécanicien, constructeur d'engins et calculateur de forces, voilà les facultés dont il a fait preuve au 10 août, au 2 septembre, pendant la dictature effective qu'il s'est arrogée entre le 10 août et le 21 septembre, puis dans la Convention, dans le premier Comité de Salut Public, au 31 mai et au 2 juin : on l'a vu à l'œuvre. Jusqu'au

bout, en dépit de ses partisans, il a tâché de diminuer ou du moins de ne pas accroître les résistances que le gouvernement devait surmonter. Presque jusqu'au bout, en dépit de ses adversaires, il a tâché d'accroître ou au moins de ne pas détruire les puissances que le gouvernement pouvait employer. A travers les vociférations des clubs qui exigeaient l'extermination des Prussiens, la capture du roi de Prusse, le renversement de tous les trônes et le meurtre de Louis XVI, il a négocié la retraite presque pacifique de Brunswick, il a travaillé à séparer la Prusse de la coalition, il a voulu changer la guerre de propagande en une guerre d'intérêt, il a fait décréter par la Convention que « la France ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances », il a obtenu l'alliance de la Suède, il a posé d'avance les bases du traité de Bâle, il a songé à sauver le roi. A travers les défiances et les attaques des Girondins qui veulent le déshonorer et le perdre, il s'obstine à leur tendre la main, il ne leur déclare la guerre que parce qu'ils lui refusent la paix, et il s'efforce de les préserver quand ils sont à terre.

Au milieu de tant de bavards et d'écrivailleurs dont la logique est verbale ou dont la fureur est aveugle, qui sont des serinettes à phrases ou des mécaniques à meurtres, son intelligence, toujours large et souple, va droit aux faits, non pour les défigurer et les tordre, mais pour s'y soumettre, s'y adapter et les comprendre. Avec un esprit de cette qualité, on va loin, n'importe dans quelle voie : reste à choisir la voie. Mandrin aussi, sous l'ancien régime, fut, dans un genre voisin, un homme supérieur; seulement, pour voie, il avait choisi le grand chemin[1].

1. A côté de l'observation juste, du fait exact (et tout ce qui précède est fort beau), voici la comparaison fausse, doublement fausse, parce qu'elle ne ressort pas des textes et des faits allégués, parce qu'elle nous transporte dans un milieu entièrement opposé à celui où nous

Entre le démagogue et le brigand, la ressemblance est intime : tous les deux sont des chefs de bande, et chacun d'eux a besoin d'une occasion pour former sa bande ; pour former la sienne, Danton avait besoin de la Révolution.

« Sans naissance, sans protection », sans fortune, trouvant les places prises et « le barreau de Paris inabordable », reçu avocat après « des efforts », il a longtemps vagué et attendu sur le pavé ou dans les cafés, comme aujourd'hui ses pareils dans les brasseries. Au café de l'École, le patron, bonhomme « en petite perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras », circulait autour des tables avec un sourire, et sa fille siégeait au fond comme demoiselle de comptoir. Danton a causé avec elle, et l'a demandée en mariage ; pour l'obtenir, il a dû se ranger, acheter une charge d'avocat au Conseil du Roi, trouver dans sa petite ville natale des répondants et des bailleurs de fonds. Une fois marié, logé dans le triste passage du Commerce, « chargé de dettes plus que de causes », confiné dans une profession sédentaire où l'assiduité, la correction, le ton modéré, le style décent et la tenue irréprochable étaient de rigueur, confiné dans un ménage étroit qui, sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier,

sommes jusqu'ici. Les faits n'autorisaient pas l'auteur à conclure contre Danton, bien loin de là : mais la passion l'anime et la comparaison lui servira, par une brusquerie imprévue, de raison.

Voici le portrait fait par Sorel (*Révolution*, t. III, 1891, p. 9 et s.). Vous saisirez, en même temps que l'influence de Taine, plus de modération et plus de justesse : « La patrie n'est pas pour lui la cité cosmopolite d'une utopie, c'est la France dont ses pieds foulent le sol et dont il respire l'air. Il parle comme il sent, méprisant les rhéteurs autant que les sophistes. Point de phrases. Rien de préparé : l'expression rapide, en images saillantes, tour à tour triviale, terrible, superbe, toujours efficace. Il considère la Révolution comme une guerre. Mais il lui manque l'harmonie des facultés, la tension de l'esprit, l'impulsion sourde et continue de la volonté, cette persistance de vues et de moyens que donne l'ambition personnelle et concentrée. Dans le péril, il a toutes les audaces ; dans le courant de la vie, il a toutes les paresses. »

n'aurait pu joindre les deux bouts, ses goûts larges, ses besoins alternatifs de fougue et d'indolence, ses appétits de jouissance et de domination, ses rudes et violents instincts d'expansion, d'initiative et d'action se sont révoltés : il est impropre à la routine paisible de nos carrières civiles; ce qui lui convient, ce n'est pas la discipline régulière d'une vieille société qui dure, mais la brutalité tumultueuse d'une société qui se défait ou d'une société qui se fait. Par tempérament et par caractère, il est un *Barbare*[1], et un barbare né pour commander à ses pareils, comme tel leude du VIe siècle ou tel baron du Xe.

Un colosse à tête de « Tartare » couturée de petite vérole, d'une laideur tragique et terrible, un masque convulsé de « bouledogue » grondant, de petits yeux enfoncés sous les énormes plis d'un front menaçant qui remue, une voix tonnante, des gestes de combattant, une surabondance et un bouillonnement de sang, de colère et d'énergie, les débordements d'une force qui semble illimitée comme celles de la nature, une déclamation effrénée, pareille aux mugissements d'un taureau, et dont les éclats portent à travers les fenêtres fermées jusqu'à cinquante pas dans la rue, des images démesurées, une emphase sincère, des tressaillements et des cris d'indignation, de vengeance, de patriotisme, capables de réveiller les instincts féroces dans l'âme la plus pacifique et les instincts généreux dans l'âme la plus abrutie, des jurons et des gros mots, un cynisme, non pas monotone et voulu comme celui d'Hébert, mais jaillissant, spontané et de source vive, des crudités énormes et dignes de Rabelais,

1. Expression fondamentale de ce portrait. Marat est le *fou*, Danton le *Barbare*, Robespierre le *cuistre*. C'est là leur *qualité maîtresse*. Je n'aime pas mieux ces comparaisons que celles qu'on faisait de leur temps : Marat, disait-on, était le *vautour*, Danton le *dogue*, Robespierre le *loup-cervier*. Avec toutes ces *catégories*, nous perdons de vue la méthode scitenifique de l'histoire.

un fond de sensualité joviale et de bonhomie gouailleuse, des façons cordiales et familières, un ton de franchise et de camaraderie, bref le dedans et les dehors les plus propres à capter la confiance et les sympathies d'une plèbe gauloise et parisienne, tout concourt à composer « sa popularité infuse et pratique » et à faire de lui « un grand seigneur de la sans-culotterie[1] ».

Avec de telles dispositions pour jouer un rôle, on est bien tenté de le jouer, sitôt que le théâtre s'ouvre, quel que soit le théâtre, interlope et fangeux, quels que soient les acteurs, polissons, chenapans et filles perdues, quel que soit le rôle, ignoble, meurtrier et finalement mortel pour celui qui le prendra.

Pour résister à la tentation, il faudrait les répugnances que la culture fine ou profonde développe dans les sens et dans l'âme; et, chez Danton, ces répugnances manquent. Ni au physique, ni au moral, il n'a de dégoûts : il peut embrasser Marat, fraterniser avec des ivrognes, féliciter des septembriseurs, répondre en style de cocher aux injures des femmes de la rue, vivre de pair à compagnon avec des drôles, des voleurs et des repris de justice, avec Carra, Westermann, Huguenin et Rossignol, avec les scélérats avérés qu'il expédie dans les départements après le 2 septembre. — « Eh! f... croyez-vous donc qu'on enverra des demoiselles? » — Il faut des boueux pour travailler dans les boues; on ne doit pas se boucher le nez, quand ils viennent réclamer leur salaire; on est tenu de les bien payer, de leur dire un mot d'encouragement, de leur laisser les coudées franches. Danton consent à faire la part du feu et s'ac-

1. Mots de Fabre d'Eglantine et de Garat.] — Le portrait est merveilleusement enlevé, mais je ne retrouve ni Mandrin, ni le Barbare. Sorel, p. 12 : « A défaut de la vertu qui s'impose aux hommes et du caractère qui les soumet, il n'a ni l'hypocrisie qui les frappe, ni le fanatisme qui les aveugle. »

commode aux vices; il n'a pas de scrupules, il laisse gratter et prendre.

Lui-même il a pris, autant pour donner que pour garder, autant pour soutenir son rôle que pour en jouir, quitte à dépenser contre la cour l'argent de la cour, probablement avec un rire intérieur et narquois, avec ce rire qu'on devine chez le paysan en blouse lorsqu'il vient de duper son propriétaire en redingote, avec ce rire que les vieux historiens décrivent chez le Franc lorsqu'il empochait l'or romain pour mieux faire la guerre à Rome. Sur le sauvageon plébéien, la greffe n'a pas pris; dans notre jardin moderne, il est le même que dans la vieille forêt; sa sève intacte a gardé l'âpreté primitive, et ne produit point les bons fruits de notre civilisation, le sens moral, l'honneur et la conscience. Danton n'a ni le respect de lui-même, ni le respect d'autrui; les délimitations précises et délicates qui circonscrivent la personne humaine lui semblent une convention de légistes et une bienséance de salon : comme un Clovis, il marche dessus, et, comme un Clovis, avec des facultés égales, avec des expédients pareils, avec une bande pire, il se lance à travers la société chancelante pour la démolir et la reconstruire à son profit.

Dès l'origine, il a compris le caractère propre et le procédé normal de la Révolution, c'est-à-dire l'emploi de la brutalité populaire : en 1788, il figurait déjà dans les émeutes. Dès l'origine, il a compris l'objet final et l'effet définitif de la Révolution, c'est-à-dire la dictature de la minorité violente : au lendemain du 14 juillet 1789, il a fondé dans son quartier une petite république indépendante, agressive et dominatrice, centre de la faction, asile des enfants perdus, rendez-vous des énergumènes, pandémonium de tous les cerveaux incendiés et de tous les coquins disponibles, visionnaires et gens à poigne,

harangueurs de gazette ou de carrefour, meurtriers de cabinet ou de place publique, Camille Desmoulins, Fréron, Hébert, Chaumette, Clootz, Théroigne, Marat, et, dans cet État plus que jacobin, modèle anticipé de celui qu'il établira plus tard, il règne, comme il régnera plus tard, président perpétuel du district, chef du bataillon, orateur du club, machinateur des coups de main. Là, l'usurpation est de règle : on ne reconnaît aucune autorité légale; on brave le roi, les ministres, les juges, l'Assemblée, la municipalité, le maire, le commandant de la garde nationale. De par la nature et les principes, on s'est mis au-dessus des lois : le district prend Marat sous sa protection, place deux sentinelles à sa porte pour le garantir des poursuites, et résiste en armes à la force armée chargée d'exécuter le mandat d'arrêt. Bien mieux, au nom de Paris, « première sentinelle de la nation », on prétend gouverner la France : Danton vient déclarer à l'Assemblée nationale que les citoyens de Paris sont les représentants naturels des quatre-vingt-trois départements, et la somme, sur leur injonction, de rétracter un décret rendu.

Toute la pensée jacobine est là; avec son coup d'œil supérieur, Danton l'a pénétrée jusqu'au fond, et l'a proclamée en termes propres; à présent, pour l'appliquer grandement, il n'a plus qu'à passer du petit théâtre au grand, des Cordeliers à la Commune, au ministère, au Comité de Salut Public, et, sur tous ces théâtres, il joue le même rôle avec le même objet et les mêmes effets. Un despotisme institué par la conquête et maintenu par la crainte, le despotisme de la plèbe jacobine et parisienne, voilà son but et ses moyens; c'est lui qui, adaptant les moyens au but et le but aux moyens, conduit les grandes journées et provoque les mesures décisives de la Révolution, le 10 août, le 2 septembre, le 31 mai, le

2 juin[1], le décret qui lève dans chaque grande ville une armée de sans-culottes salariés « pour tenir les aristocrates sur leurs piques », le décret qui, dans chaque commune où les grains sont chers, taxe les riches pour mettre le prix du pain à la portée des pauvres, le décret qui alloue aux ouvriers quarante sous par séance pour assister aux assemblées de section, l'institution du Tribunal Révolutionnaire, la proposition « d'ériger le Comité de Salut Public en gouvernement provisoire », la proclamation de la Terreur, l'application du zèle jacobin à des œuvres effectives, l'emploi des sept mille délégués des assemblées primaires renvoyés chez eux pour y devenir les agents du recrutement et de l'armement universels, les paroles enflammées qui lancent toute la jeunesse sur la frontière, les motions sensées qui limitent la levée en masse à la réquisition des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans, et qui mettent fin aux scandaleuses carmagnoles chantées et dansées par la populace dans la salle même de la Convention.

Pour édifier la machine, il a déblayé le terrain, fondu le métal, forgé les grandes pièces, limé les boursouflures, dessiné le moteur central, ajusté les rouages secondaires, imprimé le premier élan et le branle final, fabriqué la cuirasse qui protège l'œuvre contre l'étranger et contre les chocs du dehors. La machine est de lui : pourquoi, après

1. La plèbe jacobine de Paris a en réalité gouverné la France depuis le 2 juin jusqu'au 9 thermidor, et c'est là une des thèses que Taine développe avec le plus d'ardeur et de vérité dans le t. III de la *Révolution*. Remarquons qu'elle est en germe chez Tocqueville, *l'Ancien Régime*, p. 112 : « Des causes nombreuses attiraient les ouvriers vers Paris, et les agglomèraient peu à peu dans certains quartiers qu'ils finissaient par occuper presque seuls. » Par exemple dans les faubourgs du Temple et Saint-Antoine : Louis XVI fit en particulier beaucoup en faveur de ce dernier faubourg « et travailla de son mieux à accumuler là une immense population ouvrière. *Ainsi, Paris était devenu le maître de la France, et déjà s'assemblait l'armée qui devait se rendre maîtresse de Paris* ».

qu'il l'a construite, ne se charge-t-il pas de la manœuvrer?

C'est que, s'il était capable de la construire, il n'est pas propre à la manœuvrer. Aux jours de crise, il peut bien donner un coup d'épaule, emporter les volontés d'une assemblée ou d'une foule, mener de haut et pendant quelques semaines un comité d'exécution. Mais le travail régulier, assidu, lui répugne; il n'est pas fait pour les écritures, pour les paperasses et la routine d'une besogne administrative. Homme de police et de bureau, comme Robespierre et Billaud, lecteur minutieux de rapports quotidiens, annotateur de listes mortuaires, professeur d'abstractions décoratives, menteur à froid, inquisiteur appliqué et convaincu, il ne le sera jamais; surtout il ne sera jamais bourreau méthodique.

D'une part, il n'a point sur les yeux le voile gris de la théorie : il voit les hommes, non pas à travers le contrat social, comme une somme d'unités arithmétiques, mais tels qu'ils sont en effet, vivants, souffrants et saignants, surtout ceux qu'il connaît, chacun avec sa physionomie et son geste. A ce spectacle, les entrailles s'émeuvent quand on a des entrailles, et il en a; il a même du cœur, une large et vive sensibilité, la sensibilité de l'homme de chair et de sang en qui subsistent tous les instincts primitifs, les bons à côté des mauvais, que la culture n'a point desséché ni racorni, qui a pu faire et laisser faire les massacres de septembre, mais qui ne se résigne pas à pratiquer de ses mains, tous les jours, à l'aveugle, le meurtre systématique et illimité. Déjà en septembre, « couvrant sa pitié sous ses rugissements », il a dérobé ou arraché aux égorgeurs plusieurs vies illustres. Quand la hache approche des Girondins, il en est « malade de douleur » et de désespoir. « Je ne pourrai pas les sauver », s'écriait-il, « et de grosses larmes tombaient le long de son visage. »

D'autre part, il n'a pas sur les yeux le bandeau épais de l'incapacité et de l'imprévoyance. Il a démêlé le vice intérieur du système, le suicide inévitable et prochain de la Révolution. « Les Girondins nous ont forcés de nous jeter dans le sans-culottisme qui les a dévorés, qui nous dévorera tous, et qui se dévorera lui-même. » — « Laissez faire Robespierre et Saint-Just; bientôt il ne restera plus en France qu'une Thébaïde avec une vingtaine de Trappistes politiques. » — A la fin, il voit plus clair encore : « A pareil jour, j'ai fait instituer le Tribunal Révolutionnaire : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. — Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats. — Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes ».

Mais il a prétendu les gouverner, il a construit le nouvel engin de gouvernement, et, sourde à ses cris, sa machine opère conformément à la structure et à l'impulsion qu'il lui a données. Elle est là debout devant lui, la sinistre machine, avec son énorme roue qui pèse sur la France entière, avec son engrenage de fer dont les dents multipliées compriment chaque portion de chaque vie, avec son couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe; son jeu, qui s'accélère, exige chaque jour une plus large fourniture de vies humaines, et ses fournisseurs sont tenus d'être aussi insensibles, aussi stupides qu'elle. Danton ne le peut pas, ne le veut pas. — Il s'écarte, se distrait, jouit, oublie; il suppose que les coupe-tête en titre consentiront peut-être à l'oublier; certainement, ils ne s'attaqueront point à lui. « Ils n'oseraient.... » « On ne me touche pas, moi : je suis l'arche. » Au pis, il aime mieux « être guillotiné que guillotineur ». — Ayant dit ou pensé cela, il est mûr pour l'échafaud.

Le Comité de Salut Public au travail.

Quand un homme devient esclave, disait le vieil Homère, les dieux lui ôtent la moitié de son âme; la même chose arrive quand un homme devient tyran. — Dans le pavillon de Flore, à côté et au-dessus de la Convention tombée en servitude, les douze rois qu'elle s'est donnés siègent deux fois par jour, et lui commandent ainsi qu'à la France. Bien entendu, pour occuper cette place, ils ont donné des gages; il n'en est pas un qui ne soit révolutionnaire d'ancienne date, régicide impénitent, fanatique par essence et despote par principes; mais le vin fumeux de la toute-puissance ne les a pas tous enivrés au même degré.

Trois ou quatre, Robert Lindet, Jean Bon Saint-André, Prieur de la Côte-d'Or et Carnot, se cantonnent chacun dans un office utile et secondaire; cela suffit pour les préserver à demi. Hommes spéciaux et chargés d'un service nécessaire, ils veulent d'abord que ce service soit accompli; c'est pourquoi ils subordonnent le reste, même les exigences de la théorie et les cris des clubs. Avant tout, il s'agit, pour Lindet, de nourrir les départements qui n'ont pas de blé et les villes qui vont manquer de pain, pour Prieur, de fabriquer et convoyer des biscuits, de l'eau-de-vie, des habits, des souliers, de la poudre et des armes, pour Jean Bon, d'équiper des vaisseaux et de discipliner des équipages, pour Carnot, de dresser des plans de campagne et de diriger des mouvements d'armées : tant de sacs de grains à fournir pour la quinzaine suivante à telle ville et à ramasser dans tels districts, tant de rations à confectionner dans la semaine et à faire transporter dans le mois à tel endroit de la frontière, tant de pêcheurs à transformer en artilleurs ou en gabiers

et tant de vaisseaux à mettre à flot dans les trois mois, tant de cavalerie, infanterie, artillerie à faire marcher par tels chemins pour arriver tel jour à tel gué ou à tel col, voilà des combinaisons précises qui purgent l'esprit des phrases dogmatiques, qui rejettent sur l'arrière-plan le jargon révolutionnaire, qui maintiennent un homme dans le bon sens et dans la raison pratique; d'autant plus que trois d'entre eux, Jean Bon, ancien capitaine de navire marchand, Prieur et Carnot, officiers du génie, sont des gens du métier, et vont sur place pour mettre eux-mêmes la main à l'ouvrage. Jean Bon, toujours en mission sur les côtes, monte un vaisseau dans la flotte qui sort de Brest pour sauver le grand convoi d'Amérique; Carnot, à Wattignies, impose à Jourdan la manœuvre décisive, et, le fusil à la main, marche avec les colonnes d'assaut.

Naturellement, ils n'ont point de loisirs pour venir bavarder aux Jacobins ou intriguer dans la Convention : Carnot vit au Comité et dans ses bureaux, ne prend pas le temps d'aller manger avec sa femme, dîne d'unpetit pain et d'un carafon de limonade, et travaille seize, dix-huit heures par jour; Lindet, surchargé plus que personne, parce que la faim n'attend pas, lit de ses yeux tous les rapports et « y passe les jours et les nuits »; Jean Bon, en sabots et carmagnole de laine, avec un morceau de gros pain et un verre de mauvaise bière, écrit et dicte, jusqu'à ce que, les forces lui manquant, il se jette, pour dormir, sur un matelas étalé par terre.

Naturellement encore, quand on les dérange et qu'on leur casse en main leurs outils, ils ne sont pas contents; ils savent trop bien le prix d'un bon outil, et, pour le service tel qu'ils le comprennent, il faut des outils efficaces, des employés compétents et laborieux, assidus au bureau, non au club. Quand un subordonné est de

cette espèce, ils sont loyaux envers lui, ils le défendent, parfois au péril de leur propre vie, jusqu'à encourir l'inimitié de Robespierre. Cambon qui, dans son comité des finances, est, lui aussi, une sorte de souverain, garde à la trésorerie cinq ou six cents employés qui n'ont pu obtenir leur certificat de civisme et que les Jacobins dénoncent incessamment pour avoir leurs places. Carnot sauve et emploie des ingénieurs éminents, d'Arçon, de Montalembert, d'Obenheim, tous nobles, plusieurs anti-jacobins, sans compter nombre d'officiers accusés qu'il justifie, replace ou maintient.

Par ces actes de courage et d'humanité, ils se soulagent de leurs scrupules, du moins provisoirement et à peu près; d'ailleurs ils ne sont hommes d'État que par occasion et force majeure, plutôt conduits que conducteurs, terroristes de rencontre et de nécessité plutôt que d'instinct et de système. Si, de concert avec les dix autres, Prieur et Carnot commandent le vol et le meurtre en grand, s'ils signent, par vingtaines et par centaines, des ordres qui sont des assassinats, c'est parce qu'ils sont d'un corps. Quand tout le Comité délibère, ils sont tenus, pour les arrêtés importants, de se soumettre à l'avis prépondérant de la majorité, après avoir voté contre. Pour les arrêtés secondaires, quand il n'y a point eu de délibération commune et préalable, le seul membre responsable est le signataire en premier; la signature qu'ils apposent en second et sans lire n'est « qu'une formalité exigée par la loi », un simple visa, forcément machinal; avec « quatre ou cinq cents affaires à expédier par jour », impossible de faire autrement; lire tout, et voter sur tout serait « d'une impossibilité physique[1] ». Enfin, à tout

1. Charavay, *la Révolution française*, XIX, 1890, p. 494 : « On signait sans lire. Ainsi faisait Carnot et il obtenait de ses collègues la même réciprocité. J'en citerai pour preuve une anecdote plaisante. Un jour, ne voyant pas venir à l'heure du travail son secrétaire, il le fit deman-

prendre, est-ce que la volonté générale, du moins la volonté générale apparente, la seule sur laquelle un gouvernement puisse prononcer, n'est pas elle-même ultra-révolutionnaire[1]? » En d'autres termes, est-ce que, dans un État, cinq ou six coquins qui crient ne doivent pas être écoutés plutôt que cent honnêtes gens qui se taisent?

Avec ce sophisme, si grossier qu'il soit, mais de pure fabrique jacobine, Carnot finit par aveugler son honneur et sa conscience; intact du reste et bien plus que ses collègues, il subit aussi sa mutilation morale et mentale; sous la contrainte de son emploi et sous le prestige de sa doctrine, il a réussi à décapiter en lui les deux meilleures facultés humaines, la plus utile, qui est le sens commun, et la plus haute, qui est le sens moral.

Napoléon Bonaparte : les facultés maîtresses.

1° L'INTELLIGENCE

Tâchons de nous figurer un instant l'étendue et le contenu de cette intelligence; probablement il faudrait remonter jusqu'à César pour en découvrir une égale; mais, faute de documents, on n'a, de César, que des linéaments généraux, un contour sommaire; de Napoléon, outre la silhouette d'ensemble, nous avons le détail des traits. Lisons, jour par jour, puis chapitre par chapitre, sa correspondance, par exemple en 1806, après la bataille d'Austerlitz, ou, mieux encore, en 1809, depuis son retour d'Espagne jusqu'à la paix de Vienne; quelle que soit notre insuffisance technique, nous comprendrons

der et on lui répondit, à sa grande stupéfaction, que ce secrétaire avait été arrêté dans la nuit sur un mandat revêtu de sa propre signature, à lui Carnot. »

1. Phrase de Carnot.

que son esprit, par sa compréhension et sa plénitude, déborde au delà de toutes les proportions connues ou même croyables.

Il y a trois atlas principaux en lui, à demeure, chacun d'eux composé « d'une vingtaine de gros livrets », distincts et perpétuellement tenus à jour.

Le premier est militaire et forme un recueil énorme de cartes topographiques aussi minutieuses que celles d'un état-major, avec le plan circonstancié de toutes les places fortes, avec la désignation spécifique et la distribution locale de toutes les forces de terre et de mer, équipages, régiments, batteries, arsenaux, magasins, ressources actuelles et futures en hommes, chevaux, voitures, armes, munitions, vivres et vêtements.

Le second, qui est civil, ressemble à ces gros volumes où, chaque année, nous lisons aujourd'hui l'état du budget, et comprend, d'abord les innombrables articles de la recette et de la dépense ordinaire et extraordinaire, impôts à l'intérieur, contributions à l'étranger, produit des domaines en France et hors de France, service de la dette, des pensions, des travaux publics et du reste, ensuite toute la statistique administrative, la hiérarchie des fonctions et des fonctionnaires, sénateurs, députés, ministres, préfets, évêques, professeurs, juges et leurs sous-ordres, chacun dans sa résidence, avec son rang, ses attributions et ses appointements.

Le troisième est un gigantesque dictionnaire biographique et moral, où, comme en un casier de haute police, chaque individu notable, chaque groupe local, chaque classe professionnelle ou sociale, et même chaque peuple a sa fiche, avec l'indication abréviative de sa situation, de ses besoins, de ses antécédents, partant de son caractère prouvé, de ses dispositions éventuelles et de sa conduite probable.

Toute fiche, carte ou feuillet a son résumé; tous ces résumés partiels, méthodiquement classés, aboutissent à des totaux, et les totaux des trois atlas se combinent pour fournir à leur possesseur la mesure de sa force disponible.

Or, en 1809, si grossis que soient les trois atlas, ils sont imprimés en entier dans l'esprit de Napoléon; il en sait, non seulement le résumé total et les résumés partiels, mais aussi les derniers détails; il y lit couramment et à toute heure; il perçoit en bloc et par le menu les diverses nations qu'il gouverne directement ou par autrui, c'est-à-dire soixante millions d'hommes, les diverses contrées qu'il a conquises ou parcourues, c'est-à-dire soixante-dix mille lieues carrées, d'abord la France, accrue de la Belgique et du Piémont, ensuite l'Espagne d'où il revient et où il a mis son frère Joseph, l'Italie du sud où, après Joseph, il a mis Murat, l'Italie du centre où il occupe Rome, l'Italie du nord où Eugène est son délégué, la Dalmatie et l'Istrie qu'il a jointes à son empire, l'Autriche qu'il envahit pour la seconde fois, la Confédération du Rhin qu'il a faite et qu'il dirige, la Westphalie et la Hollande où ses frères ne sont que ses lieutenants, la Prusse qu'il a soumise, qu'il a mutilée, qu'il exploite et dont il détient encore les plus fortes places; ajoutez un dernier tableau intérieur, celui qui lui représente les mers du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée, toutes les escadres du continent au large et dans les ports, depuis Dantzig jusqu'à Flessingue et Bayonne, depuis Cadix jusqu'à Toulon et Gaëte, depuis Tarente jusqu'à Venise, Corfou et Constantinople.

Dans l'atlas psychologique et moral, outre une lacune primitive qu'il ne comblera jamais, parce qu'elle tient à son caractère, il y a quelques résumés faux, notamment à l'endroit du pape et des consciences catholiques;

pareillement, il cote trop bas l'énergie du sentiment national en Espagne et en Allemagne[1]; il cote trop haut, en France et dans les pays annexés et sujets, son prestige, le reliquat de confiance et de zèle sur lequel il peut compter. Mais ces erreurs sont l'œuvre de sa volonté plutôt que de son intelligence; par intervalles, il les reconnaît; s'il a des illusions, c'est qu'il se les forge; laissé à lui-même, son bon sens resterait infaillible: il n'y a que ses passions qui puissent troubler sa lucidité.

Quant aux deux autres atlas, surtout l'atlas topographique et militaire, ils sont aussi complets et aussi exacts que jamais; la réalité qu'ils figurent a eu beau s'enfler et se compliquer, toute monstreuse qu'elle soit à cette date, par leur ampleur et leur précision, ils lui correspondent encore, trait pour trait.

2° L'IMAGINATION

Mais cette multitude de notations n'est que la moindre partie de la population mentale qui pullule dans cette cervelle immense; car, sur l'idée qu'il a du réel, germent et fourmillent les conceptions qu'il se fait du possible; sans ces conceptions, nul moyen de manier et de transformer les choses, et l'on sait s'il les manie, s'il les transforme. Avant d'agir, il a choisi son plan, et, s'il a choisi ce plan, c'est entre plusieurs autres, après examen, comparaison et préférence; il a donc conçu tous les autres. Derrière chaque combinaison adoptée, on entrevoit la foule des

1. Il le « cote bas » à dessein peut-être. Au fond il le redoute comme un obstacle à la domination universelle, et je crois que Quinet a bien vu chez Napoléon l'homme ennemi et jaloux des nationalités (*Révolution*, t. III, p. 270) : « Il entrait dans son plan que la Prusse digérât une partie de la Pologne; l'Autriche, la Hongrie; la Russie, les provinces Danubiennes. L'échiquier était ainsi simplifié. Restaient, en Europe, deux ou trois unités. La soustraction pouvait être faite à un moment donné, et la monarchie universelle surgit naturellement comme le dernier résultat de cette réduction des forces vives et de cette élimination des nationalités. »

combinaisons rejetées; il y en a par dizaines derrière chaque décision prise, manœuvre effectuée, traité signé, décret promulgué, ordre expédié, et, je dirai même, derrière presque toute action ou parole improvisée; car il met du calcul dans tout ce qu'il fait, dans ses expansions apparentes et jusque dans ses explosions sincères; quand il s'y abandonne, c'est de parti pris, avec prévision de leur effet, afin d'intimider ou d'éblouir; il exploite tout d'autrui, et aussi de lui-même, sa passion, ses emportements, ses défauts, son besoin de parler, et il exploite tout pour l'avancement de l'édifice qu'il bâtit.

Certainement, parmi ses diverses facultés, si grandes qu'elles soient, celle-ci, *l'imagination constructive*, est la plus forte. Dès le commencement, on en sentait la chaleur intense et les bouillonnements, sous la froideur et la raideur de ses instructions techniques et positives : « Quand je fais un plan militaire », disait-il à Rœderer, « il n'y a pas d'homme plus pusillanime que moi. Je me grossis tous les dangers et tous les maux possibles dans les circonstances. Je suis dans une agitation tout à fait pénible. Cela ne m'empêche pas de paraître fort serein devant les personnes qui m'entourent; *je suis comme une fille qui accouche.* » Passionnément, avec des frémissements de créateur, il s'absorbe ainsi dans sa création future; par anticipation et de cœur, il habite déjà sa bâtissse imaginaire : « Général », lui disait un jour Mme de Clermont-Tonnerre, « vous construisez derrière un échafaudage que vous ferez tomber quand vous aurez fini. » — « Oui, madame, c'est bien cela », répond Bonaparte, « vous avez raison, *je ne vis jamais que dans deux ans....* » Sa réponse est partie avec « une vivacité incroyable », comme un sursaut; c'est le sursaut de l'âme touchée dans sa fibre vitale, au centre.

Aussi bien, de ce côté, la puissance, la rapidité, la

fécondité, le jeu et le jet de sa pensée semblent sans limites. Ce qu'il a fait est surprenant; mais il a entrepris bien davantage, et, quoi qu'il ait entrepris, il a rêvé bien au delà. Si vigoureuses que soient ses facultés pratiques, sa faculté poétique est plus forte; même, elle l'est trop pour un homme d'État : la grandeur s'y exagère jusqu'à l'énormité, et l'énormité y dégénère en folie. En Italie, après le 18 fructidor, il disait déjà à Bourrienne : « L'Europe est une taupinière; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient où vivent six cents millions d'hommes. » L'année suivante, devant Saint-Jean-d'Acre, la veille du dernier assaut, il ajoutait : « Si je réussis, je trouverai dans la ville les trésors du pacha et des armes pour trois cent mille hommes. Je soulève et j'arme toute la Syrie..., je marche sur Damas et Alep; je grossis mon armée, en avançant dans le pays, de tous les mécontents. J'annonce au peuple l'abolition de la servitude et du gouvernement tyrannique des pachas. J'arrive à Constantinople avec des masses armées; je renverse l'Empire Turc; je fonde dans l'Orient un nouvel et grand empire, qui fixera ma place dans la postérité, et peut-être je retournerai à Paris par Andrinople ou par Vienne, après avoir anéanti la maison d'Autriche. »

Devenu consul, puis empereur, il se reportera souvent vers cette époque heureuse où, « débarrassé des freins d'une civilisation gênante », il pouvait imaginer et construire à discrétion. « Je créais une religion; je me voyais sur le chemin de l'Asie, monté sur un éléphant, le turban sur ma tête, et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. »

Confiné en Europe, il songe, dès 1804, à y refaire l'empire de Charlemagne. « L'Empire Français deviendra la mère patrie des autres souverainetés.... Je veux que

chaque roi d'Europe soit forcé de bâtir à Paris un grand palais à son usage; lors du couronnement de l'empereur des Français, ces rois viendront l'habiter; ils orneront de leur présence et salueront de leurs hommages cette imposante cérémonie. » Le Pape y sera; il est venu à la première; il faudra bien qu'il revienne à Paris, qu'il s'y installe à poste fixe; où le Saint-Siège serait-il mieux que dans la nouvelle capitale de la chrétienté, sous la main de Napoléon, héritier de Charlemagne, et souverain temporel du souverain pontife? Par le temporel, l'Empereur tiendra le spirituel, et, par le Pape, les conscience. En novembre 1811, dans un accès de verve, il dit à de Pradt : « Dans cinq ans je serai le maître du monde; il ne reste que la Russie, mais je l'écraserai.... Paris ira jusqu'à Saint-Cloud.... »

Faire de Paris la capitale physique de l'Europe, cela est, de son propre aveu, « un de ses rêves perpétuels ». — « Parfois », dit-il, « je voulais qu'elle devînt une ville de deux, trois, quatre millions d'habitants, quelque chose de fabuleux, de colossal, d'inconnu jusqu'à nos jours, et dont les établissements publics eussent répondu à la population.... Archimède proposait de soulever le monde si on lui laissait poser son levier; pour moi, je l'eusse changé partout où l'on m'eût laissé poser mon énergie, ma persévérance et mes budgets. »

Du moins, il le croit; car, si haut et si mal appuyé que doive être le prochain étage de sa bâtisse, toujours il y superpose d'avance un nouvel étage plus élevé et plus chancelant. Quelques mois avant de se lancer, avec toute l'Europe à dos, dans la Russie, il disait à Narbonne : « Après tout, mon cher, cette longue route est la route de l'Inde. Alexandre était parti d'aussi loin que Moscou pour atteindre le Gange; je me le suis dit depuis Saint-Jean-d'Acre.... Aujourd'hui, c'est d'une extrémité de

l'Europe qu'il me faut reprendre l'Asie à revers, pour y atteindre l'Angleterre.... Supposez Moscou pris, la Russie abattue, le tsar réconcilié ou mort de quelque complot de palais, peut-être un autre trône nouveau et dépendant; et dites-moi si, pour une armée de Français et d'auxiliaires partis de Tiflis, il n'y a pas d'accès possible jusqu'au Gange, qu'il suffit de toucher d'une épée française pour faire tomber dans toute l'Inde cet échafaudage de grandeur mercantile. Ce serait l'expédition gigantesque, j'en conviens, mais exécutable du XIXe siècle. Par là, du même coup, la France aurait conquis l'indépendance de l'Occident et la liberté des mers. » En disant cela, ses yeux brillent d'un éclat étrange, et il continue, accumulant les motifs, pesant les difficultés, les moyens, les chances; il a été saisi par l'inspiration et il s'y livre.

Subitement, la faculté maîtresse s'est dégagée et déployée; l'artiste, enfermé dans la politique, est sorti de sa gaine; il crée dans l'idéal et l'impossible. On le reconnaît pour ce qu'il est, pour un frère posthume de Dante et de Michel-Ange; effectivement, par les contours arrêtés de sa vision, par l'intensité, la cohérence et la logique interne de son rêve, par la profondeur de sa méditation, par la grandeur surhumaine de ses conceptions, il est leur pareil et leur égal; son génie a la même taille et la même structure; il est un des trois esprits souverains de la Renaissance italienne. — Seulement, les deux premiers opéraient sur le papier ou le marbre; c'est sur l'homme vivant, sur la chair sensible et souffrante que celui-ci a travaillé.

FUSTEL DE COULANGES

1830-1889

LA CITÉ ANTIQUE[1]

1864

Le culte des morts.

Les morts passaient pour des êtres sacrés. Les anciens leur donnaient les épithètes les plus respectueuses qu'ils

1. Hachette; 1 vol. in-12, 13e édit. — Paru en octobre 1864, tiré à 660 exemplaires. C'est le sujet du cours qu'il traita à la Faculté des Lettres de Strasbourg en 1862-1863.

Voici comment Fustel de Coulanges a, dans son *introduction*, analysé lui-même son livre : « La comparaison des croyances et des lois montre qu'une religion primitive a constitué la famille grecque et romaine, a établi le mariage et l'autorité paternelle, a fixé les rangs de la parenté, a consacré le droit de propriété et le droit d'héritage. Cette même religion, après avoir élargi et étendu la famille, a formé une association plus grande, la cité, et a régné en elle comme dans la famille. D'elle sont venues toutes les institutions comme tout le droit privé des anciens. C'est d'elle que la cité a tenu ses principes, ses règles, ses usages, ses magistratures. Mais avec le temps ces vieilles croyances se sont modifiées ou effacées; le droit privé et les institutions politiques se sont modifiées avec elles. Alors s'est déroulée la série des révolutions, et les transformations sociales ont suivi régulièrement les transformations de l'intelligence. »

L'ouvrage comprend cinq parties : I. *Antiques Croyances*; II. *La Famille*; III. *La Cité*; IV. *Les Révolutions*; V. *Le Régime municipal disparaît*. Et en voici les dernières lignes : « Par cela seul que la famille n'avait plus sa religion domestique, sa constitution et son droit furent transformés; de même que, par cela seul que l'Etat n'avait plus sa religion officielle, les règles du gouvernement des hommes furent changées pour toujours. Notre étude doit s'arrêter à cette limite qui sépare la politique ancienne de la politique moderne. Nous avons fait l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue. Elle se modifie : la société traverse une série de révolutions. Elle disparaît : la société change de face. Telle a été la loi des temps antiques. »

pussent trouver; ils les appelaient bons, saints, bienheureux. Ils avaient pour eux toute la vénération que l'homme peut avoir pour la divinité qu'il aime ou qu'il redoute. Dans leur pensée chaque mort était un dieu.

Cette sorte d'apothéose n'était pas le privilège des grands hommes; on ne faisait pas de distinction entre les morts. Cicéron dit : « Nos ancêtres ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent comptés au nombre des dieux. » Il n'était même pas nécessaire d'avoir été un homme vertueux; le méchant devenait un dieu autant que l'homme de bien; seulement il gardait dans cette seconde existence tous les mauvais penchants qu'il avait eus dans la première.

Les Grecs donnaient volontiers aux morts le nom de dieux souterrains. Dans Eschyle, un fils invoque ainsi son père mort : « O toi qui es un dieu sous la terre ». Euripide dit en parlant d'Alceste : « Près de son tombeau le passant s'arrêtera et dira : « Celle-ci est maintenant une divinité bienheureuse. » Les Romains donnaient aux morts le nom de Dieux Mânes. « Rendez aux Dieux Mânes ce qui leur est dû », dit Cicéron; « ce sont des hommes qui ont quitté la vie; tenez-les pour des êtres divins. »

Les tombeaux étaient les temples de ces divinité. Aussi portaient-ils l'inscription sacramentelle *Dis Manibus*, et en grec Θεοῖς Χθονίοις. C'était là que le dieu vivait enseveli, *Manesque sepulti*, dit Virgile. Devant le tombeau il y avait un autel pour les sacrifices, comme devant les temples des dieux.

On trouve ce culte des morts chez les Hellènes, chez les Latins, chez les Sabins, chez les Étrusques; on le trouve aussi chez les Aryas de l'Inde. Les hymnes du Rig-Véda en font mention. Le livre des Lois de Manou parle de ce culte comme du plus ancien que les hommes

aient eu. Déjà l'on voit dans ce livre que l'idée de la métempsycose a passé par-dessus cette vieille croyance; déjà même auparavant, la religion de Brahma s'était établie, et pourtant, sous le culte de Brahma, sous la doctrine de la métempsycose, la religion des âmes des ancêtres subsiste encore, vivante et indestructible, et elle force le rédacteur des Lois de Manou à tenir compte d'elle et à admettre encore ses prescriptions dans le livre sacré. Ce n'est pas la moindre singularité de ce livre si bizarre que d'avoir conservé les règles relatives à ces antiques croyances, tandis qu'il est évidemment rédigé à une époque où des croyances tout opposées avaient pris le dessus. Cela prouve que s'il faut beaucoup de temps pour que les croyances humaines se transforment, il en faut encore bien davantage pour que les pratiques extérieures et les lois se modifient. Aujourd'hui même, après tant de siècles et de révolutions, les Hindous continuent à faire aux ancêtres leurs offrandes. Ces idées et ces rites sont ce qu'il y a de plus vieux dans la race indo-européenne[1], et sont aussi ce qu'il y a de plus persistant.

Ce culte était le même dans l'Inde qu'en Grèce et en Italie. L'Hindou devait procurer aux mânes le repas qu'on appelait *sraddha*. « Que le maître de maison fasse le sraddha avec du riz, du lait, des racines, des fruits, afin d'attirer sur lui la bienveillance des Mânes. » L'Hindou croyait qu'au moment où il offrait ce repas funèbre, les Mânes des ancêtres venaient s'asseoir près de lui et prenaient la nourriture qui leur était offerte. Il croyait encore que ce repas procurait aux morts une grande jouissance : « Lorsque le sraddha est fait suivant les rites, les ancêtres de celui qui offre le repas éprouvent une satisfaction inaltérable. »

1. Ils ne sont point particuliers à cette race.

Ainsi les Aryas de l'Orient, à l'origine, ont pensé comme ceux de l'Occident relativement au mystère de la destinée après la mort. Avant de croire à la métempsycose, ce qui supposait une distinction absolue de l'âme et du corps, ils ont cru à l'existence vague et indécise de l'être humain, invisible mais non immatériel, et réclamant des mortels une nourriture et des breuvages.

L'Hindou, comme le Grec, regardait les morts comme des êtres divins qui jouissaient d'une existence bienheureuse. Mais il y avait une condition à leur bonheur : il fallait que les offrandes leur fussent régulièrement portées par les vivants. Si l'on cessait d'accomplir le sraddha pour un mort, l'âme de ce mort sortait de sa demeure paisible et devenait une âme errante qui tourmentait les vivants ; en sorte que si les Mânes étaient vraiment des dieux, ce n'était qu'autant que les vivants les honoraient d'un culte.

Les Grecs et les Romains avaient exactement les mêmes opinions. Si l'on cessait d'offrir aux morts le repas funèbre, aussitôt les morts sortaient de leurs tombeaux ; ombres errantes, on les entendait gémir dans la nuit silencieuse. Ils reprochaient aux vivants leur négligence impie ; ils cherchaient à les punir, ils leur envoyaient des maladies ou frappaient le sol de stérilité. Ils ne laissaient enfin aux vivants aucun repos jusqu'au jour où les repas funèbres étaient rétablis. Le sacrifice, l'offrande de la nourriture et la libation les faisaient rentrer dans le tombeau et leur rendaient le repos et les attributs divins. L'homme était alors en paix avec eux.

Si le mort qu'on négligeait était un être malfaisant, celui qu'on honorait était un dieu tutélaire. Il aimait ceux qui lui apportaient la nourriture. Pour les proté-

ger, il continuait à prendre part aux affaires humaines; il y jouait fréquemment son rôle. Tout mort qu'il était, il savait être fort et actif. On le priait; on lui demandait son appui et ses faveurs. Lorsqu'on rencontrait un tombeau, on s'arrêtait, et l'on disait : « Toi qui es un dieu sous la terre, sois-moi propice. »

On peut juger de la puissance que les anciens attribuaient aux morts par cette prière qu'Électre adresse aux Mânes de son père : « Prends pitié de moi et de mon frère Oreste; fais-le revenir en cette contrée; entends ma prière, ô mon père; exauce mes vœux en recevant mes libations » Ces dieux puissants ne donnent pas seulement les biens matériels; car Électre ajoute : « Donne-moi un cœur plus chaste que celui de ma mère et des mains plus pures. » Ainsi l'Hindou demande aux Mânes « que dans sa famille le nombre des hommes de bien s'accroisse, et qu'il ait beaucoup à donner ».

Ces âmes humaines divinisées par la mort étaient ce que les Grecs appelaient des *démons* ou des *héros*. Les Latins leur donnaient le nom de *Lares*, *Mânes*, *Génies*. « Nos ancêtres ont cru », dit Apulée, « que les Mânes, lorsqu'ils étaient malfaisants, devaient être appelés Larves, et ils les appelaient Lares lorsqu'ils étaient bienveillants et propices. » On lit ailleurs : « Génie et Lare, c'est le même être; ainsi l'ont cru nos ancêtres »; et dans Cicéron : « Ceux que les Grecs nomment Démons, nous les appelons Lares[1]. »

1. On peut très bien suivre, dans la fin de ce développement, la manière dont procède Fustel de Coulanges. Dans tout cet alinéa, chaque phrase, c'est-à-dire chaque assertion, s'appuie sur un ou plusieurs textes : 1° *Ces âmes humaines*, etc., s'explique par des inscriptions funéraires grecques : 2° *les Latins*, etc., par des épitaphes romaines ; 3° Puis vient la traduction littérale d'Apulée; 4° *Ailleurs*, etc., c'est un passage de Censorinus ; 5° Et enfin une phrase de Cicéron. Tout cela est rigoureusement déduit d'un texte, et parfaitement présenté. Voici maintenant l'intervention personnelle de l'auteur : *Cette religion des morts* PARAÎT *la plus ancienne* : cela

Cette religion des morts paraît être la plus ancienne qu'il y ait eu dans cette race d'hommes. Avant de concevoir et d'adorer Indra ou Zeus, l'homme adora les morts; il eut peur d'eux, il leur adressa des prières. Il semble que le sentiment religieux ait commencé par là. C'est peut-être à la vue de la mort que l'homme a eu pour la première fois l'idée du surnaturel et qu'il a voulu espérer au delà de ce qu'il voyait. La mort fut le premier mystère; elle mit l'homme sur la voie des autres mystères. Elle éleva sa pensée du visible à l'invisible, du passager à l'éternel, de l'humain au divin.

La religion a été le principe constitutif de la famille ancienne.

Si nous nous transportons par la pensée au milieu de ces anciennes générations d'hommes, nous trouvons dans chaque maison un autel et autour de cet autel la famille assemblée. Elle se réunit chaque matin pour adresser au foyer ses premières prières, chaque soir pour l'invoquer une dernière fois. Dans le courant du jour, elle se réunit encore auprès de lui pour le repas qu'elle se partage pieusement après la prière et la libation. Dans tous ses actes religieux, elle chante en commun des hymnes que ses pères lui ont légués.

Hors de la maison, tout près, dans le champ voisin, il y a un tombeau. C'est la seconde demeure de cette famille. Là reposent en commun plusieurs générations

est l'*hypothèse*, laquelle sert de transition entre le développement documenté, analytique, et le développement synthétique, fait uniquement à l'aide de réflexions de l'auteur, par lequel il termine et conclut ce chapitre. Mais ici on a le droit de se séparer de lui, et de douter si *le sentiment religieux a* réellement *commencé par le mystère de la mort.*

d'ancêtres; la mort ne les a pas séparés. Ils restent groupés dans cette seconde existence, et continuent à former une famille indissoluble.

Entre la partie vivante et la partie morte de la famille, il n'y a que cette distance de quelques pas qui sépare la maison du tombeau. A certains jours, qui sont déterminés pour chacun par sa religion domestique, les vivants se réunissent auprès des ancêtres. Ils leur portent le repas funèbre, leur versent le lait et le vin, déposent les gâteaux et les fruits, ou brûlent pour eux les chairs d'une victime. En échange de ces offrandes, ils réclament leur protection; ils les appellent leurs dieux, et leur demandent de rendre le champ fertile, la maison prospère, les cœurs vertueux.

Le principe de la famille antique n'est pas uniquement la génération. Ce qui le prouve, c'est que la sœur n'est pas dans la famille ce qu'y est le frère, c'est que le fils émancipé ou la fille mariée cesse complètement d'en faire partie, ce sont enfin plusieurs dispositions importantes des lois grecques et romaines que nous aurons 'occasion d'examiner plus loin.

Le principe de la famille n'est pas non plus dans l'affection naturelle. Car le droit grec et le droit romain ne tiennent aucun compte de ce sentiment. Il peut exister au fond des cœurs, il n'est rien dans le droit. Le père peut chérir sa fille, mais non pas lui léguer son bien. Les lois de succession, c'est-à-dire parmi les lois celles qui témoignent le plus fidèlement des idées que les hommes se faisaient de la famille, sont en contradiction flagrante, soit avec l'ordre de la naissance, soit avec l'affection naturelle[1].

Les historiens du droit romain, ayant fort justement

1. Il est bien entendu que nous parlons ici du droit le plus ancien. Nous verrons dans la suite que ces vieilles lois ont été modifiées.]

remarqué que ni la naissance ni l'affection n'étaient le fondement de la famille romaine, ont cru que ce fondement devait se trouver dans la puissance paternelle ou maritale. Ils font de cette puissance une sorte d'institution primordiale. Mais ils n'expliquent pas comment elle s'est formée, à moins que ce ne soit par la supériorité de force du mari sur la femme, du père sur les enfants. Or c'est se tromper gravement que de placer ainsi la force à l'origine du Droit. Nous verrons d'ailleurs plus loin que l'autorité paternelle ou maritale, loin d'avoir été une cause première, a été elle-même un effet; elle est dérivée de la religion et a été établie par elle : elle n'est donc pas le principe qui a constitué la famille.

Ce qui unit les membres de la famille antique, c'est quelque chose de plus puissant que la naissance, que le sentiment, que la force physique : c'est la religion du foyer et des ancêtres. Elle fait que la famille forme un corps dans cette vie et dans l'autre. La famille antique est une association religieuse plus encore qu'une association de nature. Aussi verrons-nous plus loin que la femme n'y sera vraiment comptée qu'autant que la cérémonie sacrée du mariage l'aura initiée au culte; que le fils n'y comptera plus, s'il a renoncé au culte ou s'il a été émancipé; que l'adopté y sera, au contraire, un véritable fils, parce que, s'il n'a pas le lien du sang, il aura quelque chose de mieux, la communauté du culte; que le légataire qui refusera d'adopter le culte de cette famille n'aura pas la succession; qu'enfin la parenté et le droit à l'héritage seront réglés, non d'après la naissance, mais d'après les droits de participation au culte tels que la religion les a établis. Ce n'est sans doute pas la religion qui a créé la famille, mais c'est elle assurément qui lui a donné ses règles, et de là est venu que la famille antique a reçu une constitution si différente

de celle qu'elle aurait eue, si les sentiments naturels avaient été seuls à la fonder.

L'ancienne langue grecque avait un mot bien significatif pour désigner une famille : on disait ἐπίστιον, mot qui signifie littéralement *ce qui est auprès d'un foyer*. Une famille était un groupe de personnes auxquelles la religion permettait d'invoquer le même foyer et d'offrir le repas funèbre aux mêmes ancêtres.

L'antique morale de la famille.

L'histoire n'étudie pas seulement les faits matériels et les institutions; son véritable objet d'étude est l'âme humaine; elle doit aspirer à connaître ce que cette âme a cru, a pensé, a senti aux différents âges de la vie du genre humain.

Nous avons montré, au début de ce livre, d'antiques croyances que l'homme s'était faites sur sa destinée après la mort. Nous avons dit ensuite comment ces croyances avaient engendré les institutions domestiques et le droit privé. Il reste à chercher quelle a été l'action de ces croyances sur la morale dans les sociétés primitives. Sans prétendre que cette vieille religion ait créé les sentiments moraux dans le cœur de l'homme, on peut croire du moins qu'elle s'est associée à eux pour les fortifier, pour leur donner une autorité plus grande, pour assurer leur empire et leur droit de direction sur la conduite de l'homme, quelquefois aussi pour les fausser.

La religion de ces premiers âges était exclusivement domestique; la morale l'était aussi. La religion ne disait pas à l'homme, en lui montrant un autre homme : Voilà ton frère. Elle lui disait : Voilà un étranger; il ne peut pas participer aux actes religieux de ton foyer; il

ne peut pas approcher du tombeau de ta famille, il a d'autres dieux que toi et il ne peut pas s'unir à toi par une prière commune; tes dieux repoussent son adoration et le regardent comme leur ennemi; il est ton ennemi aussi.

Dans cette religion du foyer, l'homme ne prie jamais la divinité en faveur des autres hommes; il ne l'invoque que pour soi et les siens. Un proverbe grec est resté comme un souvenir et un vestige de cet ancien isolement de l'homme dans la prière. Au temps de Plutarque on disait encore à l'égoïste : Tu sacrifies au foyer. Cela signifiait : Tu t'éloignes de tes concitoyens, tu n'as pas d'amis, tes semblables ne sont rien pour toi, tu ne vis que pour toi et les tiens. Ce proverbe était l'indice d'un temps où, toute religion étant autour du foyer, l'horizon de la morale et de l'affection ne dépassait pas non plus le cercle étroit de la famille.

Il est naturel que l'idée morale ait eu son commencement et ses progrès comme l'idée religieuse. Le dieu des premières générations, dans cette race, était bien petit; peu à peu les hommes l'ont fait plus grand : ainsi la morale, fort étroite d'abord et fort incomplète, s'est insensiblement élargie jusqu'à ce que, de progrès en progrès, elle arrivât à proclamer le devoir d'amour envers tous les hommes. Son point de départ fut la famille, et c'est sous l'action des croyances de la religion domestique que les devoirs ont apparu d'abord aux yeux de l'homme

Qu'on se figure cette religion du foyer et du tombeau, à l'époque de sa pleine vigueur. L'homme voit tout près de lui la divinité. Elle est présente, comme la conscience même, à ses moindres actions. Cet être fragile se trouve sous les yeux d'un témoin qui ne le quitte pas. Il ne se sent jamais seul. A côté de lui, dans sa maison, dans son champ, il a des protecteurs pour le soutenir dans

les labeurs de la vie et des juges pour punir ses actions coupables. « Les Lares », disent les Romains, « sont des divinités redoutables qui sont chargées de châtier les humains et de veiller sur tout ce qui se passe dans l'intérieur des maisons. » — « Les Pénates », disent-ils encore, « sont les dieux qui nous font vivre; ils nourrissent notre corps et règlent notre âme. »

On aimait à donner au foyer l'épithète de chaste et l'on croyait qu'il commandait aux hommes la chasteté. Aucun acte matériellement ou moralement impur ne devait être commis à sa vue.

Les premières idées de faute, de châtiment, d'expiation, semblent être venues de là. L'homme qui se sent coupable ne peut plus approcher de son propre foyer; son dieu le repousse. Pour quiconque a versé le sang, il n'y a plus de sacrifice permis, plus de libation, plus de prière, plus de repas sacré. Le dieu est si sévère qu'il n'admet aucune excuse; il ne distingue pas entre un meurtre involontaire et un crime prémédité. La main tachée de sang ne peut plus toucher les objets sacrés. Pour que l'homme puisse reprendre son culte et rentrer en possession de son dieu, il faut au moins qu'il se purifie par une cérémonie expiatoire. Cette religion connaît la miséricorde; elle a des rites pour effacer les souillures de l'âme; si étroite et si grossière qu'elle soit, elle sait consoler l'homme de ses fautes mêmes.

Si elle ignore absolument les devoirs de charité, du moins elle trace à l'homme avec une admirable netteté ses devoirs de famille. Elle rend le mariage obligatoire; le célibat est un crime aux yeux d'une religion qui fait de la continuité de la famille le premier et le plus saint des devoirs. Mais l'union qu'elle prescrit ne peut s'accomplir qu'en présence des divinités domestiques; c'est l'union religieuse, sacrée, indissoluble, de l'époux et de

l'épouse. Que l'homme ne se croie pas permis de laisser de côté les rites et de faire du mariage un simple contrat consensuel, comme il l'a été à la fin de la société grecque et romaine. Cette antique religion le lui défend, et s'il ose le faire, elle l'en punit. Car le fils qui vient à naître d'une telle union est considéré comme un bâtard, c'est-à-dire comme un être qui n'a pas place au foyer; il n'a droit d'accomplir aucun acte sacré; il ne peut pas prier.

Cette même religion veille avec soin sur la pureté de la famille. A ses yeux, la plus grave faute qui puisse être commise est l'adultère. Car la première règle du culte est que le foyer se transmette du père au fils; or l'adultère trouble l'ordre de la naissance. Une autre règle est que le tombeau ne contienne que les membres de la famille; or le fils de l'adultère est un étranger qui sera enseveli dans le tombeau. Tous les principes de la religion sont violés; le culte est souillé, le foyer devient impur, chaque offrande au tombeau devient une impiété. Il y a plus : par l'adultère la série des descendants est brisée; la famille, même à l'insu des hommes vivants, est éteinte, et il n'y a plus de bonheur divin pour les ancêtres. Aussi l'Hindou dit-il : « Le fils de l'adultère anéantit dans cette vie et dans l'autre les offrandes adressées aux Mânes. »

Voilà pourquoi les lois de la Grèce et de Rome donnent au père le droit de repousser l'enfant qui vient de naître. Voilà aussi pourquoi elles sont si rigoureuses, si inexorables pour l'adultère. A Athènes il est permis au mari de tuer le coupable. A Rome le mari, juge de la femme, la condamne à mort. Cette religion était si sévère que l'homme n'avait pas même le droit de pardonner complètement et qu'il était au moins forcé de répudier sa femme.

Voilà donc les premières lois de la morale domestique

trouvées et sanctionnées. Voilà, outre le sentiment naturel, une religion impérieuse qui dit à l'homme et à la femme qu'ils sont unis pour toujours et que de cette union découlent des devoirs rigoureux dont l'oubli entraînerait les conséquences les plus graves dans cette vie et dans l'autre. De là est venu le caractère sérieux et sacré de l'union conjugale chez les anciens et la pureté que la famille a conservée longtemps.

Cette morale domestique prescrit encore d'autres devoirs. Elle dit à l'épouse qu'elle doit obéir, au mari qu'il doit commander. Elle leur apprend à tous les deux à se respecter l'un l'autre. La femme a des droits, car elle a sa place au foyer; c'est elle qui a la charge de veiller à ce qu'il ne s'éteigne pas. C'est elle surtout qui doit être attentive à ce qu'il reste pur; elle l'invoque, elle lui offre le sacrifice. Elle a donc aussi son sacerdoce. Là où elle n'est pas, le culte domestique est incomplet et insuffisant. C'est un grand malheur pour un Grec que d'avoir « un foyer privé d'épouse ». Chez les Romains, la présence de la femme est si nécessaire dans le sacrifice, que le prêtre perd son sacerdoce en devenant veuf.

On peut croire que c'est à ce partage du sacerdoce domestique que la mère de famille a dû la vénération dont on n'a jamais cessé de l'entourer dans la société grecque et romaine. De là vient que la femme porte dans la famille le même titre que son mari : les Latins disent *paterfamilias* et *materfamilias*, les Grecs οἰκοδεσπότης et οἰκοδέσποινα, les Hindous *grihapati*, *grihapatni*. De là vient aussi cette formule que la femme prononçait dans le mariage romain : *Ubi tu Caius, ego Caia*, formule qui nous dit que, si dans la maison il n'y a pas égale autorité, il y a au moins dignité égale.

Quant au fils, nous l'avons vu soumis à l'autorité d'un père qui peut le vendre et le condamner à mort. Mais ce

fils a son rôle aussi dans le culte; il remplit une fonction dans les cérémonies religieuses; sa présence, à certains jours, est tellement nécessaire que le Romain qui n'a pas de fils est forcé d'en adopter un fictivement pour ces jours-là, afin que les rites soient accomplis. Et voyez quel lien puissant la religion établit entre le père et le fils! On croit à une seconde vie dans le tombeau, vie heureuse et calme, si les repas funèbres sont régulièrement offerts. Ainsi le père est convaincu que sa destinée après cette vie dépendra du soin que son fils aura de son tombeau, et le fils, de son côté, est convaincu que son père mort deviendra un dieu et qu'il aura à l'invoquer.

On peut deviner tout ce que ces croyances mettaient de respect et d'affection réciproque dans la famille. Les anciens donnaient aux vertus domestiques le nom de piété : l'obéissance du fils envers le père, l'amour qu'il portait à sa mère, c'était de la piété, *pietas erga parentes*; l'attachement du père pour son enfant, la tendresse de la mère, c'était encore de la piété, *pietas erga liberos*. Tout était divin dans la famille. Sentiment du devoir, affection naturelle, idée religieuse, tout cela se confondait, ne faisait qu'un, et s'exprimait par un même mot.

Il paraîtra peut-être bien étrange de compter l'amour de la maison parmi les vertus; c'en était une chez les anciens. Ce sentiment était profond et puissant dans leurs âmes. Voyez Anchise qui, à la vue de Troie en flammes, ne veut pourtant pas quitter sa vieille demeure. Voyez Ulysse à qui l'on offre tous les trésors et l'immortalité même, et qui ne veut que revoir la flamme de son foyer. Avançons jusqu'à Cicéron; ce n'est plus un poète, c'est un homme d'État qui parle : « Ici est ma religion, ici est ma race, ici les traces de mes pères; je ne sais quel charme se trouve ici qui pénètre mon cœur et mes sens. »

Il faut nous placer par la pensée au milieu des plus antiques générations, pour comprendre combien ces sentiments, affaiblis déjà au temps de Cicéron, avaient été vifs et puissants. Pour nous la maison est seulement un domicile, un abri; nous la quittons et l'oublions sans trop de peine, ou, si nous nous y attachons, ce n'est que par la force des habitudes et des souvenirs. Car pour nous la religion n'est pas là; notre dieu est le Dieu de l'univers et nous le trouvons partout. Il en était autrement chez les anciens; c'était dans l'intérieur de leur maison qu'ils trouvaient leur principale divinité, leur providence, celle qui les protégeait individuellement, qui écoutait leurs prières et exauçait leurs vœux. Hors de sa demeure, l'homme ne se sentait plus de dieu; le dieu du du voisin était un dieu hostile. L'homme aimait alors sa maison comme il aime aujourd'hui son église.

Ainsi les croyances des premiers âges n'ont pas été étrangères au développement moral de cette partie de l'humanité. Ces dieux prescrivaient la pureté et défendaient de verser le sang; la notion de justice, si elle n'est pas née de cette croyance, a du moins été fortifiée par elle. Ces dieux appartenaient en commun à tous les membres d'une même famille; la famille s'est ainsi trouvée unie par un lien puissant, et tous ses membres ont appris à s'aimer et à se respecter les uns les autres. Ces dieux vivaient dans l'intérieur de chaque maison : l'homme a donc aimé sa maison, sa demeure fixe et durable, qu'il tenait de ses aïeux et qu'il léguait à ses enfants comme un sanctuaire.

L'antique morale, réglée par ces croyances, ignorait la charité, mais elle enseignait du moins les vertus domestiques. L'isolement de la famille a été, chez cette race, le commencement de la morale. Là les devoirs ont apparu, clairs, précis, impérieux, mais resserrés dans un cercle

restreint. Et il faudra nous rappeler, dans la suite de ce livre, ce caractère étroit de la morale primitive : car la société civile, fondée plus tard sur les mêmes principes, a revêtu le même caractère, et plusieurs traits singuliers de l'ancienne politique s'expliqueront par là.

Le Romain; l'Athénien.

Cette même religion, qui avait fondé les sociétés et qui les gouverna longtemps, façonna aussi l'âme humaine et fit à l'homme son caractère. Par ses dogmes et par ses pratiques elle donna au Romain et au Grec une certaine manière de penser et d'agir, et de certaines habitudes dont ils ne purent de longtemps se défaire. Elle montrait à l'homme des dieux partout, dieux petits, dieux facilement irritables et malveillants. Elle écrasait l'homme sous la crainte d'avoir toujours des dieux contre soi et ne lui laissait aucune liberté dans ses actes.

1° LE ROMAIN

Il faut voir quelle place la religion occupe dans la vie d'un Romain. Sa maison est pour lui ce qu'est pour nous un temple; il y trouve son culte et ses dieux. C'est un dieu que son foyer; les murs, les portes, le seuil, sont des dieux; les bornes qui entourent son champ sont encore des dieux. Le tombeau est un autel, et ses ancêtres sont des êtres divins.

Chacune de ses actions de chaque jour est un rite; toute sa journée appartient à sa religion. Le matin et le soir il invoque son foyer, ses pénates, ses ancêtres; en sortant de sa maison, en y rentrant, il leur adresse une prière. Chaque repas est un acte religieux qu'il partage avec ses divinités domestiques. La naissance, l'initiation,

la prise de la toge, le mariage et les anniversaires de tous ces événements sont les actes solennels de son culte.

Il sort de chez lui et ne peut presque faire un pas sans rencontrer un objet sacré; ou c'est une chapelle, ou c'est un lieu jadis frappé de la foudre, ou c'est un tombeau; tantôt il faut qu'il se recueille et prononce une prière; tantôt il doit détourner les yeux et se couvrir le visage pour éviter la vue d'un objet funeste.

Chaque jour il sacrifie dans sa maison, chaque mois dans sa curie, plusieurs fois par an dans sa *gens* ou dans sa tribu. Par-dessus tous ces dieux, il doit encore un culte à ceux de la cité. Il y a dans Rome plus de dieux que de citoyens.

Il fait des sacrifices pour remercier les dieux; il en fait d'autres, et en plus grand nombre, pour apaiser leur colère. Un jour il figure dans une procession en dansant suivant un rythme ancien au son de la flûte sacrée. Un autre jour il conduit des chars dans lesquels sont couchées les statues des divinités. Une autre fois c'est un *lectisternium* : une table est dressée dans une rue et chargée de mets; sur des lits sont couchées les statues des dieux, et chaque Romain passe en s'inclinant, une couronne sur la tête et une branche de laurier à la main.

Il a une fête pour les semailles, une pour la moisson, une pour la taille de la vigne. Avant que le blé soit venu en épi, il a fait plus de dix sacrifices et invoqué une dizaine de divinités particulières pour le succès de sa récolte. Il a surtout un grand nombre de fêtes pour les morts, parce qu'il a peur d'eux.

Il ne sort jamais de chez lui sans regarder s'il ne paraît pas quelque oiseau de mauvais augure. Il y a des mots qu'il n'ose prononcer de sa vie. Forme-t-il quelque

désir, il inscrit son vœu sur une tablette qu'il dépose aux pieds de la statue d'un dieu.

A tout moment il consulte les dieux et veut savoir leur volonté. Il trouve toutes ses résolutions dans les entrailles des victimes, dans le vol des oiseaux, dans les avis de la foudre. L'annonce d'une pluie de sang ou d'un bœuf qui a parlé le trouble et le fait trembler; il ne sera tranquille que lorsqu'une cérémonie expiatoire l'aura mis en paix avec les dieux.

Il ne sort de sa maison que du pied droit. Il ne se fait couper les cheveux que pendant la pleine lune[1]. Il porte sur lui des amulettes. Contre l'incendie, il couvre les murs de sa maison d'inscriptions magiques. Il sait des formules pour éviter la maladie, et d'autres pour la guérir; mais il faut les répéter vingt-sept fois et cracher à chaque fois d'une certaine façon.

Il ne délibère pas au Sénat, si les victimes n'ont pas donné les signes favorables. Il quitte l'assemblée du peuple, s'il a entendu le cri d'une souris. Il renonce aux desseins les mieux arrêtés, s'il a perçu un mauvais présage ou si une parole funeste a frappé son oreille. Il est brave au combat, mais à condition que les auspices lui assurent la victoire.

Ce Romain que nous présentons ici n'est pas l'homme du peuple, l'homme à l'esprit faible que la misère et l'ignorance retiennent dans la superstition. Nous parlons du patricien, de l'homme noble, puissant et riche. Ce patricien est tour à tour guerrier, magistrat, consul, agriculteur, commerçant; mais partout et toujours il est prêtre et sa pensée est fixée sur les dieux. Patriotisme, amour de la gloire, amour de l'or, si puissants que soient ces sentiments sur son âme, la crainte des dieux

1. La plupart de ces superstitions durent encore.

domine tout. Horace a dit le mot le plus vrai sur le Romain : c'est en redoutant les dieux qu'il est devenu le maître de la terre,

Dis te minorem quod geris, imperas.

On a dit que c'était une religion de politique[1]. Mais pouvons-nous supposer qu'un sénat de trois cents membres, un corps de trois mille patriciens se soit entendu avec une telle unanimité pour tromper le peuple ignorant? et cela pendant des siècles, sans que, parmi tant de rivalités, de luttes, de haines personnelles, une seule voix se soit jamais élevée pour dire : Ceci est un mensonge. Si un patricien eût trahi les secrets de sa caste, si, s'adressant aux plébéiens qui supportaient impatiemment le joug de cette religion, il les eût tout à coup débarrassés et affranchis de ces auspices et de ces sacerdoces, cet homme eût acquis immédiatement un tel crédit qu'il fût devenu le maître de l'État. Croit-on que, si les patriciens n'eussent pas cru à la religion qu'ils pratiquaient, une telle tentation n'aurait pas été assez forte pour déterminer au moins un d'entre eux à révéler le secret? On se trompe gravement sur la nature humaine si l'on suppose qu'une religion puisse s'établir par convention et se soutenir par imposture. Que l'on compte dans Tite-Live combien de fois cette religion gênait les patriciens eux-mêmes, combien de fois elle embarrassa le Sénat et entrava son action, et que l'on dise ensuite si cette religion avait été inventée pour la commodité des politiques. C'est au temps de Cicéron que l'on a commencé de croire que la religion était utile au gouvernement; mais déjà la religion était morte dans les âmes.

1. C'était la théorie des philosophes du XVIIIe siècle. Cf. Montesquieu, *Considérations sur les Romains*, notre édition, p. XI.

CAMILLE

Prenons un Romain des premiers siècles; choisissons un des plus grands guerriers, Camille, qui fut cinq fois dictateur et qui vainquit dans plus de dix batailles. Pour être dans le vrai, il faut se le représenter autant comme un prêtre que comme un guerrier. Il appartient à la *gens* Furia; son surnom est un mot qui désigne une fonction sacerdotale. Enfant, on lui a fait porter la robe prétexte qui indique sa caste, et la bulle qui détourne les mauvais sorts. Il a grandi en assistant chaque jour aux cérémonies du culte; il a passé sa jeunesse à s'instruire des rites de la religion. Il est vrai qu'une guerre a éclaté et que le prêtre s est fait soldat; on l'a vu, blessé à la cuisse dans un combat de cavalerie, arracher le fer de la blessure et continuer à combattre. Après plusieurs campagnes, il a été élevé aux magistratures; comme magistrat, il a fait les sacrifices publics, il a jugé, il a commandé l'armée. Un jour vient où l'on songe à lui pour la dictature. Ce jour-là, le magistrat en charge, après s'être recueilli pendant une nuit claire, a consulté les dieux : sa pensée était attachée à Camille dont il prononçait tout bas le nom, et ses yeux étaient fixés au ciel où ils cherchaient les présages. Les dieux n'en ont envoyé que de bons; c'est que Camille leur est agréable; il est nommé dictateur.

Le voilà chef d'armée; il sort de la ville, non sans avoir consulté les auspices et immolé force victimes. Il a sous ses ordres beaucoup d'officiers, presque autant de prêtres, un pontife, des augures, des aruspices, des pullaires, des victimaires, un porte-foyer.

On le charge de terminer la guerre contre Veii que l'on assiège sans succès depuis neuf ans. Veii est une ville étrusque, c'est-à-dire presque une ville sainte; c'est

de piété plus que de courage qu'il faut lutter. Si depuis neuf ans les Romains ont le dessous, c'est que les Étrusques connaissent mieux les rites qui sont agréables aux dieux et les formules magiques qui gagnent leur faveur. Rome, de son côté, a ouvert ses livres Sibyllins et y a cherché la volonté des dieux. Elle s'est aperçue que ses féries latines avaient été souillées par quelque vice de forme et elle a renouvelé le sacrifice. Pourtant les Étrusques ont encore la supériorité; il ne reste qu'une ressource, s'emparer d'un prêtre étrusque et savoir par lui le secret des dieux. Un prêtre véien est pris et mené au Sénat : « Pour que Rome l'emporte », dit-il, « il faut qu'elle abaisse le niveau du lac albain, en se gardant bien d'en faire écouler l'eau dans la mer. » Rome obéit, on creuse une infinité de canaux et de rigoles, et l'eau du lac se perd dans la campagne.

C'est à ce moment que Camille est élu dictateur. Il se rend à l'armée près de Veii. Il est sûr du succès; car tous les oracles ont été révélés, tous les ordres des dieux accomplis; d'ailleurs, avant de quitter Rome, il a promis aux dieux protecteurs des fêtes et des sacrifices. Pour vaincre, il ne néglige pas les moyens humains; il augmente l'armée, raffermit la discipline, fait creuser une galerie souterraine pour pénétrer dans la citadelle. Le jour de l'attaque est arrivé; Camille sort de sa tente; il prend les auspices et immole des victimes. Les pontifes, les augures l'entourent; revêtu du *paludamentum*, il invoque les dieux : « Sous ta conduite, ô Apollon et par ta volonté qui m'inspire, je marche pour prendre et détruire la ville de Veii; à toi, si je suis vainqueur, je promets et je voue la dixième partie du butin. » Mais il ne suffit pas d'avoir des dieux pour soi; l'ennemi a aussi une divinité puissante qui le protège. Camille l'évoque par cette formule : « Junon Reine, qui pour le présent

habites à Veii, je te prie, viens avec nous vainqueurs; suis-nous dans notre ville, reçois notre culte; que notre ville devienne la tienne. » Puis, les sacrifices accomplis, les prières dites, les formules récitées, quand les Romains sont sûrs que les dieux sont pour eux et qu'aucun dieu ne défend plus l'ennemi, l'assaut est donné et la ville est prise.

Tel est Camille. Un général romain est un homme qui sait admirablement combattre, qui sait surtout l'art de se faire obéir, mais qui croit fermement aux augures, qui accomplit chaque jour des actes religieux et qui est convaincu que ce qui importe le plus, ce n'est pas le courage, ce n'est pas même la discipline, c'est l'énoncé de quelques formules exactement dites suivant les rites. Ces formules adressées aux dieux les déterminent et les contraignent presque toujours à lui donner la victoire. Pour un tel général, la récompense suprême est que le Sénat lui permette d'accomplir le sacrifice triomphal. Alors il monte sur le char sacré qui est attelé de quatre chevaux blancs, les mêmes qui traînent la statue de Jupiter le jour de la grande procession: il est vêtu de la robe sacrée, la même dont on revêt le dieu aux jours de fête; sa tête est couronnée, sa main droite tient une branche de laurier, sa gauche le sceptre d'ivoire; ce sont exactement les attributs et le costume que porte la statue de Jupiter. Sous cette majesté presque divine il se montre à ses concitoyens, et il va rendre hommage à la majesté vraie du plus grand des dieux romains. Il gravit la pente du Capitole, et arrivé devant le temple de Jupiter, il immole des victimes.

2° L'ATHÉNIEN

La peur des dieux n'était pas un sentiment propre au Romain; elle régnait aussi bien dans le cœur d'un Grec.

Ces peuples, constitués à l'origine par la religion, nourris et élevés par elle, conservèrent très longtemps la marque de leur éducation première. On connaît les scrupules du Spartiate, qui ne commence jamais une expédition avant que la lune soit dans son plein, qui immole sans cesse des victimes pour savoir s'il doit combattre et qui renonce aux entreprises les mieux conçues et les plus nécessaires parce qu'un mauvais présage l'effraye. L'Athénien s'éloigne du Romain et du Spartiate par mille traits de caractère et d'esprit; mais il leur ressemble par la crainte des dieux. Une armée athénienne n'entre jamais en campagne avant le septième jour du mois, et, quand une flotte va prendre la mer, on a grand soin de redorer les statues de Pallas.

Xénophon assure que les Athéniens ont plus de fêtes religieuses qu'aucun autre peuple grec. « Que de victimes offertes aux dieux! » dit Aristophane, « que de temples! que de statues! que de processions sacrées! A tout moment de l'année on voit des festins religieux et des victimes couronnées. » « C'est nous », dit Platon, « qui offrons les plus nombreux sacrifices et qui faisons pour les dieux les processions les plus brillantes et les plus saintes. » La ville d'Athènes et son territoire sont couverts de temples et de chapelles; il y en a pour le culte de la cité, pour le culte des tribus et des dèmes, pour le culte des familles. Chaque maison est elle-même un temple et presque dans chaque champ il y a un tombeau sacré.

L'Athénien qu'on se figure si inconstant, si capricieux, si libre penseur, a, au contraire, un singulier respect pour les vieilles traditions et les vieux rites. Sa principale religion, celle qui obtient de lui la dévotion la plus fervente, c'est la religion des ancêtres et des héros. Il a le culte des morts et il les craint. Une de ses lois l'oblige

à leur offrir chaque année les prémices de sa récolte; une autre lui défend de prononcer un seul mot qui puisse provoquer leur colère. Tout ce qui touche à l'antiquité est sacré pour un Athénien. Il a de vieux recueils où sont consignés ses rites et jamais il ne s'en écarte; si un prêtre introduisait dans le culte la plus légère innovation, il serait puni de mort. Les rites les plus bizarres sont observés de siècle en siècle. Un jour de l'année, l'Athénien fait un sacrifice en l'honneur d'Ariane, et parce qu'on dit que l'amante de Thésée est morte en couches, il faut qu'on imite les cris et les mouvements d'une femme en travail. Il célèbre une autre fête annuelle qu'on appelle Oschophories et qui est comme la pantomime du retour de Thésée dans l'Attique; on couronne le caducée d'un héraut, parce que le héraut de Thésée a couronné son caducée; on pousse un certain cri que l'on suppose que le héraut a poussé, et il se fait une procession où chacun porte le costume qui était en usage au temps de Thésée. Il y a un autre jour où l'Athénien ne manque pas de faire bouillir des légumes dans une marmite de forme déterminée; c'est un rite dont l'origine se perd dans une antiquité lointaine, dont on ne connaît plus le sens, mais qu'on renouvelle pieusement chaque année.

L'Athénien comme le Romain, a des jours néfastes; ces jours-là, on ne se marie pas, on ne commence aucune entreprise, on ne tient pas d'assemblée, on ne rend pas la justice. Le dix-huitième et le dix-neuvième jour de chaque mois sont employés à des purifications. Le jour des Plyntéries, jour néfaste entre tous, on voile la statue de la grande divinité poliade. Au contraire, le jour des Panathénées, le voile de la déesse est porté en grande procession, et tous les citoyens, sans distinction d'âge ni de rang, doivent lui faire cortège. L'Athénien fait des sacrifices pour les récoltes; il en fait pour le retour de la

pluie ou le retour du beau temps; il en fait pour guérir les maladies et chasser la famine ou la peste.

Athènes a ses recueils d'antiques oracles, comme Rome a ses livres Sibyllins, et elle nourrit au Prytanée des hommes qui lui annoncent l'avenir. Dans ses rues on rencontre à chaque pas des devins, des prêtres, des interprètes des songes. L'Athénien croit aux présages; un éternûment ou un tintement des oreilles l'arrête dans une entreprise. Il ne s'embarque jamais sans avoir interrogé les auspices. Avant de se marier il ne manque pas de consulter le vol des oiseaux. Il croit aux paroles magiques, et, s'il est malade, il se met au cou des amulettes. L'assemblée du peuple se sépare dès que quelqu'un assure qu'il a paru dans le ciel un signe funeste. Si un sacrifice a été troublé par l'annonce d'une mauvaise nouvelle, il faut le recommencer.

L'Athénien ne commence guère une phrase sans invoquer d'abord la Bonne Fortune. A la tribune, l'orateur débute volontiers par une invocation aux dieux et aux héros qui habitent le pays. On mène le peuple en lui débitant des oracles. Les orateurs, pour faire prévaloir leur avis, répètent à tout moment : La déesse ainsi l'ordonne.

NICIAS

Nicias appartient à une grande et riche famille. Tout jeune, il conduit au sanctuaire de Délos une *théorie*, c'est-à-dire des victimes et un chœur pour chanter les louanges du dieu pendant le sacrifice. Revenu à Athènes, il fait hommage aux dieux d'une partie de sa fortune, dédiant une statue à Athéné, une chapelle à Dionysos. Tour à tour il est *hestiateur* et fait les frais du repas sacré de sa tribu ; il est chorège et entretient un chœur pour les fêtes religieuses. Il ne passe pas un jour sans

offrir un sacrifice à quelque dieu. Il a un devin attaché à sa maison, qui ne le quitte pas et qu'il consulte sur les affaires publiques aussi bien que sur ses intérêts particuliers. Nommé général, il dirige une expédition contre Corinthe; tandis qu'il revient vainqueur à Athènes, il s'aperçoit que deux de ses soldats morts sont restés sans sépulture sur le territoire ennemi; il est saisi d'un scrupule religieux; il arrête sa flotte, et envoie un héraut demander aux Corinthiens la permission d'ensevelir les deux cadavres. Quelque temps après, le peuple athénien délibère sur l'expédition de Sicile. Nicias monte à la tribune et déclare que ses prêtres et son devin annoncent des présages qui s'opposent à l'expédition. Il est vrai qu'Alcibiade a d'autres devins qui débitent des oracles en sens contraire. Le peuple est indécis. Surviennent des hommes qui arrivent d'Égypte; ils ont consulté le dieu d'Ammon, qui commence à être déjà fort en vogue, et ils en rapportent cet oracle : Les Athéniens prendront tous les Syracusains. Le peuple se décide aussitôt pour la guerre.

Nicias, bien malgré lui, commande l'expédition. Avant de partir, il accomplit un sacrifice, suivant l'usage. Il emmène avec lui, comme fait tout général, une troupe de devins, de sacrificateurs, d'aruspices et de hérauts. La flotte emporte son foyer; chaque vaisseau a un emblème qui représente quelque dieu.

Mais Nicias a peu d'espoir. Le malheur n'est-il pas annoncé par assez de prodiges? Des corbeaux ont endommagé une statue de Pallas; un homme s'est mutilé sur un autel; et le départ a lieu pendant les jours néfastes des Plyntéries! Nicias ne sait que trop que cette guerre sera fatale à lui et à la patrie. Aussi pendant tout le cours de cette campagne le voit-on toujours craintif et circonspect; il n'ose presque jamais donner le signal

d'un combat, lui que l'on connaît pour être si brave soldat et si habile général.

On ne peut pas prendre Syracuse, et après des pertes cruelles il faut se décider à revenir à Athènes. Nicias prépare sa flotte pour le retour; la mer est libre encore. Mais il survient une éclipse de lune. Il consulte son devin; le devin répond que le présage est contraire et qu'il faut attendre trois fois neuf jours. Nicias obéit; il passe tout ce temps dans l'inaction, offrant force sacrifices pour apaiser la colère des dieux. Pendant ce temps, les ennemis lui ferment le port et détruisent sa flotte. Il ne reste plus qu'à faire retraite par terre; chose impossible; ni lui ni aucun ne ses soldats n'échappe aux Syracusains.

Que dirent les Athéniens à la nouvelle du désastre ? Ils savaient le courage personnel de Nicias et son admirable constance. Ils ne songèrent pas non plus à le blâmer d'avoir suivi les arrêts de la religion. Ils ne trouvèrent qu'une chose à lui reprocher, c'était d'avoir emmené un devin ignorant. Car le devin s'était trompé sur le présage de l'éclipse de lune; il aurait dû savoir que, pour une armée qui veut faire retraite, la lune qui cache sa lumière est un présage favorable.

Le christianisme change les conditions du gouvernement.

Avec le christianisme, non seulement le sentiment religieux fut ravivé, il prit encore une expression plus haute et moins matérielle. Tandis qu'autrefois on s'était fait des dieux de l'âme humaine ou des grandes forces physiques, on commença à concevoir Dieu comme véritablement étranger, par son essence, à la nature humaine d'une part, au monde de l'autre. Le divin fut décidément

placé en dehors de la nature visible et au-dessus d'elle. Tandis qu'autrefois chaque homme s'était fait son dieu, et qu'il y en avait eu autant que de familles et de cités, Dieu apparut alors comme un être unique, immense, universel, seul animant les mondes, et seul devant remplir le besoin d'adoration qui est en l'homme. Au lieu qu'autrefois la religion, chez les peuples de la Grèce et de l'Italie, n'était guère autre chose qu'un ensemble de pratiques, une série de rites que l'on répétait sans y voir aucun sens, une suite de formules que souvent on ne comprenait plus, parce que la langue en avait vieilli, une tradition qui se transmettait d'âge en âge et ne tenait son caractère sacré que de son antiquité, au lieu de cela, la religion fut un ensemble de dogmes et un grand objet proposé à la foi. Elle ne fut plus extérieure; elle siégea surtout dans la pensée de l'homme. Elle ne fut plus matière; elle devint esprit. Le christianisme changea la nature et la forme de l'adoration : l'homme ne donna plus à Dieu l'aliment et le breuvage; la prière ne fut plus une formule d'incantation; elle fut un acte de foi et une humble demande. L'âme fut dans une autre relation avec la divinité : la crainte des dieux fut remplacée par l'amour de Dieu.

Le christianisme apportait encore d'autres nouveautés. Il n'était la religion domestique d'aucune famille, la religion nationale d'aucune cité ni d'aucune race. Il n'appartenait ni à une caste ni à une corporation. Dès son début, il appelait à lui l'humanité entière. Jésus-Christ disait à ses disciples : « Allez et instruisez *tous les peuples.* »

Ce principe était si extraordinaire et si inattendu que les premiers disciples eurent un moment d'hésitation; on peut voir dans les Actes des Apôtres que plusieurs se refusèrent d'abord à propager la nouvelle doctrine en

dehors du peuple chez qui elle avait pris naissance. Ces disciples pensaient, comme les anciens Juifs, que le Dieu des Juifs ne voulait pas être adoré par des étrangers; comme les Romains et les Grecs des temps anciens, ils croyaient que chaque race avait son dieu, que propager le nom et le culte de ce dieu c'était se dessaisir d'un bien propre et d'un protecteur spécial, et qu'une telle propagande était à la fois contraire au devoir et à l'intérêt. Mais Pierre répliqua à ces disciples : « Dieu ne fait pas de différence entre les gentils et nous. » Saint Paul se plut à répéter ce grand principe en toute occasion et sous toute espèce de forme : « Dieu », dit-il, « ouvre aux gentils les portes de la foi. Dieu n'est-il Dieu que des Juifs? non, certes, il l'est aussi des gentils... Les gentils sont appelés au même héritage que les Juifs. »

Il y avait en tout cela quelque chose de très nouveau. Car partout, dans le premier âge de l'humanité, on avait conçu la divinité comme s'attachant spécialement à une race. Les Juifs avaient cru au Dieu des Juifs, les Athéniens à la Pallas athénienne, les Romains au Jupiter capitolin. Le droit de pratiquer un culte avait été un privilège. L'étranger avait été repoussé des temples; le non-Juif n'avait pas pu entrer dans le temple des Juifs; le Lacédémonien n'avait pas eu le droit d'invoquer Pallas athénienne. Il est juste de dire que, dans les cinq siècles qui précédèrent le christianisme, tout ce qui pensait s'insurgeait déjà contre ces règles étroites. La philosophie avait enseigné maintes fois, depuis Anaxagore, que le Dieu de l'Univers recevait indistinctement les hommages de tous les hommes. La religion d'Éleusis avait admis des initiés de toutes les villes. Les cultes de Cybèle, de Sérapis et quelques autres avaient accepté indifféremment des adorateurs de toutes nations. Les Juifs avaient commencé à admettre l'étranger dans leur

religion, les Grecs et les Romains l'avaient admis dans leurs cités. Le christianisme, venant après tous ces progrès de la pensée et des institutions, présenta à l'adoration de tous les hommes un Dieu unique, un Dieu universel, un Dieu qui était à tous, qui n'avait pas de peuple choisi, et qui ne distinguait ni les races, ni les familles, ni les États.

Pour ce Dieu il n'y avait plus d'étrangers. L'étranger ne profanait plus le temple, ne souillait plus le sacrifice par sa seule présence. Le temple fut ouvert à quiconque crut en Dieu. Le sacerdoce cessa d'être héréditaire, parce que la religion n'était plus un patrimoine. Le culte ne fut plus tenu secret; les rites, les prières, les dogmes ne furent plus cachés; au contraire, il y eut désormais un enseignement religieux, qui ne se donna pas seulement, mais qui s'offrit, qui se porta au-devant des plus éloignés, qui alla chercher les plus indifférents. L'esprit de propagande remplaça la loi d'exclusion.

Cela eut de grandes conséquences, tant pour les relations entre les peuples que pour le gouvernement des États.

Entre les peuples, la religion ne commanda plus la haine; elle ne fit plus un devoir au citoyen de détester l'étranger, il fut de son essence, au contraire, de lui enseigner qu'il avait envers l'étranger, envers l'ennemi, des devoirs de justice et même de bienveillance. Les barrières entre les peuples et les races furent ainsi abaissées; le *pomoerium* disparut; « Jésus-Christ », dit l'apôtre, « a rompu la muraille de séparation et d'inimitié. » — « Il y a plusieurs membres », dit-il encore; « mais tous ne font qu'un seul corps. Il n'y a ni gentil, ni Juif; ni circoncis, ni incirconcis; ni Barbare, ni Scythe. Tout le genre humain est ordonné dans l'unité. » On enseigna même aux peuples qu'ils descendaient tous d'un même père commun. Avec l'unité de Dieu, l'unité de la race

humaine apparut aux esprits; et ce fut dès lors une nécessité de la religion de défendre à l'homme de haïr es autres hommes.

Pour ce qui est du gouvernement de l'État, on peut dire que le christianisme l'a transformé dans son essence, précisément parce qu'il ne s'en est pas occupé. Dans les vieux âges, la religion et l'État ne faisaient qu'un; chaque peuple adorait son dieu, et chaque dieu gouvernait son peuple; le même code réglait les relations entre les hommes et les devoirs envers les dieux de la cité. La religion commandait alors à l'État, et lui désignait ses chefs par la voix du sort ou par celle des auspices; l'État, à son tour, intervenait dans le domaine de la conscience et punissait toute infraction aux rites et au culte de la cité. Au lieu de cela, Jésus-Christ enseigne que son empire n'est pas de ce monde. Il sépare la religion du gouvernement. La religion, n'étant plus terrestre, ne se mêle plus que le moins qu'elle peut aux choses de la terre. Jésus-Christ ajoute : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » C'est la première fois que l'on distinguait si nettement Dieu de l'État. Car César, à cette époque, était encore le grand pontife, le chef et le principal organe de la religion romaine; il était le gardien et l'interprète des croyances; il tenait dans ses mains le culte et le dogme. Sa personne même était sacrée et divine; car c'était précisément un des traits de la politique des empereurs, que, voulant reprendre les attributs de la royauté antique, ils n'avaient garde d'oublier ce caractère divin que l'antiquité avait attaché aux rois-pontifes et aux prêtres-fondateurs. Mais voici que Jésus-Christ brise cette alliance que le paganisme et l'empire voulaient renouer; il proclame que la religion n'est plus l'État, et qu'obéir à César n'est plus la même chose qu'obéir à Dieu.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE[1]

1875-1889

Introduction.

Nous n'avons songé en écrivant ce livre ni à louer ni à décrier les anciennes institutions de la France; nous

1. Hachette; 6 vol. in-8. — En 1875 parut le t. Ier, renfermant trois livres : *l'Empire romain, les Germains, la Royauté mérovingienne*; ce volume fut réimprimé en 2e édit., avec de nombreux changements, en 1877. A partir de ce moment, Fustel de Coulanges remania de fond en comble son ouvrage, donnant plus d'étendue aux notes, aux discussions, lui enlevant son apparence de résumé pour lui donner celle d'un travail d'érudition. C'est ainsi que la 3e partie du t. I forma à elle seule un volume (t. III). Ce volume est le seul qu'il ait publié de son vivant; le t. IV parut quelques jours après sa mort; les autres, les deux années suivant es. T. I, *la Gaule romaine*; t. II, *l'Invasion germanique et la fin de l'Empire*; t. III, *la Monarchie franque*; t. IV, *l'Alleu et le domaine rural*; t. V, *les Origines du système féodal, le Bénéfice et le Patronat à l'époque mérovingienne*; t. VI, *les Transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*. L'ouvrage, écourté à partir de Charlemagne, s'arrête à l'avènement de Hugues Capet, où il semble bien que Fustel de Coulanges voulut le finir. — Voici de quelle manière on peut le résumer : La conquête romaine établit en Gaule le principe de l'*autorité publique*, c'est-à-dire de la subordination de l'homme à l'Etat. Mais, à partir du IVe siècle et jusqu'au Xe, l'autorité politique ne cessa de s'affaiblir, et en même temps se développa un ordre d'institutions, non pas nouvelles, mais déjà existantes dans la Gaule indépendante, en partie acceptées par Rome, et que n'ignoraient pas les Germains établis dans l'Empire : le *patronage*, c'est-à-dire la subordination de l'homme (cf. p. 652); le *bénéfice*, c'est-à-dire la dépendance de la terre. Quand cette évolution fut achevée, il se trouva que la société, au lieu d'être gouvernée par des lois politiques, le fut par les lois qui régissaient la propriété et par les habitudes qui réglaient les relations personnelles d'homme à homme. C'est ce qu'on a appelé le régime féodal. Il n'est pas la conséquence directe de l'invasion seulement, qui ne changea rien aux lois romaines : il est né tout naturellement, par l'effet de l'invasion, par celui de la faiblesse du pouvoir royal et des désordres intérieurs, du germe que la clientèle avait laissé déposer dans l'Etat

nous sommes uniquement proposé de les décrire et d'en marquer l'enchaînement.

Elles sont à tel point opposées à celles que nous voyons autour de nous, qu'on a d'abord quelque peine à les juger avec un parfait désintéressement. Il est difficile à un homme de notre temps d'entrer dans le courant des idées et des faits qui leur ont donné naissance. Si l'on peut espérer d'y réussir, ce n'est que par une étude patiente des écrits et des documents que chaque siècle a laissés de lui. Il n'existe pas d'autre moyen qui permette à notre esprit de se détacher assez des préoccupations présentes et d'échapper assez à toute espèce de parti pris pour qu'il puisse se représenter avec quelque exactitude la vie des hommes d'autrefois.

Au premier regard qu'on jette sur ces anciennes institutions, elles paraissent singulières, anormales, violentes surtout et tyranniques. Parce qu'elles sont en dehors de nos mœurs et de nos habitudes d'esprit, on est d'abord porté à croire qu'elles étaient en dehors de tout droit et de toute raison, en dehors de la ligne régulière qu'il semble que les peuples devraient suivre, en dehors pour ainsi dire des lois ordinaires de l'humanité. Aussi juge-t-on volontiers qu'il n'y a que la force brutale qui ait pu les établir, et qu'il a fallu pour les produire au jour un immense bouleversement.

L'observation des documents de chaque époque nous a amené peu à peu à un autre sentiment. Il nous a paru que ces institutions s'étaient formées d'une manière lente, graduelle, régulière, et qu'il s'en fallait beaucoup qu'elles pussent avoir été le fruit d'un accident fortuit ou d'un brusque coup de force. Il nous a semblé aussi

romain et de celui que le patronage barbare y avait apporté. Le jour où la dynastie carolingienne disparut, le patronage féodal fut la seule institution qui eût du pouvoir sur les hommes.

Cette introduction appartient à la première édition, 1875.

qu'elles ne laissaient pas d'être conformes à la nature humaine; car elles étaient d'accord avec les mœurs, avec les lois civiles, avec les intérêts matériels, avec la manière de penser et le tour d'esprit des générations d'hommes qu'elles régissaient. C'est même de tout cela qu'elles sont nées, et la violence a contribué pour peu de chose à les fonder.

Les institutions politiques ne sont jamais l'œuvre de la volonté d'un homme; la volonté même de tout un peuple ne suffit pas à les créer. Les faits humains qui les engendrent ne sont pas de ceux que le caprice d'une génération puisse changer. Les peuples ne sont pas gouvernés suivant qu'il leur plaît de l'être, mais suivant que l'ensemble de leurs intérêts et le fond de leurs opinions exigent qu'ils le soient. C'est sans doute pour ce motif qu'il faut plusieurs âges d'hommes pour fonder un régime politique et plusieurs autres âges d'hommes pour l'abattre.

De là vient aussi la nécessité pour l'historien d'étendre ses recherches sur un vaste espace de temps. Celui qui bornerait son étude à une seule époque s'exposerait, sur cette époque même, à de graves erreurs. Le siècle où une institution apparaît au grand jour, brillante, puissante, maîtresse, n'est presque jamais celui où elle s'est formée et où elle a pris sa force. Les causes auxquelles elle doit sa naissance, les circonstances où elle a puisé sa vigueur et sa sève, appartiennent souvent à un siècle fort antérieur. Cela est surtout vrai de la féodalité, qui est peut-être, de tous les régimes politiques, celui qui a eu ses racines au plus profond de la nature humaine.

Le point de départ de notre étude sera la conquête de la Gaule par les Romains. Cet événement est le premier de ceux qui ont, d'âge en âge, transformé notre pays et

imprimé une direction à ses destinées. Nous étudierons ensuite chacune des périodes de l'histoire en examinant toutes les faces diverses de la vie publique; pour savoir comment chaque génération d'hommes était gouvernée, nous devrons observer son état social, ses intérêts, ses mœurs, son tour d'esprit; nous mettrons en face de tout cela les pouvoirs publics qui la régissaient, la façon dont la justice lui était rendue, les charges qu'elle supportait sous forme d'impôts ou de service militaire. En parcourant ainsi les siècles, nous aurons à montrer ce qu'il y a entre eux, à la fois, de continu et de divers : de continu, parce que les institutions durent malgré qu'on en ait; de divers, parce que chaque événement nouveau qui se produit dans l'ordre matériel ou moral les modifie insensiblement.

L'histoire n'est pas une science facile; l'objet qu'elle étudie est infiniment complexe; une société humaine est un corps dont on ne peut saisir l'harmonie et l'unité qu'à la condition d'avoir examiné successivement et de très près chacun des organes qui le composent et qui en font la vie. Une longue et scrupuleuse observation du détail est donc la seule voie qui puisse conduire à quelque vue d'ensemble. Pour un jour de synthèse il faut des années d'analyse. Dans des recherches qui exigent à la fois tant de patience et tant d'effort, tant de prudence et tant de hardiesse, les chances d'erreur sont innombrables, et nul ne peut se flatter d'y échapper. Pour nous, si nous n'avons pas été arrêtés par le sentiment profond des difficultés de notre tâche, c'est que nous pensons que la recherche sincère du vrai a toujours son utilité. N'aurions-nous fait que mettre en lumière quelques points jusqu'ici négligés, n'aurions-nous réussi qu'à attirer l'attention sur des problèmes obscurs, notre labeur ne serait pas perdu, et nous nous croirions encore en droit

de dire que nous avons travaillé, pour une part d'homme, au progrès de la science historique et à la connaissance de la nature humaine.

Vercingétorix.

Vercingétorix appartenait à une de ces familles que leur vaste clientèle rendait démesurément puissantes. Son père Celtill avait voulu se faire roi ; mais le sénat de Gergovie avait déjoué ses projets et l'avait mis à mort. Lui-même visait à la royauté. Un jour on le vit réunir ses nombreux clients et s'en faire une armée ; le sénat de sa patrie le frappa d'un arrêt d'expulsion. On put le chasser de Gergovie, mais il n'en fut que plus fort dans la campagne. Il rassembla autour de lui les hommes que César appelle avec dédain des vagabonds et des gens sans aveu, c'est-à-dire les hommes des classes inférieures. A la tête d'une armée ainsi composée, il rentra de force dans la capitale, chassa à leur tour les sénateurs, et se fit proclamer roi.

Le changement de gouvernement et la guerre contre Rome étaient, pour ainsi dire, deux choses qui se tenaient et qu'on ne pouvait pas séparer. L'ancien ami de César devint aussitôt son adversaire. Il chercha des alliés ; il en trouva presque partout ; le moment était propice pour une insurrection générale.

Il n'est pas douteux, en effet, que les Gaulois n'eussent un attachement très profond pour la patrie et pour l'indépendance ; mais, pendant six années, cet attachement avait été moins fort que leurs dissensions. Il n'est rien de plus efficace pour terminer les luttes intestines que l'assujettissement. Dès que les Gaulois se sentirent conquis, leurs rivalités se turent, leurs volontés se

rapprochèrent. Au contact des étrangers qui mettaient garnison dans les villes, qui imposaient des tributs, qui commençaient à exploiter le pays suivant l'usage romain et s'emparaient déjà de tout le commerce, le regret, le remords, la honte, la haine, prirent possession des âmes. On avait été divisé dans la résistance, on fut à peu près uni dans la révolte.

César remarqua alors avec quelque surprise « le merveilleux accord des volontés pour ressaisir l'indépendance ». Vercingétorix, déjà roi des Arvernes, se fit accepter comme dictateur suprême par presque tous les peuples de la Gaule. L'important était de donner l'unité au pays. La Gaule devint une grande monarchie pour lutter contre l'étranger. Comme un monarque absolu, Vercingétorix fixait les contingents militaires des cités et leurs contributions de guerre. Aucun pouvoir ne limitait ni ne contrôlait le sien. Juge suprême en même temps que chef d'État, il avait le droit de vie et de mort sur tous. Sa volonté était celle d'un maître.

L'indépendance nationale fut vaillamment défendue. César rend justice au courage des Gaulois et aux qualités militaires de leur chef; il laisse pourtant voir qu'il était à peu près impossible qu'ils réussissent. On s'aperçoit à plusieurs traits de son récit que la Gaule n'était pas aussi unanime qu'elle semblait l'être. Plusieurs peuples, tels que les Rèmes et les Lingons, restaient attachés à l'alliance romaine. Ni les Trévires ni les Bellovaques ne voulurent se joindre à Vercingétorix; aucun des peuples de l'Aquitaine ne figura dans son armée. Les Éduens envoyèrent d'abord leur contingent à César, et, lorsqu'ils se ravisèrent, « ils n'obéirent qu'à contre-cœur aux ordres du chef arverne ». Chaque peuple gardait ses jalousies.

Une autre cause de division et de faiblesse perçait sous

les dehors de l'union. La monarchie démocratique de Vercingétorix soulevait des scrupules et des haines dans beaucoup d'âmes gauloises. Cet homme comptait si peu sur une obéissance volontaire, qu'il exigeait que tous les États gaulois lui livrassent des otages. Il ne régnait qu'à force de se faire craindre. Il prodiguait les supplices. La désobéissance à ses ordres était punie de mort; la tiédeur et l'hésitation étaient des crimes capitaux; partout se dressaient des bûchers et des instruments de torture; un régime de terreur planait sur la Gaule.

Ces faits montrent assez clairement que l'union des cœurs n'était pas complète. Beaucoup d'hommes redoutaient également la victoire de Vercingétorix et sa défaite. L'indépendance nationale n'était pas l'unique objet des préoccupations; on ne voulait pas de la conquête romaine, mais on sentait qu'il existait un autre danger que cette conquête. La monarchie à l'intérieur était aussi odieuse à certaines âmes que la domination de l'étranger, et l'on n'était pas sans inquiétude sur ce que deviendrait la Gaule au lendemain de la délivrance. Les parties avaient fait trêve pour lutter contre l'étranger, mais sous cette trêve ils vivaient encore et conservaient leurs désirs et leurs craintes, leurs passions et leurs rancunes.

Vercingétorix, roi et dictateur, était entouré de toutes les difficultés qui assiègent d'ordinaire les monarques que la démocratie a portés au pouvoir. D'une part, il avait à contenir par des supplices le parti adverse; d'autre part, il avait à tenir tête aux exigences du sien. Soupçonneux à l'égard de ses adversaires, il était soupçonné par ses partisans. Cette même foule qui l'avait fait roi, dès son premier échec, l'accusa de trahison : « S'il avait été battu », disait-elle, « c'est qu'il s'entendait avec César; il ne visait qu'à être roi, et sans doute il

aimait mieux l'être par la volonté de César que par celle de ses compatriotes. » De tels discours montrent à quel point les longues divisions politiques des Gaulois avaient troublé leurs esprits.

Dans un pareil état d'âme, vaincre était impossible. Il manquait à Vercingétorix ce qui est la condition du succès dans les grandes guerres : il lui manquait de commander à une nation sans partis. Les divisions qui existent dans une société se reproduisent toujours de quelque façon dans les armées. Elles se traduisent dans l'âme de chaque soldat par l'indécision, l'indiscipline, le doute, la défiance, tout ce qui paralyse le courage ou le rend inutile. Vercingétorix put bien rassembler une armée nombreuse; mais quelles que fussent son énergie, son habileté, sa valeur personnelle, il ne paraît pas qu'il ait réussi à donner à cette armée l'organisation et la cohésion qui eussent été nécessaires en face des légions romaines. Pendant que les troupes de César lui obéissaient sans jamais murmurer ni douter de lui, et que, non contentes d'être braves aux jours de bataille, elles savaient accomplir d'immenses travaux et endurer la faim « sans qu'on entendît sortir de leur bouche un seul mot qui fût indigne de la grandeur romaine », le roi gaulois était réduit à haranguer ses soldats, à leur rendre compte de ses actes, à leur prouver péniblement qu'il ne les trahissait pas. Les légions de César montrèrent durant huit années de suite « ce que pouvait la discipline de l'État romain » ; les grandes armées gauloises montrèrent le peu que peuvent les plus brillantes qualités pour sauver un pays quand la discipline sociale et la discipline militaire font défaut. Si le nombre des hommes et leur courage avaient suffi pour être vainqueur, Vercingétorix l'aurait été. Vaincu, il tomba en homme de cœur.

La monarchie romaine.

Le peuple romain est celui qui a su le mieux obéir et le mieux commander. Il l'a emporté sur tous les autres peuples, non par l'intelligence, non par le courage, mais par la discipline. On admire sa discipline sociale, quand on observe l'ordre singulier de ses comices, la constitution de son sénat, l'organisme de ses magistratures. On admire sa discipline militaire quand on regarde les levées d'hommes, le serment, les marches, le campement, le combat. Cette discipline militaire n'était d'ailleurs qu'une partie et en quelque sorte une des faces de la discipline sociale. Savoir obéir et savoir commander furent les deux vertus qui rendirent le peuple romain incomparable et qui le firent le maître des autres peuples.

Le principe fondamental de tout le droit public était la souveraineté absolue de l'État. L'État ou la chose publique, *respublica*, n'était pas chez les Romains une conception vague, un idéal de la raison; c'était un être réel et vivant, qui, bien que composé de tous les citoyens, existait pourtant par soi-même et au-dessus d'eux. Ils comprenaient l'État comme un être constant et éternel, au sein duquel les générations d'individus venaient passer l'une après l'autre. Aussi cette *respublica* était-elle, à leurs yeux, un pouvoir supérieur, une autorité maîtresse, à laquelle les individus devaient une obéissance sans limite. L'esprit moderne, tout occupé de pensées qui ne furent jamais celles des anciens, est d'abord porté à croire que le régime de la République avait été établi dans l'intérêt de la liberté. On suppose volontiers que des institutions telles que les comices ou l'élection de magistrats annuels ont été imaginées pour garantir les droits des citoyens. C'est attribuer aux Romains des

préoccupations qui, en réalité, tinrent peu de place dans leur esprit. Quand on regarde de près leurs institutions, on voit qu'elles ont été combinées dans l'intérêt de l'État; elles ont eu pour objet bien moins la liberté que l'obéissance des hommes. La République ou l'État était une sorte de monarque insaisissable, invisible, omnipotent toutefois et absolu. La maxime que le salut de l'État est la loi suprême, maxime qui peut quelquefois devenir funeste et inique, a été formulée par l'antiquité. Tout était sous la surveillance de l'État, même la religion, même la vie privée. Tout lui était subordonné, même la morale. L'homme n'eut jamais de garantie, contre l'État pour ses droits individuels.

Cette notion de la *respublica* n'a pas disparu sous l'Empire. Les empereurs ne semblent pas avoir songé à l'extirper de l'esprit des peuples. Eux-mêmes, dans leurs discours et dans leurs actes officiels, parlaient de la République. Nous voyons Trajan inviter le sénat à donner, après lui, « un prince à la République ». Hadrien déclare « qu'il gérera la République de telle sorte qu'on sache qu'elle est la chose de tous, et non la sienne propre ». Septime-Sévère écrit au sénat : « J'ai soutenu plusieurs guerres pour la République. » Valérien déclare qu'il veut récompenser « ceux qui ont bien servi la République », et s'adressant à un chef militaire qui s'est bien conduit : « La République te remercie », dit-il. Les sujets pouvaient parler de la République devant l'empereur lui-même; un tribun dit à Valérien : « Je n'ai épargné ni moi ni mes soldats afin que la République et ma conscience me rendissent bon témoignage. » L'empereur Constance haranguant des soldats les appelle « braves défenseurs de la République ». Dans les textes législatifs, le nom de République revient souvent, et toujours avec cette idée que c'est à la République que tous doivent

obéir et que c'est pour elle que les empereurs mêmes travaillent.

C'est là un point auquel il faut faire attention si l'on veut se faire une idée exacte du régime impérial. L'empire ne s'est jamais présenté comme un pouvoir personnel. Rien ici qui ressemble à la monarchie des peuples orientaux ou aux royautés européennes du XVIIe siècle. L'empereur n'est pas le sommet de tout; l'idée de l'État plane au-dessus de lui. Ce n'est pas le prince que les citoyens servent, c'est l'État. Le prince ne doit pas régner pour soi, mais pour le bien commun. Le vrai souverain, théoriquement et dans l'opinion générale des hommes, n'est pas le prince, c'est l'État ou la République. Le sigle national continue à être S. P. Q. R., *senatus populusque romanus*, et l'État romain ne cesse pas de s'appeler « la République ». Ainsi, dans les douze siècles d'existence qu'a eus l'État romain, quoique la forme du gouvernement ait plusieurs fois changé, le principe est resté le même. La même conception sur la nature et l'origine des pouvoirs a régné dans les esprits. L'Empire romain n'a pas supprimé l'idée de la chose publique. Cette idée n'est sortie de l'esprit des hommes que plusieurs siècles après lui.

Le culte des empereurs[1].

L'esprit humain tremblant voyait la divinité partout. Son besoin d'adorer s'appliqua naturellement à ce qu'il

1. C'est un sujet d'études qui passionne, depuis vingt-cinq ans, tous nos érudits français. On a commencé par s'étonner de cette divination des empereurs : Renan la considéra un instant comme monstrueuse (ici, p. 482) ; Ernest Havet se rendit mieux compte de ce qu'elle avait de logique et de naturel (*le Christianisme et ses origines*, II, p. 196 : « L'apothéose n'est, à la bien prendre, qu'une des formes de cette adoration que Rome exigeait pour elle ») ; M. G. Bois-

trouvait de plus puissant dans les choses humaines, à l'autorité impériale.

Nous ne devons pas d'ailleurs confondre les pensées de ce temps-là avec la doctrine du droit divin des rois, qui n'a appartenu qu'à une autre époque. Il ne s'agit pas ici d'une autorité établie par la volonté divine; c'était l'autorité elle-même qui était divine. Elle ne s'appuyait pas seulement sur la religion; elle était une religion. Le prince n'était pas un représentant de Dieu; il était un dieu. Ajoutons même que, s'il était dieu, ce n'était pas par l'effet de cet enthousiasme irréfléchi que certaines générations ont pour leurs grands hommes. Il pouvait être un homme fort médiocre, être même connu pour tel, ne faire illusion à personne, et être pourtant honoré comme un être divin. Il n'était nullement nécessaire qu'il eût frappé les imaginations par de brillantes victoires ou touché les cœurs par de grands bienfaits. Il n'était pas dieu en vertu de son mérite personnel : il était dieu parce qu'il était empereur. Bon ou mauvais, grand ou petit, c'était l'autorité publique qu'on adorait en sa personne.

Cette religion n'était pas autre chose, en effet, qu'une singulière conception de l'État. La puissance suprême se présentait aux esprits comme une sorte de Providence

sier en donnait l'explication historique (*la Religion romaine*). Et enfin ici Fustel de Coulanges montrait quelle en était la véritable signification historique. C'est ainsi que peu à peu nos historiens ont mieux compris ce qui a si complètement échappé aux philosophes du XVIIIe siècle, l'origine et la valeur du sentiment religieux. Depuis Fustel de Coulanges on s'est attaché avec un grand soin à retrouver l'organisation, la transformation et les précédents du culte impérial. Voir le livre de Paul Guiraud, sur *les Assemblées provinciales dans l'Empire romain*, 1887, livre conçu sur le modèle et inspiré par les idées de Fustel de Coulanges; et les recherches, surtout épigraphiques, provoquées par l'enseignement de M. Héron de Villefosse à l'École des Hautes Etudes : Beurlier, *le Culte Impérial*, 1891; Mourlot, *Essai sur l'histoire de l'Augustalité*, 1895. Dans ce genre de recherches, le livre de Beaudoin *sur le culte des Empereurs*, 1891, représente la part de notre école de droit romain.

divine. Elle s'associait dans la pensée des hommes avec la paix dont on jouissait après de longs siècles de troubles, avec la prospérité et la richesse qui grandissaient, avec les arts et la civilisation qui s'étendaient partout. L'âme humaine, par un mouvement qui lui était alors naturel et instinctif, divinisa cette puissance. De même que dans les vieux âges de l'humanité on avait adoré le nuage qui, se répandant en eau, faisait germer la moisson et le soleil qui la faisait mûrir, de même on adora l'autorité suprême qui apparaissait aux peuples comme la garantie de toute paix et la source de tout bonheur.

Ces générations ne subirent pas la monarchie, elles la voulurent. Le sentiment qu'elles professèrent à son égard ne fut ni la résignation ni la crainte, ce fut la piété. Elles eurent le fanatisme du pouvoir d'un seul comme d'autres générations ont eu le fanatisme des institutions républicaines. Il est naturel à l'homme de se faire une religion de toute idée qui remplit son âme. A certaines époques il voue un culte à la liberté : en d'autres temps, c'est le principe d'autorité qu'il adore.

L'Église chrétienne dans ses rapports avec l'autorité impériale [1].

Pendant ces siècles où l'autorité impériale dominait et écrasait tout, une seule chose put échapper à peu près à son action : ce fut l'Église chrétienne. Au milieu de tout asservi, elle seule put rester libre.

1. Voilà encore un des sujets chers à notre époque. Voyez le livre d'Albert de Broglie (cf. p. 533, n. 1) ; les leçons d'Ozanam sur *la Civilisation au Ve siècle*, 1855 ; l'ouvrage de M. Boissier sur *la Fin du Paganisme*, sans parler des très nombreux mémoires dus à l'histoire des persécutions.

Un grand principe l'avait, à son berceau, sauvée de la servitude universelle[1]. Son auteur avait déclaré qu'il fallait rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Cette distinction, qui nous paraît banale aujourd'hui, était alors fort nouvelle et hardie. Il fallait entendre par là que la religion, qui dans les temps antérieurs s'était confondue avec l'État, devenait désormais indépendante de lui, que leurs destinées n'étaient plus liées, qu'ils ne devaient plus exercer aucune action l'un sur l'autre. On ne pouvait pas exprimer avec plus de force et plus de justesse à la fois que la religion et la conscience ne devaient plus être soumises à l'autorité publique.

En vertu de ce principe, la société chrétienne ne professa, durant les trois premiers siècles, aucune doctrine politique. Elle ne soutint ni n'attaqua l'empire; elle ne prôna ni ne condamna la liberté. Gouvernement, autorité politique, réformes sociales, marche des affaires terrestres, tout cela lui était étranger et ne la concernait pas. De ce qu'elle suivait le précepte d'obéir à César, nous ne devons pas conclure qu'elle eût de l'affection pour le régime impérial. Elle faisait acte de soumission, rien de plus; elle l'acceptait comme une chose qui ne valait pas la peine qu'on se rebellât contre elle. Le fond de sa pensée en matière de gouvernement était l'indifférence.

Elle ne tenait alors qu'à une chose : c'était que la religion fût hors de la main de l'État. Elle ne voulait pas exercer d'action sur les institutions politiques; elle ne voulait pas non plus que l'autorité politique eût prise sur elle. La conscience et la croyance étaient un monde qui ne devait avoir aucun contact avec le monde extérieur. A côté de l'empire, de l'État laïque, que les générations appelaient encore du nom de Cité (*civitas*),

1. Cf. Fustel de Coulanges, ici même, p. 617.

il se plaçait un Etat chrétien; à côté de la Cité de César, la Cité de Dieu. Le christianisme ne s'occupait pas de l'État impérial; il ne voulait pas non plus que l'empereur s'occupât de l'État chrétien.

C'est pour défendre cette indépendance que le christianisme soutint si vaillamment les persécutions. Les empereurs en effet ne poursuivaient en lui que le principe d'affranchissement, de parfaite indépendance à l'égard de l'État, et c'est pour sauver ce principe que le christianisme donna ses martyrs. Chaque combat fut pour lui une victoire. L'empire romain avec toute sa force ne put pas briser cette muraille de séparation que la société chrétienne avait dressée entre elle et lui. Pendant trois siècles on vit le spectacle, qui dut paraître alors fort singulier, d'une population qui, en vivant au milieu de l'empire, savait pourtant s'isoler de lui, qui en lui obéissant savait s'en affranchir, qui, sous un régime si écrasant, pouvait garder sa liberté d'esprit, sa manière de penser, ses institutions propres, et des allures absolument opposées à celles de la société politique qui l'enveloppait. On ne vit jamais gouvernement avoir aussi peu d'action sur des sujets que l'empire n'en eut en ce temps-là sur la société chrétienne.

Il est vrai qu'avec Constantin l'empire reconnut officiellement le christianisme et l'adopta. Ce fut là l'une des crises les plus dangereuses que le christianisme eut à traverser. Car l'État devenu chrétien eut bien plus de force et de prise sur lui que n'en avait eu l'État païen. En protégeant la religion, il pouvait mettre la main sur elle, et être tenté de la dominer.

L'Église échappa à ce danger. Elle ne souffrit jamais que l'empereur devint pour elle un pontife, comme il était le pontife de l'ancienne religion. Les princes n'eurent jamais d'autorité sur le dogme. Il est vrai qu'ils con-

voquaient les conciles et que, toutes les fois qu'ils y assistaient, ils en avaient la présidence; mais on aurait tort de conclure de là qu'ils aient jamais eu la moindre autorité en matière de foi. Le dogme chrétien resta toujours indépendant de l'autorité politique. L'État s'assura seulement deux prérogatives sur le corps de l'Église : la première fut qu'aucun concile ne se tînt sans son autorisation; la seconde fut que les décisions des conciles ne pussent être promulguées et transformées en lois obligatoires que par l'empereur. En ces deux points on ne faisait qu'appliquer à l'Église les règles du droit commun : car il était admis que nulle réunion ne pouvait avoir lieu qu'avec l'agrément de l'autorité, et qu'aucun acte législatif ne pouvait émaner d'une autre source que de l'État. Nous n'avons pas à parler de quelques précautions que prirent les empereurs pour empêcher que toutes les forces vives de la population ne se réfugiassent dans le clergé; qu'il interdit aux soldats, aux curiales, aux fonctionnaires, de se faire prêtres sans une autorisation spéciale, ce n'était là que la contre-partie indispensable des privilèges pécuniaires et judiciaires qu'il accordait au clergé et qu'il ne pouvait pas laisser s'étendre hors de toute mesure.

Tout un livre du Code Théodosien est rempli des édits des empereurs qui concernent l'Église; presque tous semblent dictés par l'épiscopat lui-même. On y voit que l'État, à la vérité, s'occupait beaucoup de l'Église et plus peut-être qu'il n'eût fallu, mais qu'il ne s'occupait d'elle que pour répondre à ses désirs et pour suivre ses inspirations.

Ce qui est surtout digne de remarque, c'est que l'empire n'essaya jamais de s'emparer du droit de nommer les évêques. Il respecta à cet égard les règles établies par l'Église. Les évêques continuèrent à être élus par le clergé et par le peuple de chaque ville, et l'on ne voit ni par les actes législatifs ni par les faits de l'histoire que

l'autorité impériale se soit crue en droit d'intervenir, quelque tentation qu'elle dût en avoir, dans le choix de ces chefs qui avaient alors tant de puissance.

Ainsi l'Église chrétienne, malgré la protection inévitable de l'État et sous sa surveillance, resta indépendante. La liberté, chassée de partout, se réfugia en elle. Aussi échappa-t-elle à l'influence énervante que l'Empire exerçait alors sur toutes choses. Elle garda son énergie; elle demeura vivante et active lorsque tout languissait. Même dans cette période, elle sut se tenir assez à l'écart de l'État pour que la désaffection des hommes à l'égard des institutions impériales ne l'atteignît pas. Elle ne se laissa entraîner ni dans l'impopularité de l'Empire, ni dans sa chute. Quand celui-ci s'affaissa, l'Église resta debout par sa force propre; et elle se trouva toute prête pour prendre, à son tour, la direction de la société[1].

La villa gallo-romaine.

Si de l'Italie nous passons à la Gaule, et de l'époque de Trajan au cinquième siècle, nous y trouvons encore de vastes et magnifiques villas. Sidoine Apollinaire fait un tableau assez net, malgré le vague habituel de son style, de la villa Octaviana, qui appartient à son ami Consentius. « Elle offre aux regards des murs élevés et qui ont été construits suivant toutes les règles de l'art. » Il s'y trouve « des portiques, des thermes d'une grandeur admirable ». Sidoine décrit aussi la villa Avitacus. On y arrive par une longue avenue qui en est « le vestibule ». On rencontre d'abord le *balneum*, c'est-à-dire un ensemble de construc-

1. Guizot, *Civilisation en France*, IIe leçon (Ire partie) : « La masse de la population entra avec ardeur dans la société chrétienne dont les chefs lui tendaient les bras. » Cf. ici, page 163.

tions qui comprend des thermes, une piscine, un *frigidarium*, une salle de parfums ; c'est tout un grand bâtiment. En sortant de là, on entre dans la maison. L'appartement des femmes se présente d'abord ; il comprend une salle de travail où se tisse la toile. Sidoine nous conduit ensuite à travers de longs portiques soutenus par des colonnes et d'où la vue s'étend sur un beau lac. Puis vient une galerie fermée où beaucoup d'amis peuvent se promener. Elle mène à trois salles à manger. De celles-ci on passe dans une grande salle de repos, *diversorium*, où l'on peut à son choix dormir, causer, jouer. L'écrivain ne prend pas la peine de décrire les chambres à coucher, ni d'en indiquer même le nombre. Ce qu'il dit des villas de ses amis fait supposer que plusieurs étaient plus brillantes que la sienne. Ces belles demeures, qui ont un moment couvert la Gaule, n'ont pas péri sans laisser bien des traces. On en trouve des vestiges dans toutes les parties du pays, depuis la Méditerranée jusqu'au Rhin et jusqu'au fond de la presqu'île de Bretagne.

Dans la description de la villa Octaviana nous devons remarquer une chapelle. En effet, une loi de 398 signale comme « un usage » que les grands propriétaires aient une église dans leur propriété. Nous retrouverons cela dans les siècles suivants.

La langue usuelle de l'empire désignait la maison du maître par le mot *praetorium*. Ce terme se trouve déjà, avec cette signification, dans Suétone et dans Stace ; on le rencontre plusieurs fois chez Ulpien et les jurisconsultes du Digeste ; il devient surtout fréquent chez les auteurs du IVe siècle, comme Palladius et Symmaque. Or ce mot, par son radical même, indiquait l'idée de commandement, de préséance, d'autorité. Il s'était appliqué, dans un camp romain, à la tente du général ; dans les provinces, au palais du gouverneur. L'histoire d'un mot

marque le cours des idées. Nul doute que, dans la pensée des hommes, cette demeure du maître ne fût, à l'égard de toutes les autres constructions éparses sur le domaine, la maison qui commandait. L'appeler *praetorium*, c'était comme si l'on eût dit la maison seigneuriale.

Un écrivain du temps, Palladius, recommandait de la construire à mi-côte et toujours plus élevée que la *villa rustica*. Cette villa rustique, avec sa population, avec sa série d'étables et de granges, avec son moulin, son pressoir, ses ateliers, avec tout son nombreux personnel, était plus que ce que nous appelons une ferme : elle formait une sorte de village, qui était la propriété du maître et que remplissaient ses serviteurs. La *villa rustica* en bas de la colline et la *villa urbana* à mi-côte, c'étaient déjà le village et le château des époques suivantes.

Il est vrai que ce château du IVe siècle n'avait pas l'aspect du château du Xe. Les *turres* dont il est quelquefois parlé, n'étaient pas des tours féodales. On n'y voyait ni fossés, ni enceinte, ni herse, ni créneaux, mais plutôt des avenues et des portiques qui invitaient à entrer. C'est que l'on vivait dans une époque de paix et qu'on se croyait en sûreté. A peine voyons-nous, vers le milieu du Ve siècle, quelques hommes comme Pontius Leontius fortifier leur villa et l'entourer d'une épaisse muraille « que le bélier ne puisse abattre ». C'est alors seulement, pour résister aux pillards de l'invasion, qu'on a l'idée de transformer la villa en château fort. Jusque-là, la villa était un château, mais un château des temps paisibles et heureux, un château élégant, somptueux et ouvert[1].

Là ces grands propriétaires passaient la plus grande

1. Je crois qu'il faut reculer d'un bon siècle (jusque vers 500) le moment où les grands seigneurs de la Gaule commencèrent à fortifier leurs villas. C'est de ce temps qu'est la villa de Leontius.

partie de leur vie, entourés de leur famille et d'un nombreux cortège d'esclaves, d'affranchis, de clients. Ces hommes, visiblement, aimaient la vie de château ; on n'en saurait douter quand on a lu les lettres de Symmaque ou celles de Sidoine Apollinaire. Ils bâtissaient, ils dirigeaient la culture, ils faisaient des irrigations, ils vivaient au milieu de leurs paysans. Un Syagrius, dans son beau domaine de Taionnac, « coupait ses foins et faisait sa vendange ». Un Consentius, fils et petit-fils des plus hauts dignitaires de l'empire, est représenté par Sidoine « mettant la main à la charrue », comme la vieille légende avait représenté Cincinnatus. Les amis d'Ausone, ceux de Symmaque, sont pour la plupart de grands propriétaires et ils se plaisent à la vie rurale. Des historiens modernes ont dit que la société romaine ou gallo-romaine n'aimait que la vie des villes, et que ce furent les Germains qui enseignèrent à aimer la campagne[1]. Je ne vois pas de quels documents ils ont pu tirer cette théorie. Je crains que ce ne soit là une de ces opinions subjectives et fausses que l'esprit moderne a introduites dans notre histoire. Ce qui est certain, c'est que tous les écrits que nous avons du IVe et du Ve siècle dépeignent l'aristocratie romaine comme une classe rurale autant qu'urbaine : elle est urbaine en ce sens qu'elle exerce les magistratures et administre les cités; elle est rurale par ses intérêts, par la plus grande partie de son existence, par ses goûts.

C'est que, dans ces belles résidences, on menait l'existence de grand seigneur. Paulin de Pella[2], rappelant dans ses vers le temps de sa jeunesse, décrit « la large demeure où se réunissaient toutes les délices de la vie » et

1. Augustin Thierry, ici, page 206.
2. Ecrivain du milieu du Ve siècle, petit-fils du poète Ausone.

où se pressait « la foule des serviteurs et des clients ». C'était à la veille des invasions. « La table était élégamment servie, le mobilier brillant, l'argenterie précieuse, les écuries bien garnies, les carrosses commodes. » Les plaisirs de la vie de château étaient la causerie, la promenade à cheval ou en voiture, le jeu de paume, les dés, surtout la chasse.

La chasse fut toujours un goût romain. Varron parle déjà des vastes garennes, remplies de cerfs et de chevreuils, que les propriétaires réservaient pour leurs plaisirs. Les amis auxquels écrivait Pline partageaient leur temps « entre l'étude et la chasse ». Lui-même, chasseur médiocre qui emportait un livre et des tablettes, se vante pourtant d'avoir tué un jour trois sangliers. Les jurisconsultes du Digeste mentionnent, parmi les objets qui font ordinairement partie intégrante du domaine, l'équipage de chasse, les veneurs et la meute. Plus tard, Symmaque écrit à son ami Protadius et le raille sur ses chasses qui n'en finissent pas et sur « la généalogie de ses chiens ». Les Gaulois aussi étaient grands chasseurs. Ils l'avaient été avant César, ils le furent encore après lui. On n'a qu'à voir les mosaïques qui, comme celle de Lillebonne, réprésentent des scènes de chasse. Regardez les amis de Sidoine : Ecdicius « poursuit la bête à travers les bois, passe les rivières à la nage, n'aime que chiens, chevaux et arcs ». Il est vrai que le même homme tout à l'heure, à la tête de quelques cavaliers levés sur ses terres, mettra une troupe de Wisigoths en déroute. Voici un autre ami de Sidoine, Potentinus : « Il excelle à trois choses, cultiver, bâtir, chasser ». Vectius, grand personnage et haut fonctionnaire, « ne le cède à personne pour élever des chevaux, dresser des chiens, porter des faucons ». La chasse était un des droits du propriétaire foncier sur sa terre, et il en usait volontiers. Ainsi, bien

des choses que le moyen âge offrira à nos yeux sont plus vieilles que le moyen âge.

Clovis conquiert la Gaule.

Si nous voulons essayer de penser sur Clovis ce que pensaient les contemporains, nous devons croire que, en même temps qu'il était roi parmi les Francs, il exerçait vis-à-vis des Romains l'autorité des anciens fonctionnaires. Il ne faut pas perdre de vue que tous ces Francs du nord de la Gaule étaient depuis longtemps des *fédérés*. Ces petits groupes d'hommes dans lesquels on a cru voir des peuples étaient des corps de troupes, qui plus ou moins docilement servaient l'Empire, cantonnés à Tournai, à Cologne ou à Cambrai. Depuis longtemps aussi l'Empire ne plaçait plus de fonctionnaires civils auprès des fonctionnaires militaires. Aussi les chefs de ces petits corps avaient-ils reçu de l'Empire l'autorité sur un territoire et sur la population indigène qui l'habitait. Ces chefs agissaient vis-à-vis de leurs soldats suivant les usages germaniques; vis-à-vis des indigènes qui habitaient leurs *provinces*, ils agissaient suivant les règles de l'Empire; ils jugeaient et levaient les impôts, non en conquérants, mais en fonctionnaires.

Leur indépendance, déjà très grande quand l'empereur résidait à Ravenne, devint complète quand on ne le vit plus qu'à Constantinople. Mais cette indépendance ne leur fut pas acquise brusquement et par force : elle commença par l'affaiblissement progressif de l'autorité impériale et s'acheva par l'éloignement de cette autorité. Ce fut une révolution presque imperceptible; les choses continuèrent à marcher suivant leur cours ordinaire. Les chefs barbares continuèrent à juger dans leur pré-

toire et à lever les impôts, comme s'ils jugeaient au nom de l'empereur et comme s'ils levaient l'impôt pour lui. Les populations s'aperçurent à peine du changement....

Les premiers agrandissements de Clovis sont présentés dans les documents sous la forme d'une lutte contre Syagrius. Pour comprendre le vrai caractère de cette lutte, il faudrait savoir avec exactitude ce qu'était Syagrius, et c'est ce que les documents nous enseignent mal. On sait à la vérité que ce personnage était un Romain, et qu'il appartenait à la famille Syagria, l'une des plus nobles de la Gaule et depuis longtemps en possession des consulats et des fonctions les plus élevées; mais c'est sa situation vis-à-vis de l'Empire et des populations que l'on voudrait connaître. Son père, Égidius, après avoir été comte, avait été *magister militum* de l'Empire. Égidius mort, il n'avait pas hérité de son titre; mais il parait qu'il avait gardé ses soldats et son autorité dans la ville de Soissons. De 464 à 486, personne ne parle de lui; puis, en 486, il nous apparait avec un titre étrange et qui n'appartient pas à la hiérarchie des fonctions de l'empire : Grégoire de Tours l'appelle « roi des Romains »; il est vrai que d'autres documents l'appellent *duc* et *patrice*, qui étaient des titres de fonctions ou de dignités romaines. Il est certain qu'au temps de Grégoire de Tours on ne savait plus quelle avait été sa situation.

Était-il un fonctionnaire de l'empire et s'était-il fait donner un titre régulier par la cour de Ravenne ou celle de Constantinople? ou bien était-il un souverain indépendant? C'est ce que nous ignorons; ses contemporains l'ignoraient peut-être eux-mêmes. On a supposé qu'il avait été une sorte de chef élu par la patrie gauloise : hypothèse qui ne s'appuie sur aucun fondement. Le plus vraisemblable est que, ayant gardé les soldats qui avaient

obéi à son père, s'étant maintenu aussi dans la cité de Soissons, il se créa une situation assez vague et indéterminée, régnant en fait dans l'étendue du territoire de quelques cités, mais reconnaissant probablement au-dessus de lui une autorité impériale dont il se disait le délégué et le représentant. Il y avait peut-être une grande analogie entre la nature de son autorité et celle de l'autorité de Clovis[1]. Le roi barbare avait pris les dehors du fonctionnaire romain; le fonctionnaire romain avait pris les allures indépendantes des rois barbares. Tous les deux, partis d'origine diverse, se rencontraient au même point, et ils se rencontraient ainsi par cette seule raison que l'autorité impériale s'était affaiblie et éloignée sans secousse et sans ébranlement. Tous les deux probablement la reconnaissaient également et lui obéissaient aussi peu. On croirait voir, ainsi qu'au XIe siècle, deux grands vassaux qui veulent bien qu'il existe au-dessus d'eux un roi suzerain, mais qui agissent chez eux en rois.

Les historiens ne nous disent pas que Clovis fit la guerre à l'Empire. Ils ne disent pas non plus qu'il fit la guerre à la population gauloise. A tort ou à raison, les historiens qui mentionnent ces événements les présentent comme une lutte personnelle entre Clovis et Syagrius. Il est visible aussi que l'empire, dont le représentant siégeait alors à Constantinople, n'intervint pas dans cette querelle. Les contemporains n'y virent pas une lutte entre une monarchie barbare et l'empire romain; ils n'y virent pas davantage une lutte entre deux races : ils y virent une rivalité d'ambition entre deux chefs....

C'est ainsi que Clovis conquit la Gaule. Il ne l'a conquise ni sur l'empire romain ni sur les populations

1. Même développement chez Guizot, ici, p. 128.

gauloises; il l'a conquise sur d'autres chefs qui lui ressemblaient. Le récit de ces guerres, tel qu'il nous est donné par Grégoire de Tours, est assurément très incomplet; mais, s'il peut être inexact comme histoire, il est exact comme impression. Grégoire de Tours écrit, non d'après des textes historiques, mais d'après des traditions populaires; il nous présente ce qui était resté dans les souvenirs du peuple, et il nous le présente tel que le peuple l'a vu, tel que le peuple l'a compris. Ces événements n'ont pas apparu aux esprits d'alors comme une irruption d'envahisseurs, mais comme la substitution d'un chef à un autre. Dans l'opinion du peuple, toutes ces luttes ont eu un caractère personnel : c'est Clovis qui attaque Syagrius; c'est Clovis qui venge le meurtre du père de Clotilde; c'est Clovis qui attaque les Wisigoths ariens. Clovis « prend pour lui le royaume de Syagrius »; Clovis « se fait payer un tribut par Gondebaud »; Clovis « prend pour lui les trésors d'Alaric et, chassant les Goths de ses villes, les soumet à son autorité ». Ainsi les hommes n'ont pas vu là une invasion de Barbares, moins encore une « migration de peuples ». Tous les traits que la mémoire avait gardés conviennent à un chef de guerre ambitieux et habile; aucun ne convient à un peuple en marche. Ce n'est pas le peuple franc, c'est un roi franc qui a conquis la Gaule[1].

1. Depuis vingt-cinq ans, l'école critique (cf. p. 93, n. 2) refait avec patience le règne de Clovis, et ne réussit point toujours à empêcher l'élément légendaire, sans cesse chassé par elle de cette histoire, d'y revenir avec persistance. Le quatorzième centenaire du baptême de Clovis (1896) a donné un regain à ces légendes. Voyez ce que dit à ce sujet Gabriel Monod dans la *Revue historique* de mars-avril 1896 (p. 386) à propos des publications récentes de Kurth (*Histoire poétique des Mérovingiens*; *Clovis*) : « Clovis nous apparaît bien plus grand si nous lui laissons sa rudesse barbare, guidé dans sa politique comme dans sa foi par des intérêts très immédiats et très précis, par un vague instinct d'avenir et l'attrait mystérieux de puissances surnaturelles. »

La puissance de l'épiscopat sous les rois francs.

Les rois francs, uniquement occupés à s'emparer de la nomination des évêques, ne pensèrent pas à arrêter les grands progrès de l'épiscopat.

Les causes de la puissance croissante du corps épiscopal sont nombreuses et diverses. La première doit être cherchée dans l'état des âmes. Tout homme, à cette époque, était un croyant. La croyance, pour la masse des laïques, n'était ni très étendue ni très élevée, peu réfléchie, nullement abstraite ni métaphysique; elle n'en avait que plus de force sur l'esprit et sur la volonté. Elle se résumait en ceci, que la plus grande affaire de chacun en ce monde était de se préparer une place dans un autre monde. Intérêts privés et intérêts publics, personnalité, famille, cité, État, tout s'inclinait et cédait devant cette conception de l'esprit. Dès qu'un tel but était assigné à l'existence, l'Église devenait nécessairement toute-puissante; car c'était elle qui, par ses actes sacramentaux, par ses prières, par l'intercession de ses saints, assurait l'autre vie.

Elle disposait de la destinée éternelle de chaque homme. Aussi n'avait-elle pas à retenir ses fidèles par la contrainte, par la persuasion, ou par de molles concessions. Personne n'osait penser à se détacher d'elle. Être écarté d'elle, fût-ce momentanément, était la peine la plus terrible, et pour rentrer dans son sein on subissait les pénitences les plus rigoureuses.

Un esprit moderne est d'abord porté à croire que l'effet le plus redouté de l'excommunication était d'être mis à l'écart de la société civile. Mais lisez les Actes des Conciles et les récits des hagiographes ou de Grégoire de Tours, et vous y voyez que, dans la pensée des hommes de ce

temps-là, le châtiment horrible et insupportable était de perdre sa place au temple, son droit à la prière, et sa part de l'hostie consacrée. Grégoire de Tours nous montre des personnages aussi criminels qu'on puisse l'être, aussi passionnés, aussi cupides, aussi chargés de fautes qu'on ait été à aucune époque; mais tous ces grands scélérats restent d'ardents chrétiens; leur plus grande crainte est d'être séparés de l'Église; leur plus ardent désir est de communier avec les autres. Si l'Église les écarte, ils se soumettront à tout pour être « réconciliés ». On pouvait se passer de sens moral, on ne pouvait se passer des prières et des actes de l'Église. L'Église tenait l'homme par ses fautes mêmes. Elle seule pouvait effacer le remords et régénérer l'âme.

Elle régnait sur la vie de chaque jour. Il n'y avait de fêtes qu'en elle. L'éclat de ses cérémonies saisissait l'imagination. Rien alors d'austère ni de sec; avec ses tentures, ses lumières, ses fleurs, ses parfums, le culte charmait les sens. Sa messe était un drame; ses hymnes, chantées par tous et dont la langue était encore comprise, formaient tout le théâtre et toute la musique du temps. Ses grandes solennités de Noël et de Pâques étaient les deux plus grandes joies de l'existence humaine.

Nulle tiédeur n'était possible. La population donnait plus de zèle et de foi qu'on ne lui en demandait. La crédulité n'avait pas de limites. C'était trop peu de croire à Dieu et au Christ, on voulait croire aux saints. Or ce culte des saints tenait l'âme encore plus étroitement que le culte du Dieu suprême n'eût pu faire. C'était une religion fort grossière et matérielle. Un jour, saint Colomban apprend qu'on a volé son bien dans le moment même où il était en prières au tombeau de saint Martin; il retourne à ce tombeau et s'adressant au saint : « Crois-tu donc que je sois venu prier sur tes reliques pour

qu'on me vole mon bien? » Et le saint se crut tenu de faire découvrir le voleur et de faire restituer les objets dérobés. Un vol avait été commis dans l'église de Sainte-Colombe à Paris; Éloi court au sanctuaire et dit : « Écoute bien ce que j'ai à te dire, sainte Colombe; si tu ne me fais pas rapporter ici ce qui a été volé, je ferai fermer la porte de ton église avec des tas d'épines, et il n'y aura plus de culte pour toi. » Le lendemain, les objets volés étaient rapportés. Chaque saint avait une puissance surhumaine, et il devait la mettre au service de ses adorateurs. Le culte était un marché. Donnant donnant.

Mais notons bien que, plus une religion est grossière, plus elle a d'empire sur l'âme grossière de la masse du genre humain. Gardez-vous d'épurer l'idée religieuse si vous voulez qu'elle règne dans les couches profondes. Il y avait le christianisme de quelques grands esprits; mais il y avait en même temps le christianisme de la foule, au niveau d'esprit des plus humbles, au niveau de caractère des plus intéressés. Peu d'idéal, mais beaucoup de reliques. Ce n'était pas tant l'âme du saint qu'on invoquait; pour que la prière fût efficace, il était bon de la faire sur son corps, sur son tombeau, ou tout au moins sur quelque châsse contenant un fragment de ses os. Il n'y avait pas de lieu vraiment sacré sans quelque corps, et c'était du saint tombeau qu'émanaient tous les miracles. Les fidèles faisaient de longs voyages pour visiter les corps saints. Rien n'était plus précieux ni plus recherché que des reliques. On peut voir par de nombreuses anecdotes du temps quels efforts, quels sacrifices on faisait pour s'en procurer. On voit des villes se disputer le corps d'un saint comme le plus grand des trésors. C'est que ce corps guérira les malades, défendra l'église et la ville. Nous avons vu plus haut que, dans la

justice du temps, c'était le corps saint qui sauvait l'innocent et frappait le coupable.

L'Église n'avait pas le glaive ; mais combien ces reliques étaient plus fortes que le glaive! Les plus intrépides tremblaient devant elles. Nous voyons les hommes les plus hardis, si on les met en présence de reliques et si leur conscience n'est pas absolument pure, se troubler, s'agenouiller, faire tous les aveux, quelquefois tomber à la renverse et expirer, frappés par le saint ou frappés par leur propre terreur. Pour opérer des miracles, il n'était besoin ni de la toute-puissance de Dieu ni des efforts des prêtres. Remarquez de quelle nature sont les innombrables miracles de cette époque : malades guéris, coupables châtiés, innocents sauvés, toujours ils sont de ceux que l'âme peut opérer elle-même, ou par sa foi ou par sa peur.

Ne disons pas que cette disposition des âmes fût surtout propre aux Germains. Ne parlons pas de société plus jeune, plus naïve, plus facile à duper. Tout cela serait démenti par l'étude des textes : Francs et Romains avaient la même intensité de foi, la même propension à croire, la même ingénuité d'esprit, la même soumission aveugle.

Dans cette Église si puissante, ce qu'il y avait de plus puissant. c'était l'évêque. Suivant les idées de ces hommes, l'évêque n'était pas seulement un chef du culte, un administrateur, un dignitaire, il était un être sacré. Du jour où il avait reçu la consécration d'un autre évêque, il était devenu un successeur des apôtres, un apôtre lui-même, ou tout au moins, comme l'appelait la langue du temps, un homme apostolique, *vir apostolicus*. Il semblait tenir la place du Christ. Il était l'intermédiaire entre Dieu et l'homme. C'étaient ses prières qui, exaucées de Dieu, assuraient le salut du peuple. Les actes sacramentaux ne pouvaient s'opérer que par sa main ; longtemps il fut

seul à conférer le baptême et, si quelques prêtres le conférèrent ensuite, ce fut par sa délégation. C'était donc par lui qu'on était admis dans la sainte société qui sauvait les âmes. Par lui aussi on pouvait en être exclu ; l'arme terrible de l'excommunication était dans sa main. Il disposait donc du bonheur de l'homme dans cette vie et dans l'autre. Plus bienfaisant et plus redoutable que tous les rois de la terre, le tout de l'homme était acquis par ses mérites ou perdu par ses rigueurs[1].

Aussi l'évêque était-il un être sacré; de son vivant même, les populations le regardaient comme un saint, et la foi qu'elles avaient en lui lui faisait accomplir des miracles. Voyez la *Vie de saint Germain, évêque de Paris* (555-566) : c'est à lui que tous les malades demandent leur guérison, quoique cette société ne manque pas de médecins. Un personnage nommé Ulfus, mourant, se fait transporter à ses pieds et exige qu'il le guérisse par un miracle; car visiblement il le peut; s'il ne le fait pas, c'est qu'il ne veut pas : « Si tu ne me guéris, ma mort retombera sur toi, le roi et ma famille t'en demanderont compte »; et l'évêque le guérit. Il en guérit beaucoup d'autres. Recevoir de sa main un signe de croix, toucher son vêtement, boire l'eau que présente sa main, posséder une paille d'un lit sur lequel il s'est reposé, boire une infusion d'un papier portant son écriture, voilà ce qu'on croit qui guérit. Si l'évêque ne faisait pas de miracles de son vivant, on était presque assuré, tant l'usage était ordinaire, qu'il en ferait après sa mort.

1. Dans aucun travail sur l'histoire mérovingienne il n'a été fait à l'Eglise une telle place, et une place aussi justifiée ; personne, avant Fustel de Coulanges, n'a mieux montré et en meilleurs termes quel était alors le rôle du sentiment religieux. Ici, nous retrouvons le même principe que dans *la Cité Antique*.

Le patronage.

Les anciennes sociétés avaient connu l'obéissance du citoyen à l'État, ou celle du sujet à un souverain qui lui-même représentait l'État. L'obéissance dont nous allons parler est celle qu'un homme donne volontairement à la personne d'un autre homme. C'est une sujétion individuelle et personnelle.

Le fait originel qui lui donne naissance est que l'homme faible ou pauvre a besoin de l'homme fort ou riche. Il lui demande donc sa protection, et pour l'obtenir il se soumet à lui. Un engagement se contracte entre les deux hommes : l'un devra protéger, l'autre devra obéir.

Ce patronage a d'abord appartenu à l'ordre privé avant de s'introduire dans l'ordre politique. Il a été pratiqué longtemps par les particuliers avant d'être une institution de l'État. Avant de constituer le régime féodal, il a germé et grandi dans la vie privée des hommes.

Il répugne tellement aux idées modernes, que nous avons quelque peine à le comprendre. Pourtant il a été l'une des pratiques les plus fréquentes que l'histoire signale; apparemment il est l'une des plus conformes à la nature humaine. Il est rare que les sociétés soient assez régulièrement régies pour que tous les êtres humains soient efficacement protégés par les lois générales et les pouvoirs publics. Il arrive alors, presque nécessairement, que, de deux hommes, le plus faible se met sous la protection du plus fort; du même coup il se place sous son autorité. Le patronage se développe surtout dans les sociétés troublées et mal assises. Sa vigueur est en proportion inverse de celle de l'autorité publique

Tantôt celle-ci refoule le patronage et le fait disparaître, tantôt c'est le patronage qui refoule et rejette dans l'ombre l'autorité publique.

Même dans des sociétés bien constituées et bien régies, le patronage peut se produire. L'inégalité de richesse, le grand écart entre l'opulence et la misère, un certain système économique, un certain mode de nomination aux fonctions publiques, pour l'un l'amour du gain, pour l'autre l'ambition, voilà autant de causes qui peuvent déterminer l'homme à rechercher le patronage d'un plus riche ou d'un plus puissant. De là vient que le patronage et la clientèle, sous des formes assez diverses et à des degrés inégaux, peuvent se rencontrer dans des sociétés d'ailleurs fort différentes les unes des autres.

L'empire de Charlemagne[1].

Sous une apparence de monarchie, la féodalité gagnai du terrain; elle en gagnait à la faveur de la monarchie même. Les institutions de seigneurie et de vassalité, partant du prince et rayonnant en tous sens par ses propres fonctionnaires, par les comtes qu'il nommait, par les évêques qu'il choisissait, étendaient leur réseau sur toutes les existences et pénétraient de plus en plus profondément dans les habitudes, dans les intérêts, dans les mœurs des populations. Cette société était déjà une chaîne de vassaux, dans laquelle la sujétion avait ses degrés et montait d'un homme à un autre homme jusqu'au roi.

Voyez une armée au temps de Charlemagne : elle ne

1. Voyez les pages de Guizot, p. 164, et de Montesquieu, *Extraits de l'Esprit des Lois*, p. 215. C'est Fustel de Coulanges qui, de tous les historiens, a réduit le plus le rôle personnel de Charlemagne. De l'homme même, il ne dit qu'un mot.

ressemble ni aux armées de l'Empire romain ni à celles des États modernes. Le roi a convoqué ses fidèles; chacun d'eux a réuni les siens. La troupe de chaque évêque est sous les ordres de son vidame; chaque comte est suivi de ses vicaires, de ses centeniers, des seigneurs du comté, et chaque seigneur à son tour est suivi de ses hommes. Le soldat n'obéit pas au roi; il obéit à son seigneur et marche sous sa conduite. C'est déjà presque une armée féodale.

Voyez la cour de Charlemagne en temps de paix. Autour du roi sont ses fidèles, qui lui font cortège, qui le servent, qui garnissent son plaid. Chacun d'eux a de même autour de soi des fidèles qui lui appartiennent en propre; il en a, dit un contemporain, autant qu'il en peut nourrir et gouverner, et il est servi par eux comme le prince l'est par lui. Le Palais est la réunion des courtisans du roi, dont chacun a lui-même sa petite cour.

Voyez enfin l'assemblée générale. Une immense multitude est réunie dans une plaine, sous des tentes; elle est partagée en groupes distincts. Les chefs de groupes s'assemblent autour du roi et délibèrent avec lui; puis chacun d'eux fait connaître aux siens ce qui a été décidé, les consulte peut-être, obtient en tout cas leur assentiment avec aussi peu de peine que le roi a obtenu le sien, car ces hommes dépendent de lui comme il dépend du roi. L'assemblée générale est un composé de mille petites assemblées qui, par leurs chefs seuls, se rallient autour du prince.

Au-dessus de tout cela se dresse la grande figure de Charlemagne. Il est le chef suprême de tous ces groupes. Par une série d'anneaux, tout se rattache à lui. Toute terre bénéficiale aboutit à lui; de lui émane indirectement toute fonction. Il est le centre des intérêts; il est le cœur de cette immense circulation. Il diffère des rois

qui viendront après lui en ce point que la vassalité tout entière lui obéit encore et gravite autour de sa personne. L'Empire carolingien, c'est la féodalité centralisée.

Le fond de la politique de Charlemagne n'a pas été de combattre la féodalité, mais de la rattacher et de la subordonner au prince. Il a employé son énergie et son habileté à faire en sorte que toute la hiérarchie des vassaux aboutît à lui. Il a voulu qu'on ne se fît le fidèle que d'un fidèle du roi. Il s'est appliqué à ce que les seigneurs les plus élevés ne fussent que des comtes qui étaient ses fonctionnaires, ou des évêques qui étaient placés sous sa mainbour. Il espérait que, les fidèles du roi continuant à lui obéir toujours et se faisant obéir aussi de leurs propres fidèles, l'obéissance et la discipline se transmettraient ainsi de proche en proche jusqu'aux derniers rangs de la société.

C'est ce qui eut lieu, en effet, aussi longtemps qu'il vécut, et de là vint sa grande puissance. Jamais gouvernement n'exigea davantage des hommes et n'obtint plus facilement ce qu'il exigeait. Guerre chaque année, armement de toute la population, impôts, fourniture de vivres, travaux des routes, rien ne lui fut refusé. Nulle réclamation ne s'éleva en faveur des libertés locales, nationales, ecclésiastiques. C'est que la sujétion reposait, pour la plupart des hommes, sur un contrat d'une singulière rigueur; ils n'étaient pas seulement des sujets, ils étaient des fidèles. Leurs biens et leur personne étaient au chef; ils devaient le service, presque la servitude. Ils tenaient au roi par un serment dont les termes vagues ne marquaient aucune limite à leur assujettissement. Ils tenaient surtout à lui par leurs intérêts, puisque le roi était le propriétaire ou le patron de presque toutes les terres. Jamais société ne fut plus fortement cimentée; jamais prince n'eut si complètement

les hommes dans sa main. C'est par ce vaste système de patronage universel que Charlemagne fut l'un des plus grands souverains de l'histoire.

Les classes inférieures acceptent la féodalité.

La faiblesse est ce que les peuples pardonnent le moins aux rois. La désaffection qui se manifesta si notoirement contre les Carolingiens vint de là. Comme ils ne protégeaient plus, on cessa à la fois de les aimer et de les craindre.

La nature humaine a un besoin instinctif d'obéir. Quand un pouvoir disparaît, elle cherche d'abord à quel autre pouvoir elle se soumettra. Dès qu'on cessa d'obéir au roi, il parut naturel qu'on obéît à l'homme duquel on tenait la terre.

Tous les regards et toutes les espérances se portèrent vers les seigneurs. On était sûr de les trouver au moment du danger. On n'avait pas à attendre qu'ils vinssent de loin ni à craindre qu'ils fussent occupés ailleurs; car ils habitaient la province ou le canton menacé. Entre le comte et la population du comté le lien des intérêts était visible; le champ du laboureur était le domaine du comte; il le défendait comme son bien propre; si soupçonneux que fussent les hommes dans leur malheur, ils ne pouvaient penser à accuser leur seigneur direct d'insouciance ou de trahison. Vainqueur, on ne ménageait pas la reconnaissance; vaincu, on savait qu'il souffrait plus que personne. Seul il était bien armé et suivi de quelques bons soldats; seul il veillait pour tous; fort ou faible, il était le seul défenseur, le seul espoir des hommes. La moisson, la vigne, tout périssait avec lui ou était sauvé par lui.

C'est surtout à cette époque qu'on éleva les châteaux forts. Il y en avait toujours eu dans les temps de trouble et de danger social. On en avait vu surgir dès la fin de l'empire romain; sous les Mérovingiens, les villes étaient entourées de murailles[1]. La longue paix intérieure qu'il y avait eu sous Pépin le Bref et Charlemagne avait fait disparaître les murailles et les châteaux. La royauté, qui s'était alors chargée du soin de défendre elle-même le sol, avait été en droit d'interdire aux particuliers et aux villes de se fortifier. Cette interdiction se retrouve encore dans les capitulaires de Charles le Chauve; mais on voit assez que les hommes cessèrent d'en tenir compte. Les villes relevèrent leurs murs; les abbayes se fortifièrent; les seigneurs construisirent d'épais donjons.

Six siècles plus tard, les hommes n'avaient que haine pour ces forteresses seigneuriales. Au moment où elles s'élevèrent, ils ne sentirent qu'amour et reconnaissance. Elles n'étaient pas faites contre eux, mais pour eux. Elles étaient le poste élevé où leur défenseur veillait et guettait l'ennemi. Elles étaient le sûr dépôt de leurs récoltes et de leurs biens; en cas d'incursions, elles donnaient un abri à leurs femmes, à leurs enfants, à eux-mêmes. Chaque château fort était le salut d'un canton.

Les générations modernes ne savent plus ce que c'est que le danger. Elles ne savent plus ce que c'est que de trembler chaque jour pour sa moisson, pour son pain de l'année, pour sa chaumière, pour sa vie, pour sa femme et ses enfants. Elles ne savent plus ce que devient l'âme sous le poids d'une telle terreur, et quand cette terreur dure quatre-vingts ans sans trêve ni merci. Elles ne savent plus ce que c'est que le besoin d'être sauvé.

1. Les villes gauloises ont été fortifiées, après les invasions du IIIe siècle, vers l'année 300.

On donna tout aux seigneurs. On oublia tout pour eux. On ne pensa ni à des rois qu'on ne voyait pas, ni à des libertés dont on n'aurait su que faire. On obéit à ceux par qui l'on était défendu. On donna la sujétion en échange de la sécurité. Des milliers et des millions de contrats se formèrent entre chaque champ et le guerrier qui combattait pour lui, entre chaque existence humaine et le guerrier à qui l'on devait de vivre.

Alors s'établit ce que ces hommes appelaient le *droit de sauvement* ou le *droit de garde*. Les petits propriétaires, les laboureurs, tous ceux qui étaient encore libres, mais qui avaient besoin d'être défendus contre l'envahisseur étranger ou l'oppresseur voisin, s'adressèrent à un guerrier et conclurent avec lui un contrat. Il fut convenu que l'homme de guerre *sauverait* et *garderait* le laboureur, sa famille, sa maison, sa récolte et ses meubles. Il fut convenu d'autre part que le laboureur payerait cette protection par une redevance pécuniaire et par l'obéissance.

Ce sauvement a été, non pas la seule origine, mais une des origines des droits seigneuriaux. La protection a entraîné avec elle la sujétion. Le *sauvatier* s'est fait serviteur, le sauveur a été inévitablement un maître, un justicier, un souverain. Garde et commandement se sont confondus. Les hommes se sont soumis pour être défendus. Ils souffraient trop et tremblaient trop pour penser à leur liberté. Entre le vasselage et la ruine, ils n'ont pas hésité.

Le joug ne leur a pas été imposé malgré eux; ils l'ont accepté par contrat. Ils n'ont pas été saisis de force par l'autorité seigneuriale; ils ont été au-devant d'elle.

RECHERCHES ET QUESTIONS[1]

1856-1889

Comment il faut lire les auteurs anciens.

Après tant de travaux qui ont été faits, tant de recherches et d'efforts pour connaître l'histoire de l'ancienne Rome, il reste encore beaucoup de points obscurs, beaucoup de questions à résoudre.

Une première difficulté est venue du petit nombre de nos documents. De l'époque des rois et des premiers siècles de la République il ne nous est parvenu aucun texte contemporain; pas un livre, pas une inscription. Des deux derniers siècles de la République nous possédons quelques inscriptions et un bon nombre de livres; mais la perte de la plus grande partie de l'œuvre de Tite-Live établit de regrettables lacunes dans nos connaissances.

Mais, quelle que soit l'insuffisance des documents, c'est peut-être en nous-mêmes qu'il faut chercher la principale cause de nos erreurs ou des idées inexactes que nous nous sommes faites de l'histoire de l'ancienne Rome. Les anciennes sociétés avaient des usages, des croyances, un tour d'esprit qui ne ressemblaient en rien à nos usages, à nos croyances, à notre manière de

1. Hachette; 3 vol. grand in-8. — Sous les titres de *Recherches* et *Nouvelles Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, et *Questions historiques*, se trouvent réunis en trois volumes (1885, 1891 et 1895) un certain nombre de mémoires écrits ou publiés par Fustel de Coulanges à différentes époques de sa vie. Ces mémoires concernent surtout l'antiquité et le haut moyen âge.

penser. Or il est ordinaire que l'homme ne juge les autres hommes que d'après soi. Depuis que l'on étudie l'histoire romaine, chaque génération l'a jugée d'après elle-même. Il y a trois cents ans, on se représentait les consuls assez semblables, pour la nature du pouvoir, aux princes qui régnaient en Europe. Au XVIIIe siècle, alors que les philosophes étaient assez portés à nier la valeur du fait psychologique que l'on appelle le sentiment religieux, on croyait volontiers que la religion romaine n'avait pu être qu'une heureuse imposture des hommes d'État[1]. Après les luttes de la Révolution française, on a pensé que notre expérience des guerres civiles nous rendrait plus facile la notion des révolutions de Rome; l'esprit des historiens modernes a été dominé par cette idée que l'histoire intérieure de Rome devait avoir ressemblé à celle de l'Europe et de la France; que la plèbe était la commune du moyen âge, comme le patriciat était la noblesse; que le tribunat du peuple était la représentation d'une démocratie analogue à celle que nous trouvons dans notre histoire; que les Gracques, Marius, Saturninus, Catilina même, ressemblaient à nos réformateurs, comme César et Auguste aux empereurs de ce siècle.

De là une perpétuelle illusion. Le danger ne serait pas grand, s'il ne s'agissait, pour la science historique, que d'éclaircir la suite des guerres ou la chronologie des consuls. Mais l'histoire doit arriver à connaître les institutions, les croyances, les mœurs, la vie entière d'une société, sa manière de penser, les intérêts qui l'agitent, les idées qui la dirigent. — C'est sur tous ces points que notre vue est absolument troublée par la préoccupation du présent. Nous serons toujours impuissants à comprendre les anciens, si nous continuons à

1. Cf. Montesquieu, *Considérations sur les Romains*, p. XI.

les étudier en pensant à nous. C'est en eux-mêmes, et sans nulle comparaison avec nous, qu'il les faut observer.

La première règle que nous devons nous imposer est donc d'écarter toute idée préconçue, toute manière de penser qui soit subjective : chose difficile, vœu qui est peut-être impossible à réaliser complètement; mais plus nous approcherons du but, plus nous pourrons espérer de connaître et de comprendre les anciens. Le meilleur historien de l'antiquité sera celui qui aura le plus fait abstraction de soi-même, de ses idées personnelles et des idées de son temps, pour étudier l'antiquité[1].

Pour arriver là, la condition est de tenir notre esprit et nos yeux également attachés sur les textes anciens. Étudier l'histoire d'une ancienne société dans des livres modernes, si remarquables que soient plusieurs de ces livres par le talent et par l'érudition, c'est toujours s'exposer à se faire une idée inexacte de l'antiquité. Il faut lire les documents anciens, les lire tous, et si nous n'osons pas dire ne lire qu'eux, du moins n'accorder qu'à eux une entière confiance. Non pas les lire légèrement, mais avec une attention scrupuleuse et en cherchant, dans chaque mot, le sens que la langue du temps attribuait à chaque mot, dans chaque phrase la pensée de l'auteur.

Il faut faire comme Descartes. La méthode historique ressemble au moins en un point à la méthode philosophique. Nous ne devons croire qu'à ce qui est démontré.

1. Ainsi, presque à la fin de ce siècle, Fustel de Coulanges répétait les mêmes conseils que, deux générations plus tôt, Augustin Thierry avait donnés aux historiens (cf. ici, p. 47) ; déjà, un siècle auparavant, Montesquieu leur avait dit : « Transporter dans des siècles reculés toutes les idées du siècle où l'on vit, c'est des sources de l'erreur celle qui est la plus féconde. » C'est là, en effet, l'éternel devoir de l'histoire, sans cesse rappelé et sans cesse méconnu.

Or, quand il s'agit des anciens, il n'y a pas de conjecture ni de système moderne qui puisse nous démontrer une vérité. Les seules preuves nous viennent des anciens eux-mêmes. Les modernes peuvent quelquefois nous servir d'appui; on est heureux de pouvoir dire qu'on se rencontre avec de grands esprits et de savants hommes comme Niebuhr, Mommsen[1], etc.; on est malheureux de s'avouer qu'on s'écarte d'eux; mais il n'importe, il faut dire de ces érudits ce que Descartes disait de ses maîtres : « La conviction ne se forme pas par la parole du maître, mais par les documents. »

Mais comment lire les auteurs latins? Beaucoup, lorsqu'ils lisent Tite-Live, retranchent par la pensée tout ce qui touche à la religion, tout ce qui a trait à la superstition romaine. L'historien met-il dans la bouche d'un personnage que les auspices sont propices ou qu'ils sont contraires, que les dieux sont irrités ou apaisés, que des prodiges annoncent revers ou succès, cela semble un artifice de rhéteur, et l'on passe. Ce procédé est d'une mauvaise méthode. Si Tite-Live donne tant de place aux croyances et aux superstitions romaines, nous devons croire, jusqu'à preuve du contraire, que ces croyances étaient réelles et ces superstitions toutes-puissantes dans l'esprit des Romains.

Il faut prendre à la lettre les textes anciens, le plus qu'il est possible. Si Tite-Live raconte le miracle de l'augure Névius, nous sommes tenus de croire, non pas que le miracle a été opéré, mais que les contemporains et toutes les générations suivantes ont cru à ce miracle, et c'est là un fait historique de grande conséquence.

Lorsque ailleurs Tite-Live fait dire à un général ro-

1. Sur Niebuhr, cf. p. 301 ; sur Mommsen, p. 304, n. 3.

main, en un long discours, que les dieux sont irrités contre un ennemi qui a négligé ou violé une loi religieuse, ne disons pas que Tite-Live a imaginé ce discours pour embellir un récit et faire briller son talent d'orateur; nous devons croire, sauf preuve du contraire, que dans ce discours il a reproduit les pensées qui étaient ordinaires au temps dont il parle, et qu'en cela encore il fait œuvre d'historien exact.

Ce qu'on a appelé l'esprit critique, depuis cent cinquante ans, a été trop souvent une habitude de juger les faits anciens au point de vue de la probabilité, c'est-à-dire au point de vue de leur concordance avec ce que nous jugions possible ou vraisemblable. Conçu de cette façon, l'esprit critique n'était guère autre chose que le point de vue personnel et moderne substitué à la vue réelle du passé. On a ainsi appliqué à l'histoire la méthode qui convient à la philosophie; on a jugé d'après la conscience et la logique des choses qui ne s'étaient faites ni suivant la logique absolue, ni suivant les habitudes de la conscience moderne.

L'esprit critique, appliqué à l'histoire, consiste au contraire à laisser de côté la logique absolue et les conceptions intellectuelles du présent; il consiste à prendre les textes tels qu'ils ont été écrits, au sens propre et littéral, à les interpréter le plus simplement qu'il est possible, à les admettre naïvement, sans y rien mêler du nôtre. Le fond de l'esprit critique, quand il s'agit de l'histoire du passé, est de croire les anciens.

Quand je lis les travaux des modernes sur l'antiquité, mon premier mouvement, je l'avoue, est de douter, parce que je reconnais trop souvent des pensées toutes modernes. Mais quand je lis les anciens, mon premier mouvement est de croire, et je les crois d'autant plus que leurs idées sont plus éloignées des miennes.

Je les crois surtout en ce point-ci : lorsque Tite-Live, parlant de temps très éloignés de lui, raconte des faits qui ont dû lui paraître fort éloignés de la vraisemblance, et lorsqu'il exprime des pensées que ni lui-même, ni ses contemporains n'ont pu trouver dans leur esprit, je suis porté à conclure que Tite-Live ne fait là que reproduire de plus vieilles annales, des documents des vieux âges, et je crois d'autant plus à Tite-Live que je reconnais moins Tite-Live.

Car Tite-Live était exposé, sur les temps éloignés de lui, à cette même illusion dont j'ai parlé. Souvent, sans contredit, il introduit dans son récit ou dans ses jugements la manière de penser d'un contemporain d'Auguste. Raison de plus pour que, chaque fois qu'il lui arrive d'oublier son temps et de laisser percer des idées qu'il n'a pas et qu'il peut à peine concevoir, j'aie une pleine confiance en lui. Je puis bien douter de lui quand il exprime des vérités de son temps ou des vérités générales et communes à tous les temps; mais quand il en exprime qui n'ont pu être des vérités qu'à l'époque lointaine qu'il décrit, je me tiens obligé de croire. Il me semble que dans les passages de cette sorte, ce n'est pas Tite-Live que j'ai sous les yeux, c'est un vieux texte contemporain.

La mission de l'historien.

Quaero.

L'histoire ne résout pas les questions : elle nous apprend à les examiner. Elle nous enseigne au moins comment il faut s'y prendre pour observer les faits humains. Le regard que nous jetons sur les choses présentes est toujours troublé par quelque intérêt personnel, quelque préjugé ou quelque passion. Voir juste est pres-

que impossible. S'il s'agit au contraire du passé, notre regard est plus calme et plus sûr. Nous comprenons mieux des événements et des révolutions dont nous n'avons rien à craindre et rien à espérer. Les faits accomplis se présentent à nous avec une bien autre netteté que les faits en voie d'accomplissement. Nous en voyons le commencement et la fin, la cause et les effets, les tenants et les aboutissants. Nous y distinguons l'essentiel de l'accessoire. Nous en saisissons la marche, la direction et le vrai sens. Pendant qu'ils s'accomplissaient, les hommes ne les comprenaient pas ; ils étaient troublés, mêlés d'éléments étrangers, obscurcis par des accidents éphémères. Il y a toujours dans les événements humains une partie qui n'est qu'extérieure et apparente ; c'est d'ordinaire cette partie qui frappe le plus les yeux des contemporains. Aussi est-il fort rare qu'un grand fait ait été compris par ceux-là mêmes qui ont travaillé à le produire. Presque toujours chaque génération s'est trompée sur ses œuvres. Elle a agi sans savoir nettement ce qu'elle faisait. Elle croyait viser à un but et c'est à un but tout autre que ses efforts l'ont conduite. Il semble qu'il soit au-dessus des forces de l'esprit humain d'avoir l'intuition nette du présent. L'étude de l'histoire doit avoir au moins cet avantage de nous accoutumer à distinguer dans les faits et dans la marche des sociétés ce qui est apparent de ce qui est réel, ce qui est illusion des contemporains de ce qui est vérité.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES MATIÈRES

De la méthode historique.

La mission de l'historien, Fustel de Coulanges, p. 664. — La justice de l'histoire, Duruy, p. 463. — Objet de l'histoire, Fustel de Coulanges, p. 625. — Les leçons de l'histoire, Guizot, p. 151.

L'histoire intégrale, Michelet, p. 315. — L'histoire du peuple, Thierry, p. 37. — L'histoire de France, Thierry, p. 37 et 47; Michelet, p. 312.

Le travail des recherches, Thiers, p. 225. — La lecture des textes, Fustel de Coulanges, p. 659. — S'abstraire du présent, Thierry, p. 47; Fustel de Coulanges, p. 623. — Désintéressement et impartialité, Thierry, p. 36; Taine, p. 555, note; Fustel de Coulanges, p. 623 et 661. — Distinguer et non confondre, Thierry, p. 38.

Analyse et synthèse, Thierry, p. 99; Michelet, p. 314; Fustel de Coulanges, p. 625.

L'intelligence en histoire, Thiers, p. 229. — L'expérience chez les historiens, Thiers, p. 229; Thierry, p. 101.

La légende et l'histoire, Michelet, p. 305. — Les questions sociales, Tocqueville, p. 423. — Les lois sur les successions : importance de leur étude, Tocqueville, p. 422.

La narration historique, Barante, p. 113. — L'expression en histoire, Thiers, p. 226. — La vie de l'œuvre, Michelet, p. 319.

Le dévouement à la science, Thierry, p. 21. — L'amour pour son œuvre, Michelet, p. 319.

Histoire ancienne de l'Orient.

Les Sémites nomades, Renan, p. 534. — L'art égyptien, p. 6. — Hérode le Grand, Renan, p. 540.

Histoire grecque.

Le culte des morts, Fustel de Coulanges, p. 591. — La famille grecque, Fustel de Coulanges, p. 596, p. 599. — La morale primitive, Fustel de Coulanges, p. 599. — Portrait de l'Athénien, Fustel de Coulanges, p. 612. — Nicias, Fustel de Coulanges, p. 615. — La musique grecque, p. 8.

Histoire romaine.

Niebuhr et l'histoire romaine, Michelet, p. 301. — Le culte des morts, Fustel de Coulanges, p. 591. — La famille romaine, Fustel de Coulanges, p. 596. — La morale primitive, Fustel de Coulanges, p. 599. — Portrait du Romain, Fustel de Coulanges, p. 606. — Camille, Fustel de Coulanges, p. 610. — Dissolution de la cité romaine, Michelet, p. 307. — César et Caton d'Utique, Michelet, p. 308. — Vercingétorix, Fustel de Coulanges, p. 626. — Hérode le Grand, Renan, p. 540.

Auguste, Duruy, p. 467. — La monarchie romaine, Fustel de Coulanges, p. 630. — Le culte des empereurs, Fustel de Coulanges, p. 632. — Le monde romain vers le milieu du Ier siècle, Renan, p. 481; Havet, p. 485, 490, 491. — Hadrien, Renan, p. 506. — Marc-Aurèle, Renan, p. 512; Martha, p. 514. — Les martyrs de Lyon, sainte Blandine, Renan, p. 517. — Mort de Marc-Aurèle, Renan, p. 523. — La fin du monde antique : l'Empire romain après Marc-Aurèle, Renan, p. 527. — La villa gallo-romaine, Fustel de Coulanges, p. 638. — Résultats de la domination romaine, Duruy, p. 474.

Nazareth, Renan, p. 533. — Hérode, Renan, p. 540. — Le christianisme change les conditions du gouvernement, Fustel de Coulanges, p. 617, — Les martyrs de Lyon, sainte Blandine, Renan, p. 517. — L'Église chrétienne dans ses rapports avec l'autorité impériale, Fustel de Coulanges, p. 634.

Histoire du moyen âge.

Société gallo-romaine et société barbare, THIERRY, p. 104. — La Gaule au ve siècle; écoles civiles et société religieuse, GUIZOT, p. 159. — De l'établissement des Francs dans les Gaules, GUIZOT, p. 127. — Clovis, GUIZOT, p. 129; FUSTEL DE COULANGES, p. 643. — L'influence des Barbares dans la civilisation du monde, GUIZOT, p. 156. — Le patronage, FUSTEL DE COULANGES, p. 652. — L'anarchie mérovingienne, THIERRY, p. 94. — La puissance de l'épiscopat sous les rois francs, FUSTEL DE COULANGES, p. 647. — Les quatre fils de Clotaire Ier, de 561 à 568, THIERRY, p. 64.

Lutte du Nord et du Midi, THIERRY, p. 41. — Les causes de la chute des mérovingiens, GUIZOT, p. 133. — Charlemagne, GUIZOT, p. 164. — L'empire de Charlemagne, FUSTEL DE COULANGES, p. 653.

Du caractère politique du régime féodal, GUIZOT, p. 134. — Les classes inférieures acceptent la féodalité, FUSTEL DE COULANGES, p. 656. — Vie intérieure des propriétaires de fiefs, GUIZOT, p. 172. — Matérialisme du monde féodal, MICHELET, p. 334. — L'idéal du moyen âge et la chevalerie, GUIZOT, p. 178. — La chanson de Roland, MICHELET, p. 335

Les monastères, CHATEAUBRIAND, p. 12. — Dominicains et Franciscains, MICHELET, p. 337. — Des églises gothiques, CHATEAUBRIAND, p. 3; VIOLLET-LE-DUC, p. 4 et 6; MICHELET, p. 359. — Du chant grégorien, CHATEAUBRIAND, p. 7.

Les communes, p. 102. — Naissance de la bourgeoisie, influence des villes sur les campagnes, THIERRY, p. 107.

Bataille de Hastings, THIERRY, p. 48. — L'Angleterre au lendemain de la conquête, THIERRY, p. 61.

L'éducation de Dante, QUINET, p. 437.

Coup d'œil sur l'histoire d'Espagne, THIERRY, p. 26.

Nouveau caractère de la royauté sous Louis VI, GUIZOT, p. 169. — L'or, le fisc et le juif au XIVe siècle, MICHELET, p. 343. — Entrée à Paris de la reine Ysabeau, BARANTE, p. 116. — Jeanne d'Arc, MICHELET, p. 347. — Liège et Dinant au XVe siècle, MICHELET, p. 350. — Jugement sur Louis XI, BARANTE, p. 119.

Histoire moderne.

La Renaissance : Brunelleschi, MICHELET, p. 359. — La découverte de l'Italie, MICHELET, p. 336. — La révolution dans les arts : Léonard de Vinci, QUINET, p. 442.

Si le protestantisme fut favorable à la liberté, CHATEAUBRIAND, p. 14. — Luther, MICHELET, p. 370. — Les révolutions de Genève, MIGNET, p. 275; MICHELET, p. 372. — Calvin, MIGNET, p. 270; MICHELET, p. 372. — Farel et l'école des martyrs, MICHELET, p. 375.

Coup d'œil sur l'histoire d'Espagne, THIERRY, p. 26.

François Ier et Charles-Quint, MIGNET, p. 300. — Bataille de Marignan, MIGNET, p. 292. — Résumé du règne de Charles-Quint, MIGNET, p. 287. — Les libertés de l'Aragon au XVIe siècle, MIGNET, p. 275. — Mort de Marie Stuart, MIGNET, p. 279.

État des classes roturières à la fin du XVIe siècle, THIERRY, p. 110.

Vue des révolutions d'Angleterre, THIERRY, p. 33. — Procès de Strafford, GUIZOT, p. 181. — Lutte entre Charles Ier et le Parlement, GUIZOT, p. 185. — Cromwell en Irlande, GUIZOT, p. 188 — Lutte entre Cromwell et le parlement-croupion, GUIZOT, p. 190. — Mort de Cromwell, GUIZOT, p. 200. — Guillaume III, p. 203.

Origine des colonies anglaises d'Amérique, TOCQUEVILLE, p. 409 — Washington, GUIZOT, p. 204.

Politique de Louis XIV au début du règne, MIGNET, p. 201. — La France en 1700, MIGNET, p. 268. — La monarchie sous Louis XIV, CHATEAUBRIAND, p. 19.

Histoire de la Révolution.

Transformation du Tiers État : la classe moyenne en 1789, TAINE, p. 555. — La centralisation administrative sous l'ancien régime, TOCQUEVILLE, p. 424. — Paris en 1789, p. 577, n. 1. — La domination des philosophes, GUIZOT, p. 180. — L'influence des hommes de lettres en politique, TOCQUEVILLE, p. 435.

Les chefs de l'Assemblée Constituante, MIGNET, p. 251. — Le serment du Jeu de Paume, QUINET, p. 447. — Prise de la Bas-

tille, MICHELET, p. 386; MIGNET, p. 395 — La première fédération, THIERS, p. 207; LOUIS BLANC, p. 212. — Mort de Mirabeau, THIERS, p. 214. — Œuvre politique de la Constituante, QUINET, p. 449.

Les guerres de la Révolution: nouvel art de la guerre, THIERS, p. 218.

Danton, TAINE, p. 569. — Le Comité de Salut Public au travail, TAINE, p. 580. — La Terreur, THIERS, p. 221. — Le culte de la Raison, THIERS, p. 222. — La chute de Robespierre, MIGNET, p. 259. — L'œuvre et l'esprit de la Convention, QUINET, p. 451.

Si la Révolution a compris la liberté, QUINET, p. 462; cf. p. 435, n. 1.

Histoire contemporaine.

La France en 1802, CHATEAUBRIAND, p. 1. — Élévation de Napoléon, MIGNET, p. 260. — Napoléon, GUIZOT, p. 164. — Bataille d'Eylau, THIERS, p. 232. — La folie de Napoléon, THIERS, p. 250. — Napoléon Bonaparte: ses facultés maîtresses, TAINE, p. 583.

La restauration de 1814, THIERRY, p. 97.

Caractère et effets de la révolution de 1830, THIERRY, p. 95; cf. MICHELET, p. 312.

La révolution de 1848, THIERRY, p. 102.

Les conquêtes de la Révolution, THIERRY, p. 101. — La marche vers la démocratie, TOCQUEVILLE, p. 418.

Portrait des Français, CHATEAUBRIAND, p. 11. — La race celtique, HENRI MARTIN, p. 317. — L'œuvre du peuple anglais, TAINE, p. 541. — Le génie breton, MICHELET, p. 321; RENAN, p. 324.

33 069. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT I

INTRODUCTION. III

I. — *1800-1815*. III

1° Les études historiques vers 1800. III
2° Chateaubriand, *le Génie du Christianisme*. VII
3° L'histoire sous l'empire; les précurseurs. VIII
4° La jeunesse des écoles. XII

II. — *1815-1830* XIV

1° Polémiques d'histoire et de politique; les campagnes de Thierry (1815-1820) XIV
2° Guizot, de 1822 à 1830. L'école philosophique. XVIII
3° L'école narrative : Barante, Thierry. . . XXIV
4° Les historiens de la Révolution : Thiers et Mignet. XXVIII
5° Caractères communs de ces écrivains. . . XXX
6° Les débuts de Michelet. Nouvelles tendances. XXXI
7° Documents et musées. XXXV
8° Historiens de la littérature et de la philosophie. L'orientalisme. Résumé. XXXVII

III. — *1830-1848*. XL

1° Organisation de la science historique. . . . XL
2° Michelet, *l'Histoire Romaine* XLIV
3° Michelet, *l'Histoire de France*. XLVI
4° Thierry, *les Récits mérovingiens* et les études sur le tiers état LIII

5° La patrie celtique : Henri Martin. LVIII
6° L'école et l'influence de Thierry. LIX
7° Histoire narrative et purement objective : Thiers et Mignet. LXI
8° Histoire philosophique : Chateaubriand et Tocqueville. LXV
9° La démocratie chez les historiens ; *la Révolution*, de Michelet ; *les Révolutions d'Italie*, de Quinet LXVIII
10° La démocratie chez les historiens ; Louis Blanc et Lamartine. LXXIV
11° Sciences auxiliaires de l'histoire, orientalisme et antiquité, Duruy. LXXVI

IV. — *1848-1870*. LXXX

1° Destinées des grands historiens de la génération de 1830. La fin de Michelet. LXXX
2° Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*. LXXXIV
3° Quinet, *la Révolution*. LXXXVI
4° Renan, Taine, Fustel de Coulanges ; sous quelles influences ils se sont formés. . . . LXXXVIII
5° Taine, *l'Essai sur Tite-Live* et *la Littérature anglaise*. XCIII
6° Renan, *les Origines du christianisme*. . . XCVII
7° Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. . . CI
8° L'érudition et l'enseignement. Ministère de Duruy. CV

V. — *1870-1896* CXIII

1° Influence des événements de 1870. CXIII
2° Taine, *les Origines de la France contemporaine* CXV
3° Fustel de Coulanges, *les Institutions de la France*. CXIX
4° Le travail historique depuis vingt-cinq ans. CXXII

VI. — *Quelques règles du travail historique*. . . CXXVI

Extraits des historiens français du XIXe siècle.

CHATEAUBRIAND 1

LE GÉNIE DU CHRISTIANISME. 1

La France en 1802. 1
Des églises gothiques. 3
Du chant grégorien 7
Les Français 11

ÉTUDES HISTORIQUES 12

Les monastères 12
Le protestantisme et la liberté. 14
La monarchie sous Louis XIV 19

AUGUSTIN THIERRY. 21

DIX ANS D'ÉTUDES HISTORIQUES 21

Le dévouement à la science. 21
Sur l'esprit national des Irlandais (fragment). . . 24
Coup d'œil sur l'histoire d'Espagne. 26
Vue des révolutions d'Angleterre (fragment). . . . 33
La véritable histoire de France. 37

LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE. 38

Sur la fausse couleur donnée aux premiers temps de l'histoire de France, et la fausseté de la méthode suivie par les historiens modernes 38

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS. 48

Bataille de Hastings. 48

Le débarquement. 48
Les deux camps en présence 50
Les préparatifs du combat 54
La bataille. 56
Le champ de bataille 58

L'Angleterre au lendemain de la conquête. 61

RÉCITS DES TEMPS MÉROVINGIENS 64

Premier récit. — Les quatre fils de Clother Ier.

Leur caractère. Leurs mariages. — Histoire de Galeswinthe (561-568). 64
La villa royale de Braine. 64
La mort de Clother. 66
Le partage de la Gaule. 68
Hilperik, Haribert, Gonthramn et leurs femmes . . 72
Mariage de Sighebert avec Brunehilde 77
Hilperik demande Galeswinthe en mariage 81
Départ et voyage de Galeswinthe. 86
Noces de Galeswinthe. Sa mort 89

CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE 95
Révolution de 1830. *Son caractère, ses effets* . . . 95
Elle a fixé le sens des révolutions antérieures. . . 95
Son influence sur les études historiques 97
Contre la nouvelle école symbolique. 98

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA FORMATION ET DES PROGRÈS DU TIERS ÉTAT. 102
La Révolution de 1848 (*Extrait de la Préface*). . 102
La société gallo-romaine et la société barbare. . . 104
Naissance de la bourgeoisie. — Influence des villes sur les campagnes. 107
État des classes roturières à la fin du XVI*e siècle*. . 110

BARANTE. 113
HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE DE LA MAISON DE VALOIS. 113
L'école narrative en histoire (*Extrait de la Préface*) 113
Entrée à Paris de la reine Isabeau (1389). 116
Jugement sur Louis XI 119

GUIZOT. 127
ESSAI SUR L'HISTOIRE DE FRANCE 127
De l'établissement des Francs dans les Gaules (*IIe essai, fragment*). 127
De l'état des Francs. 127
Clovis. Du rôle des grands hommes 129
Les conquêtes de Clovis 130

Des causes de la chute des Mérovingiens (IIIe essai, fragment) 133
Du caractère politique du régime féodal (Ve essai) 134
La haine qu'il a inspirée 135
La théorie de la conquête et le résultat d'un anachronisme 136
Caractère particulier au despotisme féodal 138
Le sentiment de la dignité 141
La contagion de la liberté 146

HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE ET EN FRANCE DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN 151
Ce que nous enseigne notre histoire (Préface de 1855) 151
Les Barbares introduisent dans le monde moderne les sentiments de l'indépendance personnelle et le dévoument d'homme à homme 156
La Gaule au Ve siècle (400) : décadence des écoles civiles; activité de la société chrétienne 159
Charlemagne et Napoléon 164
Nouveau caractère de la royauté sous Louis VI. Elle se dégage du passé et se met en harmonie avec l'état social 169
Vie intérieure des propriétaires de fiefs 172
L'isolement 172
L'esprit d'aventure 174
Esprit individuel et persistance des mœurs 175
Développement de la vie familiale 176
L'idéal au moyen âge 178
Le règne de la philosophie au XVIIIe siècle 180

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE 181
Procès de Strafford 181
Le roi et le Parlement en appellent au pays . . . 185
Cromwell en Irlande 188
Cromwell et le Parlement 190
Le dictateur se prépare 190
Cromwell conquérant en Irlande et en Écosse . . . 192
La lutte contre le Parlement 196
La chute du Parlement 199

La mort de Cromwell 200
Cromwell, Guillaume III, Washington 202
Que les révolutions de 1648 et de 1789 ont complété l'œuvre du passé 205

THIERS. 207

Histoire de la Révolution française. 207

La première fédération (14 *juillet* 1790). 207
La mort de Mirabeau (2 *avril* 1791). 214
Transformation de l'art de la guerre. Carnot. . . 218
La Terreur. 221

Histoire du Consulat et de l'Empire 225

De quelques qualités nécessaires à l'historien . . . 225

1° Le soin dans les recherches. 225
2° La simplicité dans l'expression 226
3° Observation des faits présents. 228
4° L'intelligence en histoire. 229

Bataille d'Eylau. 232

Le champ de bataille 232
La canonnade. 235
Davout à Serpallen 236
L'écrasement du corps d'Augereau. 238
La charge de Murat. 240
Autour du cimetière d'Eylau 242
Dernière résistance de Davout. 244
Arrivée de Ney. 246
La nuit de la bataille 248

Le trait essentiel du caractère de Napoléon. . . . 250

MIGNET. 251

Histoire de la Révolution française. 251

Les chefs de l'Assemblée Constituante. 251
La chute de Robespierre. 259
Élévation de Napoléon. 260

Introduction a l'histoire de la Succession d'Espagne. . . 261

Politique de Louis XIV au début du règne 261

La France au commencement de la guerre de Succession 268

ÉTABLISSEMENT DE LA RÉFORME RELIGIEUSE ET CONSTITUTION DU CALVINISNE A GENÈVE 270

Calvin 270

Les trois révolutions de Genève (1524-1564) 273

ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II 275

Les libertés de l'Aragon 275

HISTOIRE DE MARIE STUART 279

Mort de Marie Stuart 279

CHARLES-QUINT, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE 287

Résumé du règne de Charles-Quint 287

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT 292

Bataille de Marignan 292

François Ier et Charles-Quint 300

MICHELET 301

HISTOIRE ROMAINE 301

Niebuhr 301

Histoire et légende 305

Dissolution de la cité 307

César et Caton 308

HISTOIRE DE FRANCE 312

Comment Michelet a fait son livre (*fragments de la préface de* 1869) 312

1° L'inspiration 312

2° L'unité du livre 315

3° Le point de vue 316

4° L'amour pour son œuvre 319

La Bretagne 321

Matérialisme profond du monde féodal 334

La Chanson de Roland 335

Dominicains et Franciscains 337

L'or, le fisc, le juif (XIVe *siècle*) 343

Jeanne d'Arc. La Pucelle finit le moyen âge et commence l'âge moderne 347
Liège et Dinant au XVe siècle 350

Industrie de Liège et de Dinant; commerce avec la France; esprit français 350
Libertés de Liège 352
Génie niveleur; les « haï-droits » 355

La déroute du gothique. Brunelleschi 359
La découverte de l'Italie 366
Luther 370
L'école des martyrs 372

1° La mission de Calvin 373
2° Farel 375
3° Esprit de Genève anticalviniste 376
4° Génie légiste de Calvin 378
5° La Genève de Calvin 379
6° Les psaumes 384

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 386

Prise de la Bastille, 14 *Juillet* 1789 386

Difficulté de prendre la Bastille 386
L'idée de l'attaque appartient au peuple 387
Haine du peuple pour la Bastille 389
Joie du monde en apprenant la prise de la Bastille . 390
Le peuple enlève les fusils aux Invalides 391
La Bastille était en défense 393
Thuriot somme la Bastille 394
Les électeurs y envoient inutilement plusieurs députations 398
Dernière attaque; Élie, Hullin 400
Danger du retard 401
Le peuple se croit trahi, menace le prévôt, les électeurs 401
Les vainqueurs à l'Hôtel de Ville 403
Comment la Bastille se livra 404
Mort du gouverneur 406
Prisonniers mis à mort 406
Prisonniers graciés 407
Clémence du peuple 408

TOCQUEVILLE 409
De la démocratie en Amérique 409
Du point de départ et de son importance pour l'avenir des Anglo-Américains 409
L'Amérique est le seul pays où on ait pu apercevoir clairement le point de départ d'un grand peuple. 409
Remarque applicable à tous les Européens qui vinrent s'établir sur le rivage du nouveau monde . . 411
Colonisation de la Virginie 413
Colonisation de la Nouvelle-Angleterre 414
La marche de la France vers la démocratie 418
Importance de l'étude des lois sur les successions . 422
L'Ancien Régime et la Révolution 424
Que la centralisation administrative est une institution de l'Ancien Régime et non pas l'œuvre de la Révolution et de l'Empire, comme on le dit . . 424
1° Le pouvoir central : le conseil et le contrôleur. 425
2° Le pouvoir local : l'intendant 428
3° Fonctionnement des deux pouvoirs et leur compétence universelle 429
Vers le milieu du XVIIIe siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays. Des effets qui en résultèrent 435
QUINET 437
Les révolutions d'Italie 437
Dante. Comment s'est faite la « Divine Comédie » . 437
La révolution dans les arts 442
La Révolution 447
Le premier serment 447
Œuvre politique de la Constituante 449
Esprit civilisateur de la Convention. Ubiquité, universalité 451
DURUY 463
Histoire des Romains 463
La justice de l'histoire 463

Auguste 467
Résultats de la domination romaine 474

RENAN 481

HISTOIRE DES ORIGINES DU CHRISTIANISME 481

État du monde vers le milieu du 1er siècle 481

Rome : contrastes 481
La vie provinciale : le bonheur du monde sous la paix romaine 485
Littérature, science, instruction publique : décadence générale des esprits 494
Religion : superstitions traditionnelles et nouvelles, aspirations de l'humanité 500
Conclusion. — La crise du 1er siècle : lutte entre le bien et le mal 504

Hadrien 506
Avènement de Marc-Aurèle 512
Les martyrs de Lyon; sainte Blandine (177 *ap. J.-C.*) 517

1° La torture 517
2° Le premier jour du supplice 520
3° Le dernier jour 522

Mort de Marc-Aurèle 523
La fin du monde antique 527
Nazareth 533

HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAEL 534

Les Sémites nomades 534
Hérode 540

TAINE 541

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE 541

L'œuvre du peuple anglais 541

Londres : le commerce 541
Le pays houiller : l'industrie 543
L'agriculture; le confort 545
La vie de l'aristocratie anglaise 548

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE. 555

La classe moyenne en 1789. 555

1° Ancien esprit du Tiers. — Les affaires publiques ne regardent que le roi. — Limites de l'opposition janséniste et parlementaire 555

2° Changement dans la condition du bourgeois. — Il s'enrichit. — Il prête à l'État. — Danger de sa créance. — Il s'intéresse aux affaires publiques. 558

3° Le bourgeois monte dans l'échelle sociale. — Le noble se rapproche de lui. — Il se rapproche du noble. — Il se cultive. — Il est du monde. — Il se sent l'égal du noble. — Il est gêné par les privilèges. 563

Danton 569

Le Comité de Salut Public au travail 580

Napoléon Bonaparte : ses facultés maîtresses. . 583

1° L'intelligence. 583

2° L'imagination 586

FUSTEL DE COULANGES. 591

LA CITÉ ANTIQUE. 591

Le culte des morts. 591

La religion a été le principe constitutif de la famille ancienne. 596

L'antique morale de la famille. 599

Le Romain; l'Athénien. 606

1° Le Romain. 606

Camille 610

2° L'Athénien. 612

Nicias. 615

Le christianisme change les conditions du gouvernement. 617

HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE. 622

Introduction. 622

Vercingétorix 626

La monarchie romaine. 630

Le culte des empereurs. 632

L'Église chrétienne dans ses rapports avec l'autorité impériale 634
La villa gallo-romaine 638
Clovis conquiert la Gaule 643
La puissance de l'épiscopat sous les rois francs . . 647
Le patronage 652
L'empire de Charlemagne 653
Les classes inférieures acceptent la féodalité . . . 656

RECHERCHES ET QUESTIONS 659

Comment il faut lire les auteurs anciens 659
La mission de l'historien 664

TABLE CHRONOLOGIQUE DES MATIÈRES 667

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES 673

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

33069. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Universitas BIBLIOTHECA

seau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due

OCT 18 2006

NOV 06 2006

a39003 001443372b

DC 252.5 .J8E 1904
JULLIAN, CAMILLE LOUIS
EXTRAITS DES HISTORIEN

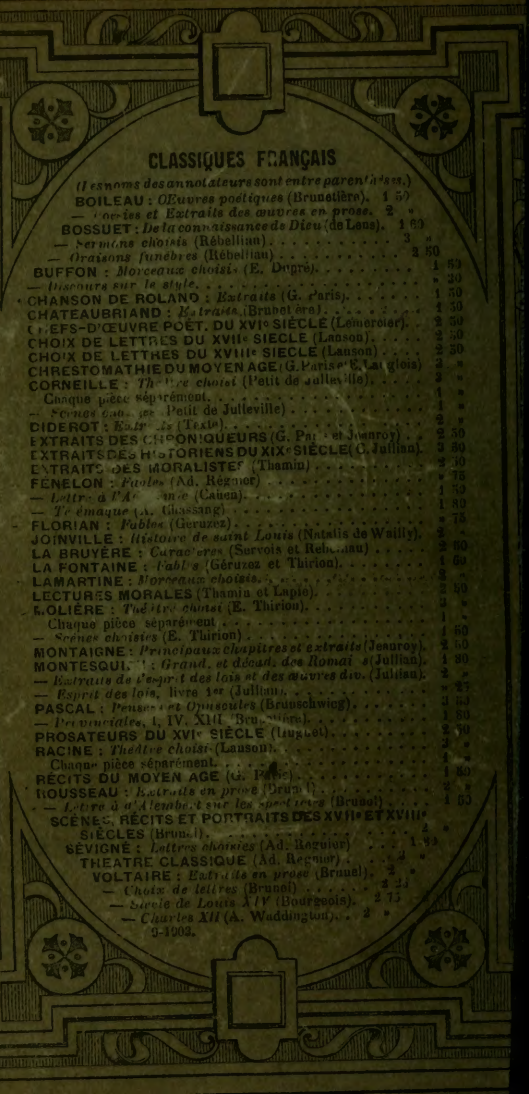

CLASSIQUES FRANÇAIS

(Les noms des annotateurs sont entre parenthèses.)

BOILEAU : *Œuvres poétiques* (Brunetière). 1 50
— *Œuvres et Extraits des œuvres en prose.* 2 »
BOSSUET : *De la connaissance de Dieu* (de Lens). 1 60
— *Sermons choisis* (Rébelliau) . . . . . 3 »
— *Oraisons funèbres* (Rébelliau) 2 50
BUFFON : *Morceaux choisis* (E. Dupré). 1 50
— *Discours sur le style*. . . . . » 30
CHANSON DE ROLAND : *Extraits* (G. Paris). 1 50
CHATEAUBRIAND : *Extraits* (Brunetière) 1 50
CHEFS-D'ŒUVRE POÉT. DU XVIe SIÈCLE (Lemercier). . 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIe SIÈCLE (Lanson). 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE (Lanson) 2 50
CHRESTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et C. Langlois) 2 »
CORNEILLE : *Théâtre choisi* (Petit de Julleville). . . . 2 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
— *Scènes choisies* (Petit de Julleville) . . . . . 1 »
DIDEROT : *Extraits* (Texte). . . . . 2 »
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy) . . 2 50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIXe SIÈCLE (C. Jullian). 3 50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin) 2 50
FÉNELON : *Fables* (Ad. Regnier) . . . . . » 75
— *Lettre à l'Académie* (Cahen) 1 50
— *Télémaque* (A. Chassang) 1 80
FLORIAN : *Fables* (Geruzez) . . . . . » 75
JOINVILLE : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly). 2 »
LA BRUYÈRE : *Caractères* (Servois et Rebelliau) 2 50
LA FONTAINE : *Fables* (Géruzez et Thirion). 1 60
LAMARTINE : *Morceaux choisis*. . . . . 2 »
LECTURES MORALES (Thamin et Lapie). 2 50
MOLIÈRE : *Théâtre choisi* (E. Thirion). . . . . 2 »
Chaque pièce séparément . . . . . 1 »
— *Scènes choisies* (E. Thirion) 1 60
MONTAIGNE : *Principaux chapitres et extraits* (Jeanroy). 2 50
MONTESQUIEU : *Grand. et décad. des Romains* (Jullian). 1 80
— *Extraits de l'esprit des lois et des œuvres div.* (Jullian). 2 »
— *Esprit des lois*, livre 1er (Jullian). . . . . » 25
PASCAL : *Pensées et Opuscules* (Brunschwicg). 3 50
— *Provinciales*, I, IV, XIII (Brunetière). 1 80
PROSATEURS DU XVIe SIÈCLE (Huguet). 2 50
RACINE : *Théâtre choisi* (Lanson). . . . . 2 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
RÉCITS DU MOYEN AGE (G. Paris) 1 50
ROUSSEAU : *Extraits en prose* (Brunel) . . . . . 2 »
— *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Brunel) . . . 1 50
SCÈNES, RÉCITS ET PORTRAITS DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES (Brunel). . . . . 2 »
SÉVIGNÉ : *Lettres choisies* (Ad. Regnier) 1 50
THÉATRE CLASSIQUE (Ad. Regnier) . . . . 2 »
VOLTAIRE : *Extraits en prose* (Brunel). . . . . 2 »
— *Choix de lettres* (Brunel) 2 25
— *Siècle de Louis XIV* (Bourgeois). 2 75
— *Charles XII* (A. Waddington). . 2 »

9-1902.